HAL
open science

Ce que tous les parents disent ? : approche compréhensive de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants en contexte de mixité sociale (Paris-Milan)

Clément Rivière

To cite this version:

Clément Rivière. Ce que tous les parents disent ? : approche compréhensive de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants en contexte de mixité sociale (Paris-Milan). Sociologie. Institut d'études politiques de paris - Sciences Po; Università degli studi di Milano - Bicocca, 2014. Français. NNT : 2014IEPP0001 . tel-03516808

HAL Id: tel-03516808

https://theses.hal.science/tel-03516808v1

Submitted on 7 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut d'Etudes Politiques de Paris

ECOLE DOCTORALE DE SCIENCES PO

Programme doctoral Analyse sociologique du changement

Observatoire Sociologique du Changement

Doctorat en sociologie

Convention de co-tutelle avec l'Università degli studi di Milano-Bicocca

Ce que tous les parents disent ?

Approche compréhensive de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants en contexte de mixité sociale (Paris-Milan)

Clément Rivière

Thèse dirigée par MM. Marco Oberti et Fabio Quassoli

Soutenue le 28 mars 2014

Jury :

M. Jean-Yves Authier, Professeur des Universités, Université Lumière Lyon 2 (*rapporteur*)

Mme Muriel Darmon, Directrice de recherche CNRS/CSE, EHESS (*rapporteur*)

M. Enzo Mingione, Professore Ordinario, Università degli studi di Milano-Bicocca

M. Marco Oberti, Professeur des Universités à Sciences Po

M. Fabio Quassoli, Professore Associato, Università degli studi di Milano-Bicocca

Mme Agnès van Zanten, Directrice de recherche CNRS/OSC, Sciences Po

Ce que tous les parents disent ? Approche compréhensive de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants en contexte de mixité sociale (Paris-Milan)

Clément Rivière

Doctorat en sociologie

École doctorale de Sciences Po

Convention de co-tutelle avec l'Università degli studi di Milano-Bicocca

Thèse dirigée par MM. Marco Oberti et Fabio Quassoli

Soutenue le 28 mars 2014

Remerciements – Ringraziamenti

La trompeuse « dernière ligne droite » a donc bel et bien un bout !

C'est à Stefania Sabatinelli que je pense en tout premier lieu, n'osant imaginer mes débuts milanais dépourvus de son exceptionnelle gentillesse : Stefania, *grazie davvero.* Je voudrais ensuite faire part de ma profonde gratitude aux responsables du programme doctoral URBEUR de l'Università degli studi di Milano-Bicocca, et en premier lieu à Enzo Mingione. Les trois premières années de cette thèse ont été financées par une bourse VINCI de l'Université Franco-Italienne, dont j'ai pu bénéficier grâce à leur soutien. Je pense également aux doctorants et jeunes chercheurs qui m'ont accompagné dans la découverte de Milan et de la société italienne, notamment Marco Alberio, Enrico Claps, Giulia Delvecchio, Roberta Marzorati, Sabrina Ortelli, Cristian Poletti, Arianna Sale et Michela Semprebon. Tommaso Vitale a lui aussi été d'une aide inestimable, d'abord à Milan puis à Paris. Un grand merci enfin à Fabio Quassoli d'avoir accepté d'être mon *relatore* milanais, pour nos échanges passionnants et détendus, et pour ses remarques toujours éclairantes et encourageantes sur mon travail.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance la plus vive à l'Observatoire Sociologique du Changement et à Alain Chenu, qui en fut jusqu'à récemment le directeur, ainsi qu'à l'École Doctorale de Sciences Po pour les excellentes conditions dans lesquelles j'ai pu mener à bien cette thèse. Je pense bien sûr aux financements dont j'ai bénéficié pour couvrir les frais occasionnés par les allers-retours à Milan ou pour participer à des conférences, mais aussi à la mise à disposition du logiciel d'analyse qualitative NVIVO. Je pense également aux nombreuses opportunités qui m'ont été offertes d'enseigner, de discuter les interventions d'autres chercheurs et de présenter mon propre travail.

Je suis profondément redevable à Edmond Préteceille de m'avoir encouragé dans mon projet d'enquête autour du Parc des Princes, puis de l'avoir encadré avec rigueur et bienveillance. Je n'imaginais pas de la suite, mais tout a commencé entre les portes d'Auteuil et de Saint-Cloud.

Je remercie plus que chaleureusement Marco Oberti de m'avoir accompagné sur le chemin de cette thèse, avec passion et exigence. Je lui suis profondément reconnaissant pour nos échanges toujours fructueux, ses relectures aussi rapides que précieuses, sa franchise, et la confiance et la liberté qu'il m'a accordées.

Merci également à Alain Besoin, Carine Boutillier, Mireille Clémençon, Marie Ferrazzini, Danielle Herlido, Karen Latriche-Parouty et Sylvie Lesur pour leur disponibilité et leur soutien tout au long de cette aventure. Big up à Yannick Savina, le maître des cartes.

J'adresse un salut amical à l'ensemble des doctorants (passés ou présents) avec qui j'ai eu le plaisir d'échanger à l'OSC et à Sciences Po, et en particulier à Marie Bergström, Sébastien Chavigner, Pauline Clech, Bruno Cousin, Brigitte Darchy-Koechlin, Margot Delon, Virginie Dutoya, Adrien

Fauve, Géraldine Farges, Heloise Fradkine, Josué Gimel, Mathieu Ichou, Sonja Kosunen, Marieke Louis, Jules Naudet, Adrien Papuchon, Ugo Palheta, Farida Souiah, Roberto Toledo et Agathe Voisin.

J'aimerais également remercier les étudiants de Sciences Po, de Marne-la-Vallée et de Rouen pour leur curiosité et parfois leur impertinence : un grand merci à Frédéric de Coninck et à Anne Bidois de m'avoir donné la chance de croiser la route de certains d'entre eux en tant qu'ATER. Merci également à Violaine Girard, Yannick Le Hénaff, Élise Lemercier et Élise Palomarès pour leurs encouragements au cours de mon année rouennaise.

Un immense merci à l'ensemble de la rédaction de *Métropolitiques* pour son accueil chaleureux.

Que François Bonnet, Margot Delon, Pauline Dumontier, Virginie Dutoya, Sonja Kosunen, Hugues Lagrange, Jules Naudet, Edmond Préteceille, Lila Safraoui et Tommaso Vitale soient assurés de ma plus profonde gratitude pour m'avoir fait bénéficier de leur regard critique sur certaines parties de cette thèse. Ils ne sauraient évidemment être tenus pour responsables de ses lacunes.

De nombreuses personnes ont facilité mon travail durant l'enquête. Au risque d'en oublier, merci à Judith Audin, Ilda Bertini, Don Alessio Bianchi, Valentina Bugli, Gabrielle Guerrero-Jimenez, Nicolas Hourcade, Dan Lert, Inès Larabi, Elsa Massoc, Giorgia Opi, Sabrina Ortelli, Don Nicola Porcellini, André Touboul et au père Chambolle. Merci à Alfredo Alietti de m'avoir ouvert sa bibliothèque, et à la famille Roméo de m'avoir aidé à découvrir La Villette dans les meilleures conditions.

Mes remerciements les plus vifs s'adressent bien entendu aux parents, pour m'avoir entrouvert la porte de leur quotidien et accordé un peu de leur temps si compté. Ils n'imaginent sans doute pas celui que j'ai passé à les écouter, puis à les lire et penser à eux ! J'espère que mes analyses rendent justice à l'importance qu'ils attachent au bonheur de leurs enfants.

À ce propos, puisque l' « on doit se tirer d'affaire avec les parents que le destin nous a envoyés » (Berger et Luckmann, 1966), que le destin me permette de le remercier. Papa, Maman, il ne m'est jamais facile de vous dire combien je vous suis reconnaissant pour votre amour, votre soutien, votre confiance. Merci à mes frères Simon et Sébastien de m'avoir aidé tout au long de ce travail à en relativiser l'importance, et aux cousin-e-s pour leur soutien sans faille.

Merci enfin aux amis pour leurs encouragements, leurs sourires et les moments passés ensemble. Alex, Alexis, Alien, Anne, Anne-Lise, Aurélien, Camille, Carlos, Claire, Clément, Edwin, Gabrielle, Garance, Guido, Inès, JA, Jérémy, Josué, Juliette, Laurent, Lila, Marlène, Martín, Médéric, Pauline, Philippe, Reda, Simon, Suzanne, Tif, Thierry, Victoria : la vie serait moins belle sans vous. Une pensée particulière pour Chiara, Claudio, Sara et Domenico, élus haut la main meilleurs colocataires de l'histoire de Milan.

Last but not least, et même si tu lui aurais préféré une valise diplomatique, Victor, toi qui nous manques toujours autant, cette thèse t'est dédiée.

À Victor, étoile filante.

Table des matières

REMERCIEMENTS – RINGRAZIAMENTI 5

TABLE DES MATIÈRES 9

LISTE DES TABLEAUX 14

LISTE DES CARTES 15

LISTE DES ENCADRÉS 16

TABLE DES ILLUSTRATIONS 17

INTRODUCTION GÉNÉRALE 19

CE QUE TOUS LES PARENTS DISENT ? LA SOCIALISATION URBAINE AU PRISME DE L'ENCADREMENT PARENTAL 21

I - Penser la socialisation urbaine et sa différenciation 23

II - Le prisme de l'encadrement parental 26

III - Les apports attendus de la démarche engagée 28

A / L'encadrement parental comme analyseur pratique du rapport à l'enfance et aux espaces publics 28

B / Encadrement parental, différenciation des expériences enfantines et (re)production de l'ordre social 29

C / Le caractère situé du processus de socialisation urbaine 31

PREMIÈRE PARTIE : DU PROJET THÉORIQUE À L'ENQUÊTE DE TERRAIN 35

CHAPITRE I - LE PROJET D'UNE SOCIOLOGIE DE L'ANTICIPATION DES CIRCONSTANCES 37

I - L'ambivalence de l'expérience des espaces publics urbains 38

A / Un concept polysémique 38

B / L'accessibilité comme propriété fondatrice des espaces publics 40

C / Les espaces publics urbains : un « monde d'étrangers » 42

II - Les comportements humains dans les espaces publics urbains, thème classique de l'analyse sociologique 43

A / Des formes d'interactions spécifiques à la grande ville 44

B / Les normes sociales au prisme des interactions : la « sociologie des circonstances » d'Erving Goffman 46

C / Quelques exemples d'héritiers empiristes 48

III - Pour une sociologie de l'anticipation des circonstances 50

A / L'existence de pratiques d'anticipation de la coprésence au sein des espaces publics 51

B / Penser avec Michel de Certeau la dimension stratégique des pratiques urbaines 54

C / Pour une sociologie de l'anticipation des circonstances 55

IV - L'encadrement parental comme entrée méthodologique *57*
A / Les espaces publics au révélateur de l'enfant vulnérable 57
B / Le recours à l'entretien pour une approche compréhensive 58
CHAPITRE II - UNE APPROCHE LOCALISÉE ET COMPARÉE D'UN OBJET PEU ÉTUDIÉ 63
I - Les sociologues français à la (re)découverte des pratiques urbaines des enfants *64*
II - Trois résultats consolidés de la recherche *68*
A / La poursuite du processus de « domestication » de l'enfance 68
B / La structuration de l'expérience urbaine enfantine par le contexte local et familial 72
C / La différenciation sexuée de l'accès aux espaces publics des enfants 75
III - Une régulation sans régulateurs ? *78*
A / Une activité de régulation mise en lumière par la recherche sur les pratiques éducatives 78
B / Des parents peu interrogés 80
C / Hypothèses relatives à la différenciation sociale de l'encadrement parental 82
IV - Le choix d'une analyse localisée et comparée *84*
A / Le choix d'espaces de mixité sociale 84
B / Les cadres sociaux de l'encadrement parental à l'épreuve de la comparaison 87
1. Encadrement parental et modalités d'inscription dans l'espace local 88
2. Encadrement parental et figures du danger 91
CHAPITRE III - ENQUÊTE DANS DEUX ESPACES PÉRICENTRAUX DE MIXITÉ SOCIALE 103
I - Situation et délimitation des terrains d'enquête *104*
II - D'anciens villages absorbés par l'expansion de la ville-centre *109*
A / La Villette et Belleville, de la campagne aux faubourgs puis à l'annexion 109
B / Le triangle Monza-Padova, ancienne périphérie agricole puis industrielle 114
III - Deux espaces à la forte hétérogénéité interne *117*
A / Villette-Belleville 117
B / Monza-Padova 122
IV - Retour sur la campagne d'entretiens *127*

DEUXIÈME PARTIE : APPROCHE COMPRÉHENSIVE DE L'EXERCICE DE L'ENCADREMENT PARENTAL 137

CHAPITRE IV - DU DOMICILE À LA VILLE : ÉTAPES ET ESPACES DE L'ENCADREMENT PARENTAL 138
I - Précisions relatives à l'étude du processus de prise d'autonomie urbaine *139*
A / Contre une vision binaire de la mobilité des enfants 139
1. Actualité de la figure du chaperon 140
2. La sécurisation par la mobilité « à plusieurs » 140
3. Organiser la mobilité « à plusieurs » 142
B / L'irréductible singularité des processus de socialisation urbaine 144
1. Un processus d'apprentissage parental 144
2. Les effets structurels de la position occupée dans la fratrie 146

3. Un traitement personnalisé des enfants selon leurs caractéristiques perçues 147
II - Protéger les enfants de la double menace d'un accident de la circulation et des inconnus 149
A / Une double menace renforcée par le cadre urbain 150
1. Les craintes relatives aux accidents de la circulation 150
2. Le spectre de l'enlèvement : apprendre à se méfier des inconnus 152
B / Le domicile comme marchepied vers la ville 155
III - Les enfants dans l'espace local 157
A / Une gradation fine d'espaces protégés 157
1. Principes de fonctionnement des espaces protégés 157
2. Principes de différenciation des espaces protégés 163
B / La mobilité autonome dans l'espace local 166
1. Les commerces érigés en ressources protectrices 167
2. Des « yeux de la rue » sur lesquels on compte 168
3. Une confiance qui s'appuie sur la vigilance d'*ego* 170
IV - À la découverte de la ville 172
A / La socialisation aux transports en commun 172
B / Premières excursions dans la grande ville et sorties nocturnes 175
V - Le rôle de l'école dans le processus d'autonomisation 177
A / Un processus profondément structuré par la carrière scolaire 177
1. L'école primaire comme tremplin vers la mobilité autonome 177
2. La rupture du passage dans l'enseignement secondaire 179
B / L'école comme arène de construction de l'interconnaissance locale 181
CHAPITRE V - « LES TEMPS ONT CHANGÉ ». APPROCHE COMPRÉHENSIVE DE L'ÉVOLUTION DES CADRES DE LA SOCIALISATION URBAINE 191
I - « C'était une autre époque » 193
A / Avant-propos méthodologique 193
B / Des pratiques urbaines autonomes moins visibles et moins précoces 196
C / De la normalité à l'anxiété 199
II - L'évolution des cadres de la socialisation urbaine 202
A / Progrès technique et retrait des espaces publics 202
B / Une société moins sûre ? Crainte des violences interpersonnelles et nouveauté perçue du risque pédophile 207
C / L'émergence de nouvelles normes de responsabilité parentale 212
III - Le rôle structurant des transformations de l'espace local 216
A / « Erano tempi pesanti » : un irénisme paradoxal ? 216
B / (Dé)natalité et mobilité à plusieurs 218
C / La désaffection des cours intérieures en tant qu'arènes de sociabilités enfantines 220
D / Une confiance affaiblie dans les « yeux de la rue » 222
1. Du charcutier au kebab : les transformations de l'offre commerciale locale 222
2. « Une avalanche d'étrangers » 228

TROISIÈME PARTIE : FACTEURS DE DIFFÉRENCIATION DE L'ENCADREMENT PARENTAL 235

CHAPITRE VI - MANIÈRES D'ENCADRER : LA DIFFÉRENCIATION SOCIALE DE L'ENCADREMENT PARENTAL ET SES PRINCIPES 237

I - Logiques éducatives et conditions d'exercice de l'encadrement 239

A / Le poids des conditions matérielles 239

1. Chaperonnage rémunéré et chaperonnage par les aînés 240

2. Une centralité à géométrie variable du domicile dans les sociabilités enfantines 241

B / Emploi du temps et maîtrise des fréquentations des enfants 244

1. Une supervision attentive des liens amicaux 244

2. « Agendas de ministres » et fréquentation résiduelle des espaces communs 247

C / Préparer à la ville 250

D / Exhibition de biens et présentation de soi dans les espaces publics 257

1. Des dépenses populaires visibles 258

2. Ni vus ni connus ? La quête de discrétion des parents favorisés 259

II - La traduction spatiale de l'action éducative 263

A / Le rapport aux espaces ouverts à tous et à l'espace local 263

1. Confiance dans les médias et définition des risques encourus par les enfants 264

2. Conceptions parentales de la surveillance des espaces publics 266

3. Rapport instrumental et rapport d'appropriation à la rue 269

4. Ancrage local et délocalisation des pratiques urbaines 273

B / Le poids des choix scolaires 275

1. La diversité des choix scolaires des parents 275

2. Choix scolaires et socialisation urbaine 278

III - Trois manières d'encadrer 282

A / Capital social et différenciation des pratiques 282

1. Trajectoires résidentielles et rapport à l'espace local 282

2. Effets de pairs et alignement des pratiques 284

B / Typologie des formes d'exercice de l'encadrement 287

1. L'encadrement protecteur 287

2. L'encadrement préparateur 288

3. L'encadrement stratège 289

CHAPITRE VII - ENCADREMENT PARENTAL ET DIMENSION DE GENRE : OUVRIR LA BOÎTE NOIRE DES PEURS FÉMININES 295

I - Les filles de la compétence à la vulnérabilité 297

A / Représentations genrées de l'aptitude à la mobilité autonome des enfants 297

B / Représentations genrées de l'exposition du corps des enfants dans les espaces publics 302

1. L'association de l'emploi de la force aux garçons 303

2. Des agressions « d'un autre ordre » : peur sexuée et vulnérabilité des filles 306

II - La rue, « fief des mâles » *309*
A / Des arènes de sollicitations masculines et hétéronormées 310
B / Le poids de l'expérience des mères, principaux agents de la socialisation urbaine 314
III - Des pratiques d'encadrement différenciées *321*
A / « Comment se conduire dans les lieux publics » (pour elle) 321
B / Le contrôle parental de l'habillement 323
C / La tombée de la nuit comme entrave à la mobilité des filles 329
CHAPITRE VIII - LE RÔLE STRUCTURANT DU CONTEXTE SOCIO-SPATIAL DE RÉSIDENCE 339
I - Encadrement parental et mixité socio-spatiale *340*
A / Craintes et bénéfices associés au type de contexte urbain étudié 341
1. La mixité redoutée 341
2. La mixité comme valeur et comme ressource 345
B / Les effets de la mixité sur l'encadrement parental 351
1. Une attention renforcée pour la présentation de soi des enfants des catégories moyennes-supérieures 352
2. Mixité sociale et convergence des pratiques 353
II - Encadrement parental et sociétés urbaines *356*
A / Monza-Padova, un miroir du welfare à la milanaise 356
1. Des femmes pressées 357
2. Les causes structurelles de l'organisation familiale de l'encadrement 358
3. Le patronage paroissial comme substitut à l'action publique ? 362
B / Le tri social par l'école dans le 19e arrondissement 365
C / Des principes distincts de construction des peurs féminines ? 370
1. La centralité de la figure du prédateur étranger à Milan 370
2. La territorialisation des peurs féminines à Paris 373

CONCLUSION GÉNÉRALE 381

ENCADREMENT PARENTAL, SOCIALISATION ET REPRODUCTION SOCIALE 383
I - Un processus de socialisation ordinaire *384*
II - Les principes de différenciation de l'encadrement parental *389*
III - Encadrement parental et (re)production de l'ordre social *392*
IV - Contexte local et comparaison *396*

BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES 401

BIBLIOGRAPHIE 403
ANNEXE N° 1 - PORTRAIT SOCIOLOGIQUE DES ENQUÊTÉS 429
ANNEXE N° 2 - PROFIL DES ENQUÊTÉS 433
ANNEXE N° 3 - GUIDE D'ENTRETIEN EN FRANÇAIS 461
ANNEXE N° 4 - GUIDE D'ENTRETIEN EN ITALIEN 465
ANNEXE N° 5 - LISTE DES ARTICLES DE PRESSE CITÉS 469

Liste des tableaux

TABLEAU N° 1 –LA PUBLICITÉ D'UN ESPACE AU PRISME DU CONTRÔLE DE SON ACCÈS 41
TABLEAU N° 2 - PROFIL SOCIO-PROFESSIONNEL DES HABITANTS DU QUADRILATÈRE VILLETTE-BELLEVILLE (2008) 120
TABLEAU N° 3 - STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT DANS LE QUADRILATÈRE VILLETTE-BELLEVILLE (1999) 121
TABLEAU N° 4 - TAUX D'ÉTRANGERS DANS LE QUADRILATÈRE VILLETTE-BELLEVILLE (1999 ET 2008)..... 122
TABLEAU N° 5 - TAUX D'ÉTRANGERS DANS LE TRIANGLE MONZA-PADOVA (1991, 2001 ET 2008)..... 124
TABLEAU N° 6 - ÉQUIVALENCES DE NIVEAU SCOLAIRE THÉORIQUE EN FRANCE ET EN ITALIE (6-15 ANS) 128
TABLEAU N° 7 - ÂGE DES ENFANTS DES ENQUÊTÉS..... 128
TABLEAU N° 8 - DURÉE DES ENTRETIENS RÉALISÉS (MINUTES)..... 129
TABLEAU N° 9 - MODES D'ENTRÉE EN CONTACT AVEC LES ENQUÊTÉS..... 132
TABLEAU N° 10 - LIEU DE RÉALISATION DES ENTRETIENS 133
TABLEAU N° 11 - MODALITÉ DE RÉALISATION DU TRAJET POUR L'ÉCOLE (VILLETTE-BELLEVILLE) 179
TABLEAU N° 12 - LOCALISATION DE L'ENFANCE DES ENQUÊTÉS..... 195
TABLEAU N° 13 - ANNÉE DU DIXIÈME ANNIVERSAIRE DES ENQUÊTÉS 195
TABLEAU N° 14 - SEXE DES ENQUÊTÉS 429
TABLEAU N° 15 - STRUCTURE DES MÉNAGES DES ENQUÊTÉS..... 430
TABLEAU N° 16 - CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES ENQUÊTÉS (CSP AGRÉGÉES EN 8 POSTES)..... 430
TABLEAU N° 17 - NIVEAU DE DIPLÔME DES ENQUÊTÉS 431
TABLEAU N° 18 - STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT DES ENQUÊTÉS 432
TABLEAU N° 19 - ORIGINE NATIONALE DES ENQUÊTÉS..... 432

Liste des cartes

CARTE N° 1 - LE QUADRILATÈRE VILLETTE-BELLEVILLE 105
CARTE N° 2 - SITUATION DU TERRAIN D'ENQUÊTE DANS PARIS 106
CARTE N° 3 - LE TRIANGLE MONZA-PADOVA 107
CARTE N° 4 - SITUATION DU TERRAIN D'ENQUÊTE DANS MILAN 108

Liste des encadrés

ENCADRÉ N° 1 – *CONCERTED CULTIVATION* ET *NATURAL GROWTH* : LE MODÈLE D'ANNETTE LAREAU 79
ENCADRÉ N° 2 – BRÈVE HISTOIRE DU PARCO TROTTER..... 158
ENCADRÉ N° 3 – VIA PADOVA AU PRISME INQUIÉTANT DES DISCOURS PUBLICS 342

Table des illustrations

PHOTO N° 1 - LE BASSIN DE LA VILLETTE AUJOURD'HUI 111
PHOTO N° 2 - VILLA AU BORD DE LA MARTESANA..... 115
PHOTO N° 3 - MAISONS OUVRIÈRES DE LA MOUZAÏA ET TOURS DE LA PLACE DES FÊTES..... 118
PHOTO N° 4 - MAISONS INDIVIDUELLES, VIA BASSANO DEL GRAPPA..... 123
PHOTO N° 5 – IMMEUBLES CARACTÉRISTIQUES DE LA CONSTRUCTION MASSIVE DES ANNÉES 1950-60, VIALE MONZA..... 123
PHOTO N° 6 – DEUX « PAVILLONS » DE L'ÉCOLE SITUÉE DANS L'ENCEINTE DU PARCO TROTTER..... 159
PHOTO N° 7 – LA « CHAMBRE DES DÉCOUVERTES » DU PARCO TROTTER..... 160
PHOTO N° 8 – SUR LE QUAI DE LA LOIRE, UN ESPACE PROTÉGÉ POUR LES PLUS JEUNES 164
PHOTO N° 9 – SALON DE COIFFURE, VIA PADOVA 225
PHOTO N° 10 – ÉPICERIE, VIA PADOVA 225

Introduction générale

Ce que tous les parents disent ? La socialisation urbaine au prisme de l'encadrement parental

L'autre jour il y a un SDF qui était installé rue Manin, et il était vraiment installé parce qu'il avait son lit, etc. Et il a donné un bonbon à mon fils, qui lui a dit bonjour en passant. C'était vraiment gentil, donc je n'ai pas osé dire à mon gamin : « Ben non, tu ne prends pas le bonbon », alors que normalement je devrais lui dire ça : « On ne prend pas de bonbon de la part de quelqu'un qu'on ne connaît pas », etc. D'ailleurs ma belle-fille qui était avec moi m'a fait la réflexion : « Mais t'aurais pas dû le prendre ! »

Brigitte, Paris

« On ne prend pas de bonbon de la part de quelqu'un qu'on ne connaît pas » : rares sont ceux qui n'ont jamais entendu ou donné cette consigne, ou l'une de ses déclinaisons, dans la France et l'Italie[1] contemporaines. Ne pas parler aux inconnus, ne pas les suivre et surtout ne rien accepter d'eux, autant de recommandations qui occupent une place centrale dans l'esprit des parents au moment où leurs enfants commencent à se déplacer sans eux ; cela de manière d'autant plus prononcée en milieu urbain que la ville est le royaume des inconnus[2]. Oublier sa progéniture dans un lieu public est une pratique qui n'y est guère valorisée, et peut même susciter le scandale lorsque le fautif se trouve être une personnalité publique[3]. Le fait qu'un garçon de quatre ans prenne le bus seul a dans cet esprit été jugé digne de l'intérêt des lecteurs du prestigieux quotidien milanais *Corriere della Sera*, et surtout signalé aux services sociaux de la ville ainsi qu'à son tribunal pour mineurs[4]. Dans un tel contexte, la réponse d'un père italien à l'une de nos questions exprime – moins bien toutefois que son ton incrédule – la perplexité qu'a parfois suscité le thème de l'enquête restituée dans le présent mémoire : « Mais enfin, les recommandations que l'on fait toujours aux enfants[5] ! ». Ce travail serait dans cette

[1] En version italienne : « Non accettare caramelle dagli sconosciuti ».
[2] LOFLAND Lyn, *A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space*, Basic Books, 1973, New York, 223 p.
[3] Ainsi que le montre l'exemple du Premier ministre britannique David Cameron, qui oublia sa fille alors âgée de huit ans dans un pub. Voir *Repubblica*, 11 juin 2012, « Cameron dimentica la figlia in un pub. La stampa inglese scatenata sul premier ».
[4] *Corriere della Sera*, 8 juillet 2012, « A 4 anni esce di casa e sale su un autobus. Due vigilesse lo riportano a casa ».
[5] « Ma, le solite raccomandazioni che si fanno comunque ai bambini ! » [Notre traduction].

perspective consacré à une évidence, à « ce que tous les parents disent », et qu'il ne serait pour cette raison guère intéressant d'interroger.

L'étude de la façon dont les parents encadrent la présence de leurs enfants dans les espaces publics présente de fait de prime abord un caractère trivial, tant ces pratiques font partie de l'expérience quotidienne de nombreux parents, mais également de l'expérience passée de tous ceux qui, bien que n'élevant pas et n'ayant jamais élevé d'enfant(s), en ont eux-mêmes été un. En somme, de tous. La sociologie s'accommode heureusement fort bien de la trivialité apparente et il s'agit dans cette thèse de prendre au sérieux cette évidence largement partagée, que le titre de cette introduction – qui est aussi celui de la thèse – permet d'interroger à double titre en jouant sur la polysémie du terme « tous ». La question posée se décline ainsi en deux ensembles d'interrogations : d'une part, *que* disent donc les parents à leurs enfants au moment où ceux-ci deviennent progressivement autonomes dans la ville ? De l'autre, *tous* les parents disent-ils la même chose ?

Voici introduits de manière sommaire les deux grands enjeux de la thèse : constituer une contribution empirique à l'étude du processus de socialisation urbaine, jusqu'ici peu étudié en tant que tel, et mettre au jour la différenciation de ce processus et ses principes. Une telle démarche permet d'aborder plusieurs thèmes centraux de la recherche sociologique, depuis une perspective originale et complémentaire des nombreux travaux disponibles sur la ségrégation résidentielle et scolaire[6]. Tout d'abord, le rapport à l'altérité sociale et l'existence de dynamiques ségrégatives au niveau micro : en théorie non ségrégés, les espaces publics constituent de fait une entrée remarquable pour observer la mise à distance ou le rapprochement d'individus ou de groupes sociaux. Ensuite, la transmission de normes de comportement et de compétences, qui participe à la (re)production d'inégalités entre enfants. Enfin, le rôle joué par le contexte local dans le processus de socialisation urbaine, dont

[6] Voir par exemple BRUN Jacques et RHEIN Catherine (dir.), *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, L'Harmattan, 1994, Paris, 258 p. ; MASSEY Douglas et DENTON Nancy, *American apartheid*, Descartes & Cie, 1995 (éd. or. 1993), Paris, 383 p. ; FELOUZIS Georges, LIOT Françoise et PERROTON Joëlle, *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Seuil, 2005, Paris, 236 p. ; PRETECEILLE Edmond, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés Contemporaines*, n° 62, 2006, p. 69-93 ; OBERTI Marco, *L'école dans la ville. Ségrégation-mixité-carte scolaire*, Presses de Sciences Po, 2007, Paris, 302 p. ; ZANTEN (van) Agnès, *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, 2009, Presses Universitaires de France, 283 p.

l'hypothèse du caractère situé a sous-tendu le choix d'une approche comparée et d'un type d'espace spécifique.

I - Penser la socialisation urbaine et sa différenciation

Une précédente recherche sur les modalités de coprésence des supporters de l'équipe de football du Paris-Saint-Germain et des habitants du quartier du Parc des Princes[7] nous avait conduit à relever que les pratiques d'évitement mises en œuvre par les résidants s'appuyaient très peu sur leur propre expérience des interactions avec les supporters, dans l'ensemble pacifique[8]. S'il nous était apparu contre-intuitif, le constat selon lequel les pratiques d'évitement n'entretiennent qu'un lien ténu avec l'expérience des interactions, ou pour le dire autrement le constat de la faiblesse du lien entre victimation et appréhension, a de longue date été formulé par les sociologues et criminologues qui se sont intéressés au sentiment d'insécurité : la peur du crime ne correspond pas à l'expérience de la violence[9].

Cette thèse se donne pour objectif de dépasser ce constat en interrogeant de façon plus précise l'existence d'un processus de socialisation à la ville, c'est-à-dire à la fois aux usages des espaces publics et à la mise à distance ou au côtoiement des populations qui les fréquentent. Comme d'autres chercheurs ont étudié la socialisation corporelle ou scolaire, il s'agit d'y interroger la *socialisation urbaine*, définie de manière volontairement lâche[10] comme l'*ensemble des processus qui façonnent le rapport à la ville des individus*. À l'image de la sociologie politique et de la science politique, qui ne se sont intéressées que tardivement à la

---

[7] Dans lequel se trouve le stade où le Paris-Saint-Germain dispute les rencontres où il « reçoit » ses adversaires.

[8] RIVIERE Clément, *"Ici c'est Paris !". Les supporters du Paris-Saint-Germain et les riverains du Parc des Princes : éléments d'étude d'une co-présence périodique en milieu urbain*. Mémoire pour l'obtention du Master de recherche en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris, 2007, 132 p.

[9] Pour une synthèse de l'argument voir LAGRANGE Hugues, « La peur à la recherche du crime », *Déviance et Société*, vol. 17, n° 4, 1993, p. 385-417

[10] Et en nous inspirant de la définition générale de la socialisation proposée par Muriel Darmon : « La socialisation, c'est donc en ce sens l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit – on dira aussi "formé", "modelé", "façonné", "fabriqué", "conditionné" – par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours desquels l'individu acquiert – "apprend", "intériorise", "incorpore", "intègre" – des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement. La définition la plus simple de la socialisation que nous pouvons proposer, et qui va nous servir de fil directeur pour parcourir théories et enquêtes empiriques, est donc la suivante : "façon dont la société forme et transforme les individus" ». In DARMON Muriel, *La socialisation*, Armand Colin, 2006, Paris, p. 6

socialisation politique des enfants[11], les sociologues ont jusqu'ici fait preuve d'un d'intérêt relatif pour le processus de socialisation des enfants à la vie urbaine, et en particulier pour le rôle qu'y jouent leurs parents. Mais au-delà du cas des seuls enfants, ce processus semble de manière plus générale constituer un impensé de l'approche empirique des processus de socialisation, et le concept n'a à notre connaissance que rarement été mobilisé en tant que tel[12].

Comme le relève Lyn Lofland, les habitants des villes sont pourtant dès leur plus jeune âge « bombardés d'instructions[13] » relatives à leurs déplacements. Julia Nevarez le montre bien à partir d'une étude des usages de Central Park : « Les parents apprennent à leurs enfants à donner la main pour traverser la rue, à ne pas parler à des inconnus, à considérer leur corps comme privé, à ne pas garder de secrets vis-à-vis de leurs parents. Ils racontent à leurs enfants que les filles sont vulnérables et les garçons forts, ils leur donnent la consigne d'utiliser le numéro 800 pour envoyer des messages au beeper de leurs parents en cas d'urgence et à utiliser le mot de passe secret pour identifier ceux qui sont inconnus de la famille et des amis[14] ». Mais si sa clairvoyance théorique conduit Lofland à considérer l'existence de ce processus de socialisation à la vie urbaine comme évidente (*familiar stuff*) et à faire le choix d'en « assumer l'existence », la faible connaissance empirique dont nous disposons sur ce processus tend bien plutôt à l'ériger en l'une des *regiones incognitae* des espaces publics qu'elle-même invite à explorer[15].

Ce manque d'intérêt de la recherche pour le processus de socialisation urbaine des enfants contraste avec l'enjeu de connaissance qu'il représente : Thomas Berger et Peter Luckmann ont depuis longtemps montré l'importance de la socialisation enfantine, ou « socialisation

---

[11] Voir notamment THROSSELL Katharine, « Tous les enfants de ma classe votent Ségolène », *Agora Débats/Jeunesses*, n° 51, 2009, p. 65-78

[12] C'est par exemple le cas dans un ouvrage de Michel Kokoreff, mais celui-ci ne l'y emploie qu'à une seule reprise et sans l'expliciter : « ces sous-groupes, issus des mêmes fratries, de même origine, socialisés dans les mêmes établissements scolaires, cohabitent dans l'espace des quartiers. Ce qu'ils partagent, c'est une *socialisation urbaine* » (souligné par nous). Voir KOKOREFF Michel, *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Payot, 2003, Paris, p. 105

[13] LOFLAND, *op. cit.*

[14] NEVAREZ Julia, « Aux confins de Central Park et de Harlem. Trajets, regards et formes urbaines », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 83-84, 1999, p. 148-154

[15] LOFLAND Lyn, *The Public Realm. Exploring the City's Quintessential Social Territory*, Aldine De Gruyter, 1998, New York, 305 p.

primaire », à l'échelle de l'ensemble du processus de socialisation d'un individu[16]. Alors que la fréquentation des rues représente une contrainte quasiment incontournable en milieu urbain, comment les parents enseignent-ils à leurs enfants « comment se comporter dans les lieux publics[17] » ? Comment s'opère la transmission de compétences d'interaction et de mobilité, mais aussi la sensibilisation aux normes de comportement qui les sous-tendent ? Il s'agit alors de considérer la socialisation dans une perspective assez proche de la définition qu'Émile Durkheim donne de l'éducation dans *Les règles de la méthode sociologique*, « effort continu pour imposer à l'enfant des manières de voir, de sentir et d'agir auxquelles il ne serait pas spontanément arrivé [18] » : la contrainte laisse progressivement place à des habitudes incorporées.

Ainsi que le signale à juste titre Muriel Darmon, les deux termes ne sont toutefois pas équivalents, « le processus de socialisation ne se limit(ant) pas aux pratiques éducatives, c'est-à-dire aux actions explicitement et spécifiquement entreprises par leurs parents dans le but d'élever leurs enfants d'une certaine manière[19] ». La socialisation est un processus polymorphe, capable de s'actualiser « par entraînement ou pratique directe[20] » aussi bien que de manière plus diffuse : il est donc tout autant impossible de restreindre l'analyse aux pratiques à visée explicitement éducative que nécessaire de s'efforcer de prendre en compte « les composantes et les effets inconscients du processus[21] ».

Il est par ailleurs raisonnable de faire l'hypothèse que les modalités de la socialisation urbaine diffèrent en fonction des propriétés sociales des individus : approcher empiriquement ce processus implique dès lors d'en interroger la différenciation et de tâcher d'en distinguer les

---

[16] Ce dernier étant défini comme « l'installation consistante et complète d'un individu à l'intérieur du monde objectif d'une société ou d'un secteur de celle-ci ». Voir BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2006 (éd. or. 1966), Paris, p. 225

[17] GOFFMAN Erving, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Economica, 2013 (éd. or. 1963), Paris, 306 p.

[18] DURKHEIM Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Presses Universitaires de France, 1992, (1re éd. 1895), Paris, 149 p.

[19] DARMON, *op. cit.*, p. 12

[20] LAHIRE Bernard, « Prédispositions naturelles ou dispositions sociales ? Quelques raisons de résister à la naturalisation de l'esprit », in *L'esprit sociologique*, La Découverte, 2007 (1re éd. 2005), Paris, p. 261-307

[21] DARMON, *op. cit.*, p. 12

principes. De récentes recherches sur les pratiques éducatives[22] invitent en particulier à étudier le rôle joué par le sexe des enfants et par les propriétés sociales des parents, que le prisme de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants permet d'appréhender empiriquement.

II - Le prisme de l'encadrement parental

À l'articulation de la sociologie urbaine et de la sociologie des pratiques éducatives, cette thèse aborde le processus de socialisation urbaine par le biais de l'étude du rôle régulateur que jouent les parents dans celui-ci au moment de l'enfance. Poursuivant la rencontre de l'éducation et de l'urbain en sociologie[23], elle s'intéresse au volet urbain du « travail parental », concept forgé par Jean-Hugues Déchaux pour envisager « l'ensemble des activités réalisées dans le cadre familial par des adultes en situation de parents en charge d'enfant(s)[24] ». Un tel volet correspond à l'*ensemble des pratiques parentales visant à encadrer les pratiques urbaines des enfants*, définies comme leurs *déplacements et activités au sein des espaces publics urbains*. L'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants est dans cette perspective envisagé en tant que travail de supervision et d'accompagnement quotidien, mais aussi du point de vue des représentations qui le sous-tendent. La répétition du label « encadrement parental des pratiques urbaines des enfants » s'avérant passablement pesante, on écrira tout au long de la thèse « encadrement parental » pour y faire référence.

Un tel prisme ne propose nécessairement qu'un point de vue partiel sur le processus de socialisation urbaine, pour trois raisons principales. Tout d'abord car il met la focale sur les enfants, alors que l'on sait que « la socialisation n'est jamais totale ni terminée[25] ». L'encadrement parental ne constitue en outre que l'une des facettes du processus de

---

[22] Voir notamment LAREAU Annette, *Unequal Childhoods. Class, Race, and Family Life*, University of California Press, 2003, Berkeley et Los Angeles, 331 p. et LE PAPE Marie-Clémence, *La famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris, 2009, 582 p.
[23] À ce sujet, se référer notamment au second chapitre de OBERTI, *op. cit.*
[24] DECHAUX Jean-Hugues, « Travail parental et parenté : parlons-nous de la même chose ? », *Informations sociales*, n° 154, 2009, p. 14-20
[25] BERGER et LUCKMANN, *op. cit.*, p. 235

socialisation urbaine des enfants, dont les arènes sont plurielles et en concurrence au sein et en dehors du cadre familial. Comme l'observe Bernard Lahire, « entre la famille, l'école, les groupes de pairs, les multiples institutions culturelles, les médias, etc., qu'ils sont souvent amenés à fréquenter, les enfants de nos formations sociales sont de plus en plus confrontés à des situations hétérogènes, concurrentes et parfois même en contradiction les unes avec les autres du point de vue des principes de socialisation qu'elles développent[26] ». D'autres instances que les parents participent ainsi sans aucun doute à la socialisation urbaine des enfants, à l'image de l'école à qui il arrive de délivrer un « permis piéton » aux élèves, ou des pairs enfantins dont on connaît le rôle actif (et contraignant[27]) dans les processus de socialisation enfantine et adolescente[28]. Enfin, il convient de garder à l'esprit qu'il s'agit d'une « grande illusion » que de considérer que « le savoir demeure inchangé dans le processus de transmission de l'émetteur vers le récepteur[29] », en l'espèce des parents vers leurs enfants.

Ces limites de l'approche du processus de socialisation urbaine par le prisme de l'encadrement parental invitent toutefois davantage à la multiplication d'enquêtes empiriques construites autour d'entrées complémentaires qu'à la discussion de son apport heuristique. D'ailleurs, si les parents constituent le point d'entrée de l'analyse, le rôle joué par d'autres *instances* et *agents*[30] de la socialisation urbaine, tels que les pairs enfantins et parentaux ou l'institution scolaire, sera également abordé de manière indirecte.

D'autre part, si le processus de socialisation d'un individu ne s'achève pas avec l'enfance, et si d'autres instances de socialisation se trouvent en concurrence avec l'action éducative des parents, la socialisation enfantine et le rôle que jouent les parents n'en demeure pas moins central, ainsi que l'illustre un passage célèbre de *La construction sociale de la réalité*[31] : « On

---

[26] LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Armand Colin, 2001, Paris, 392 p.
[27] DARMON, *op. cit.*
[28] Voir notamment DELALANDE Julie, *La cour de récréation. Pour une anthropologie de l'enfance*, Presses Universitaires de Rennes, 2001, Rennes, 278 p. et PASQUIER Dominique, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, 2005, Paris, 180 p.
[29] LAHIRE, art. cit.
[30] Pour une description fine du rôle joué par différents « agents » au sein d'une même « instance » de socialisation (en l'occurrence l'école), voir DARMON Muriel, « La socialisation, entre famille et école. Observation d'une classe de première année de maternelle », *Sociétés & Représentations*, 2001, n° 11, p. 515-538
[31] BERGER ET LUCKMANN, *op. cit.*, p. 231

doit se tirer d'affaire avec les parents que le destin nous a envoyés. Ce désavantage injuste inhérent à l'enfance entraîne la conséquence évidente que, bien que l'enfant ne soit pas seulement passif au cours de la socialisation, c'est néanmoins l'adulte qui établit les règles du jeu. L'enfant peut jouer le jeu avec enthousiasme ou résister obstinément. Mais il n'existe pas d'autre jeu, hélas ». Le prisme de l'encadrement parental présente par ailleurs l'intérêt de permettre une approche compréhensive de l'expérience des parents en tant qu'agents de la socialisation urbaine, à travers l'interrogation de leurs pratiques et des représentations qui les sous-tendent : une telle démarche permet d'approcher leur perception des risques auxquels les enfants sont exposés, mais aussi l'effort (ou l'absence d'effort) de transmission de compétences et de normes de comportement. Il s'agit en ce sens de contribuer à l'analyse de la socialisation « au plus près des divers processus qui la composent[32] ».

III - Les apports attendus de la démarche engagée

Ainsi que nous le montrerons dans le cadre d'une revue des travaux consacrés aux pratiques urbaines des enfants par la recherche en sciences sociales, le rôle de régulation des parents, qui ressort pourtant implicitement de la plupart d'entre eux, n'a été que relativement peu étudié de manière spécifique en dehors des précieux travaux de la géographe britannique Gill Valentine[33]. Une telle perspective apparaît pourtant susceptible de produire des éléments de réponse à plusieurs questionnements partiellement imbriqués.

A / L'encadrement parental comme analyseur pratique du rapport à l'enfance et aux espaces publics

Dans la lignée des travaux de Philippe Ariès, qui s'est en partie appuyé sur l'étude de l'évolution de la présence des plus jeunes dans les espaces communs pour retracer l'apparition d'un « sentiment de l'enfance[34] », ou de Spencer Cahill, qui a interrogé le statut des enfants à

---

[32] DARMON, *op. cit.*, p. 10

[33] Voir notamment VALENTINE Gill, « "Oh yes I can". "Oh no you can't": children and parents' understandings of kids' competence to negotiate public space safely », *Antipode*, vol. 29, n° 1, 1997, p. 65-89 et VALENTINE Gill, « "My son is a bit dizzy". "My wife is a bit soft": gender, children, and cultures of parenting », *Gender, place and culture*, vol. 4, n° 1, 1997, p. 37-62

[34] ARIES Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Seuil, 1973 (1re éd. 1960), Paris, 316 p.

partir d'une ethnographie de la régulation de leur présence dans les espaces publics de plusieurs villes du nord-est des États-Unis par des adultes inconnus[35], l'encadrement parental sera mobilisé en tant qu'analyseur pratique des représentations sociales contemporaines de l'enfance. Il sera dans le même temps considéré comme un révélateur du rapport entretenu par les adultes eux-mêmes aux espaces publics, à la fois du point de vue des normes de comportement qu'il convient d'y respecter et du rapport qu'ils entretiennent à la mixité sociale.

Cette thèse aspire donc à constituer à la fois une contribution empirique à l'étude du thème classique de la spécificité des rapports sociaux dans les espaces publics urbains[36], mais aussi à celle d'un thème central de la sociologie urbaine française, celui des interactions entre proximité spatiale et distance sociale. À l'image des grands ensembles étudiés par Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire dans les années 1960, les espaces publics ont de fait pour caractéristique de « faire cohabiter des catégories qui, d'ordinaire, ne voisinent que dans les statistiques[37] », caractéristique qui les érige en analyseurs pratiques du rapport à la mixité et à l'altérité sociale.

B / Encadrement parental, différenciation des expériences enfantines et (re)production de l'ordre social

L'approche empirique de l'encadrement parental est par ailleurs susceptible de constituer une contribution importante à une réflexion émergeante dans les sciences sociales françaises[38], l'étude de la « différenciation sociale des enfants et des enfances », abordée en tant que « processus concret, lié à des conditions objectives d'existence qui ne sont pas identiques d'une zone à l'autre de l'espace social[39] ». Dans quelle mesure en est-il partie prenante, et selon quelles modalités ? Pratique structurée, l'encadrement parental doit en effet également être

---

[35] CAHILL Spencer, « Childhood and public life: reaffirming biographical divisions », *Social Problems*, vol. 37, n° 3, 1990, p. 390-402

[36] On pense ici notamment à SIMMEL Georg, « Métropoles et mentalité » (éd. or. 1903), in GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004 (1re éd. 1979), Paris, p. 61-77

[37] CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, p. 3-33

[38] Voir en particulier : LIGNIER Wilfried, LOMBA Cédric et RENAHY Nicolas, « La différenciation sociale des enfants », *Politix*, n° 99, 2012, p. 9-21

[39] POLITIX, « Éditorial », *Politix*, n° 99, 2012, p. 5-8

envisagé en tant que pratique structurante, ce qui pourrait permettre d'apporter des éléments de réponse au questionnement construit par Vincent Kaufmann autour de la façon dont la « motilité », c'est-à-dire la « manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage », est acquise par les individus au sein du cadre familial[40]. En les socialisant à la fréquentation de certains types d'espaces plutôt qu'à d'autres, mais aussi à des manières spécifiques de se comporter au sein de ces espaces, l'encadrement parental participe sans doute du processus de construction du « sens social des enfants[41] », contribuant à façonner leur perception des hiérarchies urbaines et sociales et à différencier leurs manières de se projeter dans l'espace urbain. On s'intéressera notamment à ce que l'étude empirique de l'encadrement parental peut permettre de comprendre des processus de construction de l'association entre espaces publics urbains, féminité et danger[42] : dans quelle mesure participe-t-il des processus d'incorporation du genre d'une part, de différenciation genrée du rapport à la ville de l'autre ? Cette approche de la construction du rapport aux espaces publics conduit à insister avec Muriel Darmon sur le fait que les différences entre expériences de socialisation familiale ne sont pas de « simples variations d'une famille à l'autre, mais le terreau de véritables inégalités[43] », perspective dans laquelle les effets de la différenciation de l'encadrement parental seront envisagés.

L'étude de l'encadrement parental ne permet toutefois pas seulement d'interroger la (re)production de l'ordre social du point de vue de la transmission différenciée de compétences et de représentations. Ne peut-on en effet également envisager son rôle structurant sur les sociabilités ordinaires des enfants ? Les parents seront dans cette perspective également considérés du point de vue du rôle qu'ils jouent dans le processus de « tri » des populations en milieu urbain : à l'image des agents immobiliers, ce sont des « acteurs qui engagent, dans leurs décisions, des perceptions sociales (discriminatoires ou non)[44] ». Il s'agira dès lors de nous

---

[40] KAUFMANN Vincent et WIDMER Éric, « L'acquisition de la motilité au sein des familles. État de la question et hypothèses de recherche », *Espaces et Sociétés*, n° 120-121, 2005, p. 199-217

[41] ZARCA Bernard, « Le sens social des enfants », *Sociétés Contemporaines*, n° 36, 1999, p. 67-101

[42] Voir notamment LIEBER Marylène, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, 2008, Paris, 324 p.

[43] DARMON, *op. cit.*, p. 23

[44] GRAFMEYER Yves, « Regards sociologiques sur la ségrégation », in BRUN Jacques et RHEIN Catherine (dir.), *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, L'Harmattan, 1994, Paris, p. 85-117

intéresser à la façon dont l'encadrement parental contribue à la fabrique quotidienne de la ségrégation urbaine, envisagée comme *l'inégale distribution des groupes sociaux dans l'espace urbain et l'ensemble des processus et des actions qui conduisent à leur séparation*.

C / Le caractère situé du processus de socialisation urbaine

Enfin, si le processus de socialisation urbaine des enfants est situé dans l'espace social, il l'est également dans l'espace urbain, ces deux dimensions étant bien entendu partiellement imbriquées. Alors que la recherche sur les choix scolaires a bien montré que les pratiques éducatives sont mises en œuvre dans des contextes locaux qui les structurent en partie[45], tous les espaces publics ne se ressemblent pas du point de vue des populations qui les fréquentent et de la densité des interactions qui s'y déroulent[46].

On sait par exemple que la conception et l'occupation des espaces ouverts à tous contribuent à distinguer les « villes américaines » des « villes européennes », l'existence d'espaces publics étendus et densément fréquentés dans les sociétés urbaines européennes s'expliquant notamment par l'importance de la propriété foncière publique, l'organisation en services publics d'un certain nombre d'activités et une longue tradition d'urbanisme[47]. Tandis que certains ont souligné l' « attachement très fort des sociétés européennes à la ville[48] », considérée comme le berceau de la démocratie et dans laquelle les espaces publics sont particulièrement valorisés, Richard Sennett observe dans l'histoire des villes (nord)américaines un « lien étroit » entre développement économique, « neutralisation de l'espace » et tendance au retrait de leurs habitants dans la sphère privée[49]. À l'échelle plus fine d'un même pays ou d'une même aire métropolitaine[50], le type d'espace de résidence participe à la différenciation

---

[45] Voir notamment ZANTEN (van), *op. cit.*

[46] PLAN URBAIN, *Espaces publics*, La Documentation Française, 1988, Paris, 131 p.

[47] HÄUSSERMANN Hartmut et HAILA Anna, « The European City: a conceptual framework and normative project », in KAZEPOV Yuri (ed.), *Cities of Europe: Changing Contexts, Local Arrangements, and the Challenge to Social Cohesion*, Blackwell, 2005, Malden (MA), p. 43-63

[48] JAILLET Marie-Christine, « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ? », *Esprit*, n° 258, 1999, p. 145-167

[49] SENNETT Richard, *La conscience de l'œil. Urbanisme et société*, Verdier, 2009 (éd. or. 1990), Lagrasse, 404 p.

[50] Voir respectivement PERETTI-WATEL Patrick, « L'inscription du sentiment d'insécurité dans le tissu urbain », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 39, 2000, p. 201-221 et ZAUBERMAN Renée, ROBERT

du sentiment d'insécurité. Un intérêt particulier sera donc accordé au rôle joué dans le processus de socialisation urbaine par le contexte socio-spatial dans lequel celui-ci se déroule, en tâchant d'articuler les échelles locale, métropolitaine et nationale. Alors que la forte variation de la présence des enfants dans les espaces publics sur le continent européen[51] invite à penser la structuration par les contextes locaux et nationaux de l'encadrement parental, il s'agira notamment d'interroger le rôle joué par les systèmes éducatifs et d'État-providence.

Un troisième apport attendu de la thèse consiste dans cette perspective à produire des éléments de connaissance sur la façon dont le contexte socio-spatial dans lequel il prend place structure le processus de socialisation urbaine. C'est à cette fin qu'a été mise en œuvre une approche localisée et comparée de l'encadrement parental, à travers le double choix méthodologique de terrains d'enquêtes caractérisés par l'hétérogénéité sociale et culturelle de la composition de leur population, situés dans deux « sociétés locales[52] » qui appartiennent à deux contextes nationaux distincts, Paris et Milan. Une telle « stratégie d'enquête[53] » permet d'inscrire les pratiques mises en œuvre par les parents dans un type d'espace spécifique et dans une certaine mesure de contrôler le rôle joué par l'espace local dans leur différenciation, tout en interrogeant celui qu'il tient dans leur structuration par l'intermédiaire de la formulation d'hypothèses comparatives (relatives notamment à l'existence de contrastes dans l'organisation de la vie familiale et à un cadrage distinct du fait migratoire dans les discours publics).

* * *

Alors que l'institution scolaire a largement retenu l'attention des sociologues du fait du rôle qu'elle joue dans la reproduction des positions sociales, ce travail aspire à constituer une contribution originale et complémentaire en déplaçant la focale sur une composante moins étudiée de l'action éducative des parents. Il espère également enrichir la discussion des

---

Philippe, NEVANEN Sophie et BON David, « Victimation et insécurité en Île-de-France. Une analyse géosociale », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 1, 2013, p. 111-153

[51] VERCESI Monica, *La mobilità autonoma dei bambini tra ricerca e interventi sul territorio*, Franco Angeli, 2008, Milan, 220 p.

[52] BAGNASCO Arnaldo, *Società fuori squadra. Come cambia l'organizzazione sociale*, Il Mulino, 2003, Bologne, 159 p.

[53] VIGOUR Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, La Découverte, 2005, Paris, 335 p.

recherches menées sur les dynamiques ségrégatives en milieu urbain, interrogées par le truchement de l'étude de *pratiques urbaines ordinaires*, perspective inspirée par l'approche des pratiques d'écriture « ordinaires » mise en œuvre par Bernard Lahire[54].

Afin de tenter d'apporter des réponses à ces interrogations, la réflexion s'organisera en trois temps. Dans une première partie, il s'agira tout d'abord d'exposer le cadre théorique dans lequel l'objet de recherche a été construit, et le choix d'une approche compréhensive par entretiens qui en a découlé (**chapitre I**). Une revue de la littérature consacrée aux pratiques urbaines des enfants conduira à en exposer les principaux résultats, qui fondent en partie le choix d'une approche comparée en contexte de mixité sociale (**chapitre II**). Les terrains d'enquête seront ensuite présentés du point de vue des nombreux traits communs qu'ils présentent, et le déroulement de l'enquête de terrain restitué (**chapitre III**).

La deuxième partie de la thèse propose une approche compréhensive de l'exercice de l'encadrement parental, articulée autour d'une analyse des étapes de la prise d'autonomie urbaine des enfants (**chapitre IV**), mais aussi des évolutions perçues par les parents au regard de leur propre expérience enfantine (**chapitre V**).

Une troisième et dernière partie s'attache enfin à informer la différenciation de l'encadrement parental, en interrogeant de manière plus précise le rôle joué dans celle-ci par les propriétés sociales des parents (**chapitre VI**), le sexe des enfants (**chapitre VII**) et le contexte socio-spatial de la socialisation urbaine (**chapitre VIII**).

[54] LAHIRE Bernard, « Logiques pratiques : le "faire" et le "dire sur le faire" », in *L'esprit sociologique*, La Découverte, 2007 (1re éd. 2005), Paris, p. 141-160

Première partie : Du projet théorique à l'enquête de terrain

Chapitre I - Le projet d'une sociologie de l'anticipation des circonstances

Quand il eût joué un certain temps, il se releva brusquement et s'habilla des seuls vêtements européens qu'il possédait : un vieux pantalon militaire et un gros chandail ; mais il prit sous le bras la paire de sandales achetées dans le Mellah : il ne les enfilerait qu'au centre de la ville, loin des risques d'agression qui le guettaient dans les rues de son quartier.

Paul Bowles, *La maison de l'araignée*

L'encadrement parental a été défini en introduction comme l'ensemble des pratiques mises en œuvre par les parents afin d'encadrer les pratiques urbaines de leurs enfants, c'est-à-dire les déplacements et les activités de ces derniers dans les espaces publics urbains. Mais qu'entend-on ici au juste par « espaces publics urbains » ? En partant d'une réflexion relative au caractère ambivalent de l'expérience de la fréquentation de ces espaces ouverts à tous, ce premier chapitre est consacré à la présentation d'un projet théorique qui dépasse le cadre du présent mémoire, mais éclaire la genèse de l'objet construit pour celui-ci.

Le travail de définition des « espaces publics » conduit en effet à mettre en lumière la tension consubstantielle à l'expérience de la fréquentation de ces arènes simultanées de sociabilité et d'exposition à l'imprévu, qui se trouve encore amplifiée en milieu urbain par l'extrême diversité des interactants potentiels. Les comportements humains au sein des espaces publics urbains ont d'ailleurs retenu l'attention des sociologues de longue date : la spécificité des rapports sociaux dans la grande ville, en particulier dans ses espaces communs, correspond dans une certaine mesure à un thème classique de la discipline. Ayant inspiré nombre de travaux ethnographiques, la « sociologie des circonstances » d'Erving Goffman représente en particulier une contribution de premier ordre à l'approche de ces comportements.

En nous appuyant sur la distinction opérée par Michel de Certeau entre « tactique » et « stratégie », nous voudrions montrer dans ce chapitre que l'ensemble de ces travaux se sont principalement intéressés à la dimension *tactique* des pratiques urbaines, qui recèlent pourtant aussi une dimension *stratégique*. À partir du constat de l'existence de pratiques d'anticipation

de la coprésence dans les espaces publics, il s'agit de construire un cadre d'analyse qui intègre cette dimension stratégique et permette d'interroger les modalités de passage du dedans au dehors en milieu urbain, et notamment la façon dont les citadins se représentent la coprésence dans les espaces ouverts à tous. L'approche compréhensive de l'encadrement parental est apparue comme une entrée méthodologique particulièrement adéquate à cette fin.

I - L'ambivalence de l'expérience des espaces publics urbains

Par *espaces publics*, nous désignerons tout au long de la thèse les *lieux publics et accessibles à tous, principalement le réseau viaire, les places et les parcs*, auxquels nous ajouterons les *transports en commun*. Bien que l'accès à ces derniers soit en théorie payant, la nécessité de la mobilité en contexte métropolitain rend leur inclusion indispensable, l'expérience de la promiscuité consubstantielle à leur usage constituant l'une des principales caractéristiques de la vie urbaine moderne[1]. Cette définition exposée, nous commencerons par opérer un bref retour sur la polysémie du concept d'« espace public ». Nous nous intéresserons ensuite au caractère ambivalent de l'expérience de la fréquentation des espaces ouverts à tous : ce dernier se trouve amplifié en milieu urbain dans la mesure où ils y présentent la spécificité d'être peuplés d'inconnus.

A / Un concept polysémique

Souligner la polysémie du concept d'« espace public », habilement capturée par le titre d'une livraison de la *Revue Urbanisme*[2], relève du passage obligé pour toute réflexion portant sur les caractéristiques sociologiques des espaces publics urbains[3]. Alors que cette expression est alternativement voire simultanément convoquée pour désigner l'espace immatériel de la confrontation des idées et l'espace physique en libre accès, l'association du singulier à la

[1] SIMMEL Georg, « Excursus sur la sociologie des sens » (éd. or. 1908), in SIMMEL Georg, *Sociologie*, Presses Universitaires de France, 1992, Paris, p. 629-644
[2] *Revue Urbanisme*, « Espace(s) public(s) », n° 346, 2006, 98 p.
[3] Voir notamment JOSEPH Isaac, *La ville sans qualités*, L'Aube, 1998, La Tour d'Aigues, 209 p.

sphère de la confrontation des opinions et celle du pluriel aux *espaces physiques ouverts à tous* permet de distinguer clairement ces deux acceptions[4].

Au singulier, c'est-à-dire dans sa « définition politique[5] », l'espace public est celui du débat, de la confrontation des idées et opinions privées « que la publicité s'efforce de rendre publiques[6] ». Dans cette perspective, les conditions de production et de circulation de l'information, l'existence d'une « opinion publique » et sa mesure ou encore les processus de diffusion et de transformation de catégories discursives dans le débat public constituent autant d'objets de recherche possibles[7]. Dans sa célèbre thèse de doctorat, Jürgen Habermas s'est par exemple intéressé au développement contemporain du capitalisme marchand et d'une sphère autonome située à l'articulation des existences individuelles et de l'État, permettant aux points de vue privés d'accéder à la publicité[8].

C'est donc par souci de précision que seul le pluriel est employé dans cette thèse pour désigner les espaces physiques ouverts à tous, mais aussi pour tenter de conjurer les postures normatives qui découlent souvent de cette polysémie[9]. Progressivement devenue d'usage courant en France, la mobilisation de la terminologie d'espace(s) public(s) pour désigner les espaces physiques ouverts à tous n'y est toutefois que d'apparition relativement récente : bien que déjà présente dans quelques travaux de sociologues dès les années 1960, c'est à la fin des années des années 1970 qu'elle s'impose dans le milieu des aménageurs et des urbanistes, dans un contexte de « crise » de la « pensée sur la ville » où élus et professionnels élargissent leur

---

[4] PAQUOT Thierry, *L'espace public*, La Découverte, 2009, Paris, 125 p.
[5] JOSEPH, *op. cit.*
[6] PAQUOT, *op. cit*.
[7] Voir par exemple : BOURDIEU Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », in BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Minuit, 2002 (1re éd. 1984), Paris, p. 222-235 ; FARGE Arlette, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Seuil, 1992, Paris, 317 p. ; BLONDIAUX Loïc, « Ce que les sondages font à l'opinion publique », *Politix*, vol. 10, n° 37, 1997, p. 117-136 ; MACE Éric, *Les imaginaires médiatiques. Une sociologie postcritique des médias*, Amsterdam, 2006, Paris, 167 p.
[8] HABERMAS Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1978, Paris, 324 p.
[9] CLAVAL Paul, « Clisthène, Habermas, Rawls et la privatisation de la ville », in GHORRA-GOBIN Cynthia (dir.), *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, L'Harmattan, 2001, Paris, p. 23-31. Une abondante littérature interroge ainsi la façon dont l'« espace public » physique *doit* être aménagé, et les rapports sociaux qui *doivent* y être encouragés : voir par exemple WARD THOMPSON Catharine, « Urban open space in the 21st century », *Landscape and urban planning*, n° 60, 2002, p. 59-72 ou LANDAUER Paul, *L'architecte, la ville et la sécurité*, Presses Universitaires de France, 2009, Paris, 101 p.

conception de l'habitat et accordent une attention croissante à la valorisation des espaces communs[10]. Mais la genèse de l'emploi de la catégorie d'espaces publics pour désigner des espaces physiques n'est que d'un intérêt relatif au regard de la mise en avant de leur caractéristique essentielle : l'accessibilité.

B / L'accessibilité comme propriété fondatrice des espaces publics

Un consensus s'est établi autour de la définition sociologique des espaces publics pour considérer l'accessibilité comme leur propriété fondatrice[11] : étroitement lié au statut légal de propriété d'un espace, le contrôle de son accès constitue dans cette perspective le meilleur paramètre d'évaluation de sa publicité.

Le fait que leur degré d'accessibilité établit le caractère plus ou moins public des espaces conduit dans un premier temps à opposer les espaces publics au domicile, et plus largement aux « territoires résidentiels[12] ». L'insistance sur la « convivialité élective » dans la définition du domicile que proposent Michel de Certeau et Luce Giard dans *L'invention du quotidien* est à ce titre éclairante : par opposition à la rue, « l'espace privé est cette ville idéale dont tous les passants auraient visage d'aimés[13] ». Cette caractérisation en miroir des espaces privés par la sélection de ceux qui sont autorisés à les fréquenter rend nécessaire de distinguer les espaces formellement ouverts à tous, mais appartenant à un propriétaire qui peut exercer un droit de sélection des usagers : un espace dont le statut légal relève de la propriété privée peut de fait être accessible à un large nombre d'usagers, comme dans le cas des centres commerciaux. Ces « espaces privés ouverts au public[14] » contribuent comme l'indique Guénola Capron au

---

[10] PLAN URBAIN, *Espaces publics*, La Documentation Française, 1988, Paris, 131 p. Voir également LANDAU Bernard, « Espaces publics urbains : refonder une discipline », in GHORRA-GOBIN, *op. cit.*, p. 67-75

[11] Voir notamment GOFFMAN Erving, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Economica, 2013 (éd. or. 1963), Paris, 306 p. ; LOFLAND Lyn, *A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space*, Basic Books, 1973, New York, 223 p. ; LOFLAND Lyn, *The Public Realm. Exploring the City's Quintessential Social Territory*, Aldine De Gruyter, 1998, New York, 305 p.

[12] JOSEPH, *op. cit.*

[13] CERTEAU (de) Michel et GIARD Luce, « Espaces privés », in CERTEAU (de) Michel, GIARD Luce et MAYOL Pierre, *L'invention du quotidien. 2. Habiter, cuisiner*, Gallimard, 1994 (1re éd. 1980), Paris, p. 205-210

[14] GHORRA-GOBIN Cynthia, « Los Angeles. Réinventer les espaces publics », *Revue Urbanisme*, n° 346, 2006, p. 50-53

« brouillage des catégories de public et de privé[15] », dans la mesure où le contrôle de leur accès y est formellement lâche, ce qui conduit à un « effacement des seuils » et à une forme de « publicisation » d'espaces privés. Il semble dès lors approprié de penser le caractère public des espaces le long d'un *continuum* considérant les conditions de contrôle de l'accès qui y prévalent, du plus discrétionnaire (dans le cas du domicile) au plus ouvert (dans le cas de la rue).

Tableau n° 1 –La publicité d'un espace au prisme du contrôle de son accès

Espaces privés	Espaces privés ouverts au public	Espaces publics à usage encadré	Espaces publics
Domicile	Payants (parc d'attractions) Gratuits (centre commercial)	Jardin public	Rue

Leur accessibilité confère à l'expérience de la fréquentation des espaces publics un caractère ambivalent : « contrainte d'usage » selon la formule d'Isaac Joseph [16], elle expose simultanément aux menaces extérieures et à des expériences et des rencontres valorisées. L'expérience quotidienne des homosexuels dans les grandes villes occidentales contemporaines illustre efficacement ce caractère ambivalent, dans la mesure où si les espaces publics correspondent pour eux à des espaces de rencontres et d'expression de soi, ils demeurent largement hétéronormés et peuvent à l'occasion s'avérer dangereux ou tout du moins être perçus comme inquiétants[17]. Ils constituent de fait dans le même temps des arènes de sociabilité et de mise en danger de soi et d'autrui : cette imprévisibilité revêt les pratiques urbaines d'une tension spécifique, cristallisation de la *serendipity* – le fait de découvrir une chose alors qu'on en cherchait une autre – qui fait d'après Ulf Hannerz l'« essence de

[15] CAPRON Guénola, « Les centres commerciaux à Buenos Aires. Les nouveaux espaces publics de la ville de la fin du XXe siècle », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 78, 1997, p. 55-63
[16] JOSEPH, *op. cit.*
[17] VALENTINE Gill et SKELTON Tracey, « Finding oneself, losing oneself: the lesbian and gay "scene" as a paradoxical place », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 27, n° 4, 2003, p. 849-866 ; LEROY Stéphane, « "Bats-toi ma sœur". Appropriation de l'espace public urbain et contestation de la norme par les homosexuels », *Métropoles*, n° 8, 2010, mis en ligne le 07 mars 2011, consulté le 5 novembre 2013. URL : http://metropoles.revues.org/4367

l'urbain[18] ». Cette tension se trouve en effet renforcée en milieu urbain par l'expérience quotidienne du côtoiement d'inconnus.

C / Les espaces publics urbains : un « monde d'étrangers »

Au caractère polysémique du concept d'espace public se superpose une difficulté induite par l'existence d'espaces physiques ouverts à tous au sein mais aussi en dehors des villes, comme le rappelle à juste titre Jean-Pierre Augustin en s'appuyant sur l'exemple des plages et des sentiers de randonnée[19]. Mais les espaces publics urbains présentent une caractéristique spécifique, celle d'accentuer l'intensité de l'expérience du côtoiement d'inconnus. Alors que le seuil du nombre d'habitants qui permet de considérer qu'un regroupement d'être humains constitue une « ville » est délicat à définir[20], comme en témoigne sa variation dans la statistique publique selon les pays[21], cette caractéristique a d'ailleurs conduit plusieurs auteurs dont Lyn Lofland à considérer que la ville se définit sociologiquement comme un « monde d'étrangers[22] ». Comme celle-ci le rappelle, « dans un monde urbain, en cours d'urbanisation et de plus en plus peuplé, cet état des choses est attendu et toléré, bien que plus ou moins apprécié. Mais pour un grand nombre d'autres humains – certains vivants, d'autres morts depuis longtemps – cet état des choses semblerait très particulier[23] ». Dans l'histoire de l'humanité, l'expérience urbaine de la coprésence avec des inconnus est de fait loin d'être la norme : bandes, tribus ou villages partagent une « caractéristique cruciale », l'absence d'anonymat. « Leurs habitants naissaient et grandissaient, devenaient adultes et se mariaient, se reproduisaient, vieillissaient et mouraient presque toujours exclusivement entourés de gens qu'ils connaissaient. L'arrivée d'un étranger ou d'un groupe d'étrangers dans ces petites enclaves de relations personnelles était (et dans certaines parties du monde est toujours) un

---

[18] HANNERZ Ulf, *Explorer la ville*, Minuit, 1983 (éd. or. 1980), Paris, 418 p.
[19] AUGUSTIN Jean-Pierre, « Par les chemins et les plages », *Revue Urbanisme*, n° 346, 2006, p. 46-49
[20] Voir notamment PAHL Raymond, *Patterns of Urban Life*, Longmans, 1970, Londres, 152 p.
[21] FIJALKOW Yankel, *Sociologie des villes*, La Découverte, 2007 (1re éd. 2001), Paris, 125 p.
[22] LOFLAND, *A World of Strangers*, *op. cit.* Voir également JACOBS Jane, *The Death and Life of Great American Cities. The Failure of Town Planning*, Random House, 1961, New York, 459 p.
[23] « In an urban, urbanizing and increasingly crowded world, this state of affairs is expected and tolerated, if not always appreciated. But to large numbers of other humans – some now living, most long deceased - this state of affairs would appear very peculiar indeed » [Notre traduction].

évènement remarquable[24] ». Le récit du « voyage dans l'intérieur de l'Afrique » effectué par l'écossais Mungo Park à la fin du XVIIIe siècle offre ainsi un remarquable exemple de la diversité des réactions suscitées par l'irruption d'un étranger au sein de groupes humains peu coutumiers de ce type d'expérience[25].

Ce qui distingue les espaces publics urbains est donc l'« inattention civile aux étrangers » qui y prévaut. La ville correspond dans cette perspective à une forme d'organisation sociale spécifique, dans la mesure où l'expérience du côtoiement d'étrangers, définis en tant qu'individus « personnellement inconnus », n'y est pas l'exception mais la règle[26]. Le renforcement de l'imprévisibilité consubstantielle à l'expérience des espaces publics qui en découle permet de mieux saisir pourquoi l'étude des comportements humains au sein des espaces publics urbains correspond dans une certaine mesure à un thème classique de l'analyse sociologique.

II - Les comportements humains dans les espaces publics urbains, thème classique de l'analyse sociologique

L'intérêt des sociologues pour les comportements humains dans les espaces publics urbains remonte à la période d'institutionnalisation de la discipline, dans un contexte de réflexion plus large sur les conséquences de l'urbanisation et du passage de formes de solidarité traditionnelles à des systèmes plus complexes d'interdépendance. Les érigeant en analyseurs de l'organisation sociale, Erving Goffman a dans un second temps considérablement affiné la connaissance des comportements en public, son cadre d'analyse suscitant de nombreux travaux d'ethnographes.

---

[24] « Their peoples were born and reared, they reached adulthood and married, propagated, grew old and died, surrounded always and almost exclusively by persons who were known to them. The arrival of a stranger or group of strangers in these little enclaves of personal knowing was (and in some parts of the world still is) a truly remarkable and momentous event » [Notre traduction].
[25] PARK Mungo, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, La Découverte, 2009 (éd. or. 1799), Paris, 364 p.
[26] LOFLAND, *op. cit.*

A / Des formes d'interactions spécifiques à la grande ville

Dans un contexte d'urbanisation sans précédent, Émile Durkheim et surtout Georg Simmel observent au tournant du XXe siècle que la vie métropolitaine naissante présente des caractéristiques qui lui sont propres. Durkheim relève ainsi avec intérêt dans *De la division du travail social* le contraste entre la vie des petites cités, où « toute tentative d'indépendance est un scandale public », et celle des grandes villes où « l'individu est beaucoup plus affranchi du joug collectif[27] » : « à mesure que les sociétés deviennent plus vastes et surtout plus condensées, une vie psychique d'un genre nouveau apparaît. Les diversités individuelles, d'abord perdues et confondues dans la masse des similitudes sociales, s'en dégagent, prennent du relief et se multiplient[28] ». La perte d'autorité et d'influence des traditions dans les grandes villes retiennent en particulier son attention.

Georg Simmel approfondit cette réflexion dix ans plus tard dans *Die Großstadt und das Geistesleben* (traduit en français sous le titre *Métropoles et mentalité*[29]), texte concis qui fait écho aux questions centrales de la thèse de Durkheim[30]. Il y souligne le rôle « inestimable » joué par les grandes villes dans le « développement de la vie psychique », opposant le « caractère intellectualiste du psychisme citadin » à la prépondérance de la sensibilité et des rapports affectifs en dehors de celles-ci. Tandis que dans la cité antique l'individu se voit « réprimé dans sa vie privée pour une foule de choses », la spécialisation croissante des tâches rend « possibles et nécessaires » des gains de liberté de mouvement et d'initiative pour les individus. C'est par « l'*intensification de la stimulation nerveuse*[31], qui résulte du changement rapide et ininterrompu des stimuli externes et internes » que se caractérise selon Simmel « le type de l'individualité des grandes villes ». L'emprise de l'économie monétaire y exerce une

---

[27] DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, 2007 (1re éd. 1893), Paris, p. 284
[28] *Ibidem*, p. 339
[29] SIMMEL Georg, « Métropoles et mentalité » (éd. or. 1903), in GRAFMEYER et JOSEPH, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004 (1re éd. 1979), Paris, p. 61-77
[30] « Comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? Comment peut-il être à la fois plus personnel et plus solidaire ? ». Voir DURKHEIM, *op. cit.*, Préface à la première édition.
[31] Souligné par l'auteur.

influence marquée sur les relations sociales, l'« individualité des personnes » sur laquelle se fondent les relations affectives ayant été balayée par l'interchangeabilité des individus.

Le génie de Simmel consiste alors à montrer en quoi ce repli sur soi du citadin constitue une « protection subjective contre la violence de la grande ville », forme nouvelle et remarquable d'interaction sociale. Cette « configuration de la plus haute impersonnalité » s'avère de fait dans le même temps « hautement personnelle », l'« attitude blasée » propre à la grande ville constituant une « manifestation psychique » *sui generis*. Simmel fait valoir que la « posture mentale » des habitants des grandes villes, qu'il dénomme « réserve », leur permet de survivre au cœur d'un foisonnement de sollicitations et de rencontres hétéroclites : « Si, aux contacts extérieurs incessants avec une multitude d'hommes, devaient répondre autant de réactions internes, comme dans la petite ville où l'on connaît presque chaque personne rencontrée et où l'on a avec chacune un rapport positif, on serait complètement atomisé et l'on tomberait dans une disposition mentale inimaginable ». Cette prégnance d'une posture attentiste dans l'espace urbain et le « droit à la méfiance » qu'exercent ses habitants les oppose aux habitants d'unités de vie de taille plus réduite, qui les trouvent souvent « froids et sans cœur ». La « réserve » dont parle Simmel ne préjuge pourtant pas des qualités morales des habitants des villes, constituant bien plutôt une nécessité pour le fonctionnement quotidien de celles-ci, en produisant « des distances et des écarts » sans lesquels ce mode de vie serait impensable. Cette posture est présentée par Simmel comme une condition de possibilité du mode de vie métropolitain : « ce qui y paraît immédiatement dissociation n'est en réalité qu'une de ses formes élémentaires de socialisation ».

Ce thème sera développé au cours des décennies suivantes par les sociologues de l'université de Chicago, et notamment par Louis Wirth, qui se propose d'actualiser les réflexions développées par Simmel dans un essai publié en 1938[32]. Pour Wirth, l'indifférence et l'attitude blasée des citadins doivent ainsi être envisagées « comme des dispositifs d'immunisation contre les revendications personnelles et les attentes de la part des autres ». Toutefois, si la

[32] WIRTH Louis, « Le phénomène urbain comme mode de vie » (éd. or. 1938), in GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004 (1re éd. 1979), Paris, p. 255-281

sociologie est redevable envers Simmel et ses lecteurs de Chicago de leurs réflexions relatives au caractère spécifique des interactions et des formes de sociabilité en milieu urbain, un de leurs héritiers a contribué de manière significative à en raffiner l'approche.

B / Les normes sociales au prisme des interactions : la « sociologie des circonstances » d'Erving Goffman

Grande semble avoir été l'influence de la lecture de Durkheim – et en particulier des *Formes élémentaires de la vie religieuse*[33] – sur la conception que Goffman se fait des interactions de face-à-face. On retiendra ici qu'il entendait explorer « certaines des façons dont, dans notre monde urbain et séculier, la personne se voit impartir une espèce de sacralité qui se manifeste et se confirme au travers d'actes symboliques[34] », relevant notamment le déclin dans la société états-unienne de son époque des « rituels adressés aux représentants d'entités surnaturelles » tandis que subsistent « de courts rituels qu'un individu accomplit pour et envers un autre[35] ». Dans le sillage de Durkheim, qui envisageait l'individualisme comme un mouvement historique par lequel « l'individu devient l'objet d'une sorte de religion[36] », Goffman observe que les hommes sont désormais des « objets sacrés[37] », « sujets aux affronts et aux profanations », et dont il convient de préserver la « face » qu'ils revendiquent afin de ne pas mettre en péril l'interaction.

Bien qu'elle ne soit pas toujours présentée d'abord en ces termes, son œuvre a constitué une contribution d'envergure à l'étude des rapports sociaux en milieu urbain. Les rituels qu'il décrit régissent en effet un ordre de circulation des individus : Goffman fait par exemple remarquer qu'une certaine « foi morale » s'observe aux points stratégiques des systèmes de circulation, « foi dans le fait que tous les autres savent ce qu'il faut faire et le font[38] ». Basé sur la confiance réciproque et assuré par la « coordination volontaire des actions », un ordre de circulation

---

[33] DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses Universitaires de France, 2008 (1re éd. 1912), Paris, 647 p.
[34] GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Minuit, 1974 (éd. or. 1967), Paris, p. 43
[35] GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Minuit, 1973 (éd. or. 1971), Paris, 371 p.
[36] DURKHEIM, *De la division du travail social*, *op. cit.*
[37] GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, *op. cit.*
[38] GOFFMAN, *Les relations en public*, *op. cit.*, p. 28

apparaît. Dans *Les relations en public*, il enrichit par ailleurs la description simmelienne de la « réserve » en montrant non sans humour que l'« inattention polie » que se manifestent les usagers des espaces publics n'est que façade, ceux-ci se tenant prêts à réagir à toute modification de la situation : « L'idée que chacun est seul dans la foule, atome anonyme, est une vérité littéraire, mais ce n'est pas la vérité des scènes de rue réelles. Solitaire, l'individu peut l'être, mais aussi pourvu de parades toutes prêtes qu'un sourd-muet dans une réception[39] ». À tout moment disponibles pour entrer en interaction, les individus prennent soin de surveiller leur environnement afin de ne pas être pris au dépourvu : c'est dans cette perspective que Goffman insiste sur la fonction de réassurance jouée par les « petites civilités de la vie quotidienne », « système d'avertissement anticipé ». S'inspirant explicitement de travaux d'éthologues, il reprend à son compte le concept de « parade d'intentions » (*intention display*) pour décrire les actions qui visent à rendre prédictible la conduite d'un individu : tous se livrent en effet à une activité permanente de « balayage visuel » de leur environnement, afin de prévenir le danger et de coordonner les déplacements. La menace latente d'« offenses territoriales » le conduit alors à distinguer « deux modes fondamentaux de l'activité des individus » : les « affaires en cours » et l'« alarme », potentiellement déclenchée par une activité diffuse de vigilance.

Un premier apport des travaux de Goffman repose donc sur la mise au jour de l'existence de normes d'ordonnancement de la coprésence, « fin réseau d'obligations qui assurent l'ordre de la circulation et du mêlement des participants[40] ». Les comportements en public représentent dans cette perspective une forme de conversation muette entre les citadins, l'« inattention civile » couplée à la disponibilité vis-à-vis de l'ordre rituel permettant de préserver la circulation, tout en correspondant à une forme permanente d'exercice de la vigilance des individus. Mais Goffman ne s'est pas intéressé aux interactions de face-à-face à des seules fins descriptives : s'il juge que les comportements en public sont un « domaine important de la vie sociale[41] » c'est parce qu'ils constituent à ses yeux autant d'analyseurs pratiques des normes qui régissent l'« organisation sociale ». C'est bel et bien celle-ci qui constitue en dernière

[39] *Ibidem*, p. 136
[40] *Ibidem*, p. 334
[41] GOFFMAN, *Comment se conduire dans les lieux publics*, *op. cit.*

analyse le « thème central » de son projet d'une « sociologie des circonstances[42] », dans le cadre duquel l'étude des sanctions permet de mieux comprendre la structure sociale : « De même que nos prisons sont remplies de ceux qui transgressent l'ordre légal, de même nos asiles le sont-ils, en grande partie, de ceux qui agissent de façon incorrecte[43] ». Cette approche des interactions ordinaires du point de vue de leurs présupposés normatifs[44] lui permet de mettre au jour l'existence d'expériences spécifiques à des groupes, comme dans le cas des femmes dont il montre la position structurellement distincte de celle des hommes dans les espaces publics[45].

C / Quelques exemples d'héritiers empiristes

L'une des principales critiques – ou tout du moins l'une des plus récurrentes – adressées à Goffman au sujet de son approche des comportements en public est d'ordre méthodologique : celui-ci reconnaît du reste dans la préface des *Relations en public* les limites de l'« observation naturaliste non systématique » à laquelle il a principalement recours. Toutefois, de nombreux chercheurs se sont emparés du cadre goffmanien pour étudier de manière plus empirique les modalités et les normes d'interaction au sein des espaces publics urbains. Non exhaustifs, les quelques exemples qui suivent suggèrent la façon dont l'étude des comportements humains au sein des espaces publics urbains s'est poursuivie au plus près du terrain au cours des deux dernières décennies.

En procédant à l'analyse de données filmiques recueillies par l'intermédiaire de caméras de vidéosurveillance, John Lee et Rodney Watson[46] ont notamment fait le constat de l'existence d'une sorte de « code de la route » informel respecté par les passants, qui ressemble pour une large part au code de la route automobile en vigueur ; de manière significative, les escaliers roulants se trouvent ainsi gravis plus rapidement sur des côtés opposés de l'escalier à Paris et à

---

[42] GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, *op. cit.*
[43] GOFFMAN, *Comment se conduire dans les lieux publics*, *op. cit.*, p. 208
[44] JOSEPH Isaac, *Erving Goffman et la microsociologie*, Presses Universitaires de France, 2003 (1re éd. 1998), Paris, 126 p.
[45] GOFFMAN Erving, *L'arrangement des sexes*, La Dispute, 2002 (éd. or. 1977), Paris, 116 p.
[46] LEE John et WATSON Rodney, « Regards et habitudes des passants. Les arrangements de visibilité de la locomotion », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, décembre 1992 – mars 1993, p. 100-109

Londres. Leur recherche montre l'activité permanente de prise d'information visuelle des passants, qui tendent à utiliser ceux qui les précédent comme des « éclaireurs » : les flux de mouvement des usagers de ces espaces apparaissent « extrêmement conventionnalisés et procéduralisés », validation empirique de l'existence des « arrangements de visibilité » décrits par Goffman.

Au tournant des années 2000, c'est par l'intermédiaire d'une enquête de terrain parmi les vendeurs de rue sénégalais de Times Square que Stéphane Tonnelat a observé le jeu qu'ils mènent au milieu de la foule afin de ne pas se faire arrêter et voir saisis leurs produits par la police de New York[47]. Il relève notamment une sorte d'accord informel relatif à la non-perturbation de l'ordre social local : le compromis est fragile, dans la mesure où il dépend de la capacité des vendeurs à évaluer ce qui est acceptable par la police, mais aussi par les piétons qui peuvent la solliciter à tout moment. Dans ces conditions, les vendeurs de rue mettent en œuvre un arsenal de pratiques visant à préserver une apparence « normale » des circonstances en vue de prévenir tout soupçon, preuve d'une connaissance et d'une maîtrise subtiles par les acteurs des paramètres d'interaction. Dans une perspective inversée, Patricia Paperman s'est intéressée aux modalités de gestion de leur visibilité par les agents de police dans les couloirs du métro parisien : en les rendant aisément reconnaissables par leurs cibles, leur uniforme constitue de fait une contrainte importante dans l'exercice quotidien de leur activité[48].

Enfin, Carole Gayet-Viaud s'est intéressée aux « conduites de la sociabilité ordinaire » dans les espaces publics parisiens en se plaçant explicitement sous le « patronage goffmanien[49] ». Il s'agissait avant toute chose pour elle d'interroger empiriquement la posture d'« indifférence civile » décrite par Goffman, qui consiste à prendre en compte autrui tout en l'assurant de l'absence de toute forme d'ingérence ou d'intrusion. Par l'intermédiaire de l'enquête

---

[47] TONNELAT Stéphane, « Keeping space public: Times Square (New York) and the Senegalese peddlers », *Cybergeo: European Journal of Geography*, article 367, mis en ligne le 09 mars 2007, consulté le 5 novembre 2013. URL : http://cybergeo.revues.org/4792

[48] PAPERMAN Patricia, « Surveillance underground: the uniform as an interaction device », *Ethnography*, n° 3, 2003, p. 397-419

[49] GAYET-VIAUD Carole, « Les jeunes et les péripéties de la civilité dans les espaces urbains. Entre maladresse et forfanterie, la vigilance catégorielle », in *Jeunes, dynamique identitaire et frontières culturelles*, UNICEF, 2008, Tunis, p. 84-96

ethnographique, elle questionne les « exigences de l'échange civil[50] » en s'intéressant en particulier aux « disputes de politesse[51] », c'est-à-dire aux moments où des inconnus se mettent à se formuler des reproches, tâchant de saisir comment s'opère le passage de l'indifférence à l'affrontement. Cette ethnographe a par ailleurs mis en lumière l'existence de processus d'identification de situations et de qualification d'autrui, notamment à travers l'étude du « travail de "typification" réciproque auquel se livrent continûment les individus[52] ». L'âge, élevé ou jeune, constitue notamment un « trait de typification particulièrement saillant ».

Produits dans le cadre de réflexions théoriques ou d'enquêtes de terrain localisées, l'ensemble des travaux qui viennent d'être présentés ont pour caractéristique commune de s'être intéressés aux comportements humains *au sein* des espaces publics. Comme nous allons le voir, il s'agit en ce sens de pratiques de type *tactique* : la section qui suit vise à montrer que les pratiques urbaines recèlent également une dimension *stratégique* et l'intérêt de prendre en considération cette dernière.

III - Pour une sociologie de l'anticipation des circonstances

En nous appuyant sur l'existence de pratiques d'anticipation de la coprésence dans les espaces publics et sur la distinction opérée par Michel de Certeau entre « tactique » et « stratégie », il s'agit désormais de mettre en lumière la dimension *stratégique* des pratiques urbaines. Cette opération nous a conduit à jeter les bases d'une *sociologie de l'anticipation des circonstances*, cadre d'analyse dans lequel s'inscrit l'objet d'études construit pour cette thèse.

---

[50] GAYET-VIAUD Carole, « La femme autonome et l'homme galant. Intransigeances du respect et acrobaties de l'égard dans la civilité urbaine », in JOUAN Marlène et LAUGIER Sandra (dir.), *Penser l'autonomie*, Presses Universitaires de France, 2009, Paris, p. 389-406

[51] GAYET-VIAUD Carole, « Les disputes de politesse dans l'espace urbain : quand la politesse tourne à la violence », in MOÏSE Claudine et SCHULTZ-ROMAIN Christina (dir.), *De l'impolitesse à la violence verbale*, L'Harmattan, 2008, Paris, p. 147-181

[52] GAYET-VIAUD Carole, « De l'innocuité sociale aux degrés d'humanité. Les types du petit-vieux et du bébé », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 100, 2006, p. 59-67

A / L'existence de pratiques d'anticipation de la coprésence au sein des espaces publics

Sans le formuler en ces termes, plusieurs travaux ont fait état de pratiques d'anticipation de la coprésence au sein des espaces publics. L'étude du rapport entretenu par les riverains du stade du Parc des Princes avec les supporters de l'équipe de football qui y dispute ses rencontres nous avait ainsi conduit à observer que la mise en œuvre de pratiques d'évitement de ces derniers constitue leur « ligne de conduite[53] » principale. Cette tendance nette à la restriction du champ des possibles en matières de rencontres se manifeste sous diverses formes les jours de match, de la fuite du quartier à l'enfermement chez soi en passant par le contrôle des allées et venues des enfants[54]. Mais ce type de pratiques anticipatrices ne se résume pas à l'évitement des supporters de football : Franck Sanselme a par exemple décrit la tendance au contournement des espaces concernés par la prostitution de rue par les habitants d'un quartier de Rennes[55] ; à la cité des Quatre-Mille de La Courneuve, David Lepoutre a relevé que les déplacements des enfants dans l'espace local peuvent être strictement encadrés depuis le domicile[56]. Dans *Ghetto urbain*, Didier Lapeyronnie fait état de pratiques d'évitement de certains espaces de la ville moyenne à la périphérie de laquelle se trouve le quartier pauvre qu'il étudie, régulièrement associés par les enquêtés à l'expression de remarques racistes humiliantes[57]. Enfin, Loïc Wacquant montre comment un niveau de violence particulièrement élevé invite les habitants du *South Side* de Chicago à se montrer prudents au moment d'en emprunter les rues : « Chacun prend soin d'éviter dans toute la mesure du possible les lieux publics tels que les parcs ou les stations de train ou de bus, afin de ne pas tenter le diable. Une

---

[53] GOFFMAN, *Les rites d'interaction, op. cit.*

[54] RIVIERE Clément, *"Ici c'est Paris !". Les supporters du Paris-Saint-Germain et les riverains du Parc des Princes : éléments d'étude d'une co-présence périodique en milieu urbain*. Mémoire pour l'obtention du Master de recherche en sociologie de Sciences Po, Institut d'Études Politiques de Paris, 2007, 132 p.

[55] SANSELME Franck, « Des riverains à l'épreuve de la prostitution. Fondements pratiques et symboliques de la morale publique », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 95, 1995, p. 111-117

[56] « Les parents Dialo – Guadeloupéens, le père est aide-soignant, la mère sans profession – élèvent leurs huit enfants, comme je l'apprendrai par la suite, en réduisant au strict minimum leurs contacts avec des autres adolescents du grand ensemble. Toutes leurs activités extérieures ont lieu en dehors des Quatre-Mille […]. Ils ne sortent dans les rues du quartier que pour les nécessités de déplacement. Ils ont même, pour certains, des itinéraires stratégiques pour revenir de l'école en croisant le moins de monde possible ». In LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, 1997, Paris, 459 p.

[57] LAPEYRONNIE Didier, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Robert Laffont, 2008, Paris, 624 p.

vigilance spéciale est exercée par tous quand approchent les fins et débuts de mois, périodes de danger accru puisque c'est le moment où les récipiendaires reçoivent leur chèque et injectent du liquide dans l'économie exsangue du quartier[58] ».

Parallèlement à ces quelques exemples issus de la recherche urbaine récente, c'est néanmoins sans aucun doute la littérature consacrée à l'expérience féminine des villes qui montre de la manière la plus efficace l'existence de pratiques anticipatrices. Nombre de travaux ont en effet mis au jour la spécificité de l'expérience urbaine des femmes, en particulier quand elles se déplacent seules. Leur vie publique se distingue notamment de celle des hommes du fait de l'expérience des *male-to-female street remarks*, ces commentaires évaluatifs plus ou moins flatteurs ou inquiétants qui conduisent les femmes à mettre en œuvre des pratiques d'évitement ou d'ignorance de ces sollicitations[59]. Parmi celles-ci figure l'évitement de lieux qui leur sont associées, illustration de l'anticipation de ces interactions non désirées. S'appuyant sur une enquête réalisée à Santa Fe (Nouveau-Mexique), Carol Gardner[60] a finement montré le travail de « préparation anticipatrice » (*anticipatory preparation*) qui accompagne l'expérience féminine des espaces publics, ainsi que la charge mentale associée à ce travail d'anticipation des sollicitations : elle restitue le large éventail des pratiques de présentation de soi mises en œuvre (les femmes qui sortent pouvant penser à revêtir des habits propices à la course ou à l'auto-défense, à porter une bague sans lien avec un engagement quelconque, voire à simuler des conversations), ainsi que d'évitement d'espaces, de recherche d'une escorte, ou encore d'auto-enfermement (chez soi ou dans certains espaces familiers). À Seattle, Mark Warr a lui aussi relevé des « différences substantielles » dans les précautions prises par les hommes et les femmes, ces dernières évitant en particulier plus souvent de sortir seules ou de fréquenter certains espaces[61].

En France, ce type d'approche a été répliqué à travers l'exploitation d'un volet de l'Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France (ENVEFF), spécifiquement consacré

---

[58] WACQUANT Loïc, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, La Découverte, 2007, Paris, 331 p.
[59] GARDNER Carol, « Passing by: street remarks, address rights, and the urban female », *Sociological Inquiry*, vol. 50, n° 3-4, 1980, p. 328-356
[60] GARDNER Carol, « Safe conduct: women, crime, and self in public places », *Social Problems*, vol. 37, n° 3, 1990, p. 311-328
[61] WARR Mark, « Fear or rape among urban women », *Social Problems*, vol. 32, n° 3, 1985, p. 238-250

aux précautions féminines dans les espaces publics. L'ENVEFF montre notamment que près de 40 % des femmes disent éviter de sortir seules la nuit, une part sensiblement équivalente d'entre elles réfléchissant dans le détail à l'itinéraire qu'elles vont emprunter avant de sortir[62]. Une campagne d'entretiens menée en parallèle auprès de femmes vivant en Île-de-France[63] informe leurs pratiques de « contournement du risque » : celles-ci peuvent consister à arriver systématiquement en retard pour ne jamais se trouver seule dans un lieu public, à prendre un taxi ou sa voiture personnelle pour ne pas rentrer seule chez soi, à ne pas emprunter le trajet le plus court lors d'un déplacement car on l'estime potentiellement plus périlleux ou encore à s'habiller en évitant les tenues jugées trop « sexy » ou peu propices à la course à pied. Dans un tout autre contexte, Amélie Le Renard montre que les jeunes citadines de Riyad tendent à percevoir leur ville comme un milieu hostile, où leur intégrité physique mais aussi leur réputation se trouvent exposées. La mise en œuvre de pratiques anticipatrices (de présentation de soi, mais aussi d'évitement d'espaces qui leur sont pourtant accessibles juridiquement) vise alors à la fois à prévenir les risques d'agression et les atteintes à l'honneur personnel et familial, liées au fait d'être surprise dans une tenue ou une situation jugée non appropriée, par exemple par les membres de la police religieuse[64].

Comme nous l'avons vu plus haut, les femmes ne sont toutefois pas les seules à mettre en œuvre des pratiques anticipatrices de la coprésence : citons pour donner un dernier exemple le cas des personnes âgées, dont on sait qu'elles tendent à considérer attentivement les trajets qu'elles empruntent, mais aussi les moments où elles s'exposent en se déplaçant[65]. Insistons par ailleurs sur le fait que ces pratiques ne sont pas seulement liées à la crainte d'une mauvaise rencontre, et qu'il ne saurait être ici question de réduire cette facette peu étudiée des pratiques urbaines aux pratiques d'évitement : on peut faire le choix d'emprunter un itinéraire plutôt qu'un autre car on y anticipe un spectacle agréable, à l'image d'artistes ou de sportifs se livrant

---

[62] CONDON Stéphanie, LIEBER Marylène et MAILLOCHON Florence, « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, vol. 46, n° 2, 2005, p. 265-294

[63] LIEBER Marylène, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, 2008, Paris, 324 p.

[64] LE RENARD Amélie, *Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite*, Dalloz, Nouvelle bibliothèque de thèses – Science Politique, 2011, Paris, 352 p.

[65] ROULLEAU-BERGER Laurence, *La rue, miroir des peurs et des solidarités*, Presses Universitaires de France, 2004, Paris, 128 p.

à leur activité. L'anticipation de la coprésence dans les espaces publics correspond ainsi à une *catégorie d'action*, qui peut concerner des pratiques de protection mais ne s'y résume pas. On pense notamment aux instruments qui permettent d'anticiper le passage des transports en commun comme les applications pour *smartphones*, outils par excellence du rapport stratégique aux espaces publics urbains.

B / Penser avec Michel de Certeau la dimension stratégique des pratiques urbaines

Le travail conceptuel de Michel de Certeau est particulièrement heuristique du point de vue de l'approche des pratiques urbaines, dans la mesure où il permet de distinguer les pratiques d'*adaptation* aux circonstances au sein des espaces publics et les pratiques d'*anticipation* de la coprésence. La distinction qu'il opère entre « tactiques » et « stratégies » dans le premier volume de *L'invention du quotidien*[66] permet en effet de montrer que les pratiques urbaines recèlent une dimension stratégique. On peut certes dans un premier temps considérer avec lui que la circulation est à l'image de nombreuses pratiques quotidiennes « de type tactique », dans la mesure où elle consiste avant tout en un jeu avec les évènements dans un contexte où ceux-ci ne sont pas tous maîtrisables. Mais la lecture de Michel de Certeau permet aussi d'observer que le rapport aux espaces publics revêt une dimension « stratégique », dans la mesure où leur pratique s'organise depuis un « lieu propre » qui sert de « base » à la gestion des relations avec autrui. Pour cet auteur, la stratégie est en effet « le calcul (ou la manipulation) des rapports de forces qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir ou de pouvoir (une entreprise, une armée, une cité, une institution scientifique) est isolable. Elle postule un lieu susceptible d'être circonscrit comme un propre et d'être la base d'où gérer les relations avec une extériorité de cibles ou de menaces[67] ». On pense ici en premier lieu au domicile, même si d'autres types de « bases », telles que le lieu de travail, peuvent être envisagées. Tandis que la « tactique » s'exprime dans les interactions ou dans leur évitement *au sein* des espaces publics (le lieu « de l'autre[68] »), les pratiques de *préparation* et d'*anticipation* de la coprésence relèvent ainsi en revanche d'un rapport de type stratégique aux espaces publics : ainsi que l'avait

---

[66] CERTEAU (de) Michel, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Gallimard, 1990 (1re éd. 1980), Paris, 349 p.
[67] *Ibidem*, p. 59
[68] *Ibidem*, p. 60

résumé Clausewitz, tactique (adaptation) et stratégie (anticipation) s'inscrivent dans des temporalités distinctes[69].

Repartons des précautions féminines pour donner de la chair à cette distinction entre pratiques urbaines de type « tactique » et « stratégique » : un état de vigilance permanente, l'affichage d'un « message de fermeture » ou l'activité de balayage visuel de son environnement représentent autant de pratiques de type « tactique ». À l'inverse, le fait que la tenue ne soit « jamais laissée au hasard[70] » la nuit, de prévoir de dormir chez des ami(e)s par peur de rentrer seule, ou encore d'éviter certains itinéraires ou espaces représentent autant de pratiques de type « stratégique ». Pour prendre un autre exemple, le fait qu'un citadin se mette à écouter de la musique pour éviter une situation d'interaction qu'il considère comme déplaisante (mendicité, personne(s) en état d'ivresse, etc.) dans les transports en commun (pratique de type tactique) ne dit pas la même chose de son rapport à l'urbain que le fait qu'il achète expressément un appareil à cet effet, qu'il veille à bien le prendre avec lui dès qu'il emprunte les transports en commun, voire qu'il n'emprunte plus du tout ces derniers (pratiques de type stratégique).

L'intérêt que présente cette distinction entre la dimension tactique et la dimension stratégique des pratiques urbaines est avant tout heuristique, dans la mesure où elle permet de définir de nouveaux objets d'étude. Alors qu'il s'agit dans le premier cas d'étudier des interactions *in situ*, il s'agit dans le second d'appréhender la façon dont des représentations des espaces publics urbains et des interactions qui s'y déroulent (et par là-même des groupes qui les fréquentent) en structurent la fréquentation. Cette seconde perspective nous semble mériter d'être davantage prise au sérieux, ce que nous nous proposons de faire par l'intermédiaire du projet d'une *sociologie de l'anticipation des circonstances*.

C / Pour une sociologie de l'anticipation des circonstances

Afin de prévenir tout malentendu, précisons d'emblée qu'il ne s'agit ici en aucun cas de postuler l'existence d'un acteur rationnel, qui s'adonnerait en permanence à des arbitrages

[69] CLAUSEWITZ (von) Carl, *De la guerre*, Payot & Rivages (éd. abrégée), 2006 (éd. or. 1831), Paris, 364 p.
[70] LIEBER, *op. cit.*

relatifs à sa pratique de la ville : on sait par exemple que le caractère routinier d'un certain nombre de pratiques de mobilité facilite l'organisation de la vie quotidienne[71]. Il ne s'agit dès lors pas d'adhérer *a priori* à un type de conception de l'action sociale, l'anticipation des conséquences d'une action pouvant s'effectuer de façon non intentionnelle[72], mais de tenter de définir les contours d'un objet d'études nouveau. En nous inspirant de la perspective adoptée par Bernard Lahire dans son travail sur les pratiques « ordinaires » d'écriture[73], l'objectif est ici de contribuer à la connaissance des rapports sociaux en milieu urbain à partir de l'étude de *pratiques urbaines ordinaires*.

Tandis que Goffman interroge les normes sociales par le biais de l'étude de la « circulation des êtres humains et l'organisation de leurs contacts sociaux dans des situations ordinaires[74] », il s'agit de s'intéresser au volet stratégique de pratiques urbaines plus ou moins conscientes. En référence à ses travaux, nous nous proposons de jeter les fondations d'une *sociologie de l'anticipation des circonstances*, dont l'anticipation des interactions en milieu urbain serait l'objet d'études. Pour filer la métaphore goffmanienne, il s'agit dans une certaine mesure d'étudier les « coulisses » de la fréquentation des espaces publics, quand celui-ci et la plupart des sociologues ayant montré de l'intérêt pour les espaces publics se sont principalement intéressés à la « scène ». Plus précisément, il s'agit d'interroger le travail de préparation à l'entrée sur la scène des acteurs : une telle sociologie de l'anticipation des circonstances se veut une *sociologie compréhensive du passage du « dedans » au « dehors » en milieu urbain*, qui prend son sens au regard de la tension fondatrice de l'expérience des espaces publics urbains décrite en début de chapitre.

Ainsi que des travaux classiques ont montré l'impossibilité de concevoir le Marché sans l'État[75], il n'apparaît en effet guère possible d'étudier les espaces publics sans prendre en

---

[71] GUILLOT Caroline et DELAHAYE Hélène, « Trois formes de "routines" au cœur de la (re)synchronisation des temps sociaux », in MASSOT Marie-Hélène (dir.), *Mobilités & modes de vie métropolitains. Les intelligences du quotidien*, L'Œil d'Or, 2010, Paris, p. 263-277

[72] BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Minuit, 1980, Paris, 474 p.

[73] LAHIRE Bernard, « Logiques pratiques : le "faire" et le "dire sur le faire" », in *L'esprit sociologique*, La Découverte, 2007 (1re éd. 2005), Paris, p. 141-160

[74] GOFFMAN Erving, *Comment se conduire dans les lieux publics*, *op. cit.*, p. 5

[75] Voir en particulier POLANYI Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, 1983 (éd. or. 1944), Paris, 419 p.

compte les espaces privés, et en ce qui nous concerne la gestion de l'utilisation des premiers depuis les seconds. Les représentations du « dehors » constituent autant de représentations du monde social et de ses hiérarchies, érigeant l'anticipation des circonstances en analyseur pratique des logiques de rapprochement et de mise à distance en milieu urbain, et les espaces publics en entrée particulièrement propice à l'étude des sociétés urbaines, en particulier dans un contexte où les discours publics tendent à se focaliser sur la thématique de l'« insécurité[76] ». Alors que l'on a vu que la dimension de genre structure de manière significative le rapport aux espaces publics, qu'en est-il d'autres propriétés sociales ? Peut-on vraiment faire l'hypothèse que toutes les femmes d'une part et tous les hommes de l'autre anticipent de manière similaire les interactions auxquelles ils pourraient être confrontés dans les espaces publics ? La sociologie de la dimension stratégique du rapport à l'urbain reste à faire.

IV - L'encadrement parental comme entrée méthodologique

Le projet d'une sociologie de l'anticipation des circonstances trace un sillon propice à la réalisation de nouvelles recherches, dans la mesure où il invite à la construction d'objets d'études variés. La prise au sérieux de la dimension stratégique des pratiques urbaines défriche un domaine d'exploration large, puisqu'elle concerne tous les utilisateurs des espaces publics : nous allons désormais voir pourquoi l'approche compréhensive de l'encadrement parental est apparue comme l'entrée la plus appropriée d'un point de vue méthodologique pour mettre en œuvre ce projet.

A / Les espaces publics au révélateur de l'enfant vulnérable

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'une sociologie de l'anticipation des circonstances, les pratiques parentales visant à encadrer les déplacements et les activités des enfants au sein des espaces publics urbains ont retenu notre attention pour deux raisons principales. Tout d'abord, l'encadrement parental semblait constituer une bonne entrée méthodologique pour l'étude des pratiques d'anticipation de la coprésence : les logiques anticipatrices se trouvent en effet au cœur des pratiques éducatives. D'autre part, de nombreux

[76] LAGRANGE Hugues, *Demandes de sécurité. France, Europe, États-Unis*, Seuil, 2003, Paris, 109 p.

travaux indiquent que les enfants tendent à être considérés comme des utilisateurs vulnérables des espaces publics, ou tout du moins comme des acteurs plus menacés que d'autres (*voir chapitre II*). Goffman compare d'ailleurs explicitement la situation des enfants et celle des femmes, ces deux groupes tendant à être « idéalisés comme des objets purs, fragiles et précieux[77] » : si cette comparaison a été vivement discutée, en particulier par les féministes[78], femmes et enfants tendent de fait à se voir associés par le sens commun à une expérience relativement plus dangereuse des espaces publics. Cette vulnérabilité perçue et le fait que les pratiques éducatives soient par essence des pratiques anticipatrices constituent les enfants en entrée méthodologique propice à la mise en œuvre du projet théorique esquissé dans ce chapitre : l'hypothèse qu'aucun parent ne contesterait l'existence de pratiques de gestion de la présence des enfants dans les espaces publics urbains s'est d'ailleurs avérée fondée au fil des entretiens.

Ensuite, les pratiques de gestion de la présence des enfants dans les espaces publics urbains constituent un excellent révélateur des rapports entretenus par leurs parents aux espaces publics. On renoue ici en quelque sorte avec la « perspective par incongruité » chère à Goffman : l'apprentissage de la mobilité, les injonctions et les interdits parentaux constituent autant d'entrées propices à l'étude des enjeux que les adultes associent de manière plus large aux espaces publics urbains.

B / Le recours à l'entretien pour une approche compréhensive

Restait alors à définir la méthode d'enquête, c'est-à-dire le mode de production des matériaux empiriques sur lesquels s'appuient les interprétations proposées. Le choix de l'observation participante au sein des familles aurait présenté l'avantage de permettre l'observation directe des pratiques. Il présentait toutefois aussi l'inconvénient de s'avérer extrêmement contraignant en termes de présence sur le terrain[79], et surtout de ne permettre de rencontrer qu'un nombre

---

[77] GOFFMAN, *L'arrangement des sexes, op. cit.*, p. 104

[78] WINKIN Yves, « Goffman et les femmes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 83, 1990, p. 57-61

[79] Le remarquable ouvrage d'Annette Lareau restituant des observations menées sur plusieurs mois auprès de douze familles américaines, a par exemple exigé l'implication de nombreux enquêteurs. LAREAU Annette, *Unequal Childhoods. Class, Race, and Family Life*, University of California Press, 2003, Berkeley et Los Angeles, 331 p.

limité de familles, perspective qui comme l'a relevé Marie-Clémence Le Pape n'est guère compatible avec l'approche de la différenciation sociale des pratiques[80]. Une approche quantitative par le biais d'un questionnaire aurait quant à elle permis d'atteindre la représentativité statistique d'une population de référence, mais se serait probablement révélée peu capable de saisir la façon dont les parents investissent leurs pratiques d'encadrement.

C'est dans cette perspective que le choix de l'entretien comme méthode d'investigation principale est apparu comme le plus pertinent. Il présente en effet l'avantage de permettre d'interroger de manière fine le sens que les enquêtés confèrent à leurs pratiques : une telle posture compréhensive s'impose dans la mesure où l'on s'intéresse à des processus de *transmission*, mais aussi d'*agrégation* et de *ségrégation*. L'entretien permet de surcroît d'appréhender les pratiques elles-mêmes, y compris celles mises en œuvre sur un mode semi-conscient. C'est ce qu'a montré Bernard Lahire au sujet des pratiques ordinaires d'écriture : mettant au jour le « principe d'effacement » de certaines activités, il invite par l'exemple à reconsidérer l'apport que peut présenter le recours à l'entretien dans l'étude des pratiques, en particulier lorsqu'il s'agit de « micro-pratiques » et de « micro-savoirs[81] ». L'effort de recueil précis de pratiques peut ainsi donner accès à des informations qui demeureraient autrement difficilement accessibles. Reprenant la métaphore socratique de l'accouchement précédemment employée par Bourdieu[82], Lahire insiste sur le fait que « le sociologue a un rôle particulièrement délicat à jouer ; il doit *aider* les pratiquants à dire leurs pratiques au plus près de ce qu'elles sont[83] ». Il se trouve justement que les travaux sur l'expérience féminine des espaces publics offrent de solides raisons de penser que les pratiques urbaines « ordinaires » sont concernées par ce « principe d'effacement » : les femmes interrogées par Marylène Lieber eurent par exemple fréquemment besoin de temps pour parvenir à décrire avec précision les pratiques de protection qu'elles mettent en œuvre quand elles se déplacent seules, tant ces

---

[80] LE PAPE Marie-Clémence, *La famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris, 2009, 582 p.
[81] LAHIRE, chapitre cité.
[82] BOURDIEU Pierre, « Comprendre », in BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993, p. 1389-1447
[83] LAHIRE, chapitre cité. Les italiques sont de l'auteur.

dernières leur semblaient aller de soi. Dans un contexte de « domestication[84] » de l'enfance (*voir chapitre II*), il est probable que l'activité d'encadrement des pratiques urbaines de leurs enfants demeure de même en partie impensée – ou tout du moins peu rationalisée – par un certain nombre de parents.

Le recours à l'entretien permet dès lors de mettre en œuvre une approche compréhensive (dans la mesure où l'on s'intéresse avant tout au point de vue des acteurs), qui s'efforce dans le même temps d'interroger des pratiques qui ne sont pas nécessairement toujours intentionnelles ou conscientes, et que le cadre du questionnaire permet difficilement d'aborder. S'il ne permet pas comme ce dernier de mesurer, l'entretien offre par ailleurs l'opportunité de saisir des mécanismes[85], permettant notamment « une approche privilégiée des carrières, des trajectoires ou de tout processus qui s'étale dans le temps[86] » : c'est justement l'approche du processus de socialisation urbaine qui se trouve au cœur de notre démarche (*voir introduction*). La situation d'entretien offre par ailleurs toujours la possibilité d'observer[87], ce dont nous avons bien entendu tâché de profiter, en particulier lorsque les entretiens se déroulaient au domicile des enquêtés.

Relevons toutefois la principale limite de l'entretien, qui repose sur le biais de légitimité qu'il peut impliquer. La situation d'enquête met en effet dans une certaine mesure en jeu la légitimité d'éducateurs des parents, ce qui entraîne le risque d'un effacement ou d'une sous-évaluation des pratiques qu'ils perçoivent comme étant les moins légitimes, et à l'inverse d'une mise en avant des pratiques perçues comme plus légitimes[88]. Cette limite difficilement dépassable de l'entretien invite à mettre en œuvre une interprétation mesurée des matériaux collectés.

---

[84] HOLLOWAY Sarah et VALENTINE Gill, « Spatiality and the new social studies of childhood », *Sociology*, vol. 34, n° 4, 2000, p. 763-783

[85] SMALL Mario Luis, « "How many cases do I need?" On science and the logic of case selection in field-based research », *Ethnography*, vol. 10, n° 1, 2009, p. 5-38

[86] DARMON Muriel, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, La Découverte, 2003, Paris, 349 p.

[87] À ce sujet, voir notamment PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Michel, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Presses Universitaires de France, 2002 (1re éd. 1997), Paris, 186 p.

[88] LAHIRE Bernard, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Seuil, 2012 (1re éd. 1995), Paris, 434 p. ; GILBERT Pierre, « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités HLM », *Sociologie*, vol. 3, n° 1, 2012, p. 61-74

Conclusion

La tension spécifique à l'expérience des espaces publics urbains a intéressé de nombreux sociologues dès la période d'institutionnalisation de la discipline, dans un contexte d'urbanisation rapide de leur environnement : on pense bien entendu au cas de Chicago, mais aussi à ceux de Paris (Durkheim) et de Berlin (Simmel). En concentrant leur attention sur les pratiques mises en œuvre par les citadins *au sein* des espaces publics, notamment en vue d'interroger les normes de comportement, ceux-ci ont toutefois privilégié les pratiques urbaines de type « tactique » au sens de Michel de Certeau, ce tropisme empêchant dans une certaine mesure de voir que les pratiques urbaines recèlent également une dimension « stratégique ». En abordant les rapports sociaux dans les espaces publics à partir de l'anticipation par les citadins des interactions qui s'y déroulent, ou plus précisément qui sont censées s'y dérouler d'après eux, cette thèse aborde donc de manière originale un thème classique de l'analyse sociologique.

Cette *sociologie de l'anticipation des circonstances* permet d'interroger à partir de pratiques urbaines ordinaires les représentations qu'ont les citadins des espaces publics, mais aussi des groupes qu'ils sont susceptibles d'y croiser. Elle se veut complémentaire du cadre goffmanien, qui comme le regrette Ulf Hannerz « ne se pose pas la question de savoir où l'individu se procure l'idée qu'il se fait de lui-même[89] ». Nous allons tâcher d'apporter des réponses à cette question en nous intéressant au processus de socialisation urbaine : le choix d'aborder ce dernier par le prisme de l'encadrement parental repose sur le fait que cette activité parentale de régulation représente une entrée méthodologique particulièrement propice à la mise en œuvre de notre projet, dans la mesure où la logique anticipatrice se trouve au cœur des pratiques éducatives. Un nombre limité de travaux se sont jusqu'ici intéressés de manière spécifique à ce rôle de régulation joué par les parents, pourtant implicitement mis au jour par la plupart des recherches recensées.

---

[89] HANNERZ, *op. cit.*

Chapitre II - Une approche localisée et comparée d'un objet peu étudié

C'est une leçon de méthode : plus l'objet s'éloigne, plus les traits communs ressortent, plus il se rapproche, plus les traits originaux deviennent saillants et oblitèrent les caractères communs.

Henri Mendras, *L'Europe des européens*

Au moment de se livrer à une revue des travaux disponibles, avoir défini les pratiques urbaines des enfants comme « l'ensemble de leurs déplacements et de leurs activités au sein des espaces publics urbains » présente l'avantage de permettre de considérer simultanément les recherches consacrées aux pratiques de mobilité et celles consacrées aux pratiques ludiques réalisées en extérieur (*outdoor play*), souvent envisagées de manière séparée dans la littérature.

Objet de recherche ancien, ces pratiques enfantines font depuis peu l'objet d'une redécouverte par les chercheurs en sciences sociales français, dont l'attention s'est longtemps concentrée sur la mobilité des adolescents (et des post-adolescents) des quartiers populaires. La réalisation de recherches plus nombreuses sur la question dans d'autres pays d'Europe et en Amérique du Nord offre heureusement un cadre de référence solide, qui éclaire et complète les observations réalisées dans le contexte français, souvent dans le cadre d'études portant sur d'autres objets. La lecture des travaux disponibles permet ainsi d'exposer trois grands résultats : tout d'abord, la poursuite au cours des dernières décennies du déclin de la présence des enfants dans les espaces publics des villes occidentales, dans le cadre d'un processus amorcé il y a plusieurs siècles. Parallèlement à cette tendance, la recherche met en lumière la différenciation des pratiques urbaines des enfants en fonction des contextes résidentiels, mais aussi des propriétés sociales de leurs parents. Enfin, un ensemble d'observations permettent de considérer comme acquis que ces pratiques se distinguent de manière transversale à l'espace urbain et social en fonction de leur sexe, celles-ci étant notamment davantage encadrées pour les filles que pour les garçons. Mais alors que ces trois résultats mettent en lumière de manière indirecte l'existence de formes de régulation de la présence des enfants

dans les espaces publics, peu de travaux se sont intéressés de manière spécifique au rôle que jouent les parents dans celle-ci. On ne dispose en particulier que d'une connaissance réduite des principes de la différenciation sociale de l'encadrement parental, alors même que la sociologie des pratiques éducatives et des choix scolaires permet de formuler des hypothèses à ce sujet.

Le choix d'étudier l'encadrement parental en contexte de mixité sociale se fonde d'ailleurs pour partie sur ce diagnostic, dans la mesure où il permet plus facilement que d'autres d'en proposer une sociologie, l'espace de résidence étant contrôlé et les parents qui l'habitent présentant des profils divers. Si le fait d'étudier un type de contexte particulier limite nécessairement la portée des observations effectuées, le choix de la comparaison d'un espace parisien et d'un espace milanais permet dans une certaine mesure d'interroger le rôle que joue le contexte local dans la structuration de l'encadrement parental.

I - Les sociologues français à la (re)découverte des pratiques urbaines des enfants

Il est difficile de prétendre à la nouveauté de l'approche sociologique des pratiques urbaines des enfants. La plus ancienne recherche dont nous avons pu retrouver la trace est en effet un article publié en 1939 dans l'*American Sociological Review*, s'intéressant au rapport à leur quartier d'enfants en âge scolaire[1]. En France, la plus ancienne étude portant sur la vie des enfants en milieu urbain est à notre connaissance celle menée à la fin des années 1950 par Rose-Marie de Casabianca dans le 9e arrondissement de Paris, dont le caractère normatif est aussi prononcé que le suggère son titre, *Enfants sans air*[2]. Pourtant, dans une revue des travaux consacrés par les sciences sociales francophones au rapport des enfants au territoire, Sonia Lehman-Frisch et Jeanne Vivet relèvent la rareté des recherches disponibles sur cette

[1] BERNARD Jessie, « The neighborhood behavior of school children in relation to age and socioeconomic status », *American Sociological Review*, vol. 4, n° 5, 1939, p. 652-662

[2] CASABIANCA (de) Rose-Marie, *Enfants sans air. Étude sociologique des enfants d'un quartier urbain*, Fleurus, 1959, Paris, 370 p.

question[3] : difficile de ne pas partager ce constat avec d'autres chercheurs[4], paradoxal dans la mesure où les travaux de l'historien français Philippe Ariès ont largement contribué à inspirer les pionniers de la sociologie de l'enfance à travers le monde, notamment à partir de son analyse de… l'évolution de la présence des enfants dans la rue[5].

En dépit de l'importance de la contribution d'Ariès, l'enfance est de fait longtemps demeurée un « petit objet[6] » aux yeux des sociologues français. Invitant à la prise au sérieux des enfants en tant qu'acteurs sociaux, la sociologie de l'enfance n'a émergé qu'à partir de la fin des années 1990 en France. Certaines des contributions les plus marquantes ont été produites par des chercheurs s'inscrivant dans d'autres champs[7] : c'est notamment le cas du travail de Bernard Zarca sur la socialisation des enfants aux classements sociaux au sein du cadre familial[8]. Ainsi que l'écrit Régine Sirota, « différents champs de la sociologie vont redécouvrir successivement l'enfance[9] », ce qui a par exemple conduit la revue *Politix* à consacrer l'une de ses livraisons récentes à la différenciation sociale des enfants et des enfances[10].

Dans le cadre de cette redécouverte en cours de l'enfance, plusieurs travaux ont interrogé la dimension spatiale des processus de socialisation enfantine, tels ceux de Julie Delalande qui s'est intéressée aux cours de récréation en tant qu'arènes de socialisation à l'écart des adultes[11], ou d'Hervé Glévarec qui envisage les chambres à coucher en tant qu'espaces de

---

[3] LEHMAN-FRISCH Sonia et VIVET Jeanne, « Géographies des enfants et des jeunes », *Carnets de géographes*, n° 3, décembre 2011, consulté le 5 novembre 2013. URL : http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_debats/debat_03_01_Lehman_Frisch_Vivet.php

[4] GUENIN Didier-Marie, *L'enfant de la distance*, Presses Universitaires de France, 2008, Paris, 310 p. ; HUGUENIN-RICHARD Florence, « La mobilité des enfants à l'épreuve de la rue : impacts de l'aménagement de zones 30 sur leurs comportements », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. 66-87

[5] ARIES Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Seuil, 1973 (1re éd. 1960), Paris, 316 p.

[6] SIROTA Régine, « L'enfance au regard des sciences sociales », *AnthropoChildren*, n° 1, 2012. URL : http://popups.ulg.ac.be/AnthropoChildren/document.php?id=921 (Consulté le 5 novembre 2013).

[7] SIROTA Régine, « French childhood sociology: an unusual, minor topic or well-defined field? », *Current Sociology*, vol. 58, n° 2, 2010, p. 250-271

[8] ZARCA Bernard , « Le sens social des enfants », *Sociétés Contemporaines*, n° 36, 1999, p. 67-101

[9] SIROTA, « L'enfance au regard des sciences sociales », art. cit.

[10] *Politix*, « Différencier les enfants », n° 99, 2012, 274 p.

[11] DELALANDE Julie, *La cour de récréation. Pour une anthropologie de l'enfance*, Presses Universitaires de Rennes, 2001, Rennes, 278 p.

construction de l'autonomie[12]. La redécouverte de l'enfance et des enfants en tant qu'objets d'étude a également conduit certains chercheurs à s'intéresser à leurs pratiques de mobilité, la psychologue Sandrine Depeau et le sociologue Didier-Marie Guénin leur consacrant respectivement tout ou partie de leur thèse de doctorat[13]. Plus récemment, une enquête comparative dirigée par Sonia Lehman-Frisch a constitué une contribution de première importance du fait de l'ampleur du dispositif méthodologique déployé : plus de 150 entretiens ont été réalisés auprès d'enfants vivant dans trois quartiers situés dans des grandes villes de trois pays distincts (Londres, Paris et San Francisco), ainsi qu'une centaine d'autres auprès de parents ou d'adultes qui les encadrent dans leur vie quotidienne[14]. Cette enquête ambitieuse est révélatrice du regain d'intérêt contemporain de la recherche en sciences sociales pour les pratiques urbaines des enfants dans le contexte français.

Ce regain d'intérêt contraste avec un tropisme marqué pour l'étude de la mobilité des jeunes des quartiers populaires au cours des trois dernières décennies. Les recherches qui se sont intéressées aux pratiques urbaines des plus jeunes sur la période récente se caractérisent en effet par une tendance à leur appréhension par le biais de la mobilité d'individus dont l'âge s'inscrit dans le cadre des limites retenues par l'Organisation des Nations Unies pour qualifier la « jeunesse » (15-24 ans[15]), et de manière plus spécifique pour celles des jeunes qui vivent dans les quartiers populaires. Dans sa revue des travaux consacrés au rapport des jeunes à la ville entre 1977 et 1994, Michel Kokoreff souligne ainsi la « relative faiblesse des travaux sur les jeunes des classes moyennes et supérieures[16] ». Un tel constat demeure d'actualité, et il est très significatif que les chercheurs ayant étudié la dimension spatiale des modes de vie

---

[12] GLEVAREC Hervé, « Les trois âges de la "culture de la chambre" », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, 2010, p. 19-30

[13] DEPEAU Sandrine, *L'enfant en ville : autonomie de déplacement et accessibilité environnementale*, Thèse de doctorat en psychologie, 2003, Université Descartes-Paris 5 ; GUENIN, *op. cit.*

[14] LEHMAN-FRISCH Sonia (dir.), AUTHIER Jean-Yves et DUFAUX Frédéric, *Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco*, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Dossier d'études n° 153, 2012, 184 p.

[15] Site officiel de l'Organisation des Nations Unies. URL : http://www.un.org/fr/globalissues/youth/ (Consulté le 15 novembre 2013).

[16] KOKOREFF Michel, « Jeunes et espaces urbains. Bilan des recherches en France, 1977-1994 », *Sociologie et sociétés*, vol. 28, n° 1, 1996, p. 159-176

bourgeois n'aient pas accordé beaucoup d'intérêt aux pratiques urbaines des plus jeunes[17]. Dans un contexte d'« urbanisation » de la question sociale[18], la construction de la jeunesse populaire en problème social permet de mieux comprendre l'existence d'une abondante littérature sur ses pratiques de mobilité : les préoccupations relatives à l'emploi et à la formation des jeunes les moins favorisés éclairent également ce foisonnement de travaux sur les pratiques de mobilité des jeunes vivant dans les quartiers populaires, à l'intérieur mais aussi en dehors de ceux-ci[19].

Alors que ce tropisme explique sans doute en partie le nombre relativement faible de travaux consacrés par les chercheurs français aux pratiques urbaines des enfants, les sociologues italiens semblent s'être intéressés d'encore plus loin à la question, dans un contexte scientifique où la sociologie de l'enfance demeure il est vrai marginale[20]. Si une étude récente sur les « pratiques de domestication de l'espace public par les parents d'enfants en âge scolaire[21] » pourrait préfigurer d'un intérêt nouveau, fort peu de références sont disponibles en dehors de la précieuse synthèse des travaux européens réalisée par Monica Vercesi[22]. Heureusement, un ensemble de recherches menées dans d'autres pays d'Europe et

---

[17] On pense ici notamment aux travaux de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot. Voir par exemple : PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, 1989, Paris, 254 p.

[18] PRETECEILLE Edmond, « La ségrégation contre la cohésion sociale : la métropole parisienne », in LAGRANGE Hugues (dir.), *L'épreuve des inégalités*, Presses Universitaires de France, 2006, Paris, p. 195-246. Voir également TISSOT Sylvie et POUPEAU Franck, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 159, 2005, p. 4-9

[19] Pour quelques exemples plus ou moins récents voir : KOKOREFF Michel, « La dimension spatiale des modes de vie des jeunes. Le cas d'une cité de la banlieue parisienne », *Sociétés Contemporaines*, n° 17, 1994, p. 29-49 ; BOISSONADE Jérôme, « Une urbanité de confrontation. Regroupements de jeunes et gestionnaires de l'espace urbain », *Espaces et sociétés*, n° 126, 2006, p. 35-52 ; ANDREO Christophe, « Surveillance et contrôle des jeunes des quartiers populaires sur une plage marseillaise à la fin des années 1990 », *Genèses*, n° 67, 2007, p. 89-108 ; HASS Catherine et HERARD Marianne, « Les Halles, lieu d'une seule jeunesse. Un monde commun de styles différenciés », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 105, 2008, p. 47-54 ; OPPENCHAIM Nicolas, « Socialisation et mobilités quotidiennes des adolescents de zones urbaines sensibles », in MASSOT Marie-Hélène (dir.), *Mobilités & modes de vie métropolitains. Les intelligences du quotidien*, L'Œil d'Or, 2010, Paris, p. 173-190

[20] BARALDI Claudio, « Children's citizenships: limitations and possibilities of childhood sociology in Italy », *Current Sociology*, vol. 58, n° 2, 2010, p. 272-291

[21] CUZZOCREA Valentina et MANDICH Giuliana, « Mentre i bambini giocano : forme di socialità ed emersione di sfere pubbliche discorsive », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. 52, n° 1, 2011, p. 63-86

[22] VERCESI Monica, *La mobilità autonoma dei bambini tra ricerca e interventi sul territorio*, Franco Angeli, 2008, Milan, 220 p.

en Amérique du Nord offre en effet un cadre de référence solide, qui permet de distinguer trois résultats consolidés de la recherche sur les pratiques urbaines des enfants.

II - Trois résultats consolidés de la recherche

Une part considérable de la recherche menée en Europe sur les pratiques urbaines des enfants s'est attachée à l'étude de leur perception de leur environnement, en recourant notamment à la photographie ou à des cartes mentales[23]. En Amérique du Nord, un intérêt marqué pour le trajet pour l'école caractérise une part importante des travaux publiés, dans un contexte de préoccupation institutionnelle relative au surpoids et à l'obésité des plus jeunes[24]. S'il serait fastidieux de les présenter de manière détaillée, la lecture d'autres travaux éclaire les recherches menées dans le contexte français, et permet de dégager trois grands résultats de la recherche sur les pratiques urbaines des enfants.

A / La poursuite du processus de « domestication » de l'enfance

Au cours des derniers siècles, le transfert d'un nombre important d'activités vers les espaces privés a entraîné le déclin des espaces publics en tant qu'espaces de travail et de sociabilité dans les villes occidentales[25]. Tandis que dans la ville préindustrielle leur existence se déroulait principalement dans la rue, les enfants ont été parmi les premiers concernés par cette évolution. L'interprétation proposée par Philippe Ariès de leur « long processus

---

[23] Voir par exemple : CHAWLA Louise et MALONE Karen, « Neighbourhood quality in children's eyes », in CHRISTENSEN Pia et O'BRIEN Margaret (eds), *Children in the City: Home, Neighbourhood and Community*, Routledge, 2003, Londres, p. 118-141 ; RASMUSSEN Kim et SMIDT Sören, « Children in the neighbourhood. The neighbourhood in the children », in CHRISTENSEN et O'BRIEN, *op. cit.*, p. 82-100 ; DEN BESTEN Olga, « Local belonging and "geographies of emotions": immigrant children's experience of their neighbourhoods in Paris and Berlin », *Childhood*, vol. 17, n° 2, 2010, p. 181-195

[24] MCMILLAN Tracy, « Urban form and a child's trip to school: the current literature and a framework for future research », *Journal of Planning Literature*, n° 19, 2005, p. 440-456. Pour un exemple canadien de ce type de questionnement, voir LEWIS Paul et TORRES Juan, « Les parents et les déplacements entre la maison et l'école primaire : quelle place pour l'enfant dans la ville ? », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. 44-65

[25] Cet argument est développé avec clarté dans deux ouvrages de Lyn Lofland : *A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space*, Basic Books, 1973, New York, 223 p. et *The Public Realm. Exploring the City's Quintessential Social Territory*, Aldine De Gruyter, 1998, New York, 305 p.

d'enfermement[26] » débuté sous l'Ancien Régime est désormais classique : en grande partie orchestré par le développement de la scolarisation, le déclin de la présence des enfants dans les espaces publics correspondrait à une période de forte intégration de la vie familiale et d'apparition d'un « sentiment de l'enfance » auparavant inconnu, ou tout du moins fort distinct du fait d'une mortalité infantile élevée. Dans ce contexte de redéfinition sociale de l'enfance, les rares données disponibles sur leurs pratiques de mobilité aux XVIIIe et XIXe siècles semblent converger pour indiquer une diminution progressive de leur autonomie, d'abord au sein des classes aisées puis progressivement parmi les groupes sociaux moins favorisés[27]. L'exemple de Paris est édifiant : alors que les rues y constituaient l'une des principales scènes de la vie quotidienne des enfants à la fin de l'Ancien Régime[28], leur présence incontrôlée dans les espaces publics est rapidement devenue un sujet de préoccupation pour les autorités et les moralistes[29].

Concernant la période plus récente, l'historien américain Sanford Gaster s'est essayé à la description des pratiques urbaines des enfants dans un quartier de New York entre 1915 et 1930, en s'appuyant sur des entretiens réalisés avec des personnes âgées ayant grandi à Inwood[30]. Bien qu'apportant quelques nuances à la représentation irénique d'une rue autrefois dominée par la présence enfantine, ceux-ci font état d'un niveau autonomie des enfants dans l'espace local aujourd'hui difficilement imaginable. Dans une perspective similaire, Lia Karsten a réalisé des entretiens avec des adultes ayant grandi dans trois rues d'Amsterdam dans les années 1950 et 1960[31] : en les comparant avec des entretiens menés auprès de parents et d'enfants y résidant au moment de l'enquête, elle observe que « jouer » était à l'époque davantage synonyme de « jouer dehors ». Les espaces publics étaient alors considérés comme

---

[26] ARIES, *op. cit.*

[27] VERCESI, *op. cit.* Pour une approche monographique de la recomposition des rapports interpersonnels au sein de la sphère familiale dans la Chicago de la fin du XIXe siècle, voir SENNETT Richard, *La famille contre la ville. Les classes moyennes de Chicago à l'ère industrielle (1872-1890)*, Encres Recherches, 1980, (éd. or. 1970), Paris, 233 p.

[28] FARGE Arlette, *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle*, Gallimard, 1992 (1re éd. 1979), Paris, 252 p.

[29] CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Perrin, 2007 (1re éd. 1958), Paris, 566 p.

[30] GASTER Sanford, « Public places of childhood, 1915-30 », *The Oral History Review*, vol. 22, n° 2, 1995, p. 1-31

[31] KARSTEN Lia, « It all used to be better? Different generations on continuity and change in urban children daily use of space », *Children's Geographies*, vol. 3, n° 3, 2005, p. 275-290

des espaces propices au déroulement des activités des enfants, par contraste avec le domicile qui correspondait en miroir à l'espace des adultes. Moins fréquent et durant moins longtemps, le jeu en extérieur prend à l'inverse aujourd'hui place dans un périmètre plus réduit et davantage contrôlé par les parents.

Ce constat d'une érosion de la présence des enfants dans les espaces publics rejoint la thèse de Gill Valentine et John Mc Kendrick selon laquelle ceux-ci, d'espaces appartenant aux enfants (*child spaces*), sont devenus des espaces principalement destinés aux adultes et aux enfants accompagnés par des adultes[32]. Ces auteurs décrivent un processus de « confinement » (*containment*) des activités ludiques des enfants dans des espaces institutionnalisés, tels que les aires de jeu, qui éveille la suspicion vis-à-vis de ceux qui fréquentent les espaces publics sans adulte accompagnateur. Une telle tendance a été vérifiée dans le cas de l'agglomération londonienne par une équipe de chercheurs qui a comparé ses résultats avec ceux d'enquêtes précédentes[33] ; à une échelle plus large, Monica Vercesi relève qu'en dépit d'importants contrastes entre pays européens, les niveaux de mobilité autonome des enfants sont partout en recul[34]. S'étant intéressée de plus près au cas italien, elle interprète cette dynamique à l'aune de l'augmentation sensible et rapide du nombre d'automobiles en circulation, de la densification de l'habitat urbain et de l'« imperméabilisation » de la séparation entre espaces publics et espaces privés, liée à la règlementation croissante des usages des espaces intermédiaires au domicile et à la rue. En France, les données disponibles font également état d'une tendance à un « début de plus en plus tardif d'un déplacement piéton autonome depuis le début des années 1970[35] » : l'exploitation de l'Enquête globale transport de 2001 montre

[32] VALENTINE Gill et MC KENDRICK John, « Children's outdoor play: exploring parental concerns about children's safety and the changing nature of childhood », *Geoforum*, vol. 28, n° 2, 1997, p. 219-235
[33] O'BRIEN Margaret, JONES Deborah, SLOAN David et RUSKIN David, « Children's independent spatial mobility in the urban public realm », *Childhood*, n° 7, 2000, p. 257-277
[34] VERCESI, *op. cit.*
[35] GRANIE Marie-Axelle, « Socialisation au risque et construction sociale des comportements de l'enfant piéton : éléments de réflexion pour l'éducation routière », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. 88-110

notamment que l'auto-mobilité des 11-14 ans a connu une diminution sensible dans l'agglomération parisienne au cours des deux dernières décennies du XXe siècle[36].

Portant sur les formes de régulation par les adultes de la présence des enfants non accompagnés dans les espaces publics, l'étude ethnographique réalisée par Spencer Cahill dans plusieurs villes du nord-est des États-Unis à la fin des années 1980 éclaire cette tendance générale, dans la mesure où elle met en lumière la conception dominante des conditions de la participation des enfants à la vie publique contemporaine[37]. Plus de 300 heures d'observation montrent que l'accès des enfants aux espaces communs se trouve « sévèrement limité » en milieu urbain, ces derniers étant perçus comme des arènes d'exposition aux dangers de l'enlèvement et de l'agression physique. Les enfants se voient refuser le droit d'y évoluer seuls, et font dans le cas inverse l'objet d'une surveillance constante de la part d'adultes qui n'entretiennent pourtant aucun lien de parenté ou de familiarité avec eux. Dans le contexte états-unien, la sensibilité à la violence exercée envers les enfants s'est de fait fortement accrue à partir des années 1960[38], et les deux décennies suivantes peuvent être caractérisées comme une période de « panique morale » relative à la sécurité des enfants, la peur du sadique qui les empoisonnerait ou les blesserait sciemment au moment d'Halloween et surtout celle de l'enlèvement structurant en profondeur les discours politiques et médiatiques[39]. Cette préoccupation nouvelle des adultes pour la présence d'enfants non chaperonnés dans les espaces publics a également été relevée par Lyn Lofland, qui souligne la récurrence de son association dans les discours publics à des problèmes sociaux tels que la délinquance, le travail des enfants, les consommations juvéniles de drogue et d'alcool ou encore la sexualité prématurée[40]. Laisser ses enfants se déplacer ou jouer sans surveillance serait ainsi progressivement devenu un marqueur de négligence voire d'irresponsabilité, notamment en

---

[36] MASSOT Marie-Hélène et ZAFFRAN Joël, « Auto-mobilité urbaine des adolescents franciliens », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 2007 p. 227-241
[37] CAHILL Spencer, « Childhood and public life: reaffirming biographical divisions », *Social Problems*, vol. 37, n° 3, 1990, p. 390-402
[38] PFOHL Stephen, « The "discovery" of child abuse », *Social Problems*, n° 24, 1977, p. 310-323
[39] BEST Joël et HORIUCHI Gerald, « The razor blade in the apple: the social construction of urban legends », *Social Problems*, vol. 32, n° 5, 1985, p. 488-499 ; BEST Joël, « Rhetoric in claims-making: constructing the missing children problem », *Social Problems*, vol. 34, n° 2, 1987, p. 101-121
[40] LOFLAND, *The Public Realm*, *op. cit.*

Grande-Bretagne où prit place un virulent débat autour du thème de la « paranoïa parentale » au début des années 2000[41].

La poursuite du processus de « domestication[42] » de l'enfance au cours des dernières décennies a conduit certains auteurs à décrire l'enfance occidentale contemporaine comme une « culture de la chambre[43] », Karsten et Van Vliet construisant la figure de l'« enfant d'intérieur » (*indoor children*) pour rendre compte du passage d'une époque où la présence des enfants était perçue comme allant de soi à une époque où ils ne peuvent plus les fréquenter que sous certaines conditions[44]. En mettant au jour la différenciation socio-spatiale des pratiques urbaines des enfants, la comparaison d'espaces et de familles présentant des propriétés distinctes permet toutefois de nuancer et d'enrichir cette perspective diachronique.

B / La structuration de l'expérience urbaine enfantine par le contexte local et familial

Observation importante malgré son apparente trivialité, la littérature relève de manière transversale le rôle de l'avancée en âge dans le processus de prise d'autonomie urbaine[45]. Les modalités de franchissement de ses différentes étapes varient toutefois sensiblement en fonction de deux paramètres : le type de contexte urbain et les propriétés sociales de la famille au sein desquels l'enfant grandit.

Concernant le premier point, Sandrine Depeau a montré en comparant un quartier de Paris à un quartier de « ville nouvelle » situé en grande banlieue que l'âge moyen du premier trajet effectué en autonomie est plus bas dans la ville-centre, les distances parcourues en autonomie par les enfants (seuls ou entre pairs) y étant par ailleurs plus importantes. Plus étendu, le

---

[41] PAIN Rachel, « Paranoid parenting? Rematerializing risk and fear for children », *Social & Cultural Geography*, vol. 7, n° 2, 2006, p. 221-243

[42] HOLLOWAY Sarah et VALENTINE Gill, « Spatiality and the new social studies of childhood », *Sociology*, vol. 34, n° 4, 2000, p. 763-783

[43] Voir notamment LIVINGSTONE Sonia, « From family television to bedroom culture: young people's media at home », in DEVEREUX Eoin (ed.), *Media Studies: Key Issues and Debates*, Sage, 2007, Londres, p. 302-321

[44] KARSTEN Lia et VAN VLIET Willem, « Children in the city: reclaiming the street », *Children, Youth and Environments*, vol. 16, n° 1, 2006, p. 151-167

[45] Pour une description fine du changement de statut des enfants dans les espaces publics urbains à mesure de leur avancée en âge, voir CAHILL, art. cit.

territoire de la mobilité des enfants s'y trouve davantage articulé autour d'espaces identifiables, où la sociabilité est « institutionnalisée » du fait de la densité et de l'hétérogénéité supérieures de la population[46]. Une étude réalisée en Angleterre dans cinq types de contextes urbains distincts suggère à l'identique une mobilité autonome des enfants plus précoce dans la ville de Londres qu'en dehors de celle-ci[47]. Ce caractère localisé de la socialisation urbaine se reflète dans la « sociabilité d'espace public » constitutive de la « culture des rues » étudiée par David Lepoutre à la cité des Quatre-Mille de La Courneuve[48], où la « présence physique dans les rues du grand ensemble » constitue une « condition nécessaire à l'intégration au sein du groupe de pairs ».

Bien que ne portant pas directement sur les enfants, nombre de travaux réalisés sur les pratiques urbaines des jeunes habitant les cités d'habitat social ont ainsi montré leur structuration forte par la densité de l'interconnaissance, en partie orchestrée par la visibilité marquée des jeunes hommes dans les espaces communs. En miroir, les « formes spécifiques de socialisation juvénile[49] » des quartiers pavillonnaires semblent impliquer un rapport inversé aux espaces communs, la sociabilité juvénile se trouvant « très ancrée dans les maisons familiales[50] ». Cette déclinaison locale de la forte interconnaissance est due à un « contrôle parental collectif » des pratiques de mobilité et de sociabilité des enfants, ces derniers tendant à davantage investir les domiciles des pairs et d'*ego* que les espaces publics : l'expérience quotidienne des « natifs » de l'habitat pavillonnaire serait ainsi à l'origine de l'acquisition de compétences de mobilité propres à ce type d'espace résidentiel[51]. Enfin, une recherche menée dans les quartiers centraux de Lyon suggère un contrôle strict des pratiques urbaines des

---

[46] DEPEAU Sandrine, « Radioscopie des territoires de la mobilité des enfants en milieu urbain. Comparaison entre Paris *intra-muros* et banlieue parisienne », *Enfances, Familles, Générations*, n° 8, 2008, URL : http://id.erudit.org/iderudit/018489ar (Consulté le 5 novembre 2013).

[47] WELLER Susie et BRUEGEL Irene, « Children's "place" in the development of neighbourhood social capital », *Urban Studies*, vol. 46, n° 3, 2009, p. 629-643

[48] LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, 1997, Paris, 459 p.

[49] CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLET Olivier et SIBLOT Yasmine, *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonaire*, La Découverte, 2008, Paris, 319 p.

[50] CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLET Olivier et SIBLOT Yasmine, « "Jeunes des pavillons". Entre-soi dans les lotissements et avenir social incertain », *Agora débats/jeunesses*, n° 53, 2009, p. 85-97

[51] MOREL-BROCHET Annabelle et MOTE-BAUMVOL Benjamin, « Les périurbains franciliens : stratégies résidentielles, tactiques du quotidien et résistance des modes d'habiter », in MASSOT Marie-Hélène (dir.), *Mobilités & modes de vie métropolitains. Les intelligences du quotidien*, L'Œil d'Or, 2010, Paris, p. 93-110

enfants des catégories favorisées, les enquêtés des milieux populaires tendant d'ailleurs à s'étonner de l'« invisibilité » des enfants dans ces espaces résidentiels investis par la bourgeoisie traditionnelle[52].

L'ensemble de ces travaux permet de distinguer deux dimensions qui s'imbriquent pour structurer localement les pratiques urbaines des enfants. Tout d'abord, une dimension que l'on peut qualifier de « morphologique », dans la mesure où la densité du bâti et de la population participent du cadre dans lequel se déroule leur processus de prise d'autonomie urbaine. Ensuite, une dimension plus « sociale », dans la mesure où les caractéristiques de la population majoritaire dans l'espace local impriment des normes enfantines d'usage des espaces publics : le processus de « domestication » de l'enfance semble en particulier plus avancé à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie socio-spatiale.

La récente enquête collective sur la vie des enfants dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco[53] conduit d'ailleurs à distinguer au sein de mêmes espaces l'expérience des enfants élevés dans des familles présentant des propriétés distinctes. Le contrôle des pratiques urbaines mis en œuvre par les parents des catégories moyennes et supérieures est ainsi plus marqué que dans les familles populaires. La fréquentation d'espaces extérieurs au quartier est par ailleurs plus fréquente dans le cas des enfants des familles plus favorisées, les enfants des familles populaires ayant tendance à faire preuve d'un usage davantage exclusif du quartier. Alors que ce dernier point fait écho au constat ancien de l'attachement plus prononcé à leur quartier des enfants des familles les moins aisées[54], les conditions de logement jouent un rôle important dans cette différenciation de l'encadrement, la sociabilité des plus aisés pouvant plus facilement s'organiser autour du domicile d'*ego* et des pairs. Ce constat empirique de la différenciation sociale des pratiques urbaines des enfants au sein d'un même espace constitue un résultat important, dans la mesure où il précise le rôle joué par la socialisation familiale dans leur structuration, qui redouble celui joué par le contexte de résidence.

---

[52] GRAFMEYER Yves, *Habiter Lyon. Milieux et quartiers du centre-ville*, Presses Universitaires de Lyon, 1991, Lyon, 219 p.
[53] LEHMAN-FRISCH (dir.), Rapport cité.
[54] BERNARD, art. cit.

C / La différenciation sexuée de l'accès aux espaces publics des enfants

La multiplication des travaux s'intéressant à l'expérience urbaine des jeunes habitants des quartiers d'habitat social a mis en lumière la différenciation du rapport à l'espace des garçons et des filles. La forte division sexuelle de l'occupation des espaces publics dans ce type de contextes résidentiels est un constat récurrent : David Lepoutre a par exemple relevé la « relative rareté » des adolescentes à la cité des Quatre-Mille, où les filles s'adonnent à une activité constante de préservation de leur « réputation », associée à la pudeur de leur comportement[55]. Laurence Buffet a mis au jour la structuration de la fréquentation des espaces publics des cités d'habitat social par des normes sexuées, qui entraîne une « invisibilité relative des jeunes filles » par contraste avec la forte visibilité des jeunes hommes[56]. Ces derniers disposent d'une liberté bien plus grande et participent à la forte surveillance de la vie amoureuse des filles, l'étiquette de la mauvaise réputation venant sanctionner un usage non conforme des espaces publics. Une telle « distribution genrée de l'occupation de l'espace » constitue les espaces publics des cités en arènes de contrôle social des filles, cet « ordre » sexué d'utilisation étant notamment rendu possible par un niveau élevé d'interconnaissance[57].

Mais si la mise en lumière de formes de contrôle spécifiques à ces types d'espaces constitue un résultat important, il serait caricatural de leur associer de manière exclusive la surveillance différenciée de la mobilité des garçons et des filles. Des enquêtes quantitatives conduisent de fait à nuancer l'idée selon laquelle le contrôle de la mobilité des filles serait l'apanage des quartiers populaires, celles-ci se trouvant de manière générale soumises à une « différence spectaculaire de traitement » qui se traduit par un « régime de sortie moins souple » avant dix-huit ans[58]. Opposer de manière binaire des formes de contrôle des pratiques urbaines féminines – certes spécifiques à un type de contexte résidentiel et urbain comme le montre

---

[55] LEPOUTRE, *op. cit.*

[56] BUFFET Laurence, « De l'appropriation du quartier à la découverte de la grande ville. L'influence des bornes de la ville sur les usages spatiaux », in BONNET Michel et AUBERTEL Patrice (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Presses Universitaires de France, 2006, Paris, p. 143-152

[57] CLAIR Isabelle, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, 2008, Paris, 303 p.

[58] BOZON Michel et VILLENEUVE-GOKALP Catherine, « Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence », *Population*, vol. 49, n° 6, 1994, p. 1527-1555

finement Didier Lapeyronnie[59] – et l'anonymat relatif des espaces publics de centre-ville, décrits comme des « espaces de liberté au féminin[60] », risque dans cette perspective d'associer à un type d'espace, voire à un groupe, des traits transversaux à l'espace urbain et social[61].

La littérature sur les pratiques urbaines des enfants montre de fait clairement que leur accès aux espaces publics se différencie en fonction de leur sexe, les filles tendant à subir davantage encore de restrictions que les garçons. Dans les quartiers gentrifiés de Paris, Londres et San Francisco, ces derniers fréquentent ainsi davantage les espaces publics alors que le rapport au quartier des filles est « beaucoup plus encadré », le « contrôle social fortement sexué des manières d'habiter les quartiers enquêtés » se manifestant par exemple à travers un accompagnement différencié des trajets entre le domicile et l'école[62]. Alors que le travail historique de Gaster sur le quartier new-yorkais d'Inwood montre que des précautions spécifiques aux filles, articulées autour de la menace de l'agression sexuelle, existaient déjà dans les années 1920, la différenciation de l'expérience urbaine des enfants en fonction de leur sexe semble s'être perpétuée aux États-Unis, où le trajet autonome pour l'école est plus fréquent au même âge pour les garçons que pour les filles. À caractéristiques sociales, perception de la sécurité par les parents dans l'environnement résidentiel et âge statistiquement contrôlés, la probabilité que les petits « Johnny » effectuent le trajet pour l'école de façon autonome est ainsi plus élevée que dans le cas des petites « Jane[63] ».

Les recherches réalisées en Europe corroborent cette différenciation des usages enfantins des espaces publics : Gill Valentine a montré le caractère genré des représentations parentales de la vulnérabilité des enfants, le risque d'agressions sexuelles étant exclusivement associé aux filles quand les garçons sont considérés comme davantage exposés aux agressions

---

[59] Voir en particulier les chapitres 17 et 18 de LAPEYRONNIE Didier, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Robert Laffont, 2008, Paris, 624 p.
[60] BUFFET, chapitre cité.
[61] LIEBER Marylène, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, 2008, Paris, 324 p.
[62] LEHMAN-FRISCH (dir.), Rapport cité.
[63] MCMILLAN Tracy, DAY Kristen, BOARNET Marlon *et al.*, « Johnny walks to school - Does Jane? Sex differences in children's active travel to school », *Children, Youth and Environments*, vol. 16, n° 1, 2006, p. 75-89

physiques sans caractère sexuel et aux bagarres[64]. Alors que les craintes exprimées par les enfants écossais et londoniens font écho à cette différenciation des représentations du danger[65], les filles se voient moins souvent autoriser à se déplacer ou à jouer de manière autonome au même âge que les garçons dans ces deux contextes, mais aussi à Amsterdam ou Milan[66]. Une étude de cas réalisée dans une *gated community* d'Istanbul suggère même que le contrôle plus strict de la mobilité des filles s'opère y compris au sein d'espaces pourtant considérés comme socialement sélectifs et sûrs par leurs habitants[67]. En résumé, la littérature disponible montre que la suspicion qui règne autour de la présence autonome des enfants dans les espaces publics est davantage prononcée encore dans le cas des filles.

La revue des travaux s'étant intéressés de plus ou moins près aux pratiques urbaines des enfants permet donc de faire état de trois grands résultats. Tout d'abord, la poursuite du déclin de leur présence dans les espaces publics urbains au cours des dernières décennies. Ensuite, la structuration de leur expérience par le contexte local et social dans lequel ils grandissent. Enfin, la différenciation sexuée de leur accès à la ville. Elle conduit à faire le constat d'une régulation marquée de leurs pratiques urbaines, notamment à travers des normes sociales d'intervention en cas de présence autonome d'enfants dans les espaces communs. Le relatif désintérêt montré par la recherche sur les pratiques urbaines des enfants (mais aussi de manière générale par la sociologie des pratiques éducatives) pour le rôle que jouent les parents dans ce processus ne peut dès lors manquer d'étonner.

---

[64] VALENTINE Gill, « "My son is a bit dizzy". "My wife is a bit soft": gender, children, and cultures of parenting », *Gender, place and culture*, vol. 4, n° 1, 1997, p. 37-62

[65] Voir respectivement HARDEN Jeni, « There's no place like home: the public/private distinction in children's theorizing of risk and safety », *Childhood*, vol. 7, n° 1, 2000, p. 43-59 et O'BRIEN *et al.*, art. cit.

[66] Voir respectivement KARSTEN Lia, « Growing up in Amsterdam: differentiation and segregation in children's daily lives », *Urban Studies*, vol. 35, n° 3, 1998, p. 565-581 et VERCESI, *op. cit.*

[67] TEZEL Elçin, « Exploring parental concerns about children's interactions in gated communities: a case study in Istanbul », *Children's Geographies*, vol. 9, n° 3-4, 2011, p. 425-437

III - Une régulation sans régulateurs ?

Reflet de l'évolution des représentations sociales de l'enfance et des enfants, et notamment du présupposé relativement nouveau de leur incompétence et de leur vulnérabilité[68], la tendance à l'accroissement des restrictions à la mobilité autonome des enfants en milieu urbain observée en Europe et en Amérique du Nord a nécessairement impliqué des transformations dans les pratiques parentales d'accompagnement de la présence des enfants dans les espaces publics. Alors que celles-ci doivent notamment se montrer plus exigeantes que par le passé en termes de charge mentale et de temps qui leur est consacré, peu de travaux se sont intéressés de manière spécifique à l'étude du rôle parental de régulation des pratiques urbaines des enfants, dont la recherche sur les pratiques éducatives confirme pourtant l'existence.

A / Une activité de régulation mise en lumière par la recherche sur les pratiques éducatives

L'approche sociologique des pratiques éducatives confirme que les parents jouent un rôle de régulation des pratiques urbaines des enfants, notamment par l'intermédiaire des choix scolaires ou des modalités d'organisation des loisirs. Les travaux d'Annette Lareau (*voir encadré n° 1*) et de Marie-Clémence Le Pape permettent ainsi d'avancer que c'est au moins en partie du fait des pratiques mises en œuvre par leurs parents que l'on observe des contrastes dans les pratiques urbaines des enfants qui grandissent dans des familles présentant des propriétés sociales distinctes. La différenciation des pratiques parentales tend en particulier à s'appuyer sur des conceptions distinctes du développement des enfants selon les milieux sociaux, dans lesquels s'inscrivent par ailleurs fortement les peurs des parents[69].

---

[68] JENKS Chris, *Childhood*, Routledge, 1996, Londres et New York, 146 p.

[69] LAREAU Annette, 2003. *Unequal Childhoods. Class, Race, and Family Life*, University of California Press, Berkeley et Los Angeles, 331 p. ; LE PAPE Marie-Clémence, *La famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris, 2009, 582 p.

Encadré n° 1 – *Concerted cultivation* et *natural growth* : le modèle d'Annette Lareau

S'appuyant sur une enquête ethnographique menée auprès de douze familles, Annette Lareau a construit dans *Unequal Childhoods* une opposition idéal-typique entre deux conceptions de l'éducation des enfants, l'« éducation concertée » (*concerted cultivation*) et la « croissance naturelle » (*natural growth*). Ces deux types sont reliés au milieu social de la famille, le premier étant principalement repérable parmi les familles de la *middle class* états-unienne (les familles des catégories moyennes-supérieures dans le contexte français), tandis que la « croissance naturelle » caractérise les fortes contraintes économiques et matérielles qui pèsent sur les parents en milieu populaire (*working class*).

Dans le cadre de la *concerted cultivation*, les parents s'efforcent de parfaire les compétences de l'enfant, notamment en le faisant participer à de nombreuses activités de loisir encadrées par des adultes, en lui permettant de discuter et de négocier les positions de ces derniers, et en l'entraînant à interagir avec les institutions. L'ensemble de ces traits constitue un cadre favorable à la consolidation de la confiance en soi de l'enfant. Dans le cadre de la « croissance naturelle », les parents s'occupent à l'inverse principalement des besoins de base de l'enfant et le laissent grandir. Ils lui permettent peu de remettre en question les adultes et lui octroient davantage de liberté dans l'organisation de ses loisirs, beaucoup moins encadrés. Ces contrastes se trouvent à l'origine d'expériences enfantines distinctes, mais aussi d'inégalités sociales, dans la mesure où ces deux modèles éducatifs entraînent l'acquisition d'aptitudes différenciées, et notamment une capacité relativement supérieure de raisonnement et de négociation dans le modèle de l'« éducation concertée ». Le modèle de « croissance naturelle » assure à l'inverse davantage de séparation entre le monde des adultes et celui des enfants, et protège relativement ces derniers de la compétition et de la pression à la réussite.

Ces recherches suggèrent également le rôle joué par les parents dans la différenciation des pratiques urbaines des garçons et des filles. Lareau insiste en effet sur le fait que la classe sociale n'est pas le seul facteur de différenciation des pratiques éducatives, les contrastes relatifs à la dimension de genre étant « particulièrement frappants » : dans les familles qu'elle a rencontrées, garçons et filles se livrent à des activités distinctes, les filles tendant notamment à mener des vies plus sédentaires et à jouer plus près de leur maison. Le Pape a pour sa part relevé que les stéréotypes de sexe demeurent dominants face aux risques, la vulnérabilité féminine se trouvant mise en avant de manière transversale aux propriétés sociales des familles. Si filles et garçons n'ont pas le même accès aux espaces publics urbains, c'est bel et bien en partie car les pratiques éducatives mises en œuvre au sein du cadre familial se distinguent selon le sexe de l'enfant. C'est en tout cas ce que montre une large revue de la littérature sur la socialisation au risque dans l'espace routier : une « socialisation différenciée au risque » s'opère en fonction du sexe de l'enfant, une plus grande tolérance à la prise de

risque des garçons contrastant avec une surveillance parentale comparativement supérieure de la mobilité des filles[70].

B / Des parents peu interrogés

Bien qu'elle apparaisse souvent en filigrane et de manière plus ou moins implicite, il n'existe à notre connaissance aucune recherche spécifiquement consacrée par les chercheurs français au rôle joué par les parents dans la régulation des pratiques urbaines des enfants. Martine Segalen a bien évoqué l'existence de certaines pratiques d'encadrement dans de brefs passages de son étude des familles de Nanterre, mais sans s'y intéresser plus avant[71]. Sandrine Depeau en a également décrit quelques unes, telle la recherche d'un « support vicariant » (c'est-à-dire l'accompagnement par d'autres adultes ou pairs enfantins) en vue de la sécurisation des trajets[72]. Enfin, la récente enquête collective sur « les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés[73] » dessine de manière convaincante les principes de différenciation de cette régulation parentale.

Son approche sociologique demeure néanmoins largement incomplète en dépit de ces premiers résultats. Cette connaissance très partielle des pratiques d'encadrement parental se retrouve d'ailleurs en Amérique du Nord, où peu de travaux ont interrogé la parentalité dans le cadre de l'étude de la place des enfants dans la ville[74]. Le faible nombre de recherches s'étant intéressées à l'encadrement parental laisse à penser que ce dernier fait l'objet d'un processus de naturalisation, pratique sociale considérée comme allant de soi en contexte de « domestication » de l'enfance. Une telle indifférence contraste en tout cas vivement avec le

---

[70] GRANIE, art. cit.
[71] SEGALEN Martine, *Nanterriens, les familles dans la ville. Une ethnologie de l'identité*, Presses Universitaires du Mirail, 1990, Toulouse, 200 p.
[72] DEPEAU, art. cit.
[73] LEHMAN-FRISCH (dir.), Rapport cité.
[74] À ce sujet, voir CLOUTIER Marie-Soleil et TORRES Juan, « L'enfant et la ville : notes introductoires », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. i-xv

dynamisme de la recherche sur les « enfants des rues », dont la vie en extérieur tend à être constituée en problème social[75].

Spécifiquement consacrée à la supervision parentale des usages enfantins des espaces publics (en milieu urbain mais aussi en milieu rural[76]), la recherche menée au milieu des années 1990 par Gill Valentine dans le nord-ouest de l'Angleterre constitue une exception notable. Nous en avons mobilisé plus haut certains résultats, au sujet notamment du sentiment de nostalgie éprouvé par les parents, qui se remémorent leur enfance comme une période d'insouciance, où ils pouvaient explorer les environs de leur domicile en jouissant de davantage de liberté que leurs propres enfants au même âge, mais aussi des représentations genrées de l'aptitude à la mobilité et de l'exposition au risque qui structurent les pratiques parentales d'encadrement. Valentine a également mis au jour la forte structuration de ces pratiques par les normes sociales locales, et en particulier le rôle joué dans ce processus par les pairs parentaux. Ce résultat est important dans la mesure où il éclaire le caractère social de l'encadrement, les décisions des parents pouvant s'appuyer sur l'anticipation de jugements moraux : des responsabilités liées à la sécurité et au comportement de leurs enfants dans les espaces publics pèsent sur les épaules des parents, partagés entre un désir de prise d'autonomie de leur enfant et la peur d'être considéré comme un mauvais parent[77]. Un autre résultat important est la mise en lumière du rôle des conditions concrètes d'exercice de l'encadrement : les enfants des parents séparés ou veufs sont ainsi ceux qui tendent à faire l'objet de la supervision la plus lâche et à passer le plus de temps sans adulte dans les espaces publics, du fait de l'absence de partenaire avec qui partager cette charge[78] ». Elle pointe par ailleurs la tendance à la personnalisation des préoccupations parentales en fonction de la maturité et des traits de caractère perçus pour chaque enfant.

---

[75] Pour un exemple et une revue de la littérature voir PEREZ LOPEZ Ruth, *Vivre et survivre à Mexico. Enfants et jeunes de la rue*, Karthala, 2009, Paris, 345 p.
[76] VALENTINE Gill, « A safe place to grow up? Parenting, perceptions of rural safety and the rural idyll », *Journal of rural studies*, vol. 13, n° 2, 1997, p. 137-148
[77] VALENTINE Gill, « "Oh yes I can". "Oh no you can't": children and parents' understandings of kids' competence to negotiate public space safely », *Antipode*, vol. 29, n° 1, 1997, p. 65-89
[78] Voir notamment VALENTINE et MC KENDRICK, art. cit.

Plus récemment, quelques chercheurs ont poursuivi l'étude de la gestion de la mobilité des enfants par les parents, sans réellement contribuer cependant à l'approfondissement de la connaissance des pratiques parentales d'encadrement. Les observations menées par Olga den Besten tendent certes à confirmer la différenciation du contrôle parental en fonction de la personnalité perçue des enfants, ainsi que la relation inversée entre la taille du logement et la liberté d'exploration des espaces publics environnants, mais le faible nombre de familles concernées permet difficilement de tirer des conclusions solides de son travail[79]. Les mécanismes de la régulation parentale et surtout les principes de sa différenciation demeurent ainsi dans une large mesure méconnus, alors même que les travaux consacrés aux pratiques éducatives au sein du cadre familial invitent à les interroger plus finement.

C / Hypothèses relatives à la différenciation sociale de l'encadrement parental

Congruents avec des observations réalisées dans d'autres contextes[80], les modèles construits dans le cadre de leurs travaux par Lareau et Le Pape invitent à formuler trois hypothèses relatives à la différenciation sociale de l'encadrement parental. La première d'entre elles (et la plus générale) revient à anticiper une *différenciation marquée des modalités et des principes de régulation parentale entre les familles des catégories populaires et celles des classes moyennes et supérieures.* Les caractéristiques des logiques éducatives qui y prévalent laissent plus précisément augurer d'une *supervision relativement lâche des pratiques urbaines des enfants en milieu populaire, à l'intérieur d'un périmètre réduit et tout du moins clairement délimité et rarement outrepassé.* À l'inverse, l'attention marquée au développement de l'autonomie et des compétences de l'enfant, la valorisation des expériences nouvelles et la tendance à la responsabilisation précoce observées dans les familles les plus aisées conduisent à formuler l'hypothèse d'une *régulation davantage individualisée, moins lâche dans l'espace local et moins centrée sur celui-ci dans les familles des classes moyennes et supérieures*.

---

[79] DEN BESTEN Olga, « Negotiating children's outdoor spatial freedom. Portraits of three Parisian families », in HOLT Louise (ed.), *Geographies of Children, Youth and Families. An International Perspective*, Routledge, 2011, Londres, p. 136-149

[80] Voir par exemple KELLERHALS Jean, TROUTOT Pierre-Yves et LAZEGA Emmanuel, *Microsociologie de la famille*, Presses Universitaires de France, 1984, Paris, 127 p. ou MARDON Aurélia, « La génération Lolita. Stratégies de contrôle et de contournement », *Réseaux*, n° 168-169, 2011, p. 111-132

Alors que la régulation de la présence des enfants dans les espaces publics s'effectue également en partie par le biais des choix scolaires des parents, les travaux qui leur ont été consacrés ne remettent pas fondamentalement en cause ces hypothèses de travail. Agnès van Zanten et Marco Oberti ont notamment montré que les familles des catégories populaires tendent à valoriser la proximité dans leur choix d'établissement, tandis qu'une distance plus importante entre le domicile et l'établissement de scolarisation pose moins de problèmes à une partie plus large des parents plus aisés, qui privilégient une logique instrumentale dans leur rapport à l'institution scolaire et tendent à concevoir la mobilité comme un aléa de la vie urbaine et professionnelle contemporaine[81]. Ces mêmes travaux conduisent toutefois dans le même temps à affiner ces hypothèses, dans la mesure où les parents des catégories moyennes et supérieures à fort niveau de capital culturel sont souvent attachés aux « visées expressives[82] » de l'expérience scolaire. Ils tendent alors à privilégier le choix de la scolarisation dans l'espace local, considérant le lien entre école et quartier comme l'un des socles d'une socialisation enfantine heureuse et réussie : cette diversité de l'importance attachée à l'espace local au sein-même des catégories moyennes et supérieures rend d'autant plus intéressante l'approche empirique de l'encadrement parental et des principes de sa différenciation sociale.

En résumé, peu de travaux ont été consacrés au rôle joué par les parents dans l'activité de régulation des pratiques urbaines des enfants, et c'est principalement grâce à la contribution de Valentine qu'ils ne constituent pas tout à fait un point aveugle de l'approche sociologique de ces pratiques. Les principes de différenciation de l'encadrement parental demeurent ainsi dans une large mesure méconnus : c'est notamment en vue de contribuer à combler ce déficit de connaissance qu'a été fait le choix de l'étudier en contexte de mixité sociale et dans une perspective comparée Paris-Milan.

---

[81] ZANTEN (van) Agnès, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Presses Universitaires de France, 2012 (1re éd. 2001), Paris, 440 p. ; ZANTEN (van) Agnès, *Choisir son école : stratégies familiales et médiations locales*, Presses Universitaires de France, 2009, Paris, 283 p. ; OBERTI Marco, *L'école dans la ville. Ségrégation-mixité-carte scolaire*, Presses de Sciences Po, 2007, Paris, 302 p.
[82] ZANTEN (van), *Choisir son école*, *op. cit.*

IV - Le choix d'une analyse localisée et comparée

La mise en lumière par la littérature du caractère localisé du processus de socialisation urbaine des enfants éclaire deux choix méthodologiques effectués dans le cadre de cette thèse. C'est en effet sur le constat de la variation des pratiques urbaines des enfants en fonction de leur contexte de résidence que s'appuie le choix d'une approche localisée de l'encadrement parental. Le choix d'un type d'espace précis a dans cette perspective été préféré au choix d'un type de parents : plus précisément, c'est le choix de parents défini par le fait d'habiter un certain type de contexte urbain qui a été privilégié. Cette prise en compte de l'espace local en tant que cadre socialisateur fonde également le choix de la comparaison entre un espace parisien et un espace milanais, l'existence de contrastes entre ces deux sociétés urbaines permettant d'interroger de manière plus fine le rôle structurant joué par le contexte local.

A / Le choix d'espaces de mixité sociale

Son caractère « polysémique[83] » rend indispensable à l'emploi du concept de « mixité sociale » une brève discussion préalable de ce terme « à la mode[84] ». Si l'on observe un décalage important entre les discours et les pratiques de nombreux acteurs, un large consensus idéologique s'est en effet établi en France autour de la nécessité de promouvoir la « mixité sociale » dans la ville : celle-ci est pourtant rarement définie de manière claire, et peut recouvrir des types et des niveaux de mixité fort divers, y compris dans les textes officiels qui l'érigent en catégorie d'action[85]. La mixité peut en effet être envisagée tant du point de vue des catégories sociales et professionnelles que de celui des origines culturelles, simultanément ou séparément qui plus est[86] ; cette double dimension peut prêter à confusion dans le contexte français, où les contrastes liés à l'origine ethno-raciale sont souvent euphémisés. Il convient

---

[83] GENESTIER Philippe, « La mixité : mot d'ordre, vœu pieux ou simple argument ? », *Espaces et sociétés*, n° 140-141, 2010, p. 21-35

[84] BLANC Maurice et BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, « Éditorial », *Espaces et sociétés*, n° 140-141, 2010, p. 7-20

[85] TISSOT Sylvie, « Une "discrimination informelle" ? Usages du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions de logements HLM », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 159, 2005, p. 54-69

[86] GRAFMEYER Yves, « La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transaction », *Recherches Sociologiques*, vol. 30, n° 1, 1999, p. 157-176

donc de préciser que nous retenons ici une définition large et non normative des espaces de mixité sociale, considérés comme des *contextes résidentiels caractérisés par l'hétérogénéité sociale et culturelle de la composition de leur population*, sans préjuger de la réalité du mélange de leurs habitants qu'il nous intéresse au contraire d'interroger.

Le choix d'espaces de mixité sociale repose d'ailleurs en partie sur le fait qu'il s'agit du type de contexte urbain le plus propice à l'étude de la gestion du rapport à l'altérité sociale par le prisme des pratiques urbaines ordinaires. De fait, si les espaces publics se définissent idéalement comme des espaces ouverts à tous, cette ouverture n'est que potentielle, dans la mesure où les espaces publics réels sont *situés*[87] dans la ville, où l'on sait que la population n'est pas répartie de façon aléatoire et indifférenciée du fait de l'existence de processus ségrégatifs. Dans des contextes urbains homogènes du point de vue de la composition sociale de leur population résidente, les espaces publics s'éloignent ainsi de leur définition théorique, la diversité des propriétés sociales des interactants potentiels étant remise en cause. Les « quartiers de refondation » étudiés par Bruno Cousin représentent l'archétype des espaces de résidence où les « coûts d'interaction » sont structurellement réduits du fait de la composition homogène de leur population : leurs habitants les conçoivent comme une sorte de tampon entre altérité sociale et sphère privée[88]. Il en va de même dans les espaces de résidence de la bourgeoisie traditionnelle, où s'observe une tendance à la privatisation collective sans usage des espaces ouverts à tous[89]. Un tel constat n'implique en rien que la dimension stratégique des pratiques urbaines (*voir chapitre I*) ne pourrait être étudiée dans ces espaces homogènes ; mais en conjuguant libre accessibilité et diversité des interactants potentiels, les espaces publics s'approchent en contexte de mixité sociale de leur définition théorique. Cette dimension *structurelle* de l'expérience de l'altérité sociale s'avère propice à l'approche

---

[87] PLAN URBAIN, *Espaces publics*, La Documentation Française, 1988, Paris, 131 p.

[88] COUSIN Bruno, *Cadres d'entreprise et quartiers de refondation à Paris et à Milan. Contribution à l'analyse différenciée du rapport des classes supérieures à la mixité socio-spatiale et aux dynamiques d'auto-ségrégation*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris et Università degli studi di Milano-Bicocca, 2008, 463 p.

[89] Voir notamment PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, *Les Ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Seuil, 2007, Paris, 294 p. Une forme particulière de mixité sociale liée à la présence de personnels de service (concierges, employés de maison, etc.) distingue toutefois ces deux types de contextes.

sociologique de l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants, dans la mesure où elle favorise l'étude de la gestion du rapport à autrui par le prisme des pratiques urbaines ordinaires.

Le choix de contextes urbains caractérisés par l'hétérogénéité sociale de leur population inscrit par ailleurs ce travail dans le cadre d'une tradition de recherche bien ancrée dans la sociologie urbaine française : l'étude des effets de leur proximité spatiale sur les rapports entretenus par des groupes sociaux présentant des propriétés distinctes. Une telle proximité constitue-t-elle un vecteur automatique de tensions, ainsi que le suggère la lecture dominante de l'étude classique de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire[90] ? Il semble au contraire nécessaire de poursuivre à partir d'observations empiriques la discussion des résultats de cet « article devenu fétiche[91] ». Le cas des enfants est d'autant plus intéressant à cet effet que l'on sait que l'absence de norme dominante liée à la prépondérance d'un groupe tend à constituer leur éducation en enjeu de conflits en contexte de mixité sociale[92]. Leur comportement, dont les pratiques urbaines sont l'une des composantes, peut dans ce cadre faire l'objet de griefs, fenêtre d'opportunité d'expression des tensions entre les groupes, ainsi que le confirme une thèse récente sur les lotissements périurbains[93]. Si les nombreux traits partagés par ces derniers avec les grands ensembles des années 1960, notamment du point de vue de la composition de leur population et des trajectoires résidentielles qui s'y croisent[94], expliquent partiellement cette similarité du processus de constitution des comportements des enfants en enjeu de conflits, des mécanismes semblables peuvent être observés dans d'autres types de contextes caractérisés par la mixité de la composition de leur population, tels les quartiers en cours de gentrification. Dans ces anciens espaces populaires progressivement

---

[90] CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, p. 3-33

[91] PRETECEILLE, chapitre cité.

[92] CHAMBOREDON et LEMAIRE, art. cit. Voir également PIALOUX Michel et BEAUD Stéphane, « Notes de recherche sur les relations entre Français et immigrés à l'usine et dans le quartier », *Genèses*, vol. 30, n° 1, 1998, p. 101-121

[93] LAMBERT Anne, *« Tous propriétaires ! » Politiques urbaines et parcours d'accédants dans les lotissements périurbains (1970-2010)*, Thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2012, 593 p.

[94] Comme le suggère la lecture croisée de CHAMBOREDON et LEMAIRE, art. cit, et de CARTIER *et al.*, *op. cit.*

investis par de nouveaux résidents appartenant aux classes moyennes et supérieures[95], on observe en effet que les « décalages » entre nouveaux arrivants et anciens résidants des couches populaires « se révèlent avec une acuité particulière à propos de l'éducation des enfants[96] ».

Last but not least, le choix d'étudier l'encadrement parental en contexte de mixité présente l'avantage de faciliter l'approche de la différenciation sociale des pratiques, en rendant possible la rencontre sur un même terrain d'enquête de profils variés de parents. Il permet surtout de contrôler l'effet du contexte de résidence, et en quelque sorte de disposer d'un laboratoire pour l'étude de la différenciation des pratiques. Dans cette même optique expérimentale, le choix d'une comparaison entre Paris et Milan permet d'interroger le rôle joué par les cadres sociaux de l'encadrement parental.

B / Les cadres sociaux de l'encadrement parental à l'épreuve de la comparaison

La centralité de la mixité sociale dans le débat politique et scientifique français contraste avec sa place bien moindre dans le contexte cisalpin, dont témoigne l'absence d'équivalent ou de traduction du concept en italien. Ce contraste introduit à l'intérêt que présente la comparaison, qui constitue dans le cadre de notre approche de l'encadrement parental une véritable « stratégie d'enquête[97] », dans le sillage d'une longue tradition de recherche assimilant comparaison et expérimentation[98]. Comparer les modalités de l'encadrement parental et les représentations qui le sous-tendent dans deux « sociétés locales[99] » présentant

---

[95] Voir notamment BIDOU Catherine et POLTORAK Jean-François, « Le "travail" de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire », *Espaces et sociétés*, n° 132, 2008, p. 107-124 et COLLET Anaïs, « Montreuil, "le 21e arrondissement de Paris" ? La gentrification ou la fabrication d'un quartier ancien de centre-ville », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 195, 2012, p. 12-37

[96] CHARMES Éric, « Le retour à la rue comme support de la gentrification », *Espaces et sociétés*, n° 122, 2005, p. 115-135. Voir également MARTIN Leslie, « Protecting children in gentrifying communities », *City and Community*, vol. 7, n° 4, 2008, p. 331-346

[97] VIGOUR Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, La Découverte, 2005, Paris, 335 p.

[98] DURKHEIM Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Presses Universitaires de France, 1992 (1re éd. 1895), Paris, 149 p. Voir également FAUCONNET Paul et MAUSS Marcel, « Sociologie », in *La Grande Encyclopédie*, n° 30, 1901, p. 165-176

[99] BAGNASCO Arnaldo, *Società fuori squadra. Come cambia l'organizzazione sociale*, Il Mulino, 2003, Bologne, 159 p.

des arrangements sociaux spécifiques permet en effet d'en interroger la structuration par ses cadres sociaux. Le choix de comparer deux espaces situés à Paris et Milan s'est ainsi tout d'abord fondé sur l'hypothèse d'une différenciation marquée des modalités d'inscription dans l'espace local entre les deux villes : cette hypothèse s'appuie sur un ensemble de travaux qui suggèrent que le lien entre mobilité sociale et mobilité résidentielle, le rôle joué par la famille en tant que pourvoyeuse locale de services mais aussi le statut de l'école diffèrent dans les deux contextes. Il repose également sur l'hypothèse que le cadrage distinct du fait migratoire dans les deux pays, en partie lié à des histoires migratoires décalées, a des répercussions sur les représentations parentales du danger : il s'agit alors d'interroger les liens qu'entretient l'encadrement parental avec les discours publics dominants.

1. Encadrement parental et modalités d'inscription dans l'espace local

Tandis que l'aire métropolitaine milanaise présente un niveau de ségrégation socio-résidentielle moins élevé que son homologue francilienne, la hiérarchisation statutaire des espaces semble moins fine et structurante à Milan qu'à Paris, où le quartier de résidence participe davantage des stratégies de marquage et de sécurisation du niveau socio-économique[100]. Envisager le rôle joué par la famille en tant que pourvoyeuse de services divers permet de mieux comprendre l'association moins prononcée entre mobilité sociale et trajectoires résidentielles dans le contexte milanais : comme l'écrivirent Peter Willmott et Michael Young à propos d'un quartier ouvrier de Londres, « si les habitants ne veulent pas quitter leur quartier, c'est que la proximité géographique de personnages clés en constitue l'atout majeur[101] ».

L'exploitation de l'enquête *Biographies et entourages* menée par l'INED en 2000 et 2001 montre certes que plus d'un quart des franciliens alors âgés de cinquante à soixante-dix ans résidaient dans la même commune qu'au moins un membre de leur famille, et près de la

[100] COUSIN, Thèse citée.
[101] YOUNG Michael et WILLMOTT Peter, *Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'Est londonien*, Presses Universitaires de France, 2010 (éd. or. 1957), Paris, 188 p.

moitié d'entre eux si l'on inclut les communes limitrophes[102]. Mais si la proximité des membres de la famille peut constituer un atout dans l'organisation de la vie quotidienne des familles, en particulier dans le cas où celles-ci comptent de jeunes enfants, Vanessa Manceron et Martine Segalen suggèrent qu'en Île-de-France « les jeunes couples se veulent indépendants de la précédente génération ». À Nanterre tout du moins, ceux-ci privilégient le « recours aux soutiens publics et à la sociabilité locale » dans l'organisation de leur vie quotidienne, au détriment de la mobilisation des réseaux de parenté, y compris lorsque la famille est proche. Ces observations se distinguent assez nettement de celles réalisées dans d'autres villes européennes, où la prise en charge des petits-enfants par leurs grands-parents est quasi quotidienne[103].

Une recherche comparative montre en ce sens que le degré d'encastrement de la vie quotidienne des cadres supérieurs dans des réseaux familiaux d'entraide est bien plus faible à Paris qu'à Milan, où la famille s'avère centrale dans l'organisation de la vie sociale et des choix résidentiels[104]. Comme au niveau national, où la garde des petits-enfants représente une part bien plus prononcée des transferts intergénérationnels de temps et d'argent qu'en France[105], les grands-parents jouent un rôle important dans la prise en charge des enfants dans l'aire métropolitaine milanaise[106] : Simone Ghezzi le qualifie même de « crucial » dans le quartier milanais de Porta Genova[107]. Dans un contexte où la famille joue souvent le rôle d'« amortisseur social », productrice de services « davantage assurés dans d'autres pays par le

---

[102] BONVALET Catherine et LELIEVRE Eva, « Les lieux de la famille », *Espaces et sociétés*, n° 120-121, 2005, p. 99-122

[103] MANCERON Vanessa et SEGALEN Martine, « Entre solidarité résidentielle, sentiments et soutiens publics : les relations de parenté dans le Liberté à Nanterre », *Ethnologie française*, vol. 42, n° 1, 2012, p. 23-36

[104] ANDREOTTI Alberta et LE GALES Patrick (dir.), *Les cadres supérieurs et la globalisation. Mobilité, ancrage, exit partiel et ségrégation sociale dans les villes européennes. Une enquête exploratoire*, Rapport final au Plan urbanisme construction architecture, 2008, Paris, 298 p.

[105] ALBERTINI Marco, KOHLI Martin et VOGEL Claudia, « Intergenerational transfers of time and money in European families: common patterns - different regimes? », *Journal of European Social Policy*, n° 17, 2007, p. 319-334

[106] RANCI Costanzo et TORRI Rossana (dir.), *Milano tra coesione sociale e sviluppo*, Bruno Mondadori, 2007, Milan, 181 p.

[107] GHEZZI Simone, « Parenthood and the structuring of time among urban households in northern Italy », *Ethnologie française*, vol. 42, n° 1, 2012, p. 37-44

secteur public ou le marché[108] », la proximité résidentielle s'impose comme la stratégie optimale d'organisation de la vie quotidienne pour les trois générations qui la composent. Cette inscription forte dans des réseaux locaux d'entraide familiale a pour conséquence la prise en compte de coûts supplémentaires lorsqu'un éventuel déménagement hors du quartier de résidence est envisagé : le rôle central joué par la parenté en tant que pourvoyeuse de services éclaire dans cette perspective la force relativement moindre du lien entre mobilité professionnelle et résidentielle à Milan qu'à Paris.

Cette tendance à l'organisation localisée de la vie familiale tend à freiner les pratiques d'évitement des établissements scolaires de proximité, moins fréquentes que dans le contexte français[109]. L'institution scolaire ne joue par ailleurs de manière plus générale pas le même rôle dans les deux pays : dans un contexte d'augmentation de la fréquence des trajectoires de déclassement[110], la crispation scolaire contemporaine des parents français[111] n'est pas dénuée de fondements objectifs, eu égard notamment à l'« empreinte profonde des titres scolaires sur les destins sociaux » et à leur « extrême valorisation tout au long de la vie[112] ». Ce caractère décisif des trajectoires scolaires dans la perspective du placement social contraste avec le contexte italien, dans lequel la rentabilité économique du capital culturel est moins évidente et où le capital social joue un rôle relativement plus décisif dans l'accès au marché du travail[113]. Les enjeux relatifs à la réussite scolaire contrastent en conséquence dans les deux pays, la croyance dans le lien que celle-ci entretient avec la réussite sociale – mais aussi la réalité de ce lien – étant plus prononcées en France qu'en Italie.

Comparer un espace milanais et un espace parisien permet dès lors de mieux saisir la façon dont l'encadrement parental est structuré par les modalités d'inscription des parents et des

---

[108] OBERTI Marco, « La protection sociale entre la famille, le marché et l'État-providence », in LAZAR Marc (dir.), *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*, Fayard, 2009, Paris, p. 315-326

[109] BORLINI Barbara et MEMO Francesco, « L'insediamento degli immigrati nello spazio urbano. Un'analisi esplorativa sulla concentrazione degli alunni di origine straniera a Milano », *Sociologia urbana e rurale*, n° 90, 2009, p. 89-112

[110] PEUGNY Camille, *Le déclassement*, Grasset, 2009, Paris, 173 p.

[111] Voir notamment OBERTI, *op. cit.* et ZANTEN (van) Agnès, *Choisir son école*, *op. cit.*

[112] VAN DE VELDE Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses Universitaires de France, 2008, Paris, 278 p.

[113] COUSIN Bruno, « La stratification sociale en Italie et les paradoxes de la modernisation conservatrice », in LAZAR Marc (dir.), *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*, Fayard, 2009, Paris, p. 303-313

enfants dans l'espace local. Il s'agit en particulier de gagner en finesse dans l'approche du rôle que peut jouer la famille en tant que pourvoyeuse de services, mais aussi plus largement de celui des modalités de construction et de mobilisation du capital social local, envisagé à l'aide de Pierre Bourdieu comme l'éventail local de « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance[114] ». Comparer deux contextes où l'incitation à l'évitement scolaire contraste vivement permet par ailleurs d'interroger avec davantage de recul les liens entretenus par l'institution scolaire, les choix scolaires des parents et l'encadrement parental.

2. Encadrement parental et figures du danger

Un détour par l'histoire migratoire de la France et de l'Italie s'avère indispensable pour comprendre les discours recueillis sur les deux terrains. S'appuyant sur une large littérature, l'hypothèse d'une structuration distincte des représentations des menaces qui pèsent sur les enfants invite à interroger le lien entre encadrement parental et cadrage politique et médiatique du fait migratoire, et de manière plus générale le lien entre encadrement parental et discours publics.

1. Deux histoires migratoires décalées

Si la France se conçoit encore sous le Second Empire plutôt comme un pays d'émigration, notamment à destination de l'Amérique du Sud et de l'Algérie, un basculement s'opère au cours des années 1880, au cours desquelles la population étrangère – notamment originaire de Belgique, d'Espagne, d'Italie ou d'Allemagne – augmente pour atteindre 3 % de la population totale en 1886[115]. Précédemment absent d'une réflexion politique et intellectuelle centrée sur les « classes laborieuses », le terme d'« immigration » fait « partie du lexique qui se constitue

---

[114] BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, p. 2-3

[115] WEIL Patrick, *La République et sa diversité. Immigration, intégration, discriminations*, Seuil, 2005, Paris, 111 p.

en même temps que la Troisième République[116] » et c'est en 1889 qu'est promulguée la première loi sur la nationalité française. La « qualité de Français » est devenue un « enjeu politique majeur[117] », lié au droit de vote qu'elle garantit aux hommes adultes et surtout aux capacités de mobilisation militaire. Un clivage se dessine entre États d'émigration (tels que l'Allemagne et l'Italie) et États d'immigration (tels que la France et les États-Unis) : si les premiers tentent de garder prise sur leurs ressortissants émigrés par l'intermédiaire du droit du sang, les seconds tentent à l'inverse d'intégrer les immigrés dans la population nationale par le biais du droit du sol. Dans le contexte français, les enjeux liés à la mobilisation militaire sont perçus de manière d'autant plus aigüe que le pays traverse une période de dénatalité, qui conforte la mise en œuvre d'une « politique annexionniste, qui vise non pas un territoire mais une population[118] ».

Après le premier conflit mondial, qui coûta la vie à plus d'un million et demi de Français, l'immigration « dépasse en ampleur tout ce que l'on avait connu jusque-là[119] ». Son rôle dans l'économie se renforce, notamment à travers le recrutement massif de main-d'œuvre en provenance des colonies. Alors que « la porte des États-Unis se ferme[120] », le phénomène migratoire prend de l'ampleur et au moins trois millions d'étrangers vivent en France en 1930, soit 7 % de la population. Polonais et Tchécoslovaques comptent pour un nombre important dans cette immigration économique, mais ce sont les Italiens qui constituent rapidement le groupe le plus nombreux[121]. La France compte en 1931 un taux d'étrangers (6,58 %) plus élevé que celui des États-Unis[122], et accueillera dans les années qui suivent de nombreux réfugiés fuyant le nazisme, le fascisme ou le franquisme.

---

[116] NOIRIEL Gérard, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Seuil, 2006 (1re éd 1988), Paris, 447 p.
[117] NOIRIEL Gérard, *À quoi sert « l'identité nationale »*, Agone, 2007, Marseille, 154 p.
[118] *Ibidem.*
[119] NOIRIEL Gérard, « L'histoire de l'immigration en France. Note sur un enjeu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 54, 1984, p. 72-76
[120] WEIL, *op. cit.*
[121] GABACCIA Donna, *Emigranti. Le diaspore degli italiani dal Medioevo a oggi*, Einaudi, 2003 (éd. or. 2000), Turin, 312 p.
[122] WEIL, *op. cit.*

La croissance économique qui caractérise les décennies postérieures à la Seconde guerre mondiale marque une troisième période de forte immigration, principalement en provenance des pays de la péninsule ibérique et du Maghreb. En juillet 1974, au moment de l'interruption de l'installation de nouveaux travailleurs étrangers suite à l'accession à la présidence de la République de Valéry Giscard d'Estaing, « la France de l'immigration a l'apparence d'un kaléidoscope[123] » : au recensement de 1975 on dénombre notamment 758 000 Portugais, 710 000 Algériens, 497 000 Espagnols, 462 000 Italiens et 260 000 Marocains, pour un total de 3 442 000 étrangers (soit 6,2 % de la population totale). Mais si les Portugais demeurent les plus nombreux au recensement de 1999 (environ 550 000), devant les Marocains (un peu plus de 500 000) et les Algériens (environ 475 000), la France n'est plus vraiment un pays d'immigration depuis les années 1980, et fait au contraire partie des pays européens dont la croissance démographique en dépend le moins : à hauteur de 20 % par exemple en 2001, contre 97 % pour l'Italie ou même 150 % pour l'Allemagne[124]. Elle compte en 2008 plus de trois millions d'habitants âgés de dix-huit à cinquante ans nés sur son territoire et descendants d'immigrés, dont la moitié a deux parents immigrés[125].

Cette tradition d'immigration contraste avec la longue tradition d'émigration qui caractérise l'histoire de l'Italie suite à la fondation du royaume en 1861. Plus d'un million d'Italiens présentèrent ainsi une demande d'expatriation entre 1876 et 1885, plus de deux millions durant la décennie suivante, plus de quatre millions au cours de la suivante, et plus de six millions encore au cours de la décennie qui précéda l'entrée du pays dans le premier conflit mondial. Alors que la contribution des Italiens aux migrations internationales entre Waterloo et la Première guerre mondiale s'élèverait à 10 % du total de celles-ci, cinq millions d'entre eux émigrèrent au cours du XXe siècle vers les États-Unis, quatre millions vers la France et la Suisse, trois millions vers l'Argentine, deux millions et demi vers l'Allemagne ou encore un million et demi vers le Brésil. Après la Seconde guerre mondiale, l'émigration concerne encore plus de 300 000 personnes chaque année entre 1955 et 1965, mais ralentit

---

[123] *Ibidem.*
[124] HERAN François, « Cinq idées reçues sur l'immigration », *Populations et Sociétés*, n° 397, 2004, p. 1-4
[125] BORREL Catherine et LHOMMEAU Bertrand, « Être né en France d'un parent immigré », *Insee Première*, n° 1287, Mars 2010, 4 p.

progressivement avec une moyenne de 100 000 départs par an au cours des années 1970 et un taux de retour au pays qui augmente sensiblement dans une période de ralentissement des économies d'Europe du Nord : en 1975, davantage d'Italiens rentrent au pays que d'autres ne le quittent. Les conséquences démographiques d'une telle émigration furent colossales, le nombre total des émigrés et de leurs descendants vivants étant évalué aux alentours de soixante millions, ce qui correspond à la population actuelle de l'Italie[126].

Le déclin progressif de l'émigration après la Seconde guerre mondiale s'accompagna de fortes migrations internes au cours du « miracle économique » des décennies 1950 et 1960, période de forte croissance liée au développement de l'industrie et des travaux publics. L'historien Guido Crainz estime à plus de vingt-cinq millions les déplacements de résidence internes à l'Italie, dont dix millions concernent un transfert d'une région à une autre[127]. Pour Donna Gabaccia, ce sont plus de quarante-cinq millions d'Italiens qui changèrent de résidence entre 1955 et 1981, principalement en direction des grands centres urbains du pays, en particulier du nord[128]. Évoquant une immigration « à grande échelle, quasi biblique[129] », l'historien britannique John Foot relève que plus de 300 000 Italiens arrivèrent à Milan entre 1951 et 1961, et plus de 100 000 pour la seule année 1962[130]. Emblème de l'industrie turinoise, les automobiles FIAT emploient quant à elles un tiers d'ouvriers nés dans le *Mezzogiorno* à la fin des années 1960[131]. Ces migrations massives vers les provinces septentrionales industrialisées n'allèrent pas sans créer des tensions, les méridionaux étant souvent traités comme d'authentiques étrangers, et de façon plus générale les nouveaux citadins comme des inférieurs à qui il convient de le rappeler régulièrement, par exemple à travers le recours à l'expression *terroni* (littéralement : « culs-terreux ») pour les désigner.

---

[126] L'ensemble des données mobilisées dans ce paragraphe sont tirées de GABACCIA, *op. cit.*
[127] CRAINZ Guido, « Les transformations de la société italienne », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 100, 2008, p. 103-113
[128] GABACCIA, *op. cit.*
[129] FOOT John, « La Piccola Mela : Milano città di immigrazione », in LUMLEY Robert et FOOT John (dir.), *Le città visibili. Spazi urbani in Italia, culture e trasformazioni dal dopoguerra a oggi*, Il saggiatore, 2007 (éd. or. 2004), Milan, p. 56-73
[130] FOOT John, *Milano dopo il miracolo. Biografia di una città*, Feltrinelli, 2003 (éd. or. 2001), Milan, 286 p.
[131] GABACCIA, *op. cit.*

Ces tensions tendront à s'atténuer progressivement à mesure de l'inclusion économique des derniers arrivés, d'autant que le début des années 1980 marque un tournant dans l'histoire de l'Italie, qui cesse d'être un pays exportateur de force de travail pour en devenir importateur net[132]. Aux migrations internes succède alors l'arrivée en nombre de ressortissants étrangers, attirés notamment par des emplois délaissés par les travailleurs locaux et des embauches facilitées par le poids important de l'économie informelle[133]. Fait particulièrement révélateur du décalage de l'histoire migratoire entre la France et l'Italie, la loi n° 943 du 30 décembre 1986 constitue la « première manifestation d'une volonté politique d'intervenir sur la question de l'immigration[134] », près de cent ans après les débats évoqués plus haut au sujet de l'obtention de la nationalité française. Alors que les étrangers dénombrés par les recensements de 1971 et 1981 ne représentaient respectivement que 0,2 % et 0,55 % de la population totale[135], les régularisations d'immigrés clandestins se multiplient à partir du milieu des années 1980, concernant plus d'un million et demi d'individus entre 1986 et 2004[136]. Stabilisée autour de cinquante-sept millions entre 1981 et 2001, la population italienne aurait décru sur cette période sans l'apport de l'immigration, notamment du fait d'une forte baisse de la fécondité[137]. Dans le même temps, l'Italie est devenue l'une des sociétés dans laquelle le poids relatif des personnes âgées sur l'ensemble de la population est le plus élevé dans le monde, ce qui alimente une forte demande en main-d'œuvre dans le secteur des services à la personne, propice à l'arrivée de nouveaux immigrés sur le sol italien, et notamment de femmes[138]. Caractéristique des migrations contemporaines, ce processus de *care drain*[139]

---

[132] GINSBORG Paul, *L'Italia del tempo presente*, Einaudi, 2007 (1re éd. 1998), Turin, 627 p.
[133] GINSBORG Paul, *Storia d'Italia dal dopoguerra a oggi*, Einaudi, 2006 (1re éd. 1989), Turin, 622 p. ; EINAUDI Luca, « Programmation de quotas, régularisations et travail au noir : les politiques de l'immigration en Italie et Espagne (1973-2003) », in BLANC-CHALEARD Marie-Claude, DUFOIX Stéphane et WEIL Patrick (dir.), *L'étranger en questions, du Moyen-Âge à l'an 2000*, Manuscrit Université, 2005, Paris, p. 459-513
[134] RITAINE Évelyne, « *Noi e gli altri*, l'enjeu migratoire, miroir de la crise politique italienne », *Pôle Sud*, n° 11, 1999, p. 55-69
[135] GABACCIA, *op. cit.*
[136] WEIL, *op. cit.*
[137] RAYNER Hervé, *L'Italie en mutation*, La Documentation Française, 2007, Paris, 191 p.
[138] AMBROSINI Maurizio, *Un'altra globalizzazione. La sfida delle migrazioni transnazionali*, Il Mulino, 2008, Bologne, 247 p.
[139] PARREÑAS Rachel Salazar, *Servants of globalization. Women, migration and domestic work*, Stanford University Press, 2001, Stanford (CA), 309 p.

transparaît dans la langue à travers l'apparition à la fin des années 1990 du terme *badante*, qui sert à désigner les étrangères employées comme aides à la personne à domicile.

La croissance des résidents étrangers se poursuit au cours des années 2000, leur nombre étant estimé par Caritas-Migrantes à 2 670 514 en 2005 puis à 3 891 895 fin 2008, soit 6,5 % de la population[140]. Cette hausse de plus de 45 % du nombre des résidents étrangers en trois ans est trois fois plus rapide que l'augmentation moyenne constatée sur la période dans l'ensemble de l'Union Européenne (UE), et n'inclut pas les présences régulières encore non enregistrées à l'état-civil, qui portent le total à près de 4 330 000, soit 7,2 % de la population, voire même 10 % si l'on ne considère que la population âgée de moins de trente-neuf ans. L'année 2008 marque une étape symbolique dans l'histoire de l'immigration en Italie, le pays se situant pour la première fois au-dessus de la moyenne européenne du point de vue du poids des résidents étrangers rapporté au total de la population. Elle est cette même année l'État membre de l'UE dans lequel l'immigration a le plus augmenté en termes absolus : le nord du pays accueille la plus grande part des immigrés (62,1 %), loin devant le centre (25,1 %) et le sud (12,8 %), la seule Lombardie en concentrant près d'un quart (23,3 %). Fin 2011, l'estimation du nombre d'immigrés réguliers dépassait les cinq millions, dont environ un million de Roumains, 500 000 Albanais et autant de Marocains. Au sein de l'UE, l'Italie est désormais l'État qui accueille le plus de résidents chinois, philippins, bengalais et sri-lankais, et la valeur des « remises » expédiées par les migrants vers leurs pays d'origine dépasserait les sept milliards d'euros par an[141] ; elle est en somme devenue un pays d'immigration, situation impensable il y a ne serait-ce de cela que trente ans.

2. *Des processus de stigmatisation distincts ?*

Le décalage historique entre le « vieux pays d'immigration[142] » qu'est la France et la relative nouveauté de la présence immigrée en Italie n'est pas sans conséquences du point de vue des

---

[140] CARITAS-MIGRANTES, *Immigrazione, dossier statistico 2009*, Scheda di sintesi. URL : http://www.caritasitaliana.it/materiali/Pubblicazioni/libri_2009/dossier_immigrazione2009/scheda.pdf (Consulté le 5 novembre 2013).
[141] CARITAS-MIGRANTES, *Dossier Statistico Immigrazione 2012. 22° Rapporto*, Scheda di sintesi. URL : http://www.dossierimmigrazione.it/docnews/file/2012_Dossier_Scheda.pdf (Consulté le 5 novembre 2013).
[142] WEIL, *op. cit.*

discours publics tenus sur les immigrés. Ceux stigmatisant l'immigration sont certes loin d'avoir disparu en France, et de nombreux travaux montrent que l'inclusion dans l'imaginaire national des Français descendants d'immigrés originaires du Maghreb et plus largement de pays où l'Islam est la religion majoritaire se trouve en permanence remise en cause[143].

Le cas italien se distingue toutefois par la centralité de la dénonciation de l'immigration dans les discours publics au cours de la période récente. Ou plus précisément de la présence d'« extracommunautaires » (*extracomunitari*), terme qui désignait à l'origine les étrangers originaires de pays non membres de la Communauté Européenne, mais qui revêtit vite de « fortes connotations d'exclusion de la communauté nationale[144] » : jamais utilisé pour désigner les étrangers provenant de pays riches ne participant pas du projet politique européen (États-Unis, Suisse, Japon, etc.), il peut ainsi continuer de l'être pour parler de ressortissants de pays désormais membres de l'Union, comme la Roumanie ou la Pologne.

Évelyne Ritaine a bien montré comment le thème de l'« urgence immigration » (*emergenza immigrazione*) s'est imposé dans le débat public italien au moment de la recomposition du champ politique italien qui fit suite à l'opération anti-corruption « Mains Propres » au début des années 1990[145]. La montée en puissance d'une interprétation sécuritaire de l'immigration s'est opérée à travers l'imposition de deux équations associant l'immigration à la criminalité d'une part, au désordre de l'autre[146] : le débat relatif à une supposée propension à la délinquance plus élevée des « étrangers » (*stranieri*) n'a d'ailleurs pas épargné les sciences sociales, de nombreux chercheurs s'en étant emparés au risque de contribuer à sa légitimation[147]. Ce processus de criminalisation des immigrés n'est pas sans rappeler la

---

[143] Voir notamment : SAYAD Abdelmalek, *La double absence*, Seuil, 1999, Paris, 437 p. ; CASTEL Robert, *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*, Seuil, 2007, Paris, 136 p. ; GASTAUT Yvan, « Le sport comme révélateur des ambiguïtés du processus d'intégration des populations immigrées. Le cas du match de football France-Algérie », *Sociétés Contemporaines*, n° 69, 2008, p. 49-72

[144] GINSBORG Paul, *L'Italia del tempo presente*, *op. cit.*

[145] RITAINE, art. cit.

[146] Voir notamment : DAL LAGO Alessandro, « La tautologia della paura », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. 40, n° 1, 1999, p. 5-41 ; QUASSOLI Fabio, « Immigrazione uguale criminalità. Rappresentazioni di senso comune e pratiche organizzative degli operatori di diritto », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. 40, n° 1, 1999, p. 45-75

[147] À ce sujet, voir le regard critique de MELOSSI Dario, « Soliti noti », *Etnografia e Ricerca Qualitativa*, n° 3, 2010, p. 449-458

criminalisation précédente des migrants de l'intérieur, mais aussi le racisme auxquels furent confrontés nombre d'émigrés italiens à l'étranger, et notamment en France[148].

De nombreux travaux ont mis en lumière l'impact considérable de ce cadre dominant sur les pratiques des acteurs impliqués dans les conflits de définition des normes d'occupation des espaces publics, tels les comités de citoyens, les commerçants ou encore la police et les organismes de sécurité privée[149]. Dans la ville de Milan, plusieurs observateurs ont souligné une nette tendance à la présentation des conflits urbains en termes « ethniques » au cours des deux dernières décennies[150] : comme partout en Italie, les « Tsiganes » (*zingari*) font en particulier l'objet d'un rejet prononcé[151].

En nous appuyant sur de précédents travaux réalisés dans une perspective comparative[152], nous avons donc fait l'hypothèse que les représentations des menaces pour les enfants dans les espaces publics urbains se distinguent à Paris et à Milan. Dans le premier cas, l'insécurité et le désordre seraient davantage associés à la « sous-culture jeune et populaire[153] » (et masculine) des grands ensembles, tandis que dans le second elle le serait davantage aux immigrés et aux Roms ; le cas de ces derniers est particulièrement intéressant, dans la mesure où le risque d'enlèvement d'enfants est fortement associé à la figure populaire de la « tzigane voleuse d'enfants[154] » dans le contexte italien. Cette hypothèse fonde en partie le choix de la

---

[148] PALIDDA Salvatore, *Mobilità umane*, Raffaele Cortina, 2008, Milan, 211 p.

[149] Voir notamment QUASSOLI Fabio, « Making the neighbourhood safer: social alarm, police practices and immigrant exclusion in Italy », *Journal of Ethnic and Migrations Studies*, vol. 30, n° 6, 2004, p. 1163-1181 ; BONNET François, *La production organisée de l'ordre. Contrôler des gares et des centres commerciaux à Lyon et à Milan*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris et Università degli studi di Milano-Bicocca, 2006, 374 p. ; MARZORATI Roberta, « "Non c'entrano niente con la via". Rappresentazioni della differenza e immaginari urbani nella trasformazione commerciale di due quartieri a Milano », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. 51, n° 3, 2010, p. 485-510

[150] MINGIONE Enzo, BORLINI Barbara et VITALE Tommaso, « Immigrés à Milan : faible ségrégation mais fortes tensions », *Urbanisme*, n° 362, 2008, p. 83-86 ; FOOT, *op. cit.*

[151] Voir par exemple VITALE Tommaso, « Etnografia degli sgomberi di un insediamento rom a Milano. L'ipotesi di une politica locale eugenetica », *Mondi Migranti, Rivista di studi e ricerche sulle migrazioni internazionali*, n° 1, 2008, p. 59-74. Pour une approche quantitative des stéréotypes relatifs aux Roms dans le contexte italien, voir ARRIGONI Paola et VITALE Tommaso, « Quale legalità ? Rom e gagi a confronto », *Aggiornamenti Sociali*, n° 3, 2008, p. 182-194

[152] BONNET, Thèse citée ; COUSIN, Thèse citée.

[153] LEPOUTRE David, *op. cit.*

[154] TOSI CAMBINI Sabrina, *La zingara rapitrice. Racconti, denunce, sentenze (1986-2007)*, CISU, 2008, Rome, 140 p.

comparaison, dans la mesure où le contraste des figures du danger permet d'interroger le rapport entretenu par l'encadrement parental avec les cadres discursifs dominants, aussi bien au niveau local que national.

Le choix d'une approche comparée de l'encadrement parental repose donc sur la volonté d'apporter quelques réponses au questionnement du rôle joué par le contexte local dans la socialisation urbaine : la comparaison d'un espace parisien et d'un espace milanais permet d'interroger de manière plus précise la structuration de l'encadrement parental par les modalités d'inscription dans l'espace local, ainsi que par les cadres politiques et discursifs dominants au niveau local et national. Cette perspective est d'autant plus intéressante que peu de recherches sur les pratiques urbaines des enfants ont été réalisées dans le cadre de comparaisons internationales[155].

Conclusion

Ce chapitre avait pour objectif de montrer la façon dont cette thèse s'inscrit dans un ensemble de travaux et de résultats déjà disponibles. On assiste en effet depuis quelques années à une forme de redécouverte de l'objet de recherche ancien que constituent les pratiques urbaines des enfants dans le contexte français, où les sociologues s'étant intéressés à la mobilité des mineurs au cours des dernières décennies ont surtout étudié celle des « jeunes », et en particulier celle de ceux d'entre eux habitant les quartiers populaires. La réalisation de nombreuses recherches sur les pratiques urbaines des enfants dans d'autres pays d'Europe et en Amérique du Nord permet toutefois de compléter les résultats produits par les chercheurs français, souvent dans le cadre de travaux portant sur d'autres objets. La littérature permet de dégager trois grands résultats : tout d'abord, la poursuite du déclin de la présence des enfants dans les espaces publics des villes occidentales au cours des dernières décennies. Ensuite, la structuration forte des pratiques urbaines des enfants par l'espace local, en lien avec sa morphologie et avec la composition sociale de sa population, mais aussi par les

[155] Comme l'a relevé Sonia Lehman-Frisch dans son habilitation à diriger des recherches. LEHMAN-FRISCH Sonia, *Daily Life in Great American Cities. Expériences citadines de la ségrégation et de la gentrification*, Habilitation à diriger des recherches présentée le 15 février 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, vol. 1, 189 p. URL : http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00804620/ (Consulté le 5 novembre 2013).

propriétés sociales des familles au sein desquelles les enfants grandissent (un nombre bien moindre de travaux étant toutefois disponibles sur ce dernier point). Enfin, la différenciation nette de l'accès des filles et des garçons aux espaces publics urbains, sous-tendue par des représentations genrées de leur vulnérabilité, mais aussi des usages de ces espaces. Si l'ensemble de ces résultats invite à penser la régulation de la présence des enfants dans la ville et ses modalités, peu de travaux ont interrogé de manière spécifique le rôle joué par les parents dans ce processus, en dehors de la précieuse contribution de la géographe britannique Gill Valentine. On sait en particulier peu de choses des principes de différenciation de cette régulation parentale, alors même que la sociologie des pratiques éducatives et des choix scolaires invite à formuler plusieurs hypothèses.

C'est en partie dans la perspective d'interroger cette différenciation que s'inscrit le choix d'étudier l'encadrement parental en contexte de mixité sociale, c'est-à-dire dans des contextes résidentiels caractérisés par l'hétérogénéité sociale et culturelle de la composition de leur population. Favorisant l'étude de la gestion du rapport à l'altérité à travers le prisme de pratiques ordinaires, un tel choix a dans le même temps permis de rencontrer des parents présentant des profils variés, tout en contrôlant le rôle joué par l'espace local dans la différenciation des pratiques. Les interprétations proposées dans cette thèse s'appliquent dès lors à un type précis de contexte urbain, ce qui invite à définir avec mesure le périmètre de validité des observations effectuées, et surtout à compléter ces dernières par des travaux réalisés dans d'autres types d'espaces.

Le choix de comparer deux espaces situés dans deux sociétés urbaines distinctes, Paris et Milan, permet toutefois de ne pas délaisser l'interrogation du rôle joué par le contexte local dans la structuration de l'encadrement parental, en lien avec la formulation d'hypothèses relatives à des contrastes dans les modalités d'inscription des parents et des enfants dans l'espace local, ainsi que dans le cadrage politique et médiatique de l'insécurité entre les deux villes. Cette « stratégie d'enquête[156] » a conduit à la construction d'un plan de thèse

[156] VIGOUR, *op. cit.*

« réellement comparatiste[157] », les deux terrains étant mis au regard l'un de l'autre tout au long de l'analyse. Le moment est désormais venu de les présenter plus en détail, ainsi que l'enquête de terrain.

[157] GIRAUD Colin, « Structurer la comparaison par l'expérience de l'écriture », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 19, n° 1, 2012, p. 95-113

Chapitre III - Enquête dans deux espaces péricentraux de mixité sociale

E tu dille che questo sarà il quartiere degli artisti, che è un buon investimento, sarà come Brera quarant'anni fa, o il Ticinese o l'Isola, o come quel quartiere di Parigi, Belleville[1].

Matteo Speroni, *I diavoli di via Padova*

Le double choix d'une approche localisée en contexte de mixité sociale et d'une comparaison entre Paris et Milan effectué, restaient à définir les terrains d'enquête. Il s'agissait alors de repérer deux espaces caractérisés par l'hétérogénéité sociale et culturelle de la composition de leur population, mais qui présentent aussi des similarités du point de vue de leur morphologie et de leur situation, dont la revue de la littérature a permis de montrer le rôle structurant pour les pratiques urbaines des enfants[2].

Notre choix s'est porté sur deux espaces situés à la périphérie intérieure des deux villes, que nous qualifierons de péricentraux. Tous deux situés au nord-est de l'hypercentre et rapidement accessibles depuis celui-ci par le réseau de transports en commun, ces anciens villages absorbés par la ville-centre dans le cadre de son expansion présentent des trajectoires de développement comparables par bien des aspects. En lien avec cette histoire semblable, la population du quadrilatère Villette-Belleville et du triangle Monza-Padova fait dans les deux cas preuve d'une importante hétérogénéité, qui résulte de l'installation de diverses vagues de résidants au cours des deux derniers siècles. Ces deux espaces constituaient dès lors des contextes propices à la réalisation de l'enquête de terrain, à laquelle la dernière partie de ce chapitre consacre un retour réflexif.

---

[1] « Et toi dis-leur que ce quartier [NdT : Via Padova] sera celui des artistes, que c'est un bon investissement, que ce sera comme Brera il y a quarante ans, ou Ticinese, ou Isola, ou comme ce quartier de Paris, Belleville ». [Notre traduction. Brera, Ticinese et Isola sont trois quartiers de Milan].

[2] Voir notamment DEPEAU Sandrine, « Radioscopie des territoires de la mobilité des enfants en milieu urbain. Comparaison entre Paris *intra-muros* et banlieue parisienne », *Enfances, Familles, Générations*, n° 8, 2008, URL : http://id.erudit.org/iderudit/018489ar (Consulté le 5 novembre 2013).

I - Situation et délimitation des terrains d'enquête

L'échelle du « quartier » nous a semblé trop réduite pour approcher l'encadrement parental de manière empirique, car risquant de cantonner les enquêtés dans des limites spatiales arbitraires, et en cela de rendre plus délicate la distinction fine d'espaces considérés comme plus ou moins publics et lointains[3]. Il ne s'agit donc pas dans cette thèse de proposer deux monographies détaillées, mais de mettre en œuvre une approche localisée et comparée en contexte de mixité sociale. Dans une telle perspective, il a été fait le choix de mettre la focale sur deux contextes urbains présentant une certaine cohérence sociologique et morphologique, bornés par des frontières spatiales claires.

À Paris, le quadrilatère Villette-Belleville se trouve délimité au nord-est par le boulevard périphérique, au sud-est par la rue de Belleville, au sud-ouest par le boulevard de La Villette et au nord-ouest par le bassin de La Villette et le canal de l'Ourcq. Il prend son nom de sa forme (certes un peu grossièrement considérée) et de sa localisation, à cheval sur le territoire des deux anciennes communes de La Villette et de Belleville, qu'il ne recouvre cependant pas totalement. Comptant 125 393 habitants d'après le recensement de la population de 2008, il correspond à une partie significative du 19e arrondissement (dont la population s'élevait à 184 909 habitants la même année), n'en excluant que la partie située sur la rive septentrionale du canal de l'Ourcq (*voir carte n° 1*).

Situé au nord-est de Paris (*voir carte n° 2*), le quadrilatère Villette-Belleville est doté de trois grands espaces verts : le parc des Buttes-Chaumont, le parc de La Villette et le parc de la Butte du Chapeau-Rouge. Il est desservi par quatre lignes de métro (n° 2, 5, 7 bis et 11) et de bus (n° 26, 48, 60 et 75).

[3] LOFLAND Lyn, *The Public Realm. Exploring the City's Quintessential Social Territory*, Aldine De Gruyter, 1998, New York, 305 p.

Carte n° 1 - Le quadrilatère Villette-Belleville

Échelle 1/25 000. Fond : Contours IRIS - Coédition INSEE et IGN. Obtenu par la licence Enseignement et Recherche Sciences Po

Carte n° 2 - Situation du terrain d'enquête dans Paris

Échelle 1/103 000. Fond : Contours IRIS - Coédition INSEE et IGN. Obtenu par la licence Enseignement et Recherche Sciences Po.

À Milan, le triangle Monza-Padova est délimité par deux voies de circulation automobile, viale Monza à l'ouest et via Palmanova à l'est. Nous lui avons toutefois donné le nom d'une autre voie de circulation qui le traverse, via Padova, qui correspond à un axe historique du développement de la ville de Milan (*voir infra*). Son sommet est formé par le piazzale Loreto, et sa base par la frontière entre Milan et Sesto San Giovanni, qui correspond pour une large part à des implantations industrielles désaffectées (*aree dismesse*). Situé dans la *Zona di*

decentramento Due[4], il comptait 76 427 habitants au 31 décembre 2008 selon le bureau des statistiques de la ville (contre 70 060 en 2001 et 73 717 en 1991 d'après les recensements de la population réalisés à l'échelle nationale par l'ISTAT). Signe de sa cohérence sociologique, d'autres recherches, dont nous n'avions pas connaissance au moment de délimiter nos terrains d'enquête, se sont récemment intéressées au même espace[5].

Carte n° 3 - Le triangle Monza-Padova

Échelle 1/33 000. Fond : Contours *aree funzionali*.

Lui aussi situé au nord-est de Milan (*voir carte n° 4*), le triangle Monza-Padova compte deux grands parcs, le Parco Trotter et le Parco della Martesana. Desservi par deux lignes de

[4] La ville de Milan est depuis 1999 subdivisée administrativement en neuf *Zone di Decentramento* (ZD). Elle comptait auparavant 20 ZD, dont la 10e correspondait *grosso modo* au triangle Monza-Padova.

[5] Deux d'entre elles ont été publiées sous forme d'ouvrage : AGUSTONI Alfredo et ALIETTI Alfredo, *Società urbane e convivenza interetnica. Vita quotidiana e rappresentazioni in un quartiere di Milano*, Franco Angeli, 2009, Milan, 126 p. et ARRIGONI Paola, *Terre di nessuno. Come nasce la paura metropolitana*, Melampo, 2011, Milan, 212 p.

métro (n° 1 et 2) et sept lignes de bus (n° 44, 51, 53, 56, 62, 86 et 174), il est également traversé par un canal, le *Naviglio della Martesana*. Longue de 38 kilomètres, cette dérivation du fleuve Adda a longtemps constitué un vecteur du développement commercial et agricole de Milan et de ses environs[6].

Carte n° 4 - Situation du terrain d'enquête dans Milan

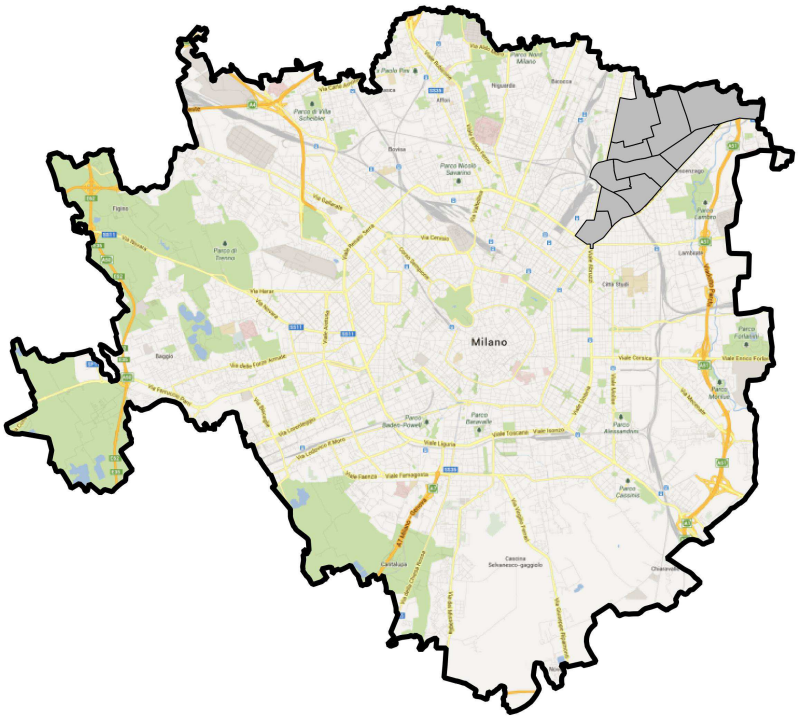

Échelle 1/136 000. Fond : Contours *aree funzionali*.

Comparables du point de vue de leur situation géographique au sein des deux villes, nous allons voir que les espaces étudiés le sont également de celui de leurs trajectoires de développement, qui présentent de nombreux traits communs.

[6] MOTTA Enzo, *Il naviglio della Martesana. Un viaggio di ieri, le immagini di oggi*, Associazione Studi Storici di Inzago e della Martesana, 2008, s.l., 205 p.

II - D'anciens villages absorbés par l'expansion de la ville-centre

Longtemps extérieurs à Paris et Milan, les espaces étudiés sont situés sur le territoire d'anciens villages, absorbés dans le cadre de leur expansion. Ils sont tous les deux traversés par des voies de communication importantes : à Paris, l'avenue Jean-Jaurès reprend le tracé de la route de Meaux, ancienne route d'Allemagne par laquelle Louis XVI et la famille royale fuirent pour Varennes. À Milan, viale Monza et via Padova reprennent celui de deux voies tracées en 1825 en direction des cités dont elles portent le nom.

A / La Villette et Belleville, de la campagne aux faubourgs puis à l'annexion

Au XVIIIe siècle, La Villette et Belleville ne sont encore que deux villages, séparés de Paris par de vastes terrains agricoles. Édifié entre 1784 et 1787, le mur des Fermiers Généraux marque alors les limites de la capitale. Correspondant au tracé actuel des lignes 2 et 6 du métro, cette enceinte fiscale haute de plusieurs mètres et longue de vingt-cinq kilomètres se situait à la frontière sud-est de notre terrain d'enquête, à l'endroit où se séparent aujourd'hui le 19e et le 10e arrondissement. Au-delà du mur, La Villette conserve un caractère rural au tournant du XIXe siècle, comptant notamment de nombreuses vignes et plusieurs moulins[7]. Il en va de même pour Belleville, qui constitue encore un lieu de villégiature apprécié de l'aristocratie et de la bourgeoisie aisée[8]. Les grandes demeures entourées de parcs laissent cependant progressivement la place à un habitat de plus en plus dense, d'abord bourgeois puis plus populaire : Belleville passe ainsi de 1684 habitants en 1800 à près de 5000 en 1830. Les opérations de lotissement de petite taille se multiplient et la commune, qui accueille un nombre important d'employés et d'ouvriers, compte 40 000 habitants en 1852. Une telle évolution s'explique en partie par la construction du mur des Fermiers Généraux, qui pousse les classes populaires hors de Paris en vue d'échapper à l'octroi[9] ; ce phénomène se trouve renforcé au cours de la décennie suivante par les opérations d'urbanisme menées par

[7] GRAVEREAU, *Chère Villette. Histoire d'un quartier de Paris*, s.n., 1977, Paris, 172 p.
[8] ORSO VALLI Paul, *La « Reconquête de Paris ». Un exemple de rénovation urbaine : les ilôts voisins de la place des Fêtes*, Mémoire présenté à l'Institut d'Études Politiques de l'Université de Paris, sous la direction de Louis Chevalier, 1963, 110 p.
[9] SELLALI Amina, « L'épopée de l'ouvrier propriétaire », in DE VILLANOVA Roselyne et DEBOULET Agnès (dir.), *Belleville, quartier populaire ?*, Créaphis, 2011, Paris, p. 19-30

Haussmann, qui conduisent à la destruction d'une part significative de l'habitat modeste de la capitale *intra-muros*.

Reflet de l'urbanisation de La Villette et de son rapprochement progressif des portes de Paris, Alain Faure relève qu'elle commence à être considérée comme l'un de ses « faubourgs » au cours des années 1820. Comme d'autres espaces périphériques, La Villette tend alors à être associée à l'imaginaire des classes populaires, de la misère et du danger[10] : il faut dire que les barrières de l'octroi sont autant d'arènes de trafics en tous genres, où la présence de la police est particulièrement visible[11]. L'emplacement du gibet de Montfaucon, disparu en 1790 pour laisser place à un centre d'équarrissage sauvage coincé entre l'enceinte fiscale et la Butte-Chaumont, est notamment perçu comme particulièrement dangereux[12].

Il serait pourtant réducteur de ne retenir que cette image inquiétante de La Villette au moment d'en évoquer les transformations. La construction d'un vaste bassin sur son territoire, mis en eau en octobre 1808, a notamment représenté un évènement structurant de son développement ultérieur. Celle-ci avait un double objectif : alimenter les fontaines construites à l'initiative de Napoléon pour fournir aux Parisiens de l'eau potable et gratuite, mais aussi « octroyer à la capitale une voie fluviale qui soulage la Seine de plus en plus encombrée et difficile à pratiquer à l'aval de Paris[13] ». Bordé d'arbres, ce bassin long de sept cent mètres et large de soixante-dix correspond dans un premier temps à un lieu de promenades et de loisir, à une époque où nombre de Parisiens aiment à quitter la ville en fin de semaine pour se promener à ses abords[14]. Ils s'y adonnent notamment au patinage l'hiver lorsque l'eau est gelée, à la baignade et à la pêche au printemps et à l'été[15].

---

[10] FAURE Alain, « Un faubourg, des banlieues, ou la déclinaison du rejet », *Genèses*, n° 51, 2003, p. 48-69
[11] FARGE Arlette, *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle*, Gallimard, 1992 (1re éd. 1979), Paris, 252 p.
[12] KALIFA Dominique, « Les lieux du crime. Topographie criminelle et imaginaire social à Paris au XIXe siècle », *Sociétés & Représentations*, n° 17, 2004, p. 131-150
[13] BACKOUCHE Isabelle, « Mesurer le changement urbain à la périphérie parisienne. Les usages du Bassin de La Villette au XIXe siècle », *Histoire & mesure*, vol. 25, n° 1, 2010, p. 47-86
[14] CSERGO Julia, « Parties de campagne. Loisirs périurbains et représentations de la banlieue parisienne, fin XVIIIe-XIXe siècles», *Sociétés & Représentations*, n° 17, 2004, p. 15-50
[15] *Ibidem*.

Photo n° 1 - Le Bassin de la Villette aujourd'hui[16]

Le reliant respectivement à la Seine par le port de l'Arsenal (canal Saint-Martin) et en aval de Paris (canal Saint-Denis), ainsi qu'à la Marne (canal de l'Ourcq), l'ouverture de trois canaux entre 1821 et 1825 érige le bassin en « pièce maîtresse de la circulation des marchandises à Paris[17] », où transitent en particulier matériaux de construction et matières premières agricoles et industrielles. Il acquiert au cours des décennies qui suivent « la stature d'un port d'envergure nationale », dont la commune de La Villette bénéficie largement : le bassin s'entoure progressivement d'entrepôts et de petites fabriques, et les taxes qu'elle prélève sur l'activité économique sont multipliées par vingt-deux entre 1828 et 1858[18]. Ce dynamisme économique ne fut pas complètement étranger à l'annexion de l'intégralité du territoire de La Villette à celui de la capitale en 1860.

[16] L'ensemble des photographies qui figurent dans cette thèse ont été prises par l'auteur, à l'exception de la photo n° 3, prise par Julien Ménand. Je le remercie de m'en avoir cédé les droits.
[17] *Ibidem*.
[18] *Ibidem*.

En dépit de la construction de l'enceinte fiscale des Fermiers Généraux, Paris était restée une ville ouverte depuis le règne de Louis XIV. Héritage de la puissance des armées du Roi Soleil, ce choix fut remis en cause par les invasions de 1815, qui aboutirent à l'édification d'une nouvelle enceinte fortifiée entre 1841 et 1845[19]. Longue de 36 kilomètres, celle-ci se situe à une distance comprise entre un et trois kilomètres du mur des Fermiers Généraux, à l'emplacement actuel du boulevard périphérique. Elle englobe donc d'abord tout ou partie du territoire d'autres communes, avant que cet espace ne soit annexé à Paris le 1er janvier 1860. La capitale gagne alors 3800 hectares de superficie et 400 000 habitants, tandis que Belleville et La Villette font partie des onze communes[20] qui disparaissent dans le cadre de la création des « arrondissements extérieurs ». Numérotés de douze à vingt, ceux-ci existent toujours aujourd'hui : l'intégralité du territoire de La Villette se trouve dans le 19e arrondissement, tandis que Belleville est partagée entre ce dernier et le 20e arrondissement.

L'annexion à Paris eût d'importantes conséquences sur l'espace qui nous intéresse, en lien avec l'action volontariste d'aménagement de la capitale menée sous le Second Empire. Influencé par les parcs verdoyants qu'il apprécia durant son exil londonien, Napoléon III décide notamment de construire plusieurs espaces verts dans les nouveaux arrondissements extérieurs. Parmi eux, le parc des Buttes-Chaumont, situé à la limite du territoire des anciennes communes de Belleville et de La Villette[21]. Celui-ci fut inauguré dans le cadre de l'exposition universelle de 1867 : il s'agit sans doute de la réalisation la plus ambitieuse de ce programme d'urbanisme, dans la mesure où un espace désolé, ancienne carrière de gypse devenue dépotoir à ciel ouvert, est transformé en parc emblématique du Paris d'Haussmann. Elle représenta d'ailleurs un investissement financier conséquent, la somme totale qui fut dépensée correspondant à environ un quart de celle consacrée à l'aménagement du bois de Boulogne, pourtant trente-quatre fois plus grand[22]. Embellissant singulièrement le quartier,

---

[19] COMBEAU Yvan, *Histoire de Paris*, Presses Universitaires de France, 2008 (1re éd. 1999), Paris, 127 p.
[20] Avec Auteuil, Batignolles-Monceau, Bercy, Charonne, Grenelle, La Chapelle, Montmartre, Passy et Vaugirard.
[21] Deux autres parcs furent créés (Monceau et Montsouris), et deux anciennes forêts royales aménagées pour la promenade (bois de Boulogne et de Vincennes).
[22] PICON Antoine, « Nature et ingénierie : le parc des Buttes-Chaumont », *Romantisme. Revue du 19e siècle*, n° 150, 2010, p. 35-49

cette opération visait à gommer sa mauvaise réputation, et à en valoriser les terrains en vue d'encourager la construction immobilière de qualité. Dans le cadre de cette tentative de « créer un nouveau quartier de luxe[23] » à des fins de transformation urbaine, une superbe mairie d'arrondissement fut d'ailleurs construite face au parc par l'architecte Gabriel Davioud entre 1876 et 1878.

Cette transformation des carrières en lieu de promenade est contemporaine de la construction de l'abattoir unique dont Haussmann avait décidé de doter la capitale. Construit sur cinquante hectares de champs et de vignes et lui aussi inauguré en 1867, il est flanqué d'un marché aux bestiaux doté de trois halles, qui peuvent accueillir en tout 5080 bœufs, 2000 veaux, 5800 porcs et 31 300 moutons[24]. Il s'agit à l'époque du plus grand abattoir d'Europe, dont l'intense activité conduit à une concentration des métiers de la viande au nord du 19e arrondissement[25]. Non loin de là, le bassin de La Villette est « bordé de grands entrepôts », construits à l'identique en 1876, et 1200 bateaux chargés y circulent chaque mois à la fin du XIXe siècle[26]. Reflet de sa prise d'importance économique, les autorités tentèrent d'encadrer par des ordonnances les usages récréatifs du bassin à partir de 1865[27].

Clin d'œil de l'histoire, celui-ci et les abattoirs correspondent aujourd'hui à deux pôles de loisirs à l'échelle de Paris. D'importants équipements culturels comme la Cité des sciences et de l'industrie, le Zénith ou la Cité de la Musique ont revitalisé l'espace précédemment occupé par le marché aux bestiaux et les abattoirs, et de nombreuses manifestations sont organisées chaque année dans le parc de La Villette qui les entoure[28]. Autour du bassin, le seul entrepôt qui n'avait pas été détruit à la fin des années 1970 fut transformé en cinéma en 1996, connaissant un tel succès qu'un autre entrepôt fut reconstruit à cette même fin sur le quai d'en

---

[23] HAMON Françoise, *Historique du Parc des Buttes-Chaumont*, s. n., 2001, Paris, 12 p. Accessible en ligne : http://www.grunig-tribel.com/Divers/butch_historique2.pdf (Consulté le 10 janvier 2014).
[24] BAEDEKER'S, *Paris and its environs*, Karl Baedeker, 1900 (14e éd.), Leipzig, 420 p. ; GRAVEREAU, *op. cit.*
[25] *Le Paris du 19e*, n° 11, avril-mai 2010.
[26] BAEDEKER'S, *op. cit.*
[27] BACKOUCHE, art. cit.
[28] À titre d'exemple, 270 en 2009. In ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE, *Rapport d'activité 2009*, 72 p.

face. Fondée sur le pari de « l'arrivée de nouvelles populations de cadres et d'étudiants[29] », cette stratégie de la franchise MK2 a contribué à la transformation des bords du bassin de La Villette, notamment par le biais de l'ouverture de bars et de boutiques. Il connaît depuis le même « destin festif » que le canal Saint-Martin[30], ses quais étant fréquentés par un nombre croissant de pique-niqueurs, de musiciens et de joueurs de pétanque. De touristes également, une auberge de jeunesse et un hôtel s'étant installés dans l'un des deux anciens Magasins Généraux du pont de Crimée, l'autre étant désormais occupé par une résidence universitaire. Le bassin constitue d'ailleurs depuis 2007 le second site de l'opération Paris-Plages en complément des quais de Seine, signe que les anciens villages font désormais partie intégrante de la capitale.

B / Le triangle Monza-Padova, ancienne périphérie agricole puis industrielle

Comme celle de Paris, l'expansion de Milan s'est effectuée par cercles concentriques, ce dont quelques traces témoignent encore aujourd'hui[31]. En 1871, les limites de la ville atteignent Loreto, le sommet du triangle formé par notre terrain d'enquête. En contradiction avec le discours tenu par le régime fasciste sur la nécessité de contenir la croissance des villes, une dernière extension s'effectue en 1923[32]. Parmi les douze villages annexés[33], trois se trouvaient sur le territoire du terrain défini pour l'enquête : Gorla, Precotto et Crescenzago, auxquels il convient d'ajouter celui de Turro, annexé à son initiative durant la guerre[34]. On parle alors de *gorlés* pour désigner les habitants de Gorla, « petite Paris » appréciée des Milanais les jours de repos pour ses nombreuses auberges au bord de l'eau[35]. Crescenzago conservait pour sa part un caractère très rural, de vastes vergers et potagers occupant son

---

[29] CARPENTIER-DAUBRESSE Marine, « MK2 à la conquête de l'est parisien », *Métropolitiques*, mis en ligne le 25 février 2013, consulté le 20 novembre 2013. URL : http://www.metropolitiques.eu/MK2-a-la-conquete-de-l-est.html

[30] JOLE Michèle, « Le destin festif du canal St-Martin », *Pouvoirs*, n° 116, 2006, p. 117-130

[31] Notamment des pans de « murs espagnols », enceinte fortifiée détruite au XIXe siècle (*Mura spagnole*).

[32] VALLAT Colette, « Villes neuves de l'Italie fasciste : usage et limites d'un outil de propagande », *Histoire urbaine*, n° 4, 2001, p. 161-182

[33] Affori, Baggio, Chiaravalle, Crescenzago, Gorla, Greco, Lambrate, Musocco, Niguarda, Precotto, Trenno et Vigentino.

[34] En 1918.

[35] SARZI AMADE Luca, *Milano in perifieria. Sagre, macchiette, tradizioni della periferia milanese di ieri (e dell'altro ieri)*, Mursia, 1991, Milan, 244 p.

territoire. Entourées par quelques demeures aristocratiques, dont l'une appartenait à la famille Visconti, de nombreuses villas furent construites par des notables dans ces deux villages au cours du XIXe siècle, notamment le long du canal de la Martesana (*voir photo n° 2*).

Photo n° 2 - Villa au bord de la Martesana

La population de cet ensemble de bourgs ruraux a rapidement crû au cours de la seconde moitié du XIXe siècle : celle de Turro, le plus proche de Milan, passe d'environ 300 habitants en 1860 à 20 000 en 1915. Celle de Crescenzago, le plus éloigné et dont l'urbanisation est la plus lente, de 1600 habitants en 1860 à 5800 en 1910[36]. Cette évolution du territoire s'explique en grande partie par le fait que deux importantes voies d'accès à la ville le traversent : depuis 1825, la *via militare dello Spluga e dello Stelvio* (future viale Monza) rejoint la *postale veneta* (future via Padova) au *Rondo di Loreto*, rond-point aménagé par l'ingénieur Donegani à l'emplacement de l'actuel piazzale Loreto. La mise en service en 1876 d'un tramway le long du viale Monza contribue à rendre ce site attractif et à l'ériger en axe

[36] BRICCHETTI Edo, *Terre di confine… I borghi milanesi di Turro Gorla Precotto Crescenzago*, Associazione « Gorla Domani », s.d., Milan, 120 p.

important de l'expansion urbaine. Il le devient d'autant plus à partir de la première décennie du XXe siècle, à mesure qu'un pôle industriel se constitue dans sa continuité à Sesto San Giovanni, ultérieurement surnommée la « Stalingrad d'Italie ». S'installer dans cet espace permet ainsi de vivre à proximité de nombreuses offres d'emploi, à Milan ou à Sesto, mais aussi dans l'espace local où l'activité agricole se poursuit : ce compromis résidentiel était particulièrement intéressant pour de nombreuses familles, dans la mesure où il permettait aux ouvriers et aux travailleurs agricoles de cohabiter[37].

Le poids relatif de ces deux secteurs d'activité s'inverse progressivement à mesure que la population croît : à Gorla et à Precotto, 80 % de la force de travail se consacre aux travaux agricoles en 1871, la main-d'œuvre industrielle regroupant seulement 5 % des travailleurs. En 1908, les travailleurs de l'industrie (50 %) ont dépassé les travailleurs agricoles (45 %), et en 1921 l'agriculture n'occupe plus que 30 % de la force de travail, contre 55 % pour l'industrie[38]. Le territoire se métamorphose au cours des deux décennies qui précédent la Seconde guerre mondiale, l'installation de nombreuses entreprises artisanales et industrielles au sein-même du triangle Monza-Padova le constituant en pôle d'attraction pour une main d'œuvre extérieure à l'agglomération milanaise. De nombreux logements sont construits pour accueillir les nouveaux arrivants, dont la plupart proviennent d'abord de la campagne lombarde, et notamment des alentours de Bergame, puis après la guerre de Vénétie, des Pouilles et plus largement du *Mezzogiorno*[39]. Le triangle se trouve alors confronté aux mêmes problèmes de logement que d'autres espaces de la ville : l'ancien Precotto voit notamment émerger des *coree*, ces formes d'habitat illégal et précaire devenues le symbole de l'épopée des migrants de l'intérieur, de peu postérieure à la guerre de Corée[40].

Communistes, syndicales ou catholiques, de nombreuses institutions de sociabilité ouvrière essaiment le territoire, nombre d'entre elles étant encore actives au moment de l'enquête. Héritage de ce tissu associatif et militant très dense, le centre social Leoncavallo, devenu l'un

---

[37] AGUSTONI et ALIETTI, *op. cit.*
[38] *Ibidem*.
[39] VILLA PALLAVICINI, *Uno sguardo ravvicinato sulla Via Padova*, s.n., 2010, Milan, 128 p.
[40] Cette épopée a été retracée par Franco Alasia et Danilo Montaldi, témoins engagés et critiques de leurs conditions d'installation. Voir ALASIA Franco et MONTALDI Danilo, *Milano, Corea. Inchiesta sugli immigrati*, Feltrinelli, 1960, Milan, 328 p.

des plus célèbres d'Italie, est né à la fin des années 1970 dans le triangle Monza-Padova[41]. Ce dernier amorce cependant à la même période un processus de désindustrialisation, symbolisé par la cessation de la production de l'usine Magnetti Marelli en 1978. Les emprises industrielles désaffectées (*aree dismesse*) s'y multiplient alors comme dans le reste de Milan, dont elles recouvraient 5,4 % de la superficie à la fin des années 1980[42].

III - Deux espaces à la forte hétérogénéité interne

Le quadrilatère Villette-Belleville et le triangle Monza-Padova ont pour traits communs d'avoir été des espaces agricoles et de villégiature, puis d'avoir fait l'objet d'un processus d'industrialisation et de désindustrialisation. Ces trajectoires semblables éclairent l'hétérogénéité marquée du bâti sur les deux terrains, mais aussi celle de leur population.

A / Villette-Belleville

La forte hétérogénéité de la composition sociale de la population du quadrilatère Villette-Belleville est en partie due à l'action d'aménagement menée sous le Second Empire, les immeubles construits autour du parc des Buttes-Chaumont étant d'une qualité et d'un standing nettement plus élevés que la plupart des logements antérieurs. Plus au nord, la construction du marché aux bestiaux et des abattoirs a contribué à attirer une main d'œuvre extérieure à la capitale, à l'image de nombreux juifs alsaciens[43]. Ces opérations d'envergure ne sont toutefois pas les seules à avoir été menées sur ce territoire, comme l'illustre notamment le contraste des grandes tours de la place des Fêtes, construites dans le cadre de la « reconquête de Paris » engagée par le Préfet de la Seine en 1957[44], et des petites maisons

---

[41] Portant le nom de la rue dans laquelle il a vu le jour, le centre social Leoncavallo a depuis été transféré de l'autre côté des voies ferrées de la gare centrale de Milan. Le mouvement des centres sociaux (*centri sociali*) trouve son origine à la fin des années 1970, dans des occupations d'espaces publics et de bâtiments vides à des fins d'activités politiques et culturelles. Voir RUGGIERO Vincenzo, « Les *centri sociali* à Milan. Des lieux-ressources autonomes pour les jeunes », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 83-84, 1999, p. 140-147

[42] AIROLDI Angela et ZUCCHETTI Eugenio, « Le trasformazioni della Milano fisica », in ZUCCHETTI Eugenio (dir.), *Milano 2005. Rapporto sulla città*, Franco Angeli, 2005, Milan, p. 49-66

[43] ENDELSTEIN Lucine, « Les lieux de la revitalisation du judaïsme aujourd'hui », *Archives Juives*, vol. 42, n° 2, 2009, p. 98-111

[44] ORSO VALLI, Mémoire cité.

d'ouvrières du lotissement de la Mouzaïa, sorties de terre au tournant du XXe siècle (*voir photo n° 3*).

Photo n° 3 - Maisons ouvrières de la Mouzaïa et tours de la place des Fêtes

Le quadrilatère Villette-Belleville est composé de cinquante-et-un IRIS[45] : sa forte hétérogénéité interne est illustrée par leur association à onze types différents dans la typologie de l'espace francilien construite par Edmond Préteceille à partir des données du recensement de 1999[46]. Celle-ci compte en effet au total dix-huit types, pour un nombre d'IRIS quatre-vingt sept fois plus élevé[47] ! Deux types sont certes chacun associés à près d'un quart des IRIS

[45] Les Ilôts Regroupés pour l'Information Statistique (IRIS) correspondent à la « brique de base en matière de diffusion de données infracommunales » de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). Ils correspondent la plupart du temps à des unités de population d'environ 2000 habitants dans les communes de plus de 10 000 habitants. Une définition plus complète est disponible sur le site de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=infracommunal.htm (Consulté le 10 janvier 2014).
[46] PRETECEILLE Edmond, *La division sociale de l'espace francilien. Typologie professionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-99*, Observatoire Sociologique du Changement, 2003, 148 p.
[47] 4464 IRIS en tout.

du terrain d'enquête, mais ils sont eux-mêmes assez mélangés[48]. Le plus fréquent d'entre eux regroupe ainsi un peu plus d'un tiers de cadres et professions intellectuelles supérieures, un quart de professions intermédiaires et un peu plus d'un tiers de catégories populaires : il s'agit du type le moins « supérieur » des types « supérieurs » de la typologie. Le second correspond à l'inverse à l'un des types les plus « inférieurs » des types « moyens » : il regroupe moins d'un cinquième de cadres et professions intellectuelles supérieures, plus d'un cinquième de professions intermédiaires et plus de la moitié de membres des catégories populaires. Dans les autres types associés au terrain, la part de cadres et professions intellectuelles supérieures varie de 2,8 % à 39,1 %, celle des catégories populaires de 29,1 % à 81,6 %.

Plus récentes, les données issues du recensement de la population de 2008 attestent de l'hétérogénéité de la composition de la population du quadrilatère Villette-Belleville. Aucun des huit grands groupes socioprofessionnels distingué par l'Insee n'y représente en effet plus d'un cinquième de la population âgée de 15 ans et plus. Les cadres et professions intellectuelles supérieures correspondent au groupe le plus nombreux parmi les actifs (20,5 %), devant les employés (17,2 %) et les professions intermédiaires (16,7 %). Plus nombreuses que dans l'ensemble de l'arrondissement (18,1 %), elles sont nettement sur-représentées par rapport à leur poids au niveau national (8,7 % en 2008). À l'inverse, les ouvriers sont sous-représentés (7,4 % contre 13,1 %). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises pèsent en revanche à peu près le même poids démographique sur le terrain d'enquête (2,8 %) qu'au niveau national (3,3 %), de même que les employés (respectivement 17,2 % et 16,4 %) et dans une moindre mesure les professions intermédiaires (16,7 % et 13 %). Les retraités sont par ailleurs moins nombreux dans le quadrilatère Villette-Belleville (17,3 %) que dans l'ensemble du pays (26,5 %).

[48] Les types concernés sont SAP (13 IRIS), MAC (12), MIC (6), MFP (4), MEP (3), MOQ (2), MTI (2), OSP (2), SCI (2), OCH (1) et OPR (1). Trois IRIS ne sont pas associés à des types, faute d'une population suffisamment nombreuse : il s'agit du parc des Buttes-Chaumont, du parc de La Villette et du parc de la Butte du Chapeau-Rouge.

Tableau n° 2 - Profil socio-professionnel des habitants du quadrilatère Villette-Belleville (2008)

	Villette-Belleville	19e arrondissement	France
CS 1 – Agriculteurs exploitants	< 0,1 %	< 0,1 %	1 %
CS 2 – Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	2,8 %	2,8 %	3,3 %
CS 3 – Cadres et professions intellectuelles supérieures	20,5 %	18,1 %	8,7 %
CS 4 – Professions intermédiaires	16,7 %	16,1 %	13 %
CS 5 – Employés	17,2 %	18,3 %	16,4 %
CS 6 – Ouvriers	7,4 %	8,4 %	13,1 %
CS 7 – Retraités	17,3 %	16,9 %	26,5 %
CS 8 – Autres personnes sans activité professionnelle	18,1 %	19,4 %	18 %

Source : Insee, Recensement de la population 2008, population âgée de 15 ans ou plus en 2008 (RP exploitation complémentaire) et enquête emploi Insee 2008 (pour la France). Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

L'étude des revenus fiscaux conduit également à relever d'importants contrastes dans la composition sociale de la population du terrain d'enquête. En 2006, la moyenne des revenus fiscaux par unité de consommation (UC) s'élevait ainsi à 11 450 euros pour l'IRIS « Amérique 16 », contre 38 624 euros, c'est-à-dire plus de trois fois plus, pour l'IRIS « Amérique 14 », pourtant limitrophe[49]. Du point de vue du revenu médian, c'est encore « Amérique 14 » qui est l'IRIS le mieux loti, avec 27 956 euros par UC, contre 8836 euros pour « Combat 10 », c'est-à-dire plus de trois fois plus là encore. Ainsi que le signale l'Insee à propos de Paris[50], des ménages aisés et modestes voisinent dans le quadrilatère Villette-Belleville.

Ces contrastes sont reflétés par le marché immobilier : si le 19e arrondissement demeure le moins cher de la capitale du point de vue du prix d'achat du mètre carré construit, la variation des prix est importante, comme par exemple entre la place des Fêtes et les abords des Buttes-

[49] Source : Direction Générale des Impôts, traitement INSEE.
[50] INSEE Île-de-France, « À Paris, les ménages les plus aisés voisins des plus modestes », *Île-de-France à la page*, n° 240, Août 2004, 6 p.

Chaumont, pourtant distantes de quelques centaines de mètres seulement[51]. Alors que les maisons individuelles du secteur de la Mouzaïa, les abords des Buttes-Chaumont et dans une moindre mesure ceux du bassin de La Villette attirent une population aisée, le 19e arrondissement est par ailleurs celui de Paris dont le taux de logements sociaux est le plus élevé (36,6 % de logements SRU en 2011, pour une moyenne municipale de 17,1 %[52]). En 1999, un peu moins d'un ménage sur trois était locataire d'un HLM dans le quadrilatère Villette-Belleville (30,2 %), un peu plus pour l'ensemble de l'arrondissement (34,5 %).

Tableau n° 3 - Statut d'occupation du logement dans le quadrilatère Villette-Belleville (1999)

	Villette-Belleville	19e arr.
Locataires d'un logement HLM	30,2 %	34,5 %
Locataires d'un logement non HLM	36,1 %	34,2 %
Propriétaires	26,1 %	23,9 %
Locataires d'un meublé ou d'une chambre d'histoire	3,1 %	3,3 %
Logés à titre gratuit	4,5 %	4,1 %

Source : Insee, Recensement de la population 1999. Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

Notons ainsi que si la part de cadres et professions intellectuelles supérieures est importante, la population vivant sous le seuil de bas revenus (956 euros par mois et par UC) atteint presque le double de la moyenne parisienne dans le 19e arrondissement[53] (20,3 % contre 11,7 %). On comprend mieux dès lors le discours tenu par le maire et ses adjoints sur la population de ce dernier, qu'ils présentent souvent comme un « arrondissement populaire[54] ». Mais peut-être s'agit-il également d'évoquer de manière euphémisée la présence importante d'étrangers dans l'arrondissement ? Ceux-ci représentaient en effet 18,2 % de sa population en 2008 (15,7 % pour le quadrilatère Villette-Belleville), et 17 % en 1999 (15,2 %), auxquels

[51] Voir par exemple *LaVieImmo.com*, 8 mars 2012, « Des prix très disparates mais qui se tassent dans le 19ème », URL : http://www.lavieimmo.com/immobilier-paris-19-36729/des-prix-tres-disparates-mais-qui-se-tassent-dans-le-19eme-14190.html (Consulté le 10 janvier 2014).
[52] APUR, *Base de données sociales sur Paris. Fiches d'identité sociale des 20 arrondissements – 2011*, Juin 2012, 48 p.
[53] *Ibidem*.
[54] Voir par exemple l'édito de Roger Madec, alors sénateur-maire, dans *Le Paris du 19e*, n° 16 (avril-mai 2011) et n° 20 (février-mars 2012).

il convenait alors d'ajouter 12,5 % de Français nés à l'étranger (11,6 % pour le terrain d'enquête).

Tableau n° 4 - Taux d'étrangers dans le quadrilatère Villette-Belleville (1999 et 2008)

	Villette-Belleville	19e arr.
1999		
Étrangers	15,2 %	17 %
Français nés à l'étranger	11,6 %	12,5 %
2008		
Étrangers	15,7 %	18,2 %

Source : Insee, Recensement de la population 1999 et 2008. Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

Ces chiffres font là encore preuve d'une grande variation selon les IRIS, le taux d'étrangers le plus élevé constaté en 2008 (36,8 % pour « Combat 6 ») l'étant plus de cinq fois plus que dans le cas de l'IRIS où il est le plus bas (6,8 % pour « Amérique 23 »). Il n'en demeure pas moins que l'espace étudié correspond depuis longtemps à une zone d'installation de migrants : à la fin du XIXe siècle, entre soixante et quatre vingt-dix baptêmes d'enfants italiens étaient par exemple célébrés chaque année dans la paroisse Saint-Jacques-Saint-Christophe de La Villette[55].

B / Monza-Padova

Comme sur le terrain parisien, le bâti du triangle Monza-Padova est fortement hétérogène du point de vue de son ancienneté et de sa forme. Dans le bas du triangle, beaucoup de constructions datent ainsi d'avant la Première guerre mondiale[56] ou de l'entre-deux-guerres : il peut s'agir d'immeubles, ou de petites maisons individuelles construites pour (et souvent par) des ouvriers (*voir photo n° 4*). Plus loin du centre de Milan, les immeubles construits pendant les années fastes du « miracle économique » italien prédominent (*voir photo n° 5*), encerclant les villas et les emprises industrielles désaffectées (*aree dismesse*) évoquées plus haut.

---

[55] RAINHORN Judith, « Production ou reproduction? Les migrantes italiennes entre rôle maternel et intégration professionnelle : Paris (La Villette) et New York (East Harlem), années 1880-1920 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 49, n° 1, 2002, p. 138-155

[56] Environ un tiers selon AGUSTONI et ALIETTI, *op. cit.*

Photo n° 4 - Maisons individuelles, via Bassano del Grappa

Photo n° 5 – Immeubles caractéristiques de la construction massive des années 1950-60, viale Monza

Nous avons vu que l'urbanisation du triangle Monza-Padova ne peut se comprendre sans prendre en compte le processus d'industrialisation, et plus précisément la situation privilégiée

de cet espace à la croisée d'offres d'emploi nombreuses et variées. La mobilité des travailleurs constituait dès lors un enjeu important, à la fois pour ceux-ci et pour leurs employeurs, et il n'est guère étonnant que le tracé de la première ligne de métro mise en service à Milan, inaugurée en 1964, suive sur son tronçon septentrional l'intégralité du viale Monza. Reflet de l'importance des axes de développement que furent pour Milan viale Monza et via Padova, le triangle Monza-Padova est aujourd'hui traversé par deux lignes de métro, ce qui est très rare dans une ville plus vaste que Paris et qui n'en compte en tout que quatre. Cette desserte de qualité, qui permet d'atteindre l'hypercentre de Milan en un quart d'heure, apporte un éclairage essentiel sur son attractivité pour les migrants.

Après avoir été un terrain d'installation de migrants de l'intérieur, le triangle Monza-Padova a en effet été l'un des premiers espaces de la ville à voir s'installer des migrants étrangers en nombre, provenant principalement d'Égypte et du Chili au cours des années 1980, puis du Pérou, du Maroc ou encore d'Albanie[57]. Le taux de résidants dans le triangle Monza-Padova fut multiplié par cinq entre 1991 et 2001, passant de 2,2 % à 10,4 % (il est dans le même temps multiplié par 3,5 pour la ville de Milan pour atteindre 7 %). La part de migrants originaires d'Afrique et d'autres pays d'Europe diminue (passant respectivement de 30,7 % à 21,5 % et de 21,7 % à 16,5 % de l'ensemble), tandis que celle des Asiatiques et des migrants provenant du continent américain augmente (passant respectivement de 30,2 % à 35,6 % et de 17,1 % à 26,3 %) : au-delà de ces évolutions, l'hétérogénéité des provenances des nouveaux venus est frappante. Fin 2008, les étrangers comptaient pour près d'un quart des résidants (23,7 %), leur proportion ayant ainsi décuplé en moins de vingt ans. L'*area funzionale* n° 22 comptait même alors 44,3 % de résidants étrangers, le taux le plus élevé de la ville à cette échelle d'analyse.

Tableau n° 5 - Taux d'étrangers dans le triangle Monza-Padova (1991, 2001 et 2008)

[57] *Ibidem.*

	Monza-Padova	Milan
1991	2,2 %	2 %
2001	10,4 %	7 %
2008	23,7 %	14 %

Source : ISTAT, Recensements 1991 et 2001. Ufficio Statistiche Comune di Milano, 2008. Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

Cette arrivée massive de migrants se reflète au sein des établissements scolaires, comme le montre une enquête menée par des militants associatifs en vue d'élaborer un « projet de cohésion sociale du territoire[58] ». Les données fournies au *Consiglio di Zona* par les écoles privées et publiques de la *Zona di Decentramento 2*, dans laquelle se trouve le triangle Monza-Padova, indiquent ainsi que près d'un quart (23,4 %) des élèves inscrits dans les *scuole dell'infanzia* (équivalent de l'école maternelle) de cette zone au cours de l'année scolaire 2007-2008 étaient de nationalité étrangère (30,8 % dans le système d'enseignement public et 8,8 % dans les écoles privées). Il en allait de même pour les écoles primaires (23,5 %), avec là encore une forte variation entre le privé (29,2 %) et le public (2,4 %), tandis que « seul » un élève sur cinq (20,3 % - 28,6 % dans le public et 2,5 % dans le privé) n'était pas de nationalité italienne dans les *scuole secondarie di primo grado* (niveau collège).

Le triangle Monza-Padova est donc un espace dont la composition de la population présente une hétérogénéité culturelle marquée. Son taux très élevé de résidants étrangers, la grande diversité de leurs origines nationales et la rapidité du changement survenu ont conduit Alfredo Agustoni et Alfredo Agustoni à le considérer comme un « laboratoire sociologique[59] », en référence au célèbre texte de Robert Park inspiré par la Chicago du début du XXe siècle[60]. Dans un pays où l'immigration constitue un phénomène relativement récent (*voir chapitre II*), il est frappant d'observer la récurrence de la comparaison à Belleville dans les discours des

[58] « Commento ai dati relativi agli alunni con cittadinanza non italiana frequentanti le scuole della Zona 2 », s. n., Milan, 2009. Ce document non publié a été obtenu dans le cadre d'un entretien réalisé le 8 janvier 2010 avec Carlo Bonaconsa, militant associatif et membre du comité de rédaction du journal d'informations locales *Martesana Due*.

[59] AGUSTONI et ALIETTI, *op. cit.*

[60] PARK Robert Ezra, « La ville comme laboratoire social » (éd. or. 1929), in GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004 (1re éd. 1979), p. 167-183

chercheurs et des écrivains qui se sont intéressés à cet espace, Paola Arrigoni évoquant par exemple la « Belleville d'Italie » dans l'ouvrage monographique qu'elle lui a consacré[61].

En lien avec sa désindustrialisation et plus largement avec celle de Milan, la composition sociale de la population du triangle Monza-Padova a évolué au cours des dernières décennies : nombre d'ouvriers ont été remplacés par des employés et des chefs de petites entreprises, contribuant à la rapprocher de celle de l'ensemble de la ville de Milan[62]. Un niveau général des prix relativement bas, sans doute en partie expliqué par le nombre important d'immigrés, la présence de nombreuses *case di ringhiera*[63] – très recherchées par les gentrifieurs milanais – et l'ouverture de restaurants et de bars d'un type nouveau, notamment le long de la Martesana, ont conduit les chercheurs qui se sont intéressés au triangle Monza-Padova à considérer qu'il est en cours de gentrification[64]. En l'absence de données solides sur lesquelles nous appuyer, nous nous contenterons de relever que le taux de titulaires d'un diplôme universitaire (*laurea*) est plus élevé que la moyenne de la ville dans *l'area funzionale* 21 (respectivement 16,4 % contre 15 % en 2001, pour une moyenne de 9,6 % dans l'ensemble du triangle[65]).

Comme dans le cas de notre terrain parisien, les prix de l'immobilier présentent d'importants contrastes : le prix d'achat du mètre carré construit était ainsi en moyenne 30 à 40 % plus élevé le long de viale Monza que le long de via Padova à la fin des années 2000[66]. Le logement social ne joue en revanche qu'un rôle résiduel dans le triangle Monza-Padova, où il concernait moins de 2 % des ménages en 2001[67]. Les deux tiers d'entre eux étaient alors

---

[61] ARRIGONI, *op. cit.*
[62] ARRIGONI Paola, « Via Padova. Tra *cosmopolis* e ordine pubblico », in BRICARDI Massimo et SAVOLDI Paola (dir.), *Milano Downtown. Azione pubblica e luoghi dell'abitare*, Et al., 2010, Milan, p. 163-189
[63] La *casa di ringhiera* est une forme d'habitat collectif caractéristique des quartiers populaires de Milan et de Turin, construite autour d'une cour commune sur laquelle donnent à chaque étage des couloirs de circulation bordés de rambardes (*ringhiere*).
[64] AGUSTONI et ALIETTI, *op. cit.* ; ARRIGONI, *op. cit.*
[65] Source : ISTAT, Recensement 2001.
[66] SCOTTI Davide, « Alla frontiera dell'incontro : il caso della zona 2 di Milano », in PARRA SAIANI Paolo, DELLA QUEVA Stefania, CUPPONE Francesca *et al.*, *Per un'integrazione possibile. Processi migratori in sei aree urbane*, Franco Angeli, 2010, Milan, p. 139-189
[67] Logements ALER (Azienda Lombarda Edilizia Residenziale). Source : ISTAT, Recensement 2001.

propriétaires de leur logement (66 %), soit deux fois et demie plus que dans le quadrilatère Villette-Belleville en 1999 (26,1 %, *voir tableau n° 3*).

En dépit des nombreux traits qui les rapprochent, le quadrilatère Villette-Belleville et le triangle Monza-Padova présentent ainsi quelques contrastes. Tout d'abord car la densité de population des deux villes dans lesquelles ils se trouvent n'est pas la même (200 habitants par hectare à Paris contre 72 à Milan), Paris étant « une des métropoles les plus denses et ramassées d'Europe[68] ». En nous gardant de toute conception téléologique de l'histoire urbaine, le passage des différentes étapes du processus de développement de ces espaces s'est par ailleurs toujours effectué plus tôt dans le cas parisien. L'absorption dans la ville-centre y a été plus précoce, de même que les débuts du processus d'industrialisation puis de désindustrialisation ; il en va de même pour l'installation de migrants nationaux puis étrangers.

IV - Retour sur la campagne d'entretiens

Le choix d'interroger des parents d'enfants âgés de huit à quatorze ans s'est principalement fondé sur le fait qu'il permet d'approcher l'encadrement parental à l'interface des scolarités primaire et secondaire (*collège* à Paris, *scuola media di primo grado* à Milan), dont de nombreux travaux ont montré qu'elle correspond à une étape charnière du processus d'autonomisation vis-à-vis des parents (*voir chapitre II*). L'amplitude de la phase d'âge retenue (trois années en amont et en aval de l'entrée théorique dans l'enseignement secondaire) permet de l'appréhender finement avant l'entrée à l'équivalent du lycée français (*scuole superiori – voir tableau n° 6*).

78 entretiens ont été conduits entre mars 2009 et avril 2012 auprès de 88 parents (51 mères, 17 pères et 10 couples). 43 d'entre eux l'ont été en italien à Milan (28 mères, 7 pères, 8 couples) et 35 en français à Paris (23 mères, 10 pères, 2 couples). Les enquêtés se sont

[68] GILLI Frédéric et OFFNER Jean-Marc, *Paris, métropole hors les murs. Aménager et gouverner un Grand Paris*, Presses de Sciences Po, 2008, Paris, 186 p.

présentés comme étant les parents de 171 enfants, dont 123 appartiennent à la phase d'âge définie dans le cadre de l'enquête (*voir tableau n° 7*).

Tableau n° 6 - Équivalences de niveau scolaire théorique en France et en Italie (6-15 ans)

Âge théorique	France	Italie
6-7 ans	CP	Prima elementare
7-8	CE1	Seconda elementare
8-9	*CE2*	*Terza elementare*
9-10	*CM1*	*Quarta elementare*
10-11	*CM2*	*Quinta elementare*
11-12	*6e*	*Prima media*
12-13	*5e*	*Seconda media*
13-14	*4e*	*Terza media*
14-15	3e	Scuole superiori

Tableau n° 7 - Âge des enfants des enquêtés

	Milan	Paris	Ensemble
18 ans et plus	3	5	8
15-17	7	4	11
14	*7*	*6*	*13 (10,6 %)*
13	*4*	*7*	*11 (8,9 %)*
12	*12*	*9*	*21 (17,1 %)*
11	*8*	*7*	*15 (12,2 %)*
10	*6*	*10*	*16 (13 %)*
9	*19*	*10*	*29 (23,6 %)*
8	*10*	*8*	*18 (14,6 %)*
5-7	9	9	18
4 ans et moins	3	8	11
Total	88	83	171
Total 8-14 ans	**66**	**57**	**123** (*100 %*)

Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

Commun aux deux terrains, le guide d'entretien a été construit autour de trois volets. Le premier était consacré à la vie de quartier et au parcours résidentiel des enquêtés ; cœur de l'entretien, le second se concentrait sur les pratiques urbaines des enfants et l'encadrement parental, tandis qu'un dernier volet permettait d'introduire un questionnement plus large sur le rapport des parents à la vie urbaine et à la surveillance des espaces publics (*voir annexes n° 3 et 4*). La plupart des entretiens se sont déroulés autour d'une carte représentant le terrain

défini pour l'enquête : le recours à ces cartes avait pour objectif de construire le cadre le plus propice possible au recueil des pratiques[69], en faisant figurer sous les yeux des parents l'ensemble des espaces et des équipements qu'eux-mêmes ou leurs enfants étaient susceptibles de fréquenter dans leur contexte de résidence. Six entretiens ont partiellement ou intégralement été réalisés en présence d'un ou de plusieurs des enfants concernés, ce qui leur a permis d'intervenir de manière plus ou moins spontanée en cours de discussion[70].

Si l'enquête par entretiens ne peut prétendre à la représentativité statistique d'une population, l'enquêteur peut s'efforcer de constituer un corpus qui en restitue la diversité des profils[71]. En l'espèce, le portrait sociologique des parents interrogés présente une large diversité du point de vue des principales variables de l'analyse sociologique (*voir annexe n° 1*). La durée des entretiens a fait preuve d'une importante variation, s'échelonnant de 30 à 165 minutes. Ainsi que le rapporte le tableau n° 8, la durée moyenne des entretiens (73 minutes pour l'ensemble) a sensiblement varié entre les deux villes (28 minutes d'écart) : opérer un retour réflexif sur l'enquête de terrain permet d'esquisser une interprétation de ce contraste, au moins en partie lié à une disponibilité moindre des parents sur le terrain milanais (*voir chapitre VIII*).

Tableau n° 8 - Durée des entretiens réalisés (minutes)

	Durée moy.	Durée min.	Durée max.
Milan	60	30	120
Paris	88	40	165
Ensemble	73	30	165

Le recours ponctuel à l'observation ethnographique a par ailleurs permis de constituer un corpus composé de notes d'observation focalisée et non-focalisée, d'entretiens informatifs et d'un journal de terrain. Une quinzaine de réunions de conseils de quartier ont fait l'objet de

[69] À ce sujet, voir LAHIRE Bernard, « Logiques pratiques : le "faire" et le "dire sur le faire" », in *L'esprit sociologique*, La Découverte, 2007 (1re éd. 2005), Paris, p. 141-160
[70] Cinq de ces entretiens ont été réalisés à Milan (entretiens n° 1, 8, 19, 28 et 37), l'autre à Paris (n° 17).
[71] SMALL Mario Luis, « "How many cases do I need?" On science and the logic of case selection in field-based research », *Ethnography*, vol. 10, n° 1, 2009, p. 5-38

sessions d'observation à Paris[72], de même que plusieurs réunions publiques sur les deux terrains et, de façon plus occasionnelle, le Parco Trotter, le quai de la Loire et le parc des Buttes-Chaumont. Des entretiens informatifs ont été conduits auprès d'acteurs locaux, tels un membre du comité de rédaction du journal d'informations locales *Martesana due*, le « dernier coiffeur italien de Via Padova[73] » et un élu de la Ligue du Nord au *Consiglio di Zona 2* à Milan, des travailleurs sociaux et le responsable de la permanence UMP de la rue de Crimée à Paris. Un second corpus a dans le même temps été constitué à partir d'une lecture attentive de supports d'information institutionnels et militants[74], et de la collecte de plus de 260 articles de presse locale et nationale consacrés à l'un ou l'autre des terrains durant la période d'enquête. Publiés entre août 2008 et septembre 2012, ils ont été rassemblés à l'aide d'un dispositif de veille construit autour de fils d'actualités RSS[75].

Constituer ces deux corpus en parallèle de la réalisation des entretiens a présenté un double intérêt pour la thèse, favorisant l'acquisition progressive de « compétences culturelles[76] » propices à un « dialogue fructueux » avec les enquêtés, tout en permettant d'amasser un matériau qui éclaire et enrichit l'analyse des entretiens. Dans le même esprit, le fait de résider sur les deux terrains durant l'enquête[77] a incontestablement constitué un facteur favorable à son bon déroulement. Les avantages de la résidence sur le terrain ont depuis longtemps été

---

[72] Ces observations ont été réalisées dans plusieurs des « quartiers » définis par la Mairie du 19e arrondissement : Bassin de La Villette, Danube, Manin-Jaurès, Pont de Flandre, Porte des Lilas et Secrétan.

[73] *Corriere della Sera*, 15 octobre 2009, « Messa in piega con il tricolore : la sfida del coiffeur alla concorrenza cinese ».

[74] Celui-ci comprend notamment dix-huit numéros de *Martesana due*, « Mensuel d'information, de culture et d'annonces par et pour la zone 2 » (n° 93 à 110, de juin 2007 à juillet 2010) ; vingt-et-un numéros du *Paris du 19ème*, « Le magazine d'informations municipales » (n° 3 à 23, de septembre 2008 à septembre/octobre 2012) ; neuf numéros de *À Paris, le magazine de la ville de Paris* (n° 36 à 44, d'Automne 2010 à Automne 2012) ; deux numéros du *Journal du 19*, (n° 1 et 2, Hiver-Printemps 2010 et Eté-Automne 2010).

[75] Quatre fils RSS ont été créés pour l'enquête. Trois sur le site *Yahoo actualités* à partir des requêtes « 19e arrondissement », « viale Monza » et « Parco Trotter », le quatrième sur le site *Google actualités* à partir de la requête : « Via Padova ».

[76] BONNET François, « La distance sociale dans le travail de terrain : compétence stratégique et compétence culturelle dans l'interaction d'enquête », *Genèses*, n° 73, 2008, p. 57-74

[77] À Paris entre octobre 2008 et juillet 2009 puis d'avril 2010 à juillet 2012, et à Milan de septembre 2009 à mars 2010.

mis en avant : les « connaissances locales[78] » se montrent particulièrement utiles dans le cadre des entretiens, mais aussi en vue de leur obtention.

La recherche était présentée comme consacrée aux usages enfantins des espaces publics dans des quartiers dont la population est hétérogène. La comparaison d'un espace milanais et d'un espace parisien était systématiquement signalée, inscrite dans le cadre d'un partenariat universitaire entre l'Observatoire Sociologique du Changement et l' « Université de Milan » sur le terrain parisien, entre l'Università degli studi di Milano-Bicocca et l' « Università di Parigi » à Milan[79]. L'anonymisation des entretiens était explicitement garantie, les enquêtés se voyant assurés que tous les noms et prénoms évoqués seraient systématiquement modifiés.

Comme dans le cadre de l'enquête menée par Sylvie Tissot dans le *South End* de Boston[80], Paris a constitué un « sésame » dans le triangle Monza-Padova. Si les ressorts du rapport enchanté à la « Ville lumière » des parents milanais et des habitants aisés du *South End* diffèrent probablement, le fait d'appartenir à une institution de recherche parisienne a indéniablement facilité l'entrée en contact avec de nombreux enquêtés, l'accent français jouant le rôle de passeport informel dès les premiers échanges. Plusieurs parents me demandèrent de leur parler de la vie à Paris, ville fréquemment objet de projets de découverte ou de retrouvailles enchantées. L'ambigüité relative à ce qu'est une « thèse » a également constitué un élément favorable à mon entreprise dans le contexte italien, où ce mémoire a fréquemment été assimilé à la *tesi di laurea* que tous les étudiants sont tenus de rédiger en fin de premier cycle universitaire. Dans l'un des pays d'Europe où la part de la population titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur est la plus faible[81], cette confusion avec le travail d'un étudiant de premier cycle a notamment pu contribuer à la rendre plus sympathique auprès des parents les moins diplômés.

---

[78] TREMOULINAS Alexis, « Enquêter dans un lieu public », *Genèses*, n° 66, 2007, p. 108-122

[79] L'Università degli studi di Milano-Bicocca était dans la quasi-totalité des cas connue des enquêtés, du fait de sa relative proximité spatiale avec l'espace étudié.

[80] TISSOT Sylvie, *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Raisons d'agir, 2011, Paris, 313 p.

[81] COUSIN Bruno, « La stratification sociale en Italie et les paradoxes de la modernisation conservatrice », in LAZAR Marc (dir.), *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*, Fayard, 2009, Paris, p. 303-313

Dans le cadre d'un effort de panachage des profils des parents rencontrés, l'entrée en contact avec les enquêtés s'est opérée par le biais de cinq canaux principaux (*voir tableau n° 9*). Tout d'abord, le démarchage direct dans des espaces publics ou semi-publics : ce recrutement « sauvage[82] » s'est principalement effectué au sein de parcs publics dans les deux villes (sept entretiens), dans trois patronages paroissiaux à Milan (treize entretiens) et dans deux centres d'animation à Paris (quatre entretiens), mais aussi lors de réunions publiques (deux entretiens) et d'un vide-grenier (un entretien). La mise en contact avec les enquêtés par l'intermédiaire d'« informateurs-relais [83] » a d'autre part été rendue possible par la bienveillance de militants politiques et associatifs (dix entretiens), de prêtres (cinq entretiens) mais aussi de la baby-sitter de l'une des enquêtées (deux entretiens). Parmi les organisations actives dans l'espace local, les associations de parents d'élèves ont également constitué une entrée privilégiée sur le terrain, en particulier à Paris (douze entretiens). La technique dite de la « boule de neige », qui consiste à se faire recommander auprès d'enquêtés potentiels par des enquêtés précédents, n'a en revanche été mobilisée qu'avec modération (onze entretiens), dans la mesure où elle présente l'inconvénient de tendre à homogénéiser le profil des interviewés. Enfin, huit entretiens ont été obtenus par l'intermédiaire direct ou indirect de certaines de mes relations extérieures à l'enquête.

Tableau n° 9 - Modes d'entrée en contact avec les enquêtés

	Milan	Paris	Ensemble
Démarchage dans un espace public ou semi-public	19	8	27 (*34,6 %*)
Contact par un « informateur-relais »	12	5	17 (*21,8 %*)
Contact direct ou indirect par une association de parents d'élèves	2	12	14 (*17,9 %*)
Recommandation par un enquêté précédent	7	4	11 (*14,1 %*)
Contact par une connaissance commune	2	6	8 (*10,3 %*)
Propriétaire de mon immeuble	1	-	1 (*1,3 %*)
Total	43	35	78 (*100 %*)

Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

[82] CLAIR Isabelle, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, 2008, Paris, 303 p.

[83] C'est-à-dire de « personnes que l'on sait intégrées au cœur de réseaux sociaux plus vastes et en mesure d'indiquer le nom et l'adresse des personnes concernées par l'enquête ». Voir BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, 2001 (1re éd. 1992), Paris, 128 p.

Si les parents sont une population d'enquête relativement facile à contacter, il peut être plus difficile de les convaincre de consacrer du temps à un entretien. Afin de limiter les refus, un parti-pris de réalisme a conduit à laisser aux parents intéressés le choix du lieu de leur réalisation. Dans la majorité des cas, ils se sont déroulés au domicile des enquêtés ou dans un café de leur choix (*voir tableau n° 10*).

Tableau n° 10 - Lieu de réalisation des entretiens

	Milan	Paris	Ensemble
Domicile	15	15	30 (*38,5 %*)
Café / Bar	10	11	21 (*26,9 %*)
Patronage paroissial (*oratorio*)	12	-	12 (*15,4 %*)
Lieu de travail de l'enquêté	2	5	7 (*9 %*)
Square ou parc public	2	3	5 (*6,4 %*)
Local associatifs ou municipaux	2	1	3 (*3,8 %*)
Total	43	35	78 (*100 %*)

Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

Les entretiens ont été retranscrits au plus près des propos des parents (et parfois de leurs enfants). Ce choix vise à restituer la parole telle qu'elle a été recueillie, opération plus ardue dans le cas du volet milanais de l'enquête, puisque la retranscription représentait une étape intermédiaire avant la traduction des extraits reproduits. Selon les cas, il m'est arrivé de vouvoyer ou de tutoyer (le plus souvent à leur initiative) les parents au cours de nos échanges, ce qui a été retranscrit tel quel par fidélité à la situation et à la relation d'enquête. Dans cette perspective, désigner les enquêtés par des prénoms[84] ne doit pas être interprété comme une marque de « condescendance » à leur endroit[85], ni comme le reflet d'une absence de réflexivité vis-à-vis de la relation d'enquête. Indépendamment de la variation considérable de leurs ressources économiques et culturelles, les parents rencontrés ont fait l'objet du même traitement : le choix de les prénommer découle d'un désir de les considérer sur un pied

[84] Systématiquement modifiés afin de préserver l'anonymat des enquêtés, sauf dans les (quelques) cas où ceux-ci s'étonnèrent d'une telle démarche et demandèrent explicitement que leur prénom soit conservé. Plusieurs enquêtés ont eux-mêmes choisi leur nom d'emprunt.

[85] Comme l'affirment Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot. Voir PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèses*, n° 3, 1991, p. 120-133

d'égalité et au même titre, celui de parents s'efforçant d'accompagner leurs enfants dans la découverte de deux sociétés urbaines.

Conclusion

Le choix d'une approche localisée et comparée a été effectué en vue de contrôler le rôle joué par le contexte de résidence dans la structuration des pratiques d'encadrement, mais aussi de permettre d'interroger les effets de leur ancrage dans deux sociétés urbaines et nationales distinctes. Dans une telle perspective, les terrains d'enquête sont en quelque sorte conçus comme deux laboratoires : il convenait dès lors de choisir deux contextes urbains qui se caractérisent par l'hétérogénéité de la composition sociale et culturelle de leur population, mais qui partagent aussi d'autres caractéristiques afin de conférer une certaine solidité à leur comparaison. Mener l'enquête dans le quadrilatère Villette-Belleville et dans le triangle Monza-Padova répond aux contraintes induites par une telle stratégie d'enquête, dans la mesure où ces deux espaces présentent un ensemble de traits communs du point de vue de leur morphologie et de leur situation dans l'aire métropolitaine, mais aussi de celui de leurs trajectoires historiques de développement.

Ce retour sur l'histoire des deux espaces étudiés invite à rappeler leur spécificité, mais aussi celle de leurs habitants et en voie de conséquence celle des parents interrogés. Le fait de résider à l'intérieur de la ville-centre est ainsi difficilement envisageable pour nombre de familles dans la plupart des grandes aires urbaines européennes. Le niveau des prix immobiliers, élevé dans les deux villes étudiées et en particulier à Paris[86], exerce de fait une contrainte spécifique sur les familles, dans la mesure où la naissance puis la croissance des enfants engage un rapport à l'espace domestique distinct de celui des célibataires ou des

[86] Tandis qu'en France les prix ont été multipliés par 2,5 au cours des quinze dernières années, ils ont augmenté de 84 % entre 1997 et 2003 dans l'aire centrale de Milan. Voir respectivement BIGOT Régis et HOIBIAN Sandra, « La crise du logement entretient le sentiment de déclassement social », *Consommation et modes de vie*, n° 226, février 2010, 4 p. et COGNETTI Francesca, « I nuovi confini della città : equilibri tra reti di prossimità e flussi », in RANCI Costanzo et TORRI Rossana (dir.), *Milano tra coesione sociale e sviluppo*, Bruno Mondadori, 2007, Milan, p. 61-87

couples sans enfants[87]. Même la nette préférence de certains pour un « style de vie urbain[88] » peut alors se trouver remise en cause : en dehors du parc de logement social – dont nous avons vu qu'il est résiduel dans le cas de l'espace étudié à Milan et au sein duquel la rotation des locataires est faible à Paris[89] –, ceux qui restent vivre à l'intérieur de la ville-centre le font parce qu'ils sont déjà propriétaires de leur logement, parce qu'ils en ont la capacité financière, ou bien car ils arbitrent en défaveur de la taille de leur logement ou de l'accession à la propriété, voire à un jardin.

Les parents interviewés présentent ainsi des spécificités qu'il conviendra de garder en tête tout au long de ce travail. Ils ont été rencontrés dans le cadre d'une campagne d'entretiens « armée » par l'observation ethnographique et l'analyse de documents[90] : propice à l'acquisition de « compétences culturelles », la combinaison de ces méthodes en appui de l'entretien permet en effet à l'enquêteur d'interagir de manière plus riche et plus fluide avec les enquêtés[91], et dans une certaine mesure de mieux contrôler les propos recueillis. Dans le même esprit, le retour sur l'enquête proposé en fin de chapitre visait à donner au lecteur les moyens de juger les interprétations proposées dans la suite de la thèse « en connaissance de cause[92] ».

---

[87] VERMEERSCH Stéphanie, « Bien vivre au-delà du "périph" : les compromis des classes moyennes », *Sociétés contemporaines*, n° 83, 2011, p. 131-154

[88] KARSTEN Lia, « Family gentrifiers: challenging the city as a place simultaneously to build a career and to raise children », *Urban Studies*, vol. 40, n° 12, 2003, p. 2573-2584

[89] APUR, « Les chiffres du logement social à Paris. Début 2012 », *Note de 4 pages*, n° 55, Juin 2012, 4 p.

[90] Pour reprendre en la détournant une formule de Florence Weber, décrivant l'apport des données quantitatives à l'enquête ethnographique. Voir WEBER Florence, « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête, anthropologie, histoire, sociologie*, n° 1, 1995, p. 153-165

[91] BONNET, art. cit.

[92] BIZEUL Daniel, « Le récit des conditions d'enquête, exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 4, p. 751-787

Deuxième partie : Approche compréhensive de l'exercice de l'encadrement parental

Chapitre IV - Du domicile à la ville : étapes et espaces de l'encadrement parental

Elle avait encore l'habitude de me tenir par la main lorsque nous marchions dans la rue, et comme j'avais déjà onze ans et demi, je trouvais cela terriblement gênant. Je tâchais de toujours dégager poliment ma main, sous quelque prétexte plausible, et j'oubliais ensuite de la lui rendre, mais ma mère la reprenait toujours fermement dans la sienne.

Romain Gary, *La promesse de l'aube*

Bien que les enfants soient des leur plus jeune âge « bombardés d'instructions[1] » relatives à leurs déplacements, les sociologues n'ont jusqu'ici fait preuve que d'un intérêt limité pour l'approche empirique du rôle joué par les parents dans leur processus de socialisation à la vie urbaine (*voir chapitre II*). Ce chapitre se propose d'aborder ce point semi-aveugle de la recherche par le biais d'une approche compréhensive qui vise à distinguer les étapes qui jalonnent ce processus, et à en saisir les mécanismes de franchissement à partir du point de vue des parents. Appréhender dans une telle perspective les pratiques urbaines des enfants, définies comme l'ensemble de leurs activités et de leurs déplacements au sein des espaces publics, conduira de manière provisoire à aplanir les différences liées aux propriétés des familles et au sexe des enfants : limite d'un tel exercice, le propos prend le risque de parfois sembler peu nuancé. Ce choix d'écriture s'appuie sur la conviction que la mise au jour de mécanismes de portée générale permettra d'interroger plus finement dans un second temps la différenciation des pratiques et ses principes.

Avant d'aborder dans le détail les modalités de passage des enfants du domicile à la ville[2], nous prendrons le temps de préciser notre approche du processus d'autonomisation, en montrant tout d'abord qu'une conception binaire de la mobilité des enfants (avec les

[1] LOFLAND Lyn, *A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space*, Basic Books, 1973, New York, 223 p.

[2] Nous reprenons ici et dans l'intitulé de ce chapitre le titre d'un ouvrage collectif qui, sans l'avoir étudié, restitue efficacement le caractère progressif de la prise d'autonomie urbaine des enfants. Voir AUTHIER Jean-Yves (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Economica, 2001, Paris, 214 p.

parents/sans les parents) ne permet pas de prendre en compte l'ensemble des modalités de mise en œuvre de l'encadrement parental, puis en relevant la singularité irréductible de chaque processus de prise d'autonomie. Nous insisterons ensuite sur le caractère transversal de la perception d'une double menace : le souci de protéger les enfants des accidents de la circulation et des inconnus malveillants, s'il concerne avant tout les enfants les plus jeunes de la phase d'âge étudiée, structure en profondeur l'encadrement parental. Un tel constat permet de mieux comprendre le rôle joué par le domicile, protégé de ces deux dangers, aux débuts du processus de prise d'autonomie urbaine. Nous nous intéresserons ensuite aux mécanismes de construction de la réassurance des parents dans l'espace local, dans le cadre de la fréquentation d'espaces que nous qualifierons de « protégés » mais aussi dans une aire plus ou moins large autour du domicile. Après avoir abordé plus brièvement la découverte par les enfants de la grande ville et des sorties nocturnes, nous nous intéresserons enfin au rôle joué par l'école dans l'ensemble du processus de prise d'autonomie urbaine, peu interrogé en ces termes jusqu'ici par les sociologues de l'éducation.

I - Précisions relatives à l'étude du processus de prise d'autonomie urbaine

Avant d'aborder les modalités de passage des enfants de l'espace privé à l'espace local, puis aux espaces publics les plus fréquentés, prenons le temps de préciser notre approche du processus de prise d'autonomie urbaine. Nous verrons tout d'abord qu'une vision binaire de la mobilité des enfants ne permet pas de restituer la diversité des pratiques, empêchant notamment de prendre la mesure du rôle joué par les stratégies d'acquisition ou d'activation du capital social dans l'encadrement parental. Si ce chapitre se donne pour objectif de repérer des mécanismes de portée générale, il convient par ailleurs de relever la singularité irréductible de chaque processus de prise d'autonomie.

A / Contre une vision binaire de la mobilité des enfants

L'intervention de nombreux autres acteurs que leurs parents dans l'encadrement de leurs pratiques urbaines conduit à écarter toute conception binaire de la mobilité des enfants : l'absence d'accompagnement par les parents, conçue dans certaines enquêtes comme

correspondant à une situation d'« auto-mobilité[3] », est de fait loin de toujours correspondre à un déplacement effectué seul par l'enfant.

1. Actualité de la figure du chaperon

Définie par le *Trésor de la Langue Française* comme « une personne respectable, généralement d'un certain âge à qui l'on confiait naguère (parfois encore aujourd'hui) pour des raisons de convenance et notamment pour les sorties, la surveillance d'une jeune fille ou d'une jeune femme[4] », la figure du chaperon fait preuve d'une actualité qui invite à la dépoussiérer pour en souligner l'importance dans l'encadrement des mobilités. Officiellement encouragé par le Ministère de l'Intérieur dans le contexte français[5], l'accompagnement de l'enfant « par une personne de confiance » quand il se trouve dans la rue est ainsi très fréquent parmi les familles rencontrées, et cela aussi bien pour les filles que pour les garçons. L'accompagnement et/ou la surveillance par d'autres adultes peuvent notamment être assurés par des amis des parents ou par les parents d'amis des enfants, mais également par des voisins ou par des membres de la famille plus ou moins proche. Un baby-sitter, des cousin(e)s ou encore des enfants d'amis plus âgés peuvent également servir de recours, ainsi que des frères et sœurs aînés, par exemple pour accompagner un enfant sur le chemin de son établissement scolaire.

2. La sécurisation par la mobilité « à plusieurs »

Parallèlement à ce recours à des chaperons plus âgés, la mobilité collective d'enfants du même âge est elle aussi considérée comme plus sécurisante par les parents que le même déplacement effectué seul par l'enfant. Il s'agit alors de se déplacer « tout(e) seul(e), avec… », selon la formule spontanée mais efficace d'une mère rencontrée à Nanterre dans le

---

[3] MASSOT Marie-Hélène et ZAFFRAN Joël, « Auto-mobilité urbaine des adolescents franciliens », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 2007 p. 227-241

[4] URL : http://atilf.atilf.fr/tlfi.htm

[5] « Dès qu'il est en âge de comprendre, apprenez à votre enfant les règles élémentaires lui permettant de traverser la rue en toute sécurité. Dissuadez-le de jouer aux abords de la chaussée. Faites en sorte qu'il ne soit jamais seul. Faites-le accompagner par une personne de confiance ». Site officiel du Ministère de l'Intérieur, URL : http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Ma-famille/Protegez-vos-enfants-contre-les-risques-domestiques (Consulté le 5 novembre 2013).

cadre d'une autre recherche[6]. Se déplacer en groupe, c'est-à-dire au moins à deux, renforce le sentiment de protection des dangers extérieurs et donne confiance aux parents : des trajets que l'on ne laisserait pas effectuer seul à l'enfant peuvent ainsi être effectués à condition d'« être à plusieurs » (Nicolas, Paris). Comme l'avait déjà relevé Sandrine Depeau, « tout en renforçant la visibilité des enfants dans l'espace urbain, le groupe de pairs a également une fonction de sécurisation et de régulation des émotions et de vigilance pour les parents[7] ». La mobilité « à plusieurs » des enfants présente en effet à leurs yeux l'avantage de les rendre plus visibles des conducteurs de véhicules motorisés, mais aussi dans une certaine plus attentifs au moment de traverser, les uns veillant sur les autres. Elle permettrait également de faciliter l'entrée en contact avec des adultes en cas de problème. Dans une perspective assez proche de celle adoptée par Erving Goffman quand il distingue les individus « seuls » et « avec[8] », elle garantirait surtout une moindre exposition aux contacts extérieurs, rendant plus difficile pour un inconnu d'aborder les enfants : se déplacer en groupe (« *traveling in packs* » selon la formule de Lyn Lofland) constitue bel et bien une méthode d'évitement à laquelle il est fait recours dans les espaces publics urbains[9].

> Ben c'est quand même mieux en groupe parce que, je sais pas, il se passe quoi que ce soit, ils sont en groupe. Je sais pas, il y en a une qui se fait renverser, ou un plan comme ça, ils sont en groupe. Si ton enfant est tout seul… Elle a pas comme le chien la petite étiquette autour du collier avec le numéro de téléphone, quoi, tu vois, donc il se passe quoi que ce soit, ben dans ton rôle de parent tu peux rentrer rapidement en panique.
>
> *Franck, Technicien son et lumières, Paris. Une fille de 10 ans*

> Si elle devait avoir un problème, ce serait différent si elle était seule. Ça me donne... Même si elles ont le même âge, ce n'est pas la même chose. Elles sont en groupe, elles parlent entre elles, elles sont ensemble, je veux dire, si quelqu'un devait s'approcher elles font un peu bouclier. Par contre toute seule non, je ne la laisse pas aller toute seule, c'est vrai.
>
> *Nicoletta, Femme au foyer (Conjoint propriétaire d'une boutique de vêtements), Milan. Un fils de 14 ans, une fille de 11 ans*

---

[6] OBERTI Marco, PRETECEILLE Edmond et RIVIERE Clément, *Les effets de l'assouplissement de la carte scolaire dans la banlieue parisienne*, Rapport pour la HALDE-DEPP, Sciences Po-OSC, 2012, 216 p.

[7] DEPEAU Sandrine, « Radioscopie des territoires de la mobilité des enfants en milieu urbain. Comparaison entre Paris *intra-muros* et banlieue parisienne », *Enfances, Familles, Générations*, n° 8, 2008, URL : http://id.erudit.org/iderudit/018489ar (Consulté le 5 novembre 2013).

[8] GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Minuit, 1973 (éd. or. 1971), Paris, 371 p.

[9] LOFLAND, *op. cit.*

Visant à l'accroissement de la visibilité et de la capacité de réaction et de défense des enfants, la mobilité « à plusieurs » constitue une stratégie de sécurisation aux ressorts assez proche de celle mise en œuvre par les enfants des rues qui se regroupent entre eux[10]. Une telle stratégie entraîne toutefois le risque que l'enfant veuille se faire remarquer, ou qu'il se laisse influencer et entraîner par le groupe. Ce dernier point justifie d'autant plus l'implication des parents dans la « recherche d'un support vicariant[11] » : il ne s'agit pas seulement de trouver d'autres enfants pour accompagner le sien, mais aussi d'avoir au moins une vague idée de qui ils sont.

3. Organiser la mobilité « à plusieurs »

Dans sa version la plus sommaire, la mobilité « à plusieurs » peut être organisée par l'intermédiaire du recours à la méthode du « passager clandestin[12] », en mettant à profit un flux de piétons inconnus, par exemple dans le cadre du trajet vers et depuis l'école.

> Au moment des entrées ou sorties d'école il y a […] un troupeau qui vient de la rue Petit pour aller rue Manin, alors il suffit de le mettre dans le troupeau et puis il ne peut pas trop se tromper de chemin ni oublier de traverser (*elle rit*).
>
> *Brigitte, Médecin spécialiste, Paris. Deux filles de 14 et 10 ans, un fils de 5 ans*

Si les passants peuvent dans cette perspective se montrer utiles au déplacement de l'enfant, il est aussi possible d'organiser la mobilité « à plusieurs » en coordination avec des voisins ou des amis, ou avec les parents d'amis des enfants (ces catégories n'étant pas exclusives les unes des autres). On observe ainsi sur les deux terrains des stratégies d'accumulation de capital social ou des pratiques d'activation de celui déjà disponible, le capital social étant ici envisagé avec Pierre Bourdieu comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance[13] ». Cette organisation peut

---

[10] PEREZ LOPEZ Ruth, *Vivre et survivre à Mexico. Enfants et jeunes de la rue*, Karthala, 2009, Paris, 345 p.
[11] DEPEAU, art. cit.
[12] OLSON Mancur, *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*, Harvard University Press, 1965, Cambridge (MA), 176 p.
[13] BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, p. 2-3

conduire à repérer d'autres enfants effectuant les mêmes trajets, à se concerter en vue de l'inscription de plusieurs enfants dans un même établissement scolaire afin qu'ils puissent s'y rendre ensemble, voire à demander leur inscription dans une même classe à l'entrée dans le secondaire, où les horaires ne sont plus les mêmes pour tous.

> Alors, au tout début, quand il s'est agi d'aller à l'école toute seule, on s'est aperçus qu'on ne pouvait pas l'accompagner et je m'étais préoccupé de savoir que dans l'escalier il y avait deux CE1 ou CE2, deux sœurs, qui y allaient. Et je leur ai demandé si elles pouvaient choper Luce en passant. Donc c'est comme ça qu'elle a commencé à aller à l'école.
> **Elles faisaient le chemin ensemble ?**
> Voilà. Comme tout le monde sortait à la même heure, le retour aussi. Et puis peu à peu, avec le temps, elle l'a fait toute seule, d'une manière naturelle, quoi. (*silence*) C'était d'ailleurs des gens que je ne connaissais pas particulièrement. Une famille sri lankaise adorable, dont les parents ne parlent quasiment pas français, mais tous les échanges qu'on a eus, très sympas, donc ça s'est fait tout seul.
>
> *Léonard, Conseiller Pôle emploi, Paris. Deux filles de 25 et 12 ans*

> D'ailleurs, pour le collège, on s'était concertés avec d'autres parents, on s'était dit : « On va essayer de les mettre dans le même collège ». La première année les parents vont se relayer parce qu'ils sont trop jeunes, les premiers mois, pour déposer les enfants, et puis après les enfants peuvent faire le trajet ensemble, quoi. Parce qu'envoyer une fille de dix-onze ans toute seule, moi franchement je ne pourrais pas. Dans le métro, non. Je m'arrangerai pour qu'elle soit accompagnée.
>
> *Ihsane, Secrétaire consulaire, Paris. Deux filles de 9 et 8 ans*

Invitant à s'inscrire à l'encontre d'une vision binaire de la mobilité des enfants, qui s'effectuerait soit avec les parents soit en totale autonomie, l'analyse des entretiens permet d'en distinguer quatre types : la mobilité avec les parents, la mobilité chaperonnée par un individu plus âgé autre que l'un des parents, la mobilité à plusieurs enfants du même âge et la mobilité effectuée seul(e). Distinguer ces quatre formes de mobilité permet de mettre au jour le rôle joué par le capital social en tant que « ressource pour l'action[14] » dans l'encadrement parental : des stratégies de constitution et d'accumulation de celui-ci ou la mobilisation du capital social déjà disponible permettent en effet de mettre en œuvre des formes de mobilité plus rassurantes que l'autonomie totale en l'absence des parents.

---

[14] COUSIN Bruno et CHAUVIN Sébastien, « L'économie symbolique du capital social. Notes pour un programme de recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 193, 2012, p. 96-103

B / L'irréductible singularité des processus de socialisation urbaine

Bien que ce chapitre ait pour objectif de repérer des mécanismes de portée générale, il convient de relever la singularité irréductible de chaque processus de prise d'autonomie. Nous nous appuyons pour ce faire sur le programme d'une « sociologie psychologique » élaboré par Bernard Lahire, qui permet d'envisager les processus de socialisation des individus à la fois du point de vue de leurs régularités sociales et de leurs « plis singuliers », invitant à penser la singularité de chaque processus du fait de conditions concrètes de socialisation spécifiques[15]. La métaphore du « pli » mobilisée par Lahire permet de fait d'appréhender plus finement la socialisation urbaine des enfants, dans la mesure où le cadre familial n'offre pas des conditions de socialisation identiques à chacun des enfants qui le composent. Interroger des parents ayant plusieurs enfants permet de fait de mettre au jour l'existence de différences au sein des fratries elles-mêmes : on observe notamment une tendance assumée à la personnalisation de l'encadrement du processus de prise d'autonomie, en avec les caractéristiques perçues des enfants.

1. Un processus d'apprentissage parental

Le processus de prise d'autonomie urbaine des enfants correspond également à un processus d'apprentissage pour leurs parents, dont les pratiques évoluent au cours de la « carrière parentale[16] ». Cette expérience de co-apprentissage suscite chez ces derniers doutes et appréhensions, qui peuvent les conduire à confronter leurs propres appréciations et jugements à ceux d'autres parents. Il est à ce titre significatif que les enquêtés aient fréquemment fait preuve de difficultés à répondre aux questions relatives aux âges d'autorisations futures, et sollicité de manière récurrente l'avis de l'enquêteur et à travers lui celui des parents interrogés en amont. Il s'agit ainsi d'accepter et de s'habituer à la prise d'autonomie progressive de l'enfant, et notamment d'« apprendre à lui faire confiance » : révélateur parfois brutal du temps qui passe, cet apprentissage n'est pas toujours vécu avec bonheur, en particulier par les

---

[15] LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Armand Colin/Nathan, 2001, Paris, 392 p.
[16] LE PAPE Marie-Clémence, *La famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris, 2009, 582 p.

mères à qui il peut arriver de le décrire sur le registre du deuil[17]. Le caractère inéluctable du processus d'autonomisation est néanmoins souligné de manière récurrente : un principe de justice est mobilisé pour infléchir ses propres réticences, favoriser la mobilité autonome étant considéré comme l'un des devoirs qui incombent aux parents.

> Oui, le métier de parent n'est pas toujours facile (*il rit*). On ne nous a pas donné de manuel d'instructions (*rires*), donc on doute souvent de la façon dont on doit se comporter, que faire… « Mais toi tu as fait quoi dans ce cas ? », « Et toi ? » (*mimant le fait d'interroger d'autres parents*)
>
> *Davide, Cadre moyen dans une entreprise pétrolière, Milan. Deux fils de 12 et 10 ans*

> **Ça vous arrive de laisser vos peurs de côté pour favoriser son autonomie ?**
> Oui, ça je dois le faire. Je dois absolument le faire parce que sinon ça ne serait pas juste. Je veux dire, je meurs à l'intérieur de moi-même, mais je sais que je dois le faire et je le fais, enfin je m'y efforce. Parce que je suis anxieuse, mais ce n'est pas juste, tu ne dois pas faire grandir un enfant avec tes peurs, c'est normal qu'ils acquièrent de l'autonomie, tu dois garder tes peurs pour toi et *basta*. Mais… (*long silence songeur*)
>
> *Silvia, Employée, Milan. Un fils de 8 ans, une fille de 6 ans*

Cette dimension d'apprentissage que revêt pour les parents le processus de prise d'autonomie urbaine reflète un manque de repères objectifs « légitimes » par rapport auxquels se situer, bien plus nombreux au moment de la prime enfance[18] : il n'existe ainsi à notre connaissance aucun manuel éducatif consacré au volet urbain du « développement de l'enfant ». Une telle situation entraîne un effort d'adaptation permanent aux évolutions qu'ils perçoivent chez l'enfant, et implique des changements dans les représentations et la pratique de l'encadrement, en particulier pour les puînés lorsque les parents ont plusieurs enfants.

---

[17] Aurélia Mardon a également relevé cette nostalgie des parents confrontés à la puberté des adolescentes, « qui signifie non seulement qu'eux-mêmes vieillissent mais aussi que leurs filles sont susceptibles de s'éloigner d'eux ». Voir MARDON Aurélia, « Pour une analyse de la transition entre enfance et adolescence », *Agora débats/jeunesses*, n° 54, 2010, p. 13-26

[18] Voir par exemple CHAMBOREDON Jean-Claude et PREVOT Jean, « Le "métier d'enfant" : définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle », *Revue française de sociologie*, vol. 14, n° 13, 1973, p. 298-335.

> C'est un apprentissage qui va dans les deux sens. On évolue au fur et à mesure que les enfants grandissent aussi, et aussi en fonction du numéro des enfants. Ma femme en avait eu deux avant qu'on se connaisse, et ensuite un troisième, maintenant un quatrième, on ne réagit pas de la même façon. Forcément. Enfin ça c'est des choses un peu évidentes, mais on évolue aussi avec ces différents enfants qui se suivent, qui ont leur caractère, qui sont différents, et c'est nous-mêmes qui évoluons aussi dans le rapport qu'on peut avoir à l'éducation.
>
> *Nicolas, Professeur des Universités, Paris. Une fille de 12 ans, un fils de 8 ans*

> Et puis, évidemment, la façon dont j'ai élevé Simon petit est une référence pour moi pour… corriger ou éventuellement accentuer des aspects de cette éducation qui m'ont paru positifs, ou au contraire mal menés, mal planifiés. Parce que voilà, on est parents et on ne sait pas.
>
> *Judith, Maître de conférences à l'université, Paris. Deux fils de 12 et 6 ans*

La position occupée par l'enfant au sein d'une éventuelle fratrie exerce ainsi des effets structurels sur les conditions de socialisation urbaine, les expériences vécues avec les aînés tendant à entraîner des ajustements dans l'encadrement de la prise d'autonomie des plus jeunes. Les puînés semblent notamment en franchir plus tôt les différentes étapes, confirmation du rôle tenu par le rang de naissance dans la différenciation de l'accès à l'autonomie, en partie liée à la pression plus forte à la réussite éducative qui entoure l'éducation des premiers-nés[19].

2. Les effets structurels de la position occupée dans la fratrie

Aux ajustements mis en œuvre par les parents se superposent des effets structurels liés à la position occupée par l'enfant au sein de la fratrie. La simple présence d'aînés tend tout d'abord à anticiper la réalisation des premières expériences d'autonomie, dans le cadre de mobilités dont on pourra parfois difficilement dire si elles sont « chaperonnées » ou « à plusieurs », tant l'écart d'âge entre les enfants peut être réduit. Le fait d'avoir plusieurs enfants rend par ailleurs plus difficile pour les parents d'accompagner chacun d'entre eux, contrainte pratique qui tend cette fois à favoriser la mobilité autonome des plus âgés. Mais si grandir avec d'autres enfants tend à accélérer le processus de prise d'autonomie des enfants quel que soit leur rang de naissance, il peut aussi parfois le ralentir : des parents prêts à laisser

[19] Voir LE PAPE, Thèse citée.

un enfant se déplacer seul peuvent par exemple tout de même l'accompagner du fait de la présence de jeunes frères ou sœurs à ses côtés, par exemple sur le chemin des établissements scolaires.

> Plein de fois ma fille m'a dit : « Mais moi je pourrais très bien aller à l'école toute seule ! », mais comme j'y vais de toutes façons avec son petit frère, évidemment je l'accompagne elle aussi.
>
> *Bianca, Chercheuse à l'université, Milan. Une fille de 10 ans, un fils de 9 ans*

À la fois susceptible de l'encourager et de le contrarier, l'appartenance à une fratrie exerce ainsi des effets ambivalents sur le processus de prise d'autonomie urbaine. Prendre en compte cette appartenance permet de distinguer l'expérience des enfants uniques, mais aussi celle des membres de fratries en fonction du rang de naissance, du fait d'effets structurels différenciés selon la position occupée. De manière plus générale, la présence d'autres enfants (voisins, cousins, etc.) dans l'entourage immédiat de l'enfant – que ceux-ci soient plus âgés, du même âge ou plus jeunes – tend à exercer une influence sur le déroulement du processus de socialisation urbaine, contribuant à rendre chaque configuration spécifique.

3. Un traitement personnalisé des enfants selon leurs caractéristiques perçues

Ainsi que le suggérait une étude exploratoire portant sur le cas de trois familles parisiennes[20], des considérations relatives à la « personnalité perçue » des enfants structurent les autorisations et interdits parentaux relatifs aux pratiques urbaines. Des distinctions parfois marquées sont ainsi opérées par les parents entre leurs propres enfants, une grande importance étant de manière générale accordée à leur « caractère ». Heures de sorties, autorisations et pratiques diffèrent ainsi non seulement en fonction de l'âge, mais aussi au sein d'une même famille en fonction d'attributs psychologiques associés à l'enfant, qui peut être considéré comme plus ou moins « ouvert », « autonome », « craintif », « naïf », « responsable », « tête-brûlée », « distrait », « prudent », « éveillé », etc. À l'image de l'adoption, certains éléments

[20] DEN BESTEN Olga, « Negotiating children's outdoor spatial freedom. Portraits of three Parisian families », in HOLT Louise (ed.), *Geographies of Children, Youth and Families. An International Perspective*, Routledge, 2011, Londres, p. 136-149

du parcours biographique peuvent également être évoqués pour motiver un traitement spécifique.

> Elle est un peu plus craintive que l'autre. Et donc il faudra la pousser davantage.
>
> *Benedetta, Employée dans une compagnie d'assurances, Milan. 2 filles de 17 et 9 ans*

> C'est-à-dire qu'il n'y a que le grand qui a le droit d'aller chez des copains, le deuxième je ne lui fais pas confiance, c'est une question de caractère. Pour aller tout seul chez un copain ça je ne lui fais absolument pas confiance.
>
> *Eloisa, Encadrant courrier à La Poste, Paris. Deux fils de 13 et 11 ans, une fille de 8 ans*

Cette personnalisation de l'encadrement doit également être envisagée du point de vue de la volonté qu'ont de nombreux parents de prendre en compte les « demandes » des enfants. Il ne s'agit plus ici d'ajuster les pratiques d'encadrement à une personnalité perçue, mais de respecter les propres aspirations des enfants : ce sont les craintes et la timidité de ces derniers – ou au contraire leur appétence à l'autonomie – qui se trouvent alors mises en avant. Le franchissement des différentes étapes se trouve ainsi assez souvent lié à la demande des enfants eux-mêmes : un certain nombre d'entre eux se montrent ainsi réticents à se déplacer de manière autonome, alors même que leurs parents disent se sentir prêts à les laisser le faire. Partir du présupposé selon lequel tous les enfants souhaitent atteindre la mobilité autonome le plus tôt possible serait dès lors trompeur.

> Alors après, il y a plusieurs paramètres, c'est-à-dire même pour le retour moi je voudrais qu'ils rentrent tout seuls, parce que la petite sœur marche beaucoup plus lentement et puis fait beaucoup de crises en sortant de l'école parce qu'elle veut que je m'occupe d'elle, c'est sa première année d'école, c'est pas évident, et donc on met très longtemps à rentrer. Et je veux que les garçons rentrent tout seuls et souvent ils ne veulent pas, surtout Luca. Parce qu'il a besoin… Il voudrait avoir sa maman, il sait très bien le faire, mais il n'y a pas que le… Il y a aussi un chantage affectif, voilà, il veut sa place de petit encore. Donc ça c'est pas évident à gérer.

Aliénor, Femme au foyer (Conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans

Deux dimensions se combinent donc dans la production d'un encadrement adapté à l'enfant. La personnalité perçue conduit tout d'abord à une différenciation des précautions prises, tandis que l'appétence pour l'autonomie est présentée comme très contrastée et souvent prise en compte. Cette tendance à la mise en œuvre d'un traitement individualisé sur la base de

considérations relatives à la personnalité perçue des enfants, le fait que la socialisation urbaine constitue dans le même temps un processus d'apprentissage parental et l'existence d'effets structurels liés à la position (éventuellement) occupée au sein de la fratrie constituent autant de « froissements toujours particuliers qui font de chaque acteur […] un être relativement singulier[21] ». Relever ce caractère singulier de chaque processus de socialisation urbaine permet d'en saisir finement la différenciation au sein des fratries, et de manière plus générale entre enfants dont les familles présentent des propriétés sociales proches. Souligner cette singularité irréductible n'empêche toutefois en rien de montrer que des logiques et des mécanismes communs se font jour : leur étude permet au contraire de comprendre pourquoi chaque acteur, aussi singulier qu'il soit, est également « un être relativement analogue à de multiples autres[22] ».

II - Protéger les enfants de la double menace d'un accident de la circulation et des inconnus

La description des deux principales menaces que constituent pour les parents les accidents de la circulation et l'entrée en contact avec un inconnu malveillant peut paraître triviale : elle l'est d'ailleurs dans une certaine mesure aux yeux des parents eux-mêmes, tant cet ensemble de recommandations leur semble aller de soi. L'enseignement aux jeunes enfants qu'il convient à la fois de se méfier des véhicules motorisés et des inconnus est ainsi fréquemment décrit comme correspondant à de « grands classiques », aux « recommandations habituelles », aux « trucs que disent tous les parents », ou encore aux « choses que tout le monde dit aux enfants ». Insister sur ces deux menaces s'avère pourtant indispensable dans la mesure où elles structurent de manière transversale aux familles l'ensemble du processus de prise d'autonomie urbaine, quoique l'intensité de leur perception diminue à mesure de l'avancée en âge des enfants. Les décrire permettra notamment de mieux saisir le rôle joué par le niveau d'interconnaissance perçue dans la réassurance des parents, et avant cela le rôle de marchepied vers la ville joué par les domiciles de l'enfant et de ses proches.

---

[21] LAHIRE, *op. cit.*
[22] *Ibidem.*

A / Une double menace renforcée par le cadre urbain

Les craintes relatives aux accidents de la circulation et l'enseignement de la méfiance envers les inconnus constituent un socle commun – un invariant ? – de l'encadrement parental. Vécues sur le mode de la peur éprouvée personnellement bien plus que sur celui de la préoccupation d'ordre général[23], elles font l'objet de recommandations explicites dans la quasi totalité des familles, qui s'appuient largement sur une perception de l'incompétence naturelle des enfants les plus jeunes à discerner le danger[24]. Il s'agit alors pour les parents d'orchestrer un processus d'apprentissage ambigu, inculcation simultanée de règles d'interaction et d'une méfiance nécessaire vis-à-vis du respect de celles-ci par les autres, en particulier par les adultes. Ces deux menaces ne sont bien entendu pas spécifiques au cadre urbain[25], mais le danger qu'elles représentent s'y trouve renforcé dans la perception des parents. De manière révélatrice, le fait que davantage d'autonomie soit généralement concédée aux enfants sur les lieux de vacances ne se vérifie pas lorsque ces dernières se déroulent dans d'autres grandes villes.

1. Les craintes relatives aux accidents de la circulation

La circulation de véhicules motorisés est perçue comme une forte menace pesant sur l'intégrité physique des enfants. Comme dans d'autres contextes urbains[26], le désir de les en protéger est particulièrement saillant dans les entretiens. Les parents insistent notamment sur la nécessité de faire prendre aux enfants la mesure du danger que constituent ces véhicules, qui entraîne l'exigence d'une concentration permanente. Ils dénoncent par ailleurs

---

[23] Pour une discussion de la distinction entre « peur personnelle » et « préoccupation sociale », voir ROBERT Philippe et POTTIER Marie-Lys, « "On ne se sent plus en sécurité". Délinquance et insécurité : une enquête sur deux décennies », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 6, 1997, p. 707-740

[24] CAHILL Spencer, « Childhood and public life: reaffirming biographical divisions », *Social Problems*, vol. 37, n° 3, 1990, p. 390-402

[25] Gill Valentine a notamment montré que le danger automobile représente une préoccupation importante pour les parents en milieu rural. Voir VALENTINE Gill, « A safe place to grow up? Parenting, perceptions of rural safety and the rural idyll », *Journal of rural studies*, vol. 13, n° 2, 1997, p. 137-148

[26] FOTEL Trine et UTH THOMSEN Thyra, « The surveillance of children's mobility », *Surveillance & Society*, vol. 1, n° 4, 2003, p. 535-554

fréquemment – en particulier les mères[27] – l'imprudence des automobilistes et des motards, dont le manque de civisme est montré du doigt. Celui-ci est associé à l'irrespect des limites de vitesse et de la signalisation routière, voire même des passages protégés pour les piétons. Ce respect défaillant du code de la route est souvent présenté comme rendant d'autant plus difficile l'éducation routière des enfants, dans la mesure où les parents doivent simultanément enseigner à leurs enfants les règles de la circulation, mais aussi à douter du respect intégral de celles-ci par les adultes.

> J'ai peur de leur faire traverser via Padova, parce que malheureusement il y a des passages piétons mais… Ils klaxonnent et arrivent à toute vitesse quand même.
>
> *Clotilde, Femme au foyer (Conjoint consultant), Milan. Trois fils de 22, 19 et 9 ans, deux filles de 17 et 9 ans*

> J'apprends à ma fille que c'est pas parce que c'est à sens unique qu'il ne faut regarder que d'un côté, et que c'est pas parce que le bonhomme est vert qu'on peut traverser.
>
> *Gabrielle, Journaliste free-lance, Paris. Une fille de 9 ans, un fils de 3 ans.*

Marcher sur le trottoir, traverser la rue sur les passages protégés, bien regarder (éventuellement plusieurs fois) des deux côtés de celle-ci avant de traverser, respecter les feux et panneaux de signalisation (et notamment attendre le fameux « petit bonhomme vert » à Paris), ne pas faire preuve d'une confiance aveugle envers les automobilistes même lorsque l'on a la priorité : tels sont les principes les plus communs de l'éducation routière. De manière plus spécifique, certains endroits peuvent être recommandés, déconseillés, voire interdits pour traverser la rue. À des fins d'évaluation de la prudence de leur comportement, certains enfants sont par ailleurs suivis par leurs parents avant d'être laissés se déplacer seuls. Le processus d'éducation routière débute ainsi bien en amont des premières expériences de mobilité autonome, et notamment au cours des déplacements réalisés en compagnie des parents.

Alors que la menace d'un accident de la circulation est dans l'ensemble perçue comme renforcée en milieu urbain, une autonomie plus grande dans la mobilité tend à être accordée aux enfants sur les lieux de vacances, où la circulation de véhicules est souvent moindre. Il en

[27] Ce constat reflète le caractère genré du rapport aux normes routières et à leur transgression. Voir GRANIE Marie-Axelle, « Socialisation au risque et construction sociale des comportements de l'enfant piéton : éléments de réflexion pour l'éducation routière », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. 88-110

va de même en ce qui concerne la rencontre d'inconnus malveillants, perçus comme potentiellement bien plus nombreux dans le « monde d'étrangers[28] » que constitue la ville.

2. Le spectre de l'enlèvement : apprendre à se méfier des inconnus

La seconde menace associée à la prise d'autonomie urbaine est constituée par les personnes inconnues, dont il convient que les enfants apprennent à se méfier. Leurs parents les invitent ainsi fermement à ne pas faire confiance aux adultes qu'ils ne connaissent pas, indépendamment de la gentillesse dont ces derniers peuvent faire preuve : il ne faut pas les écouter, encore moins répondre à leurs questions. Ne pas les croire non plus s'ils disent connaître l'enfant ou ses parents, et n'accepter aucun présent de leur part. Ne pas les suivre, surtout ne pas monter dans leur voiture et continuer son chemin. De cet ensemble de recommandations qui se font moins pressantes à mesure de l'avancée en âge émergent le spectre de l'enlèvement et de manière plus implicite celui de la pédophilie.

> C'est important d'être auprès des enfants quand on vient ici [*au square*], il faut quand même être très vigilant, avec les enlèvements d'enfants et tout ça…
> **Les enlèvements d'enfants ?**
> Oui ! Il faut l'envisager, on entend à la radio, tous les enfants disparus aujourd'hui et tout ça, bon… Nous on accompagne les enfants, on ne peut pas rester là-haut [*à la maison*], ça n'a pas de sens, hein !
> **Et ça par exemple, vous en avez déjà parlé à vos enfants de faire attention aux inconnus ?**
> Ah oui, oui. Ah oui (*silence*). Ah oui, oui (*d'un ton d'évidence*).
>
> *Joseph, Secrétaire de direction, Paris. Une fille de 8 ans, un fils de 4 ans*

> Si, j'ai peur, même quand on va aux Buttes-Chaumont, je suis comme ça (*Jamila mime une position où elle est sur ses gardes*), je reste pas, moi je ne profite pas, parce que je suis toujours en train de surveiller, surveiller, surveiller. Même quand ils jouent. Parce que dans les arbres, ça va vite ! Regardez ce qui se passe à la télé, à la chaîne, la Deux, le soir à onze heures, toujours, il y a des problèmes. Plusieurs enfants qui ont été violés, qui ont… Je suis toujours inquiète. La vérité, toujours je suis inquiète. Peut-être que j'exagère un peu, mais c'est la vérité, c'est la réalité, donc…
>
> *Jamila, Allocataire du RMI, Paris. 2 fils de 8 et 6 ans*

[28] LOFLAND, *op. cit.*

Les parents se trouvent confrontés à deux difficultés dans le cadre de cet enseignement. Il leur faut tout d'abord éviter d'angoisser l'enfant, au risque notamment de retarder sa prise d'autonomie. Mais il s'agit également de trouver un équilibre entre la méfiance et la politesse dont il convient de faire preuve envers les inconnus, d'autant plus subtil à atteindre que les parents peuvent légitimement craindre le détournement des normes d'interactions par un adulte qui les instrumentaliserait à des fins malveillantes[29]. Se sentant confrontés à la nécessité de fournir aux enfants un cadre normatif pour l'interaction avec les inconnus, c'est alors en quelque sorte la posture de « réserve » décrite par Georg Simmel [30], combinaison d'indifférence et d'aversion, que les parents tâchent d'enseigner à leurs enfants. Sollicité par un inconnu, l'enfant doit ainsi idéalement le saluer puis savoir décliner chacune de ses propositions, tout en faisant preuve de correction. Les demandes de renseignements non personnels doivent en revanche être exaucées, directement ou en redirigeant la personne vers d'autres adultes susceptibles d'y apporter une réponse. Cette consigne parentale valide l'existence de l'un des « principes » du code de comportement au sein des espaces publics décrit par Lyn Lofland, la « disponibilité à l'aide limitée » (*restrained helpfulness*), qui permet d'entrer en contact avec les inconnus sans être suspecté de mauvaises intentions si c'est une aide peu engageante qui est demandée[31] . Elle illustre également en miroir le propos de Goffman selon lequel si « demander l'heure, du feu, une adresse ou de la monnaie » est un « droit », « la personne qui accoste (est) dans l'obligation de sélectionner une personne accostée qui semble présenter le moins de risques d'être exploitée[32] ».

---

[29] GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, Minuit, 1974 (éd. or. 1967), Paris, 230 p. ; GOFFMAN, *Les relations en public, op. cit.*

[30] SIMMEL Georg, « Métropoles et mentalité » (éd. or. 1903), in GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004 (1re éd. 1979), Paris, p. 61-77

[31] LOFLAND Lyn, *The Public Realm. Exploring the City's Quintessential Social Territory*, Aldine De Gruyter, 1998, New York, 305 p.

[32] GOFFMAN Erving, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Economica, 2013 (éd. or. 1963), Paris, p. 113

> Malheureusement ils ne peuvent pas faire confiance à tout le monde. Il n'y a pas que des gens bien intentionnés à leur égard. Alors c'est un peu le mauvais côté, parce que c'est vrai qu'on a tendance en tant que parents à ne pas trop les lâcher, à trop leur dire : « Surtout, vous ne parlez pas, si on vous parle vous ne répondez pas », c'est un peu extrême, mais Paris, malgré tout, c'est quand même…
> **Donc il y a des choses que vous leur dites explicitement ?**
> Oui. C'est jamais très facile de leur dire… Je leur dis : « Essayez de ne pas, si on vous parle, vous répondez juste mais… Vous répondez le minimum et puis après vous partez ».
>
> *Maud, Expert-comptable, Paris. Deux filles de 13 et 10 ans, un fils de 7 ans*

L'application concrète de ces consignes peut revêtir un caractère problématique[33] : l'extrait d'entretien qui suit est particulièrement intéressant, dans la mesure où Judith y expose clairement le caractère flou de la frontière qui sépare la politesse de la vulnérabilité, ainsi que son effort de transmission explicite de normes de comportement qui visent à garantir le respect de la première, tout en réduisant le risque de la seconde.

> Au tout début, je me souviens, c'est peut-être un peu stupide, mais je crois que tous les parents le font, avoir expliqué à mon fils qu'il ne devait surtout pas… Qu'il fallait qu'il soit très poli avec les gens, même ceux qu'il ne connaissait pas, mais qu'il fallait éviter d'accepter des choses de gens étrangers, d'accepter un dialogue trop long, parce que je lui ai expliqué que les adultes savaient bien qu'il ne fallait pas parler aux enfants de façon inopinée, parce qu'il y a toujours la crainte qu'un étranger, voilà, soit malveillant. Et donc je lui ai dit : « Les adultes savent qu'il ne faut pas trop parler aux enfants, il ne faut pas leur poser de questions, il ne faut pas leur demander de les suivre, il ne faut pas leur proposer trop de choses », j'expliquais à mon enfant que si cette situation se produisait c'est que ça n'était pas normal. Et que donc, tout en restant poli, il devait dire : « Excusez-moi, mais je n'ai pas le droit de parler à des gens que je ne connais pas », et suivre son chemin. […] Et pour bien qu'il identifie la situation j'ai insisté sur le fait que normalement c'était quelque chose de socialement accepté et que son attitude ne serait pas comprise comme quelque chose d'incorrect.
>
> *Judith, Maître de conférences, Paris. Deux fils de 12 et 6 ans*

Largement documentée à propos des contextes états-unien et britannique[34], la structuration profonde des peurs parentales par le risque de l'enlèvement se retrouve donc sur les deux terrains d'enquête. En protéger les enfants est vécu comme relevant de la responsabilité des

---

[33] Dont les enfants eux-mêmes en seraient d'ailleurs conscients. Voir HARDEN Jeni, « There's no place like home: the public/private distinction in children's theorizing of risk and safety », *Childhood*, vol. 7, n° 1, 2000, p. 43-59

[34] Voir notamment et respectivement BEST Joël « Rhetoric in claims-making: constructing the missing children problem », *Social Problems*, vol. 34, n° 2, 1987, p. 101-121 et PAIN Rachel, « Paranoid parenting? Rematerializing risk and fear for children », *Social & Cultural Geography*, vol. 7, n° 2, 2006, p. 221-243

parents, comme dans le cas des accidents de la circulation : saisir la place centrale tenue par ces deux menaces dans les représentations du risque permet dès lors de mieux comprendre le rôle que joue le domicile – qui les conjure par définition – dans le processus de prise d'autonomie.

B / Le domicile comme marchepied vers la ville

De nombreuses recherches ont montré la centralité du rôle désormais joué par le domicile dans la vie quotidienne des enfants, qui y passent un temps qui s'est considérablement accru au cours des dernières décennies[35]. De manière complémentaire à ces travaux, l'approche des étapes de la prise d'autonomie urbaine des enfants permet de mettre au jour l'importance du rôle joué par le domicile dans leur processus de socialisation urbaine.

Celui-ci constitue en effet la première arène d'apprentissage de l'autonomie : à l'abri de la double menace que représentent les véhicules motorisés et la rencontre d'inconnus, les enfants y sont très souvent d'abord laissés seuls avant d'être autorisés à se déplacer sans leurs parents dans l'espace local. Alors que d'autres recherches montrent que les enfants eux-mêmes tendent à considérer le domicile comme un espace protégé[36], apprendre à rester seul chez soi dans le cadre d'expériences progressives d'autonomie, dont la durée tend à s'allonger à mesure de leur répétition, semble constituer une étape préliminaire à la fréquentation autonome de l'espace local. Cette observation valide l'interprétation proposée par Didier-Marie Guénin de la moindre présence, dans les rues du quartier parisien de la Butte-aux-Cailles, des enfants qu'il catégorise comme étant âgés de six à neuf ans que de leurs benjamins, les premiers étant suffisamment grands pour être laissés seuls chez eux : « ces enfants-là n'accompagnent pas systématiquement leurs parents lorsque ceux-ci sortent faire des courses. C'est, avec la sortie de l'école, leur premier apprentissage d'une forme d'autonomie[37] ».

---

[35] Voir notamment KARSTEN Lia et VAN VLIET Willem, « Children in the city: reclaiming the street », *Children, Youth and Environments*, vol. 16, n° 1, 2006, p. 151-167 et GLEVAREC Hervé, « Les trois âges de la "culture de la chambre" », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, 2010, p. 19-30

[36] « *a safe haven* ». In HARDEN, art. cit.

[37] GUENIN Didier-Marie, *L'enfant de la distance*, Presses Universitaires de France, 2008, Paris, 310 p.

Une fois l'enfant considéré comme apte à rester seul au domicile, s'en voir confier les clés marque une étape ultérieure et importante du processus de socialisation urbaine, qui consacre la reconnaissance de la capacité du passage autonome de l'espace privé à l'espace local (et réciproquement celui de l'espace local à l'espace privé). « Avoir la clé » représente dans cette perspective un motif de fierté pour les enfants, tous étant loin d'en disposer dans la phase d'âge étudiée[38] : cette marque de confiance ou son absence s'appuient de fait souvent sur des considérations pratiques liées aux horaires de retour des parents, mais aussi sur une évaluation de la capacité de l'enfant à assumer cette responsabilité, considérée comme importante. Les clés peuvent en effet être égarées ou la maison mal fermée, et un changement de serrure ou bien davantage encore un cambriolage sont susceptibles d'entraîner des pertes économiques conséquentes.

> On va sans doute commencer à lui donner les clés de la maison de temps en temps. Et cette étape-là sera sans doute plus importante. Parce qu'en tant que citadin, il est habitué à la circulation, à traverser la rue, dès la naissance tu n'as pas le choix, je ne dis pas que ça devient naturel parce qu'il faut toujours faire attention mais bon… Alors que d'après moi, avoir la responsabilité des clés de la maison… On lui fera un certain nombre de recommandations le moment venu.
>
> *Maurizio, Commercial, Milan. Un fils de 10 ans*

> Pour eux c'est le début de la confiance que le parent leur donne, pour elle ça a été une conquête. Le fait que je lui donne les clés de la maison, pour elle ça a été une… Elle m'en a été reconnaissante, sans le formaliser verbalement, mais elle s'est sentie plus responsable. C'est un signe d'autonomie, c'est un signe de confiance, de confiance réciproque.
>
> *Federica, Cadre d'entreprise, Milan. Deux filles de 12 et 9 ans*

Cette approche du rôle joué par le domicile dans la socialisation urbaine des enfants montre que la « culture de la chambre[39] » décrite par les travaux des sociologues de l'enfance joue un rôle ambivalent du point de vue de leur prise d'autonomie urbaine. Favorisant d'un côté le déclin de leur présence dans les espaces publics, elle prépare dans le même temps les enfants

---

[38] D'après l'ISTAT, 36 % des Italiens âgés de 6 à 17 ans disposaient de la clé de leur domicile en 2011. On observe cependant une très nette augmentation de l'accès à celles-ci à mesure de l'avancée en âge : seuls 3,7 % des 6-10 ans se les étaient vues confier, contre 36 % des 11-13 ans et 76,1 % des 14-17 ans. Voir ISTAT, « Infanzia e vita quotidiana. Anno 2011 », *Statistiche report*, 2011, 25 p.

[39] Voir notamment LIVINGSTONE Sonia, « From family television to bedroom culture: young people's media at home », in DEVEREUX Eoin (ed.), *Media studies: Key Issues and Debates*, Sage, 2007, Londres, p. 302-321 ; GLEVAREC, art. cit.

aux pratiques urbaines autonomes. Un tel constat conduit à réévaluer le rôle joué par le domicile dans la socialisation urbaine, celui-ci constituant dans cette perspective un marchepied vers la ville et, dans un premier temps, vers l'espace local.

III - Les enfants dans l'espace local

L'approche empirique de la prise d'autonomie urbaine des enfants vérifie l'observation de Lyn Lofland selon laquelle le domaine local (*parochial realm*), c'est-à-dire le monde du voisinage et des réseaux d'interconnaissance, « élargit, tout en l'encadrant, le monde des enfants qui grandissent[40] ». On distingue de fait une gradation fine d'espaces que l'on qualifiera de « protégés », ainsi qu'une confiance relativement plus grande des parents vis-à-vis de la mobilité dans l'espace local qu'en dehors de celui-ci.

A / Une gradation fine d'espaces protégés

En dehors du domicile, il convient de relever l'importance du rôle joué par un ensemble d'espaces au sein desquels les parents tendent à considérer que leurs enfants sont peu ou en tout cas moins exposés aux deux menaces décrites plus haut. Après avoir présenté les principes de fonctionnement de ces espaces que l'on qualifiera de *protégés*, nous nous intéresserons à leur différenciation.

1. Principes de fonctionnement des espaces protégés

Certaines petites places, les squares, les rues piétonnes et les parcs font partie d'un ensemble d'espaces considérés comme protégés par les parents. Ces derniers considèrent qu'ils peuvent y laisser leurs enfants faire plus tôt l'expérience de l'autonomie pour deux raisons principales : tout d'abord car la circulation motorisée y est interdite, ensuite parce qu'ils perçoivent qu'y sont exercées des formes de régulation des comportements des enfants, mais aussi des tiers, notamment par d'autres parents. La perception de ces derniers comme un « appui » (Aliénor, Paris) dans la surveillance de ses propres enfants au sein des espaces

[40] « enlarges, while still containing, the world of our growing young » [Notre traduction]. In LOFLAND, *The Public Realm*, *op. cit.*, p. 229

protégés est largement partagée par les enquêtés : Moïse (Paris) évoque une « responsabilité collective » des parents, dont l'attitude de Joseph au cours de l'entretien, réalisé dans un square du 19e arrondissement, est une illustration.

> Alors que nous parlons, une petite fille tombe brutalement de sa trottinette à quelques mètres du banc sur lesquels nous sommes assis. Joseph l'aide à se relever mais la regarde d'un air sévère en lui disant : « Doucement ! Doucement, doucement… », avant de maugréer quelques mots au sujet de l'absence de ses parents.
>
> *Journal de terrain, 6 septembre 2009.*

Le cas-limite du Parco Trotter à Milan met en évidence le rôle joué par l'interconnaissance dans la production et l'entretien d'un sentiment de protection de certains espaces. Ce parc de douze hectares, à l'intérieur duquel se trouvent dispersés une dizaine de « pavillons » occupés par un ensemble scolaire qui regroupe une école maternelle, une école primaire et un collège (*voir encadré n° 2*), constitue une déclinaison originale des stratégies de « colonisation » des établissements scolaires par les parents des élèves qui y sont inscrits[41] : l'investissement de ces derniers dans la vie de l'école se répercute en effet sur le parc qui l'entoure, ouvert au public en dehors des horaires de cours.

Encadré n° 2 – Brève histoire du Parco Trotter[42]

Prônant un contact retrouvé de l'élève avec la nature et appuyé par une large fraction de la bourgeoisie intellectuelle milanaise, c'est au début du XXe siècle que le mouvement favorable aux écoles à ciel ouvert se structure dans la capitale lombarde. Fondée en 1907 par des enseignants, des universitaires et des médecins, l'association « Per la scuola » ouvre en 1913 des classes réservées aux *bambini gracili* (littéralement aux enfants « malingres », « frêles », « chétifs »). La guerre renforce chez les membres de l'association la conviction de la nécessité d'ouvrir une grande école à ciel ouvert, et l'hippodrome situé dans la commune de Turro (annexée à Milan en 1918) est retenu pour le projet. La municipalité acquiert ce terrain de plus de 120.000 m^2 et la construction des trois premiers « pavillons » de l'école débute en 1920. Les premières leçons y sont données en mai 1922 mais son inauguration n'a lieu que trois ans plus tard, une fois les courses hippiques définitivement transférées à San Siro. Achevée en 1928, l'école est notamment dotée d'une piscine, d'une église et d'un dortoir de 160 lits. Elle est la plus grande école à ciel ouvert d'Italie et l'une des plus grandes d'Europe, accueillant plus de 1400 élèves d'origine

[41] ZANTEN (van) Agnès, *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, 2009, Presses Universitaires de France, 283 p.

[42] Les informations contenues dans cet encadré proviennent d'un ouvrage publié en 2005 par l'association dédiée à la sauvegarde et à l'animation de l'école et du parc. BARRA Dino (dir.), *1925-2005. Casa del* Sole, *la città dell'infanzia a Milano*, Associazione La Città del Sole - Amici del Parco Trotter, 2005, Milan, 162 p.

modeste. Fréquemment visitée par les hiérarques du régime fasciste et par Mussolini lui-même, elle est rapidement mise au service de la création de l'« homme fasciste ». Touchée par les bombardements alliés, l'école est reconstruite après la guerre et compte à nouveau 500 élèves en 1947, ses activités et celles des colonies estivales reprenant progressivement leur cours durant les années 1950. Désormais *Casa del Sole* (« la maison du soleil »), elle regroupe une école maternelle (*asilo*), élémentaire et secondaire. L'idéologie fasciste est abandonnée au profit d'un retour à l'orientation pédagogique initiale : l'apprentissage par l'action, résumé par la devise *se ascolto dimentico, se vedo ricordo, se faccio capisco* (« si j'entends j'oublie, si je vois je me souviens, si je fais je comprends »). Plusieurs coopératives sont créées et gérées par les élèves, consacrées à la gestion des potagers, des poulaillers, des fleurs ou encore de la production de lait ou de fromage. S'ouvrant aux enfants du quartier, l'école cesse d'être spécifiquement destinée aux *bambini gracili* à partir des années 1970. L'intégration dans un même cycle pédagogique des trois niveaux de scolarité présents dans l'école constitue une innovation d'envergure, qui servira de modèle à de nombreux établissements scolaires italiens. Reflet de la volonté municipale de l'ouvrir aux résidants, le parc devient ouvert au public en dehors des horaires scolaires en 1976. Les animaux disparaissent et la mobilisation des parents d'élèves face à la progressive dégradation du parc, en grande partie liée à la diminution drastique de la contribution publique à l'entretien des infrastructures, se poursuit depuis la création du premier comité de sauvegarde de l'école et du parc en 1980.

Photo n° 6 – Deux « pavillons » de l'école située dans l'enceinte du Parco Trotter

Photo n° 7 – La « chambre des découvertes » du Parco Trotter

Consubstantielle aux processus de « colonisation » des établissements scolaires, la production d'un « capital collectif local[43] » contribue dans une large mesure au sentiment de sécurité très élevé des parents dans l'enceinte du parc, une forte interconnaissance permettant la surveillance croisée des enfants au sein de cet espace clos seulement doté de deux entrées.

> Et puis c'est peut-être arrivé quelque fois que les enfants se perdent, qu'on ne les retrouve pas, ou bien la petite était peut-être partie jouer sans autorisation, et alors, qu'est-ce qui se passe ? « Eh, tu n'as pas vu Giulia ? » Tu trouves toujours quelqu'un qui te dira : « Si, elle est là ». Ça fonctionne un peu comme le village, en fait. […] S'il y a une chose qui garantit la sécurité des enfants c'est que je connais beaucoup d'enfants dans le Parco Trotter, et que je sais qui sont leurs parents. Si j'en vois un qui pleure, ou qui est tout seul, je peux m'en occuper et l'apporter à sa mère. Et si quelqu'un commence à embêter l'enfant de personnes que je connais je peux intervenir.
>
> *Roberto, Enseignant dans le secondaire. Deux filles de 14 et 9 ans*

[43] ZANTEN (van) Agnès, « Déménager ou coloniser le collège de quartier ? Les choix résidentiels des classes moyennes et supérieures dans la banlieue parisienne », in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine et LEVY Jean-Pierre (dir.), *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Presses Universitaires de Lyon, 2010, Lyon, p. 149-167

> Dans ce parc, on se connait tous, nos enfants sont toujours sous le regard d'un adulte. Jusqu'à douze-treize ans, ils sont dans une petite bulle où ils sont autonomes, ils font ce qu'ils veulent, ils se déplacent d'un endroit à l'autre dans une sécurité quasi absolue.
>
> *Anna, Chercheuse en biologie. Deux fils de 12 et 9 ans*

Mais les parents ne se contentent pas de réorienter les enfants lorsque ceux-ci s'égarent, ni de les surveiller de manière diffuse. Ils tentent de fait de mettre en œuvre un véritable contrôle des comportements des autres utilisateurs du parc, tout en veillant à la circulation de l'information relative à ces derniers, en particulier lorsqu'ils sont repérés comme menaçants ou tout du moins érigés en menaces potentielles. Le sociologue en a lui-même fait l'expérience à ses dépens : la recommandation pressante d'un père d'aller rencontrer le directeur de l'école sous peine d'être suspecté de penchant pédophiles est révélatrice de la forte interconnaissance qui règne au sein du Trotter, mais aussi de l'efficacité des formes de contrôle social mises en œuvre par les parents[44].

> Je croise ensuite un père, qui m'incite vivement à aller voir le *preside* Francesco Capelli [NdT : *le directeur de l'école*], me faisant comprendre que l'on pourrait me prendre pour un pédophile. Alors qu'il m'a déjà vu, il me serre la main assez franchement. Il ne me dit pas s'il a eu des échos de parents inquiets ou s'il souhaite seulement se montrer prévenant, mais me fait comprendre qu'il serait plus que souhaitable que je fasse cette démarche, qui pourrait par ailleurs me permettre de rendre publique mon enquête et de diffuser l'info. Si les maîtresses sont au courant les éventuels commérages se verront vite réduits.
>
> *Journal de terrain, 23 octobre 2009.*

Cette tendance à l'appropriation collective du Parco Trotter par les parents conduit de manière révélatrice l'une des mères rencontrées à le comparer à une cour intérieure d'immeuble (*cortile*), très investies par nombre des enquêtés milanais durant leur propre enfance (*voir chapitre V*).

> Il y a quelques personnes que l'on a repérées qui sont un peu… Entre nous, entre mamans, on se dit ce genre de choses. « Il y a un monsieur, avec un chapeau, âgé, qui a ennuyé tel enfant… ».
>
> *Luisa, Couturière. Une fille de 12 ans*

---

[44] Cet épisode est également révélateur de la prégnance du « spectre de la pédophilie » qui accompagne la recherche sur l'enfance et les enfants. Voir LIGNIER Wilfried, « La barrière de l'âge. Conditions de l'observation participante avec des enfants », *Genèses*, n° 73, 2008, p. 20-36

> On contrôle avec les autres parents que tout se passe bien, qu'il n'y ait pas de situations déplaisantes créées par des adolescents ou par des adultes, et on essaie de faire comprendre aux adultes que ce parc est (*elle insiste*) fréquenté par des enfants, et donc que chacun ne peut pas y faire tout ce qu'il voudrait.
>
> *Sole, Employée à temps partiel dans un service après-vente. Une fille de 14 ans, un fils de 9 ans*

Le recours à l'image de l'« île » pour exprimer la protection ressentie au sein du Trotter est aussi récurrent que le signalement de la spécificité de cet espace. Sa morphologie particulière, liée à la présence d'une école au sein du parc, mais aussi l'investissement important des parents dans son fonctionnement en font de fait un cas exceptionnel. Ainsi que l'illustre le cas de la *scuola media* Rinaldi, située à quelques centaines de mètres seulement du Trotter, certaines écoles font l'objet d'un investissement bien plus faible de la part des parents :

> L'école ne compte aucune association de parents et la directrice adjointe n'a pas de « porte d'entrée » à me suggérer pour les entretiens : « Je ne sais pas comment ça se passe en France, mais ici c'est chacun pour soi, on s'occupe de son enfant et c'est tout ». Les représentants de parents ne sont convoqués que deux fois dans l'année, et d'après la directrice adjointe il serait difficile de les rencontrer. À la sortie, une enseignante me confirme que la seule solution consiste à venir à la sortie des classes à 13h40 tous les jours, pour solliciter en personne les parents.
>
> *Journal de terrain, 7 janvier 2010.*

La description du cas du Trotter n'a dès lors pas pour ambition de produire un propos d'ordre général sur le niveau d'investissement des parents dans la vie des établissements scolaires, mais de permettre de mieux saisir les mécanismes de régulation des comportements à l'œuvre dans les espaces que les parents considèrent comme protégés. Ceux-ci se caractérisent par la protection qu'ils offrent du risque d'accident de la circulation, ainsi que par l'exercice de formes de contrôle social en leur sein, qui sont principalement le fait de parents. Ces caractéristiques les érigent en arènes sécurisées d'entraînement à l'autonomie, parfois explicitement envisagées en ce sens par les enquêtés. C'est particulièrement vrai dans le cas du Trotter, où des déplacements autonomes à l'intérieur du parc, de la grille à l'un des pavillons ou bien d'un pavillon à l'autre, correspondent souvent aux premiers trajets effectués seul par l'enfant. Ce rôle d'arènes sécurisées d'entraînement à l'autonomie des espaces protégés apparaît principalement lié au niveau d'interconnaissance perçue, ce qui a pour effet de les différencier entre eux le long d'une gradation fine.

2. Principes de différenciation des espaces protégés

Reflet de choix opérés par les aménageurs[45], la différenciation de leur morphologie et de leur équipement conduit à une forme de spécialisation par tranche d'âge des espaces protégés. Pour reprendre une formule de Marc Augé, pour qui les stations de métro que fréquentent les Parisiens distinguent des « périodes » successives dans leur vie, comme l'on parle de « périodes » dans la carrière des peintres[46], la fréquentation des espaces publics est scindée en diverses « périodes » dans l'expérience des parents. Des jeux considérés comme ne correspondant plus à leur âge par les enfants et leur réticence à fréquenter des espaces qu'ils associent à plus jeunes qu'eux[47] mènent en effet à l'abandon progressif d'espaces pourtant assidument fréquentés auparavant, le plus souvent au bénéfice d'autres espaces protégés.

> Alors, les Buttes-Chaumont, pourquoi on y va moins ? Parce que les jeux qu'il y a sont des jeux pour des enfants qui sont plus jeunes, ça les embête. Euh, je sais pas, les jeux sont enclavés donc du coup ils se sentent moins à l'aise, c'est plus petit, alors que dans le parc de la Butte-Rouge, d'abord il y a des gens plus âgés donc ils sont moins… Les enfants sont très sensibles aux enfants qu'ils fréquentent, ils ne veulent pas être pris pour des bébés.

Alexandre, « Chasseur de têtes » pour un cabinet de recrutement, Paris. Un fils de 9 ans et une fille de 7 ans

> Même au Trotter, il y a des jeux pour quand les enfants sont petits, mais c'est moins intéressant quand les enfants grandissent, et donc on prend volontiers la voiture pour aller au parc Alessandrini, où il y a un château en bois, des toboggans couverts avec des spirales et même une sorte de tyrolienne. On s'est toujours orientés vers de nouveaux parcs à mesure que les enfants grandissaient.

Sole, Employée à temps partiel dans un service après-vente. Une fille de 14 ans, un fils de 9 ans

---

[45] DE VISSCHER Sven et BOUVERNE-DE BIE Maria, « Recognizing urban public space as a co-educator: children's socialization in Ghent », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 32, n° 3, 2008, p. 604-616

[46] AUGE Marc, *Un ethnologue dans le métro*, Hachette Littératures, 1986, Paris, 121 p.

[47] À ce sujet voir également : SINGLY (de) François, *Les adonaissants*, Armand Colin, Paris, 2006, Paris, 399 p. et DEN BESTEN Olga, « Local belonging and "geographies of emotions": immigrant children's experience of their neighbourhoods in Paris and Berlin », *Childhood*, vol. 17, n° 2, 2010, p. 181-195

Photo n° 8 – Sur le quai de la Loire, un espace protégé pour les plus jeunes

La demande des enfants qui grandissent n'est toutefois pas seule à entrer en compte, les espaces protégés se trouvant en effet associés par les parents à des ambiances distinctes. Des parcs sont ainsi considérés comme plus « familiaux » que d'autres : on relève notamment une opposition forte sur le terrain parisien entre le parc des Buttes-Chaumont et le parc de la Butte du Chapeau-Rouge, ce dernier étant présenté par de nombreux parents comme un lieu où l'on peut se retrouver pour pique-niquer le week-end entre amis sans avoir besoin de s'organiser à l'avance. Ainsi qu'Alexis Trémoulinas l'a relevé au sujet des parties de football informelles qui se déroulent de manière régulière dans certains lieux ouverts à tous, un « *common knowledge* local » se constitue, associant des espaces à des pratiques[48].

[48] TREMOULINAS Alexis, « La construction locale d'un ordre social. Négociations de parties de football », *L'Année sociologique*, vol. 58, 2008, p. 267-298

> Alors, on allait un peu aux Buttes-Chaumont, mais en fait on a toujours préféré le parc de la butte du Chapeau-Rouge, simplement parce qu'il est plus calme, il est moins connu. Il est un tout petit peu plus près et… Du coup c'est plus un havre de paix, et puis en plus par exemple, le dimanche, dès qu'il fait beau, on sait qu'il y a du monde qu'on va connaître qui va être là. Il y a une grande pelouse et il y a souvent des tas de gens qui vont pique-niquer, donc on va… Si on n'a pas envie d'être seuls…
>
> *Viviane, Conteuse, Paris. Trois filles de 15, 13 et 10 ans*

> Le parc des Buttes-Chaumont est très mélangé, les gens viennent d'autres quartiers. De la même manière que nous les gens du 19e on pourrait aller au Jardin des Plantes, vous voyez ? Alors que le parc de la Butte-Rouge reste ce que j'appelle un parc vraiment de quartier, là ce n'est pas un parc que les gens auront vu dans un guide touristique pour aller visiter. Alors que je suis sûre que le parc des Buttes-Chaumont y figure, lui. Vous voyez ? Donc… La population est par conséquent différente. Au parc de la Butte-Rouge on retrouvera essentiellement les gens du quartier.
>
> *Thérèse, Conseillère de vente à temps-partiel, Paris. Trois fils de 13, 11 et 7 ans*

La figure du « parc de quartier » mobilisée par Thérèse renvoie à un niveau élevé d'interconnaissance perçue, productrice de confiance. Les squares et les petits parcs tendent ainsi à être considérés comme plus propices à leur fréquentation autonome par les enfants, tandis que les parents se montrent souvent plus réticents à l'idée de laisser leurs enfants évoluer en dehors de la présence d'un adulte dans les parcs les plus grands, que l'on qualifiera par contraste de « parcs métropolitains ». Relevée sur les deux terrains, cette différenciation des espaces protégés en fonction du degré perçu d'interconnaissance est plus marquée encore dans le quadrilatère Villette-Belleville, un tel contraste s'expliquant sans doute par la densité de population plus importante à Paris et par la fréquentation considérable de ses deux grands parcs, en particulier le week-end[49]. Les parcs les plus grands sont toutefois le plus souvent eux-mêmes équipés d'espaces plus protégés en leur sein, ces aires de jeu fermées invitant à penser la hiérarchisation du niveau de protection perçue dans un même espace. C'est par exemple le cas du « jardin des dunes et des vents » situé dans le parc de La Villette, au sein duquel la fille de Sonia et Franck peut évoluer librement sans ses parents alors qu'il lui est pour l'instant interdit de fréquenter le reste du parc sans adulte.

---

[49] Les parcs de La Villette et des Buttes-Chaumont accueilleraient chacun plus de trois millions de visiteurs annuels. Voir notamment Établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette, *Rapport d'activité 2009*, 72 p. et *Le Journal du Dimanche*, 27 novembre 2011, « Les Buttes-Chaumont, retour aux sources ».

F : Le parc de La Villette toute seule elle n'y va pas, c'est hors de question.
Pourquoi ?
F : Parce que je trouve que… Elle n'a que dix ans, et qu'à dix ans, ben tu traînes pas toute une après-midi dans un parc tout seul, sans la responsabilité d'un adulte. Je sais pas, après je peux peut-être commencer à faire vieux jeu, mais moi c'est mon avis.
Donc elle y va des fois avec un de vous deux ?
Ensemble : Voilà !
S : On fait pas mal de trucs ensemble aussi.
F : Par exemple, des fois elle vient me voir : « Ouais, on va au parc, on y va avec la mère ou avec la grande sœur d'une des copines », « Bon, okay ».
S : Ouais, et puis souvent ils vont au jardin des vents, donc c'est fermé aussi, et voilà, c'est pas comme être dans le parc avec plein de gens autour.

Sonia et Franck, Technicienne de laboratoire/Technicien son et lumières, Paris. Une fille de 10 ans

Parallèlement à cette hiérarchisation du niveau de protection associé aux différents espaces, qui peut comme nous venons de le voir varier à l'intérieur de chacun d'entre eux, une complexité supplémentaire est induite par le fait que le niveau d'interconnaissance perçue varie pour un même espace en fonction des moments de la journée, de la semaine ou de l'année. Le parc des Buttes-Chaumont rassure par exemple davantage les parents la semaine que le week-end, car l'interconnaissance y est alors perçue comme relativement plus forte, tandis que le Trotter, considéré comme très sécurisé aux heures qui suivent la fin des cours et le week-end, est souvent décrit comme inquiétant à la tombée de la nuit, dont l'heure varie elle-même en fonction de la saison. Il convient donc d'insister sur le fait que les espaces considérés comme protégés le sont en lien avec la quantité et la qualité perçues de leur fréquentation, validation du propos de Lofland qui considère que tout espace est susceptible de passer de à l'un à l'autre des trois « domaines de la vie urbaine » (privé, local et public) en fonction du type de rapports sociaux qui y prédomine provisoirement[50].

B / La mobilité autonome dans l'espace local

En dehors des espaces que nous avons qualifiés de « protégés », les premières expériences de mobilité autonome dans l'espace local se réalisent le plus souvent au sein d'un périmètre restreint aux abords du logement. De petites commissions à proximité du domicile, par exemple à la boulangerie ou à l'épicerie la plus proche, constituent ainsi presque toujours la

[50] LOFLAND, *The Public Realm, op. cit.*

première expérience d'autonomie urbaine. De petits trajets vers ou depuis une activité extrascolaire ou encore le domicile d'un(e) ami(e) résidant à proximité participent également de ces premières formes de mobilité autonome dans l'espace local, parfois supervisées depuis une fenêtre ou un balcon par l'un des parents. Ce petit périmètre tend cependant à s'élargir progressivement, les parents s'appuyant sur les commerces et de manière plus générale sur les « yeux de la rue » décrits par Jane Jacobs[51] pour encadrer cette prise d'autonomie progressive dans l'espace local. La confiance relativement élevée dont ils tendent à faire preuve envers cette surveillance diffuse de la mobilité des enfants repose en partie sur leur propre propension à la vigilance et à l'interventionnisme, de façon plus prononcée au niveau local du fait d'un principe de réciprocité supposée.

1. Les commerces érigés en ressources protectrices

Le constat de la centralité de la figure du commerçant dans les recommandations parentales conduit à relever l'actualité des observations formulées par Jane Jacobs il y a plus d'un demi-siècle, à propos de la participation des commerçants au contrôle social de l'espace local[52]. Considérés comme autant de refuges potentiels[53] et érigés en ressources protectrices, les commerces sont généralement présentés par les parents à leurs enfants comme des espaces sécurisés, où il est possible de demander son chemin ou un renseignement, ou encore d'essayer d'entrer en contact avec sa famille.

> Voilà ce que je dis à mes enfants : « Si vous voyez que vous êtes en difficulté, que quelqu'un vous suit, et que vous ne savez pas quoi faire, entrez dans un bar, entrez dans un commerce et dites : "Cette personne me suit, j'ai peur et je voudrais appeler ma maman" ».
>
> *Paola, Femme au foyer (Conjoint plombier), Milan. Trois fils de 16, 13 et 8 ans*

> Je leur ai toujours dit que si un jour dans le quartier, ou même dans la rue, on se faisait embêter par un adulte, de rentrer dans un commerce. Une pharmacie ou un commerce. Et expliquer ce qui leur arrive. C'est le B-A BA, quoi, on va dire, de la survie, de la survie à Paris.
>
> *Eloisa, Encadrant courrier à La Poste, Paris. Deux fils de 13 et 11 ans, une fille de 8 ans*

---

[51] JACOBS Jane, *The Death and Life of Great American Cities. The Failure of Town Planning*, Random House, 1961, New York, 459 p.
[52] *Ibidem.*
[53] Voir également DEPEAU, art. cit.

Les commerçants sont par ailleurs considérés comme susceptibles d'intervenir de leur propre chef en cas de difficulté, en particulier lorsqu'ils connaissent l'enfant : la confiance que les parents tendent à leur accorder contribue dès lors de manière significative à la production d'un sentiment de sécurisation de la mobilité des enfants dans l'espace local.

2. Des « yeux de la rue » sur lesquels on compte

Au-delà du rôle de réassurance joué par la figure du commerçant, la sérénité dont font preuve les parents vis-à-vis de la fréquentation diurne de l'espace local par leurs enfants s'appuie en partie sur la confiance qu'ils manifestent vis-à-vis de l'exercice d'une surveillance diffuse par d'autres utilisateurs des espaces publics, et en particulier par d'autres parents.

> Je me souviens, quand mes enfants étaient petits, nous avions une jeune fille au pair qui habitait chez nous, et elle les emmenait faire un tour l'après-midi. Et quand je rentrais chez moi je croisais mes voisins, et ils me disaient tous : « Ah, vos enfants sont déjà rentrés ! », « Aujourd'hui ils ont été au parc », un contrôle social absolu. Tout le monde connaît tout le monde, et donc j'imagine que s'ils voient ma fille se balader et qu'elle a le moindre problème il y aura toujours quelqu'un pour l'aider.
>
> *Bianca, Chercheuse à l'université, Milan. Une fille de 10 ans, un fils de 9 ans*

> Je demande pas aux gens de surveiller, hein, ça se fait tout seul. Donc c'est ça qui est bien. Parce que je pense que si les enfants se sentent surveillés c'est pas bon non plus.
>
> *Sophia, Éboueuse, Paris. Un fils de 12 ans, une fille de 11 ans*

Le propos d'Aliénor est particulièrement intéressant, dans la mesure où cette mère de famille aisée, élevée dans le 16e arrondissement et guère à l'aise à son arrivée vis-à-vis des jeunes qui se regroupent en « bandes », considère désormais ces derniers comme des acteurs de la sécurisation de l'espace local pour ses enfants :

> Même les bandes qui sont dites « racailles », qui stagnent devant les terrains de basket, quand on a un petit qui se casse la figure, et ben les ados vont être les premiers à se précipiter, en me faisant la morale même : « Attention, il tombe, ça glisse, il faut lui donner la main ! ». Je veux dire, l'être humain, la plupart du temps, aide. Et ceux dont j'avais peur en arrivant dans le quartier, plein de fois ils ont ramassé l'enfant qui se cassait la figure. Ce sont souvent des aînés de fratrie, ils vont être attentifs aux petits. Alors, on va les voir se battre, ils vont effrayer tout le monde, mais s'il y a un enfant qui va traverser en courant, ils vont lui faire la morale. […] Et moi ils vont presque me rassurer. À la fois m'angoisser parce qu'ils sont toujours… Ils se battent, ils se battent en fait pour rire, mais ils se battent, et donc ça fait peur, les grands gaillards qui se tapent dessus, mais je sais qu'ils sont vigilants aussi.
> **Et tes enfants, ils ont peur d'eux ?**
> Je ne crois pas. Je crois qu'ils ont la même image que moi. Un peu peur et un peu contents qu'ils soient là. Ah non, la rue déserte est beaucoup plus angoissante que ces types-là.

Aliénor, Femme au foyer (Conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans

Un tel constat conduit à sérieusement remettre en cause la thèse du déclin voire de la disparition des « yeux de la rue », parfois rapidement convoquée[54]. Forgé par Jane Jacobs, ce concept insiste sur le rôle joué dans le maintien de la « paix publique » par un ensemble de contrôles informels, mis en œuvre de manière plus ou moins consciente par les individus qui habitent ou fréquentent l'espace local[55]. Mais alors que Jacobs précise que le fonctionnement des « yeux de la rue » n'exige pas nécessairement l'interconnaissance, la confiance dans la supervision collective de la mobilité des enfants dans l'espace local est renforcée par le sentiment de son existence, liée notamment à l'expérience de la coprésence résidentielle. Ce rôle de l'interconnaissance dans la réassurance des parents a été souligné récemment par François de Singly et Christophe Giraud[56] : « l'interconnaissance rassure, la présence de parents connus constitue une assurance pour les enfants (et les parents) ». Correspondant souvent à des « liens faibles » au sens de Mark Granovetter[57], l'interconnaissance locale renforce la confiance dont les parents font preuve vis-à-vis du fonctionnement de mécanismes

---

[54] Pour un exemple d'affirmation peu étayée de la disparition de l'implication des habitants dans la production du contrôle social au niveau local, voir CHARMES Éric, « Les *Gated Communities* : des ghettos de riches ? », *La Vie des idées*, publié le 29 mars 2011, consulté le 5 novembre 2013. URL : http://www.laviedesidees.fr/Les-Gated-Communities-des-ghettos.html?lang=fr

[55] « An intricate, almost unconscious, network of voluntary controls and standards among the people themselves, and enforced by the people themselves ». In JACOBS, *op. cit.*

[56] SINGLY (de) François et GIRAUD Christophe, *En famille à Paris*, Armand Colin, 2012, Paris, 211 p.

[57] GRANOVETTER Mark, « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, 1973, p. 1360-1380

de supervision collective et informelle des pratiques urbaines des enfants, qui se distinguent somme toute assez peu des formes de confiance parentale observées par Gill Valentine en milieu rural[58].

3. Une confiance qui s'appuie sur la vigilance d'*ego*

Cette confiance dont les parents font preuve au sujet des pratiques urbaines de leurs enfants dans l'espace local s'appuie souvent sur leur propre tendance à la vigilance. Leur propension revendiquée à l'interventionnisme est congruente avec les observations réalisées par Spencer Cahill[59] : s'intéressant au comportement des enfants et à leur traitement par les adultes dans les espaces publics, ce dernier a montré qu'interroger puis retenir un jeune enfant non accompagné par un adulte tant qu'un référent plus âgé n'a pu être identifié constituait la norme dans le nord-est des États-Unis à la fin des années 1980, de même que réprimander des enfants plus âgés quand leur comportement est jugé inapproprié. Si la forte légitimité de l'intervention d'adultes n'entretenant aucun lien de familiarité avec l'enfant s'inscrit en totale contradiction avec la recommandation pressante formulée par les parents de se méfier des inconnus (*voir supra*), sa mise en œuvre occasionnelle par *ego* ou autrui contribue fortement à rassurer les parents. Deux dimensions doivent ici être distinguées : la prévention du risque d'enlèvement ou d'agression d'une part, la répression des comportements dangereux de l'enfant lui-même ou de son groupe de pairs de l'autre.

Un tel constat invite à considérer les parents à la fois comme des *consommateurs* et comme des *producteurs* des ressources disponibles dans l'espace local[60]. Leur confiance dans la sécurité des enfants en dehors des espaces protégés s'appuie largement sur des représentations d'une supervision collective mais informelle de leur mobilité, bien capturée par le concept de *collective efficacy for children* forgé par Robert Sampson, Jeffrey Morenoff et Felton Earls[61]. Comme le soulignent ces auteurs, il s'agit bien de « croyances partagées d'une collectivité

[58] VALENTINE Gill, « A safe place to grow up? », art. cit.
[59] CAHILL, art. cit.
[60] Voir GALSTER George, « On the nature of neighborhood », *Urban Studies*, vol. 38, n° 12, 2001, p. 2111-2124
[61] SAMPSON Robert, MORENOFF Jeffrey et EARLS Felton, « Beyond social capital: spatial dynamics of collective efficacy for children », *American Sociological Review*, vol. 64, n° 5, 1999, p. 633-660

dans sa capacité d'action conjointe », d'« attentes » (*expectations*) et plus précisément d'attentes relatives à l'engagement réciproque des adultes dans la supervision des pratiques urbaines des enfants.

> Quand on sort, on dit tout le temps : « Bonjour », ça veut dire un œil de parent qui va surveiller… Et moi aussi je dis tout le temps aux copines qu'on croise : « Mais tu es toute seule ? Tu vas où ? ». Enfin, maintenant elles sont plus grandes donc c'est normal qu'elles soient seules, mais au début je le disais tout le temps. Et l'enfant me disait : « Ah ben oui, je vais là ». Et donc, finalement, je vois que moi je surveille. Donc j'imagine que les autres parents font pareil.

Aliénor, Femme au foyer (Conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans

> Non, moi je ne pense pas par exemple qu'une petite fille puisse être embêtée sur ce trajet où il y a plein d'autres parents avec des enfants. Je pense que si ça arrivait, même si des plus grands l'embêtaient, je pense que, enfin j'imagine que des parents interviendraient toujours. Tout de suite. Et moi je le ferais !

Catherine, Maître de conférences à l'université, Paris. Deux fils de 13 et 1 an, une fille de 9 ans

« Support de ressources diffuses[62] » dont les « yeux de la rue » font partie, l'espace local correspond bien pour les enfants à la définition que Nassima Dris donne de la *houma*, le « quartier proche » à Alger, « espace tampon entre les espaces publics et les espaces domestiques[63] ». Reposant en partie sur des normes urbaines à la validité plus générale, la confiance dans la supervision collective de la mobilité des enfants dans un périmètre plus ou moins large autour du domicile s'appuie sur la conviction que les autres parents et les commerçants constituent autant de *street watchers*[64] potentiels. Elle est renforcée par l'interconnaissance locale, que la fréquentation des commerces et des espaces « protégés » contribue à produire et à renforcer.

---

[62] GRAFMEYER Yves, *Habiter Lyon. Milieux et quartiers du centre-ville*, 1991, Presses Universitaires de Lyon, 219 p.
[63] DRIS Nassima, « Les arrangements de visibilité dans les cheminements urbains. Du quartier proche au lointain dans la ville », in BREVIGLIERI Marc et CICCHELLI Vincenzo (dir.), *Adolescences méditerranéeennes. L'espace public à petits pas*, L'Harmattan, 2007, Paris, p. 63-76
[64] JACOBS, *op. cit.*

IV - À la découverte de la ville

Après avoir mis en lumière le rôle central joué par l'interconnaissance dans l'encadrement de la prise d'autonomie, nous allons nous intéresser à trois volets de l'expérience urbaine où celle-ci est plus faible voire inexistante. Correspondant à la découverte par les enfants de ce que Lyn Lofland appelle le *public realm*, le monde des étrangers et de la rue, la prise des transports en commun et surtout les premières excursions autonomes dans la grande ville et les sorties nocturnes feront toutefois l'objet d'une analyse moins approfondie, dans la mesure où un nombre limité des enfants des enquêtés en avait fait l'expérience au moment des entretiens.

A / La socialisation aux transports en commun

Symbole de la spécificité des comportements humains en milieu urbain[65], le métro et de manière plus générale les transports en commun ne font en aucun cas partie des espaces que les parents considèrent comme protégés. L'apprentissage de leur utilisation autonome fait au contraire l'objet d'un ensemble de précautions spécifiques ; les premiers trajets effectués en autonomie sont ainsi dans la quasi-totalité des cas brefs et sans correspondance. Ils peuvent par ailleurs être précédés d'une période d'accompagnement, qui peut correspondre au seul premier trajet ou se répéter plusieurs fois.

> **Maintenant vous êtes rassurée à ce sujet ?**
> Oui, sur le bus, complètement.
> **Quand vous dites « sur le bus », ça veut dire que sur d'autres moyens de transport peut-être moins ?**
> Sur ce (*elle insiste*) parcours de bus. Parce qu'il y a trois arrêts, c'est un lieu de proximité, l'arrêt est tout en bas, il connait bien le trajet, donc il n'y a pas de soucis. Je ne suis pas sûre que je le laisserais faire un trajet plus long, sans en tout cas l'avoir initié à ce trajet-là.
>
> *Judith, Maître de conférences à l'université, Paris. Deux fils de 12 et 6 ans*

[65] SIMMEL Georg, « Excursus sur la sociologie des sens » (éd. or. 1908), in SIMMEL Georg, *Sociologie*, Presses Universitaires de France, 1992, Paris, p. 629-644

> Pour aller par exemple piazza Argentina, vers la gare centrale, il n'y va pas tout seul. Je l'accompagne. Parce que ce trajet implique un changement un peu compliqué à l'intérieur du réseau, le passage de la ligne rouge à la ligne verte, ce qu'il n'a pas l'habitude de faire. Je ne suis pas sûre qu'il soit en mesure d'y arriver tout seul.
>
> *Monica, Cadre de banque, Milan. Deux fils de 12 et 8 ans*

Un ensemble de recommandations entourent l'apprentissage de l'utilisation des transports en commun. Il s'agit pour les parents de transmettre à la fois des compétences et des habitudes : apprendre à bien valider son ticket et à ne pas frauder, connaître les lignes et leurs arrêts ainsi que les correspondances et surtout ne pas se tromper de sens au moment de monter dans le métro ou le bus. L'imprévu cristallise leurs préoccupations, qu'il s'agisse de situations d'interaction avec d'autres voyageurs auxquelles les enfants ne seraient pas préparés – comme par exemple les musiciens ambulants ou les sans-abris – ou plus prosaïquement de problèmes techniques ou d'inattention qui les conduiraient à devoir descendre à un arrêt inconnu.

> La ville c'est plein d'embûches, Paris c'est plein d'embûches, quand vous prenez le métro il suffit qu'il y ait une panne, on vous dit de descendre, c'est la panique, quoi. […] Tout d'un coup, qu'est-ce que vous faites, vous êtes descendu, mais ne serait-ce qu'une station plus loin, vous descendez à Riquet au lieu de Crimée, si elle descend à Riquet elle va être perdue, elle n'a pas encore de repères… Tout en habitant dans le quartier depuis dix ans, elle ne va pas s'y retrouver, elle va être perdue. Donc il faut quand même bien les guider un minimum. […] Un truc tout bête, oui, le métro qui finalement a une panne, on leur dit qu'il faut descendre, qu'est-ce qui se passe ? Tant qu'on ne sait pas réagir à ça on ne peut pas partir toute seule, c'est pas possible.
>
> *Maud, Expert-comptable, Paris. Deux filles de 13 et 10 ans, un fils de 7 ans*

L'accompagnement par les parents peut être l'occasion d'expérimenter une semi-autonomie, suivre à distance l'enfant dans le métro permettant d'observer et d'évaluer sa capacité à le prendre seul : les entretiens contiennent de multiples exemples de ces mises à l'épreuve, couronnées d'un succès très variable.

Un jour j'ai dit à mon fils : « On va chez ta grand-mère, je te suis et on va voir comment tu te débrouilles », juste pour voir s'il avait compris quelle direction il fallait prendre. Je l'ai laissé regarder sur les panneaux, et je pense que c'est ce que je ferai avec mes filles, qui n'ont pas encore pris le métro seules.
Il était devant et vous le suiviez ?
Oui, à distance, en lui disant : « Okay, maintenant c'est toi qui décides ». Quel escalier, quelle direction, quel métro…
C'était pour vous rassurer ?
Oui, pour voir s'il savait le faire. Et bon, maintenant il se débrouille tout seul et je ne dois plus lui expliquer comment faire, mais la première fois ça me semblait… Il avait dix ans.

Marike, En recherche d'emploi, Milan. Un fils de 14 ans, deux filles de 12 et 8 ans

Donc pour l'instant elle n'a jamais pris le métro ou le bus toute seule ?
Non. Euh, si, le bus elle l'a pris pour le retour de Pailleron, et là elle m'a dit « Maman, quand est-ce que je pourrai prendre le métro ? », elle m'a demandé à quel âge moi je prenais le métro toute seule, c'est vrai qu'elle ne l'a pas encore fait. Mais tu vois, au printemps dernier, je les ai emmenées au Trocadéro avec des copines faire du roller, et je leur ai dit : « C'est vous qui allez me guider, je vous explique les changements et les directions à prendre et c'est vous qui regardez sur le plan ». Elle a une copine qui a tout de suite pigé le truc mais elle pas du tout, tu vois ? Et justement, à un moment donné, moi j'ai pas regardé, elle était derrière et on l'a perdue. Dans le métro, à République. On est arrivées sur le quai et les copines ont dit : « Elle est où Lola ? ». Panique, je suis retournée au carrefour, je l'ai retrouvée, il y avait un monsieur très gentil qui était avec elle, il commençait à m'appeler parce qu'elle lui avait donné le numéro, elle était en larmes… Mais tu vois, elle était incapable de se dire « Bon alors, c'est quoi la bonne direction, Mairie des Lilas ? ». Elle est pas encore… Il faut que je lui apprenne.

Céline, Chargée de projet dans une association, Paris. Une fille de 11 ans

La préparation des enfants à la prise autonome des transports en commun peut être envisagée comme un processus d'enseignement explicite de normes de comportement et de compétences de mobilité : la mise sur le même plan par Hugo de l'enseignement de l'utilisation des transports en commun à son fils et à ses compatriotes boliviens lorsqu'ils arrivent pour la première fois à Milan offre un bon exemple de cette première dimension de la socialisation aux transports en commun.

Aujourd'hui il connaît, on prend les transports en commun, mais je pense que je vais devoir lui enseigner plus en détail, tu dois faire ci, tu dois penser à ça, tu dois descendre là, lui enseigner comment se déplacer en fin de compte. Comme je l'ai enseigné à tant de mes compatriotes [*Hugo est Bolivien*] quand ils sont arrivés à Milan, leur expliquer, leur donner des repères, pour qu'ils puissent se déplacer, au moins les premiers pas.

Hugo, Auxiliaire de vie, Milan. Un fils de 9 ans

Mais celle-ci doit simultanément être envisagée comme un processus de plus long-terme, inscrit dans le cadre d'une fréquentation ordinaire des transports en commun qui n'implique pas toujours de visée éducative. Ainsi que l'a observé Lofland, le parent enseigne certes la ville à son enfant par l'intermédiaire d'« injonctions », mais aussi à travers son « exemple » : à l'image de l'éducation routière, la préparation à l'utilisation de ces derniers débute ainsi dans la plupart des cas bien en amont du premier trajet effectué en autonomie. Ce processus revêt une importance considérable pour de nombreux parents, en particulier dans les familles des catégories moyennes-supérieures (*voir chapitre VI*).

B / Premières excursions dans la grande ville et sorties nocturnes

Une fois les parents rassurés par les premiers trajets effectués en autonomie, les réseaux de transports en commun deviennent un élément structurant de la découverte et de l'exploration de la ville. Le long des lignes de bus et surtout de métro, les excursions hors de l'espace local s'articulent principalement autour d'espaces commerciaux (magasins de vêtements et de jeux, chaînes de restauration rapide, etc.), sportifs et culturels (principalement le cinéma). Les lieux de destination privilégiés par les enfants des enquêtés en dehors de l'espace local semblent davantage genrés à Paris qu'à Milan : les jeunes Parisiennes en sortent en effet avant tout pour acheter des vêtements ou pour accompagner des amies en acheter, tandis que les garçons fréquentent principalement des boutiques de jeux de rôle, de jeux vidéos et d'articles de sport. Alors que les sorties du quartier de ceux-ci sont par ailleurs plus souvent liées à la pratique d'activités sportives, par exemple dans des skateparks situés dans d'autres arrondissements, un pôle d'excursions féminines se dessine entre Châtelet et Les Halles, dont le quartier de Bastille serait le pendant masculin. À Milan en revanche, seules deux destinations sont évoquées par les parents, sans qu'aucune différence significative liée au sexe des enfants n'émerge : la découverte de la grande ville se cristallise ainsi autour du Corso Buenos Aires, avenue commerçante relativement proche du terrain d'enquête, et surtout des environs de la cathédrale dans le centre historique de la ville.

Rarement atteinte par les enfants de la tranche d'âge qui nous intéresse, la dernière marche de l'autonomisation est constituée par les sorties nocturnes. Même le sentiment de protection associé à l'espace local s'étiole avec le passage du jour à la nuit, qui réduit drastiquement le

périmètre d'autonomie concédé. Cette préoccupation explique la variation des horaires de retour au domicile en fonction de la saison, la nuit tendant à être associée au vide, aux inconnus et aux marginaux[66].

> Je pense que la journée ça ne pose aucun problème de le laisser se déplacer tout seul. Mais le soir, en revanche, je n'ai plus confiance.
> **À partir de quelle heure ?**
> Disons que, bon, la limite correspond plus ou moins à la lumière (*rire nerveux*).
>
> *Monica, Cadre de banque, Milan. Deux fils de 12 et 8 ans*

> Il y a beaucoup de gens qui ne sont pas du tout fiables, qui sont complètement à côté de la plaque, et à Paris vous avez une faune naturelle qui s'éveille la nuit, qui n'est pas faite pour les enfants.
>
> *Eloisa, Encadrant courrier à La Poste, Paris. Deux fils de 13 et 11 ans, une fille de 8 ans*

Très peu d'enfants des enquêtés ont ainsi fait l'expérience de sorties nocturnes sans être accompagnés par un adulte au moins pour le trajet de retour, en dehors de quelques cas de mobilités « à plusieurs ». Celles-ci sont organisées dans des circonstances exceptionnelles, comme un anniversaire ou un dîner de groupe, le repas entre amis à la pizzeria constituant un cas de figure récurrent à Milan.

> Cette même copine, là, de primaire, qui a des parents qui gagnent beaucoup d'argent, ça fait deux anniversaires qu'elle invite ses copines dans un resto de l'autre côté du jardin de Belleville, donc quand même à… 20, 25 minutes à pied, le soir. La dernière fois c'était il y a quatre-cinq mois, elles avaient douze ans, et elles ont fait ça, elles sont rentrées à pied. Et… Super, quoi ! Enfin, elles étaient très excitées par ce côté, aller dans un endroit, en bande, payer, revenir, trouver le jardin de Belleville fermé, devoir le contourner, s'arroser en passant… Des trucs comme ça, la folie ! Mais sinon c'est assez rare.
>
> *Léonard, Conseiller Pôle emploi, Paris. Deux filles de 25 et 12 ans*

Le matériau recueilli ne permet guère d'aller plus loin concernant la découverte enfantine du *public realm*, qui pour être étudiée plus finement devrait faire l'objet d'une approche spécifique en resserrant la focale sur les collégiens, voire même plutôt sur les plus âgés d'entre eux. Certes liée à l'avancée en âge, l'avancée dans la carrière scolaire joue en effet un rôle structurant dans le processus de prise d'autonomie urbaine des enfants.

---

[66] L'idée selon laquelle la présence nocturne des enfants dans la ville les met en danger transparaît dans certains discours politiques, qui prônent par exemple l'instauration de couvre-feux. Voir notamment : *Le Monde*, 27 novembre 2009, « À Nice, un couvre-feu pour les moins de 13 ans ».

V - Le rôle de l'école dans le processus d'autonomisation

Si l'école a pu paraître étrangement absente de l'analyse développée jusqu'ici, c'est que le rôle qu'elle occupe dans le processus d'autonomisation des pratiques urbaines des enfants mérite d'être interrogé de manière spécifique. Après avoir montré en quoi ce processus est profondément structuré par la carrière scolaire, nous verrons que les choix scolaires peuvent s'inscrire dans le cadre de stratégies de constitution de capital social, qui visent en partie à sécuriser les pratiques urbaines des enfants dans l'espace local.

A / Un processus profondément structuré par la carrière scolaire

Constat peu étonnant dans la mesure où ils correspondent généralement à la première expérience de mobilité autonome dans l'ensemble des pays européens[67], les trajets pour et depuis l'école se trouvent au centre des représentations parentales de la prise d'autonomie urbaine des enfants. De manière plus générale, la carrière scolaire structure fortement le processus de socialisation urbaine : si l'âge du premier trajet autonome fait preuve d'une grande variabilité, l'école primaire joue un rôle de tremplin, tandis que le passage dans le secondaire marque une rupture et très souvent la fin de l'accompagnement. Conséquence de l'évitement scolaire peu prise en compte par la sociologie de l'éducation, cet effet propre du passage du primaire au secondaire se trouve renforcé en cas de scolarisation en dehors de l'espace local.

1. L'école primaire comme tremplin vers la mobilité autonome

Si le trajet autonome pour l'école représente une sorte d'acquis sur lequel il est difficile pour les parents de revenir une fois qu'il a été accordé, l'âge du premier trajet est sujet à forte variabilité. La possibilité d'une mobilité « à plusieurs » en favorise la précocité, mais c'est avant tout la difficulté et la dangerosité perçues du trajet que les parents prennent en compte. En particulier, la proximité de l'établissement scolaire les encourage vivement à laisser leurs enfants s'y rendre et en revenir sans eux plus tôt, confirmation de l'« effet fortement dissuasif

[67] VERCESI Monica, *La mobilità autonoma dei bambini tra ricerca e interventi sul territorio*, Franco Angeli, 2008, Milan, 220 p.

de la distance[68] » ; on est d'ailleurs en droit de se demander si ce constat n'apporte pas un éclairage sur la moindre fréquence de l'évitement scolaire au niveau du primaire en France. Outre la seule distance physique, des trajets considérés comme plus complexes – comprenant par exemple des voies de circulation automobile importantes à traverser, des trottoirs étroits ou la traversée d'espaces peu fréquentés – inquiètent les parents, qui tendent alors à réfréner les demandes d'autonomie qui s'expriment fréquemment en cours de scolarité primaire.

> L'école est à deux minutes à pied, sur le même trottoir, donc il n'y a vraiment pas… Il n'y a pas de problème.
>
> *Anna, Chercheuse en biologie, Milan. Deux fils de 12 et 9 ans.*

> Il commence à me demander de pouvoir aller tout seul à l'école, ou rentrer tout seul, bon, c'est pas tout près, hein, on a vingt minutes à pied. Il a la rue des Pyrénées à traverser, surtout, qui est un peu… importante. Et puis il y un carrefour, après on passe le long des Buttes-Chaumont, après on prend une rue qui est assez calme, et puis après il y a un endroit, rue de Belleville, au moment où on arrive dans le 20e, où là il traverse le chemin qu'on prend habituellement, il traverse un passage clouté où il y a pas de feu. Et c'est vrai que ce carrefour est assez dangereux. C'est vrai qu'il y a ces endroits-là où pour l'instant je ne le sens pas encore trop. […] Alors je sais que son copain, mais il habite beaucoup plus près, je crois qu'il va quasiment tout seul à l'école. Mais il habite à cinq minutes, donc c'est pas non plus la même chose.
>
> *Chantal, Ingénieur d'études dans un centre de recherche publique, Paris. Un fils de 9 ans.*

La participation sur les deux terrains de l'institution scolaire à l'éducation urbaine des enfants, par exemple à travers la délivrance d'un « permis piéton » à Paris[69], constitue un appui pour les parents et les encourage dans une certaine mesure à prendre confiance dans la capacité de ceux-ci à se déplacer seuls. La dernière année de la scolarité primaire est d'ailleurs assez fréquemment considérée comme une année propice à l'entraînement à l'autonomie en vue du passage dans le secondaire : cette préparation ne se cantonne pas à la reconnaissance du trajet à effectuer, et peut impliquer la transmission d'autres compétences,

---

[68] LEWIS Paul et TORRES Juan, « Les parents et les déplacements entre la maison et l'école primaire : quelle place pour l'enfant dans la ville ? », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. 44-65

[69] En 2012, 360 élèves de CE2 scolarisés dans des écoles publiques du 19e arrondissement ont obtenu ce diplôme censé marquer « l'aboutissement d'un apprentissage des règles de la circulation piétonne, et du sens de la responsabilité individuelle grâce à un ensemble de précautions permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité ». Remis en mairie d'arrondissement depuis 2009, le permis piéton est organisé en partenariat avec la police locale. Voir notamment : « Ils ont eu leur permis piéton ! », *Le Paris du 19e*, n° 22, juin/juillet 2012, p. 6

telles que la prise des transports en commun ou la responsabilité de la possession des clés du domicile.

2. La rupture du passage dans l'enseignement secondaire

Observation congruente avec de nombreuses recherches antérieures[70], le passage dans l'enseignement secondaire constitue une étape charnière dans le processus d'autonomisation des pratiques urbaines des enfants. S'effectuant en théorie au même âge (onze ans), l'entrée en classe de 6e à Paris et de *prima media* à Milan correspond ainsi dans la plupart des cas à la fin de l'accompagnement des enfants qui l'étaient encore à la fin de la scolarité primaire, et ce dès les premiers jours ou semaines qui suivent la rentrée. Le tableau n° 11 illustre cette évolution radicale à partir du cas du terrain parisien, le taux d'accompagnement régulier par un adulte sur le chemin de l'école diminuant chaque année avant de devenir nul à l'âge de onze ans, tandis que la proportion d'enfants qui s'y rendent toujours seuls ou avec des camarades de leur âge augmente rapidement à partir de neuf ans.

Tableau n° 11 - Modalité de réalisation du trajet pour l'école (Villette-Belleville)

	Accompagnement par un adulte	Par un/des membre(s) aîné(s) de la fratrie	Accompagnement mixte	Seul ou avec des camarades
8 ans	5 (*62,5 %*)	2 (*25 %*)	1 (*12,5 %*)	-
9 ans	5 (*50 %*)	-	4 (*40 %*)	1 (*10 %*)
10 ans	4 (*40 %*)	-	3 (*30 %*)	3 (*30 %*)
11 ans	-	*1 (14,3 %)*	*1 (14,3 %)*	*5 (71,4 %)*
12 ans	-	-	-	9 (*100 %*)
13 ans	-	-	-	7 (*100 %*)
14 ans	-	-	-	6 (*100 %*)

Les entretiens permettent de distinguer quatre facteurs explicatifs de cette rupture que représente le passage dans l'enseignement secondaire, qui pourrait d'ailleurs éclairer le fait

[70] Voir notamment : DELALANDE Julie, « Saisir les représentations et les expériences des enfants à l'école. L'exemple du passage au collège », *Agora débats/jeunesses*, n° 55, 2010, p. 67-82 ; LEHMAN-FRISCH Sonia (dir.), AUTHIER Jean-Yves et DUFAUX Frédéric, *Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco*, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Dossier d'études n° 153, 2012, 184 p. ; VERCESI, *op. cit.*

qu'il correspond à l'un des deux pics de morbidité accidentelle piétonne chez l'enfant en France, mais aussi dans de nombreux pays occidentaux[71]. Tout d'abord et de façon très concrète, le collège et ses horaires moins réguliers permettent plus difficilement aux parents de s'organiser. Ensuite, le renforcement du pouvoir normalisateur et prescripteur du groupe des pairs ne se résume pas aux seules pratiques culturelles et ludiques ou vestimentaires[72]. La pression du groupe désincite en effet vivement les enfants à se laisser accompagner par leurs parents jusqu'à la grille du collège. Notons que ce jugement des pairs peut être anticipé par les parents, voire donner lieu à des controverses relatives au bien-fondé de l'accompagnement au sein du couple parental, les mères tendant à davantage souffrir de cette évolution que les pères. L'autonomie constatée des pairs peut par ailleurs contribuer à rassurer et encourager les parents les plus réticents. Enfin, le collège ne constitue pas un espace de sociabilité pour les parents au contraire de l'école primaire – ou en tout cas nettement moins que celle-ci – ce qui diminue sensiblement l'intérêt éprouvé par certains parents pour s'y rendre.

> Au collège, tu n'accompagnes plus ton enfant, ma fille elle m'a tout de suite dit… Je n'envisageais pas de l'accompagner de toutes façons, mais elle nous a dit : « Je vous préviens, vous ne m'accompagnez pas, même pas dans l'allée, même pas la grille, rien, vous me laissez y aller toute seule ». […] Même en CM2 où moi j'avais plutôt tendance à lui dire : « Mais tu peux y aller toute seule maintenant », « Non », elle aimait ça, qu'on l'accompagne. Mais à l'arrivée en 6e…
> **Elle a associé le collège au fait d'aller toute seule à l'école ?**
> Ah ouais ! Tout de suite. Elle en a parlé tout de suite, dès l'été, hein. « Je vous préviens, hein, plus la peine de m'accompagner. Il n'en est pas question ».
>
> *Céline, Chargée de projet dans une association, Paris. Une fille de 11 ans*

> Quand j'allais la chercher au collège, je voyais qu'ils rentraient tous entre copains, alors ça m'a un peu encouragée à la laisser y aller seule.
>
> *Salima, Femme au foyer (Conjoint chauffeur-livreur), Milan. Deux filles de 12 et 5 ans, un fils de 9 ans*

Tandis que le gain sensible d'autonomie constaté à l'entrée dans le secondaire tend à se répercuter sur d'autres pratiques que le trajet pour l'école, telles les activités périscolaires ou

---

[71] Pour une revue de la littérature sur l'exposition des enfants au risque routier, voir GRANIE, art. cit.

[72] Voir notamment PASQUIER Dominique, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, 2005, Paris, 180 p. et MARDON Aurélia, « Construire son identité de fille et de garçon : pratiques et styles vestimentaires au collège », *Cahiers du genre*, n° 49, 2010, p. 133-154

les allées et venues dans le quartier, cette porosité entre carrière scolaire et carrière urbaine se trouve accentuée en cas de scolarisation en dehors de l'espace local. Conséquence des choix scolaires des parents peu prise en compte par la sociologie de l'éducation, la scolarisation hors de l'espace de résidence structure en effet en profondeur les pratiques urbaines des enfants concernés, redoublant l'effet propre du passage dans le secondaire. Comme nous le verrons plus loin, les pratiques d'évitement scolaire entraînent ainsi bien souvent de nouvelles expériences d'autonomie, telles que la prise régulière des transports en commun. La scolarisation en dehors de l'espace local tend par ailleurs à élargir l'espace de résidence des camarades de classe, amplifiant la porosité entre pratiques scolaires et pratiques urbaines précédemment décrite (*voir chapitre VI*).

Interroger les liens entretenus par la carrière scolaire et la carrière urbaine conduit ainsi à considérer que la position atteinte dans la carrière scolaire structure davantage le processus de prise d'autonomie urbaine que l'âge biologique. En particulier, les choix scolaires des parents se trouvent à l'origine d'un ensemble de répercussions sur les pratiques urbaines des enfants : à l'opposé du choix de la scolarisation hors secteur, le choix d'un établissement scolaire de proximité peut ainsi s'inscrire dans le cadre d'une stratégie d'accumulation de capital social visant à la sécurisation des pratiques urbaines dans l'espace de résidence.

B / L'école comme arène de construction de l'interconnaissance locale

Dans le cadre de son approche de l'institution scolaire en tant qu'arène de reproduction des inégalités sociales, la sociologie de l'éducation a accordé une attention croissante à l'espace dans l'étude des choix scolaires au cours de la dernière décennie. Elle a notamment mis au jour la distribution différenciée de l'offre scolaire dans l'espace urbain, les pratiques d'évitement par déménagement qui peuvent en découler et les dynamiques d'interaction entre ségrégation urbaine et ségrégation scolaire[73]. Mais en dépit de cette « rencontre de la

[73] Voir notamment KORSU Emre, « L'évitement scolaire par déménagement », *Ville-école-intégration Diversité*, n° 139, 2004, p. 107-118 ; OBERTI Marco, *L'école dans la ville. Ségrégation-mixité-carte scolaire*, Presses de Sciences Po, 2007, Paris, 302 p. ; OBERTI *et al.*, Rapport cité.

sociologie de l'école et de la sociologie urbaine[74] », la prise en compte de l'environnement urbain par les parents est demeurée relativement superficielle dans la recherche sur les choix scolaires, principalement concentrée sur l'environnement scolaire lui-même. La littérature a en particulier montré le rôle joué par la réputation des établissements et par la composition de leur population, le choix de l'école s'effectuant dans cette perspective en lien avec la construction d'opportunités futures pour les enfants[75]. Si certains travaux ont montré l'attachement d'une partie des parents à la scolarisation de leurs enfants dans l'espace local, interprété en termes d'expression d'un ethos populaire favorable au localisme ou de quête de bien-être pour l'enfant caractéristique de certaines fractions des classes moyennes[76], moins d'attention a été consacrée au rôle joué par les pratiques urbaines quotidiennes des enfants dans les choix scolaires des parents. L'arbitrage entre le choix d'une « meilleure » école et l'inscription dans l'espace local a en particulier rarement été interrogé en ces termes.

Ce relatif désintérêt de la sociologie de l'éducation pour la dimension urbaine de l'expérience scolaire s'avère assez paradoxal au regard de la tendance historique au déclin de la présence des enfants dans les espaces publics urbains (*voir chapitre II*). L'approche du processus de prise d'autonomie urbaine permet de fait de montrer que des considérations relatives à l'encadrement dans l'espace local peuvent structurer les choix scolaires, l'acquisition de capital social local pouvant notamment constituer une ressource de réassurance recherchée. Dans cette perspective, le choix d'un établissement scolaire de proximité s'explique en partie par une volonté d'inscrire l'enfant dans un réseau dense d'interconnaissance localisée, perçu comme propice à la sécurisation des pratiques urbaines dans l'espace de résidence.

---

[74] Selon la formule de Marco Oberti. In OBERTI Marco, « Différenciation sociale et scolaire du territoire : inégalités et configurations locales », *Sociétés contemporaines*, n° 59-60, 2005, p. 13-42

[75] Voir notamment : ZANTEN (van) Agnès, « Le choix des autres. Jugements, stratégies et ségrégations scolaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, 2009, p. 25-35 et FELOUZIS Georges et PERROTON Joëlle, « Grandir entre pairs à l'école. Ségrégation ethnique et reproduction sociale dans le système éducatif français », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, 2009, p. 92-101

[76] ZANTEN (van) Agnès, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Presses Universitaires de France, 2012 (1re éd. 2001), Paris, 440 p. ; ZANTEN (van), *Choisir son école, op. cit.*

> Et pour ça c'est très précieux d'ailleurs les copains, encore un grand intérêt de l'école publique où les copains sont à côté, tous. Parce que dès qu'on va dans les écoles privées il y a des enfants qui viennent d'ailleurs, de plus loin. Et là, l'école publique, ben c'est les voisins, vraiment les voisins. Donc c'est très intéressant pour se repérer, parce que là c'est machin qui habite là, et machin pour un enfant c'est beaucoup plus facile qu'un numéro ou que de l'abstrait. Et puis… Et puis c'est… Eh ben on le croise tout le temps, le copain. Donc si jamais il y a un problème, on peut demander de l'aide au copain. Et ça c'est vrai que c'est… Dans les rues, on croise les copains, tout le temps. Donc c'est rassurant pour les parents aussi, quand ils sont autonomes.
> **Parce qu'il y a les copains, et les…**
> (*elle coupe*) Et les parents des copains, tout à fait. Oui, oui. Tout à fait.
>
> *Aliénor, Femme au foyer (Conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans*

Il s'agit à la fois de se tisser un réseau d'amis et de parents d'amis habitant les environs, mais également de connaissances plus superficielles. C'est ce que montrent les propos de Viviane, qui a en partie choisi le collège public local pour que ses filles soient identifiées par les « jeunes » du quartier, c'est-à-dire par les jeunes hommes qu'elle perçoit comme passant le plus clair de leur temps sur la place des Fêtes.

> Et ce qui nous intéressait c'était de rester autant que possible à côté de la maison, donc un collège du quartier, parce que les enfants c'est bien de… D'avoir la proximité des choses, de pouvoir se déplacer sans souci, en 6e ils sont encore assez jeunes, c'est pas la peine de leur faire prendre des moyens de transport, et puis que… Il y a quand même des bandes dans le quartier, et que les enfants s'ils sont identifiés comme étant du quartier, et ben ils auront moins de problèmes que s'ils ne sont pas identifiés comme étant du quartier.
> **Par les bandes vous voulez dire ?**
> Oui, par les jeunes du coin qui traînent, voilà. Donc le meilleur moyen de se faire identifier c'est d'être avec eux au collège. Ça c'était assez important pour nous. […] S'ils se trouvent sur la place des Fêtes tard le soir et qu'il y a des jeunes, et qu'ils savent qui ils sont, ils peuvent se dire bonjour sans souci. C'est pas pour ça qu'il ne va rien se passer, mais déjà pouvoir se dire bonjour et connaître son prénom je pense que ça change beaucoup de choses.
>
> *Viviane, Conteuse, Paris. Trois filles de 15, 13 et 10 ans*

Le fils de Lisa constitue un exemple intéressant de stratégie d'investissement à moyen-terme dans la construction de capital social local. Si des considérations liées à l'organisation de la vie quotidienne expliquent son transfert de l'école du Parco Trotter, où il était scolarisé en maternelle, vers une école primaire plus proche de leur domicile, il s'agit également d'éviter qu'il n'arrive pas à nouer des liens dans l'espace local, dont Lisa elle-même souligne l'importance du rôle qu'ils pourront jouer dans le cadre de sa prise d'autonomie.

On l'a principalement fait pour une question d'organisation, dans la mesure où… Même si ce n'est pas loin, aller au Trotter signifiait accompagner notre fils, y aller en vélo, et toute notre vie se déroulait là-bas, quand il y était à l'école maternelle. Alors qu'on habitait ici. Et donc ça a été un choix d'organisation familiale, mais aussi parce que l'idée qu'il grandisse dans son quartier et qu'il crée des relations avec ses copains, qu'ils puissent se voir, nous plaisait. Pour qu'il puisse aussi plus tard être plus autonome en ayant autour de lui des relations solides. Parce qu'être tout le temps de l'autre côté [*du pont ferroviaire qui traverse le terrain d'enquête*] voulait dire ne pas vivre ici, seulement venir y dormir, pratiquement. Et je dois dire que l'on a souffert au début de laisser tant d'amis, tant de connaissances, parce que le Trotter est un endroit vraiment vivant. Mais là aussi nous avons commencé à tisser des relations et nous sommes contents.

Lisa, Éducatrice spécialisée, Milan. Un fils de 8 ans

Contribuant de manière significative à la production de liens forts mais aussi de liens faibles, l'école doit ainsi être considérée comme une arène de production et de reproduction de l'interconnaissance locale. Bien que des différences marquées existent entre établissements du point de vue des opportunités de construction, de consolidation et d'entretien du capital social qu'ils offrent (ainsi que nous l'avons vu à propos du cas du Trotter), une telle perspective permet de mieux saisir la place centrale que tient l'école dans les propos relatifs aux changements du rapport au quartier impliqués par la parentalité. Elle confirme également le rôle joué par les enfants de manière directe ou indirecte en tant qu'agents actifs de la construction du capital social des parents[77], qui invite à relativiser le caractère purement stratégique du processus d'accumulation de capital social local.

Et est-ce que vous avez l'impression d'appartenir à un groupe dans cette « mosaïque » ?
(*Il rit*) Oui, celui des parents d'élèves…
Ça forme une conscience commune ?
Oui, oui, on le sent. D'ailleurs il y a un échange très facile, après quand on se croise dans la rue on se salue, on échange quelques mots si on a le temps, ça crée une proximité qui sinon n'existe pas ailleurs. Dans tous les endroits où je vivais avant, mes voisins je ne les connaissais pas.

Yves, Cadre de banque, Paris. 2 fils de 14 et 12 ans, une fille de 10 ans

[77] WELLER Susie et BRUEGEL Irene, « Children's "place" in the development of neighbourhood social capital », *Urban Studies*, vol. 46, n° 3, 2009, p. 629-643

> J'ai un peu moins de liens maintenant avec l'école primaire, évidemment, mais c'est vrai que c'est vraiment un bouillon, moi je trouve, de vie de quartier. Et quand je vois des amis autour dans Paris, j'ai l'impression que c'est un peu la même chose, l'école primaire (*elle insiste*) surtout est vraiment un lieu de rencontres, d'échanges, un lien social à fond. On ne s'en rend pas compte à quel point quand on n'a pas d'enfants, finalement.
>
> *Marianne, Conférencière dans un musée parisien. Deux filles de 14 ans*

Outre la sécurisation perçue des pratiques urbaines des enfants dans l'espace local, l'interconnaissance produite par les établissements scolaires peut également favoriser l'action collective des parents à des fins de transformation de leur environnement résidentiel. C'est ce que suggèrent la mise en place par un couple d'enquêtés milanais d'un *millepiedi* (littéralement un « mille-pattes »), c'est-à-dire d'un parcours collectif d'enfants encadré par un ou deux adultes (pédibus), ou encore la mobilisation de parents d'élèves de plusieurs établissements scolaires du 19e arrondissement en vue d'obtenir la transformation d'une partie de la rue Manin en zone de circulation limitée à 30 kilomètres/heure[78], mais aussi la mise à disposition d'agents municipaux pour aider les enfants à la traverser. Dans ces deux cas, la mobilisation des parents dépasse le seul cadre scolaire pour viser à la transformation des conditions de mobilité des enfants, de manière complémentaire à leur participation à la sécurisation des espaces protégés et à leur vigilance plus large dans l'espace local.

> Je me souviens avoir essayé de mettre en place un *millepiedi*. Avec un *millepiedi* tous les enfants peuvent aller à l'école sans leurs parents. C'est un parcours de la maison à l'école, seuls, sans les parents. J'avais imaginé quatre lignes qui rejoignaient l'école depuis différents points de départ. Il fallait deux adultes pour chaque ligne, un en tête et l'autre en queue de cortège. Et les enfants se joignent au *millepiedi*, forment un groupe et vont à l'école sans leurs parents. Je voulais mettre ça en place dans le quartier pour que les enfants puissent faire les trajets de façon plus sûre.
>
> *Pietro, Magasinier, Milan. Trois filles de 13, 11 et 1 an, un fils de 7 ans*

[78] Des observations réalisées sur plusieurs sites parisiens suggèrent que la création de « zones 30 » entraînerait une hausse modérée de la proportion d'enfants se déplaçant sans être accompagnés par des adultes. Voir HUGUENIN-RICHARD Florence, « La mobilité des enfants à l'épreuve de la rue : impacts de l'aménagement de zones 30 sur leurs comportements », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. 66-87

On a monté des actions, on a travaillé, la rue Manin est à 30 avec des ralentisseurs et tout ça, c'est parce qu'on a bloqué la rue un hiver tous les matins pour permettre aux enfants de traverser en sécurité. Il y a eu des mobilisations, des choses comme ça.
Vous avez mis longtemps pour obtenir le passage à 30 ?
Ben disons qu'on a fait ça au mois de décembre, et qu'à la fin de l'année scolaire on avait des aménagements, un passage, ils ont mis un coussin berlinois… […] Alors c'est vrai que c'était sur un truc très précis, c'est vrai que c'était sur la sécurité des enfants, mais quand même, les gens se sont mobilisés, étaient là le matin…

Hélène, Médecin salarié, Paris. Deux filles de 19 et 16 ans, un fils de 11 ans

Alors que les stratégies parentales de sécurisation sont souvent plutôt associées au choix de l'évitement scolaire, la sécurisation des pratiques urbaines des enfants dans l'espace local semble ainsi pouvoir être considérée comme l'un des facteurs explicatifs du choix des établissements de proximité. S'il est donc nécessaire de s'intéresser aux effets des choix scolaires sur le processus d'autonomisation, il conviendrait également de davantage interroger le rôle joué dans les choix scolaires par les considérations relatives à l'encadrement des pratiques urbaines dans l'espace local.

Conclusion

Ce chapitre a permis de mettre au jour les différentes étapes qui jalonnent la prise d'autonomie urbaine des enfants à partir du point de vue des parents, du domicile à la grande ville en passant par une gradation fine d'espaces que l'on a qualifiés de *protégés*. Il confirme la pertinence d'une conception gradualiste des espaces publics : ces derniers doivent bien être pensés sur le mode d'une hiérarchisation « fondée sur des niveaux d'accès à l'urbain du plus privé au plus public[79] ». Notre analyse constitue dans cette perspective une validation empirique de l'approche théorique élaborée par Lyn Lofland dans *The public realm*[80] : invitant à envisager les espaces publics urbains selon le type d'interactions qui y domine, la distinction qu'elle opère entre trois « domaines de la vie urbaine » (*realms of city life*) est particulièrement opératoire du point de vue de l'étude des étapes de la prise d'autonomie urbaine des enfants, qui vérifie la tripartition entre privé (*private realm*), local (*parochial realm*) et public (*public realm*). Ces étapes correspondent en effet largement à des espaces :

[79] DRIS, Chapitre cité.
[80] LOFLAND, *The Public Realm*, *op. cit.*

d'abord centré autour du premier domaine défini par Lofland, le « monde du domicile et des réseaux de parenté et d'intimité », le processus d'autonomisation se poursuit dans le « monde du voisinage et des réseaux d'interconnaissance » avant de s'achever avec l'exploration autonome du « monde des étrangers et de la rue ». Tandis que Lofland signale que de nombreuses recherches sur la ville tendent à confondre le domaine local et le domaine public, l'étude du processus de socialisation urbaine montre la nécessité de bien les distinguer, l'autonomie n'étant totale qu'une fois les enfants autorisés à évoluer seuls dans les trois domaines. Semblant faire sens aux yeux des enfants eux-mêmes[81], la distinction d'une sphère locale intermédiaire entre public et privé confirme que la vie dans les grandes villes tend à produire de la méfiance vis-à-vis des inconnus, mais n'implique pas la disparition des réseaux locaux d'interconnaissance et d'entraide[82]. Ainsi, si l'existence de normes de régulation de la présence des enfants dans les espaces publics semble transcender l'espace local, ce dernier se voit attribuer un caractère spécifique par les parents, que le niveau plus élevé d'interconnaissance qui y règne tend à rassurer.

Ce constat conduit à inscrire nos observations dans la discussion relative à la définition sociologique du concept de « quartier ». Cette dernière est « toujours problématique[83] », notamment car l'identification de ses frontières varie largement selon les habitants, indépendamment des limites historiques ou politico-administratives[84]. Plusieurs facteurs expliquent une telle variation, comme la catégorie sociale, l'ancienneté d'implantation ou encore la position dans le cycle de vie, mais le rôle joué par l'interconnaissance localisée dans l'encadrement de la prise d'autonomie urbaine des enfants invite à considérer que les limites du « quartier » correspondent à celles de la sphère locale d'interconnaissance. Une telle

---

[81] HARDEN, art. cit.

[82] FISCHER Claude, « The public and private worlds of city life », *American Sociological Review*, vol. 46, n° 3, 1981, p. 306-316

[83] GRAFMEYER Yves, « Le quartier des sociologues », in AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène et GUERIN-PACE France (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte, 2007, Paris, p. 21-31

[84] Voir notamment : AUTHIER Jean-Yves, « Formes et processus de ségrégation dans les quartiers anciens centraux réhabilités », *Sociétés Contemporaines*, n° 22-23, 1995, p. 107-126 ; AUTHIER Jean-Yves, « Les citadins et leur quartier. Enquêtes auprès d'habitants des quartiers anciens en France », *L'Année sociologique*, vol. 58, n° 1, 2008, p. 21-46 ; BORLINI Barbara et MEMO Francesco, *Il quartiere nella città contemporanea*, Bruno Mondadori, 2008, Milan, 119 p.

définition compréhensive du quartier pourrait permettre de mieux comprendre la récurrence de la figure du « village » dans la description qu'en font les citadins : elle n'a pas pour objet de défendre une vision normative ou irénique de l'espace local, mais d'essayer de saisir avec davantage de finesse les mécanismes de production des frontières du quartier vécu par les acteurs. Elle présente par ailleurs l'avantage de permettre de mieux saisir les modalités du changement du rapport au quartier impliqué par la parentalité[85] ; au-delà du cas des seuls parents, cette proposition de définition permet de mieux saisir la différenciation du rapport au « quartier », cette « figure à géométrie variable[86] ». S'intéresser aux modalités de production de l'interconnaissance locale devrait dans cette perspective permettre de mieux comprendre la définition du quartier vécu dans différents types de contextes urbains.

À ce titre, il convient d'insister sur le rôle joué par les écoles dans la construction de l'interconnaissance locale. Ces productrices de « liens faibles » participent à la construction des réseaux amicaux et de sociabilité dans lesquels s'inscrivent les enfants, et permettent la mobilisation d'autres parents en tant que *street watchers* attentifs aux pratiques urbaines des enfants dans l'espace local. Le choix de la scolarisation au sein de ce dernier peut dans cette perspective correspondre à un investissement de moyen-terme dans l'acquisition et/ou la consolidation de capital social local, propice à la sécurisation du processus de prise d'autonomie. Mais au-delà de cet aspect peu étudié des choix scolaires, il convient de souligner le rôle profondément structurant de la carrière scolaire sur ce processus : le passage dans le secondaire marque en particulier une rupture, cet effet propre du passage du primaire au secondaire tendant à se trouver renforcé en cas de scolarisation en dehors de l'espace local.

Ce chapitre avait pour objectif de mettre au jour les différentes étapes de l'encadrement parental. Alors que la tendance au déclin de la présence des enfants dans les espaces publics constitue l'un des résultats consolidés de la recherche (*voir chapitre II*), ces étapes et les modalités de passage de l'une à l'autre ont-elles toujours été les mêmes ? Interroger le regard rétrospectif des enquêtés sur leur propre expérience enfantine va permettre de conférer un

---

[85] AUTHIER Jean-Yves, « Les rapports au quartier », in AUTHIER Jean-Yves (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Economica, 2001, Paris, p. 133-169
[86] GRAFMEYER, *op. cit.*

caractère diachronique à l'approche de l'exercice de l'encadrement parental, et notamment d'interroger l'évolution des cadres sociaux de la socialisation urbaine.

Chapitre V - « Les temps ont changé ». Approche compréhensive de l'évolution des cadres de la socialisation urbaine

À l'époque de Bruegel, les enfants dansaient autour du vagabond ; il portait d'énormes haillons et il regardait toujours droit devant lui, indifférent aux enfants ; et les familles laissaient les petits jouer avec le chemineau, c'était tout naturel. – Mais aujourd'hui les mères serrent leurs enfants contre elles quand le vagabond traverse la ville à cause de ce que les journaux ont dit du vagabond : il viole, il étrangle ; il mange les enfants. – Écartez-vous des inconnus, ils vous donneraient des bonbons empoisonnés. Bien que le chemineau de Bruegel et le chemineau d'aujourd'hui soient les mêmes, les enfants sont différents.

Jack Kerouac, *Le vagabond américain en voie de disparition*

Nous avons vu dans le cadre de la revue de la littérature que l'un des résultats consolidés de la recherche sur les pratiques urbaines des enfants est la mise en lumière de leur retrait progressif des espaces publics des villes occidentales au cours des trois derniers siècles (*voir chapitre II*). Ce processus de « domestication[1] » de l'enfance s'est poursuivi durant les dernières décennies, illustration de la variabilité des valeurs et des pratiques associées aux premières années de la vie selon les contextes socio-historiques[2]. Cette tendance de long-terme a de fait largement été interprétée comme révélatrice de changements profonds dans les représentations de l'enfance et des enfants, désormais « séquestrés pour leur propre bien[3] » : leur retrait des espaces publics constitue dans cette perspective un « enjeu collectif de structure sociale[4] », reflétant de profondes évolutions des rapports sociaux.

Afin de tenter d'en saisir les ressorts, plusieurs travaux se sont intéressés aux souvenirs d'enfance d'adultes ayant grandi en milieu urbain. Sur le modèle de l'historien Sanford Gaster, qui a réalisé des entretiens avec des adultes ayant grandi dans un quartier de New-

[1] HOLLOWAY Sarah et VALENTINE Gill, « Spatiality and the new social studies of childhood », *Sociology*, vol. 34, n° 4, 2000, p. 763-783

[2] Voir notamment ARIES Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Seuil, 1973 (1re éd. 1960), Paris, 316 p. et JENKS Chris, *Childhood*, Routledge, 1996, Londres et New York, 146 p.

[3] CAHILL Spencer, « Childhood and public life: reaffirming biographical divisions », *Social Problems*, vol. 37, n° 3, 1990, p. 390-402

[4] WRIGHT MILLS Charles, *L'imagination sociologique*, La Découverte, 2006 (éd. or. 1959), Paris, 229 p.

York entre 1915 et 1930[5], des recherches ont porté sur les souvenirs d'adultes élevés entre les années 1950 et 1970 dans le nord-ouest de l'Angleterre et à Amsterdam[6]. Ceux-ci font état d'une plus grande liberté de mouvement des enfants, considérant qu'ils fréquentaient alors plus jeunes et davantage les espaces publics. Les deux principaux facteurs d'explication esquissés ressortent des aspects les plus emblématiques de la société de consommation de masse qui émerge en Europe au cours des années 1960[7] : l'augmentation du nombre des voitures circulant dans la ville, qui renforce la perception des risques encourus par les enfants tout en réduisant les espaces de jeu disponibles, et la démocratisation de l'équipement en appareils de télévision, qui accroît la centralité du domicile dans la vie quotidienne des familles. De manière plus générale, la littérature suggère une préoccupation contemporaine plus marquée des parents pour les enlèvements et la violence[8].

S'inscrivant dans la lignée de ces travaux, ce chapitre interroge les souvenirs qu'ont les enquêtés de leur propre expérience de prise d'autonomie urbaine, mise en regard de celle de leurs enfants. Cette perspective compréhensive a pour double objectif d'approfondir l'étude de l'exercice de l'encadrement parental en lui conférant un caractère diachronique, tout en contribuant à la mise au jour de mécanismes permettant de mieux comprendre la tendance au déclin de la présence des enfants dans les espaces publics des villes occidentales. Ce chapitre s'intéressera ainsi dans un premier temps à la perception qu'ont les enquêtés des évolutions de la présence des enfants dans les espaces publics au regard de leur double expérience d'enfant puis de parent. Leur description d'un changement de paradigme, de la normalité de la présence des enfants dans les espaces publics à l'anxiété parentale, conduira ensuite à mettre au jour trois évolutions du contexte dans lequel il revient aux parents d'accompagner la prise d'autonomie urbaine, transversales aux deux terrains. L'ancrage local plus marqué des

---

[5] GASTER Sanford, « Public places of childhood, 1915-30 », *The Oral History Review*, vol. 22, n° 2, 1995, p. 1-31

[6] Voir respectivement VALENTINE Gill et MC KENDRICK John, « Children's outdoor play: exploring parental concerns about children's safety and the changing nature of childhood », *Geoforum*, vol. 28, n° 2, 1997, p. 219-235 et KARSTEN Lia, « It all used to be better? Different generations on continuity and change in urban children daily use of space », *Children's Geographies*, vol. 3, n° 3, 2005, p. 275-290

[7] THERBORN Göran, *Les sociétés d'Europe du XXe au XXIe siècle. La fin de la modernité européenne ?*, Armand Colin, 2009, Paris, 374 p.

[8] Voir notamment BEST Joel, « Rhetoric in claims-making: constructing the missing children problem », *Social Problems*, vol. 34, n° 2, 1987, p. 101-121 et PAIN Rachel, « Paranoid parenting ? Rematerializing risk and fear for children », *Social & Cultural Geography*, vol. 7, n° 2, 2006, p. 221-243

enquêtés milanais permettra enfin d'interroger l'évolution des pratiques urbaines des enfants à la lumière des transformations de l'espace local, et de mettre en avant le rôle structurant joué par ce dernier.

I - « C'était une autre époque »

Les souvenirs qu'ils gardent de leur propre expérience de prise d'autonomie ont souvent été évoqués de façon spontanée par les parents au cours des entretiens, avant même que le thème ne soit abordé de façon explicite par l'enquêteur[9]. À Milan en particulier, on est frappé par la récurrence des formules « *erano altri tempi* » et « *i tempi sono cambiati* », que l'on traduira en français par « c'était une autre époque » et « les temps ont changé ». De nombreux enquêtés relèvent ainsi un contraste marqué entre la période actuelle et celle de leur enfance : ils gardent notamment le souvenir de rues davantage fréquentées par les enfants, qu'il s'agisse d'y jouer ou de s'y déplacer sans leurs parents. Rassemblés dans cette thèse sous le label de « pratiques urbaines », les activités et les déplacements enfantins au sein des espaces publics sont de manière plus générale présentés comme ayant fait l'objet d'un changement de paradigme, une forte anxiété des parents ayant succédé à la « normalité » de la présence autonome des enfants dans la ville.

A / Avant-propos méthodologique

Reposant sur l'argument classique de l'« illusion biographique[10] », une objection peut être formulée quant au bien-fondé du recours à l'entretien pour interroger l'évolution du processus de socialisation urbaine. Comment croire que les parents décrivent leur expérience enfantine de manière objective à travers le « filtre magique de la mémoire[11] » ? Devenir parent implique des changements dans la perception des espaces publics et notamment des risques qu'on y encourt, ainsi que certains d'entre eux l'ont d'ailleurs explicitement souligné. Cette objection

---

[9] Les questions concernées étaient les suivantes : *Avez-vous le souvenir d'avoir fréquenté les espaces publics à leur âge ? Quel souvenir en gardez-vous ? Pensez-vous que des choses ont changé depuis ?* Pour consulter le guide d'entretien, se référer aux annexes n° 3 (en français) et n° 4 (en italien).

[10] BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, p. 69-72

[11] SCHWARTZ Olivier, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Presses Universitaires de France, 2009 (1re éd. 1990), Paris, 531 p.

est importante et justifiée, dans la mesure où l'interrogation du regard rétrospectif des acteurs entraîne un risque élevé de reconstruction et de sélection de leur part ; elle peut toutefois être écartée dans le cadre de notre démarche, qui s'intéresse précisément aux *représentations* qu'ont les parents de leur passé, dont on sait qu'elles jouent un rôle important dans leur activité d'évaluation des risques encourus par leurs propres enfants[12].

En revanche, le fait que l'analyse consiste à comparer des expériences passées et présentes rend nécessaire de situer dans le temps et dans l'espace l'expérience enfantine des enquêtés. Tous n'ont en effet pas grandi en milieu urbain, et moins encore dans les espaces concernés par l'enquête. Dans le cas parisien, un peu moins du tiers des enquêtés (12 sur 37) a grandi à Paris pendant la phase d'âge étudiée (8-14 ans), alors que c'est le cas de plus de la moitié des parents interrogés à Milan (27 sur 51). Mais les parents milanais sont surtout bien plus nombreux à avoir grandi sur le terrain d'enquête : c'est le cas d'un tiers d'entre eux, c'est-à-dire plus de trois fois plus qu'à Paris (*voir tableau n° 12*). L'ancienneté d'implantation moyenne dans le quartier, sensiblement plus élevée à Milan (24,3 ans contre 13,9 ans) en dépit d'un âge moyen légèrement moindre (43,3 ans contre 44,9 ans), reflète ce contraste, qui se trouve par ailleurs renforcé par la fréquence plus élevée d'une enfance dans l'espace local du conjoint non interrogé à Milan. Le matériau récolté se trouve en conséquence plus riche du point de vue des souvenirs des parents pour le volet milanais de l'enquête, dans la mesure où il est plus homogène : il permet d'interroger l'évolution des pratiques urbaines des enfants à la lumière des transformations de l'espace local, opération à laquelle le faible nombre d'enquêtés parisiens ayant grandi dans le même contexte urbain que leurs enfants ne permet pas de se livrer.

[12] LE PAPE Marie-Clémence, *La famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris, 2009, 582 p.

Tableau n° 12 - Localisation de l'enfance des enquêtés

De 8 à 14 ans, l'enquêté a grandi…	Milan	Paris
Dans l'espace local	17 (*33,3 %*)	4 (*10,8 %*)
Dans la ville	10 (*19,6 %*)	8 (*21,6 %)*
Dans l'aire métropolitaine	5 (*9,8 %*)	6 (*16,2 %*)
En dehors de l'aire métropolitaine	19 (*37,3 %*)	19 (*51,4 %*)
Total	51	37

Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

Il est par ailleurs indispensable de préciser la période à laquelle se réfèrent les souvenirs des parents. Leur âge moyen au moment de l'entretien (44 ans) peut en effet masquer des écarts importants, l'enquêtée la plus jeune étant âgée de 28 ans et le plus âgé de 70 ans. Le tableau n° 13 montre que la majorité des parents ont célébré leur dixième anniversaire pendant les années 1970 : c'est le cas de près des deux tiers d'entre eux, les années modales étant 1976 et 1977 (huit cas chacune). Dans l'ensemble, les souvenirs analysés dans ce chapitre concernent donc les deux décennies qui séparent 1965 et 1985, période durant laquelle neuf parents sur dix (79/88) ont célébré leur dixième anniversaire.

Tableau n° 13 - Année du dixième anniversaire des enquêtés

	Milan	Paris	Total
Antérieure à 1960	-	1	1 (1,1 %)
1961-1965	1	2	3 (3,4 %)
1966-1970	6	6	12 (13,6 %)
1971-1975	*14*	*9*	*23 (26,2 %)*
1976-1980	*22*	*10*	*32 (36,4 %)*
1981-1985	5	7	12 (13,6 %)
Postérieure à 1985	3	2	5 (5,7 %)
Total	51	37	88

Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

Afin de permettre au lecteur de mieux contrôler l'analyse, le contexte dans lequel l'enquêté a grandi entre 8 et 14 ans – qui sera pour des raisons de commodité présenté comme le contexte de son « enfance » – ainsi que l'année de son dixième anniversaire sont précisés pour chacun des extraits d'entretien mobilisés dans ce chapitre.

B / Des pratiques urbaines autonomes moins visibles et moins précoces

Le premier point qui ressort des propos des enquêtés est leur souvenir que davantage d'enfants jouaient dans la rue à l'époque de leur propre enfance, en bas de chez eux mais aussi de manière plus générale dans l'espace local. Jeux de ballon, cowboys et indiens, corde à sauter ou billes figurent en bonne place dans la large palette des jeux évoqués, qui pouvaient se dérouler sur les trottoirs, dans des lieux désaffectés ou même directement dans la rue.

> Nous on jouait dans la rue quand j'étais enfant. […] On jouait aux cartes, on jouait avec des bandes dessinées en se donnant des gages en fonction des numéros des pages. On jouait aussi beaucoup aux billes, avec des billes de verre. On a aussi joué avec des sarbacanes, on faisait des équipes, il fallait toucher les autres, on jouait dans les prés… On jouait à la guerre, avec des prisonniers. Et puis bien sûr le foot, qui était le premier des jeux.
>
> *Luigi, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1967*

La description faite par Luisa de sa propre expérience enfantine dans le triangle Monza-Padova est particulièrement intéressante, dans la mesure où elle suggère que la plus grande présence des enfants dans les espaces publics constituait alors une ressource pour ceux-ci et pour leurs parents. Évoquée à travers l'expression *il giro dei ragazzi*, la présence permanente d'enfants dans le quartier garantissait en effet aux premiers de toujours trouver des camarades avec qui jouer dehors, tout en assurant implicitement les seconds que ces moments ludiques seraient réalisés « à plusieurs » et donc dans un cadre relativement sécurisé (*voir chapitre IV*). Comme dans le cas des espaces protégés décrits dans le chapitre précédent, un parallèle intéressant peut être opéré avec les espaces où se disputent régulièrement des rencontres informelles de football, où les amateurs savent qu'ils vont (presque) toujours en trouver d'autres avec qui jouer, qu'ils les connaissent déjà ou non[13].

[13] TREMOULINAS Alexis, « La construction locale d'un ordre social. Négociations de parties de football », *L'Année sociologique*, vol. 58, n° 2, 2008, p. 267-298

> Quand j'avais son âge, tous les enfants étaient dans la rue. Alors, comme les enfants étaient tous dehors, quand un enfant sortait, il rencontrait d'autres enfants et ils jouaient au ballon, à la corde, à l'élastique… À plein de choses. Et on rentrait à la maison quand il était l'heure de manger. […] Aujourd'hui il n'y a plus cette spontanéité, elle sort si elle a un rendez-vous, si on s'est organisés avant, coup de téléphone, invitation… Il n'y a plus ce truc, même l'été, quand l'école est finie, je l'ai même dit à ses amies : « Si vous sonnez, elle descend et vous allez faire un tour dans le parc », mais elles ne le font pas.
> Sa fille : (*vivement*) Mais si, on l'a fait !
> Mais très peu !
> Sa fille : Giulia est venue tous les jours !
> Oui, Giulia, mais c'est tout. Il n'y a plus le groupe des enfants [NdT : *il giro dei ragazzi*]… La caravane des amis comme c'était le cas à mon époque. Je sortais, je me disais : « Qui sait qui je vais voir aujourd'hui ? ».
>
> *Luisa, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1969*

Les protestations de la fille de Luisa sont révélatrices de l'évolution des conceptions de la sociabilité enfantine : en comparant sa situation avec celle de la plupart des enfants de son âge, celle-ci estime à juste titre qu'aller au parc tous les jours en compagnie de l'une de ses meilleures amies est synonyme de grande liberté et d'une vie sociale intense. À l'inverse, les enquêtés ont généralement le souvenir que les enfants jouaient davantage dehors à leur époque : de même que Lia Karsten l'a relevé dans le cas d'Amsterdam[14], « jouer » était alors bien davantage que maintenant synonyme de « jouer dehors ».

Parallèlement à ce constat du déclin de la fonction d'arène ludique de l'espace local, un second élément central dans les propos des enquêtés est la plus grande autonomie dont les enfants jouissaient alors dans le cadre de leurs déplacements. En particulier, le trajet pour et depuis l'école est très souvent décrit comme ayant été effectué plus tôt en dehors de la présence d'adultes. L'idée de mettre en œuvre un *millepiedi* est ainsi venue à Pietro du souvenir des conditions dans lesquelles lui-même se rendait à l'école sans ses parents, dans le cadre de mobilités « à plusieurs » : l'encadrement par deux parents du pédibus qu'il a imaginé est cependant révélateur de l'évolution du contexte dans lequel se déroule désormais le processus de prise d'autonomie. Plus largement, nombre d'enquêtés considèrent que leurs premières expériences d'autonomie eurent lieu plus tôt que dans le cas de leurs enfants, le processus d'autonomisation étant très souvent considéré comme décalé dans le temps. Décrits comme fréquents autrefois, les tours en bicyclette dans l'espace local, mais aussi en dehors de

[14] KARSTEN, art. cit.

celui-ci, sont par exemple difficilement conçus comme relevant du domaine du possible par ceux qui les effectuaient hier au même âge. Il en va de même pour la prise des transports en commun, de longs trajets effectués seuls étant fréquemment décrits comme alors parfaitement banals, à des âges où leurs propres enfants ne les ont encore jamais empruntés. Tirés de la comparaison des expériences des enfants qu'ils étaient hier et de ceux qu'ils élèvent aujourd'hui, nombre d'exemples attestent d'un recul dans le temps du franchissement des étapes du processus de prise d'autonomie urbaine.

> **Avez-vous le souvenir de vos premières expériences d'autonomie dans la ville ?**
> (*vivement*) J'étais beaucoup plus autonome. Ah oui ! Beaucoup. (*il rit*) Beaucoup plus, oui.
> **C'est-à-dire que vous vous déplaciez davantage seul ?**
> Oui. L'école, tout seul, qui était assez loin. C'est… Oui, j'allais dans Paris à droite à gauche.
>
> *François, Enfance dans le quadrilatère Villette-Belleville, 10 ans en 1970*

> Quand j'avais l'âge de mon fils [*treize ans*], et même à l'âge de mon plus jeune fils [*huit ans*], je me déplaçais beaucoup (*il insiste sur ce dernier mot*) dans Milan tout seul. Ma mère m'encourageait, elle m'envoyait, et je me déplaçais somme toute assez tranquillement dans la ville. Aujourd'hui, ma femme est d'un avis absolument contraire. Je pense que le grand pourrait se débrouiller, mais elle préfère ne pas essayer, elle dit que les temps ont changé, qu'il faut faire attention.
>
> *Leonardo, Enfance à Milan, 10 ans en 1976*

> Mais moi à leur âge je l'avais déjà découverte la ville ! (*elle rit*).
>
> *Letizia, Enfance à Milan, 10 ans en 1981*

Ce constat largement partagé d'une mobilité autonome retardée des enfants est congruent avec les résultats d'enquêtes quantitatives sur l'évolution des pratiques de mobilité enfantines : comme le relève Marie-Axelle Granié, le « début de plus en plus tardif d'un déplacement piéton autonome est notable depuis les années 1970 et n'est pas propre à la France[15] ». Le double constat d'un retrait des enfants de l'espace local investi en tant qu'arène ludique et du retardement de la prise d'autonomie conduit d'ailleurs un certain nombre des parents à se montrer nostalgiques, voire critiques, vis-à-vis de cette évolution, regrettant la transformation progressive du quartier dans les rues duquel ils ont grandi en « quartier

[15] GRANIE Marie-Axelle, « Socialisation au risque et construction sociale des comportements de l'enfant piéton : éléments de réflexion pour l'éducation routière », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. 88-110. Pour une synthèse efficace des travaux réalisés sur le continent européen, voir VERCESI Monica, *La mobilità autonoma dei bambini tra ricerca e interventi sul territorio*, Franco Angeli, 2008, Milan, 220 p.

dortoir » pour leurs propres enfants (Michela, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1976). Eux-mêmes contribuent pourtant à produire ce changement, et ne s'en cachent d'ailleurs pas : ce paradoxe apparent ne peut être compris qu'à travers la mise en lumière d'un changement de paradigme dans l'appréhension dominante des pratiques urbaines des enfants sur les deux terrains.

C / De la normalité à l'anxiété

La plupart des parents décrivent le rapport aux espaces publics urbains contemporains comme distinct de celui en vigueur dans leur enfance, ces derniers étant alors perçus comme plus sûrs. Plus précisément, ils ont le sentiment que la mobilité autonome des enfants et le jeu en extérieur étaient alors considérés comme des activités « normales », tandis qu'elles le seraient bien moins aujourd'hui : la sérénité dont leurs propres parents semblaient faire preuve se trouve fréquemment mise en avant.

> Quand j'avais six ou sept ans, j'habitais Montrouge, et j'allais à l'école à Vavin, rue d'Assas. […] Et donc nous prenions le métro. Et le bus, parce qu'il n'y avait pas de métro à Montrouge. Et je rentrais à midi ! Si vous voulez, je prenais quatre fois métro-bus/bus-métro pour trois quart d'heures de trajet à sept ans. Mais pour ma mère il n'y avait aucun risque.
>
> *Moïse, Enfance à Montrouge et à Paris, 10 ans en 1963*

> À l'âge de ma fille, j'allais tous les samedis dans un cinéma du centre-ville. Je prenais donc le métro avec une amie tous les samedis, et c'était une chose qui était considérée comme normale à l'époque, que nous prenions l'autobus et le métro et que nous fassions une demi-heure de transports en commun pour aller à ce cinéclub sans nos parents, c'était quelque chose de normal. […] Mes parents n'auraient jamais pensé à m'accompagner pour ce type d'activités, parce qu'ils trouvaient normal que je m'y rende toute seule.
>
> *Bianca, Enfance à Milan, 10 ans en 1980*

> Je suis venue à Paris quand j'étais jeune, parce que j'ai une tante qui habite en banlieue parisienne, j'ai du venir à onze-douze ans, je dormais chez ma tante et dans la journée je crapahutais toute seule à Paris, personne ne m'a jamais dit que c'était dangereux ou quoi. Donc la ville je l'avais apprivoisée, je prenais le métro toute seule, le bus toute seule, et je n'ai pas le souvenir, moi débarquant de ma campagne, d'avoir trouvé ça particulièrement ni compliqué, ni effrayant… C'était un non-sujet pour moi.
>
> *Monique, Enfance dans un village normand, 10 ans en 1976*

Comme l'indiquent les propos de Bianca et de Monique, ce ressenti de normalité déborde la sérénité des seuls parents pour décrire un climat général favorable à la mobilité autonome des

enfants, celle-ci étant moins perçue comme incongrue ou dangereuse qu'aujourd'hui. La plupart des enquêtés gardent ainsi le souvenir d'une découverte paisible de la ville : associée au constat d'une moindre présence des enfants dans les rues actuelles, cette sérénité perçue les conduit à faire part du sentiment que leur époque était le théâtre d'une liberté plus grande pour les enfants en milieu urbain. Cette impression de liberté peut les conduire à en regretter la disparition, ou tout du moins la diminution, dans la mesure où elle contraste avec la perception qu'ils ont du contexte dans lequel leurs propres enfants acquièrent leur autonomie. Les entretiens invitent ainsi dans une certaine mesure à envisager qu'un changement de paradigme s'est opéré en quelques dizaines d'années, de la « normalité » perçue des pratiques urbaines autonomes des enfants à un contexte d'anxiété parentale diffuse. Cette dernière a pour conséquence une surveillance et un accompagnement renforcés : les temps étant supposés avoir changé, la façon d'élever les enfants doit par la force des choses elle aussi évoluer.

> Je serais même tenté de dire que, d'une certaine manière, nos parents nous laissaient plus de liberté pour jouer dehors sans leur présence ou sans leur surveillance qu'on ne le fait maintenant. J'ai l'impression qu'on est, que les parents aujourd'hui sont plus présents et plus attentifs à leurs enfants dehors, que nos parents ne l'étaient pour nous. […] Enfin, dans mon expérience personnelle, j'ai l'impression qu'on était plus libre de faire certaines choses qu'aujourd'hui. Ou en tout cas que mon fils ne fait. […] Nos parents semblaient avoir moins peur, ou pas forcément moins peur, mais nous laissaient spontanément plus d'autonomie que ça n'est le cas aujourd'hui.
>
> *Éric, Enfance en banlieue parisienne, 10 ans en 1972*

> Je sais que quand j'avais douze ans j'allais me promener toute seule, alors qu'on habitait dans le centre de Milan. Tout le monde faisait ça, c'était normal. Dès la deuxième année d'école élémentaire j'allais à l'école toute seule. Comment peut-on envoyer un enfant à l'école tout seul à cet âge-là aujourd'hui ?
>
> *Lucia, Enfance à Milan, 10 ans en 1977*

> À son âge j'allais à l'école ou à l'*oratorio* tout seul, mais c'était normal. Il y avait ton ami qui venait te chercher, ou alors c'est toi qui allais chercher ton ami, et ça se passait bien. Maintenant c'est impensable. Autour de la Martesana [*nom du canal qui traverse le triangle Monza-Padova*], là où aujourd'hui il y a une piste cyclable, il y avait des champs en jachère où on allait faire du cross avec nos vélos, et jamais nos parents ne nous accompagnaient ! Mais aujourd'hui ce serait impensable, impensable. Les parents sont terrorisés.
>
> *Nicola, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1975*

Ainsi que le suggèrent les propos de Nicola, les parents sceptiques quant à la réalité de la dangerosité plus grande de la découverte contemporaine de la ville se trouvent confrontés aux conséquences de ce changement de paradigme dominant, les pratiques protectrices d'autres parents ayant pour effet de réduire les opportunités de jeu ou de mobilité « à plusieurs » pour leurs propres enfants. Se projeter quelques instants dans leur enfance a d'ailleurs conduit plusieurs d'entre eux à envisager sous un jour nouveau l'expérience de leurs propres parents : parfois avec admiration, d'autres avec étonnement, d'autres encore avec une sorte de jalousie bienveillante vis-à-vis du contexte relativement plus sûr et plus tranquille dans le cadre duquel ceux-ci auraient exercé leur rôle de parent. Ce dernier se trouve alors décrit comme moins « stressant » à l'époque qu'aujourd'hui, et en tout cas ceux qui l'exerçaient comme moins inquiets.

> Parfois je me demande comment ma mère faisait pour ne pas s'inquiéter, ou en tout cas pour nous laisser autant de liberté. Et en fait, quand je discute avec mes amis et amies, je me rends compte que c'était la même chose pour la plupart d'entre nous.
>
> *Barbara, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1977*

> Je pense qu'il y avait chez les parents une forme de… De légèreté, peut-être. Dans le sens où les parents savaient que dans tous les cas tu sortais de chez toi, tu allais à l'école et tu revenais, et ils te laissaient beaucoup plus d'autonomie. Mais tous ! Puis avec les années ça a progressivement diminué.
>
> *Lisa, Enfance dans la commune limitrophe du triangle Monza-Padova. 10 ans en 1976*

Les trois principaux changements identifiés par les enquêtés, c'est-à-dire le déclin relatif du jeu en extérieur en dehors des espaces protégés, le retardement du processus de prise d'autonomie et la dangerosité perçue comme plus élevée du contexte urbain contemporain, vérifient les résultats de recherche déjà disponibles. La tendance générale à la poursuite du retrait des enfants des espaces publics vers les espaces privés renvoie notamment à la figure du *indoor children*[16], à laquelle fait écho une formule de Federica (Enfance dans les Pouilles, 10 ans en 1978), qui évoque une « génération plus casanière » (*una generazione più casalinga*). S'ils gagneraient à être discutés à la lumière de recherches spécifiquement consacrées à la question sur nos deux terrains d'enquête, les entretiens permettent donc de

[16] KARSTEN Lia et VAN VLIET Willem, « Children in the city: reclaiming the street », *Children, Youth and Environments*, vol. 16, n° 1, 2006, p. 151-167

valider les constats effectués ailleurs à partir d'une analyse réalisée dans deux villes qui n'avaient jusqu'ici pas fait l'objet de ce type d'approche. Un deuxième pas, plus ambitieux, consiste désormais à s'atteler à l'élaboration d'interprétations sociologiques de cette poursuite du déclin de la présence des enfants au sein des espaces publics urbains.

II - L'évolution des cadres de la socialisation urbaine

L'analyse des entretiens permet de relever trois évolutions des cadres sociaux de la socialisation urbaine, de manière transversale aux deux terrains. La diffusion massive de l'automobile et l'apparition de nouveaux supports ludiques et de communication, le fait que les parents tendent à considérer la société comme moins sûre – en particulier pour les enfants du fait de la nouveauté perçue du risque pédophile – et l'émergence de nouvelles normes de responsabilité parentale participent ainsi de la production d'un cadre matériel et normatif moins propice que par le passé à la présence autonome des enfants dans les espaces communs.

A / Progrès technique et retrait des espaces publics

Lyn Lofland a bien décrit l'impact des innovations technologiques sur les pratiques urbaines : le développement des réseaux d'approvisionnement à domicile en énergie et en eau ainsi que ceux de collecte des déchets ont notamment rendu le fait de rester chez soi bien plus envisageable et agréable pour un nombre important de citadins. L'apparition des moyens de communication tels que le télégraphe, le téléphone ou la presse ont par ailleurs rendu la présence physique inutile à la transmission d'informations auparavant délivrées en face-à-face ou en public, notamment par l'intermédiaire de crieurs[17]. Lofland qualifie de processus d'« enfermement » (*enclosure*) ce changement progressif mais radical de la vie quotidienne en milieu urbain ; celui-ci s'est poursuivi tout au long du XXe siècle, notamment avec l'apparition puis la diffusion du réfrigérateur et de la télévision.

Sur la période plus récente, le lien entre progrès technique et retrait vers les espaces privés peut être observé à travers l'apparition puis le développement de l'informatique et notamment

[17] LOFLAND Lyn, *A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space*, Basic Books, 1973, New York, 223 p.

des jeux vidéo, qui éclairent sans doute en partie le déclin du jeu en extérieur. Mais le recentrage des sociabilités enfantines vers le domicile, décrit par les sociologues de l'enfance comme le passage à une « culture de la chambre[18] », est également favorisé par la diffusion de la téléphonie mobile et de l'accès à Internet, qui permettent le maintien d'une relation intense avec les pairs depuis le domicile[19]. Si ce prolongement au domicile des relations avec les amis était déjà partiellement permis par le téléphone familial[20], le potentiel de discrétion et d'individualisation du mobile est bien supérieur, dans la mesure où il permet la mise en œuvre de réseaux de communication sur lesquels les parents ou les membres de la fratrie peuvent plus difficilement exercer un contrôle[21]. Associée à l'accès à Internet et aux réseaux sociaux, une telle évolution tend à brouiller les frontières entre espaces privés et publics, dans la mesure où elle rend la coprésence moins nécessaire aux pratiques de sociabilité que par le passé.

> Elles jouent beaucoup, moi ma fille elle joue en ligne avec un pote, au foot, donc ça voilà, c'est vrai que… Ils ont une activité à la maison, nous on avait moins d'activités à la maison je pense.
> **Vous étiez plus dehors ?**
> Ben du coup plus facilement dehors qu'eux, avec les consoles, etc. Au bout d'un moment on peut se mettre sur la console, ça donne une occupation, intéressante ou pas moi je… (*elle se racle la gorge et prend un air sceptique*), mais peut-être que… Je ne sais pas, par exemple peut-être qu'on allait plus facilement… En troisième j'allais énormément (*elle insiste*) au cinéma par exemple. Eux moins.

Hélène, Enfance en banlieue parisienne et dans plusieurs villes moyennes de province, 10 ans en 1968

> Ils ne descendent pas jouer dans la cour comme je pouvais le faire, ils jouent beaucoup à la maison, ils regardent la télé ou ils jouent à la console.

Michela, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1976

---

[18] LIVINGSTONE Sonia, « From family television to bedroom culture: young people's media at home », in DEVEREUX Eoin (ed.), *Media Studies: Key Issues and Debates*, Sage, 2007, Londres, p. 302-321 ; GLEVAREC Hervé, « Les trois âges de la "culture de la chambre" », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, 2010, p. 19-30

[19] METTON Céline, « L'autonomie relationnelle. Sms, "chat" et messagerie instantanée », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, 2010, p. 101-107. Voir également CHAULET Johann, « Les usages adolescents des TIC, entre autonomie et dépendance », *Empan*, n° 76, 2009, p. 57-65

[20] MARTIN Olivier et SINGLY (de) François, « L'évasion amicale. L'usage du téléphone familial par les adolescents », *Réseaux*, 2000, vol. 18, n° 103, p. 91-118

[21] LING Richard, « L'impact du téléphone portable sur quatre institutions sociales », *Réseaux*, n° 112-113, 2002, p. 276-312 ; CLAIR Isabelle, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, 2008, Paris, 303 p.

Bien qu'un tel résultat n'implique aucun lien de causalité, une enquête réalisée en 2010 auprès d'un échantillon représentatif de 2165 jeunes parisiens âgés de dix-sept ans indique d'ailleurs que ceux-ci déclarent passer plus de temps au téléphone et sur Internet avec leurs amis que « dehors en ville[22] ». Si ce thème n'a pas été approfondi dans les entretiens, centrés sur les pratiques urbaines des enfants et donc sur leurs expériences en dehors du domicile, il semble ainsi indispensable de prendre en considération le développement de nouveaux supports ludiques et de communication pour expliquer la tendance au retrait des enfants des espaces publics. Dans la lignée des travaux de Lofland, qui interroge le lien entre innovation technologique et recentrage des sociabilités vers l'espace privé à travers le concept de *privatism*, une telle perspective permet notamment de comprendre que le caractère paradoxal de la contemporanéité de la restriction de l'accès des enfants aux espaces publics et de leur accès croissant aux moyens d'information et de communication[23] ne pourrait être qu'apparent.

Ce sont toutefois probablement les automobiles qui ont le plus profondément transformé les villes et la vie urbaine. Comme le relève Edward Hall, non seulement l'automobile est « le plus grand consommateur d'espace personnel et public que l'homme ait jamais inventé », décourageant les marcheurs dans la mesure où « il n'est plus possible de trouver un endroit pour marcher », mais « la malpropreté, le bruit, les vapeurs d'essence et le "smog" contribuent à rendre intolérable la circulation du piéton dans les villes[24] ». De fait, les parents évoquent fréquemment l'augmentation sensible du nombre des voitures pour expliquer la moindre présence des enfants dans les rues, en particulier à Milan. Ainsi que le suggère Hall, une première conséquence de la hausse du nombre d'automobiles est en effet la réduction de l'espace disponible pour les jeux des enfants, produite notamment par des besoins en places de stationnement plus élevés. Luca (Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1969) insiste dans cette perspective sur sa perception d'un nombre « incroyable » de voitures désormais garées sur le trottoir, lorsqu'il compare la situation actuelle avec l'époque de son enfance. Mais l'impact de l'augmentation du nombre de voitures en circulation est

---

[22] APUR, *Avoir 17 ans à Paris. Une exploitation des résultats de l'enquête Escapad Paris 2010*, Juin 2013, 24 p.
[23] « It is paradoxical that in an era of amazing technological progress, in which, for example, electronic communication makes the world accessible even to a small child, the vast majority of the world's young population seem to be increasingly circumscribed, with limited opportunities and little sense of social participation », in « Editorial. Children's places and spaces in the world », *Childhood*, vol. 7, n° 1, 2000, p. 5-9
[24] HALL Edward, *La dimension cachée*, Seuil, 1971 (éd. or. 1966), Paris, 254 p.

polymorphe, dans la mesure où elle rend dans le même temps la fréquentation enfantine des espaces publics moins rassurante pour les parents. S'il n'a rien de nouveau, Arlette Farge signalant par exemple le danger permanent que constituaient les carrosses dans les rues de Paris au XVIIe siècle[25], le risque d'accident de la circulation est ainsi perçu comme nettement plus élevé aujourd'hui qu'il y a quelques décennies.

> On faisait des jeux qui s'étalaient sur, je dirais, globalement, en surface, qui partaient de Jaurès et qui allaient jusqu'au parc de La Villette. Ca signifiait traverser des routes, on faisait tous les jeux qu'on peut faire quand on a dix ans, et qui supposent de courir, de traverser, des choses comme ça. Alors, c'est vrai, il y avait moins de voitures aussi. Il y a trente ans, il y avait moins de voitures, il n'y avait pas les mêmes risques.
>
> *Éric, Enfance en banlieue parisienne, 10 ans en 1972*

> J'en parlais à mon fils l'autre jour, moi je jouais dans la rue. Mais vraiment dans la rue ! On allait de temps en temps à l'*oratorio* mais on jouait surtout dans la rue, même en hiver. On jouait surtout au ballon, mais aussi parce qu'il y avait beaucoup moins de voitures, aujourd'hui je pense qu'il y en a au moins le double.
>
> *Maurizio, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1972*

> Et puis il y a aussi la question du trafic, qui a beaucoup augmenté. C'est devenu… Les scooters et les voitures qui passent foncent, je dirais qu'en plus il y a moins de respect des règles qu'avant. Et ça c'est un élément important de la peur des parents, qu'on le veuille ou non.
>
> *Lisa, Enfance dans la commune limitrophe du triangle Monza-Padova. 10 ans en 1976*

La hausse plus prononcée du taux d'équipement en automobiles en Italie sur la période qui nous intéresse éclaire le fait que le rôle néfaste de ces dernières est plus souvent évoqué par les parents milanais, celui-ci étant passé d'une voiture pour 16,9 habitants en 1962 (contre une pour 7,1 habitants en France) à une voiture pour 1,7 habitant en 2005 (une pour deux en France[26]). Dans sa remarquable monographie de Milan, l'historien britannique John Foot considère d'ailleurs que l'automobile est devenue « *la vera signora della città* », maîtresse de la métropole mondiale qui comptait le nombre le plus élevé de voitures par habitant dans les années 1990[27]. Alors que l'on en dénombrait 550 pour 1000 habitants à Milan en 2009[28], c'est

---

[25] FARGE Arlette, *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle*, Gallimard, 1992 (1re éd. 1979), Paris, 252 p.
[26] Données tirées de VERCESI, *op. cit.*
[27] FOOT John, *Milano dopo il miracolo. Biografia di una città*, Feltrinelli, 2003 (éd. or. 2001), Milan, 286 p.
[28] ISTAT, *Italia in cifre 2011*, 34 p.

surtout l'évolution du nombre absolu d'automobiles en circulation qui est marquante : cinq million et demi de voitures étaient ainsi enregistrées dans la province de Milan en 1990, contre un million en 1965 et seulement dix mille en 1947. En 1996, un quart des accidents de la circulation enregistrés en Italie s'étaient produits dans la capitale lombarde[29]. À l'inverse, les politiques visant à modérer la circulation automobile à Paris pourraient contribuer à expliquer la moindre prégnance de l'argument dans les discours des parents rencontrés.

Parallèlement au risque d'accident de la circulation, le niveau élevé de pollution atmosphérique constitue une autre conséquence de l'augmentation du trafic automobile qui interpelle les enquêtés. Ce dernier point est là encore davantage évoqué par les parents interrogés à Milan, où un ensemble de politiques publiques ont été mises en œuvre sans réel succès depuis les années 1980 afin de réduire le niveau élevé de pollution, comme des permis d'entrée ou de stationnement dans des zones délimitées, l'interdiction de la circulation le dimanche ou encore la circulation alternée en fonction des numéros d'immatriculation. De nombreuses associations, notamment de parents, se mobilisent ainsi régulièrement pour manifester leur mécontentement vis-à-vis de cette situation et demander la mise en œuvre de mesures radicales de lutte contre la pollution[30], alors même que les petits Milanais seraient les enfants Italiens qui souffrent le plus souvent d'infections respiratoires[31]. Quoique moins fréquemment évoquée, cette autre conséquence directe de la hausse du trafic automobile pourrait elle aussi contribuer à expliquer la tendance au retrait des enfants de la rue au profit d'espaces où ils sont considérés comme moins exposés à la pollution atmosphérique, tels leur domicile et celui de leurs pairs mais aussi les parcs publics, arborés et dont l'emprise territoriale tend à éloigner les pots d'échappement.

---

[29] FOOT, *op. cit.*

[30] Pour un exemple récent de ces mobilisations récurrentes, voir *Corriere della Sera*, 2 décembre 2011, « La rabbia delle mamme antismog. "Pisapia deve avere più coraggio" ».

[31] *Corriere della Sera*, 22 février 2011, « Smog, a Milano i bambini più malati ».

> Le gros problème c'est la pollution. Ma fille aînée, quand elle sort de chez nous le matin, me dit souvent : « Papa, qu'est-ce que ça pue ! ». Nous habitons via Padova, et dès que l'on sort dans la rue, on sent vraiment l'odeur de la circulation du matin, l'odeur de la pollution. Vraiment. Et ça… On en souffre, mais nos filles aussi, évidemment. Je pense que c'est l'aspect le plus négatif du quartier. Et puis il n'y a pas seulement via Padova, mais aussi viale Monza, via Palmanova, la rocade, enfin c'est une zone à haute… Je ne connais pas les chiffres, mais certainement très polluée.
>
> *Tommaso, Enfance à Milan. 10 ans en 1977*

Au-delà des cas de Paris et Milan, le rôle joué par l'augmentation du nombre d'automobiles en circulation dans la transformation du regard que portent les parents sur la fréquentation des rues par leurs enfants – notamment eu égard au renforcement du risque perçu d'accident dont nous avons vu la place centrale qu'il occupe dans les craintes parentales – devrait se vérifier dans de nombreux contextes, l'« automobilité » (*automobility*) constituant une tendance globale aux conséquences parfois sous-estimées par la sociologie urbaine : un milliard de voitures ont ainsi été produites dans le monde au cours du XXe siècle[32].

Les souvenirs des parents invitent quoi qu'il en soit à prendre en compte l'évolution des cadres matériels de la prise d'autonomie urbaine, profondément transformés par la diffusion massive de l'automobile qui a rendu les espaces publics plus hostiles aux enfants dans la perception qu'en ont les parents, mais aussi par l'apparition de nouveaux supports ludiques et de communication qui ont contribué à recentrer les sociabilités enfantines sur le domicile, tout en rendant la coprésence moins nécessaire au jeu et à l'échange d'informations.

B / Une société moins sûre ? Crainte des violences interpersonnelles et nouveauté perçue du risque pédophile

Les parents relèvent un autre contraste significatif entre la société de leur enfance et le contexte dans lequel leurs enfants grandissent aujourd'hui : ce dernier tend en effet à être présenté comme plus dangereux, en particulier pour les plus jeunes. Cette description de l'évolution vers une société moins sûre s'appuie notamment sur une perception assez largement partagée de l'augmentation de la petite criminalité, et surtout de la fréquence des agressions : un sentiment d'insécurité générique se cristallise autour du ressenti d'un contexte

---

[32] SHELLER Mimi et URRY John, « The city and the car », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 24, n° 4, 2000, p. 737-757

plus violent qu'autrefois, dans lequel on peut « se faire taper gratuitement dans la rue » (Sophia, Enfance dans le quadrilatère Villette-Belleville, 10 ans en 1987).

> Les aspects sécuritaires sont plus… Plus importants aujourd'hui. Oui. C'est une évolution de la société. Aujourd'hui on contrôle un peu plus ses enfants, mais c'est plus dangereux, c'est beaucoup plus dangereux qu'il y a quelques années.
>
> *François, Enfance dans le quadrilatère Villette-Belleville, 10 ans en 1970*

> La semaine dernière encore, à Saint-Ouen, il y a un môme qui s'est fait taper dessus à la sortie de son collège, devant tout le monde, et ce genre de faits divers sont de plus en plus fréquents (*il insiste*) donc obligatoirement, parent en 2011, ben t'es quand même vachement plus, tu fais vachement plus gaffe que parent à mon époque, en 1981, quoi. C'était beaucoup moins banal (*il insiste*). Maintenant la violence est beaucoup plus banale, la drogue est beaucoup plus banale, donc obligatoirement tu fais vachement plus gaffe quand tu es père de famille ou mère de famille en 2011.
>
> *Franck, Enfance dans le quadrilatère Villette-Belleville, 10 ans en 1980*

> Ma femme pense que la situation est moins sûre que quand nous avions leur âge, c'est-à-dire il y a une trentaine d'années.
> **Moins sûre dans quel sens ?**
> Hum, moins sûre dans le sens qu'il y a, comment dire, plus d'individus qui peuvent être agressifs ou dangereux, dans ce sens-là.
>
> *Leonardo, Enfance à Milan, 10 ans en 1976*

Reflet d'une « mutation en profondeur des préoccupations sécuritaires » depuis le milieu des années 1990[33], l'expression par de nombreux parents de leur crainte des violences interpersonnelles et de leur sentiment que celles-ci étaient moins fréquentes à leur époque semble s'appuyer sur une évolution objective. Dans son ouvrage de synthèse des travaux consacrés à la délinquance et à l'insécurité sur la période récente en Europe et aux États-Unis, Hugues Lagrange montre ainsi que « le fait le plus significatif de ces dernières décennies consiste dans l'apparition d'une composante de violence beaucoup plus marquée dans l'ensemble de la délinquance », cette évolution affectant « l'ensemble des sociétés occidentales[34] ».

Cette inquiétude n'est toutefois pas exprimée par tous les parents rencontrés, contrairement à une préoccupation latente vis-à-vis des risques d'enlèvement et de violences à caractère

---

[33] ROBERT Philippe et POTTIER Marie-Lys, « Les préoccupations sécuritaires : une mutation ? », *Revue française de sociologie*, vol. 45, 2004, p. 211-241

[34] LAGRANGE Hugues, *Demandes de sécurité. France, Europe, États-Unis*, Seuil, 2003, Paris, 109 p.

pédophile. Structurant en profondeur les pratiques d'encadrement (*voir chapitre IV*), la peur de l'enlèvement et en filigrane celle de la pédophilie sont souvent présentées comme des préoccupations « nouvelles » par les enquêtés, dans le sens où elles n'auraient pas pesé sur les épaules de leurs propres parents. Tandis qu'eux-mêmes veillent attentivement à ce que leurs enfants soient avertis et conscients de ce risque, la crainte de l'enlèvement se trouve ainsi complètement absente de leurs souvenirs d'enfants. La récurrence des actes pédophiles est elle aussi déplorée, les parents tendant à dessiner un contraste marqué avec la période de leur enfance : de manière très révélatrice de la perception de cette évolution, Amine (Enfance à Oran, 10 ans en 1969) présente la pédophilie comme une des « nouvelles maladies de la société ».

> C'est comme tous les enlèvements d'enfants qu'il y a eu pendant un moment, là… Je veux dire, moi je me souviens pas qu'à treize ans… Je me souviens pas qu'à neuf-dix ans j'avais peur d'être un enfant, moi aujourd'hui j'aurais peur d'être un enfant.
>
> *Morgane, Enfance à Paris, 10 ans en 1986*

> C'est différent parce qu'on a l'impression qu'à l'époque… On n'entendait pas parler de… de pédophiles qui se baladent dans le parc ou des choses comme ça. Et là, de nos jours, oui, on va voir quelqu'un de bizarre qui va entrer dans le parc, on va dire : « Oh ben celui-là c'est un pédophile il faut faire attention ! ». Alors qu'avant non.
>
> *Sophia, Enfance dans le quadrilatère Villette-Belleville, 10 ans en 1987*

> Autrefois la pédophilie n'existait pas, on ne savait pas ce que c'était.
>
> *Maria, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1970*

Il ne faudrait pas conclure de la description par les parents de cette « nouveauté » de la pédophilie qu'ils font tous preuve de naïveté. Nombre d'entre eux sont au contraire conscients que les actes aujourd'hui qualifiés de « pédophiles » existaient par le passé, mais insistent sur leur faible visibilité d'alors : celle-ci contraste vivement avec la situation actuelle, dans laquelle ils se trouvent mis en lumière et dénoncés. Dans le contexte français du moins, les abus sexuels dont les enfants sont victimes ont de fait selon Anne-Claude Ambroise-Rendu été « longtemps voués à une grande discrétion, pour ne pas dire au silence presque total » , leur condamnation sans appel dans la presse ne remontant qu'aux années 1990 : « longtemps vouées au demi-mot et à la discrétion, au moralisme lourd d'une société embarrassée, les affaires de pédophilie et d'exploitation sexuelle de l'enfant sont aujourd'hui sous les feu des

projecteurs[35] ». Cette visibilité contemporaine de la pédophilie, « jadis tue et cachée[36] », la constitue en préoccupation nouvelle pour les parents, presque officiellement invités à se méfier des inconnus mais aussi dans une certaine mesure de leurs voisins et de tous ceux qui côtoient leurs enfants. L'exposition à la visibilité de ce risque structure en profondeur l'expérience du rôle de parent, contribuant à le rendre relativement plus éprouvant que par le passé aux yeux des parents actuels.

> Les mentalités ne sont pas les mêmes. Moi je vous parle des années 1970, du début des années 1980, où… on ne voyait pas paraître dans les journaux toutes les transgressions sexuelles qu'il peut y avoir actuellement. C'était peut-être caché, moi j'étais dans des écoles de curés, on sait très bien ce qui s'y passe, il y a quand même des trucs assez extraordinaires qu'on taisait, qu'on ne disait pas, c'était des non-dits.
>
> *Eloisa, Enfance dans le Pays Basque, 10 ans en 1976*

> Quand j'étais petite, on ne parlait jamais de pédophilie. Il y avait probablement des cas à l'intérieur des familles, mais soit par honte, soit par… par habitude, c'était des choses qui étaient cachées, qu'on occultait. Maintenant ce sont des choses qui sont dénoncées et tant mieux, mais je pense que le nombre de cas a aussi augmenté. […] Et l'idée que mes fils puissent entrer en contact avec ce type de réalité me fait peur, oui. Parce que ce sont des choses qui volent leur innocence aux enfants, la chose qu'ils ont de plus chère en fait. Ils n'ont pas les armes pour se défendre de certaines choses (*silence*). Ils n'ont pas la maturité pour supporter certains traumatismes, et je voudrais vraiment éviter que ces choses-là leur arrivent. Et donc je les protège, c'est vrai. Je ne voudrais pas me sentir coupable par négligence.
>
> *Monica, Enfance à Milan, 10 ans en 1977*

À la crainte de violences interpersonnelles jugées plus fréquentes que par le passé se superpose donc une peur du risque pédophile, dont la plupart des enquêtés considèrent que leurs propres parents l'ignoraient. Cette tranquillité d'esprit perçue *a posteriori* se trouve souvent expliquée par la moindre exposition de la génération précédente aux faits divers relatés par les médias, et notamment par la télévision. Indépendamment de leurs convictions quant à la réalité d'une plus grande dangerosité de la société actuelle, l'accord assez large sur le fait que leurs propres parents devaient moins s'inquiéter qu'eux s'appuie ainsi sur la perception que ces derniers n'étaient pas exposés de façon aussi intensive aux faits divers. Que les risques encourus par les enfants aient augmenté ou non, les discours inquiétants

---

[35] AMBROISE-RENDU Anne-Claude, « Un siècle de pédophilie dans la presse (1880-2000) : accusation, plaidoirie, condamnation », *Le Temps des médias*, n° 1, 2003, p. 31-41

[36] GUENIN Didier-Marie, *L'enfant de la distance*, Presses Universitaires de France, 2008, Paris, 310 p.

relayés et produits par la presse et surtout par la télévision participent de l'accroissement de leur visibilité par les parents, et tendent à en amplifier la perception.

> Je ne sais pas si en réalité le danger était moins grand ou si… Si le danger est plus grand aujourd'hui où si c'est la conscience du danger qui a augmenté, je pense que c'est un peu les deux. On vit dans une situation de peur, peut-être que les informations nous arrivent de façon beaucoup plus… De manière plus agressive qu'avant, non ? Il y a un bombardement continu, « Il est arrivé ceci », « Il est arrivé cela »…
>
> *Nicoletta, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1974*

> Je rajouterai aussi que le fait d'être constamment… abreuvés de faits divers, toujours plus ou moins morbides et effrayants les uns que les autres, fait qu'il y a une espèce de peur inconsciente qui s'insinue, et qui fait qu'on laisse moins facilement les enfants sortir dehors que ça ne se produisait auparavant. […] Par contrecoup, oui, ça nous amène d'une certaine manière à faire attention à nos enfants. Parce qu'on se dit… Même si j'y crois pas trop, au final, je me dis : « Ben j'ai pas envie que ça arrive ». Donc je fais un peu plus attention.
>
> *Éric, Enfance en banlieue parisienne, 10 ans en 1972*

Cette exposition intensive aux faits divers n'épargne par les enfants eux-mêmes, dont l'accès à l'information s'est considérablement élargi avec la démocratisation de la télévision[37] ; elle est d'ailleurs parfois encouragée par les parents afin qu'ils prennent la mesure du danger. Qu'il s'agisse de s'en féliciter ou de le regretter, certains soulignent que leurs enfants ont déjà exprimé des craintes relatives au risque d'enlèvement : précédemment effectué dans le contexte écossais[38], un tel constat n'a rien d'étonnant, dans la mesure où les enfants semblent faire preuve d'un intérêt particulier pour les « faits divers dont sont victimes d'autres enfants », et en particulier pour les disparitions d'enfants[39].

> Mon fils a (*elle insiste sur ce dernier mot*) peur d'être enlevé.
> **Vraiment ?**
> Oui, oui. Il l'a déjà exprimé. Et c'est en grande partie pour ça qu'il hésite à se promener tout seul, même pour aller acheter du pain. Parce qu'en fait le journal télévisé ils le regardent aussi, et ils entendent ce qui arrive.
>
> *Sole, Enfance à Milan, 10 ans en 1975*

---

[37] MEYROWITZ Josua, « La télévision et l'intégration des enfants : la fin du secret des adultes », *Réseaux*, vol. 73, n° 74, 1995, p. 55-88

[38] HARDEN Jeni, « There's no place like home: the public/private distinction in children's theorizing of risk and safety », *Childhood*, vol. 7, n° 1, 2000, p. 43-59

[39] GOULET Vincent, *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, Ina, 2010, Paris, 336 p.

Le référentiel inquiétant que constituent les faits divers participe de la construction d'une expérience parentale perçue comme plus éprouvante que par le passé, l'exposition à ces derniers invitant à penser au pire, voire à se projeter par mimétisme dans la situation des parents des enfants concernés. Natalia n'aimerait ainsi « vraiment pas être à la place de la maman » d'un petit garçon dont la disparition a fait l'objet d'une large couverture médiatique. Par contraste, la télévision régionale du Val d'Aoste « détend » Federica, qui se félicite de ne pas être assaillie d'un flot de pensées négatives quand elle la regarde durant les vacances qu'elle passe régulièrement dans cette province alpine.

> Nous allons en vacances dans le Val d'Aoste, et là-bas c'est plus facile de les laisser bouger toutes seules, elles ont leurs amies et tout est plus petit. En plus c'est un endroit où quand tu allumes la télé tu entends parler de sport, pas de faits divers.
> **La télé est différente là-bas ? (*étonné*)**
> Oui, c'est vrai ! (*elle rit*) La télévision régionale, je veux dire. Ici aussi on en a une, mais la télévision régionale lombarde est assez effrayante. Alors que celle du Val d'Aoste te détend ! (*elle rit franchement*)
>
> *Federica, Enfance dans les Pouilles, 10 ans en 1978*

Il n'est à ce titre pas anodin que la métaphore guerrière du « bombardement » ait été mobilisée à plusieurs reprises par des parents pour décrire leur ressenti, qui confine parfois à un sentiment d'agression. Qu'ils doutent ou non du bien-fondé de la vision du monde que véhiculent les médias, la plupart d'entre eux s'accordent pour considérer les informations auxquelles ils sont exposés comme nettement plus inquiétantes du point de vue de ce qu'elles disent de la sécurité de leurs enfants qu'elles ne l'étaient à l'époque de leur enfance. Le contexte dans lequel il leur revient d'encadrer le processus de prise d'autonomie urbaine est donc au pire perçu comme incontestablement plus dangereux, au mieux comme comparable mais pollué par un récit envahissant et inquiétant, y compris lorsque l'on s'en méfie, du fait notamment de projections mimétiques plus ou moins contrôlées dans les situations rapportées.

C / L'émergence de nouvelles normes de responsabilité parentale

Les récits des parents dessinent enfin une profonde évolution des standards éducatifs au regard de leur propre expérience enfantine. Nombre d'enquêtés considèrent ainsi qu'ils s'impliquent davantage dans l'éducation de leurs enfants que leurs propres parents ne le faisaient en leur temps : les enfants se trouveraient désormais « au centre », une attention plus

marquée étant accordée à leur ressenti et à leurs désirs. Se voyant reconnaître plus de droits, ils occuperaient aujourd'hui une place relativement plus importante au sein de la famille. Leur éducation tend dès lors à être décrite comme exigeant davantage de temps et d'énergie des parents, par contraste avec une époque révolue où elle constituait une charge plus simple à assumer. Plus précisément, une vie quotidienne principalement organisée autour de l'école, de la maison et d'activités ludiques informelles de plein-air se trouve opposée à une enfance contemporaine davantage rythmée par les activités extrascolaires et à l'organisation plus rationalisée, qui fait peser davantage d'attentes et de responsabilités sur les épaules des parents.

> On prend plus soin des enfants, de leurs considérations, de leurs desiderata, de leur évolution, de leurs souhaits, etc. On en tient compte, alors qu'avant ça avait moins d'importance. Il y avait une hiérarchie avant, c'était les adultes d'abord, les enfants après, alors qu'aujourd'hui c'est plutôt l'inverse, c'est d'abord les enfants.
>
> *François, Enfance dans le quadrilatère Villette-Belleville, 10 ans en 1970*

> La façon dont on élève les enfants a changé. On était… Comment dire, il n'y avait pas autant de possibilités, autant d'espaces de sociabilité. Il y avait le quartier, il y avait l'école, il y avait l'*oratorio*. C'est tout.
>
> *Barbara, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1977*

> Ici c'était un quartier populaire, où il n'y avait pas beaucoup de possibilités, et donc on ne se posait pas la question du sport que l'on allait pratiquer par exemple. On allait à l'école, on rentrait à la maison, on faisait les devoirs et on allait jouer, mais personne n'allait à la piscine, ou faire un autre sport. Ça n'était pas perçu comme quelque chose d'important. Et d'ailleurs très souvent les parents n'auraient pas eu les moyens de dépenser leur argent dans ces activités supplémentaires. Aujourd'hui ça a changé, tous les enfants pratiquent au moins une activité sportive.
>
> *Tiziana, Enfance dans le triangle Monza-Padova 10 ans en 1967*

Ce constat transversal d'une implication plus grande des parents dans l'éducation des enfants renvoie à l'opposition de deux modèles éducatifs élaborée par Annette Lareau[40]. Articulée autour d'une métaphore botanique, son opposition idéal-typique de l'« éducation concertée » (*concerted cultivation*) et de la « croissance naturelle » (*natural growth*) capture dans une certaine mesure le contraste décrit par les enquêtés : alors que dans le premier cas les

[40] LAREAU Annette, *Unequal Childhoods. Class, Race, and Family Life*, University of California Press, 2003, Berkeley et Los Angeles, 331 p.

parents s'efforcent de parfaire les compétences de l'enfant, notamment en le faisant participer à de nombreuses activités extrascolaires encadrées par des adultes, ils s'occupent surtout dans le second de subvenir à ses besoins de base, et le laissent grandir en lui octroyant davantage de liberté dans l'organisation de ses loisirs. Dans l'analyse de Lareau ces deux idéaux-types sont reliés au milieu social, le modèle de l'« éducation concertée » étant principalement repérable parmi les familles de la *middle class* tandis que la « croissance naturelle » caractérise les fortes contraintes économiques et matérielles qui pèsent sur les parents en milieu populaire (*voir encadré n° 1*). Mais si cette différenciation sociale de l'organisation du temps de loisir des enfants se vérifie sur les deux terrains (*voir chapitre VI*), l'implication croissante des parents dans l'éducation de leurs enfants et la perte de légitimité de la *natural growth* se trouve mise en avant dans de nombreuses familles, y compris modestes. Le mouvement historique d'« institutionnalisation du temps de loisir » évoqué par Lareau reflèterait ainsi une évolution profonde, l'apparition d'un nouveau standard d'éducation (*a new standard of child rearing*) ne semblant pas se cantonner aux familles favorisées.

> S : Maintenant les enfants sont beaucoup plus suivis par leurs parents qu'à notre époque.
> F : Oui, aujourd'hui on est beaucoup plus présents, alors qu'autrefois nos parents étaient plus occupés, mon papa avait un bar, il ouvrait à quatre heures et demi le matin et fermait à minuit, avec ma mère ils n'avaient pas le temps d'être derrière nous. On faisait un peu comme on voulait.
>
> *Fabrizio et Sonia, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1981 et en 1973*

> Je suis toujours surpris par l'attention que l'on accorde à nos enfants, beaucoup plus grande en qualité et en quantité que celle que nous-mêmes avons reçue de la part de nos parents.
> **Vraiment ?**
> Nous on grandissait, et à mesure que l'on grandissait les années passaient et on devenait grands. Mais ce n'est pas que notre couple, c'est vrai pour nos amis autour de nous aussi, il y a une attention pour les enfants qui n'existait pas avant. […] Il y a cette attention très grande, alors que pour notre génération, je pense qu'il y avait une forme de simplicité qui faisait que nos parents n'intervenaient pas autant.
>
> *Lorenzo, Enfance dans une ville moyenne de Lombardie, 10 ans en 1973*

Cette évolution du rapport des parents à l'éducation de leurs enfants n'est pas sans répercussions sur leurs pratiques d'accompagnement. Tout d'abord du fait de la multiplication des destinations de ces derniers, mais aussi car l'intérêt plus prononcé pour le développement de l'enfant peut conduire à consacrer davantage de temps au suivi de ses activités extrascolaires. En lien avec les considérations relatives à l'augmentation du risque d'accident

de la circulation et à la nouveauté perçue du risque pédophile, l'interprétation du rôle parental d'encadrement des pratiques urbaines semble avoir évolué, la norme dominante tendant désormais à définir comme un « mauvais » parent – ou tout du moins comme un irresponsable – celui qui se désintéresse des faits et gestes de ses enfants dans les espaces publics[41]. Devant être considérés comme autant d'« instances de socialisation parentale[42] », les pairs parentaux jouent un rôle important dans l'imposition de cette norme, à laquelle se trouvent également confrontés ceux qui ne sont pas convaincus de la nécessité qu'il y a d'accompagner les enfants. Le « blâme potentiel » peut alors parfois l'emporter sur les « risques perçus[43] » : ainsi que le suggère Sole, accompagner son enfant relève désormais quasiment d'une forme de devoir parental.

> Avant on grandissait dans la rue, mais plus maintenant. Une maman doit suivre, stationner, et voir son enfant.
>
> *Sole, Enfance à Milan, 10 ans en 1975*

> Je ne suis pas particulièrement craintive, mais je me rends compte que le choix de la plupart des parents est d'être beaucoup plus proches des enfants, de leur laisser moins d'autonomie. […] Je dois dire que j'aurais été heureuse de les voir un peu plus autonomes plus tôt, mais c'est vrai que dans l'ensemble tous leurs amis sont très suivis par leurs parents de ce point de vue.
>
> *Bianca, Enfance à Milan, 10 ans en 1980*

> Même l'*oratorio* a beaucoup changé, quand on allait à l'*oratorio* la semaine quand nous étions petits, il n'y avait aucune trace de nos parents, les enfants venaient seuls, jouaient au ballon, peut-être qu'il y avait un ou deux parents mais… Aujourd'hui le rapport entre parents et enfants est de… un à un.
>
> *Nicola, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1975*

La moindre présence autonome des enfants dans les espaces publics relevée par les enquêtés semble ainsi pouvoir en partie s'expliquer par l'évolution des cadres matériels et normatifs de la prise d'autonomie urbaine. Alors que l'apparition de nouveaux supports ludiques et de

---

[41] VERCESI Monica, « Promuovere la mobilità autonoma nei bambini della scuola primaria », *Ambiente società territorio*, vol. 54, n° 6, 2009, p. 37-41 ; WILSON Helen, « Collective life: parents, playground encounters and the multicultural city », *Social & Cultural Geography*, 2013, en ligne, consulté le 12 novembre 2013. URL : http://dx.doi.org/10.1080/14649365.2013.800220

[42] DARMON Muriel, *La socialisation*, Armand Colin, 2006, Paris, 128 p.

[43] VALENTINE Gill, « "My son is a bit dizzy." "My wife is a bit soft": gender, children, and cultures of parenting », *Gender, place and culture*, vol. 4, n° 1, 1997, p. 37-62

communication, couplée à la diffusion massive de l'automobile, contribue à les constituer en espaces relativement moins attractifs pour les enfants et pour leurs parents, la perception d'une société moins sûre et l'émergence de nouvelles normes de responsabilité parentale participent de la production d'un cadre normatif défavorable à l'autonomisation précoce des pratiques urbaines.

III - Le rôle structurant des transformations de l'espace local

L'ancrage local plus prononcé des parents milanais permet d'approcher à l'échelle plus fine de l'espace local l'analyse de la structuration du processus de prise d'autonomie urbaine par les cadres sociaux dans lesquels il se déroule. Un ensemble de changements relevés par les enquêtés au regard de leur propre expérience permet ainsi d'éclairer la nostalgie que nombre d'entre eux ressentent pour l'époque de leur enfance, objectivement pourtant guère paisible. Bien que transcendant les limites de l'espace étudié, ces changements permettent de saisir pourquoi l'espace local est perçu comme un contexte moins propice que par le passé à l'autonomisation précoce des pratiques urbaines dans le triangle Monza-Padova, parallèlement aux évolutions d'ordre plus général précédemment décrites.

A / « Erano tempi pesanti » : un irénisme paradoxal ?

La nostalgie fréquemment exprimée par les parents milanais revêt un caractère paradoxal, dans la mesure où la période à laquelle ils ont grandi n'apparaît aux dires-mêmes de certains d'entre eux pas spécialement paisible. Certes, l'urbanisation tardive d'une partie importante de l'espace étudié et la préservation de son caractère rural jusqu'à une période récente (*voir chapitre III*) ont longtemps garanti de vastes espaces de jeu aux enfants. Sans équivalent sur le terrain parisien, les souvenirs de la présence de champs mais aussi d'animaux associent les premiers à autant d'aires de jeu informelles, utilisées notamment pour jouer au football. Mais la nostalgie ressentie n'empêche pas certains enquêtés de souligner deux traits saillants de l'époque où ils ont grandi, particulièrement susceptibles d'inquiéter leurs parents. Plus des deux tiers d'entre eux ont de fait célébré leur dixième anniversaire au cours de la décennie 1970 (*voir tableau n° 13*), durant laquelle Milan constitua l'un des hauts-lieux de l'expression des tensions et de la violence politique des « années de plomb » (*anni di piombo*). Leonardo

se souvient ainsi avoir assisté à plusieurs reprises à des affrontements musclés entre forces de l'ordre et manifestants alors qu'il traversait seul le centre-ville en tramway pour se rendre chez sa grand-mère, et conserve l'image d'une certaine « confusion » dans les rues. Féru d'histoire et sceptique quand à la réalité de l'insécurité censée régner aujourd'hui dans le quartier et plus largement à Milan, Libero insiste pour sa part sur la fréquence élevée des enlèvements à des fins d'extorsion au tournant des années 1970 et 1980.

> À l'âge où j'étais petit garçon, à Milan on se tirait dessus dans les rues, il y avait une violence à caractère politique liée à un moment historique particulier. Et puis il y avait aussi une violence qui se rapproche davantage du banditisme, avec la mafia… Nous, en Italie, dans les années 70 et 80, nous avons eu une longue histoire d'enlèvements, ils enlevaient les enfants des riches, mais par dizaines et par dizaines, rien qu'ici en Lombardie. […] Ces deux phénomènes ont désormais disparu, ou alors sont vraiment très rares. Et pourtant tous semblent penser que l'on vit dans une société plus dangereuse ! (*Moue d'incompréhension*)
>
> *Libero, Enfance en Sicile, 10 ans en 1976*

Parallèlement à cette violence politique ou de type mafieux, d'autres parents insistent sur la forte diffusion de la consommation et du trafic de drogue à Milan à la fin des années 1970 et surtout dans les années 1980, décennie au cours de laquelle le nombre de toxicomanes, dépendants à l'héroïne notamment, a atteint des sommets dans l'ensemble du pays et plus particulièrement dans les grandes villes du nord[44]. Tandis que le Parco Lambro voisin correspondait à une aire importante de vente et de consommation pour le nord-est de la ville, ils décrivent un climat d'agressions bien plus fréquentes et la présence visible de toxicomanes dans l'espace local, parfois très jeunes et en état de délabrement avancé. Nicola, dont plusieurs camarades de classe et connaissances ont trouvé la mort par overdose, parle de « *tempi pesanti* », cette évocation d'une période « difficile » s'inscrivant à l'encontre des propos majoritairement recueillis dans les entretiens. Mais si cette description d'une *Milano violenta*[45] confère un caractère paradoxal à la nostalgie éprouvée par de nombreux parents, l'identification de trois transformations connues par l'espace local permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles ce dernier peut, de manière rétrospective, leur apparaître nettement moins propice à la prise d'autonomie urbaine des enfants qu'il y a quelques décennies.

---

[44] GINSBORG Paul, *L'Italia del tempo presente*, Einaudi, 2007 (1re éd. 1998), Turin, 627 p.
[45] « Milan violente », titre d'un film policier sorti en 1976 et réalisé par Mario Caiano.

B / (Dé)natalité et mobilité à plusieurs

Souvent associé à celui du vieillissement de la population, le constat de la baisse du nombre d'enfants qui habitent le triangle Monza-Padova a été récurrent tout au long de l'enquête de terrain. Clotilde (Enfance à Milan, 10 ans en 1975) signale par exemple qu'un seul bébé est né dans son immeuble, qui compte pourtant plusieurs dizaines d'appartements, au cours des dix-sept années ayant précédé l'entretien (si l'on ne prend pas en compte deux de ses propres enfants). Au-delà du cas de ce seul immeuble, et même plus largement de celui de l'espace étudié, le taux de natalité a connu une baisse sensible en Italie au cours de la seconde moitié du XXe siècle, le nombre moyen d'enfants par femme passant de 2,4 en 1961 à 1,3 en 1991 et 2001 d'après l'ISTAT[46]. Si sa tendance à la baisse s'est (très) légèrement inversée depuis le milieu des années 1990, la natalité reste faible à Milan, « plus vieille ville d'Europe[47] ». À la grande difficulté pour les femmes d'y concilier maternité et participation au marché du travail[48] se superpose une tendance marquée au départ de la ville pour sa périphérie plus ou moins proche au moment de la naissance des enfants, la combinaison de ces deux facteurs entraînant une diminution sensible du nombre d'enfants habitant la capitale lombarde.

Une telle évolution démographique n'est pas sans conséquences pour l'activité d'encadrement parental, et le sentiment partagé d'un espace local comptant peu d'enfants doit être considéré comme un facteur explicatif du déclin de leur présence dans les espaces publics. Si le recul de la natalité sur la moyenne période rend en effet mécaniquement les enfants moins visibles dans l'espace local, il rend surtout plus difficile pour les parents d'organiser leur mobilité collective. Ce dernier point est capital, au regard du caractère rassurant que revêtent aux yeux des parents les pratiques urbaines réalisées « à plusieurs », c'est-à-dire notamment en compagnie d'autres enfants (*voir chapitre IV*).

---

[46] ISTAT, Rapport cité.
[47] COGNETTI Francesca, « I nuovi confini della città : equilibri tra reti di prossimità e flussi », in RANCI Costanzo et TORRI Rossana (dir.), *Milano tra coesione sociale e sviluppo*, Bruno Mondadori, 2007, Milan, p. 61-87
[48] TORRI Rossana, « Coesione sociale e sviluppo economico », in RANCI et TORRI, *op. cit.*, p. 19-34

> Dans la copropriété où j'habitais petite, et de manière plus générale à l'époque, il y avait beaucoup plus d'enfants, beaucoup plus d'enfants du même âge, qui pouvaient se regrouper. Je me souviens que j'ai commencé à aller sans mes parents à l'école en troisième année d'école élémentaire […], on s'attendait le matin devant l'entrée, nous étions plusieurs enfants du même immeuble à aller dans la même école, et donc on allait à l'école ensemble. À la sortie de l'école on s'attendait, et on rentrait ensemble. Maintenant ce n'est plus comme ça. Dans les immeubles il y a beaucoup moins d'enfants, et donc c'est plus difficile de se regrouper pour se déplacer.
>
> *Tiziana, Enfance dans le triangle Monza-Padova 10 ans en 1967*

> Je ne vois plus tellement d'enfants dans le coin. Ici, dans l'immeuble, il y a très peu d'enfants, peut-être sept ou huit en tout. Même pas, je pense plutôt cinq ou six. […] Alors que quand j'étais petite, chaque famille ou presque avait des enfants, on était plus de vingt, vingt-cinq enfants seulement dans ce bâtiment. Et donc c'était très différent.
>
> *Michela, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1976*

Le retardement de la mobilité autonome des enfants s'explique donc sans doute en partie par la baisse du nombre d'enfants dans le quartier, manifestation locale de la baisse générale de la natalité en Italie, où les enfants représentent un groupe dont le poids démographique a sensiblement diminué[49]. Ainsi que le souligne très justement Carlo Buzzi à propos des adolescents, une telle évolution n'est pas sans répercussions sur les processus de socialisation : « Auparavant, les enfants étaient habitués à vivre dans un milieu familial où il y avait des frères, des sœurs et beaucoup de cousins et cousines : les rapports interpersonnels se construisaient à la fois avec des adultes, des enfants du même âge ou d'autres jeunes d'âge varié. Le fait d'avoir des frères et sœurs plus âgés ou plus jeunes, avec leurs amis, avait pour conséquence le fait que l'expérience reposait sur des relations très riches et diversifiées. Aujourd'hui, le parcours de socialisation est dominé en grande partie par des adultes qui concentrent sur l'enfant leur attention, leurs soins et leur protection[50] ». Le processus de socialisation urbaine des enfants se trouve de fait affecté par les évolutions démographiques, qui permettent de mieux comprendre le décalage dans le temps de la prise d'autonomie, du

---

[49] Les individus âgés de moins de dix-huit ans représentaient 17 % de l'ensemble des résidants enregistrés en Italie en 2009, contre 18,1 % en 1996. Voir BELOTTI Valerio et MORETTI Enrico, *L'Italia "minore". Mappe di indicatori sulla condizione e le disuguaglianze nel benessere dei bambini e dei ragazzi*, Questioni e Documenti n° 51, Quaderni del Centro nazionale di documentazione e analisi per l'infanzia e l'adolescenza, 2011, Florence, 174 p.

[50] BUZZI Carlo, « Quelle culture adolescente ? », in CAVALLI Alessandro, CICCHELLI Vincenzo et GALLAND Olivier, *Deux pays, deux jeunesses ? La condition juvénile en France et en Italie*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, Rennes, p. 217-224

fait de la difficulté relativement plus grande de la mise en œuvre de pratiques de mobilités collectives, mais aussi du dépeuplement du « *giro dei ragazzi* » qui assurait Luisa et ses parents qu'elle trouverait d'autres enfants avec qui jouer dans l'espace local (*voir supra*).

C / La désaffection des cours intérieures en tant qu'arènes de sociabilités enfantines

L'occupation intensive par les enfants des cours intérieures d'immeubles (*cortili*) constitue un autre motif récurrent dans les souvenirs des enquêtés. Caractéristique des *case di ringhiera*[51] encore nombreuses dans la capitale lombarde, le *cortile* est un espace dans lequel nombre de parents disent avoir passé beaucoup de temps durant leur enfance : cet espace intermédiaire entre le domicile et la rue occupe une place centrale dans leur mémoire, confirmation des observations de John Foot selon qui les cours intérieures étaient très utilisées par les enfants il y a encore seulement quelques décennies[52]. Mais si ces cours intérieures n'ont pas disparu, elles ne sont guère plus investies aujourd'hui en tant qu'arènes de sociabilité protégées, leur vacuité pouvant même les ériger en espaces relativement inquiétants.

> Une chose que l'on n'utilise plus, qui n'est plus autorisée, ce sont les vieilles cours intérieures. Dans mon enfance, nous y passions notre temps, il y avait du monde, souvent plusieurs enfants qui y descendaient pour jouer tranquillement, mais maintenant c'est fini. C'est souvent interdit dans les règlements des immeubles, pas dans tous mais la plupart du temps. Et même quand c'est autorisé il n'y a plus personne qui les utilise, et les parents ne sont plus à l'aise à l'idée d'y laisser leurs enfants jouer sans eux.
>
> *Sole, Enfance à Milan, 10 ans en 1975*

Suggérant l'existence d'une certaine porosité entre le *cortile* et la rue, les souvenirs de Maria montrent pourtant le rôle central joué par la fréquentation de ces cours intérieures dans le processus de prise d'autonomie urbaine. Qualifiés de « charnières » par Monica Vercesi[53], ces seuils de passage entre le domaine privé et le domaine public permettaient aux enfants de s'aventurer de façon progressive dans la rue et parfois plus largement dans l'espace local, accompagnés par d'autres enfants et éventuellement sous le regard d'un ou plusieurs adultes.

---

[51] Forme d'habitat collectif caractéristique des anciens quartiers populaires de Milan et de Turin.
[52] FOOT, *op. cit.*
[53] VERCESI, *op. cit.*

> La vie des enfants d'aujourd'hui à Milan n'est plus la même qu'avant. À mon époque, on descendait, j'allais dans la cour pour jouer avec mes voisins et on jouait au ballon dans la rue. […] J'étais tout le temps (*elle insiste*) en bas avec mes amis pendant la période d'âge qui t'intéresse. On jouait dans la cour, et aussi sur le trottoir, avec nos patinettes, à cache-cache…
>
> *Maria, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1970*

L'abandon de ces espaces désormais largement inoccupés[54] s'explique par l'évolution de la régulation des usages des espaces communs, mais aussi probablement par la diminution du niveau d'interconnaissance et de confiance qui règne entre voisins[55]. Il permet de mieux comprendre le mouvement de migration vers d'autres types d'espaces protégés comme les parcs publics ou les patronages paroissiaux, dans le cadre de la recherche de pairs enfantins avec qui jouer pour les enfants d'une part, de niveaux d'interconnaissance plus rassurants pour les parents de l'autre.

> Je faisais très vite mes devoirs parce que j'étais pressée, j'avais hâte de sortir et de retrouver la bande, le groupe des enfants qu'il y avait dans la cour, on était si nombreux. Je peux dire que j'y ai vu passer les modes, plusieurs cycles, je m'en souviens très bien, on jouait dans la cour, un groupe d'appartements contre un autre groupe d'appartements. J'étais laissée toute seule par mes parents, mais j'ai grandi grâce à ces expériences. Et je me désole de ne pas pouvoir faire vivre cela à ma fille. Le fait de l'emmener à l'*oratorio* est vraiment lié à cette idée de lui faire vivre un peu cette sociabilité. Même si la modalité est distincte, parce qu'à l'époque je n'avais pas mes parents derrière moi. Pour elle c'est différent, elle sait que je suis là, que je l'accompagne.
>
> *Barbara, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1977*

> Disons que ce n'est pas tout à fait comme les anciennes cours d'immeuble – je ne sais pas s'il y en avait à Paris, si vous les utilisiez, mais moi j'y ai passé beaucoup de temps petite – qui ont maintenant disparu, mais pour moi le Trotter est comme une grande cour d'immeuble, où nous parents avons trouvé un réseau de relations, parce que le lieu t'aide à les créer.
>
> *Rosanna, Enfance dans une ville moyenne de Ligurie, 10 ans en 1979*

Un tel changement n'est pas sans conséquences sur l'autonomie des enfants, dans la mesure où il leur rend plus difficile de retrouver des amis avec qui jouer sans être accompagnés par

---

[54] Une enquête effectuée dans une école milanaise au début des années 1990 indique que seuls 2 % des élèves interrogés avaient alors le droit d'aller jouer dans la cour de leur immeuble. Voir FOTI Franz, *Milano, metropoli frammentata*, Franco Angeli, 1993, Milan, 140 p., cité par FOOT, *op. cit.*

[55] Pour une étude de cas dans le quartier milanais de la Bovisa, voir FOOT John, « Micro-history of a house: memory and place in a Milanese neighbourhood, 1890-2000 », *Urban history*, n° 34, 2007, p. 431-452

un adulte ou un référent plus âgé, ou bien par d'autres enfants : un trajet plus ou moins long doit en effet être réalisé pour atteindre les espaces protégés. L'abandon des *cortili* en tant qu'espaces de sociabilité enfantine doit dans cette perspective être envisagé comme un processus de désaffection d'un espace favorisant le passage progressif des enfants du domaine privé au domaine local, arène d'entraînement à l'autonomie comme l'ensemble des espaces protégés. Le fait que la commune de Milan ait récemment et à l'unanimité levé l'interdiction aux jeux d'enfants des cours communes laisse d'ailleurs penser que les acteurs institutionnels et politiques ont pris conscience des conséquences de cette évolution[56].

D / Une confiance affaiblie dans les « yeux de la rue »

Parallèlement à la baisse du nombre d'enfants et à l'abandon du recours aux cours communes en tant qu'espaces protégés, le niveau de confiance dont les parents font preuve envers les « yeux de la rue » est perçu et décrit comme moins élevé qu'à l'époque de leur enfance. Cet affaiblissement de la confiance dans l'exercice d'un contrôle social collectif et informel de l'espace local semble pouvoir être partiellement expliqué par les transformations connues par l'offre commerciale, et notamment par la substitution de commerces « étrangers » à de nombreux commerces traditionnels, mais aussi de manière plus générale par les craintes liées à l'installation d'un nombre considérable d'immigrés dans l'espace local au cours des deux dernières décennies.

1. Du charcutier au kebab : les transformations de l'offre commerciale locale

Au tournant des années 1990 et 2000, le petit commerce milanais traversa une période difficile, en partie liée au développement de la moyenne et de la grande distribution[57]. Ce moment historique est décrit comme une période de crise du triangle Monza-Padova, durant laquelle de nombreux commerçants et artisans cessèrent leur activité. La plupart du temps gérées par des Italiens, ces boutiques sont souvent dépeintes entre enthousiasme et nostalgie

---

[56] *Repubblica*, 17 septembre 2012, « Il Comune riapre i cortili ai bambini. "Da oggi non è più vietato giocare" ».
[57] BELOTTI Samantha et PENNATI Daniele, « Economie emergenti ai margini di Milano », in TORRI Rossana et VITALE Tommaso (dir.), *Ai margini dello sviluppo urbano. Uno studio su Quarto Oggiaro*, Bruno Mondadori, 2009, Milan-Turin, p. 78-104

comme autant de pôles d'animation évanouis, et la densité de l'offre commerciale comme sensiblement plus élevée au moment de l'enfance des enquêtés.

> Quand j'étais petit garçon, je me souviens que par ici le travail était surtout artisanal. Il y avait tout un tas d'ateliers, surtout le long du canal, des menuisiers, des vitriers… Il y avait un vieux monsieur, j'ai l'impression de le revoir, qui utilisait une très vieille machine à pression pour fabriquer des joints de cafetières… Il y avait tant de petites usines… (*silence*) Et tant de commerces, en tous genres. Avec le temps les petites usines ont presque toutes fermé. Les artisans qu'il y avait, tous ces petits ateliers ont disparu à mesure que leurs propriétaires sont morts. Et puis beaucoup de commerces ont également disparu, et à leur place sont apparus des supermarchés, on en a pas mal dans le quartier. Disons que de ce point de vue la façon de faire les courses a beaucoup changé, la façon de se déplacer aussi, parce qu'avant tu trouvais en bas de chez toi plus ou moins tout ce dont tu avais besoin.
>
> *Luca, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1969*

Cette transformation de l'offre commerciale est décrite comme rendant plus difficile pour les parents de demander à leurs enfants d'aller faire de petites courses sans eux. Une telle évolution n'est pas triviale dans la mesure où nous avons vu que les commissions à proximité du domicile correspondent souvent aux premières expériences d'autonomie[58]. Elle a par ailleurs pour conséquence un sentiment d'affaiblissement relatif du contrôle social collectif informel dans l'espace local, du fait de la disparition de l'une des composantes des « yeux de la rue » envers laquelle les parents font preuve de la plus grande confiance (*voir chapitre IV*).

> Mon problème c'est que le pain je ne sais pas où ils peuvent aller le chercher… Il y a bien une station-service via Leoncavallo, qui vend aussi du lait, mais que ses premiers pas d'autonomie soient pour aller à une station-service… Je ne sais pas ! Ça se fera probablement plus tard, oui. […] Si j'avais des boutiques en bas de chez moi ça serait vraiment pratique, et je pense que ça me pousserait à l'envoyer me chercher des choses, parce que ce serait en bas de chez nous, ou en face, je ne sais pas. Je connais des mamans, par exemple une maman qui a un petit supermarché en bas de chez elle, elle envoie déjà son fils, qui n'a qu'un an de plus que le mien. Et lui aussi le demandait, mais dans son cas c'est quelque chose de gérable.
>
> *Rosanna, Enfance dans une ville moyenne de Ligurie, 10 ans en 1979*

> Je me souviens qu'autrefois les commerçants gardaient un œil sur toi, « Tu peux me la garder ? ». […] Le vendeur de fruits était vraiment une référence pour ma mère. Quand j'allais faire un tour je passais chez le boucher que je connaissais, chez le vendeur de fruits que je connaissais, et donc quand je faisais mon tour il y avait des gens que je connaissais : « Ciao ! ». Alors qu'aujourd'hui…
>
> *Nicoletta, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1974*

---

[58] Voir également VERCESI, *op. cit.*

À mieux y regarder toutefois, cette nostalgie pour les commerces de proximité offre également une perspective originale sur la réception par les autochtones de la présence immigrée croissante. De fait, si les « yeux » des commerçants italiens se sont pour une bonne part d'entre eux fermés au cours des quinze dernières années, de nombreux commerces gérés par des immigrés ont depuis ouvert les leurs. Alors que de nouvelles activités ont fait leur apparition, comme des kebabs, des centres d'appels téléphoniques ou des boucheries halal, des activités traditionnelles sont également désormais gérées par des « étrangers » (*stranieri*), à l'image de nombre de salons de coiffure, épiceries ou pizzerias.

> Quand je suis arrivé dans le quartier, c'était la fin de l'époque des ateliers, il y avait encore une quincaillerie, une cordonnerie, une serrurerie, tous milanais. Enfin, milanais, beaucoup étaient méridionaux, mais en tout cas italiens. Ils ont presque tous fermé au cours des cinq-six dernières années, en raison de leur âge pour la plupart, et maintenant il y a tout un tas de boutiques gérées par des étrangers, énormément par des Chinois.
>
> *Tommaso, Enfance à Milan. 10 ans en 1977*

> Les commerces ont beaucoup changé, il y a une évolution très profonde, dans le sens où quand j'étais petite on trouvait tous les types de boutiques dans le coin, des commerces en tous genres juste en bas de chez soi. Et puis il y a eu une période au cours de laquelle ces commerces ont presque tous fermé, et ils le sont restés pendant un moment. Et maintenant ils renaissent depuis cinq ou six ans, gérés par des étrangers.
>
> *Rosa, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1973*

Photo n° 9 – Salon de coiffure, via Padova

Photo n° 10 – Épicerie, via Padova

Une étude de la chambre de commerce de Milan montre de fait que via Padova était en 2011 la rue de la ville comptant le plus d'entreprises possédées par des étrangers en valeur absolue (336), un tiers d'entre elles l'étant par des Egyptiens et environ une sur cinq par des Chinois[59]. À la seconde place de ce classement se trouve viale Monza, l'autre grande artère commerciale du terrain d'enquête. Via Crespi, la rue de la ville comptant le plus d'entreprises « étrangères » en valeur relative (91,4 %), s'y trouve également, de même que via Arqua, via Bassano del Grappa et via Conegliano, qui dépassent toutes les trois les 80 % de boutiques « étrangères » quand la moyenne pour Milan s'élève à 25,8 %. Présenté comme participant à la revitalisation de l'espace local, ce dynamisme entrepreneurial des immigrés est salué par un certain nombre de parents, qui se félicitent de la sécurité apportée par les activités commerciales. Dans cette perspective, les commerces étrangers ne sont pas seulement appréciés par les autochtones parce qu'ils permettent de faire des économies[60], mais aussi parce qu'ils participent de la redynamisation du contrôle social collectif informel de l'espace local.

> C'est indiscutablement le changement principal, parce qu'il a eu toute une série de conséquences. La réouverture de certains commerces a fait que l'on a de nouveau vu des personnes âgées dehors. Le bar qui permet aux personnes de s'y arrêter un moment a rouvert. Des boucheries qui rouvrent à des prix abordables, et où tu croises des retraitées. Les coiffeurs chinois qui leur permettent de prendre soin de leurs cheveux plus souvent et donc d'être un peu plus présentes dans la vie de la rue. En fait l'arrivée des étrangers a permis au quartier de se repeupler, avec de nouveaux venus mais aussi ceux qui étaient déjà là et ne sortaient plus. […] Il arrive que ma compagne rentre très tard du travail, et il y a du monde dans la rue. Le bar des Chinois qui ferme plus tard, le kebab un peu plus loin qui reste ouvert, il y a toujours un peu de monde et la rue n'est jamais déserte, mais toujours une rue dans laquelle il y a (*il insiste*) des gens.
>
> *Gianluca, Enfance dans une ville moyenne du sud de l'Italie, 10 ans en 1980*

De nombreux autres parents ne semblent toutefois pas considérer les commerces gérés par des étrangers comme des producteurs de contrôle social. Parfois vécue sur le ton de la

---

[59] *Il Giornale*, 20 août 2011, « Via Padova al primo posto per imprese straniere ». Paola Arrigoni cite une étude réalisée par la même institution en 2007, dans laquelle via Padova et viale Monza occupaient déjà les deux premières places du classement des rues de Milan dotées du plus grand nombre d'entreprises gérées par des étrangers. Voir ARRIGONI Paola, *Terre di nessuno. Come nasce la paura metropolitana*, Melampo, 2011, Milan, 212 p.

[60] Comme l'ont également relevé Alfredo Alietti et Alfredo Agustoni. Voir AGUSTONI Alfredo et ALIETTI Alfredo, *Società urbane e convivenza interetnica. Vita quotidiana e rappresentazioni in un quartiere di Milano*, Franco Angeli, 2009, Milan, 126 p.

dépossession voire de l'envahissement, cette évolution participe alors plutôt de l'accroissement du sentiment d'insécurité dans l'espace local ; dans d'autres cas, la présence de commerces étrangers est simplement ignorée, vécue comme n'entraînant ni réassurance ni sentiment d'insécurité. Ces deux formes distinctes de discrimination dans la confiance généralement accordée par les parents aux commerçants sont liées à leur origine étrangère, perçue comme menaçante dans le premier cas, ou simplement comme les excluant automatiquement de la communauté des petits producteurs de contrôle social dans le second.

> Il y a tant d'Arabes. Oui. Tant d'Arabes. Tellement, tellement… Et maintenant tellement de Chinois. Même les commerces ont changé. Les bars sont presque tous aux Chinois. […] Un commerce ferme, et ils ouvrent. Bars, coiffeurs, salons de massages… Via Padova est faite ainsi. Où est-ce que tu peux emmener tes enfants dans ces conditions ?
>
> *Lucia, Enfance à Milan, 10 ans en 1977*

> Et donc si tu as un problème tu ne peux pas non plus entrer dans n'importe quel commerce pour demander de l'aide, pour te sentir protégé. J'ai dit à mes enfants, quand ils vont se promener : « Si par hasard nous ne sommes pas là et que vous vous sentez un peu… [*Odette sous-entend : mal à l'aise*] entrez dans le bar qui est là… ». Chez des gens qu'on connaît, et bien entendu qui est-ce qu'on connait, les Italiens. Parce qu'on se fait confiance entre nous, et eux [*les « étrangers »*] ils se font confiance entre eux.
>
> *Odette, Enfance dans une ville moyenne de la proche périphérie de Milan, 10 ans en 1974*

Une attitude de défiance plus ou moins consciente et assumée accompagne donc la suspicion générique d'irrégularité qui tend à peser sur les commerces étrangers[61]. La réouverture des commerces de proximité par des « *extracomunitari* » est ainsi loin de redonner confiance à l'ensemble des parents : tout se passe comme si une partie d'entre eux les considérait comme une menace, et une autre comme des « non-personnes[62] » aussi inoffensives qu'incapables de s'impliquer dans la vie locale. Un tel constat permet de mieux comprendre la rancœur envers les commerces étrangers exprimée par une partie des parents, ainsi que la prégnance de la rhétorique de la dégradation, également relevée par d'autres travaux[63] : le sentiment de dépossession se trouve associé à la perception d'une disparition des

---

[61] *Ibidem.*

[62] GOFFMAN Erving, *Stigmate*, Minuit, 1975 (éd. or. 1963), Paris, 175 p. Voir également DAL LAGO Alessandro, *Non-Persone, L'esclusione dei migranti in una società globale*, Feltrinelli, 1999, Milan, 267 p.

[63] Voir notamment MARZORATI Roberta, « "Non c'entrano niente con la via". Rappresentazioni della differenza e immaginari urbani nella trasformazione commerciale di due quartieri a Milano », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. 51, n° 3, 2010, p. 485-510

mécanismes régulateurs participant de la sécurisation des espaces communs, voire à une augmentation de leur dangerosité directement liée à la présence de commerces employant et surtout attirant des étrangers. Tandis que pour les parents qui se réjouissent de la redynamisation de l'espace local les étrangers sont des commerçants comme les autres, leur association systématique à l'irrégularité – qu'il s'agisse de la provenance des fonds avec lesquels ils ont ouvert leur commerce ou de leur manque de respect supposé des normes (notamment sanitaires) et des lois – rend impensable pour de nombreux autres l'idée de leur faire confiance, *a fortiori* au sujet de la sécurité de leurs enfants. Au-delà du seul cas des commerçants, cette observation concerne d'ailleurs de manière plus générale la présence visible des immigrés dans les espaces publics.

2. <u>« Une avalanche d'étrangers »</u>

Tandis que l'Italie devenait un pays d'immigration au cours des années 1990 (*voir chapitre II*), le triangle Monza-Padova a été le théâtre d'une installation massive d'immigrés de toutes origines (*voir chapitre III*). Cette évolution marquante de l'espace local est prudemment restituée par Luca à travers l'exemple des plaques d'immatriculation des voitures, dont l'identification constituait l'un de ses jeux d'enfant favoris.

> Quand j'étais petit, c'était un évènement rare de voir dans le quartier une voiture avec une plaque d'immatriculation différente de Milan. Je me souviens qu'on jouait avec mes frères au premier qui verrait passer dans le quartier une autre plaque d'immatriculation que celle de Milan. Mais même celle de Pavie ! [*ville située à 35 km au sud de Milan*] Pour voir des voitures immatriculées en dehors de Milan il fallait que tu sortes de la ville et que tu ailles sur l'autoroute, mais à Milan toutes les voitures étaient immatriculées MI [*Pour « Provincia di Milano »*]. C'était vraiment rare. Alors qu'aujourd'hui la population a complètement changé, il y a des Italiens de toutes les régions… et une avalanche d'étrangers.
>
> *Luca, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1969*

Au-delà du seul cas des commerçants, la présence visible d'immigrés est inscrite en fort contraste avec la période de l'enfance des parents, l'image de l'« avalanche » mobilisée par Luca restituant assez fidèlement le ressenti de brutalité du changement de nombre d'entre eux. Dans une logique assez proche de celle décrite par Norbert Elias et John Scotson[64], les

[64] ELIAS Norbert et SCOTSON John, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Fayard, 1997 (éd. or. 1965), Paris, 278 p.

« intrus » se voient associés à un ensemble d'attributs négatifs, comme le bruit, la saleté ou les maladies. Associées à des différences culturelles parfois considérées comme autant de preuves d'arriération dans une perspective paternaliste, un ensemble de conduites jugées inappropriées dans les espaces publics sont pointées du doigt comme étant l'apanage des « étrangers ». Décrits comme crachant par terre, buvant de l'alcool et urinant en public, se bagarrant dans la rue ou se livrant au trafic de drogue, ces derniers sont fréquemment perçus comme des interactants potentiellement menaçants. Selon une logique très proche de celle décrite pour les commerces, leur présence visible dans les rues est associée à un processus de « dégradation » (*degrado*) de l'espace local, perçu comme devenu plus hostile pour les enfants. La présence d'immigrés est alors ressentie comme une « menace latente[65] » pour leur intégrité physique et morale, que le danger qu'ils représentent prenne une forme directe (risque d'agression et de racket en particulier) ou indirecte (saleté et particulièrement bouteilles de verre brisées, spectacle du trafic de drogue et de la prostitution, profil inquiétant des clients de ces activités illégales, etc.).

> Malheureusement le parc de la Martesana n'est plus un endroit très sûr.
> **Pourquoi ?**
> Parce que… Les extracommunautaires en ont pris possession. Surtout des sud-américains. Et donc des fêtes, des gens qui boivent à toute heure de la journée…
>
> *Luca, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1969*

> Et puis il y a tant d'extracommunautaires. Je ne le dis pas pour…. Je ne veux pas tenir un discours raciste, parce que je suis tout à fait d'accord pour qu'ils viennent en Italie, bien intégrés, que leurs enfants aillent à l'école, moi je suis complètement d'accord avec ça. Mais malheureusement il y a en a tellement, surtout vers via Padova, qui sont dans la rue à ne rien (*elle insiste*) faire. Et donc trafic de drogue, ils boivent, ils vomissent dans la rue. C'est ça que je trouve moche par rapport à quand j'étais petite, et même par rapport à il y a vingt ans. C'est surtout ça. Tu ne te sens plus en sécurité quand tu sors… Même à 18 heures, 18 heures 30, tu n'es pas tranquille. […] Et une fois devenue maman, je pense que tu as encore plus peur : alors qu'avant tu avais peur pour toi-même, maintenant tu as surtout peur pour tes enfants.
>
> *Silvia, Enfance dans le triangle Monza-Padova 10 ans en 1977*

Cette critique de la présence immigrée s'apparente aux discours tenus sur les « immigrés » venus du *Mezzogiorno* dans les années 1960[66] : ce dernier argument est d'ailleurs mobilisé par

---

[65] AGUSTONI et ALIETTI, *op. cit.*
[66] FOOT, *op. cit.* ; AGUSTONI et ALIETTI, *op. cit.*

certains parents sceptiques quant à la réelle dangerosité des derniers arrivés, dont ils admettent la forte visibilité mais cherchent à mettre en avant les retombées positives. Leur présence se trouve alors érigée en facteur de redynamisation de l'espace local, en partie produite par le fait que les immigrés tendraient à passer davantage de temps dans la rue que les autochtones. Impliquant l'intégration des « étrangers » parmi les yeux de la rue, ce sentiment de réassurance produit par la revitalisation des espaces publics du quartier correspond cependant à une position principalement soutenue par des parents au niveau d'éducation élevé.

> Parce que bon, les Italiens des quartiers plus populaires, c'est mon idée en tout cas, restent chez eux, regardent la télévision, ils se cloîtrent un peu. Alors que les étrangers, en partie parce qu'ils ont souvent des tout petits appartements, ils deviennent fous s'ils restent chez eux, et ils se retournent vers les lieux publics comme les petits parcs, la rue, les abords des bars… Ils s'y retrouvent. Et pour moi c'est quelque chose de beau, dans le sens où à toute heure de la nuit il y a toujours du monde via Padova.
>
> *Tommaso, Enfance à Milan. 10 ans en 1977*

De manière générale, les parents expriment le sentiment que le niveau d'interconnaissance dans l'espace local a diminué par comparaison avec l'époque de leur enfance, cette évolution étant fréquemment associée de façon plus ou moins explicite à la forte diversification de l'origine nationale des habitants. Ce point est capital, dans la mesure où l'on a vu le rôle central joué par l'interconnaissance perçue dans la construction de la sérénité dont font preuve les parents à l'égard du processus d'autonomisation des pratiques urbaines. De surcroît, la perception d'un niveau d'interconnaissance plus faible dans l'espace local se trouve renforcée par le fait que les immigrés sont souvent décrits comme des *hommes seuls*, alors que ce sont avant tout aux autres *parents* que les parents font confiance.

> C'est peut-être lié au fait qu'il y ait des personnes diverses, il y a moins de possibilité de… Il y a moins d'intégration, on est différents et donc on a tendance à ne pas se parler. Alors qu'avant nous étions tous pareils, on se parlait, tous avaient les mêmes problèmes et se parlaient peut-être plus. Il y avait plus de confiance, surtout. Alors qu'avant on se connaissait tous, aujourd'hui tu peux rencontrer tellement de personnes que tu ne connais pas. Et donc tu ne peux pas attendre le même genre de protection et de confiance que tu pouvais attendre autrefois. Je ne sais pas si j'ai été claire ? Autrefois il y avait plus d'yeux qui te protégeaient, un enfant était protégé par tous. Maintenant ce n'est plus comme ça, c'est toi qui en portes la responsabilité. Et je pense que le stress de tant de mères est lié à cela.
>
> *Nicoletta, Enfance dans le triangle Monza-Padova, 10 ans en 1974*

> Il est probable que le fait de devoir s'habituer à un changement de visage aussi soudain de notre ville nous fait un peu peur. Nous ne sommes pas habitués à vivre dans une métropole comme New York ou Londres. L'étranger nous fait certainement un peu plus peur. […] Pour ma part je pense que ce changement fait peur parce que je trouve que l'intégration est… Peu réussie, si l'on peut dire. Dans le sens où, comme je te le disais tout à l'heure, je vois tant d'hommes seuls qui traînent. Je ne sais pas si c'est culturel, si leurs femmes restent à la maison pendant qu'ils sont dehors, je n'en ai aucune idée. En tout cas ils vivent beaucoup dans la rue, comme en Égypte, ils sont habitués à vivre dans la rue alors que nous un peu moins, nous sommes davantage cloîtrés chez nous (*elle rit*). Et peut-être que cette diversité nous surprend, mais simplement parce que nous ne nous connaissons pas. Sans doute parce qu'on a du mal à communiquer entre nous. Je pense qu'avant on avait l'habitude de connaître tout le monde dans les immeubles, et aujourd'hui le fait de ne plus se connaître crée de la défiance.
>
> *Monica, Enfance à Milan, 10 ans en 1977*

La mise au jour de trois mécanismes permet donc de mieux saisir la tendance au déclin de la présence des enfants au sein des espaces publics sur le terrain milanais. Si le contexte politique actuel est incontestablement moins tendu que dans les années 1970, et la visibilité de la consommation de drogue moins élevée que dans les années 1980, la baisse sensible du nombre d'enfants vivant dans l'espace local rend plus difficile la mise en œuvre de la mobilité collective, considérée comme plus sécurisante par les parents. L'abandon de l'usage des cours intérieures d'immeubles en tant qu'espaces de sociabilité enfantine correspond par ailleurs à la disparition d'un espace intermédiaire favorisant le passage du domaine privé au domaine local. Enfin, on relève la prégnance d'un discours insistant sur la diminution de la confiance dont il est possible de faire preuve vis-à-vis du contrôle social collectif informel de l'espace local, en lien avec la diminution du nombre des commerces de proximité traditionnels, et de manière plus générale avec l'installation de nombreux « étrangers ».

Mis au jour dans le triangle Monza-Padova, ces trois mécanismes sont probablement à l'œuvre dans d'autres contextes urbains, de façon simultanée ou indépendante les uns des autres. Si la plus grande hétérogénéité du matériau récolté dans le quadrilatère Villette-Belleville, liée à un ancrage local moindre des parents, ne permet pas d'y analyser le rôle joué par les transformations de l'espace de résidence sans courir le risque de la surinterprétation, relevons que la diminution du nombre d'enfants n'y a jamais été évoquée. La fécondité demeure de fait relativement élevée à Paris, où les populations en âge d'avoir des enfants sont

surreprésentées[67]. Mais davantage que les deux villes, ce sont les terrains d'enquête qui offrent un contraste saisissant : tandis que les enfants âgés de 5 à 14 ans comptaient pour 7,3 % de la population du triangle Monza-Padova d'après le recensement de 1991, puis 6,9 % d'après celui de 2001 (contre 7,1 % et 6,9 % pour la ville de Milan), ils représentaient 11,6 % de la population sur le terrain parisien en 1999 (pour une moyenne municipale de 8,9 %) et 10,3 % en 2008 pour les 6-14 ans.

Conclusion

L'approche compréhensive du regard rétrospectif des enquêtés appuie le constat d'une tendance au déclin de la présence des enfants au sein des espaces publics dans les grandes villes occidentales au cours des dernières décennies. Leurs souvenirs font état d'une évolution significative des pratiques urbaines des enfants, le jeu en extérieur ayant diminué et les débuts de la mobilité autonome se trouvant retardés par comparaison avec la période de leur propre enfance. Ce constat d'une moindre présence autonome des enfants dans les espaces publics s'accompagne d'une description d'un changement de paradigme dans l'appréhension de leurs pratiques urbaines, de la « normalité » à l'anxiété parentale. Si ces observations gagneraient à être discutées à la lumière de recherches spécifiquement consacrées à l'approche diachronique de l'évolution des pratiques urbaines des enfants sur les deux terrains, elles permettent de valider les résultats déjà disponibles à partir de l'étude de deux contextes urbains qui n'avaient jusqu'ici pas fait l'objet d'une telle approche.

L'identification de trois grands types d'évolutions du contexte dans lequel il revient aux parents d'accompagner le processus de prise d'autonomie urbaine, transversales aux deux terrains d'enquête, permet de mieux comprendre la tendance au déclin de la présence des enfants dans les espaces publics. Alors que l'apparition de nouveaux supports ludiques et de communication, couplée à la diffusion massive de l'automobile, contribue à les rendre relativement moins attrayants pour les enfants et leurs parents, la perception d'une société moins sûre – en particulier pour les enfants du fait de la nouveauté perçue du risque pédophile – ainsi que l'apparition de nouveaux standards éducatifs participent de la

[67] GILLI Frédéric et OFFNER Jean-Marc, *Paris, métropole hors les murs. Aménager et gouverner un Grand Paris*, Presses de Sciences Po, 2008, Paris, 186 p.

production d'un contexte moins favorable que par le passé à la présence autonome des enfants dans les espaces ouverts à tous. Cette évolution des cadres matériels et normatifs de la prise d'autonomie érige aux yeux de nombre d'enquêtés la parentalité en rôle social plus éprouvant à assumer que lorsqu'eux-mêmes étaient enfants. Alors que l'exposition intensive aux faits divers semble constituer une dimension nouvelle de l'expérience parentale, davantage d'attentes pèseraient désormais sur leurs épaules : l'interprétation contemporaine dominante du rôle d'encadrant tend ainsi à définir comme un « mauvais » parent celui qui se désintéresse des faits et gestes de ses enfants dans les espaces publics. Dans ce contexte, la nostalgie exprimée par de nombreux enquêtés se trouve en partie liée à leur impression que l'exercice de l'encadrement parental est plus exigeant aujourd'hui qu'à l'époque de leur propre enfance.

Enfin, l'ancrage local plus prononcé des parents milanais a permis d'approfondir l'analyse de la structuration du processus de prise d'autonomie urbaine par les cadres sociaux dans lesquels il se déroule. Interroger les pratiques urbaines des enfants à la lumière des transformations de l'espace local a conduit à mettre au jour trois mécanismes permettant de mieux comprendre le retardement de la prise d'autonomie : la diminution du nombre d'enfants, la désaffection des cours intérieures d'immeubles et l'affaiblissement de la confiance dans les « yeux de la rue[68] » liée à l'installation de nombreux immigrés semblent ainsi créer un cadre propice à un encadrement parental plus strict. Ces évolutions constituent autant de remises en cause d'étapes intermédiaires du processus de prise d'autonomie (mobilité à plusieurs, arènes d'entraînement à l'autonomie à l'interface du domaine privé et du domaine local, confiance dans le contrôle social collectif et informel), qui érigent l'espace local en cadre moins favorable que par le passé au franchissement précoce des étapes qui le jalonnent.

Au-delà des cas du quadrilatère Villette-Belleville et du triangle Monza-Padova, l'identification de mécanismes contribuant à expliquer le retrait des enfants des espaces publics constitue un résultat de recherche important, dans la mesure où celui-ci correspond à un trait commun des sociétés urbaines occidentales. Prendre en compte les cadres matériels et normatifs de la socialisation urbaine et leur évolution enrichit dans le même temps l'étude des

[68] JACOBS Jane, *The Death and Life of Great American Cities. The Failure of Town Planning*, Random House, 1961, New York, 459 p.

mécanismes de la prise d'autonomie urbaine initiée dans le chapitre précédent, en confirmant notamment le rôle central joué par l'interconnaissance perçue et par la mobilité à plusieurs dans l'encadrement parental. Peu pris en compte par la littérature mais susceptible d'éclairer la baisse généralisée de la mobilité autonome des enfants dans les pays d'Europe, l'impact de la baisse (mais on pourrait également envisager celui de la hausse) de la natalité n'a ainsi pu être mis au jour que grâce à l'adoption d'une perspective diachronique.

Les contrastes observés dans le rapport entretenu à la présence des immigrés dans l'espace local à Milan suggèrent cependant que l'encadrement parental ne peut être conçu comme un phénomène monolithique, et c'est à ses facteurs de différenciation que nous allons désormais nous intéresser.

Troisième partie : Facteurs de différenciation de l'encadrement parental

Chapitre VI - Manières d'encadrer : la différenciation sociale de l'encadrement parental et ses principes

Le Pantin s'enfuit le long des rues intestinales, étroites et sinueuses, des faubourgs de la ville, sans troubler de ses cris effrénés la respiration du ciel ni le sommeil des habitants, aussi égaux dans le miroir de la mort que différents dans la lutte qu'ils reprendraient au lever du soleil, les uns manquant du nécessaire, obligés de travailler pour gagner leur pain, les autres pourvus du superflu dans l'industrie privilégiée de l'oisiveté.

Miguel Ángel Asturias, *Monsieur le Président*

S'il ne fait aucun doute que la vie des adultes est socialement différenciée, et si la jeunesse « n'est qu'un mot[1] », pourquoi en irait-il autrement de l'enfance ? Telle est en substance l'une des questions posées de longue date par les sociologues qui se sont intéressés aux premières années de la vie des êtres humains[2]. Tandis qu'il s'agissait dans la partie précédente d'insister sur ce qui est *commun* aux familles rencontrées, l'objectif est désormais de montrer ce qui les *distingue*. Ce sixième chapitre cherche ainsi à montrer la façon dont les pratiques urbaines des enfants s'encastrent dans des logiques éducatives liées aux propriétés sociales de leurs parents, mais aussi dans des conditions matérielles contrastées. Il vise dans cette perspective à « préciser autant que possible la nature exacte du processus de différenciation à l'œuvre, plutôt que de s'en tenir à l'idée que la fréquentation d'un milieu donné implique un apprentissage donné[3] ».

Avant de distinguer différentes « manières d'encadrer », il convient de préciser notre propre manière de distinguer les parents interviewés. Ceux que l'on décrira dans ce chapitre comme appartenant aux « catégories populaires » ont en commun de partager une position subalterne

[1] Des contrastes accusés distinguant les expériences sociales au sein de cette classe d'âge. Voir BOURDIEU Pierre, « La "jeunesse" n'est qu'un mot », in BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Minuit, 2002 (1re éd. 1984), Paris, p. 143-154

[2] JENKS Chris, *Childhood*, Routledge, 1996, Londres et New York, 146 p.

[3] LIGNIER Wilfried, LOMBA Cédric et RENAHY Nicolas, « La différenciation sociale des enfants », *Politix*, n° 99, 2012, p. 9-21

et dominée dans l'espace social[4]. Ceux décrits comme appartenant aux « catégories moyennes-supérieures » disposent en revanche de revenus conséquents, et/ou exercent diverses professions d'encadrement. Enfin, on qualifiera d'« intermédiaire » la catégorie des parents occupant une position qui les situe dans l'intervalle qui sépare ces deux types[5]. À la suite de précédentes recherches sur les choix éducatifs, nous verrons que des nuances internes doivent être apportées à ces catégories, en lien avec le niveau de revenu ou de diplôme des parents[6]. Nous mobiliserons ainsi de manière complémentaire la typologie des formes de capitaux construite par Pierre Bourdieu, en tâchant de prendre en compte à la fois le « volume » et la « structure » du capital économique et culturel des enquêtés[7].

Une telle démarche semblait susceptible de nous aider à dépasser une limite présentée par de précédents travaux, qui nous ont très largement inspiré[8] : la description binaire de la différenciation sociale des pratiques éducatives qu'ils proposent ne permet pas de restituer la diversité des pratiques d'encadrement parental. Ce choix est apparu d'autant plus pertinent qu'une autre forme de capital distinguée par Bourdieu, le capital social, joue également un rôle dans la différenciation de l'encadrement parental : sa prise en compte, combinée à celle de la structure des diverses formes de capitaux détenus par les parents, nous a permis de distinguer trois formes distinctes d'exercice de l'encadrement parental.

Les choix opérés visent donc à permettre de saisir des contrastes *entre* classes sociales, mais aussi *au sein* de celles-ci, dans le cadre d'une démarche qui s'assume résolument comme

---

[4] SCHWARTZ Olivier, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, 13 septembre 2011, consulté le 5 novembre 2013. URL : http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html

[5] Rappelons que l'échantillon sur lequel se fonde l'analyse compte un peu moins d'un tiers de parents cadres et professions intellectuelles supérieures, un peu plus d'un quart de professions intermédiaires, un peu plus d'un cinquième d'employés et un peu moins d'un dixième d'ouvriers d'une part, d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises de l'autre (*voir annexe n° 1*).

[6] Voir notamment ZANTEN (van), *Choisir son école : stratégies familiales et médiations locales*, Presses Universitaires de France, 2009, Paris, 283 p.

[7] Voir BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, 1979, Paris, 670 p. Dans le cadre d'une enquête par entretiens telle que la nôtre, l'évaluation du capital culturel et économique des enquêtés demeure nécessairement imparfaite, reposant sur le contenu des entretiens et les informations d'ordre général recueillies, telles que la profession, le niveau de diplôme ou encore le statut d'occupation du logement. Pour une présentation individuelle du profil des enquêtés à partir des informations recueillies dans le cadre des entretiens, se référer à l'annexe n° 2.

[8] Voir notamment LAREAU Annette, *Unequal Childhoods. Class, Race, and Family Life*, University of California Press, 2003, Berkeley et Los Angeles, 331 p. et LE PAPE Marie-Clémence, *La famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris, 2009, 582 p.

idéal-typique, et donc nécessairement simplificatrice du réel[9]. Comme l'annonce son titre, ce chapitre vise en effet avant tout à faire ressortir les *principes* généraux de la différenciation de l'encadrement.

I - Logiques éducatives et conditions d'exercice de l'encadrement

L'enquête de terrain fait ressortir l'existence de nombreux contrastes dans l'exercice quotidien de l'encadrement parental. De manière somme toute intuitive, les pratiques urbaines des enfants s'encastrent dans des réalités matérielles contrastées, mais aussi dans des logiques éducatives liées aux propriétés sociales des parents. Les moyens financiers, la taille du logement, le rapport à la maîtrise des activités et des fréquentations des enfants, le rapport au temps ou encore aux normes de présentation de soi constituent ainsi autant de dimensions qui structurent la variation de la mise en œuvre de l'encadrement parental.

A / Le poids des conditions matérielles

Le sociologue n'est pas le seul à distinguer des « manières d'encadrer » : la description indigène de l'existence de divers styles d'encadrement est relativement courante sur les deux terrains. Même si ce cas de figure est loin d'être unique, cette description s'opère notamment dans le cadre de portraits plus ou moins critiques du laxisme supposé des parents immigrés ou d'origine immigrée[10]. Alors que ce type de discours tend à s'opérer sur le mode de la culturalisation, associant une origine étrangère plus ou moins lointaine à des façons spécifiques d'occuper les espaces communs – et notamment d'y laisser les enfants s'y déplacer et s'y égayer jeunes – l'enquête montre qu'il est à l'inverse indispensable de prendre en compte les conditions matérielles dans lesquelles les parents encadrent les pratiques urbaines de leurs enfants.

---

[9] WEBER Max, « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociale », in *Essais sur la théorie de la science*, Pocket, 1992 (éd. or. 1904), Paris, p. 117-201

[10] Il est intéressant d'observer que, dans le contexte français, ce type de discours moralisateur n'était pas spécifiquement associé à l'origine immigrée plus ou moins lointaine des parents il y a encore quelques dizaines d'années, s'adressant plutôt aux catégories populaires dans leur ensemble. Voir par exemple CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, p. 3-33

1. Chaperonnage rémunéré et chaperonnage par les aînés

Nous avons vu le rôle que sont appelés à jouer divers types de chaperons dans la transition vers l'autonomie urbaine (*voir chapitre IV*). Les parents n'ont à cet effet pas tous les mêmes cartes en main : le recours aux services de baby-sitters n'est en particulier pas à la portée de tous, et représente une forme de chaperonnage des pratiques urbaines assez spécifique aux parents les plus aisés. Si elle peut prendre une forme directe, comme dans le cas des enfants d'Alexandre (« chasseur de têtes » pour un cabinet de recrutement), dont le fils de neuf ans et la fille de sept ans sont accompagnés matin et soir entre leur domicile et leur école par un jeune homme rémunéré, la surveillance peut également s'exercer de manière moins directe par l'intermédiaire de la présence d'un adulte au domicile, engagé pour garder les cadets mais *de facto* supposé veiller au retour de l'aîné(e) ou des aîné(e)s, et relayer l'information en cas d'absence prolongée ou de comportement inhabituel. À l'inverse, le chaperonnage des plus jeunes est bien plus souvent assuré dans les familles de condition modeste par des frères et sœurs aînés. Il est clair qu'il est plus facile pour les parents favorisés d'exprimer des réserves à ce sujet, liées à la volonté de ne pas conférer de responsabilités trop pesantes à un enfant lui-même autonome depuis peu, et de ne pas encourager la répétition de situations d'exercice du pouvoir d'un membre de la fratrie sur un autre.

> L'autre jour il y avait un petit garçon, mais de même pas 18 mois, rue de Belleville, qui pleurait tout seul, abandonné. Donc je cherchais autour de moi, je regardais, je lui ai dit : « Tu es tout seul ? ». Il pleurait, il ne me répondait pas, et en fait c'était la grande sœur, mais qui à mon avis n'avait pas six ans, qui l'avait en charge, et qui avait continué, qui n'avait pas vu qu'il avait décroché, et donc elle a mis un moment, pendant un moment j'ai cherché un parent pour ce petit garçon, et elle est revenue, un peu affolée, elle l'avait perdu en route. Et alors je ne lui ai pas demandé son âge, parce qu'elle était revenue le chercher, elle avait l'air d'être autonome, mais elle était toute petite, et ça c'est vrai que les Africains et les Chinois le font.

Aliénor, Femme au foyer (Conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans

Faisant écho à la nostalgie de certains enquêtés milanais liée à la diminution du nombre d'enfants dans le triangle Monza-Padova (*voir chapitre V*), les fratries larges constituent de manière générale un élément favorable à la présence précoce des enfants dans l'espace local sans adulte accompagnateur, les aînés ou les cousins étant alors souvent mobilisés en qualité d'auxiliaires de l'encadrement. Comme l'a montré Olivier Schwartz au sujet des familles

ouvrières du nord de la France[11], la présence de nombreux enfants peut encourager les parents les moins aisés à pousser leurs enfants à jouer en dehors de l'espace domestique : ce dernier point invite à considérer que la présence plus visible dans l'espace local des enfants des familles populaires ne saurait être résumée à la délégation aux aînés de l'exercice de l'encadrement, si important que soit le rôle joué par ce mécanisme dans la différenciation des pratiques. Les grandes fratries élevées dans des familles aisées, dont les membres tendent certes à être autonomes plus tôt que les autres enfants de leur milieu, ne sauraient en effet être assimilées aux grandes fratries qui grandissent au sein de familles modestes du fait de conditions de logement fort distinctes.

2. Une centralité à géométrie variable du domicile dans les sociabilités enfantines

Comme pour les adultes, le domicile constitue pour les enfants « un des pôles autour desquels s'organisent les sociabilités, au-delà des liens unissant au quotidien ceux qui cohabitent régulièrement sous le même toit[12] ». Mais si le domicile d'*ego* ou des pairs correspond à un espace central de l'organisation des sociabilités enfantines, notamment parce qu'il est largement perçu comme davantage sécurisé que les espaces publics (*voir chapitre IV*), son rôle n'est pas le même dans toutes les familles. Une corrélation inverse se dessine entre la liberté d'exploration autonome du dehors dont jouissent les enfants et la taille de leur logement[13] : les sociabilités d'intérieur sont davantage caractéristiques des enfants grandissant dans les familles qui disposent des conditions de logement les plus confortables, c'est-à-dire bien souvent celles qui sont les mieux dotées en capital économique. Un logement de grande taille permet en effet plus facilement d'accueillir d'autres enfants chez soi, tout en favorisant le déroulement d'activités ludiques à l'intérieur du domicile sans qu'il soit nécessairement question d'inviter d'autres enfants. C'est ce que montre bien le cas des trois

[11] SCHWARTZ Olivier, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Presses Universitaires de France, 2009 (1re éd. 1990), Paris, 531 p.
[12] GRAFMEYER Yves, « Les sociabilités liées au logement », in AUTHIER Jean-Yves (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Economica, 2001, Paris, p. 103-131
[13] Voir également : DEN BESTEN Olga, « Negotiating children's outdoor spatial freedom. Portraits of three Parisian families », in HOLT Louise (ed.), *Geographies of Children, Youth and Families. An International Perspective*, Routledge, 2011, Londres, p. 136-149 et LEHMAN-FRISCH Sonia (dir.), AUTHIER Jean-Yves et DUFAUX Frédéric, *Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco*, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Dossier d'études n° 153, 2012, 184 p.

filles de Viviane, propriétaire d'une maison de plus de 150 mètres carrés proche de la place des Fêtes, qui sortent rarement dans l'espace local pour y retrouver leurs ami(e)s.

> **Est-ce qu'elles se retrouvent parfois avec d'autres amis dans l'espace du quartier, c'est-à-dire pas chez quelqu'un ?**
> Alors elles sortent pas trop… Pas trop, probablement parce qu'on a la chance d'avoir cette grande maison, et du coup elles ont tendance à emmener les copains ici.
>
> *Viviane, Conteuse, Paris. Trois filles de 15, 13 et 10 ans*

À Milan, tandis qu'Hedda (femme au foyer, conjoint commercial) rentre souvent de l'école flanquée d'un « escadron » d'enfants, Bianca relève que leurs conditions de vie – et notamment de logement – rendent difficile pour certains parents la participation à ces échanges réciproques d'accueil des enfants, qui impliquent le plus souvent des mères présentant un profil sociologique similaire.

> C'est plus difficile de partager une réelle communauté de vie avec les enfants d'origine étrangère, parce que je me rends compte que, très souvent, venant de familles qui mènent une vie assez différente de la nôtre, par exemple parce que les parents ont des horaires de travail très pénibles, mais aussi parce qu'ils partagent leur logement avec d'autres membres de leur famille et que du coup ils sont souvent très nombreux, le type d'échanges que nous pouvons mettre en œuvre, par exemple quand les enfants vont jouer l'après-midi ou même rester dormir chez un ami, sont plus difficiles à imaginer.
>
> *Bianca, Chercheuse à l'université, Milan. Une fille de 10 ans, un fils de 9 ans*

La dissymétrie dans les invitations lancées par les enfants des familles populaires et des familles plus favorisées peut être alimentée par un sentiment de honte lié au dénuement ou au mauvais état de l'intérieur du logement : originaire du Bengladesh, Begom refusa par exemple de manière très significative que l'entretien se déroule à son domicile, proposant que nous nous retrouvions plutôt à l'*oratorio* (le patronage paroissial) où elle travaille, parce que ce dernier est bien chauffé et surtout parce qu'il « pleut » dans son appartement. Logée à l'hôtel par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mairie de Paris suite à son arrivée de Bamako il y a cinq ans, Fanta fait de son côté part de sa « peur » de laisser ses fils âgés de neuf et dix ans seuls dans leur chambre commune lorsqu'elle s'en va travailler, peur en partie avivée par plusieurs incendies d'hôtels meublés au cours des mois précédant l'entretien. Mais sans avoir besoin de mobiliser ces exemples de grande précarité résidentielle, la promiscuité induite par le partage du logement tend de manière générale à réfréner les invitations d'amis au domicile de l'enfant, et à pousser ce dernier vers des activités de jeu en extérieur, que celles-ci se

déroulent dans le cadre d'activités organisées ou, plus souvent, sans encadrement extérieur. Cette difficulté éprouvée par certains parents à inviter les amis de leurs enfants chez eux structure les pratiques de sociabilité enfantines, la non-réciprocité potentielle des invitations pouvant les rendre réticents à l'idée d'accepter les invitations faites à leur propre enfant de se rendre chez ses amis.

> Quand je suis arrivée à Milan, nous étions quatre dans l'appartement : moi, ma tante, ma mère et une autre fille. Puis quand j'ai dit : « Mon fils [*qui était resté vivre au Brésil*] arrive bientôt », ma tante a demandé à cette dame de partir parce qu'un enfant arrivait dans l'appartement, et que les choses allaient devenir un peu plus compliquées. Et qu'on avait décidé de vivre tous ensemble en famille. Ça fait trois ans que l'on vit dans cette situation, moi, Maman, ma tante et mon fils. Mais c'est difficile, je reconnais que pour elles deux c'est difficile avec un enfant dans l'appartement, qui est petit. Une chambre, une cuisine, le couloir et la salle de bains.
> **Une seule chambre ?**
> Une seule chambre. On dort tous ensemble.
>
> *Cristina, Femme de ménage, Milan. Un fils de 8 ans*

> **Alors votre fils, quand il voit ses amis, vous êtes toujours là, en fait ?**
> Là il n'a pas… Bon, amis, c'est ses copains de classe. J'ai vraiment pas le temps de les recevoir chez moi, parce que je préfère encore, s'il va chez eux, il faut qu'ils viennent aussi chez moi, comme je n'ai jamais le temps, je suis pas là, c'est un peu rare. C'est pour ça qu'il vient toujours là [*au square de la place des Fêtes*] pour les rencontrer.
>
> *Pauline, En recherche d'emploi (employée de maison), Paris. Deux fils de 8 et 1 an*

La peur de déranger d'autres membres de la famille – appartenant parfois à la génération précédente – en cas d'invitation d'amis des enfants, l'auto-censure liée à une sensation d'inconfort ou d'insalubrité du logement, l'impossibilité de garantir aux invités la nourriture ou les jeux auxquels ils sont habitués, ou encore le ressenti d'un certain malaise lors de la réception de parents plus favorisés, montrent dès lors que la « culture de la chambre[14] » est en grande partie soutenue par des conditions de vie qui la rendent possible, au-delà de la seule disponibilité de chambres individuelles à l'intérieur du logement. Toutes proportions gardées, la présence plus précoce et plus visible d'enfants des catégories populaires dans les espaces publics du triangle Monza-Padova et surtout du quadrilatère Villette-Belleville fait écho à la présence historique des classes populaires dans les rues des villes, en grande partie liée à leurs

[14] Voir notamment GLEVAREC Hervé, « Les trois âges de la "culture de la chambre" », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, 2010, p. 19-30

conditions de logement[15]. Le constat selon lequel les moins favorisés se trouvent davantage dans la rue car ces conditions sont relativement moins bonnes semble dans une certaine mesure toujours d'actualité, les espaces communs tendant à représenter une ressource moins utile lorsque les conditions de logement sont plus confortables.

Ici encore, le rôle joué par les conditions de logement ne saurait à lui seul permettre de comprendre la différenciation de la mise en œuvre de l'encadrement parental. Le confort qu'il procure n'est de fait pas le seul facteur explicatif de la centralité du domicile dans les sociabilités des enfants des catégories moyennes-supérieures : celle-ci est également intimement liée à l'effort constant de maîtrise de leur emploi du temps et de leurs fréquentations que mettent en œuvre leurs parents.

B / Emploi du temps et maîtrise des fréquentations des enfants

L'analyse des entretiens conduit à mettre au jour une différenciation nette de la manière dont les parents investissent l'emploi du temps extrascolaire de leurs enfants, et de manière plus générale leurs pratiques de sociabilité. Si ces deux dimensions représentent également un enjeu – voire un enjeu de contrôle – pour les parents des catégories populaires, un effort de maîtrise à la fois plus prononcé et plus diffus est à l'œuvre dans les familles les mieux dotées en capital économique et culturel.

1. Une supervision attentive des liens amicaux

Alors que leurs conditions de logement éclairent la propension plus élevée des parents des catégories moyennes-supérieures à inviter les camarades de leurs enfants à venir jouer chez eux, ces invitations sont fréquemment mobilisées en tant qu'outils de prise de connaissance avec ces derniers :

[15] Voir notamment WILHELM Jacques, *La vie quotidienne des Parisiens au temps du Roi-Soleil. 1660-1715*, Hachette, 1977, Paris, 296 p. et FARGE Arlette, *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle*, Gallimard, 1992 (1re éd. 1979), Paris, 252 p.

> C'est vrai que quand il y a des soirées organisées, par exemple, elle va rester un soir chez une copine, c'est assez important d'avoir vu au moins une fois l'enfant, et d'avoir eu au moins un contact téléphonique avec les parents. Des fois on n'a pas vu les parents, mais au moins on a discuté deux minutes avec eux par téléphone, on sait exactement où ils habitent, dans quel cadre ils vont recevoir Marie, est-ce qu'ils sont bien au courant, est-ce qu'on a bien eu les mêmes sons de cloche dans chaque famille ? […] Même si on ne voit pas l'enfant la première fois, si c'est amené à se renouveler, que l'enfant vienne et que, voilà, qu'on voie, soit qu'il passe quelques heures à la maison, soit qu'il vienne déjeuner à la maison, qu'on puisse voir qui il est. Oui, je pense que c'est bien, oui. On essaie de le faire systématiquement. De créer un petit lien pour savoir qui c'est, pour que lui sache qui on est, pour qu'il voie les parents de sa copine Marie, et puis voilà, peut-être aussi parce que c'est comme ça qu'on construit un peu une relation que… Une espèce de confiance réciproque, et puis on sera peut-être plus enclins à dire oui le coup d'après, parce qu'on a vu le gamin et qu'on a… Qu'on sait à peu près qui sont les parents.
>
> *Nicolas, Professeur des Universités, Paris. Une fille de 12 ans, un fils de 8 ans*

Quoiqu'également présente en milieu populaire, cette entreprise de renseignement y est rarement mise en œuvre de manière aussi systématique, en partie pour les raisons matérielles évoquées plus haut. Présentant l'avantage pour les parents de favoriser leur prise de connaissance avec les amis des enfants, mais aussi avec les parents de ces derniers qu'il s'agit d'« apprendre à connaître » (Sonia, Technicienne de laboratoire, Paris), au moins par téléphone interposé, le domicile est fortement investi par les parents des catégories intermédiaires et surtout moyennes-supérieures en tant qu'espace de cadrage des sociabilités enfantines. Les invitations croisées constituent dans cette perspective une opportunité de supervision discrète des fréquentations des enfants, mais aussi dans une certaine mesure un rituel de présentation lors des premières d'entre elles. Cette opportunité de supervision se trouve toutefois remise en cause à mesure de l'avancée en âge des enfants, les parents accompagnant de moins en moins ces derniers chez leurs amis. Catherine évoque de manière éloquente cette évolution par le recours à la formule « c'est pas officiel » pour évoquer les pratiques de sociabilité de son fils aîné (âgé de treize ans), par opposition avec celles plus encadrées de sa cadette (âgée de neuf ans).

Vous essayez de connaître les parents, ou alors est-ce que ça se fait tout seul ?
Ben en primaire oui, après pour Blaise on a moins accès quand même, c'est plus… Enfin, je les connais la plupart de ses copains, parce qu'il y en a pas mal qui passent ici, mais je ne connais plus du tout leurs parents. […]
C'est lié à quoi, au fait justement que vous n'allez pas le chercher à la sortie du collège ?
Oui, je pense que c'est ça, le fait d'attendre à la sortie… Et puis aussi ils s'invitent, c'est pas officiel, et puis même s'il a un copain qui vient, il repart tout seul, enfin il n'y a plus de parents qui viennent.
C'est drôle, ça, « c'est pas officiel » !
Non, ben voilà, pour Irénée on s'appelle, on dit voilà, « On invite Lucie à telle heure », et puis… Et puis on sait que c'est les parents qui l'amènent, qui viennent la chercher, et puis les parents envoient le numéro de téléphone pour qu'on puisse rester… [*en contact*]

Catherine, Maître de conférences à l'université, Paris. Deux fils de 13 et 1 an, une fille de 9 ans

La mise en échec par l'avancée en âge de ces techniques de présentation et de prise de connaissance ne doit pas masquer le caractère structurant de la supervision des liens amicaux : une trop grande autonomie de l'enfant sur ce plan tend notamment à être perçue comme une source de danger scolaire, et l'absence d'intérêt des autres parents pour les sociabilités enfantines trouble les enquêtés qui s'inscrivent le plus clairement dans cette logique. Une posture intermédiaire tend cependant à émerger des propos d'un certain nombre de parents à fort niveau de capital culturel, que l'on pourrait qualifier de « contractualiste » : les enfants se voient dans ce cadre accorder une autonomie relationnelle formellement lâche mais sous contrôle, ainsi que l'illustre le « deal » que les enfants d'Yves se voient imposer.

Est-ce que vous savez qui ils fréquentent dans ces moments-là [*quand les enfants ne sont ni à l'école ni à la maison*] ? C'est une question qui vous intéresse ?
Oui, *grosso modo*, je connais à peu près la quasi-totalité de leurs copains, donc ça ne me pose pas de problèmes, et ils le savent d'ailleurs, ça fait partie du… Ça fait partie du deal en fait. Pour pouvoir être autonomes, il faut qu'on soit informés. On n'a pas besoin de savoir exactement, il y a des copains de mon fils que je ne connais pas, mais il m'en parle régulièrement, donc c'est des noms que j'entends, je ne les connais pas physiquement mais ça ne me pose pas de problèmes plus que ça. Mais voilà, il faut qu'il me dise où il était et pour quoi y faire.

Yves, Cadre de banque, Paris. 2 fils de 14 et 12 ans, une fille de 10 ans

Ce désir de maîtrise au moins partielle de leurs fréquentations constitue l'une des dimensions qui fonde la nette tendance au « freinage » de l'accès à l'équipement en téléphonie mobile des enfants des parents les plus diplômés, envisagé comme synonyme de perte de contrôle sur l'organisation de leur vie quotidienne[16]. Cette même optique de maîtrise du temps et des fréquentations éclaire la différenciation de la vie extrascolaire des enfants, qui contribue à réduire la présence de ceux des catégories moyennes-supérieures dans les espaces publics, tout en y renforçant la visibilité de ceux des catégories populaires.

2. « Agendas de ministres » et fréquentation résiduelle des espaces communs

Nous avons restitué dans le chapitre précédent le sentiment de nombreux enquêtés, selon lequel l'implication des parents actuels dans l'éducation de leurs enfants est bien plus prononcée qu'à l'époque de leur propre enfance. Le modèle de la « croissance naturelle » (*natural growth*) élaboré par Annette Lareau pour décrire les pratiques éducatives mises en œuvre en milieu populaire[17] serait dans cette perspective en perte de vitesse, ou tout du moins en cours de reconfiguration (*voir chapitre V*). Il ne faudrait toutefois pas déduire de cette observation l'absence totale de différenciation de l'organisation du temps extrascolaire des enfants selon les propriétés sociales des familles : en dépit d'une forme de convergence que l'on questionnera ultérieurement (*voir chapitre VIII*), ce temps continue à être davantage organisé et supervisé par les parents dans le cas des familles les mieux dotées en capital économique et culturel. Les activités extrascolaires auxquelles ils participent laissent alors assez peu de temps réellement « libre » aux enfants : le temps extrascolaire est souvent investi comme une opportunité d'apprentissage, et notamment d'acquisition de compétences complémentaires aux savoirs scolaires. En lien avec ces considérations, la polyactivité, et notamment la combinaison d'(au moins) une activité sportive et d'(au moins) une activité artistique ou culturelle (musique, théâtre, peinture, etc.) est fréquente. Mobilisée par Nicolas, l'image de l'« agenda de ministre » décrit efficacement l'expérience de certains enfants.

---

[16] Pour une approche (de certains) des enjeux qui sous-tendent les négociations entre parents et enfants autour de l'accès de ces derniers à la détention d'un téléphone mobile, voir PAIN Rachel, GRUNDY Sue et GILL Sally, « "So long as I take my mobile": mobile phones, urban life and geographies of young people's safety », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 29, n° 4, 2005, p. 814-830

[17] LAREAU, *op. cit.*

> Très tôt ils font plein, plein, plein de choses. C'est... À sept ans ils vont au conservatoire, ils font de la danse, de la musique, ils ont la sculpture sur bois, ils ont l'atelier d'échecs, ils ont l'atelier macramé, ils ont la varappe le mercredi, la pelote basque le samedi, enfin c'est… Il y a quand même une espèce de profusion. […] Je trouve que les gamins, dès un premier âge, font vraiment un nombre de choses incroyable. C'est une remarque qui est souvent faite par les instituteurs, mais qui est aussi faite par les parents, de dire : « C'est dingue, nos enfants ils ont des agendas de ministre ». Ils font beaucoup de choses. Ils sont ouverts sur beaucoup, beaucoup de choses.
>
> *Nicolas, Professeur des universités. Une fille de 12 ans, un fils de 8 ans*

Dans les familles populaires, ce temps extrascolaire est relativement moins investi et structuré par l'action organisatrice des parents : en cas de participation à des activités, celles-ci sont moins nombreuses et impriment un rythme moins soutenu à la vie de l'enfant. Surtout, l'idée que ce temps doit correspondre à un moment d'acquisition de compétences et d'expériences complémentaires à la scolarité est moins présente, et tout du moins rarement formulée en ces termes.

Deux cas permettent de relever que, parallèlement à la position sociale, les trajectoires de mobilité sociale et les projets formulés pour la génération suivante éclairent eux aussi l'investissement par les parents du temps extrascolaire comme un temps « utile » à l'enfant. L'inscription de Joseph dans une trajectoire de mobilité sociale ascendante l'invite ainsi à valoriser la multiplication des activités parallèles au temps scolaire, qui s'appuie sur son constat de la différenciation sociale de la participation des enfants à celles-ci. Évoluant selon ses propres dires dans un milieu professionnel « blanc » et « cultivé » (il occupe un poste administratif dans un centre de recherche qui dépend d'une université parisienne), cet Ivoirien d'origine fait preuve d'une forte ambition scolaire pour ses enfants, et relie l'accession puis la réussite en « classe prépa » à laquelle il aspire pour ceux-ci à un travail de préparation de longue haleine, mis en œuvre sur un mode quasi naturel par les « blancs ». Il insiste ainsi sur l'habitude qu'il a d'emmener ses enfants à la découverte de ce qu'il considère être les principaux monuments de la capitale française, cette forme de « bonne volonté culturelle urbaine[18] » le menant des hauts-lieux de la culture légitime (« Souvent aussi je vais avec mes enfants à l'opéra [*Garnier*], faut pas croire, hier on a été voir, je ne sais pas quoi, je ne me

[18] Pour paraphraser Pierre Bourdieu, qui décrit dans *La distinction* la « bonne volonté culturelle » des classes moyennes. Voir BOURDIEU, *op. cit.*

rappelle plus le titre, mais on a été voir un truc ») à ceux de la culture populaire (« Je leur explique que c'est ici [*au Stade de France*] que Zidane a marqué deux buts en finale de coupe du Monde »). Rien d'étonnant dès lors à ce que le temps extrascolaire de ses enfants soit investi comme un temps précieux, propice à une stimulation complémentaire de l'expérience scolaire :

> Et là j'ai remarqué aussi que, quand on regarde bien ce square, c'est rare que l'on voie les enfants des blancs, je veux dire… Il n'y a que des noirs, des arabes, des chinois. Pas de blanc normal. Ça c'est un peu dommage. Alors que peut-être justement ils font aussi des activités, il ne faut pas croire, peut-être qu'ils sont en train de faire des cours de… comment on appelle ça ? Des cours de violon, tout ça, des cours de théâtre… Et c'est vrai que ma fille elle a pareil, elle prend des cours de danse, tout ça, c'est important aussi.
>
> *Joseph, Secrétaire de direction, Paris. Une fille de 8 ans, un fils de 4 ans*

Ayant à l'inverse expérimenté une forme de déclassement assez caractéristique des processus migratoires contemporains en direction de l'Italie (il était écologue à l'université en Bolivie et travaille désormais comme auxiliaire de vie dans une clinique de Milan), Hugo admet facilement que l'inscription de son fils à plusieurs types d'activités a pour but de le « maintenir occupé », mais aussi d'assurer un certain standing à ses fréquentations.

> **Est-il déjà arrivé que votre fils retrouve ses amis sans vous dans le quartier ?**
> Non, non. Non, nous l'accompagnons. Par exemple il fréquente un cours, le lundi il va au karaté, le mardi il va au basket, le mercredi nous venons ici à l'église [*le début de l'entretien se déroule à l'oratorio n° 2*], le jeudi il va aux scouts… En fait j'essaie de faire en sorte qu'il soit toujours occupé. Parce que moi-même j'ai grandi de cette manière-là, j'ai fait beaucoup de sport, j'ai joué au basket pour l'équipe de ma ville, et j'ai même été présélectionné au niveau national, j'étais assez fort. Et maintenant je me rends compte que ma jeunesse, mais peut-être que mes parents avaient pensé de la même manière que moi je pense maintenant, que si ton fils est toujours occupé à des choses positives, alors lui aussi il va se faire des amis qui ont sans doute les mêmes idées, les mêmes goûts. Des gens qui font des choses positives.
>
> *Hugo, Auxiliaire de vie, Milan. Un fils de 9 ans*

La forte structuration du temps extrascolaire par la participation à plusieurs activités entretient un lien double avec les pratiques urbaines des enfants. Tout d'abord, elle peut répondre à une crainte plus ou moins vive que ceux-ci ne passent trop de temps seuls dans les espaces publics, se trouvant alors exposés à une gamme de menaces pesant sur leur intégrité physique, ou plus simplement « livrés à eux-mêmes » comme sont souvent décrits les adolescents des catégories populaires. Mais elle a également pour conséquence, parfois non spécifiquement désirée, de contribuer à produire un rapport instrumental aux espaces ouverts

à tous, le temps passé en dehors de la présence d'adultes au sein de ces derniers étant presque résiduel.

C / Préparer à la ville

S'il permet de bien saisir les contrastes qui distinguent l'organisation du temps extrascolaire des enfants des familles des catégories moyennes-supérieures et des catégories populaires, le travail d'Annette Lareau éclaire aussi la différenciation de la façon dont les enfants sont préparés à la découverte de la ville par leurs parents. On observe en effet selon les familles un intérêt très contrasté pour le développement des compétences et la consolidation de la confiance en soi de l'enfant, caractéristiques de la *concerted cultivation* à l'œuvre dans les familles de la *middle class* états-unienne.

La prise d'autonomie urbaine des enfants tend ainsi à faire l'objet de nombreuses pratiques anticipatrices dans les familles des catégories moyennes-supérieures. Relevons d'abord une tendance marquée à l'instrumentalisation des évènements de la vie quotidienne pour ouvrir des discussions relatives aux expériences ordinaires au sein du cadre familial : des entretiens ressort un travail d'ouverture d'espaces d'échanges et de dialogue, voués à aborder certains sujets avec les enfants en lien avec des évènements extérieurs afin de favoriser la mise en œuvre de « bonnes pratiques », par exemple à la suite de problèmes rencontrés par d'autres enfants. On retrouve cette démarche de commentaire du monde à des fins pédagogiques au sujet de la présence de sans-abris dans les espaces publics, qui tend à interpeller vivement les enfants : ceux-ci représentent alors une occasion de parler de la ville et des inégalités sociales qui la traversent. Ce rapport pédagogique à l'expérience quotidienne des espaces publics s'inscrit remarquablement bien dans le modèle de la *concerted cultivation,* dans lequel les parents cherchent à encourager le développement d'une opinion personnelle chez l'enfant.

> Et puis il y a eu les périodes de grand froid où il y a eu effectivement… Des SDF qui dormaient dehors dans le quartier. On ne peut pas rentrer chez soi et… Ne pas y penser. Alors j'en parlais beaucoup à mes enfants, parce que… L'idée, c'était à la fois de ne pas tomber dans la mièvrerie, de dire : « Les pauvres, ils sont malheureux, etc. », et puis de rentrer chez soi bien au chaud. […] Donc ça c'est effectivement des dialogues que nous avons eus régulièrement, je lui ai expliqué. Je pense qu'il comprend certaines choses, mais je crois qu'il ne comprend pas la dureté de ce que ça représente. Ça, je crois que c'est quelque chose qu'ils ont du mal à comprendre. Ou en tout cas ils ne montrent pas une compassion excessive. Ce sont des enfants, donc… Ils se rendent compte que c'est difficile, qu'ils n'ont pas de maison, etc., mais sur le coup je n'ai pas forcément senti qu'ils avaient compris la gravité des choses, humainement parlant. Et puis d'un autre côté je me dis que petit à petit ce dialogue que nous avons eu sur les SDF, sur les gens qui vivaient tout seuls, a dû faire son chemin.
>
> *Judith, Maître de conférences à l'université, Paris. Deux fils de 12 et 6 ans*

Cette propension au commentaire du monde à des fins réflexives se redouble d'une préparation pratique à l'expérience de l'autonomie. Bien entendu, tous les parents préparent leurs enfants à la découverte de la ville, et il ne s'agit pas d'affirmer que seuls les parents des catégories favorisées mettent en œuvre ce type de pratiques : l'exemple de Natalia le montre avec suffisamment de clarté.

> Je dois dire que l'été entre l'école élémentaire et le collège, j'ai essayé de l'habituer, dans le sens où je lui faisais fermer la porte, je l'envoyais tout seul à l'*oratorio*, afin qu'il s'habitue, à fermer la porte, à faire le trajet seul, maintenant quand il sort je suis… Je suis tranquille.
> **Tu lui as fait faire un entraînement ?**
> Oui, il s'est entraîné. Il en avait besoin !
>
> *Natalia, Femme au foyer (Conjoint conducteur de travaux), Milan. Un fils de 12 ans*

N'oublions pas d'ailleurs que la posture d'accompagnant sur le chemin de l'autonomie correspond à une forme de récit de soi valorisée par les parents des milieux favorisés lorsqu'ils sont confrontés au sociologue[19]. Toutefois, un contraste marqué de l'intensité de la préparation à la ville se dégage des entretiens : les « espaces protégés » (*voir chapitre IV*) sont en particulier très fortement investis par les parents des catégories intermédiaires et moyennes-supérieures en tant qu'arènes sécurisées d'entraînement à l'autonomie, en vue de l'acquisition de compétences mais aussi de formes de consolidation de la confiance en soi de l'enfant.

[19] À ce sujet, voir LE PAPE, Thèse citée.

> L'*oratorio* est le premier endroit où je l'ai laissé tout seul. Le premier pas, je crois, a été de rester avec la petite dans le jardin de ce côté-ci, tandis que lui jouait de l'autre côté de l'église avec ses copains. […] Je pense que c'est un endroit où on réussit à passer d'une situation où l'enfant est complètement sous le contrôle des parents à une situation où il est complètement seul.
>
> *Marta, Institutrice. Un fils de 11 ans et une fille de 5 ans*

> Il ne se déplace pas encore seul dans le quartier. Cette année, le premier grand pas d'autonomie est qu'il va seul au cours d'échecs. Mais toujours à l'intérieur du Trotter, d'un pavillon à l'autre (*elle rit*), à l'intérieur du parc.
>
> *Rosa, Employée de banque. Deux fils de 12 et 10 ans*

Chercheuse à l'université, Bianca offre un exemple remarquable de l'instrumentalisation des espaces protégés à des fins d'« entraînement » à l'autonomie, qu'il s'agisse de son lieu de vacances habituel ou du parco Trotter proche de son domicile :

> Si on fait un entraînement pendant les vacances, et qu'ils commencent à prendre un peu…
> **Un entraînement ?** (*surpris*)
> Exactement… (*elle sourit*) Dans une situation qui est clairement plus tranquille, parce que justement les lieux de vacances sont souvent des endroits plus tranquilles, plus détendus. […]
> **Et donc si l'on reprend l'image de l'entraînement que tu as mobilisée tout à l'heure, le Trotter est comme une sorte de « gymnase pour la ville » ?**
> Oui. Oui, oui. Le Trotter permet à des enfants qui ont huit-neuf ans de se balader seuls en toute tranquillité, parce qu'à l'intérieur ils ont leurs repères, et naturellement ensuite… Pour ma fille ça c'est vraiment passé comme ça, elle a d'abord commencé à gagner son autonomie à l'intérieur des limites du parc, et ensuite elle a peu à peu agrandi son périmètre.
>
> *Bianca, Chercheuse à l'université. Une fille de 10 ans, un fils de 9 ans*

Les propos d'Éric sont eux aussi révélateurs de la logique qui sous-tend et caractérise la démarche mise en œuvre par les parents les mieux dotés en capital culturel : il s'agit d'« aider les enfants à prendre confiance en eux » en les accompagnant dans la découverte progressive et dans une certaine mesure maîtrisée de l'environnement local puis urbain. À cette fin, de micro-expériences d'autonomie ponctuent le quotidien de leurs enfants, comme dans le cas des filles de Marianne : leur mère les laissait volontairement rentrer seules chez elles puis y passer un moment sans adulte, dans l'optique simultanée de tester leur capacité à se « débrouiller » et de leur procurer de l'expérience.

> Et petit à petit en CM2, elles étaient seules à la maison en arrivant. Pas pour longtemps. Parfois pour plus longtemps, mais voilà, ça se faisait d'une manière naturelle. Donc en CM2 elles avaient leur clé, et elles rentraient, et je revenais peu de temps après, quoi. Mais je faisais exprès, souvent, de rentrer un peu plus tard qu'elles pour… Pour les laisser se débrouiller un peu, quoi. Pour voir comment c'est de… Voilà, d'entrer à la maison seules, de voir ce qui se passe.
>
> *Marianne, Conférencière dans un musée parisien. Deux filles de 14 ans*

Les enfants des parents dont le niveau d'éducation est le plus élevé font dans cette perspective l'objet d'un véritable entraînement à la prise autonome des transports en commun. Si nous avons vu que les premiers emprunts autonomes de ces derniers font de manière générale l'objet d'attentions particulières de la part des parents (*voir chapitre IV*), le degré d'investissement en temps, mais aussi l'intérêt démontré pour la préparation puis le franchissement de cette étape, varient sensiblement. L'acquisition de deux compétences est en jeu : il s'agit à la fois d'apprendre à se déplacer en se repérant à l'intérieur du réseau et à interagir avec les autres usagers. On enseigne ainsi à l'enfant à savoir céder sa place assise à une personne âgée ou à une femme enceinte, ou à laisser descendre les voyageurs de la rame ou du bus avant de tenter d'y entrer.

Ce qui distingue l'action éducative des parents des catégories populaires et des parents des catégories intermédiaires et surtout moyennes-supérieures n'est pas nécessairement la définition des contenus de cet apprentissage, mais la façon dont celui-ci intervient dans le processus de socialisation urbaine. Dans le premier cas, il est indispensable de souligner la récurrence dans les entretiens de la figure de l'« occasion » ou de la « nécessité ». Le premier emprunt autonome des transports en commun tend de fait souvent à s'opérer de manière assez abrupte dans l'expérience de leurs enfants, sans qu'il ait été planifié ou anticipé de longue date. En partie liée à leur ancrage local plus marqué (*voir infra*), cette relation plus « passive » aux transports en commun éclaire le fait que les enfants des familles populaires tendent à être ceux qui les empruntent le plus tard de manière autonome.

> **A-t-il déjà pris les transports en commun sans toi ou sans son père ?**
> Non. Non, parce qu'il n'en a jamais eu l'occasion. […] Il n'en a pas besoin. Mais si un jour je lui dis : « Je vais là-bas, rejoins-moi avec le 56 [*ligne de bus qui traverse le terrain d'enquête*] », je pense qu'il est capable de le faire. Mais comme ce n'est pas nécessaire, il ne l'a jamais fait.
>
> *Natalia, Femme au foyer (Conjoint conducteur de travaux), Milan. Un fils de 12 ans*

Est-ce que lui a déjà pris le bus ou le métro tout seul ?
Non, jamais. Quand il le prend c'est avec nous.
Et vous essayez de lui apprendre un peu ou… ?
Euh… Sinon, il est bien capable, oui, de le prendre tout seul, je vois bien… On le prend rarement, mais quand on le prend il arrive quand même à se situer…
Et vous disiez tout à l'heure que peut-être que pour le collège il devra y aller en transports ?
Oui, si c'est loin, oui. *Il n'aura pas le choix, quoi.*

Fernanda, Gardienne d'immeuble, Paris. Un fils de 10 ans, deux filles de 3 et 1 an

À l'inverse, les enfants qui grandissent dans les familles des catégories intermédiaires et surtout moyennes-supérieures tendent à avoir bien plus d' « occasions » de sortir du quartier, dans le cadre de leurs activités extrascolaires mais aussi scolaires (*voir infra*). Une préparation plus ou moins consciente et intentionnelle, qui débute parfois bien en amont de la première prise autonome du bus ou du métro, est mise en œuvre à cet effet. Dans ces familles, savoir utiliser le réseau de transports en commun est souvent considéré comme une compétence indispensable à acquérir en vue de l'insertion professionnelle future, mais aussi à plus court-terme pour que l'enfant puisse se déplacer de façon autonome dans et surtout en dehors de l'espace local.

Mais c'est vrai que depuis toutes petites, moi je leur montrais comment faire les changements. […] J'aimais bien qu'elles se repèrent un peu. Et ça marche. C'est vrai que le métro pour elles c'est… Très facile.

Marianne, Conférencière dans un musée parisien. Deux filles de 14 ans

La position d'entre-deux dans laquelle se trouve le fils aîné d'Eloisa permet d'aborder depuis un angle un peu distinct le lien qu'entretiennent l'anticipation de la vie professionnelle de l'enfant et le souci qu'ont les parents qu'il sache se déplacer en transports en commun de manière autonome. Le caractère tardif de l'incitation à développer ses compétences (il n'a jamais pris le métro seul à quatorze ans), qui s'opère néanmoins en lien avec un projet d'expérience d'insertion professionnelle, reflète ici la position intermédiaire occupée par sa mère dans l'espace social.

Nicolas, qui va avoir quatorze ans à la fin de l'année, je vais commencer à le responsabiliser pour le métro.
Il ne l'a pas encore pris tout seul ?
Non.
Vous allez faire comment pour ça justement ?
Ben on va étudier… Parce que là, ce que je voudrais faire cet été, c'est essayer, il est un peu jeune encore, mais je vais essayer de faire en sorte qu'il ait un stage au muséum d'histoire naturelle, parce qu'il est intéressé par ce genre de choses. […] Comme c'est une ligne directe, on va étudier le parcours, mais bon, je pense qu'il se débrouillera, parce que c'est un petit Parisien, ils sont éveillés, ils sont débrouillards les Parisiens. [...] Il va falloir qu'il commence à s'autonomiser justement pour aller prendre le métro, le bus tout seul, pas rater les arrêts, se repérer dans la jungle.

Eloisa, Encadrant-courrier à La Poste, Paris. Deux fils de 13 et 11 ans, une fille de 8 ans

La description faite par Aliénor de la découverte du bus par son fils aîné est elle aussi particulièrement intéressante, à double titre. Tout d'abord car elle donne à voir le travail préparateur en actes : les premiers trajets effectués avec l'enfant avant qu'il ne les réalise seul, les différents arrêts montrés pour qu'il puisse reprendre le bus dans l'autre sens en cas d'erreur, ou encore les encouragements à se mettre en relation avec le chauffeur en cas de besoin. De prime abord anodins, ces exemples reflètent une posture anticipatrice très répandue parmi les parents les mieux dotés en capital culturel. Ce travail d'anticipation de l'imprévu n'a rien d'oxymorique, dans la mesure où il s'agit de préparer l'enfant à des évènements dont on ne peut certes pas prévoir l'occurrence, mais qui constituent une réalité à laquelle les utilisateurs des transports en commun peuvent de manière prévisible être confrontés à tout moment. Que faire par exemple en cas de blocage momentané de la circulation des rames de métro par un incident technique, voire par un suicide ?

Et c'est vrai que là, par exemple, Ange va tout seul prendre des cours de guitare électrique, il prend le bus aussi, il va après Gambetta, et j'ai fait le trajet longtemps (*elle insiste*) avec lui avant qu'il ait le courage de le faire tout seul. Et s'il se trompe de sens, je lui ai montré où étaient les arrêts, pour repartir dans l'autre sens… Ce qu'il faut faire si le ticket est démagnétisé. Aller le dire au chauffeur, on a même répété, parce qu'il est un peu angoissé. Enfin, des tas de consignes.

Ah oui, tu anticipes avec lui ce type de situations ?

Oui. Si on n'est pas descendu, d'ailleurs ça leur est arrivé, apparemment souvent les bus ne s'arrêtent pas même quand on a appuyé sur le bouton. Ils ne voient pas que ça a été appuyé, donc l'enfant met un moment avant d'oser, ou il n'ose même pas appeler, en disant : « Stop, c'est mon arrêt », donc il faut qu'il sache, à pied, refaire éventuellement, ou bien reprendre le bus dans l'autre sens, ou bien refaire les trajets qui ont été ratés. Et ça c'est vrai que si on n'y a pas pensé à l'avance, et que l'enfant n'a pas le sens de l'orientation, ça peut être un problème. Alors ça, c'est vrai que ce problème-là, on pense l'éviter s'il a un téléphone portable. Il appelle, il dit : « Maman qu'est-ce que je fais ? ». Mais moi je pense qu'il vaut mieux que ça ait été… Qu'il sache se débrouiller, plutôt que de téléphoner, demander à l'aide, et puis on ne répond pas forcément, je trouve ça plus intéressant qu'il sache gérer les situations plutôt que d'appeler à l'aide.

Aliénor, Femme au foyer (Conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans

De façon complémentaire à leur volonté de conserver une certaine maîtrise sur les fréquentations des enfants, la dernière partie de cet extrait d'entretien éclaire la tendance au rejet par les parents les mieux dotés en capital culturel de leur équipement en téléphonie mobile, le recours à un tel instrument tendant en effet à être perçu comme contraire à l'effort quotidien de transmission et de développement de compétences. L'attrait des parents pour le recours au portable dans l'encadrement des mobilités s'avère de fait très clivé socialement : à ceux qui l'apprécient pour son caractère rassurant (et car il permet d'optimiser la coordination de la mobilité et l'organisation de la vie quotidienne) s'opposent d'autres enquêtés (très) loin d'être convaincus de son intérêt. Des logiques de freinage s'articulent ainsi autour de plusieurs arguments liés aux pratiques urbaines des enfants[20], l'un des motifs évoqués étant que la possession d'un téléphone portable représenterait une menace pour leur prise d'autonomie. Sur les deux terrains, ces réticences sont dans la plupart des cas le fait des parents appartenant aux fractions les mieux dotées en capital culturel des catégories moyennes-supérieures, en lien avec leur forte valorisation du développement de l'enfant et de

[20] Ces arguments sont présentés de manière plus détaillée dans RIVIERE Clément, « Le recours au téléphone mobile dans l'encadrement parental des pratiques urbaines des enfants », *RESET. Recherches en Sciences Sociales sur Internet*, à paraître

son acquisition de compétences, et dans le cas d'espèce de « compétences urbaines » telles que savoir s'orienter seul, faire face à l'imprévu, ne pas paniquer ou encore oser demander son chemin.

Ces réticences au recours au portable confirment la spécificité du rapport au temps des parents des catégories moyennes-supérieures : ceux-ci tendent à s'inscrire dans une posture d'anticipation de l'avenir et du développement de l'enfant, qui fait l'objet d'une véritable préparation à la pratique autonome de la ville. Cette démarche de « développeurs » contraste avec une centralité moindre de l'avenir dans les pratiques mises en œuvre par les parents des catégories intermédiaires et surtout populaires : ces derniers anticipent moins souvent et surtout n'investissent pas de la même manière le franchissement d'étapes ultérieures, qui semble davantage s'opérer sur le mode combiné de la nécessité et de la contingence. Considération absente de nos hypothèses de départ, les pratiques urbaines des enfants ne peuvent ainsi être comprises que si les on les inscrit dans le rapport au temps qu'entretiennent leurs parents, qui joue un rôle très structurant dans la différenciation des pratiques. Une telle observation n'est pas sans rappeler celle de Chamboredon et Lemaire, d'après qui les critiques adressées par les membres des classes moyennes aux ouvriers des grands ensembles « s'organis(ai)ent autour du rapport à l'avenir », notamment au sujet de l'éducation des enfants[21]. Peu étudiée, cette « dimension centrale du rapport au monde social » semble effectivement mériter d'être « examinée de plus près », comme y invite Muriel Darmon dans son récent ouvrage sur les classes préparatoires[22].

D / Exhibition de biens et présentation de soi dans les espaces publics

Les dépenses effectuées par les parents à la demande des enfants participent elles aussi de l'encastrement des pratiques urbaines enfantines dans des logiques éducatives et des réalités matérielles contrastées. De manière idéal-typique, la visibilité de dépenses populaires fondées sur une conception hédoniste de l'enfance s'oppose à la quête de discrétion des parents plus favorisés.

---

[21] CHAMBOREDON et LEMAIRE, art. cit.
[22] DARMON Muriel, *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, La Découverte, 2013, Paris, 324 p.

1. Des dépenses populaires visibles

Un ensemble de travaux ont montré la prégnance de représentations hédonistes de l'enfance en milieu populaire, où ces années tendent à être envisagées comme une période d'insouciance, qu'il faut préserver des contraintes et de la dureté de la vie d'adulte[23]. Alors que l'on connaît la dimension symbolique de la consommation[24], nous avons de fait pu observer tout au long de l'enquête la relative fréquence de dépenses importantes liées à des demandes formulées par les enfants dans les familles populaires. Ces dépenses s'inscrivent dans la perspective de l'accomplissement de trois objectifs, qui peuvent être imbriqués. Tout d'abord, le soutien de la sociabilité des enfants, qui peut notamment s'opérer par le biais de l'achat de vêtements ou d'accessoires valorisés par leurs pairs[25]. Il peut d'ailleurs s'agir de prévenir les risques de conduites déviantes en gérant les envies attisées par les messages publicitaires : de manière stratégique, l'intégration dans la délicate gestion du budget familial de ces dépenses vise à limiter la frustration liée au décalage profond entre les désirs de consommation et la possibilité objective d'accéder aux biens convoités[26]. Enfin, il peut s'agir d'exposer le statut socio-économique de la famille, et plus précisément la capacité d'épargne et de sacrifice des parents.

> C'est tout pour mes enfants, rien pour moi. J'ai acheté des lampes économiques, j'économise l'électricité, mais par exemple j'ai acheté à mon fils des baskets à 70 euros. J'en ai acheté aussi à 25 euros, au centre commercial. J'aime bien lui donner, pas tout, on ne peut pas donner tout, mais j'aime bien lui donner tout ce que je peux. Parce que j'aime pas quand il me dit, par exemple il est parti chez Alexandre, il a une Nintendo DS. Et puis, je peux pas, j'arrive pas à le laisser comme ça, à me dire qu'il lui manque quelque chose. Donc je l'ai achetée 150 euros, la DS, oh oui, je l'ai achetée quand même (*fière d'elle*). Donc je suis tout le temps en train de réfléchir…
>
> *Jamila, Allocataire du RMI (Conjoint décédé), Paris. 2 fils de 8 et 6 ans*

Liée à l'achat particulièrement grevant pour son budget d'une console de jeux vidéo, la fierté de Jamila fait écho à une conversation entendue dans le jardin du centre d'animations de

---

[23] Voir notamment THIN Daniel, « Un travail parental sous tension : les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires », *Informations sociales*, n° 154, 2009, p. 70-76 et LE PAPE, Thèse citée.
[24] VEBLEN Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, Gallimard, 1978 (éd. or. 1899), Paris, 278 p.
[25] MARDON Aurélia, « Sociabilités et travail de l'apparence au collège », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, 2010, p. 39-48
[26] DELCROIX Catherine, « Les parents des cités : la prévention familiale des risques encourus par les enfants », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 83-84, 1999, p. 97-107

la place des Fêtes, où deux mères aux moyens visiblement limités échangeaient à propos du prix élevé de cette même console : en dépit de cet obstacle, la conversation tournait avant tout autour du plaisir qu'éprouveraient leurs enfants à la recevoir bientôt (Journal de terrain, 28 juin 2010). Les sacrifices induits par l'achat érigent dans une certaine mesure ces mères en « bonnes » mères, capables de faire prévaloir l'intérêt de l'enfant sur leur confort, tout en consolidant l'image de la famille et de ses moyens par la possession d'un objet onéreux. Ce type de dépenses a pour conséquence assez fréquente la possession par les enfants de quelques objets de valeur de types divers durant leurs déplacements, plus ou moins exhibés en fonction de la façon dont l'enfant s'y rapporte[27]. Bien que dépensant sans doute davantage d'argent pour leurs enfants en valeur absolue, les parents les plus aisés tendent souvent à l'inverse à faire en sorte de parvenir à la présentation de soi la plus sobre possible de leur progéniture.

2. Ni vus ni connus ? La quête de discrétion des parents favorisés

Clin d'œil au titre de l'ouvrage consacré par Béatrix Le Wita aux modes de vie bourgeois[28], l'intitulé de cette section restitue une préoccupation majeure des parents les plus favorisés, particulièrement prononcée lorsqu'à un capital économique important se conjugue un niveau élevé de capital culturel. Ceux-ci tendent en effet à promouvoir des normes de présentation de soi dans les espaces publics qui s'articulent autour d'un idéal de discrétion, mais aussi à veiller à leur respect. Miroir du soutien populaire à l'accès des enfants à certains biens relativement onéreux et à leur exposition, cette tendance à la valorisation de la sobriété se fonde en partie sur un intérêt sensiblement moins marqué pour le soutien à l'intégration des enfants au sein des groupes de pairs[29]. Ainsi qu'en témoignent les pratiques de freinage évoquées plus haut au sujet de l'équipement des enfants en téléphonie mobile, il s'agit ici plutôt de *contrôler* que de *soutenir* l'accès des enfants à tout un ensemble de biens. Si la moindre importance – voire la méfiance – dont ces parents tendent à faire preuve vis-à-vis du pouvoir prescripteur des pairs s'appuie sur des considérations plurielles, leur sensibilité élevée

[27] Il s'agit dans la plupart des cas de téléphones mobiles, consoles de jeux vidéo et vêtements de marque.
[28] LE WITA Béatrix, *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Maison des Sciences de l'Homme, 1988, Paris, 200 p.
[29] Voir également SINGLY (de) François, *Les adonaissants*, Armand Colin, Paris, 2006, Paris, 399 p.

à la violence physique éclaire les réticences liées à l'exhibition – voire à la simple possession – de biens coûteux à l'école et dans les espaces publics, perçues comme amplificatrices du risque d'agression.

> S'il y a un garçon qui a douze ans, ou treize ans, qui n'est pas habillé particulièrement, qui n'a pas trois portables sur lui, qui n'en a même pas un seul… et qui fait son chemin, je ne pense pas qu'il y aura d'agression. Dès lors que, ben soit il est habillé de façon un petit peu clinquante, par clinquante j'entends la belle paire de chaussures, le jean à 200 euros, bon ben ça attire, ce n'est pas une bonne raison mais ça attire l'œil. […] Un type qui est habillé de façon trop ostentatoire, c'est quelque chose qu'on ne fait pas.
>
> *Alexandre, Chasseur de têtes, Paris. Un fils de 9 ans et une fille de 7 ans*

Cette sensibilité à la violence des parents des catégories moyennes-supérieures, également repérée au sujet des contenus médiatiques[30], les encourage à prôner la sobriété dans la présentation de soi, et de manière plus générale une forme de détachement vis-à-vis des effets personnels. Donner la consigne explicite de les abandonner dans certaines situations est une pratique fréquente, l'enfant devant être sensibilisé à l'idée que son intégrité physique l'emporte sur toute autre considération.

> Ange est allé hier après-midi avec deux copains au square jouer au ballon. Il avait comme ballon, parce qu'il les perd tout le temps et parce qu'ils se les font voler, enfin ça disparaît les ballons de foot, il avait un cadeau d'une belle-sœur, qui était – je ne trouve pas que ce soit spécialement intelligent mais… – le ballon de la coupe du monde, ou je ne sais quoi, dont je sais moi qu'il va être plus… Volé, racketté, ce ballon, parce qu'il va être plus cher. Donc je dis à Ange : « T'as pas d'autre ballon, t'as pas un vieux ballon à emmener ? ». « Non, il n'y a plus de vieux ballon », donc je lui dis : « Ben écoute, si on vous braque, tu le donnes, hein ! ». Tu essaies de faire en sorte, je disais aux copains, j'ai fait du coup un cours sur le sujet, sans savoir trop parce que je ne sais pas jusqu'où il faut aller. Je leur ai dit : « Écoutez, vous essayez de défendre le ballon, de trouver un adulte qui peut vous défendre, et puis, s'il n'y a pas, vous laissez le ballon, c'est pas grave, hein ! ». C'est qu'un ballon.

Aliénor, Femme au foyer (Conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans

---

[30] GOULET Vincent, *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, Ina, 2010, Paris, 336 p.

> Je crois que la consigne numéro un que je lui ai donnée, parce que c'est une petite fille extrêmement raisonnable… Je dirais docile, ce n'est pas le bon mot mais ça donne une idée, je lui ai dit : « Si un jour tu es emmerdée, ce qui compte c'est ta peau. Ce n'est pas ton cartable, ce n'est pas les vêtements que tu as sur le dos, tu t'en fous, tu peux tout planter, tout laisser, ce qui compte c'est que toi tu sois physiquement en sécurité. Le reste n'a aucune espèce d'importance ». Et je lui ai beaucoup répété parce que je la sentais capable de ne pas se défendre pour protéger un truc matériel dont franchement on se contrefiche.
>
> *Monique, Cadre dans le secteur privé (RH), Paris. Une fille de 14 ans*

Ce type de consignes n'a jamais été évoqué par les parents des catégories populaires : si ce constat n'implique pas qu'ils ne les relaient jamais, la lecture de David Lepoutre laisse à penser que le rapport à leurs effets personnels des enfants de milieu populaire devrait être distinct, notamment quand on pense aux efforts mis en œuvre par leurs parents et surtout par leurs mères pour leur permettre d'accéder à certains des biens qu'ils désirent. Lepoutre a en relevé en effet au sujet de la « culture des rues » des grands ensembles qu'elle constitue « une possibilité d'affirmation d'une différence par rapport aux adolescents des classes bourgeoises, à qui l'on apprend qu'il vaut mieux céder ses affaires que de se faire frapper et blesser pour des objets et qui se comportent par conséquent tout à fait différemment dans de telles circonstances, c'est-à-dire "sans honneur" du point de vue des jeunes intégrés à la culture des rues[31] ». Ce rapport détaché aux effets personnels, qui fait écho aux discours des autorités[32], a pour effet l'enseignement de techniques de présentation de soi : la sobriété de cette dernière passe par un contrôle de l'habillement, mais aussi par la formulation explicite de consignes relatives à l'utilisation et surtout à l'exhibition de certains objets pouvant susciter la convoitise, tels les téléphones portables ou les baladeurs MP3. Cette sensibilisation à la possibilité – voire à la nécessité – du recours à ce qu'Erving Goffman appelle le « contrôle de l'information[33] » a pour objectif de réduire le risque d'agression en limitant le nombre de « prises » susceptibles de les favoriser.

---

[31] LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, 1997, Paris, 459 p.

[32] Le Ministère de l'Intérieur français invite par exemple sur son site à n'opposer aucune résistance en cas d'agression : « Votre vie est plus précieuse que vos valeurs ». URL : http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/En-dehors-de-mon-domicile/Protegez-vous-des-vols-sur-la-voie-publique-et-dans-les-lieux-publics (Consulté le 22 novembre 2013).

[33] GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Minuit, 1973 (éd. or. 1971), Paris, 371 p.

> Ma fille, ce que je lui ai dit, c'est de ne pas parler au téléphone en marchant avec son portable, je sais que ça elle ne le fait pas, enfin elle n'écoute pas et je sais qu'elle le fait quand même, mais voilà, ne pas risquer qu'on l'attaque à cause du portable, ne pas mettre sous le nez des gens ce qu'elle a, ne pas attirer les convoitises.
>
> *Brigitte, Médecin spécialiste, Paris. Deux filles de 14 et 10 ans, un fils de 5 ans*

> J'ai entendu dire que des enfants avaient été agressés dans une école qui ne se trouve pas très loin de celle où vont mes filles, parce que leurs chaussures de sport avaient apparemment attiré l'attention. J'ai su ça l'an dernier, et ça m'a inquiétée. Des chaussures de marque, des chaussures à la mode, et aussi des raquettes de tennis. Et donc… C'est ça que je crains, l'agression du petit voleur qui a envie d'avoir des chaussures à la mode, et malheureusement… (*elle marque un silence*)
> **Mais alors comment fait-on pour éviter ça ? On n'achète pas les chaussures ou on dit de faire attention ?**
> (*elle rit*) Alors, je leur ai dit de ne pas acheter les chaussures qui sont les plus recherchées, les plus à la mode, et aussi de faire attention à ceux qui… Ceux qu'elles peuvent trouver suspects. Pour la simple raison qu'il a moins d'argent que toi, quelqu'un peut te voler tes chaussures de sport. Ne pas s'habiller de manière trop voyante de manière générale, parce que ça peut attirer ceux qui peuvent te voler. Et aussi le MP3, je leur ai dit : « Tiens-le d'une certaine manière, ou alors ne le prends pas avec toi ». « Le portable, tu le gardes dans ta poche, bien fermé ».
>
> *Federica, Cadre d'entreprise, Milan. Deux filles de 12 et 9 ans*

On retrouve ainsi du point de vue de l'encadrement des pratiques urbaines l'opposition relevée par de précédents travaux entre familles populaires et favorisées. Le souhait d'encourager l'accès de l'enfant à certains biens en vue d'accéder à ses désirs – tout en soutenant son intégration au sein des groupes de pairs et en affichant l'honorabilité de la famille – contraste avec la quête de discrétion des parents les plus aisés, qui s'inscrit dans le cadre d'une entreprise de maîtrise des fréquentations mais aussi de sécurisation des pratiques urbaines autonomes[34]. La consigne claire d'abandonner ses effets personnels en cas de situation problématique explique sans doute d'ailleurs en partie la réticence qu'ont les parents des catégories moyennes-supérieures à laisser leurs enfants se déplacer en possession d'objets coûteux, particulièrement forte dans le cas des parents les mieux dotés en capital culturel.

Il est désormais clair que les pratiques urbaines des enfants s'encastrent dans des logiques éducatives distinctes, elles-mêmes en parties structurées par des conditions matérielles

[34] De manière congruente à cette observation, c'est parmi les catégories populaires que la pratique du don d'argent « de poche » aux enfants est la plus précoce, tandis que c'est quand les parents appartiennent aux professions intellectuelles supérieures qu'elle est la plus tardive. Voir LAZUECH Gilles, « L'argent des enfants ou l'accord en question », *Terrains & travaux*, n° 21, 2012, p. 199-216

contrastées d'exercice de l'encadrement. Des entretiens ressort nettement la quête de *maîtrise* des déplacements et plus généralement des activités et de la sociabilité des enfants dans les familles des catégories moyennes-supérieures, mais aussi dans les familles qui s'inscrivent dans une perspective d'ascension sociale. Fortement valorisé, le développement de l'autonomie et des compétences des enfants s'opère alors dans un cadre paradoxalement très délimité. La posture anticipatrice qui sous-tend ce type d'encadrement dessine une forme de rapport ascétique à la ville : le temps ne doit surtout pas être « perdu » à ne « rien » faire dans les espaces communs, et l'investissement dans la préparation du franchissement d'étapes parfois lointaines ne se comprend qu'en relation aux résultats qui en sont attendus à moyen-terme. Il s'agit par ailleurs de veiller à ce que l'enfant n'attire pas trop l'attention en vue de réduire son exposition au risque d'agression, quand on essaie davantage en milieu populaire de répondre à des aspirations consuméristes ; celles-ci sont comblées de manière préférentielle au sein du cadre domestique en milieu favorisé, où règne la « culture de la chambre ».

II - La traduction spatiale de l'action éducative

L'encastrement des pratiques urbaines des enfants dans des logiques éducatives et des réalités matérielles contrastées mis au jour, il convient désormais de montrer de manière plus précise les conséquences de la différenciation sociale des pratiques mises en œuvre par les parents, et notamment leur traduction spatiale.

A / Le rapport aux espaces ouverts à tous et à l'espace local

Le rapport qu'entretiennent les parents aux espaces publics se fonde sur des modalités distinctes de construction du diagnostic du danger, le niveau de distance critique aux discours publics d'une part, aux modalités de la « bonne » surveillance des espaces publics de l'autre, variant sensiblement en fonction de leur niveau d'éducation. La présence des enfants dans les espaces ouverts à tous n'est toutefois pas corrélée à ce diagnostic, les enfants des catégories moyennes-supérieures tendant à les fréquenter de manière plus résiduelle que ceux des catégories populaires : cette socialisation des enfants à des modes d'appropriation distincts

des espaces publics éclaire l'ancrage local différencié de leurs pratiques urbaines, au même titre que les usages familiaux du temps extrascolaire.

1. Confiance dans les médias et définition des risques encourus par les enfants

On a constaté dans le chapitre précédent la perception transversale aux enquêtés que l'exposition des parents à des messages alarmants relayés par les médias se serait accrue au cours des dernières décennies. Mais si cette confrontation aux discours médiatiques fait partie de l'expérience de tous les parents, il convient de relever la nette différenciation sociale du rapport à ces derniers. Plus souvent mobilisés en tant que point d'appui des peurs et des restrictions en milieu populaire, la distance à leur égard tend à augmenter avec le niveau d'éducation des parents. Un niveau d'éducation modeste est à l'inverse plus souvent synonyme d'une faible remise en question du traitement médiatique de l'insécurité, en particulier au sujet des faits divers impliquant des enfants[35]. Dans ce cas de figure, les parents présentent souvent les craintes qu'ils éprouvent comme s'appuyant sur « ce que l'on entend à la télévision ».

> J'aimerais que l'on déménage dans une ville plus petite aux environs de Milan, qui ressemble un peu plus à ma ville au Brésil, où je puisse laisser mon fils jouer dans le parc tranquillement sans être toujours avec lui… Parce qu'ici, quand on emmène l'enfant au parc, quand il joue, ma mère et moi on doit vraiment être sur son dos, parce qu'il y a tellement de gens qui peuvent prendre ton enfant et l'emporter.
> **Vraiment ?**
> Oui… Ça arrive si souvent ici.
> **C'est déjà arrivé ?**
> Ici ? Oui, on le lit dans les journaux, qu'une petite a disparu depuis je ne sais combien d'années, qu'un petit a disparu... […] La télé parle la réalité (*sic*), les médias profitent des choses qui se passent, c'est vrai, mais c'est normal parce que c'est la réalité, qu'est-ce qu'on peut y faire ?
>
> *Cristina, Femme de ménage, Milan. Un fils de 8 ans*

Par contraste avec cette posture qui tend à décrire les médias comme donnant un aperçu objectif du monde, les parents mieux dotés en capital culturel se montrent plus réservés, voire critiques de discours qu'ils jugent alarmistes et décrivent souvent sur le mode de la dénonciation politique. D'autres recherches ont montré la diffusion de cette posture critique

[35] Vincent Goulet a montré que ceux-ci font l'objet d'une sensibilité particulièrement marquée en milieu populaire. Voir GOULET, *op. cit.*

de la façon dont est sélectionnée, produite et présentée l'information au grand public parmi les membres des classes moyennes cultivées[36], dont l'extrait d'entretien avec Éric donne un bon exemple.

> Je trouve que la presse en général, que ce soit la presse écrite ou les journaux télé, vulgairement, pour moi, ils ne font que la rubrique des chiens écrasés. On parle… J'ai l'impression que la moitié d'un journal, ou télévisé, ou écrit, c'est… C'est du fait divers. Et au final ça finit par marquer les esprits. C'est peut-être aussi pour ça que les gens ont toujours un sentiment d'insécurité ou… Ou d'incivilité de plus en plus exacerbé parce que… Ils ont l'impression qu'on ne leur parle que de ça. Et en plus il y a cette confusion qui est établie, c'est que souvent on parle d'évènements dangereux, indifféremment… L'espace géographique est complètement supprimé. On peut aussi bien évoquer un problème d'accident de la route en Bretagne qu'un problème de pédophilie en Belgique, ou dans le centre de la France ou n'importe où, et on a l'impression que finalement ça se ramène au quartier. Il y a une confusion, il y a un mélange qui fait qu'on a l'impression que c'est devenu, qu'il y a une insécurité permanente et à tous endroits. […] Et de mon point de vue ça devient insupportable. Ça me gêne beaucoup, parce que… On a une impression d'insécurité qui n'est peut-être pas aussi réelle que… Que ce qui existe.
>
> *Éric, Cadre supérieur dans la finance, Paris. Deux fils de 10 et 3 ans*

Il ne s'agit pas ici de postuler la passivité des récepteurs en milieu populaire[37], et encore moins la capacité des plus éduqués à se déprendre des contenus des discours médiatiques, comme nombre de ces derniers en sont d'ailleurs eux-mêmes conscients (*voir chapitre V*). Souligner la différenciation du rapport aux informations transmises par les médias invite en revanche à penser que le rapport aux espaces ouverts à tous se fonde sur des modalités distinctes de construction du diagnostic du danger. Alors que l'on retrouve un désir de rapport *maîtrisé* au monde dans la critique des médias produite par les parents appartenant aux catégories moyennes-supérieures, et en particulier chez les plus éduqués d'entre eux, la socialisation à la dangerosité du monde extérieur s'appuie largement sur les faits divers dans les familles populaires. L'accès de l'enfant à ce type d'informations s'y trouve encouragé afin qu'il puisse prendre la mesure du danger et se protéger en conséquence. Une telle démarche contraste vivement avec le contrôle de l'accès à l'information et le travail de déconstruction/discussion de celle-ci à l'œuvre dans les familles à fort niveau de capital

---

[36] *Ibidem*. Voir également LE PAPE, Thèse citée.

[37] Au sujet de la capacité des récepteurs à se réapproprier un message et à le transformer, voir notamment CERTEAU (de) Michel, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Gallimard, 1990 (1re ed. 1980), Paris, 349 p.

culturel, où les parents tendent à ressentir le besoin d'encadrer l'exposition aux contenus médiatiques.

> Et donc souvent je lui fais remarquer, en lui montrant le journal : « Regarde, telle chose s'est passée… », je lui fais remarquer ce genre de choses.
> **Des faits divers ?**
> Oui. Pas seulement, mais notamment des faits divers. Il faut aussi qu'il voie ce qu'il y a dans le monde extérieur. Je pense que c'est bien de ne pas les maintenir dans l'ignorance de ce genre de choses, de ce qui peut arriver. Dans l'idée que tout est beau. Tout est beau jusqu'à un certain point, mais quand tu es toute seule, il peut t'arriver ça, ça et encore ça. Fais attention.
>
> *Lucia, Vendeuse, Milan. Deux filles de 12 et 8 ans*

> À la maison nous ne regardons pas le journal télévisé, à cause de la façon dont ils sont faits et par rapport à nos enfants, parce que je n'ai pas toujours le temps de leur expliquer les choses. Je ne sais pas comment ils sont en France, mais en Italie ils te jettent tout à la figure et… En fait on les a un peu abolis.
>
> *Rosanna, Architecte, Milan. Deux fils de 9 et 2 ans, une fille de 6 ans*

En milieu populaire, la réception des messages médiatiques se fonde bien moins sur une mise à distance des contenus que dans les familles où le niveau d'éducation des parents est plus élevé, mieux armées (ou tout du moins se percevant comme mieux armées) pour critiquer et déconstruire ce qui est plus souvent ressenti comme « objectif » en milieu populaire. Cette posture de distance critique contraste avec la rareté de la remise en cause de la menace censée planer sur les enfants par les parents des catégories populaires, qui font d'ailleurs bien plus souvent part de leur peur de l'enlèvement. Une telle distance critique est cependant souvent mal assurée : maître de conférences à l'université, Catherine qualifie par exemple d'« âneries » les consignes de sécurité relatives aux comportements à observer dans l'interaction avec les inconnus (*voir chapitre IV*), mais ne manque pas de les relayer.

2. <u>Conceptions parentales de la surveillance des espaces publics</u>

Les dotations différenciées en capital culturel rendent dans le même temps plus ou moins aisée la critique des dispositifs de contrôle social des espaces publics, les références littéraires ou historiques constituant souvent le cœur de l'argumentaire cultivé des critiques.

La perception qu'ont les parents de la vidéosurveillance des espaces publics reflète ainsi les principaux enjeux soulevés par ses partisans et ses adversaires[38]. Donnant un sens au vocable de « vidéoprotection » que mobilisent ses promoteurs dans le débat public, le sentiment de protection associé par un certain nombre de parents à la présence de caméras contraste avec les vives critiques exprimées par d'autres. Ces derniers font part de vifs doutes relatifs à la réduction de la criminalité par la vidéosurveillance, auquel la littérature scientifique, citée par certains d'entre eux, donne plutôt raison[39]. Décrits comme coûteux, ces dispositifs sont surtout critiqués car ils n'empêchent pas les crimes d'être commis, permettant seulement (et éventuellement) d'en identifier les auteurs *a posteriori*. Ces doutes contrastent avec la certitude qu'ils représentent un danger pour la société, et la référence à *1984* d'Orwell est récurrente, en particulier à Paris[40]. La dénonciation des risques entraînés par le fichage et le suivi des populations inscrit la critique des parents opposés à la vidéosurveillance dans une perspective diachronique, qui contraste fortement avec l'argument principal de ceux qui la soutiennent : n'avoir « rien à se reprocher » *hic et nunc*. La critique de la vidéosurveillance s'articule par ailleurs autour d'une dénonciation du manque d'attention dont les citadins font preuve les uns pour les autres, que cet outil perçu comme déresponsabilisant et donc nocif pour la cohésion sociale ne peut que renforcer : l'interconnaissance et l'attention aux autres sont alors érigées en vecteurs bien plus efficaces de sécurisation de l'environnement local.

> **Mais par exemple, toi, vis-à-vis de tes enfants, c'est un truc qui ne te paraît pas…**
> (*elle coupe*) Rassurant ? Non. Non. Au contraire, s'il y a des caméras, il va y avoir moins de présence de personnes, je pense, puisque les gens vont dire : « C'est surveillé par caméra », et donc… Non. Je n'ai jamais été rassurée dans un parking souterrain parce qu'il y avait des caméras, hein. Donc ça me paraît… Que négatif. (*silence*) Ça ne me paraît pas intéressant, et ça ne me paraît pas rassurant pour mes enfants. Non, je ne vois pas. Je préfère une présence de personnes concrètes.

Aliénor, Femme au foyer (Conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans

---

[38] Pour une présentation critique du débat relatif à l'efficacité de la vidéosurveillance, voir BONNET François, « Contrôler des populations par l'espace ? Prévention situationnelle et vidéosurveillance dans les gares et les centres commerciaux », *Politix*, n° 97, 2012, p. 25-46

[39] *Ibidem*.

[40] Le fait que l'émission de télé néerlandaise à succès *Big Brother* a été reprise sous le titre de *Grande Fratello* en Italie mais pas en France (*Loft story*) laisse à penser que l'univers orwellien constitue un repoussoir plus puissant dans le contexte français. ORWELL George, *1984*, Gallimard, 1950 (éd. or. 1949), Paris, 439 p.

Cette mise en avant de la cohésion sociale en tant qu'instrument de sécurisation des pratiques urbaines invite à interroger la façon dont les parents envisagent la contribution des simples citadins à l'exercice de la surveillance des espaces publics. Si cette initiative n'a pas rencontré le succès escompté par ses promoteurs[41], la légalisation des « rondes urbaines » au niveau municipal par un décret gouvernemental de juillet 2009[42] – peu avant le début du volet milanais de l'enquête – a constitué une bonne occasion d'aborder le thème de l'implication dans la surveillance des espaces communs. Cela d'autant plus que les rondes de citoyens ne constituent pas non plus un sujet abstrait sur le terrain parisien, où certains habitants se sont mobilisés contre la présence de toxicomanes aux alentours de la place de la bataille de Stalingrad : créé en 2001, un « collectif anti-crack » y a notamment organisé plusieurs « tournées des pères » afin de lutter contre la visibilité des consommateurs[43].

Les parents sont moins nombreux à soutenir l'organisation de rondes, et les parents favorables tendent à faire preuve d'un enthousiasme moindre, eu égard notamment aux risques qu'elles entraînent pour ceux qui y participent, reflet de la perception d'un environnement extérieur menaçant. La déambulation de groupes organisés dans l'espace local est en revanche vivement décriée par les parents hostiles à la vidéosurveillance, mais aussi par une partie de ceux qui se situaient sur une position d'entre-deux sur ce dernier point, qui pointent une menace pour l'État de droit et un risque de discriminations. Centrale est notamment l'idée que la substitution, même partielle, des citoyens aux forces de police constitue un « retour un arrière », notamment à Milan où la période fasciste se trouve convoquée. Le risque de représailles et de « contre-rondes », ainsi que de formes de politisation de la gestion de la sécurité dans l'espace local, est fréquemment soulevé par les opposants aux rondes, qui les considèrent comme une menace pour la cohabitation de membres des divers groupes ethniques et sociaux qui composent la ville. Cette crainte d'abattre l'édifice social se fonde sur une adhésion peu questionnée à la division du travail

---

[41] D'après *Repubblica*, une seule ronde déclarée était opérationnelle sur le territoire national un an après la promulgation du décret. *Repubblica*, 12 septembre 2010, « Il flop delle ronde padane. Dopo un anno ce n'è una sola ».

[42] CERETTI Adolfo et NATALI Lorenzo, « La violenza tra sfere simboliche e mondi sociali. Ronde e dominio del territorio », in CARITAS AMBROSIANA, *Giustizia e sicurezza. Politiche urbaine, sociali e penali*, Carocci, 2010, Rome, p. 27-34

[43] GRELET Stanislas, « Une pierre dans le jardin : ce que les NIMBYs nous apprennent de l'hospitalité », *Vacarme*, n° 38, 2007. URL : http://www.vacarme.org/article1234.html (Consulté le 20 novembre 2013).

(du contrôle) social, l'activité de police n'étant pas considérée comme du ressort du citoyen. Les mêmes parents estiment pourtant indispensable l'appropriation des rues par leurs habitants afin de les sécuriser : une opposition nette est alors formulée entre le travail de police d'une part, la sécurisation des espaces publics par un travail de densification de leur fréquentation et de l'interconnaissance locale de l'autre.

3. Rapport instrumental et rapport d'appropriation à la rue

S'ils se montrent critiques des discours sécuritaires, les parents des catégories moyennes-supérieures tendent à mettre en œuvre des pratiques d'encadrement qui le leur permettent davantage, leurs enfants se trouvant moins souvent et surtout moins longtemps seuls dans les espaces ouverts à tous que les enfants des catégories populaires. L'analyse des entretiens permet ainsi de mettre au jour la prédominance d'un rapport instrumental à la rue – et de manière plus générale aux espaces publics – des enfants qui grandissent dans les familles les plus favorisées. S'il doit être pensé le long d'un continuum, dans la mesure où « traîner » dehors est une pratique sociale que les parents rencontrés critiquent de manière générale, les enfants des catégories moyennes-supérieures, dont on a vu l'organisation minutée du temps extra-scolaire, sont ceux dont la pratique des espaces communs est la plus résiduelle. Ils ne sont souvent autorisés à sortir qu'à la condition qu'un projet soit associé à cette démarche, ou pour se rendre dans un espace considéré comme garantissant à la fois une certaine sécurité et surtout une certaine qualité du temps passé hors de chez soi, tel l'*oratorio* sur le terrain milanais (*voir chapitre VIII*). Lorsqu'elle est autorisée, la fréquentation libre des espaces publics est par ailleurs généralement très encadrée temporellement, afin que les enfants ne puissent « traîner » que de manière mesurée.

> L : Le samedi on les autorise à sortir, mais ils ne doivent pas partir en ballade toute la journée, surtout parce que quand ils vont sur le corso Buenos Aires ils ne font rien. Alors, s'ils nous disent qu'ils vont au cinéma, s'ils nous racontent quelque chose d'intéressant… Nous on ne veut pas venir, on veut juste savoir.
> C : Pour le moment leur principale envie c'est surtout de ne rien faire…
> L : (*il coupe*) Ce qui peut être bien…
> C : Ce qui peut être bien mais ne doit pas être fait à outrance. Je veux dire, ça doit avoir une fin… Par exemple, s'ils partent d'ici à trois heures de l'après-midi le samedi, nous ne les laissons pas rentrer à minuit. Parce que ça fait trop de temps perdu à ne rien faire, alors on préfère l'interrompre : « Tu rentres à six heures, on passe du temps ensemble, on dîne, et éventuellement vous pourrez ressortir un peu ensuite ». Mais pas dix heures de temps libre, sans contrôle et pendant lesquelles on ne sait pas exactement ce qu'il se passe. […] Il faut limiter une tendance à ne pas avoir de règles, à ne pas avoir de limites, je sors et je ne sais pas quand je reviens.
>
> *Chiara et Lorenzo, Chercheuse en informatique/Commercial, Milan. Deux fils de 15 et 14 ans*

L'usage intensif et peu encadré des espaces communs fait dans ce contexte l'objet d'une critique vive, ceux-ci ne devant pas – ou seulement de manière très occasionnelle – être la scène de comportements associés à l'espace domestique, tels les besoins primaires (dormir, boire et manger, faire ses besoins), mais aussi de pratiques de sociabilités qui peuvent y être courantes, comme le fait d'occuper certains lieux de manière routinière avec ses amis. De manière plus ou moins consciente, il s'agit d'enseigner aux enfants l'association des espaces publics et privés à divers types d'activités et de comportements, les « jeunes qui ne savent pas se réunir chez eux » (Alexandre) constituant un repoussoir.

> Que les jeunes aillent manger au parc des Buttes-Chaumont, super, c'est un pique-nique, vous voyez ? Mais c'est plutôt manger dans la… Oh, sur le trottoir (*d'un ton dégoûté*), dans la… ça c'est traîner (*il insiste*). Quand je vois des gens, gamins ou pas, hein, qui sont capables de… d'être de 18h à minuit dehors, il y a un vrai problème. […] Il y a quelque chose de malsain à s'habituer à vivre dehors. Il y a un dedans, il y a un dehors, il y a une attitude à l'intérieur et il y a une attitude à l'extérieur, et si j'apprends à vivre, si je prends l'habitude de vivre à l'extérieur, je deviens familier à l'extérieur.

Alexandre, « Chasseur de têtes » pour un cabinet de recrutement, Paris. Un fils de 9 ans et une fille de 7 ans

Lié à la centralité de leur domicile et de ceux de leurs pairs dans leurs pratiques de sociabilité, ainsi qu'à leur emploi du temps extrascolaire souvent chargé, le rapport instrumental aux espaces publics des enfants des catégories moyennes-supérieures contribue à produire une relation relativement pauvre à leur espace de résidence. Rares sont les moments où ils y retrouvent des camarades, en dehors du cas particulier des espaces protégés (*voir chapitre IV*) ; encore plus rare est son exploration sans autre but que l'emprunt instrumental

des voies de circulation à des fins de déplacement. Rares sont sans doute aussi, mais nous ne disposons pas d'éléments empiriques pour le vérifier, les rencontres inattendues, ce cadrage du rapport à la ville favorisant dans une certaine mesure l'entre-soi social.

> Ben les consignes c'est de… Quand les cours sont finis, de rentrer à la maison, c'est tout, il n'y a pas… On rentre à la maison, pour l'instant ! (*elle rit*) Sauf s'il y a, il peut y avoir des cas exceptionnels, mais dans ces cas-là je suis prévenue, je suis d'accord, je ne sais pas, si elles vont chez une amie après l'école je suis prévenue normalement, donc ça c'est des consignes qui sont simples, elles ne sont pas censées se promener dans le quartier comme ça.
>
> *Maud, Expert-comptable, Paris. Deux filles de 13 et 10 ans, un fils de 7 ans*

> **Est-ce qu'il lui arrive de retrouver des amis dans le quartier sans vous ?**
> Alors, jamais dehors. Mais il lui arrive d'aller chez des copains. Donc dans ces cas-là il y va tout seul. Je connais l'endroit où il se trouve, je sais les horaires, je sais quand il part, je lui donne une consigne pour rentrer, et il va l'après-midi passer des moments chez des copains, oui.
>
> *Judith, Maître de conférences à l'université, Paris. Deux fils de 12 et 6 ans*

La distinction de pratiques plus ou moins légitimes des espaces communs n'est pas le monopole des parents les mieux dotés en capital économique et culturel : l'insistance sur le fait que l'on ne laisse pas « traîner » les enfants dehors constitue ainsi un trait commun aux entretiens menés auprès des parents des catégories populaires. Pourtant, leurs enfants semblent avoir davantage l'occasion de fréquenter les espaces publics sans adulte que leurs pairs des catégories moyennes-supérieures. Le cadre de l'entretien et l'asymétrie du rapport d'enquête pourraient permettre d'éclairer l'écart qui sépare les nombreuses descriptions de la présence d'enfants très jeunes et appartenant aux catégories populaires dans les espaces publics, et l'affirmation faite par les parents appartenant à ces mêmes catégories que leurs propres enfants ne « traînent » pas[44].

> Vous vous baladez à partir de huit heures le soir, et encore plus les jours où il ne fait pas mauvais, moi je suis effaré par la quantité d'enfants entre dix et quinze ans, qui se baladent, qui tapent dans les canettes… Ils jouent, hein, ils ne sont pas méchants, ils ne font pas de… Ils discutent ou… Mais je suis un peu étonné, c'est quand même assez hostile comme milieu la rue dans une ville. Je ne suis pas convaincu que ce soit la bonne solution.
>
> *Yves, Cadre de banque, Paris. 2 fils de 14 et 12 ans, une fille de 10 ans*

---

[44] GILBERT Pierre, « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités HLM », *Sociologie*, vol. 3, n° 1, 2012, p. 61-74

> Parce que les gamins sont beaucoup dans la rue dans notre quartier, il y a beaucoup de gamins qui sont dans la rue et qui jouent au ballon, alors ce n'est pas méchant de jouer au ballon, mais c'est vrai que… À minuit ils jouent au foot, en bas ça tape dans les grilles, ils ne se rendent pas compte que ça empêche tout le monde de dormir, quoi. Il y a des moments où ils jouent avec des pétards, pendant des heures ils font péter des pétards, c'est vraiment pénible.
>
> *Brigitte, Médecin spécialiste, Paris. Deux filles de 14 et 10 ans, un fils de 5 ans*

S'il est difficile dans ces conditions de s'aventurer plus avant dans l'interprétation, il n'en demeure pas moins que la rue semble davantage investie en tant qu'espace de sociabilité et de jeu par les enfants des catégories populaires. Dans le quadrilatère Villette-Belleville en particulier, la fin de la période scolaire et le début de l'été correspondent à un moment d'investissement bruyant des espaces publics, un certain nombre d'enfants et d'adolescents s'amusant avec des pétards et des feux d'artifices dans les rues proches de leur domicile, en particulier à l'approche de la fête nationale.

> Vers minuit, j'entends par la fenêtre de mon appartement plusieurs détonations sourdes. M'accoudant à celle-ci, je compte une dizaine de fusées pyrotechniques qui illuminent la rue. La scène dure un bon quart d'heure, avec plusieurs lancers de pétards de gros calibre, jusqu'à l'intervention de deux officiers de police, qui se garent puis se postent au coin de la rue de Crimée et de la rue Léon Giraud : « C'est bientôt fini ce bordel ? », hurle l'un d'eux. La situation se calme durant la vingtaine de minutes de leur présence, quoiqu'un scooter emprunte la rue de Crimée en sens inverse et à toute vitesse sous leurs yeux. Les explosions reprennent à leur départ, dans un climat moins joyeux toutefois, beaucoup des enfants qui s'égayaient dans la rue, certains visiblement en âge de fréquenter l'école primaire, semblant l'avoir désormais quittée.
>
> *Journal de terrain, 9 juillet 2012.*

Le regard critique de Joseph, dont on a évoqué plus haut la position intermédiaire et surtout l'inscription ferme dans un projet de mobilité sociale ascendante, est révélateur du fossé qui sépare diverses pratiques d'occupation enfantine des espaces publics : condamnant le « laisser-aller au niveau des couples africains », il l'oppose à l'investissement marqué des parents « blancs » qui « sont derrière » leurs enfants, ne les laissant que très peu fréquenter les espaces publics seuls et en dernière analyse peu libres de disposer de leur temps de manière plus générale. Il est d'ailleurs particulièrement intéressant de relever qu'une part non négligeable des enfants des catégories moyennes-supérieures semble intérioriser le dégoût dont font preuve leurs parents pour le fait de « traîner », c'est-à-dire de fréquenter les espaces publics sans autre but que la déambulation ou la sociabilité pure. Sans nécessairement

exprimer de jugement dépréciatif comme la fille de Giovanna, d'autres n'y trouvent simplement ni plaisir, ni intérêt.

> Près de chez nous il y a des ados qui stationnent (*elle insiste*) tout l'après-midi au même endroit. Ma fille, elle, a d'autres centres d'intérêt, elle fait du sport, cette année elle fait de la boxe, de la natation, elle faisait de l'athlétisme, et donc elle avait noué des liens d'amitiés hors de ces groupes qui sont toujours là à ne rien faire, et qu'elle regarde d'ailleurs avec un peu de… Je le dis mal, mais avec un peu de mépris, elle dit d'eux : « Ils sont tout le temps là à ne rien faire, moi je fais d'autres choses ».
>
> *Giovanna, Institutrice, Milan. Deux filles de 16 et 14 ans, un fils de 10 ans*

> En ce moment se pose la question de savoir ce qu'elles peuvent faire si ce n'est pas aller au cinéma. Parce qu'elles n'ont pas envie de trop traîner, effectivement. C'est pas des filles qui ont envie de… Elles ont besoin d'un but, elles ont pas envie de flâner, de rester dehors sans savoir quoi faire, elles aiment bien aller quelque part avec un petit but même si après elles vont se promener. […] Voilà, pour sortir, il leur faut un peu un… Un but.
>
> *Marianne, Conférencière dans un musée parisien. Deux filles de 14 ans*

Bien peu de leurs propres amis se livrent d'ailleurs à ce type d'utilisation de la rue, qui semble avant tout correspondre à l'une des composantes des « pratiques populaires de l'espace[45] ». Cette socialisation des enfants à des modes d'appropriation distincts des espaces publics, et notamment à un rapport plus ou moins instrumental à ceux-ci, permet de mieux comprendre la différenciation sociale de l'ancrage local de leurs pratiques urbaines.

4. Ancrage local et délocalisation des pratiques urbaines

L'inscription dans l'espace local des pratiques urbaines des enfants est sujette à de fortes variations sur les deux terrains, que les propriétés sociales des familles au sein desquelles ils grandissent contribuent à éclairer. Se superposant à l'ensemble des différences relevées jusqu'ici, la mise à profit fréquente des week-ends et des vacances pour sortir de la ville conduit les enfants des familles les plus favorisées à faire l'expérience d'autres types d'espaces et de situations. Les maisons de campagne constituent en particulier une arène propice à l'acquisition d'expérience et de compétences. Pendant de cette socialisation délocalisée à l'autonomie, l'éloignement régulier de l'espace de résidence ne permet pas de mettre à profit le temps libre des contraintes scolaires pour entretenir ou développer les

[45] SAUVADET Thomas et BACQUE Marie-Hélène, « Éditorial. Les pratiques populaires de l'espace », *Espaces et Sociétés*, n° 144-145, 2011, p. 7-13

sociabilités de quartier, ou pour approfondir la connaissance de ce dernier. Cette prise de distance plus ou moins régulière vis-à-vis de l'espace local ne s'effectue certes pas à la même fréquence pour tous les enfants, et tous ceux qui partent ne partent pas aussi loin, aussi longtemps et pour les mêmes destinations : elle constitue pour cette raison une facette de l'expérience familiale qu'il semble indispensable de prendre en compte pour comprendre la différenciation du rapport entretenu par les enfants à leur espace de résidence et aux populations qui le composent. Cette nouvelle manifestation de la différenciation sociale des conditions matérielles d'exercice de l'encadrement parental participe probablement à la construction d'un rapport distinct à l'espace local en fonction de la fréquence (et des destinations ?) de ces départs de la ville, en particulier du point de vue de l'inscription au sein de réseaux de sociabilité.

> Il est très rare que nous restions à Milan le samedi et le dimanche, à moins que nos fils n'aient un match de rugby, sinon on essaie de quitter la ville. On part en balade, et donc on ne vit pas beaucoup la ville le week-end, alors que ça pourrait être l'occasion de faire des choses différentes.
>
> *Hedda, Femme au foyer (Conjoint Commercial). Deux fils de 11 et 9 ans*

> Chaque année ils passent les trois mois d'été en dehors de Milan. Au moins dans notre maison de campagne, ils sont en plein air, alors qu'ici, en plus nous sommes au dernier étage, c'est impossible pour un enfant de supporter les quarante degrés qu'il fait l'été.
>
> *Maria, Administratrice de biens immobiliers, Milan. Une fille de 12 ans, deux fils de 12 et 9 ans*

Contrastant avec la délocalisation récurrente des enfants des catégories moyennes-supérieures, l'ancrage local des enfants des catégories populaires est favorisé par la moindre structuration de leur temps extrascolaire par des activités organisées, ou plutôt par le fait que les activités auxquelles ils sont inscrits tendent à se dérouler près de leur domicile. Dans le même temps, les réseaux sociaux et plus largement la vie quotidienne de leurs parents tendent à être davantage localisés que dans le cas des familles plus aisées[46]. Ces observations permettent de mieux comprendre le résultat ancien de l'attachement plus marqué des enfants

[46] Olivier Schwartz note à ce sujet que « l'immense importance de la sociabilité locale dans les modes de vie des classes populaires (…) constitue peut-être l'une de leurs spécificités les plus incontestables », l'« univers local » correspondant à la fois à une « réserve d'informations et de ressources pour vivre », à un « espace connu et familier, où l'on est inséré et en sécurité » et à un « lieu d'entraide, d'échanges et de solidarité ». SCHWARTZ, art. cit.

des catégories populaires à leur quartier[47], que la prise en compte des choix scolaires des parents contribue également à éclairer.

B / Le poids des choix scolaires

Notre enquête reflète les observations réalisées sur d'autres terrains dans le cadre de recherches consacrées aux choix scolaires mis en œuvre par les parents. Sans entrer dans la discussion des contrastes relevés à ce sujet entre les terrains parisien et milanais (*voir chapitre VIII*), il s'agit ici de présenter brièvement les différentes modalités de scolarisation des enfants, à la fois au sein et en dehors de l'espace local. Une telle opération permettra dans un second temps d'interroger les liens qu'entretiennent les choix scolaires avec la différenciation des manières d'encadrer.

1. La diversité des choix scolaires des parents

Dans le cadre de son approche de l'institution scolaire en tant qu'arène de reproduction ou de remise en cause des inégalités sociales, la sociologie de l'éducation s'est progressivement intéressée au rôle joué par les parents d'élèves au cours de la scolarité de leurs enfants. Elle a dans cette perspective accordé une attention croissante aux choix de scolarisation qu'ils effectuent (*school choice*), auxquels se consacre désormais une large littérature internationale[48]. La plupart des types de choix repérés par cette dernière ont pu être observés au cours de l'enquête : en vue de les restituer, ceux des parents dont les enfants sont scolarisés dans l'espace local seront présentés avant ceux des parents dont les enfants vont à l'école hors de celui-ci.

La scolarisation peut tout d'abord s'effectuer dans un établissement public situé dans l'espace local. Deux modèles s'opposent à grands traits, révélateurs du rapport entretenu par

---

[47] BERNARD Jessie, « The neighborhood behavior of school children in relation to age and socioeconomic status », *American Sociological Review*, vol. 4, n° 5, 1939, p. 652-662

[48] Pour quelques exemples, voir notamment : BALL Stephen et VINCENT Carol, « "I heard it on the grapevine": hot knowledge and school choice », *British Journal of Sociology of Education*, vol. 19, n° 3, 1998, p. 377-400 ; BUTLER Tim, HAMNETT Chris, RAMSDEN Mark et WEBBER Richard, « The best, the worst and the average: secondary school choice and education performance in East London », *Journal of Education Policy*, vol. 22, n° 1, p. 7-29 ; ZANTEN (van) Agnès et KOSUNEN Sonja, « School choice research in five European countries: the circulation of Stephen Ball's concepts and interpretations », *London Review of Education*, vol. 11, n° 3, 2013, p. 239-255

les parents à l'institution scolaire. Cas de figure prédominant en milieu populaire, ce « choix » peut tout d'abord ne pas reposer sur de longs arbitrages entre diverses options mises en concurrence. Alors que l'inscription dans un établissement plus éloigné peut être synonyme de dépenses supplémentaires, comme lorsqu'il devient nécessaire de souscrire à un abonnement de transports en commun ou de déjeuner à la cantine de l'école, la littérature a bien montré l'attachement populaire à la proximité du lieu de scolarisation de l'enfant[49], qu'éclaire la perception du caractère sécurisant de l'espace local. L'information dont ces familles disposent sur l'offre scolaire est par ailleurs imparfaite, en lien notamment avec la tendance à l'homogénéité sociale des réseaux familiaux et amicaux, et la démarche à mettre en œuvre pour éviter l'établissement local peut apparaître relativement complexe.

L'inscription de l'enfant dans l'établissement public de proximité peut aussi faire davantage l'objet d'un arbitrage qui la met en balance avec les options représentées par d'autres établissements plus lointains, publics ou privés. Le choix de la proximité, quand il l'emporte, est alors souvent justifié par deux ensembles de considérations : tout d'abord, il tend à être présenté comme en adéquation avec des conceptions morales et politiques du vivre-ensemble, qui reposent sur la perception de bienfaits de la mixité sociale pour tous les enfants. Il est dans le même temps souvent présenté comme répondant à une aspiration au bien-être de l'enfant, en lien notamment avec la réduction de la fatigue causée par les trajets (et amplifiée par le « poids des cartables ») et surtout la possibilité de nouer des liens d'amitié avec des enfants vivant plus près de son domicile. Cette démarche est assez caractéristique des parents fortement dotés en capital culturel.

Plus onéreux, le choix de l'inscription dans un établissement privé situé dans l'espace local est souvent présenté comme répondant à un désir de garantir un environnement favorable à la réussite scolaire de l'enfant, en lien à la fois avec l'encadrement pédagogique proposé et la composition de la population scolaire. Présentant les avantages de la proximité, il peut par ailleurs répondre à une aspiration à l'accompagnement de l'enfant dans la spiritualité, voire à une expérience de socialisation articulée autour de l'identité religieuse.

---

[49] ZANTEN (van) Agnès, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Presses Universitaires de France, 2012 (1re éd. 2001), Paris, 440 p.

Le terrain parisien a d'ailleurs permis d'observer une déclinaison originale du lien entre choix résidentiels et scolarisation des enfants. Venir vivre dans le quadrilatère Villette-Belleville en vue de scolariser ses enfants dans l'un des établissements scolaires qui s'y trouve est en effet une pratique caractéristique des juifs orthodoxes, dont la présence est de plus en plus visible depuis une quinzaine d'années dans le « dernier-né des quartiers juifs parisiens [50] ». Théâtre d'une recomposition et d'un renouveau du judaïsme, le 19e arrondissement est celui de Paris qui compte le plus d'écoles privées juives (une dizaine), dont l'une des plus anciennes (Lucien de Hirsch, fondée en 1901) et la plus grande (Beth Haya Mouchka, 2000 élèves) de France[51]. De manière assez représentative du parcours de nombre des « néo-orthodoxes [52] » venus s'installer dans l'arrondissement, le seul d'entre eux rencontré dans le cadre des entretiens insiste sur le fait que son déménagement depuis Boulogne-Billancourt est principalement lié à la présence d'écoles privées loubavitch, qui ont joué un rôle décisif dans son choix de quitter l'ouest aisé.

> J'ai habité très longtemps Boulogne et le 16e. Pourquoi j'ai changé de quartier ? Pour une raison très simple, c'est qu'il n'y a à Boulogne pas d'école religieuse qui ressemblait à une école loubavitch, parce que je suis loubavitch. Il y avait une bonne école religieuse, mais qui n'était pas le chemin que je voulais faire prendre à mes jeunes enfants. Donc il y a deux solutions, il y a des cars, soit je restais à Boulogne et je faisais subir à mes enfants une heure de car aller, une heure de car retour, ce que beaucoup font, à Boulogne ou ailleurs, mais moi non… […] J'ai toujours pris pour habitude, là où je travaille j'habite, et là où mes enfants vont à l'école j'habite aussi. Donc… Je trouve que c'est très important de gagner du temps sur le temps, et de vivre aussi le quartier. Par exemple, je prie le matin à la synagogue ou mes enfants font leurs études. Je fréquente les parents des enfants que mes enfants fréquentent. […] Il est important de ne pas perdre de temps, il vaut mieux être avec ses enfants et s'occuper d'eux, et puis il y a une affaire de fatigue, je trouve ça totalement inutile. Je ne suis pas tellement attaché aux lieux mais aux êtres, donc je choisis plutôt de privilégier les enfants.

Moïse, Enseignant dans une école privée juive, Paris. Trois fils de 32, 11 et 7 ans, une fille de 7 ans

Tandis que l'on retrouve dans les propos de Moïse la préoccupation partagée par de nombreux parents pour le bien-être de l'enfant, comment expliquer le choix de la scolarisation en dehors de l'espace de résidence ? Plusieurs motifs sont susceptibles, de manière isolée ou

---

[50] ENDELSTEIN Lucine, « Le judaïsme dans un quartier parisien populaire », *Hommes et migrations*, n° 1250, 2004, p. 49-60

[51] ENDELSTEIN Lucine, *Une géographie du renouveau religieux. Judaïsme et expérience urbaine en quartier cosmopolite. Paris, 19e arrondissement*, Thèse de doctorat en géographie, 2008, Université de Poitiers, 410 p.

[52] AZRIA Régine, *Le judaïsme*, La Découverte, 2003 (1re éd. 1996), Paris, 122 p.

conjuguée, de sous-tendre une telle décision, à l'image d'un désir plus ou moins assumé d'entre-soi social, ou le choix d'options rares ou de parcours très sélectifs scolairement. La mise en avant du bien-être de l'enfant peut d'ailleurs elle-même constituer un « puissant moteur[53] » du choix d'établissements situés en dehors de l'espace de résidence : mâtiné d'une peur plus ou moins prononcée du ralentissement de sa progression, l'ennui scolaire des enfants constitue ainsi un motif récurrent dans les entretiens. L'exposition à des formes de violence physique ou verbale est également mobilisée pour expliquer l'évitement, en particulier sur le terrain parisien. La demande de l'enfant lui-même peut d'ailleurs entrer en jeu, comme dans le cas de la fille de Gabrielle qui demande avec insistance à changer d'école depuis plusieurs années :

> Il y a pas mal de soucis avec ces enfants-là, des soucis scolaires, des soucis d'éducation, des soucis de sexisme, donc ça, ça ne me plaît pas, je vis avec, ça ne plaît pas du tout à ma fille non plus, donc ça me plaît encore moins parce qu'elle le supporte très, très mal. […] Donc là on est plutôt nous dans une période où on pense à la changer d'école, mais pas toute seule, parce que c'est une catastrophe pour nous. Mais depuis qu'on est arrivés ici Julia ne cesse de demander ça.
>
> *Gabrielle, Journaliste free-lance, Paris. Une fille de 9 ans, un fils de 3 ans*

On fait donc sur les deux terrains le constat d'une grande diversité des choix scolaires mis en œuvre par les parents. Celle-ci nous intéresse toutefois moins que les liens qu'ils entretiennent avec l'encadrement parental, et de manière plus précise avec la différenciation des expériences de socialisation urbaine des enfants.

2. Choix scolaires et socialisation urbaine

Les liens entretenus par le processus de prise d'autonomie urbaine avec le parcours scolaire des enfants ont jusqu'ici été relativement peu interrogés. La porosité de ces deux formes de « carrières[54] » laisse pourtant entrevoir l'un des principes structurants de la différenciation sociale de l'encadrement parental, les choix scolaires ayant des répercussions sur le rapport entretenu par les enfants à la prise autonome des transports en commun, mais aussi à l'espace local.

---

[53] ZANTEN (van) Agnès, « Le choix des autres. Jugements, stratégies et ségrégations scolaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, 2009, p. 25-35

[54] BECKER Howard, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985 (éd. or. 1963), Paris, 247 p.

La scolarisation en dehors de l'espace local tend de fait à accélérer la prise d'autonomie urbaine des enfants, en les confrontant à des expériences inédites comme la prise régulière des transports en commun. L'allongement parfois sensible de la distance qui sépare le domicile et l'école conduit nombre d'enfants à emprunter le bus ou le métro pour s'y rendre : à titre d'exemple, la fille de Léonard (Conseiller Pôle emploi), qui n'avait « jamais pris le bus » avant que sa mère n'insiste pour l'inscrire dans un collège public situé dans le 12e arrondissement, l'emprunte quotidiennement depuis son entrée dans le secondaire. Observer que l'évitement scolaire a pour conséquence de faire advenir de manière plus précoce la prise autonome des transports en commun permet ainsi de mieux comprendre pourquoi les enfants des catégories moyennes-supérieures, qui sont ceux qui sont le plus souvent scolarisés en dehors de l'espace local, tendent à les emprunter plus tôt seuls. Ce constat donne un sens nouveau à la socialisation anticipée à leur prise autonome, que nous avons décrite comme caractéristique des parents de ces mêmes catégories : l'intégration dans le champ des possibles de la scolarisation en dehors de l'espace de résidence, dont on sait qu'elle est socialement différenciée, sous-tend ainsi en grande partie cette posture anticipatrice. Favorisant un apprentissage plus précoce de manière à la fois directe (dans le cadre du trajet pour et depuis l'école) et indirecte (dans le cadre de la formation anticipatrice mise en œuvre par les parents), l'évitement scolaire constitue dans cette perspective l'une des « occasions » dont les parents des catégories populaires sont relativement dépourvus (*voir supra*). On comprend mieux dès lors pourquoi Éric est convaincu que son fils de dix ans « va bien être obligé » de prendre le métro seul « dans les cinq années qui viennent ». Ou encore pourquoi Gabrielle, dont on vient d'évoquer les problèmes que lui pose le mal-être scolaire de sa fille, accède à sa requête de faire de la danse classique.

> D'une manière ou d'une autre, dans les cinq années qui viennent, il va bien être obligé… Il va le faire. Donc, quelque part, sans forcément l'inciter à voyager tout seul en métro, c'est aussi lui apprendre finalement, à savoir lire un plan, à savoir comprendre comment fonctionnent les correspondances, ce qui nous semble acquis et naturel à nous tous adultes mais qui pour un enfant au départ n'est pas forcément évident si on ne lui a pas expliqué. Donc, voilà, c'est plus, sans provoquer le stress et sans l'obliger, inciter sa curiosité sur ce genre de choses.
>
> *Éric, Cadre supérieur dans la finance, Paris. Deux fils de 10 et 3 ans*

> Pour moi, cette idée de faire de la danse classique, qui ne me correspond absolument pas, c'est aussi, c'est de lui donner ce dont elle a envie elle, mais du coup ça génère un trajet important, et ce serait évidemment… C'est pas un test, mais si ça fonctionne là, ça fonctionnera pour aller au collège je ne sais où, ou à l'école primaire je ne sais où.
>
> *Gabrielle, Journaliste free-lance, Paris. Une fille de 9 ans, un fils de 3 ans*

La scolarisation de l'enfant en dehors de l'espace local a par ailleurs pour conséquence l'élargissement de l'espace de résidence de ses camarades de classe. Elle constitue là encore un vecteur de différenciation du rapport à l'espace local, dans la mesure où ce choix tend à faire obstacle, ou tout du moins à rendre plus difficile, l'accumulation et l'entretien de capital social local[55].

> Comme justement son collège n'est pas dans le quartier, elle a des amies qui habitent un petit peu… Pas partout mais un peu plus loin, donc pour aller les voir il faut qu'elle prenne le métro… Qu'elle quitte le quartier. C'est plus pour ça, en fait, c'est les relations sociales ou amicales qui l'amènent à s'en aller.
>
> *Maud, Expert-comptable, Paris. Deux filles de 13 et 10 ans, un fils de 7 ans*

Le choix de l'inscription dans un établissement de proximité peut d'ailleurs se fonder sur la crainte de l'isolement de l'enfant dans l'espace local. Une telle situation est redoutée par certains parents, qui mettent en avant l'importance pour les enfants de vivre à proximité de leurs amis, dont un éloignement scolaire risquerait de les « couper ».

> Ce que je pense aussi, c'est que si tu vas dans une école ailleurs que dans ton quartier, et notamment loin de ton quartier, comment tu tisses ton réseau d'amitié, tes réseaux d'amitié ? C'est quand même plus compliqué. Tu ne peux pas les retrouver après l'école… Et ça j'y tiens beaucoup, parce que moi j'ai apprécié ça, je m'en souviens, et je sais que ma fille elle apprécie ça aussi, elle se construit avec les relations qu'elle a en amitié, et en plus elle est fille unique, je crois qu'elle le restera, on est partis pour… C'est pas vraiment un choix mais c'est comme ça, hein, donc j'ai pas en plus envie de lui faire une vie où elle sera encore plus… Ou elle sera un peu isolée, quoi. Non, non. Moi je trouve que c'est important de vivre dans son quartier, d'y vivre vraiment.
>
> *Céline, Chargée de projet dans une association, Paris. Une fille de 11 ans*

Un tel choix peut être opéré dans le cadre d'une stratégie d'accumulation de capital social, en vue de la sécurisation des pratiques urbaines dans l'espace local. Il s'agit alors d'assurer l'inscription de l'enfant dans un réseau dense d'interconnaissance localisée, et dans une

---

[55] WELLER Susie et BRUEGEL Irene, « Children's "place" in the development of neighbourhood social capital », *Urban Studies*, vol. 46, n° 3, 2009, p. 629-643

certaine mesure de mobiliser les autres parents en tant que *street watchers* (*voir chapitre IV*). La fatigue supplémentaire occasionnée par des déplacements plus longs peut également être prise en compte par les parents dans les arbitrages relatifs au choix de l'école, celle-ci pouvant notamment annihiler les bénéfices scolaires escomptés d'une inscription dans un « meilleur » établissement. Enfin, certains se montrent réservés vis-à-vis de l'anticipation de la prise des transports en commun, expérience décrite comme pénible si elle est vécue de manière quotidienne et qu'il est préférable de retarder. Les parents dont il est ici question tendent à se caractériser par un niveau élevé de capital culturel et par une appartenance aux univers professionnels de la culture, de la recherche et de l'enseignement et de manière plus générale du service public : l'enquête invite dès lors à nuancer l'association automatique aux « gentrifieurs » de la pratique d'un « évitement scolaire généralisé[56] ».

Si l'attention des chercheurs qui se sont intéressés aux *school choices* est demeurée largement centrée sur l'environnement scolaire au détriment de l'environnement urbain, nous avons montré que les parents accordent de l'importance à cet espace d'expériences sociales entre le domicile et l'école, la fatigue et la crainte de la perte de capital social local pouvant notamment constituer des formes de frein à l'évitement scolaire. Cet intérêt et surtout les réponses qui sont apportées aux questions évoquées tendent néanmoins à être nettement différenciés selon les propriétés sociales des familles, ainsi qu'il en va de manière plus générale pour les choix scolaires[57]. Le rôle joué par l'école en tant qu'arène de construction de l'interconnaissance locale – ou à l'inverse de réseaux de sociabilité délocalisés – tend ainsi à amplifier les contrastes précédemment relevés : les choix scolaires participent bel et bien de la différenciation des manières d'encadrer, et en dernière analyse du processus de socialisation urbaine des enfants.

---

[56] CLERVAL Anne, « Les anciennes cours réhabilitées des faubourgs : une forme de gentrification à Paris », *Espaces et sociétés*, n° 132-133, 2008, p. 91-106

[57] Voir notamment OBERTI Marco, *L'école dans la ville. Ségrégation-mixité-carte scolaire*, Presses de Sciences Po, 2007, Paris, 302 p.

III - Trois manières d'encadrer

La dernière section de ce chapitre aboutit à une typologie distinguant trois manières d'encadrer les pratiques urbaines des enfants sur les deux terrains d'enquête. Fruit de la mise en perspective des différentes dimensions jusqu'ici interrogées, sa construction s'est également appuyée sur la prise en compte du rôle joué par le capital social des parents et des enfants dans la différenciation des pratiques.

A / Capital social et différenciation des pratiques

Prendre en considération les trajectoires résidentielles des parents met en lumière l'inscription de l'encadrement parental dans des réseaux familiaux et amicaux. Une telle observation éclaire la différenciation du rapport à l'accumulation et à l'entretien de capital social local, cette entreprise tendant à être mise en œuvre de la manière la plus active par des parents récemment arrivés dans l'espace local. Elle conduit également à relever l'existence de mécanismes d'alignement des pratiques entre parents du même milieu social, produite par la combinaison d'une tendance à l'homophilie sociale des enfants et du rôle prescripteur des pratiques et jugements des pairs parentaux.

1. Trajectoires résidentielles et rapport à l'espace local

L'effet des trajectoires résidentielles – et notamment celui de la position occupée dans la trajectoire – sur le rapport entretenu à l'espace de résidence et aux populations qui le fréquentent est connu depuis longtemps[58]. Cadres d'acquisition de « manières de voir, d'être et d'agir[59] », les « expériences résidentielles antérieures » semblent de fait exercer une « empreinte[60] » sur l'encadrement parental. C'est notamment le cas pour les parents ayant vécu quelques années avec leurs enfants en milieu rural, où ces derniers ont pu expérimenter des formes d'autonomie difficiles à remettre en cause au moment de s'installer en ville (car

[58] Voir notamment AUTHIER Jean-Yves (dir.), *État des lieux sur les trajectoires résidentielles*, 2010, PUCA, 85 p.
[59] AUTHIER Jean-Yves, « La question des "effets de quartier" en France. Variations contextuelles et processus de socialisation », in AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène et GUERIN-PACE France (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte, 2007, Paris, p. 206-216
[60] GRAFMEYER Yves, « Conclusion », in AUTHIER Jean-Yves (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Economica, 2001, Paris, p. 171-188

les enfants s'y refusent ou car une telle remise en cause constitue un impensé pour les parents eux-mêmes).

> **À partir de quel âge vous l'avez laissée à peu près ?**
> Ben… Quand on est arrivés elle avait déjà l'habitude chez nous au CP de faire des trajets toute seule, donc c'était difficile de revenir en arrière quand on est arrivés ici, d'autant qu'on habitait vraiment en face de l'école, donc elle a rapidement fait les trajets maison-école toute seule.
>
> *Brigitte, Médecin spécialiste, Paris. Deux filles de 14 et 10 ans, un fils de 5 ans*

Les stratégies d'acquisition de capital social local sont par ailleurs principalement le fait de parents installés de manière relativement récente dans les espaces étudiés. Le cas de Roberto illustre de manière édifiante la manière dont la trajectoire résidentielle, qui correspond dans son cas à une trajectoire migratoire (il est originaire des Pouilles et s'est installé à Milan à la fin de ses études), peut façonner les relations entretenues au quartier, dépourvu qu'il est de l'aide qu'apportent à bien d'autres enquêtés leurs propres parents ou ceux de leur conjoint (*voir chapitre VIII*).

> J'ai toujours voulu qu'elles fassent leur vie dans le quartier. Si je les avais inscrites dans une école plus prestigieuse du centre de Milan, elles n'auraient pas pu, elles ne se seraient pas enracinées dans le territoire. Elles auraient noué des amitiés auxquelles elles auraient dû renoncer par la suite. Alors qu'ici par exemple je prends très souvent les filles d'autres parents à la sortie de l'école pour qu'elles viennent jouer chez moi. Ou alors ma fille va chez d'autres parents, et les petites peuvent jouer ensemble. Partager le même territoire favorise la sociabilité, et pour cette raison mes filles se sont toujours senties bien ici. Surtout, comme nous n'avons pas les grands-parents près de nous, le fait d'être à l'école avec des enfants du même quartier est vraiment très utile, parce que si tu ne peux pas aller chercher ta fille, tu téléphones à une autre maman qui va le faire pour toi et la prendre chez elle. Il y a cet échange de faveurs qui aide beaucoup (*il insiste*) de familles comme la mienne à gérer la vie quotidienne. Et une fois que ce type de mécanisme s'est déclenché tu ne peux plus t'en aller d'ici, tu comprends ? Parce que si tu changes de quartier tu dois tout recommencer à zéro.
>
> *Roberto, Enseignant dans le secondaire, Milan. Deux filles de 14 et 9 ans*

Cette observation éclaire d'un jour nouveau le travail d'accumulation et de consolidation du capital social local : les parents dont les pratiques s'inscrivent dans cette perspective se sont de fait souvent installés dans leur quartier peu de temps avant ou après la naissance de leurs enfants, et se trouvent dépourvus des bénéfices liés à un fort ancrage local dont peuvent jouir d'autres parents. Elle invite à intégrer de manière plus systématique la dotation en capital social local aux propriétés qui expliquent la différenciation des manières d'encadrer, cela

d'autant plus que les pratiques parentales tendent à s'aligner au sein de groupes de pairs présentant une certaine homogénéité.

2. Effets de pairs et alignement des pratiques

Deux dimensions de l'expérience parentale se combinent pour produire des formes d'alignement des pratiques d'encadrement. Tout d'abord, les autorisations et interdits édictés par les parents des amis de leurs enfants (ou par leurs propres amis) constituent autant de repères pour les parents, qui peuvent bénéficier de retours d'expériences avant de prendre eux-mêmes une décision. Ces repères sont d'autant plus précieux que les parents en sont relativement dépourvus au sujet de la prise d'autonomie urbaine, qui fait moins l'objet de discours prescripteurs que d'autres domaines de l'expérience enfantine, notamment du point de vue du calendrier de franchissement de ses étapes (*voir chapitre IV*). D'autre part, les pratiques des autres parents sont fréquemment mobilisées par les parents, mais surtout par les enfants, dans le cadre des négociations plus ou moins fréquentes et ardues que ceux-ci mènent au sujet des autorisations accordées à l'enfant.

> **Et justement, les autres parents, est-ce que c'est aussi des repères des fois ?**
> S : Oui. C'est ça que je voulais dire aussi, ça dépend des copines qu'elle a, et par rapport aux parents de ses copines, ce qu'ils leur laissent faire, parce qu'après on a un retour… Ne serait-ce que pour les portables ça a commencé comme ça. « La maman a donné un portable a ma copine… ». Donc si la copine elle a le droit de sortir, je sais pas, à treize ans, si elle a le droit d'aller toute seule au cinéma, au MK2, un vendredi soir, ben on fait quoi ? On va dire : « On va t'accompagner » ? Oh là là… (*ton désespéré*)
> F : Ah ouais, non… Ça c'est pas possible, par contre.
> S : « Ben non, mais j'y vais pas ! », ce sera ça.

Sonia et Franck, Technicienne de laboratoire/Technicien son et lumières, Paris. Une fille de 10 ans

Mais si les pratiques mises en œuvre par les autres parents servent souvent d'étalon et peuvent parfois conduire à accorder plus tôt que prévu une autorisation, les attitudes les plus libérales tendent à faire l'objet de processus de stigmatisation. Ainsi que l'a montré Gill Valentine[61], la crainte du « blâme potentiel » peut l'emporter sur les « risques perçus » dans la décision des parents, dont la marge de manœuvre se trouve limitée par des normes locales de

[61] VALENTINE Gill, « "My son is a bit dizzy." "My wife is a bit soft": gender, children, and cultures of parenting », *Gender, place and culture*, vol. 4, n° 1, 1997, p. 37-62. Voir également WILSON Helen, « Collective life: parents, playground encounters and the multicultural city », *Social & Cultural Geography*, 2013. URL : http://dx.doi.org/10.1080/14649365.2013.800220

« bonne » parentalité. Dans cette perspective, les autres parents doivent être considérés comme autant d'« instances de socialisation parentale[62] » : si des résistances à la pression normative peuvent se manifester, leur rôle d'étalon et de juge tend à avoir pour conséquence une forme d'alignement des pratiques[63].

> N : Mais même entre parents, il y a une… Il y a en quelque sorte un contrôle qui… Je ne sais pas, si des amis arrivent : « Mais où est ton fils ? », on était sur la piste cyclable, « Il fait un tour en vélo », il partait au loin, on ne le voyait plus, et il revenait, il repartait, etc. Et nos amis : « Comment, tu le laisses partir tout seul ? » et, en fait, tu te sens un peu accusé.
> L : C'est vrai.
> **Ça crée un sentiment de culpabilité ?**
> N : Oui, oui, ça crée…
> L : (*elle coupe*) C'est sûr, une culpabilité, et tu te dis que peut-être…
> N : (*il coupe*) « Je suis irresponsable… »
> L : C'est ça. « Je n'ai pas pensé à tous les… » C'est vrai que si tous agissent d'une certaine manière, toi aussi… (*elle sourit*) Ensuite tu ne te sens pas trop de faire autrement.
>
> *Nicola et Lisa, Ingénieur en mécanique/Fonctionnaire municipale, Milan. Un fils de 8 ans*

> **Ce sont des choses dont vous parlez avec les autres parents ?** [*à propos des autorisations, notamment de sortie*]
> D : Oui, bien sûr !
> R : C'est même le principal sujet de conversation !
> D : On échange de manière assez systématique entre nous, un peu justement pour comprendre quel est le standard moyen, et aussi parce que de toutes façons c'est difficile de se comporter de manière complètement différente des autres. Si tu dis à ton fils qu'il doit être à la maison à quatre heures de l'après-midi et que les autres sont dehors jusqu'à six ou huit heures, « Mais pourquoi ? », c'est difficile à tenir…
> R : D'ailleurs c'est une des choses qu'on entend tout le temps, « Pourquoi est-ce que je dois tout faire différemment des autres ? » (*elle rit*), ça c'est... (*elle rit*) […] Du coup on pense que c'est très important d'en discuter entre parents. Un peu parce que plus tu es aligné, et plus c'est facile pour tous.

Davide et Rosa, Cadre moyen dans une entreprise pétrolière/Employée de banque, Milan. Deux fils de 12 et 10 ans

Ces observations invitent à faire preuve de méfiance à l'égard d'une conception trop individualisante de l'exercice de l'encadrement parental, dont la mise en œuvre s'appuie en partie sur les pratiques des autres parents érigés en repères, mais aussi en tenant compte du regard potentiellement porté par ces derniers sur les pratiques d'*ego*. Cette tendance à

---

[62] DARMON Muriel, *La socialisation*, Armand Colin, 2006, Paris, 128 p.

[63] Agnès van Zanten a observé le même type de mécanismes au sujet des choix scolaires, relevant que ceux-ci sont d'autant plus contraignants que l'homogénéité sociale de l'espace de résidence est forte. Voir ZANTEN (van), art. cit.

l'alignement des pratiques au sein des groupes de pairs a pour conséquence d'asseoir la différenciation sociale de l'encadrement, du fait d'une certaine homogénéité des réseaux de sociabilité parentaux mais aussi enfantins. Si nous ne sommes pas en mesure de l'objectiver, les propos de nombreux enquêtés invitent en effet à prendre en compte le rôle joué par la tendance à l'homophilie sociale des enfants dans la différenciation des manières d'encadrer. Également effectué par Tim Butler dans un quartier gentrifié de Londres[64], le constat d'affinités enfantines socialement sélectives laisse à penser que l'alignement des pratiques parentales est favorisé par une certaine homogénéité des propriétés sociales des pairs enfantins et de leurs parents.

> Les amitiés du quartier, qui se font souvent par le parentage d'élèves, les amitiés de parents d'élèves sont souvent induites par des amitiés d'enfants et, comme par hasard, tu t'aperçois que les amis de tes enfants sont proches de ta classe sociale. Oui.
>
> *Léonard, Conseiller Pôle emploi, Paris. Deux filles de 25 et 12 ans*

> Dans les petites classes, alors clairement à la maternelle c'est très mélangé, on commence à voir un peu des distinctions à la fin de l'élémentaire, ça commence, et puis au collège ça s'intensifie. Et ça se voit notamment dans les anniversaires d'enfants, je dirais. Je le vois aux anniversaires, entre les petits qui sont invités quand c'est à la maternelle, c'est assez mélangé, c'est les petits de la classe qui se côtoient, quelle que soit la couleur, l'origine des parents. Et puis, plus ils grandissent et plus on a l'impression effectivement que ça se… Ça se sépare un peu. Et ça se sépare… Peut-être aussi par niveau social, et les enfants des catégories les plus aisées ont plus tendance à se retrouver ensemble et à s'inviter aux anniversaires, etc.
>
> *Patrick, Cadre supérieur, Paris. Un fils de 16 ans et une fille de 12 ans*

Cette tendance qu'ont les enfants à s'agréger entre semblables, dont on peut imaginer qu'elle est encouragée par la différenciation sociale des choix scolaires des parents, demande à être empiriquement vérifiée. La tendance à l'alignement des pratiques parentales sur une norme collective et l'homogénéité sociale relative des relations des enfants laisse cependant penser que l'encadrement parental est une pratique sociale travaillée par des processus d'*isomorphisme*, qui contraignent les unités d'une population à ressembler aux autres dans le même environnement[65]. Ce constat invite à inscrire les manières d'encadrer dans l'expérience

---

[64] BUTLER Tim, « Living in the bubble: gentrification and its "others" in North London », *Urban Studies*, vol. 40, n° 12, 2003, p. 2469-2486

[65] DI MAGGIO Paul et POWELL Walter, « The iron cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields », *American Sociological Review*, vol. 48, 1983, p. 147-160

quotidienne de l'école et du quartier, les pratiques de sociabilité tendant à consolider la différenciation des pratiques mises en œuvre au sein du cadre familial.

B / Typologie des formes d'exercice de l'encadrement

La prise en compte des différentes logiques qui sous-tendent l'action éducative des parents, des conditions matérielles dans lesquelles celle-ci s'exerce et du rôle joué par le capital social dans la différenciation des pratiques nous a permis de construire une typologie des formes d'exercice de l'encadrement parental. Limite propre à un tel exercice, chacune des trois manières d'encadrer distinguées opère une simplification du réel : les enquêtés peuvent ainsi dans certains cas exercer un encadrement qui combine de manière singulière des traits caractéristiques à chaque type. Rappelons par ailleurs que l'hétérogénéité des pratiques n'existe pas seulement *entre* les familles, mais aussi *au sein* de celles-ci[66].

1. L'encadrement protecteur

Une première manière d'encadrer se caractérise par l'anticipation relativement faible de la prise d'autonomie urbaine de l'enfant, et plus précisément par un intérêt réduit pour la transmission, explicite ou par entraînement, de compétences de mobilité. Il s'agit avant tout de protéger l'intégrité physique et psychologique des enfants des menaces extérieures, mais aussi de les préserver d'expériences et de responsabilités davantage associées à la vie adulte, car peu compatibles avec l'idéal d'une enfance insouciante et fragile quoique « débrouillarde ». Si ce type d'encadrement s'articule principalement autour d'un idéal de protection, sa mise en œuvre ne se trouve pas entièrement dépourvue de traits stratégiques, comme l'illustre l'exposition intentionnelle des enfants aux contenus médiatiques en vue de leur faire prendre conscience des dangers extérieurs. « Traîner » constitue un repoussoir pour ces parents, mais les pratiques urbaines de leurs enfants sont fortement ancrées dans l'espace local, investi en tant que cadre protecteur propice au déroulement précoce des premières pratiques autonomes. Les abords du logement tendent à être perçus comme un espace sécurisé, propice au jeu et aux sociabilités enfantines du fait d'une interconnaissance élevée. Dans la mesure où il s'agit avant toute chose de protéger les enfants, ici et maintenant, nous

[66] LE PAPE, Thèse citée.

avons choisi de qualifier ce premier type d'encadrement, plutôt caractéristique des familles populaires, d'**encadrement protecteur**.

2. L'encadrement préparateur

Une deuxième manière d'encadrer se caractérise moins par le souci de protection de l'enfant que par celui de sa préparation à la pratique autonome de la ville. Le rapport au temps est ici très distinct, à double titre : tout d'abord, le temps ne doit pas être « perdu » à ne « rien » faire. Surtout, l'anticipation du développement de l'enfant se trouve au cœur de l'action éducative, les parents investissant temps et énergie en vue de résultats pour l'heure imperceptibles. Sur un mode assez proche de la « socialisation préparatoire » étudiée par Muriel Darmon, l'**encadrement préparateur** est une « socialisation par anticipation », qui « fait exister (le) futur potentiel dans le présent[67] ». Il se fonde sur un idéal de l'apprentissage continu, l'accent étant mis sur l'acquisition et le développement de compétences chez l'enfant. Sa responsabilisation précoce et progressive, qui vise à la promotion de son autonomie, s'opère dans le cadre d'un rapport très instrumental à la rue et d'un investissement marqué d'espaces très délimités, mobilisés en tant qu'arènes d'entraînement en vue de l'acquisition d'expérience et d'assurance. L'exploration autonome de l'espace local s'effectue dans ce cadre relativement tardivement, l'ancrage local étant de manière générale plus lâche que dans le cas de l'encadrement protecteur. La préparation à la ville dont il est ici question concerne de fait un espace plus vaste, ainsi que le reflète la socialisation précoce à la prise autonome des transports en commun. La scolarité de l'enfant tend d'ailleurs à s'effectuer plus souvent en dehors de l'espace local, dans le cadre de stratégies visant à la fréquentation d'espaces sélectifs scolairement et/ou socialement. Elle est accompagnée par de nombreuses activités extrascolaires, qui ne se déroulent pas toujours non plus dans l'espace local, ce qui n'est pas sans répercussions sur la géographie des sociabilités enfantines. Prédominant chez les parents des catégories moyennes-supérieures dont la structure des capitaux se caractérise par la prédominance du capital économique, l'encadrement préparateur peut également être observé dans certaines familles des catégories intermédiaires, voire populaires, fortement lié alors à l'inscription dans un projet de mobilité sociale ascendante.

---

[67] DARMON, *Classes préparatoires, op. cit.*

3. L'encadrement stratège

Une troisième manière d'encadrer se caractérise par la combinaison de traits typiques des deux premières, et par une forme d'arbitrage permanent entre la logique protectrice et la logique préparatrice. En quête d'un équilibre entre la préservation d'une enfance relativement épargnée par la compétition sociale et scolaire d'une part, par les aspects les plus éprouvants de la vie métropolitaine de l'autre, l'**encadrement stratège** conjugue à un rapport très instrumental et anticipateur au temps une forte valorisation de l'espace local, qui se fonde largement sur une préoccupation marquée pour le bien-être de l'enfant. Cette combinaison de certains des traits ascétiques de l'encadrement préparateur et d'une orientation générale plus hédoniste de l'action éducative peut conduire à des formes d'investissement dans l'animation de l'espace local. Ce dernier fait alors l'objet de processus de « colonisation » proches de ceux décrits par Agnès van Zanten à propos des établissements scolaires[68]. Le capital social local accumulé dans le cadre de ces pratiques, qui relèvent également de la sociabilité adulte, favorise l'organisation de la « mobilité à plusieurs », tout en encourageant les parents à laisser leurs enfants se déplacer seuls plus tôt dans un quartier-village perçu comme sécurisé par l'interconnaissance. Caractéristique des enquêtés des catégories intermédiaires et surtout moyennes-supérieures dont le capital culturel prédomine dans la structure des capitaux, l'encadrement stratège correspond dans cette perspective à une « manière d'encadrer » moins individualiste que l'encadrement préparateur, dans la mesure où les autres parents et enfants sont davantage mobilisés en vue de sa mise en œuvre. Cet engagement n'en demeure pas moins aisément réversible dès lors que le bien-être de l'enfant est en jeu, notamment du point de vue du choix de l'école.

La différenciation du recours au téléphone portable dans l'encadrement des mobilités constitue une bonne illustration du caractère opérationnel de la typologie qui vient d'être présentée. Peu questionné par les parents « protecteurs », qui mettent en avant son caractère rassurant, il est surtout apprécié par les parents « préparateurs » en tant qu'instrument de coordination de la mobilité, quoique des pratiques de freinage liées à la volonté que l'enfant

[68] Voir notamment ZANTEN (van) Agnès, « Une discrimination banalisée ? L'évitement de la mixité sociale et raciale dans les établissements scolaires », in FASSIN Didier et FASSIN Éric, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, La Découverte, 2006, Paris, p. 195-210

acquière certaines compétences de mobilité avant d'en être équipé puissent être observées. Elles le sont de manière bien plus fréquente dans le cas des parents « stratèges », qui n'hésitent toutefois pas à recourir à cet instrument de manière ponctuelle et très encadrée[69].

Conclusion

La situation d'entretien est une arène de discours sur soi à laquelle les enquêtés ne sont pas tous également disposés et préparés[70]. Tous n'entretiennent pas le même rapport à la parole et à la mise en récit de leur expérience sociale, ce qui a pu rendre plus visible dans ce chapitre l'action éducative des parents les mieux dotés en capital économique et culturel, et à l'inverse atténuer la visibilité des pratiques mises en œuvre par les parents des catégories populaires.

Si cette limite d'ordre méthodologique invite à la prudence, des principes marqués de différenciation des pratiques se dégagent de l'analyse. De manière congruente avec la littérature[71], ce chapitre montre qu'une forte différenciation sociale de l'encadrement parental s'opère en lien avec les propriétés sociales des parents, les pratiques urbaines des enfants s'encastrant dans des logiques éducatives et des conditions matérielles contrastées (on pense ici en particulier au logement). Afin de restituer la diversité des pratiques, trois « manières d'encadrer » articulées autour de trois dimensions principales (le rapport au temps, le rapport à l'espace local et le rapport plus général aux espaces ouverts à tous) ont été distinguées. Plutôt caractéristique des familles populaires, l'**encadrement protecteur** associe une faible anticipation de la prise d'autonomie de l'enfant, un intérêt relativement faible pour la transmission de compétences de mobilité, une forte inscription dans l'espace local, perçu comme protecteur, et un rapport d'appropriation aux espaces communs proches du logement. Plutôt caractéristique de la fraction la mieux dotée en capital économique des familles des catégories intermédiaires et surtout moyennes-supérieures, mais aussi plus généralement de

---

[69] Le plus souvent par le biais du prêt du téléphone de l'un des deux parents dans le cadre de déplacements inhabituels (visite chez le médecin, sortie culturelle ou festive, etc.) ou à un moment bien précis de la semaine. Voir RIVIERE, art. cit.

[70] À ce sujet, voir notamment MAUGER Gérard, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, n° 6, 1991, p. 125-143 et CHAMBOREDON Hélène, PAVIS Fabienne, SURDEZ Muriel et WILLEMEZ Laurent, « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n° 16, 1994, p. 114-132

[71] Voir notamment LAREAU, *op. cit.*, LE PAPE, Thèse citée et LEHMAN-FRISCH, Rapport cité.

celles qui s'inscrivent fortement dans une perspective de mobilité sociale ascendante, l'**encadrement préparateur** se distingue à l'inverse par une très forte anticipation de la prise d'autonomie urbaine, articulée autour d'un idéal d'acquisition continue d'expérience et de compétences. L'ancrage dans l'espace local est relativement négligé, dans la mesure où la réussite scolaire (et en dernière analyse sociale) des enfants tend à primer sur toute autre considération, leur présence autonome dans les espaces publics étant dans l'ensemble assez résiduelle. Enfin, l'**encadrement stratège**, plutôt caractéristique de la fraction la mieux dotée en capital culturel des familles des catégories intermédiaires et surtout moyennes-supérieures, tente de combiner l'idéal de la préparation à celui de la protection par le localisme. Une forte attention pour l'acquisition de compétences urbaines et la réalisation d'expériences d'autonomie se trouve alors associée à une valorisation du local en tant qu'espace assurant à la fois bien-être et sécurité à l'enfant. Le rapport aux espaces publics des parents stratèges les conduit à combiner appropriation et instrumentalisation, dans le cadre de pratiques de « colonisation » similaires à celles observées en milieu scolaire par Agnès van Zanten mais qui dépassent largement les grilles de l'école.

Bien que mobilisant différents leviers, ces trois manières d'encadrer ont en commun de tenter de maîtriser l'incertitude liée à la fréquentation des espaces publics : par la sensibilisation aux dangers du monde extérieur et la préférence pour la proximité dans le cas de l'encadrement protecteur, par une préparation poussée à la mobilité dans la ville dans le cas de l'encadrement préparateur, par une tentative d'alliance des idéaux de la proximité et de la préparation et par une quête d'accumulation de capital social local dans le cas de l'encadrement stratège. La prédominance du capital économique tend à favoriser un encadrement de type « préparateur », dans le cadre duquel les parents attendent une forme de rentabilité à moyen-terme de l'action éducative ; à l'inverse, la prédominance du capital culturel tend à favoriser un encadrement de type « stratège », plus hédoniste et moins centré sur la cellule familiale. Tout comme l'encadrement « protecteur », celui-ci invite à relever l'importance du capital social dans l'exercice de l'encadrement, l'interconnaissance locale jouant notamment un rôle décisif dans la sécurisation perçue des mobilités enfantines. Son accumulation et son entretien font cependant l'objet d'un investissement bien plus marqué dans le cas des « stratèges », souvent arrivés dans l'espace local peu de temps avant ou après la naissance de leur premier enfant. La construction d'une typologie ternaire permet dans cette

perspective de mieux saisir le rôle joué par le rapport à l'espace local dans la différenciation sociale de l'action éducative que lorsque deux logiques seulement sont opposées de manière idéale-typique (sur le mode « catégories populaires » vs. « classes moyennes »). Insistons enfin avec Muriel Darmon sur le rôle structurant du rapport au temps dans la différenciation sociale des pratiques, dont il conviendrait d'approfondir l'étude[72].

Les contrastes observés invitent à passer dans un second temps d'une analyse en termes de différenciation des pratiques à une analyse en termes d'inégalités sociales. Il convient de fait de prendre au sérieux non seulement la différenciation des expériences, mais aussi la transmission d'« avantages différentiels[73] » aux enfants selon les propriétés sociales des familles. Si l'on ne peut ici que suggérer l'existence de processus d'incorporation de rapports socialement différenciés à la ville, on est en droit de penser que les enfants acquièrent des compétences et des appétences distinctes en fonction du type d'encadrement mis en œuvre, lui-même fortement relié au profil social des parents. Il conviendrait de le vérifier dans le cadre d'enquêtes spécifiques, mais il semble raisonnable de prétendre que l'encadrement parental contribue à construire un rapport différencié à l'espace urbain : tout comme Stéphane Beaud évoque un « rapport dominé aux études[74] », il contribue sans doute à la fabrique d'un rapport plus ou moins « dominé » ou « dominant » à la ville. Ce dernier passe notamment par la faculté de s'orienter seul, de faire face à l'imprévu, de ne pas paniquer ou encore de savoir demander son chemin aux inconnus de manière adéquate et non risquée : de manière générale, il s'agit pour l'enfant d'avoir confiance dans sa propre capacité de maîtrise des évènements. Un tel rapport dominant à l'espace urbain – auquel on pourrait attribuer en paraphrasant la devise olympique la devise *Citius, Longius, Fortius*[75] – s'oppose à des formes d'autocensure et de localisme : tous les enfants ne sont pas autant habitués à sortir de leur espace de résidence, ce qui conduit à formuler l'hypothèse de l'intériorisation de dispositions spatiales et sociales non dénuées de conséquences du point de vue des « goûts » exprimés tout au long de la carrière scolaire, puis professionnelle et résidentielle.

---

[72] DARMON, *Classes préparatoires. op. cit.*
[73] LAREAU, *op. cit.*
[74] BEAUD Stéphane, « Un temps élastique. Étudiants des "cités" et examens universitaires », *Terrain*, n° 29, 1997, p. 43-58
[75] C'est-à-dire « Plus vite, plus loin, plus fort », quand la devise olympique (*Citius, Altius, Fortius*) signifie « Plus vite, plus haut, plus fort ».

Relevons toutefois que l'encadrement protecteur est loin de ne développer aucune disposition propice à l'autonomie, les enfants tendant notamment à faire plus tôt l'expérience de pratiques urbaines non supervisées par des adultes dans l'espace local. Il favorise probablement de manière plus générale le développement de formes de « débrouille » et une intense interconnaissance localisée, quand l'expérience sociale locale de certains enfants de parents « préparateurs » paraît confiner au néant. Ce sont dans une certaine mesure les enfants des catégories populaires qui donnent le ton dans l'espace local, et l'on pourrait sans doute parler d'un « rapport dominant au quartier » ; c'est d'ailleurs tout l'enjeu de la démarche des parents « stratèges » que de parvenir à concilier une socialisation au rapport dominant à la ville à une insertion effective dans les réseaux de sociabilité locaux.

Apportant quelques réponses au questionnement relatif à l'acquisition de compétences de mobilité au sein du cadre familial[76], ce chapitre ne se suffit cependant pas à lui-même : poursuivre l'analyse de la (re)production des inégalités entre enfants selon leur sexe va ainsi nous permettre de mettre au jour le caractère profondément structurant pour l'encadrement parental de la dimension de genre, de manière transversale aux propriétés sociales des parents.

[76] KAUFMANN Vincent et WIDMER Éric, « L'acquisition de la motilité au sein des familles. État de la question et hypothèses de recherche », *Espaces et Sociétés*, n° 120-121, 2005, p. 199-217

Chapitre VII - Encadrement parental et dimension de genre : ouvrir la boîte noire des peurs féminines

Ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui il est très difficile aux femmes d'assumer à la fois leur condition d'individu autonome et leur destin féminin.

Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*

Comme nous venons de le voir, la prise en compte des propriétés sociales des parents permet de mieux comprendre la différenciation de la mise en œuvre de l'encadrement. Cette différenciation et les inégalités sociales qui en découlent ne sauraient toutefois être réduites aux seules caractéristiques des foyers au sein desquels les enfants grandissent. Une autre dimension, transversale aux contrastes relevés entre familles plus ou moins dotées en diverses formes de capitaux, participe en effet à produire de la différence : il s'agit du genre, ce sexe social habilement capturé par la célèbre formule de Simone de Beauvoir selon laquelle « on ne naît pas femme : on le devient[1] ».

S'inscrivant dans le cadre d'une approche constructiviste des identités et des rôles sociaux articulés autour des notions de « masculin » et de « féminin », le recours au concept de genre permet de distinguer le sexe biologique de l'ensemble des processus sociaux qui participent à la production et à la reproduction des identités de sexe, sur un mode binaire largement conçu comme naturel. Cette mise au jour du caractère social de la différenciation des modes de vie sur la base de l'appartenance à l'une ou l'autre des deux « classes sexuelles[2] » n'a que très partiellement enrayé les rouages de cette « construction sociale naturalisée[3] » : le genre demeure ainsi l'une des « source d'auto-identification » les « plus profondes[4] ». L'analyse de nos entretiens[5] montre de fait que la mise en œuvre de l'encadrement parental se distingue en fonction du sexe des enfants, du fait de la prégnance de représentations genrées de leur

[1] BEAUVOIR (de) Simone, *Le deuxième sexe. II L'expérience vécue*, Gallimard, 1976 (1re éd. 1949), Paris, 654 p.
[2] GOFFMAN Erving, *L'arrangement des sexes*, La Dispute, 2002 (éd. or. 1977), Paris, 116 p.
[3] BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, Seuil, 2002 (1re éd. 1998), Paris, 177 p.
[4] GOFFMAN, *op. cit.*
[5] Ceux-ci portent sur les cas de 69 garçons et de 54 filles âgés de huit à quatorze ans.

capacité à se déplacer de façon autonome, mais aussi des espaces publics urbains et des normes de comportement qu'il convient d'y respecter.

De nombreux travaux ont documenté la différenciation des pratiques urbaines des garçons et des filles : le constat selon lequel ces dernières auraient désormais obtenu « la même liberté de mouvement[6] » que les garçons semble ainsi quelque peu hâtif, géographes et sociologues s'accordant pour dépeindre un accès relativement plus restreint et encadré des filles aux espaces publics urbains[7]. Mais si l'on retient souvent que le cadre familial participe à la reproduction de l'ordre social[8], et de manière plus spécifique à la fabrique du genre[9], peu de travaux se sont intéressés aux modalités concrètes de la différenciation genrée du processus de socialisation urbaine des enfants[10]. En interrogeant la différenciation de l'exercice de l'encadrement parental selon que l'enfant est une fille ou un garçon, ce chapitre se donne pour objectif de contribuer au dépassement du constat de la différenciation des mobilités enfantines sur la base du sexe biologique. Alors qu'une large littérature a montré la spécificité de l'expérience féminine des espaces publics, au sein desquels « féminité » tend à rimer avec « danger[11] », une telle démarche permet de mieux saisir la genèse de la « peur sexuée[12] » qui caractérise l'expérience urbaine des femmes.

---

[6] SOHN Anne-Marie, « Les "relations filles-garçons" : du chaperonnage à la mixité (1870-1970) », *Travail, genre et sociétés*, n° 9, 2003, p. 91-109

[7] Voir notamment KARSTEN Lia, « Growing up in Amsterdam: differentiation and segregation in children's daily lives », *Urban Studies*, vol. 35, n° 3, 1998, p. 565-581 ; VERCESI Monica, *La mobilità autonoma dei bambini tra ricerca e interventi sul territorio*, Franco Angeli, 2008, Milan, 220 p. ; LEHMAN-FRISCH Sonia (dir.), AUTHIER Jean-Yves et DUFAUX Frédéric, *Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco*, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Dossier d'études n° 153, 2012, 184 p. Pour une revue de la recherche sur la différenciation sexuée des pratiques urbaines des enfants, se référer au chapitre II.

[8] BOURDIEU Pierre, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100, 1993, p. 31-36

[9] GOFFMAN, *op. cit.* ; BOURDIEU, *op. cit.*

[10] Principalement : VALENTINE Gill, « "My son is a bit dizzy." "My wife is a bit soft": gender, children, and cultures of parenting », *Gender, place and culture*, vol. 4, n° 1, 1997, p. 37-62

[11] Voir notamment GARDNER Carol Brooks, « Safe conduct: women, crime, and self in public places », *Social Problems*, vol. 37, n° 3, 1990, p. 311-328 et CONDON Stéphanie, LIEBER Marylène et MAILLOCHON Florence, « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, vol. 46, n° 2, 2005, p. 265-294

[12] LIEBER Marylène, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, 2008, Paris, 324 p.

I - Les filles de la compétence à la vulnérabilité

Alors que nous les avons jusqu'ici considérés de manière indifférenciée, il est temps de montrer que les parents ne portent pas le même regard sur les filles et les garçons. L'analyse des entretiens conduit ainsi à faire le constat de la forte prégnance de représentations genrées de l'aptitude à la mobilité autonome des enfants, mais aussi de l'exposition de leurs corps dans les espaces publics.

A / Représentations genrées de l'aptitude à la mobilité autonome des enfants

Si l'on a souligné plus haut la tendance à la personnalisation de l'encadrement parental en fonction des caractéristiques perçues des enfants (*voir chapitre IV*), l'analyse des entretiens révèle le caractère genré de ces considérations relatives à leurs attributs psychologiques. Les parents tendent en effet à opérer une différenciation marquée entre filles et garçons : la rhétorique d'une plus grande « maturité » des filles au même âge est notamment très diffuse sur les deux terrains. De précédents travaux ont relevé la centralité de la métaphore de la maturation dans la description de l'évolution des enfants, mais aussi la tendance à considérer que celle-ci ne s'effectue pas au même rythme pour les filles et les garçons[13]. On peut dès lors s'interroger sur ce que recouvre cette description en termes de « maturité » des différences perçues entre les enfants des deux sexes, et sur les raisons de l'association plus fréquente de cette qualité aux filles. Les propos des enquêtés invitent dans cette perspective à la construction d'un ensemble d'oppositions binaires, à la manière de celles présentées par Pierre Bourdieu dans *Le sens pratique*[14]. Si l'exercice présente d'évidentes limites, il permet de mieux saisir ce que signifie « être mûr » aux yeux des parents : les filles se trouvent ainsi décrites comme davantage « attentives à leur environnement », par contraste avec des garçons « distraits ». Ces derniers ont « la tête en l'air » quand les filles ont « les pieds sur terre » ; elles sont « rationnelles » et « concrètes » tandis qu'ils sont dans l'abstraction, voire en dehors de la réalité. « Raisonnables » alors qu'ils sont « imprévisibles », leur « appréhension » de l'extérieur se distingue de l'« insouciance » des garçons. Quand les filles « racontent » et

---

[13] MARDON Aurélia, « Pour une analyse de la transition entre enfance et adolescence », *Agora débats/jeunesses*, n° 54, 2010, p. 13-26 ; VALENTINE, art. cit.
[14] BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Minuit, 1980, Paris, 474 p.

décrivent leur expérience quotidienne, les garçons « se taisent » et se réfugient dans un univers considéré comme plus enfantin.

> Et puis souvent les filles sont un peu plus autonomes et responsables.
> **Tu crois ?**
> Oui.
> **Dans quel sens ?**
> Je pense que les garçons sont plus distraits. Plus souvent la tête en l'air, un peu dans les nuages. Je le vois, quand il rentre à la maison avec son copain, ils marchent devant et ils ne se rendent compte de rien. Alors que les filles, j'ai l'impression, discutent, mais gardent toujours un œil plus attentif à ce qui se passe autour d'elles.
>
> *Marta, Institutrice, Milan. Un fils de 11 ans et une fille de 5 ans*

Cet ensemble d'oppositions doit être mis en regard des deux principales préoccupations que constituent pour les parents les accidents de la circulation et la rencontre d'un étranger malveillant (*voir chapitre IV*). En forçant le trait, la « maturité » reconnue aux filles constitue en quelque sorte une prime à leur prudence et leur obéissance : l'ensemble des qualités qui leur sont associées les érigent en effet en utilisatrices des espaces publics intrinsèquement plus compétentes face à ce double danger. Marcher « la tête dans les nuages » comme le fils de Marta constitue à l'inverse un repoussoir pour les parents, comme de manière plus générale la moindre capacité perçue des garçons à être attentifs à leur environnement. Les filles tendent ainsi à être considérées comme faisant preuve d'une meilleure aptitude à l'autonomie urbaine au même âge, en particulier en fin de scolarité primaire et à l'entrée dans le secondaire. Ainsi que l'a également observé Gill Valentine dans le nord-ouest de l'Angleterre[15], elles sont alors décrites comme davantage en mesure d'anticiper les situations potentiellement dangereuses, mais aussi d'y faire face, tandis que les garçons suscitent plus fréquemment de l'inquiétude chez leurs parents lorsqu'ils fréquentent les espaces publics sans eux. Une différenciation assez nette entre les pratiques urbaines enfantines masculines et féminines se trouve ainsi opérée par les parents, les filles étant globalement présentées comme mieux capables de se déplacer de manière sûre dans leur environnement au même âge au cours des premières années de la phase d'âge étudiée.

La littérature sur le rapport au risque routier éclaire cette distinction entre filles et garçons, en suggérant que les premières sont plus « mûres » car leur socialisation les invite à la fois à

[15] VALENTINE, art. cit.

se comporter de manière davantage conforme aux règles, et à se montrer plus attentives à leur environnement. Des stéréotypes de sexe structurent en effet les pratiques éducatives, les parents tolérant mieux la prise de risque des garçons et tendant à concentrer « leur effort éducatif sur l'apprentissage de l'évitement du risque » dans le cas des filles, tout en surveillant davantage ces dernières : cette socialisation différenciée au risque conduirait les enfants à répondre par leur comportement aux attentes sociales relatives à leur appartenance à l'un ou l'autre des groupes de sexe[16]. La croyance ferme dans l'aptitude plus prononcée des filles les plus jeunes à l'autonomie s'appuie d'ailleurs parfois sur leur capacité plus grande à assumer certaines tâches quotidiennes dans le cadre domestique, comme participer au nettoyage du logement ou préparer à manger. Dans cette perspective, la participation plus importante des filles aux tâches ménagères[17] leur permet de bénéficier de retombées favorables à leur autonomie. Pourtant, ainsi que Marie-Clémence Le Pape l'a montré au sujet du rapport au risque[18], c'est très largement sur le registre de la naturalisation que les parents décrivent l'aptitude différenciée à l'autonomie des filles et des garçons les plus jeunes. Les différences observées se trouvent alors associées à des causes biologiques, comme dans le cas d'Eloisa qui les interprète à l'aune de discours scientifiques relatifs à l'existence de cerveaux masculins et féminins : si les filles font davantage attention à ce qui les entoure, ce ne serait pas parce que leur socialisation tend à les y inviter, mais parce que leur cerveau fonctionne différemment.

---

[16] GRANIE Marie-Axelle, « Socialisation au risque et construction sociale des comportements de l'enfant piéton : éléments de réflexion pour l'éducation routière », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. 88-110

[17] En Italie par exemple, les filles âgées de six à dix ans étaient en 2011 sensiblement plus nombreuses que les garçons du même âge à participer au nettoyage de la maison (35,4 % contre 15,5 %), refaire leur lit elles-mêmes (44 % contre 24,7 %), mettre ou débarrasser la table (65,9 % contre 45,8 %), aider à préparer les repas (33,3 % contre 18,2 %), ou encore faire la vaisselle ou remplir le lave-vaisselle (28,6 % contre 10,3 %). Voir ISTAT, « Infanzia e vita quotidiana. Anno 2011 », *Statistiche report*, 2011, 25 p.

[18] LE PAPE Marie-Clémence, *La famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris, 2009, 582 p.

> Les filles c'est plus dégourdi que les garçons. C'est beaucoup plus, je sais pas, éveillé… Elles sont plus, elles ont… Plus d'appréhension de la ville, de l'extérieur, que les garçons.
> **Vous croyez ?**
> Oui. Ouais ouais. Les garçons, vous savez, ça a été expliqué, hein, les garçons c'est un cerveau, une partie d'un cerveau développé, et ils voient tout droit. Tandis que les filles ont plus d'imagination et de sensibilité. Donc en fait elles ont une vision plus… Plus circulaire. Donc elles appréhendent plus les difficultés ou les problèmes qui peuvent arriver d'un individu.
>
> *Eloisa, Encadrant courrier à La Poste, Paris. Deux fils de 13 et 11 ans, une fille de 8 ans*

La puberté et les transformations physiques et comportementales qui l'accompagnent sont dans cette perspective régulièrement mobilisées pour expliquer la différence de maturité des garçons et des filles. Comme l'a montré Aurélia Mardon, elle « change le regard » que les parents portent sur leurs filles, en particulier au moment de l'apparition des premières règles, où celles-ci se voient conférer un ensemble de responsabilités articulées autour de pratiques d'hygiène et de techniques de présentation de soi[19]. La modification du regard porté sur elles par leurs parents dessine une sortie de l'enfance plus soudaine pour les filles, qui quittent ce statut pour accéder à celui de jeune femme, ce qui conforte la perception de leur plus grande maturité. Un tel jugement n'est d'ailleurs pas sans conséquences sur les autorisations accordées par les parents, nombre d'entre eux leur faisant confiance plus tôt qu'aux garçons pour des pratiques de mobilité autonome diurnes.

Le processus de prise d'autonomie semble ainsi débuter de manière plus précoce pour les filles, souvent considérées comme prêtes à se déplacer seules à un stade où il convient encore de protéger les garçons. Se confondant avec la personnalisation de l'encadrement en fonction des traits de caractère perçus des enfants, ce traitement différencié est parfois explicitement assumé. C'est le cas d'Aliénor, qui n'autorise pas son fils à répliquer l'organisation d'une fête d'anniversaire en dehors de la présence d'adultes dans un restaurant du quartier (impliquant des trajets nocturnes effectués en autonomie par les convives) au même âge que sa grande sœur. De manière plus générale, celle-ci fait valoir que « ce n'est pas la même chose » que d'accompagner un garçon ou une fille sur la voie de l'autonomie urbaine.

---

[19] MARDON, art. cit.

C'était le premier… Pour ses dix ans, c'était la première soirée en fait, oui. C'était le cadeau d'anniversaire, elle avait demandé à la grand-mère, en fait, de participer au dîner au resto, moi j'ai trouvé ça génial, en plus rien à préparer, pas de bazar à la maison, tout se passait dehors ! (*elle sourit*) Ceci dit, quand le frère a demandé à faire ça, j'ai quand même dit : « Non, on va attendre », parce que les garçons sont moins… (*ton évasif*)

Tu fais moins confiance à tes garçons ?

Oui, ils sont moins mûrs. Ils sont moins mûrs. Et eux-mêmes le savent. Alors, après ça dépend peut-être des garçons, mais oui, c'est sûr. Ils vivent un peu dans un autre univers, les filles sont plus dans la réalité. Donc quand ils jouent ils sont dans un autre univers, ils ne voient pas ce qui se passe autour d'eux, ils ont moins l'idée de ce qui peut se passer, ils savent moins… Ils savent moins affronter… C'est ce que je te disais tout à l'heure, les filles vont repérer (*elle insiste*) si quelqu'un les suit, avoir des idées de ce qu'elles peuvent baratiner au suiveur, comment elles devraient réagir, en parler entre elles, les garçons non.

Aliénor, Femme au foyer (Conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans

La forte contradiction interne de l'entretien réalisé avec François illustre toutefois de manière très représentative les limites de la plus grande confiance accordée aux filles au sujet de leur capacité à se déplacer de manière sûre dans la ville. Ce père parisien déclare en effet dans un premier temps que la maturité qu'il perçoit comme moindre de ses fils devrait le conduire à leur concéder plus tardivement qu'à leur aînée un certain nombre d'autorisations relatives à leurs déplacements sans adultes : frères jumeaux, ces derniers sont pourtant susceptibles de mettre en œuvre aisément des pratiques de mobilité « à plusieurs », dont on a vu le caractère rassurant pour les parents (*voir chapitre IV*). Mais alors qu'est abordée un peu plus loin dans l'entretien la question des sorties nocturnes, ce père parisien admet de façon paradoxale que celles de sa fille feront sans doute l'objet d'un encadrement plus strict que celles de ses cadets :

Pour les garçons ça sera plutôt dans les années à venir ?
(*il inspire*) Alors les petits oui, sachant qu'il y a une différence, qui est que les garçons c'est moins mature que des filles, donc ça sera un peu plus tard. […]
Avez-vous une idée du moment où vous envisagerez les sorties nocturnes ?
Plus tard, oui. Une idée, oui, petit à petit quoi. C'est toujours… Ce n'est pas d'actualité (*rires*). […] Ça dépend déjà de la volonté de l'enfant, de la demande. Et par contre, oui, d'être… Il y a une différence entre les garçons et les filles, donc ça sera très encadré niveau horaires, etc. Oui, les raisons de sécurité priment.
Plus encadré pour la fille que pour les garçons ?
Oui. Oui.
Alors que pour l'instant, tant qu'ils sont jeunes, vous me disiez que la maturité est plus importante pour votre fille ?
Ah oui, oui. Clairement, oui. Les filles sont beaucoup plus matures que les garçons, oui, ça joue beaucoup.

François, Consultant en informatique, Paris. Une fille de 12 ans et deux fils de 9 ans

En dépit de la meilleure capacité à se déplacer de manière autonome et sûre généralement attribuée aux filles au cours des premières années de la phase d'âge étudiée, l'appréhension plus marquée des parents pour les pratiques urbaines des garçons cède de fait progressivement la place à une peur transversale aux milieux sociaux, qui associe avec une « connotation sexuée et sexuelle très claire[20] » des dangers spécifiques au fait d'être une femme dans les espaces publics urbains.

B / Représentations genrées de l'exposition du corps des enfants dans les espaces publics

La prise d'autonomie urbaine des enfants les expose à des risques indépendamment de leur sexe biologique, et nous avons montré l'existence de consignes de protection transversales à la distinction de sexe (*voir chapitre IV*). L'analyse des entretiens conduit toutefois à observer le caractère genré des représentations de l'exposition de leur corps dans les espaces publics, certains risques se trouvant spécifiquement associés à l'un ou l'autre des groupes de sexe. L'emploi de la force tend ainsi à être associé aux garçons, considérés comme davantage exposés au risque de recevoir des coups, tandis que les préoccupations relatives aux filles se cristallisent autour de l'éventualité d'une agression d'ordre sexuel.

[20] LIEBER, *op. cit.*

1. L'association de l'emploi de la force aux garçons

En lien avec la moindre aptitude perçue à la mobilité autonome des garçons les plus jeunes, la crainte du risque d'enlèvement – et en toile de fond celle de la rencontre d'un pédophile – est tout autant voire davantage prononcée dans leur cas que dans celui des filles de leur âge. Des tactiques de protection peuvent leur être enseignées, le plus souvent par leur mère : c'est notamment le cas d'Isabelle, qui attend de son fils qu'il ne pénètre dans le hall de leur immeuble qu'après avoir vérifié qu'aucun inconnu ne s'y trouve.

> J'ai appris à mon fils, quand il a commencé à rentrer tout seul du collège, à ne pas entrer dans le porche de l'immeuble sans regarder s'il y avait quelqu'un avant. Parce que Guy Georges avait quand même tué des gens pas loin, rue d'Hautpoul, c'est pas loin de chez nous, 100 mètres, 200 mètres… En fait je pense que les personnes se font avoir dans le sas d'entrée, et j'ai toujours eu peur des sas d'entrée à cause de ça. Je fais attention moi-même à ce que quand je rentre il n'y ait personne, ou personne que je ne connais pas en tout cas, et j'ai appris à mon fils à faire ça, donc il sait très bien que s'il y a quelqu'un derrière lui, il ne rentre pas dans l'immeuble, il va à la boutique à côté.
>
> *Isabelle, Hôtesse d'accueil, Paris. Deux fils de 14 et 10 ans*

Tandis que la référence à Guy Georges peut être vue comme révélatrice du fait que l'éventualité d'une agression sexuelle n'est pas écartée par Isabelle pour son fils, quelques mauvaises expériences – rares cependant – peuvent réactiver l'attention des parents pour cette hypothèse. Le fait que des filles d'une vingtaine d'années aient formulé des avances explicites à son fils de neuf ans a, par exemple, profondément marqué Rosanna. En dépit de l'absence d'impact de cet épisode sur ce dernier, elle a soudainement réalisé que « ce sont des choses qui peuvent arriver ».

Il a déjà eu une mauvaise expérience ?
Oui, mais qu'il n'a pas comprise. Il n'a pas compris, c'est un de ses amis plus grands qui… Ils étaient partis acheter une glace dans l'allée centrale, je ne me souviens plus où nous étions dans le parc, mais lui voulait aller prendre sa glace et il y est allé seul avec un de ses amis. Et au milieu de l'allée il y a des filles qui l'ont salué, qui lui ont dit qu'il était mignon, et qui lui ont proposé d'aller faire un petit tour [NdT *: una scappatina*] avec elles.
Des filles de son âge ?
Non, plus grandes. Et lui il n'a pas… Elles lui ont dit quelque chose de très clair, je ne me souviens plus de la phrase mais c'était vraiment très explicite. Elles étaient beaucoup plus grandes, une vingtaine d'années je pense, et lui n'a pas compris, alors que son ami plus grand a compris et est venu m'en parler. J'ai été voir les filles, je ne sais pas si elles se sont rendu compte de ce qu'elles avaient fait…
C'était peut-être une blague ?
Je ne sais pas si c'était une blague… Je n'en sais rien mais en tout cas… Ca n'a pas vraiment été une mauvaise expérience mais… Ce sont des choses qui peuvent arriver. (*d'un ton ferme*)

Rosanna, Architecte, Milan. Deux fils de 9 et 2 ans, une fille de 6 ans

Mais si les garçons les plus jeunes tendent à être perçus comme désarmés dans ce type de situations, c'est leur exposition à la violence physique, provoquée ou subie dans le cadre d'affrontements virils sans connotation sexuelle, qui cristallise l'inquiétude. Les craintes des parents se renforcent à mesure de l'avancée en âge et surtout dans la carrière scolaire, notamment au moment du passage au collège : l'exposition à la violence interpersonnelle est alors simultanément redoutée dans le contexte scolaire et dans les espaces publics, une certaine porosité entre ces deux cadres n'étant d'ailleurs pas exclue. On discerne ainsi une forme d'inquiétude spécifique aux garçons, en partie liée à leur (in)capacité à se faire respecter au sein des groupes de pairs sans se laisser « entraîner » dans des comportements considérés comme déviants. Leur sociabilité est perçue comme se construisant davantage que celle des filles autour du rapport de force physique, tandis que l'éventualité que ces dernières donnent ou reçoivent des coups d'un(e) pair(e) on d'un(e) inconnu(e) est bien moins sérieusement envisagée. De fait, l'enquête Escapad Paris 2010 montre que plus d'un Parisien sur cinq âgé de dix-sept ans en 2010 avait déjà participé à une bagarre, contre moins d'une fille sur vingt[21].

Cause ou conséquence de cette association aux garçons du recours et de l'exposition à la violence, leur initiation à l'usage de la force physique semble faire l'objet d'une attention plus

[21] 22 % contre 4 % (échantillon de 2165 individus de 17 ans habitant Paris, représentatif de la population). Voir APUR, *Avoir 17 ans à Paris. Une exploitation des résultats de l'enquête Escapad Paris 2010*, Juin 2013, 24 p.

prononcée de la part des parents que dans le cas des filles : ceux-ci sont en effet supposés être à la fois dotés d'une force physique supérieure, et davantage susceptibles de donner et d'encaisser des coups au cours de leur existence. La force physique des garçons peut d'ailleurs être perçue comme si supérieure qu'il s'agit de leur apprendre à ne pas y avoir recours contre les filles. C'est ce que montrent ces notes prises à la suite de l'entretien réalisé avec Joseph dans un square proche du bassin de La Villette, où il a pour habitude d'accompagner ses enfants et au sein duquel ces derniers jouèrent pendant les deux heures passées à discuter ensemble :

> Tandis que j'expose à Joseph le cadre de l'entretien, son attention est attirée par l'irruption d'une petite fille qui vient se plaindre du fait que son fils vient de la « taper ». Joseph demande à celui-ci, qui nous regarde à quelques mètres de distance : « Ben pourquoi ? Pourquoi tu ne restes pas en place ? On ne tape pas les filles, hein, Félix ! Qu'est-ce qu'il y a ? » (*haussant le ton*). Ce dernier continue à faire preuve d'agressivité. « Pourquoi ? Attends… Qu'est-ce qu'il y a ? Oh, champion ! » (*d'un ton plus compréhensif*). Félix répond vivement : « Les garçons sont plus forts que les filles ! ». Son père rit : « Dis donc, c'est quoi cette philosophie ? ». Il rit à nouveau. « Non, on ne tape pas les filles Félix, arrête. Arrête, sinon tu ne vas pas aller au cours de judo, d'accord ? » (*d'un ton sérieux*). Alors que les enfants se trouvent encore près de nous, Joseph m'explique qu'au judo ils ont vu un « jeune africain » combattre trois filles à la fois. « Ce n'est pas donné à tout le monde ! », s'exclame-t-il en riant. « Allez, on ne donne pas de coups de pieds Félix, va jouer, va jouer. Mais tu ne tapes pas, d'accord ? Promis ? ».
>
> *Journal de terrain, 6 septembre 2009.*

La situation d'enquête a permis à plusieurs reprises d'observer directement des interactions au cours desquelles les parents transmettent aux enfants des représentations genrées de la force physique conçue comme un attribut viril. Le fait que son emploi n'ait à aucun moment de l'enquête été envisagé par les parents comme pouvant être le fait de filles permet de mieux comprendre pourquoi la protection physique de leurs sœurs est régulièrement confiée aux garçons et non l'inverse, sauf dans le cas de garçons en bas âge ayant une sœur aînée. De manière révélatrice, Sophia attend de son fils qu'il défende sa sœur cadette d'un an, pourtant plus grande et plus lourde que lui :

> Ben là le fait qu'on déménage, et que, ben ma fille va se retrouver en 6e et mon fils en 5e, ils sont dans le même collège, donc il faudrait que mon fils prenne un peu plus d'assurance parce que… Je ne sais pas si c'est le fait qu'il soit petit physiquement qui le frustre un petit peu, c'est possible. Mais ça reste le grand frère, c'est ce que je lui dis à chaque fois. […] *(Nouveau passage des enfants de Sophia, qui ont fini de manger)* Vous voulez aller en bas ? Tu fais attention à ta sœur ?
>
> *Sophia, Éboueuse, Paris. Un fils de 12 ans, une fille de 11 ans*

L'association au genre masculin de la force physique et de son emploi, également relevée à propos du contrôle parental de l'exposition des enfants à la violence télévisuelle (les garçons étant censés « mieux supporter les images de violence que les filles[22] »), a pour effet d'entretenir chez les parents une crainte diffuse, qui s'articule autour de l'exposition de leurs fils à un affrontement physique subi ou provoqué. Envers du privilège et du devoir de protéger les représentantes du « sexe faible », le déshonneur accompagne dans le même temps le recours à la violence d'un représentant du « sexe fort » à l'encontre de l'une d'entre elles. Tout se passe dès lors comme si les filles étaient perçues comme structurellement mieux protégées de l'exposition à la violence interpersonnelle dans les espaces publics. Toutefois, une telle perspective n'offre qu'un point de vue partiel sur les représentations genrées de l'exposition du corps des enfants au danger dans les espaces publics, tant la peur d'agressions d'ordre sexuel subies par les filles devient structurante après la puberté.

2. Des agressions « d'un autre ordre » : peur sexuée et vulnérabilité des filles

De nombreux travaux ont mis en lumière la spécificité de l'expérience féminine des espaces publics, profondément structurée par la peur du viol et de l'agression sexuelle[23]. Forgé par Marylène Lieber, le concept de « peur sexuée » permet de distinguer ce type de peur spécifique au genre féminin, qui « possède une connotation sexuée et sexuelle très claire[24] ». Tendant à être considérée comme *allant de soi*, l'association entre féminité, espaces publics et danger est ainsi « constamment » présente à l'esprit des femmes quand elles se déplacent, mais aussi à celui de ceux – et notamment des hommes – qui leur sont proches.

Les entretiens ont permis d'observer la prégnance de cette « peur sexuée » parmi les parents rencontrés. De manière plus précise, de nouvelles peurs affleurent avec l'acquisition des « attributs corporels de la féminité[25] ». Les transformations physiques connues par le corps des filles au moment de la puberté nourrissent des craintes qui leur sont spécifiques, la vulnérabilité féminine se trouvant exprimée de façon de plus en plus explicite par les parents.

[22] GOULET Vincent, *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, Ina, 2010, Paris, 336 p.
[23] Voir notamment WARR Mark, « Fear or rape among urban women », *Social Problems*, vol. 32, n° 3, 1985, p. 238-250
[24] LIEBER, *op. cit.*
[25] MARDON, art. cit.

Tout se passe comme si l'accession au statut de jeune femme, liée au changement du regard porté sur elles par leurs parents avait pour corollaire leur découverte du traitement spécifique auquel l'ensemble des membres de leur « classe sexuelle[26] », c'est-à-dire l'ensemble des femmes, sont confrontées dans le cadre de leur rapport ordinaire aux espaces publics urbains.

> Je pense que là pour l'instant les deux c'est pareil, mais l'année prochaine ma fille ce sera encore un autre souci. […] Elle je pense que la crainte va venir quand elle va rentrer au collège. Parce que physiquement elle est… Elle a que onze ans, donc elle est assez grande, et je pense que pour les filles arriver au collège c'est autre chose, c'est pas comme les garçons.
> **Dans quel sens ?**
> Ben elles commencent à se former, donc c'est ça, surtout.
>
> *Sophia, Éboueuse, Paris. Un fils de 12 ans, une fille de 11 ans*

Point en effet une inquiétude liée à des risques perçus comme spécifiques aux filles : si pour les garçons les plus jeunes le risque d'agression à connotation sexuelle ne constitue pas un impensé, il le devient après la puberté, ainsi qu'il en va de manière plus générale au sujet des hommes[27]. Par ailleurs supposés mieux capables de se défendre face à l'attitude menaçante d'un adulte[28], l'éventualité qu'ils puissent susciter le désir d'agresseurs ne semble tout simplement pas prise en compte. À l'inverse, l'hypothèse de l'agression sexuelle des filles prend de la consistance dans l'esprit des parents. Contribuant certes à les rendre plus « matures » que les garçons, les transformations physiques dont elles font l'expérience sont également perçues comme les rendant plus désirables et donc plus exposées, pas seulement mais notamment dans les espaces publics. Les formes d'agressions « d'un autre ordre » évoquées par Céline montrent ainsi que les filles pubères ne sont pas exemptées du spectre du viol, qui plane de manière plus générale sur les pratiques urbaines des femmes[29].

---

[26] GOFFMAN, *op. cit.*
[27] LIEBER, *op. cit.*
[28] VALENTINE, art. cit.
[29] FERRARO Kenneth, « Women's fear of victimization: shadow of sexual assault? », *Social Forces*, vol. 75, n° 2, 1996, p. 667-690

Ah ben bien sûr, je pense que si j'avais un garçon je serais moins inquiète sur certaines choses. Notamment les agressions. Enfin, en même temps non, parce que les agressions, on sait que les garçons peuvent être agressés aussi, hein, j'ai des amis dont le fils, qui se balade justement avec un portable et un Ipod, s'est fait racketter plein de fois, il s'est fait agresser plein de fois. Récemment, là, par une bande, ils se sont jetés sur lui, ils l'ont racketté… Mais non, je pense que c'est différent. Du point de vue des agressions… physiques. Euh… (*silence gêné*) Te dire que je serais moins… Oui, je… Je pense que Lola peut être exposée à ce type d'agressions, en tant que fille, des agressions physiques… de la part de garçons, ouais, j'y pense, bien sûr. Si j'avais un garçon je penserais aussi à des agressions, mais d'un autre ordre.

Céline, Chargée de projet dans une association, Paris. Une fille de 11 ans

C'est un peu plus inquiétant quand on a des filles ?
Ben moi je penserais plus à des tentatives de viol, des choses comme ça. C'est plus à ce niveau-là, je penserais plus à de la défense qu'à de la bagarre pure… Enfin, je veux dire… Ca serait plus en termes d'agressions de ce type-là.

Hélène, Médecin salarié, Paris. Deux filles de 19 et 16 ans, un fils de 11 ans

Vous me disiez que le fait que ce soit des filles vous rend un peu plus prudente ?
I : Ben oui
M : Oui, c'est qu'avec les filles c'est un peu plus compliqué, quoi.
I : Voilà.
M : D'abord parce que… Il y a une fragilité qu'il n'y a pas forcément chez un homme. (*Ihsane acquiesce*). Pas les mêmes risques non plus.

Michel et Ihsane, Représentant de commerce en retraite/Secrétaire consulaire, Paris. Deux filles de 9 et 8 ans

La prégnance de ces représentations genrées de l'exposition des corps des enfants dans les espaces publics confère des responsabilités distinctes aux parents en fonction du sexe de l'enfant, dans la mesure où il s'agit de le protéger de risques distincts, mais aussi car celui d'agression sexuelle est érigé comme nettement plus traumatisant[30]. Dès lors, si l'inquiétude associée aux pratiques urbaines autonomes est jusqu'à la puberté relativement plus importante pour les garçons, le rapport s'inverse ensuite et les parents assument progressivement le fait d'être plus inquiets pour leurs filles. La perception d'une plus grande vulnérabilité des garçons, associée à leur moindre « maturité » laisse peu à peu la place à l'apparition d'une « peur sexuée » contemporaine à l'accession au statut de (jeune) femme.

[30] Et éventuellement, mais ce point n'a jamais été abordé directement au cours des entretiens, plus dangereux du point de vue de ses conséquences potentielles (maladie sexuellement transmissible et grossesse indésirée en particulier).

> Ma fille aînée grandit un peu, donc les filles c'est un peu particulier aussi, parce que… Ben voilà, on fait un peu plus attention. […] Oui. Parce que les filles, ne serait-ce qu'à quatorze ans, c'est des petites filles dans la tête et pas toujours… Physiquement, donc il faut quand même essayer de leur expliquer un petit peu… Pareil, les « dangers », entre guillemets, d'une vie urbaine. Alors qu'un garçon de treize, quatorze ans, on ne va peut-être pas avoir les mêmes…
>
> *Maud, Expert-comptable, Paris. Deux filles de 13 et 10 ans, un fils de 7 ans*

Si le concept de « peur sexuée » s'avère particulièrement heuristique en vue de saisir l'inversion progressive des marges d'autonomie urbaine des garçons et des filles, il serait toutefois intéressant de ne pas le circonscrire au seul genre féminin, dans la mesure où s'expriment également des craintes associées de manière spécifique aux garçons. Ainsi que l'a également relevé Gill Valentine[31], les parents tendent à distinguer clairement les dangers associés à l'exposition du corps des enfants dans les espaces publics après la puberté : alors que les peurs masculines constituent un objet d'études négligé par la littérature[32], il conviendrait de davantage les intégrer à la réflexion sur le caractère genré des pratiques urbaines et des normes dominantes au sein des espaces publics. Cela d'autant plus que les enfants eux-mêmes semblent adhérer à ces représentations genrées, les garçons se souciant avant tout d'être capables de faire face aux tentatives de racket et aux bagarres, tandis que les filles cherchent surtout à se protéger d'éventuelles agressions sexuelles[33]. Mais si filles et garçons se sentent et sont perçus comme exposés de façon distincte dans les espaces publics, les agresseurs imaginés ont pour point commun d'être dans les deux cas presque toujours des hommes.

II - La rue, « fief des mâles »

Les restrictions de l'accès des femmes aux espaces publics dans certains contextes urbains extra-européens[34] font régulièrement figure de repoussoir dans des sociétés qui, comme la France et l'Italie, revendiquent l'égalité des droits entre leurs citoyens. Le mouvement

[31] VALENTINE, art. cit.
[32] GOODEY Jo, « Boys don't cry. Masculinities, fear of crime, and fearlessness », *British Journal of Criminology*, vol. 37, n° 3, 1997, p. 401-418
[33] HARDEN Jeni, « There's no place like home : the public/private distinction in children's theorizing of risk and safety », *Childhood*, vol. 7, n° 1, 2000, p. 43-59
[34] Pour une analyse remarquable du cas de Riyad, voir LE RENARD Amélie, *Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite*, Dalloz, Nouvelle bibliothèque de thèses - Science Politique, 2011, Paris, 352 p.

féministe[35] mais aussi un certain nombre de travaux de sciences sociales ont pourtant montré que la réalité de l'égalité totale d'accès des hommes et des femmes aux espaces publics dans les villes occidentales demeure douteuse, bien que la liberté de mouvement y soit formellement garantie. Le titre de cette section reprend dans cette perspective celui d'un article récemment publié dans l'un des principaux quotidiens français[36], qui illustre efficacement le caractère asymétrique de l'expérience que font les hommes et les femmes des espaces publics urbains. L'encadrement plus strict des pratiques urbaines des filles et la plus grande vigilance des parents reposent de fait sur le partage par un nombre important d'entre eux d'une conception des espaces publics en tant qu'arènes masculines et hétéronormées. C'est en particulier le cas des mères, qui s'appuient sur leur propre expérience : ce dernier point peut difficilement être sans conséquence sur la socialisation urbaine des enfants, dans la mesure où elles en constituent les principaux agents.

A / Des arènes de sollicitations masculines et hétéronormées

Résultant partiellement de la perpétuation de représentations traditionnelles du féminin et du masculin, respectivement associés au « dedans » et au « dehors[37] », la vulnérabilité perçue des femmes dans les espaces publics ne saurait y être réduite. Ces arènes d'exposition sont en effets décrites comme confrontant les garçons et les filles à des sollicitations extérieures différenciées. Cette distinction plus ou moins explicite et élaborée de la différenciation de l'expérience des espaces publics des hommes et des femmes s'articule principalement autour de la position qui leur est assignée dans les rapports de séduction hétérosexuelle, version profane de l'observation d'Erving Goffman selon laquelle la situation des hommes et des femmes est structurellement distincte dans les espaces publics. Si les parents tendent à considérer que « les hommes et les femmes ont des rapports très différents à la vie publique[38] », c'est bel et bien parce que les « imprévus » associés à celle-ci sont perçus

---

[35] Réalisé par une étudiante, un documentaire sur les invites sexuelles et les agressions verbales auxquelles elle se trouve exposée de manière récurrente dans les rues de Bruxelles a par exemple récemment suscité un large élan d'approbation et de soutien, bien au-delà des frontières belges. Voir *Le Monde*, « Harcèlement : la rue ne doit plus être un espace où les hommes font leur loi », 7 août 2012.
[36] *Le Monde*, « La rue, fief des mâles », 4 octobre 2012.
[37] BOURDIEU, *Le sens pratique*, *op. cit.*
[38] GOFFMAN, *op. cit.*

comme potentiellement plus nombreux pour les femmes. L'expérience de leurs enfants permet d'ailleurs de distinguer plusieurs types de sollicitations indésirables auxquelles les filles se trouvent plus fréquemment exposées ; comme nous le verrons par la suite, elles correspondent souvent à des expériences également vécues par leurs mères. Tout d'abord, la rencontre d'individus se livrant à des pratiques exhibitionnistes a été mentionnée à plusieurs reprises au cours de l'enquête, mais jamais à propos d'un garçon.

> **Donc elle n'a jamais eu d'ennuis, ni dans le quartier, ni dans Paris ?**
> (*vivement*) Si, une fois. Elle est tombée sur un exhibi. Elle n'a pas beaucoup aimé ça, ce que je peux comprendre… C'était un jour de grève et elle est allée à l'école à pied, elle était à l'époque à Bastille, et à un carrefour elle est tombée sur un exhibi. Alors ça l'a évidemment choquée, mais ça ne l'a pas traumatisée plus que ça parce qu'elle ne m'a pas appelée dès son arrivée à l'école, elle m'a juste appelée quand elle en est rentrée en me disant : « Est-ce que tu pourrais ne pas rentrer trop tard parce que j'ai un truc dont je voudrais te parler, je n'ai pas envie de le faire au téléphone et j'ai besoin d'en parler ». Donc je suis rentrée plus tôt, et puis on en a parlé, et comme je voulais que ce soit clair pour elle que c'était vraiment de la transgression et que ce n'était pas acceptable, on est allées porter plainte au commissariat, à l'hôtel de police, il a fallu un peu insister parce qu'ils n'étaient pas très chauds pour recevoir la plainte, mais je pense que c'était vraiment important pour elle de lui montrer que ça ne se fait pas, que le mec n'avait pas à faire ça et à lui imposer ça. Je trouve qu'à l'âge où la sexualité affleure, se prendre ça, c'est quand même pas terrible.
>
> *Monique, Cadre dans le secteur privé (RH), Paris. Une fille de 14 ans*

De manière générale, les filles se trouvent davantage sollicitées dans le cadre d'approches relevant de pratiques de cour, processus qui comme l'a suggéré Goffman invite les hommes à appuyer leurs avances, ce qui a pour conséquence que « les femmes sont quelque peu exposées à être "harcelées" de façon chronique[39] ». Nombre de filles ont ainsi fait état à leurs parents de démonstrations claires d'intérêt pour leur corps ; qu'il s'agisse de se voir demander son prénom ou son numéro de téléphone, ou encore prodiguer des invitations diverses, elles se font bien plus souvent aborder – et parfois suivre – que les garçons. Ces situations peuvent être appréhendées par celles-ci sur des modes divers, de l'inquiétude à la fierté en passant par l'agacement, plus souvent comme déplaisantes et déplacées du point de vue des parents.

[39] *Ibidem.*

J'ai vu un jeune interpeller une fille, se mettre devant et presque l'embrasser. Une fille qu'il ne connaissait pas ! Non… (*ton de profond désaccord*) En pleine journée ! […] Une fille de quatorze ans ne va pas seule aux Buttes-Chaumont, parce qu'il y a des tensions communautaires. Pourtant, entre chez elles [*Alexandre parle ici de filles d'amis à lui*] et les Buttes-Chaumont, il y a cinq cent mètres. Parce que c'est des filles… Hallucinant. Ah, c'est pourri ça.

On fait une différence entre les filles et les garçons ?

(*vivement*) Ah les filles sont… Oui, oui, les filles sont plus facilement agressées, elles sont sifflées. Je vous dis, je l'ai vu, je l'ai vu de mes yeux, et puis après (*il siffle*), « Comment tu es ? Jolie ? Vas-y, t'es juive ? T'es pas juive ? ». Ça s'est déjà vu, ça, et elle avait pas quatorze ans, elle avait onze ans. C'est déjà fait. […] Après elles n'ont pas confiance.

Alexandre, « Chasseur de têtes » pour un cabinet de recrutement, Paris. Un fils de 9 ans et une fille de 7 ans

Jusqu'ici ils n'ont donc pas eu de problèmes dans le quartier ?

Non. Peut-être…. Une fois ma fille, dans le métro je crois, nous étions ensemble, m'agrippe et me dit : « Maman, un homme n'arrêtait pas de me regarder les jambes, mais pourquoi, qu'est-ce qu'il voulait ? ». Elle avait un peu peur en fait.

Maria, Administratrice de biens immobiliers, Milan. Une fille de 12 ans, deux fils de 12 et 9 ans

En fait, moi je ne l'ai pas laissée se promener toute seule avant huit ans, donc il n'y avait pas de… De retour de choses qui pouvaient se produire quand elle était seule, puisqu'elle n'était pas seule. Elle était toujours avec moi ou un autre parent. Dès le moment où je l'ai laissée se promener seule, elle a raconté des histoires de types louches, qui leur auraient, parce que souvent c'était avec des copines, c'était au début que (*elle insiste*) avec des copines, donc elle n'était pas seule, et elles avaient eu peur d'un homme qui les suivait. Alors, est-ce que c'est des fantasmes ou la réalité, j'ai tendance à croire que c'est plutôt la réalité. Et donc elles avaient à se… Ben, à gérer ça. Oui. Et, d'ailleurs, notre fille ça l'amusait presque. Enfin… C'était une lutte à mener de savoir triompher de ses angoisses, et de ne pas avoir peur… Mais je sais qu'elle a une bonne copine qui n'est plus sortie toute seule pendant au moins un an, après avoir eu peur. D'un homme qui les aurait suivies.

Aliénor, Femme au foyer (Conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans

Les sollicitations auxquelles se trouvent plus spécifiquement confrontées les filles peuvent par ailleurs s'effectuer sur le registre du « commentaire de rue ». Carol Brooks Gardner a bien montré le rôle central joué par ces *male-to-female street remarks* dans la structuration d'une expérience distincte des espaces publics des représentants des deux sexes[40]. Quoi qu'il puisse être parfois perçu sur le mode du compliment, ce processus d'évaluation distingue l'expérience des hommes et des femmes dans la mesure où il confronte ces dernières à un

[40] GARDNER Carol Brooks, « Passing by: street remarks, address rights, and the urban female », *Sociological Inquiry*, vol. 50, n° 3-4, 1980, p. 328-356

type d'interaction rarement expérimenté par les premiers, tout du moins en tant que récepteurs.

> La rue les « agressera » un peu plus, entre guillemets, dans le sens où quand il y a une jeune fille qui se promène, il est très probable que quelqu'un fasse un commentaire, ce sont des choses qui… Qui sont un peu plus complexes à gérer [*implicitement, « que dans le cas des garçons »*]. Dans le sens où il va falloir les protéger. Les protéger sans les effrayer, c'est l'équilibre à trouver.
> **D'après toi le fait que ce sont des filles change un peu le rapport à la rue ?**
> Oui. Absolument. Oui, oui. Parce que… Justement, elles sont davantage sujettes à commentaires. Elles sont entre guillemets plus « fragiles », plus souvent agressées verbalement. […] Le commentaire de rue existe, et il a un fond sexuel, ou sexiste plus que sexuel. Et donc quand une jeune fille de seize ans, ou de quatorze ans, blonde, se balade dans la rue, je ne dis pas qu'elle est menacée, parce que je ne le vis pas comme une menace, mais elle a certainement davantage d'*input* de l'extérieur qu'un garçon de son âge. C'est obligatoire. Et donc, pour elles, c'est un peu plus compliqué.
>
> *Tommaso, Journaliste free-lance, Milan. Deux filles de 8 et 5 ans*

Les espaces publics sont donc perçus comme des arènes d'exposition différenciée pour les garçons et les filles. Alors que le risque de recevoir des coups est comme nous l'avons vu principalement associé aux premiers, tout un ensemble d'« imprévus », pour reprendre la formule de Goffman, pavent plus spécifiquement la rue des filles. Comme nous le verrons par la suite, cette perspective justifie souvent aux yeux des parents la mise en œuvre d'un encadrement différencié de leurs pratiques urbaines, dans la mesure où elles sont perçues comme ayant plus de chances de se « faire embêter ».

Bien entendu, le recours à l'entretien auprès des parents ne permet pas d'affirmer avec certitude qu'aucun de leurs fils n'a été confronté à un exhibitionniste, suivi ou harcelé dans la rue, notamment dans la mesure où l'on sait qu'il est plus difficile aux garçons de faire part de sentiments de peur et de vulnérabilité[41] ; de plus, le fait que les filles tendent à davantage parler de leur vie quotidienne à leurs parents (tout du moins sont-elles décrites ainsi) pourrait avoir comme conséquence de renforcer leurs craintes, en accentuant leur perception des sollicitations dont elles peuvent faire l'objet[42]. Il est cependant particulièrement révélateur que la perception largement partagée par les parents selon laquelle les espaces publics sont

[41] GOODEY, art. cit.
[42] Je remercie Amélie Le Renard de m'avoir suggéré cette piste de réflexion.

davantage hostiles aux femmes s'appuie pour une large part sur la propre expérience des mères.

B / Le poids de l'expérience des mères, principaux agents de la socialisation urbaine

Alors que les travaux sur le sentiment d'insécurité s'accordent pour observer que celui exprimé par les femmes est plus élevé que celui des hommes, notamment en milieu urbain[43], l'expérience des mères rencontrées – qu'elles aient elles-mêmes des filles ou non – donne de la chair à la « version féminine de la réalité[44] » que nous avons commencé à esquisser. Leurs propos relatifs à leur propre expérience valident le constat opéré par la littérature sur les pratiques urbaines des femmes : structurés par la peur diffuse du viol, leurs récits et leurs pratiques confirment qu'elles tendent à associer les espaces publics à l'idée de danger. Un nombre variable de situations auxquelles elles ont été confrontées les ont confortées dans cette idée, mais aussi dans la conviction de la nécessité de prendre un certain nombre de précautions. Certains souvenirs de tentatives de séduction, qui peuvent par ailleurs être vécues sans crainte voire avec satisfaction, peuvent ainsi exercer une influence sur les autorisations accordées aux filles :

> Mais sinon, pour revenir aux raisons pour lesquelles je ne veux pas qu'elles soient seules dans le parc, moi je ne suis pas très vieille, mais je ne suis pas très jeune non plus, j'ai un peu moins d'une quarantaine d'années, quand on est arrivés ici il m'est arrivé plusieurs fois, pour être très claire, de me faire draguer dans le parc. Il m'est arrivé d'y aller pour lire et de me faire draguer, même une fois en présence de mes enfants.

Odile, Chargée de mission handicap en recherche d'emploi, Paris. Deux filles de 14 et 11 ans, un fils de 12 ans

Les sifflements et « compliments » sont racontés de façon plus ou moins détachée par les mères rencontrées, les plus jeunes d'entre elles étant particulièrement exposées. Plusieurs relatent avoir été suivies, ou fait l'objet de palpations vécues comme autant d'agressions.

---

[43] ROBERT Philippe et Pottier Marie-Lys, « "On ne se sent plus en sécurité". Délinquance et insécurité : une enquête sur deux décennies », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 6, 1997, p. 707-740 ; PERETTI-WATEL Patrick, « L'inscription du sentiment d'insécurité dans le tissu urbain », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 39, 2000, p. 201-221 ; LIEBER Marylène, « Ce qui compte et ce qui ne compte pas : usages des statistiques et violences faites aux femmes », *Cahiers du Genre*, HS n° 2, 2011, p. 157-177

[44] BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2006 (éd. or. 1966), Paris, 357 p.

C'est notamment le cas de Cristina, âgée de vingt-neuf ans, qui a vu un homme ivre se coller à elle pour simuler un rapport sexuel dans un marché de Milan :

> **Et donc ni lui [*son fils*] ni toi n'avez vécu d'expérience désagréable dans le quartier ?**
> (*silence*) Une fois j'étais au marché, dans un autre quartier de Milan, et un type m'a touché les fesses… (*rire gêné*)
> **Il t'a touché les fesses ?**
> Oui. Et ça m'a mise en colère, j'étais au marché, en train de choisir des fruits ! (*vivement*) Non mais… Encore, si c'était seulement avec sa main, bon, ensuite je lui mettais la mienne dans la figure, mais lui il m'a touchée avec… [*Cristina sous-entend ici « avec son sexe »*]. Il est vraiment venu contre moi, tu comprends ? (*gênée*) Il était ivre, moi j'étais au marché avec une amie, et lui est venu littéralement sur moi. […] Il m'a manqué de respect dans un lieu public, et j'ai eu vraiment honte. […] Heureusement que mon fils n'était pas avec moi !
>
> *Cristina, Femme de ménage, Milan. Un fils de 8 ans*

Ces épisodes, qui pourraient dans certains cas paraître sans conséquence, sont vécus comme autant de « rappels à l'ordre », selon la formule de Marylène Lieber. Ainsi que l'écrit cette dernière, la peur sexuée est en effet « le produit d'une réactualisation constante, au travers de divers désagréments que les femmes ne manquent pas d'expérimenter dans les lieux publics[45] ». Dans les deux villes, les transports en commun, et en particulier le métro, se trouvent fréquemment associés à ces « désagréments » :

> **Faire attention ça veut dire quoi ?**
> Ben surtout quand on est une femme, hein. Il y a toujours… Là, en ce moment, le grand truc, c'est souvent… Parce que moi, à la rigueur, les jeunes ils ne m'emmerdent pas. Je ne sais pas, ça peut m'arriver de me faire draguer, mais ils ne vont pas m'embêter. À la rigueur ceux qui sont plus embêtants c'est les gens qui… (*elle hésite*) Qui collent.
> **Dans le métro ?** (*surpris*)
> Bien sûr ! (*amusée de ma naïveté*)
>
> *Morgane, Aide-soignante, Paris. Deux fils de 13 et 9 ans*

Dans ce contexte, les mères rencontrées mettent en œuvre tout un ensemble de pratiques visant à éviter ces interactions non désirées : il peut par exemple s'agir de techniques de gestion de la présentation de soi, mises en œuvre notamment par le truchement d'un contrôle de l'habillement. Une telle posture tend dans une certaine mesure à considérer les sollicitations masculines comme étant liées à des formes de provocation féminines : il s'agit alors de « ne pas provoquer », de « se tenir à carreau ». Juste après avoir raconté l'épisode du

---

[45] LIEBER, *op. cit*, p. 264

marché, Cristina insiste ainsi sur le fait qu'elle n'était pas habillée de manière spécialement aguichante, comme pour se justifier de son absence de responsabilité dans son agression ; à Paris, Brigitte esquisse implicitement une équation entre la tranquillité des femmes dans les lieux publics et la manière dont elles y sont vêtues.

> Bon, c'était l'été et j'avais un short, mais je suis une maman, je ne sors pas avec des mini-shorts qui arrivent là (*agitée, elle montre le haut de ses cuisses*), je ne suis pas comme ça !
>
> *Cristina, Femme de ménage, Milan. Un fils de 8 ans*

> **Tout à l'heure nous avons parlé de vos différences de vues avec votre conjoint, est-ce qu'il lui arrive de vous dire de faire attention quand vous rentrez tard ?**
> Non. Non. Il me propose parfois de venir me chercher, mais je pense que c'est plus pour être sympa, ce n'est pas parce qu'il a peur. Non. Bon, il sait que si je prends le métro le soir, je ne suis pas habillée de manière provocatrice, il sait que je me tiens à carreau, quoi (*elle rit*).
>
> *Brigitte, Médecin spécialiste, Paris. Deux filles de 14 et 10 ans, un fils de 5 ans*

Diverses modalités d'escorte ou de protection masculine peuvent par ailleurs être mises en œuvre, dans le cadre de pratiques d'accompagnement en voiture ou à pied, ou d'un encadrement des retours tardifs au domicile. Les deux extraits d'entretien qui suivent illustrent la prégnance de la représentation de l'homme protecteur, qu'il s'agisse d'un très proche, comme le compagnon ou le mari, ou d'inconnus rassurants comme certains commerçants ou utilisateurs des transports en commun.

> Il m'est arrivé à plusieurs reprises de sortir avec des amies, par exemple pour aller manger une pizza, et que mon mari me dise : « Quand tu arrives à la maison, même s'il est deux heures du matin… », bon à deux heures du matin ça n'est jamais arrivé mais : « Si tu rentres tard, ne t'inquiètes pas, tu m'appelles et je viens à ta rencontre, ou alors je me mets sur le balcon et je te regarde rentrer à la maison ». Parce que lui… C'est vrai que ça fait peur ! Tu ne sais jamais qui tu peux rencontrer le soir.
> **Il s'inquiète pour toi ?**
> Ah oui, c'est certain ! Oui oui. Il a trois femmes à la maison (*elle sourit*).
> **Et toi, tu t'inquiètes pour lui quand il rentre tard ?**
> Hmm… Moins. Moins, moins. C'est un homme, quand même.
>
> *Lucia, Vendeuse, Milan. Deux filles de 12 et 8 ans*

> Ça doit faire vingt ans, j'ai été suivie depuis le métro, je rentrais du travail, le soir, en hiver, il faisait nuit, et j'ai été suivie par quelqu'un. Et j'ai eu peur. Parce que… Au début je n'ai pas compris qu'il me suivait, et quand je m'en suis rendue compte, quand j'ai vu qu'il allait exactement là où j'allais, je me suis dit que quelque chose n'allait pas. Et alors ce que j'ai fait, je suis rentrée dans un commerce, je ne voulais pas lui montrer où j'habitais. Et donc j'ai dit au monsieur qui gérait ce commerce : « Il y a quelqu'un qui me suit, pourriez-vous sortir et lui dire de partir ? ». Parce que quoi qu'il en soit c'était un homme, non ? Et alors le commerçant est sorti, il a demandé au type s'il avait besoin de quelque chose, « Non, non, je ne fais rien », et il est parti…
>
> *Silvia, Employée, Milan. Un fils de 8 ans, une fille de 6 ans*

Le recours à des appareils musicaux portables (baladeurs, Ipod, etc.) est lui aussi fréquent, ceux-ci étant perçus comme limitant les risques d'entrée en contact avec des inconnus dans la mesure où il leur rend la tâche plus difficile, par le biais d'une restriction volontaire et manifeste de l'accessibilité de leurs utilisatrices[46]. Certains espaces, caractérisés par leur faible fréquentation, leur éclairage défaillant ou la présence importante d'hommes seuls ou en groupe, sont par ailleurs volontairement évités. L'obscurité constitue en particulier une peur diffuse, et nombre de mères évitent de fréquenter seules la nuit des espaces qu'elles peuvent par ailleurs apprécier le jour. Ainsi que l'ont observé Stéphanie Condon, Marylène Lieber et Florence Maillochon, elles « se sentent plus "autorisées" à fréquenter certains espaces et ont au contraire l'impression que leur présence est moins "légitime" ou "permise" dans d'autres. Franchir ces limites spatiales, c'est à leurs yeux s'exposer au risque de violence[47] ». Notons toutefois que la « peur sexuée » tend à diminuer avec l'âge, avec lequel on sait que diminue progressivement la peur du viol[48] : c'est ce que sous-entend Viviane, âgée de cinquante-et-un ans, lorsqu'elle indique que désormais elle « craint moins ».

> Bon, place des Fêtes, pendant longtemps il y avait de vraies bandes, moi je ne passais pas le soir, la nuit, moi toute seule. Maintenant je suis beaucoup plus vieille, je pense que je crains moins ! (*elle rit*)
>
> *Viviane, Conteuse, Paris. Trois filles de 15, 13 et 10 ans*

L'expérience des mères ressort donc très fortement des entretiens, sans avoir pourtant fait l'objet d'une interrogation particulière de la part de l'enquêteur. Elle apparaît comme un

---

[46] Il serait à ce titre édifiant de mesurer la part des usagères nocturnes des transports en commun équipées d'un casque ou d'écouteurs audio, et de la comparer à celle des hommes.
[47] CONDON *et al.*, art. cit.
[48] WARR, art. cit.

élément particulièrement structurant de la perception du caractère genré des usages des espaces publics dans les deux villes, où les femmes tendent à être confrontées à d'autres formes d'interaction que les hommes, en particulier lorsqu'elles les fréquentent seules. Ce traitement spécifique contraste avec la relative insouciance dont ont fait preuve les pères au sujet de leur propre sécurité durant les entretiens.

> **Vous prenez des précautions des fois, quand vous vous baladez le soir ?**
> Ah non, pas du tout. Ah non, je n'ai aucun souci (*à la fois un peu surpris et d'un ton détendu*). […] Est-ce qu'il y a des endroits anxiogènes ? (*il réfléchit*) Non, moi je ne trouve pas. Et puis j'aime bien les rues calmes, j'aime beaucoup, donc… Pour moi, une rue calme et peu éclairée, c'est une rue très belle, donc non, je ne pense pas. Enfin je ne le ressens pas comme anxiogène.

Alexandre, « Chasseur de têtes » pour un cabinet de recrutement, Paris. Un fils de 9 ans et une fille de 7 ans

Les mères ont souvent été conduites à éprouver le caractère masculin et hétéronormé des espaces publics dès leur propre enfance ou adolescence. Si la rencontre d'un individu se livrant à l'exhibitionnisme n'a jamais été mentionnée par un homme au cours de l'enquête, il en va de même pour les commentaires de rues et les pratiques de cour. Il peut d'ailleurs paraître paradoxal que cette persistance de la spécificité de l'expérience féminine des espaces publics n'ait jamais été évoquée au moment où l'entretien invitait à porter un regard sur les évolutions du contexte dans lequel les enfants sont amenés à faire l'expérience de la prise d'autonomie urbaine (*voir chapitre V*). Alors que beaucoup de mères ont dans leur propre enfance connu des expériences s'apparentant au harcèlement de rue, la permanence du caractère genré des espaces publics n'a jamais été formulée en tant que telle dans leurs récits. Si leurs pensées étaient probablement focalisées sur les changements advenus, cet oubli illustre dans une certaine mesure la « dimension d'évidence[49] » de la vulnérabilité des femmes en milieu urbain.

[49] LIEBER, *op. cit.*

Je me souviens que je descendais, je me souviens de ce jour-là parce que ça m'avait choquée, je descendais les marches de l'escalier du métro, et il y a un homme qui a ouvert, mais vraiment comme dans les films, qui a ouvert son imperméable et qui était nu en-dessous, j'avais seize ans, et je suis restée pendant deux jours…
Choquée ?
Oui. « *Oh mamma mia…* », et toutes les fois suivantes, mais pendant longtemps, hein, que j'ai emprunté cet escalier du métro, je me disais « *Oh mamma mia*, pourvu que je ne rencontre personne », parce que ça m'avait vraiment troublée. Et, bon, si ça pouvait arriver à l'époque, ça doit pouvoir arriver aujourd'hui.
Donc ces hommes-là existent ?
Oui, oui, ils existent ! En tout cas ils existent à Milan, à Paris je ne sais pas. Non, mais c'était vraiment comme dans un film, avec l'imperméable, et tout…

Giovanna, Institutrice, Milan. Deux filles de 16 et 14 ans, un fils de 10 ans

C'était pareil pour moi à son âge, pour être honnête, des blondes aux yeux bleus… Quand j'avais treize ans c'était quelque chose… C'était impossible d'aller faire un tour.
Vraiment ?
J'étais une jolie fille quand j'étais plus jeune (*d'un ton ferme et assuré*).
Je veux dire, on essayait souvent de vous interpeller ?
C'était… Vraiment, des choses vulgaires, que je n'ai parfois comprises qu'après, c'était impressionnant… […] Et puis, bien entendu, celui qui te siffle, celui qui te suit dans la rue, ça m'est arrivé, oui, souvent, de très nombreuses fois même.

Maria, Administratrice de biens immobiliers, Milan. Une fille de 12 ans, deux fils de 12 et 9 ans

La spécificité de l'expérience des mères rejaillit sur les conceptions qu'elles se font des espaces publics. Si les représentations traditionnelles de leur rôle, qui les érigent en principales responsables de l'éducation des enfants[50], structurent certainement en partie ce contraste, leur propre expérience des espaces publics informe leur plus grande appréhension du dehors. Davantage ponctuée de sollicitations extérieures indésirées ou en tout cas imprévues, elle permet de mieux comprendre la relative frilosité dont les mères semblent faire preuve quand on compare leurs propos, mais aussi leurs pratiques, à celles des pères. Les entretiens invitent ainsi à prendre en compte l'expérience des acteurs dans la (re)production du genre, la « tradition » ne pouvant à elle seule expliquer la différenciation des pratiques et des représentations. Une telle perspective permet de mieux comprendre pourquoi « les risques

[50] Dans le cadre d'une approche ethnographique du traitement réservé aux enfants non-accompagnés dans les espaces publics de plusieurs villes du nord-est des États-Unis, Spencer Cahill a par exemple montré que ce sont largement les mères qui sont considérées comme responsables de leur sécurité, ainsi que le révèle la récurrence de la question « *Where is your mommy?* ». Voir CAHILL Spencer, « Childhood and public life: reaffirming biographical divisions », *Social Problems*, vol. 37, n° 3, 1990, p. 390-402

“subis” sont davantage craints par les mères », « plus enclines à se représenter le danger comme venant de l’extérieur » que les pères[51].

> L’autre soir mon fils a demandé à aller manger une pizza avec des amis, à quelques rues d’ici. Moi je pensais qu’il pouvait tranquillement rentrer à la maison tout seul. Mais, là encore, comme je te le disais tout à l’heure, ma femme a plus d’appréhension, elle est beaucoup plus inquiète que moi. [*Le fils n’est finalement pas allé manger la pizza*]
>
> *Leonardo, Cadre supérieur dans une entreprise de téléphonie, Milan. Deux fils de 13 et 8 ans*

> Cet été, à la fin des cours, mon fils était avec son père, ils allaient manger une pizza tous les deux. Et à l’arrêt de bus mon fils a vu des amis à lui, qui allaient manger une pizza ensemble pour fêter la fin de l’année dans un autre quartier. Il a demandé à son père s’il pouvait les accompagner, et son père a dit oui, et donc il y est allé. Mais c’est parce qu’il était avec son père, parce que s’il avait été avec moi, je ne l’aurais pas laissé (*elle sourit*).
> **Tu es plus…**
> (*elle coupe*) Oui, prendre le bus tout seul, aller là-bas, moi ça ne me… J’ai dit à mon mari : « Tu aurais pu l’accompagner quand même ! », et puis après on serait allés le chercher. Je ne dis pas qu’il ne faut pas le laisser aller avec ses amis, parce que moi aussi je l’aurais laissé, mais au moins de l’accompagner. Il n’avait jamais pris le bus tout seul ! […] Si on compare à mon mari je suis beaucoup plus inquiète, plus peureuse, c’est vrai.
>
> *Valentina, Infirmière, Milan. Un fils de 11 ans*

L’observation selon laquelle les mères tendent à davantage envisager les espaces publics comme des arènes potentiellement inhospitalières n’est pas triviale, dans la mesure où celles-ci constituent souvent les principaux « agents[52] » de la socialisation urbaine au sein du couple parental. L’implication plus marquée des mères dans l’encadrement a ainsi pour conséquence probable que la « version féminine de la réalité[53] » constitue le cadre de référence principal de la socialisation urbaine des enfants.

Cette observation permet de mieux comprendre le traitement différencié dont font l’objet les filles et les garçons ; cela d’autant plus que l’assurance des pères est souvent moindre au sujet de leurs filles, que cette posture soit considérée comme allant de soi (plutôt en milieu populaire) ou assumée et justifiée par souci de « réalisme » en dépit d’une conception égalitariste des rapports de sexe (plutôt pour les pères les plus diplômés).

---

[51] LE PAPE, Thèse citée.
[52] DARMON Muriel, « La socialisation, entre famille et école. Observation d'une classe de première année de maternelle », *Sociétés & Représentations*, 2001, n° 11, p. 515-538
[53] BERGER et LUCKMANN, *op. cit.*

III - Des pratiques d'encadrement différenciées

La perception d'une dangerosité relativement plus grande des espaces publics urbains pour les filles, qui s'opère sur le même mode que pour l'ensemble des femmes, a pour conséquence un encadrement parental plus strict pour celles-ci que pour les garçons au cours des dernières années de la phase d'âge étudiée. Elles font alors l'objet d'un traitement différencié largement intentionnel, ainsi que le suggéraient les travaux informant leur présence relativement moindre, et en tout cas plus encadrée, dans les espaces publics urbains. Il s'agit désormais de tâcher de mettre au jour les modalités concrètes de cette différenciation de l'encadrement parental. À cette fin, nous nous intéresserons dans un premier temps aux codes de comportement spécifiquement enseignés aux filles afin de les aider à négocier leur présence dans les espaces publics, puis aux restrictions mises en œuvre par les parents, notamment au sujet de l'habillement et des sorties nocturnes.

A / « Comment se conduire dans les lieux publics » (pour elle)

Les parents de filles considèrent souvent nécessaire de les sensibiliser au caractère masculin et hétéronormé des espaces publics au moment de la puberté. Comme nous l'avons vu, ces traits dominants ont en effet pour conséquence de les voir davantage sollicitées que les garçons. Dans ce contexte où leur corps représente potentiellement un enjeu, les filles font l'objet d'une préparation à l'éventualité de certaines situations qui peuvent les surprendre, comme le fait d'être regardée, complimentée, sifflée, voire suivie. Cette sensibilisation à la possibilité de l'occurrence de ces interactions peut tout aussi bien s'effectuer sans être questionnée (position naturalisante) que sur le registre de la déploration (position réaliste) : elle correspond dans tous les cas à une forme de socialisation au fait que l'expérience des hommes et des femmes n'est pas la même dans les lieux publics, notamment du fait de l'existence de sollicitations spécifiques ou tout du moins plus fréquentes. Il s'agit avant tout de tracer la limite de l'acceptable : quand la fille de Clotilde s'est plainte auprès d'elle du fait que certains hommes du quartier ont tendance à la regarder avec insistance, celle-ci lui répond par exemple que « ce n'est rien » tant que les approches en restent à ce stade, le regard n'entrant pas à ses yeux dans la catégorie des « choses sérieuses ». Tommaso considère de

même qu'il devra transmettre à ses filles l'idée que le commentaire de rue doit être ignoré et jugé sans importance, tant que la limite de l'approche verbale n'est pas dépassée.

> Je veux dire, ce sont des choses qui arrivent… Mes filles sont très blondes, et les maghrébins, même si elles sont encore petites, ont tendance à faire des commentaires, qui peuvent être positifs d'ailleurs. Quand ils voient une petite blonde, ils ont du mal à ne pas te dire, si tu l'as dans les bras, qu'elle est jolie, etc. On voit vraiment que c'est quelque chose qui les étonne, qui leur plaît, et il n'y a rien de mal, dans le sens où… Ce qu'il faut c'est leur dire, leur faire comprendre [*à ses filles*]. C'est un travail qu'il va falloir qu'on fasse.
>
> *Tommaso, Journaliste free-lance, Milan. Deux filles de 8 et 5 ans*

Le cas de Maria est assez éclairant, dans la mesure où elle considère dans la norme des choses que sa fille, qui s'est plainte auprès d'elle du regard insistant d'un homme rencontré dans le métro (*voir supra*), attire l'attention :

> Cet homme avait dû la regarder d'un peu trop près… Je lui ai dit : « C'est normal, tu commences à devenir une jeune femme ! Défends-toi, fais attention, mais ne dramatise pas ». […] C'est normal que ces choses lui arrivent.
>
> *Maria, Administratrice de biens immobiliers, Milan. Une fille de 12 ans, deux fils de 12 et 9 ans*

Dans le cadre d'un enseignement explicite d'une posture de vigilance qu'il leur serait désormais indispensable d'adopter, les filles doivent dès lors apprendre « comment se conduire dans les lieux publics[54] » lorsque l'on appartient au « sexe faible » : on attend d'elles qu'elles intègrent dans leurs pratiques urbaines quotidiennes les normes dominantes et genrées afin de s'y conformer. Maud a ainsi donné des « conseils particuliers » à sa fille aînée, liés aux sollicitations dont elle risque désormais de faire l'objet, notamment au cours des trajets qu'elle effectue presque quotidiennement en transports en commun pour se rendre au collège. « Bien » se comporter (*fare la brava* en version italienne), c'est tout d'abord se montrer prudente (« faire gaffe », « rester sur ses gardes »), c'est-à-dire attentive à son environnement, mais aussi savoir décliner les invitations de tout ordre.

> Ne pas faire confiance aux inconnus, ne pas mordre à l'hameçon quand des garçons que l'on ne connaît pas, même sympathiques, tentent leur chance.
>
> *Roberto, Enseignant dans le secondaire, Milan. Deux filles de 14 et 9 ans*

---

[54] GOFFMAN, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Economica, 2013 (éd. or. 1963), Paris, 306 p.

Il s'agit également, voire surtout, de ne pas « provoquer ». Dans cette perspective, il convient à la fois d'afficher un « message de fermeture[55] » qui décline toute accessibilité, et de faire preuve de passivité en ne réagissant pas aux critiques ou commentaires. « Étant donné que les hommes vont guetter des encouragements, surveillant tout écart à la réserve habituelle des femmes qui en serait le signe, il s'ensuit que toute hâte de sa part, toute initiative, toute attitude excessive, toute agressivité ou exclusivité peut être considérée comme une invite sexuelle, bref, un signe d'accessibilité[56] ».

> Tu ne provoques pas, tu n'attires pas le regard, essaie d'être neutre, regarde le paysage (*elle rit*), et puis voilà.
>
> *Monique, Cadre dans le secteur privé (RH), Paris. Une fille de 14 ans*

Ces conseils donnés aux filles dessinent autant de normes de comportement appropriées aux femmes dans les espaces publics : celles-ci doivent plus que les hommes savoir y faire preuve de passivité et d'impassibilité, mais aussi ne pas « provoquer », c'est-à-dire ne pas attirer l'attention. Dans ce cadre, le contrôle de l'habillement des filles est constitué par les parents, et en particulier par les mères, comme un enjeu de première importance.

B / Le contrôle parental de l'habillement

Les recherches consacrées à l'expérience féminine des espaces publics ont montré l'attention que les femmes accordent à leur tenue quand elles sortent, en particulier le soir. Si des considérations d'ordre esthétique ou de confort sont bien évidemment susceptibles d'entrer en jeu, le fait que la tenue ne soit « jamais laissée au hasard [57]» s'explique également en partie par d'autres considérations, relatives à leur sécurité. C'est dans cette perspective qu'il arrive aux parents de mettre en œuvre des formes de contrôle plus ou moins élaborées des pratiques vestimentaires de leurs filles :

---

[55] LIEBER, *op. cit.*
[56] GOFFMAN, *L'arrangement des sexes, op. cit.*
[57] LIEBER, *op. cit.*

> Bon, par exemple, je travaille sur l'habillement, des choses comme ça : « Tu ne te promènes pas en jupe les jours où personne ne t'accompagne ». Elles se mettent en robe et en jupe le week-end (*elle rit*). C'est élémentaire, mais c'est… Voilà. C'est pareil, mettre un décolleté, ok, mais quelle profondeur, et est-ce qu'on met une écharpe ou pas ? Non mais… C'est un peu… C'est concret, mais justement, enfin, il faut parler concret et dire clairement les choses.
>
> *Odile, Chargée de mission handicap en recherche d'emploi, Paris.Deux filles de 14 et 11 ans, un fils de 12 ans*

> Après elle a des consignes, de ne pas aller se balader dans le métro avec une jupe comme ça, un machin jusque-là quoi (*elle pose ses mains à mi-hauteur de ses cuisses*). […] Pour revenir sur les consignes, ça évolue avec l'âge aussi, donc c'est vrai qu'aujourd'hui les consignes du métro c'est : « Tu te couvres les épaules, tu te couvres les seins et puis tu te couvres les cuisses ».
>
> *Monique, Cadre dans le secteur privé (RH), Paris. Une fille de 14 ans*

> **Y'a-t-il des recommandations que vous avez données à vos filles ?**
> À la petite, non, mais à la grande, oui. S'habiller de manière adéquate (*il sourit*), et…
> **C'est-à-dire ?**
> C'est-à-dire ne pas montrer son nombril, ne pas mettre de mini-jupes, faire attention au fait qu'elle peut plaire à une population jeune et masculine.
>
> *Roberto, Enseignant dans le secondaire, Milan. Deux filles de 14 et 9 ans*

Ainsi que l'illustre l'extrait de l'entretien réalisé avec Roberto, les filles les plus jeunes ne font pas l'objet des mêmes recommandations, la veille vestimentaire se renforçant nettement avec la puberté. L'analyse de notre corpus valide ainsi le constat d'Aurélia Mardon selon lequel le « contrôle parental sur les pratiques vestimentaires des filles » se renforce avec le développement des formes féminines[58] : « Parce qu'elles ont acquis les caractères sexuels secondaires que sont la poitrine et les hanches, il paraît d'autant plus important aux parents que les filles respectent les normes de la décence et prennent gardent de ne pas "provoquer" par des attitudes corporelles que les garçons et les hommes sont susceptibles d'interpréter comme des signes leur étant destinés[59] ». Un effort de transmission de « normes de la bonne mesure vestimentaire[60] » s'opère dès lors en vue de réduire l'exposition au risque de se faire remarquer, et éventuellement agresser.

---

[58] MARDON Aurélia, « Construire son identité de fille et de garçon : pratiques et styles vestimentaires au collège », *Cahiers du genre*, n° 49, 2010, p. 133-154
[59] MARDON, « Pour une analyse », art. cit.
[60] *Ibidem.*

Un habillement jugé trop « féminin » se trouve donc constitué en facteur de danger par les parents, ce qui ne saurait somme toute étonner du fait de la vigueur dans les représentations parentales, et notamment maternelles, de l'association entre féminité, espaces publics et danger[61]. La profondeur des décolletés, la longueur des jupes et des « hauts » ainsi que la coupe des pantalons font en particulier l'objet d'une attention spécifique : en décrivant la « sagesse » vestimentaire de leurs filles, Céline et Clotilde brossent en négatif le tableau des pratiques susceptibles d'être considérées comme posant problème (jupes courtes, bas du ventre apparent, vêtements cintrés, décolletés plongeants, etc.).

> Heureusement elles s'habillent assez… Décemment. Je dis « décemment » dans le sens où elles ne mettent presque que des pantalons. Mais ça je pense qu'elles l'ont hérité de moi, ici nous n'avons pas de jupes (*elle rit*)… Nous ne sommes pas… Pas du genre à montrer notre nombril, à avoir des piercings, ce genre de choses. Non, rien de… Rien de quoi… Je veux dire, mes filles sont tranquilles, y compris dans leur manière de s'habiller. Un chemise, un tee-shirt, un col roulé, rien de voyant.

Clotilde, Femme au foyer (Conjoint consultant), Milan. Trois fils de 22, 19 et 9 ans, deux filles de 17 et 9 ans

> La manière de s'habiller non. Non, parce que je n'ai pas besoin pour l'instant, elle est pas du tout féminine. Enfin, elle commence à l'être un peu, elle est un peu coquette, mais elle veut passer inaperçue, elle ne met plus du tout, déjà depuis l'an dernier, elle ne met plus du tout de jupe ni de robe, elle n'a plus envie, elle est plutôt pantalon, jean, sportswear, quoi, sweat à capuche, donc non, je ne lui en parle pas, de ça. J'ai pas besoin, pour l'instant, de la mettre… J'ai pas envie de créer des inquiétudes… Alors que pour l'instant elle est plutôt tranquille, quoi.

Céline, Chargée de projet dans une association, Paris. Une fille de 11 ans

Ainsi que le suggèrent les propos de Céline, c'est l'ostentation de la féminité qui est en jeu, bien au-delà du seul cas de l'habillement puisque les pratiques de maquillage peuvent elles aussi faire l'objet de négociations, voire d'interdits. Alors que ces questions n'ont été qu'exceptionnellement évoquées pour les garçons, principalement au sujet du port par certains d'entre eux de pantalons « taille basse » qui peuvent laisser voir leurs sous-vêtements, les filles tendent à se retrouver prises au piège entre les normes de présentation de soi dominantes au sein des groupes de pairs auxquels elles appartiennent et les réticences dont font preuve leurs parents. Ces injonctions contradictoires constituent une déclinaison de la « double

[61] LIEBER, *op. cit.*

contrainte » (*double bind)* qui pèse de manière plus générale sur les épaules des femmes, dont on attend qu'elles fassent preuve d'attitudes « féminines » qui les condamnent à être perçues comme inaptes à l'autonomie[62]. Il semble qu'il en aille pour les pratiques urbaines des femmes comme pour « l'accès au pouvoir, quel qu'il soit » : « si elles agissent comme des hommes, elles s'exposent à perdre les attributs obligés de la "féminité" et elles mettent en question le droit naturel des hommes aux positions de pouvoir ; si elles agissent comme des femmes, elles paraissent incapables et inadaptées à la situation[63] ».

L'analyse des contenus de la presse pour jeunes filles montre d'ailleurs que la mode vestimentaire, support de leur sociabilité et de l'intégration au sein des groupes de pairs[64], est dans une large mesure incompatible avec les préoccupations des parents. Les modèles identitaires valorisés s'y articulent en effet autour de la capacité des filles à être en couple, qui se mesure à partir de leur « manière de se faire remarquer[65] » : la prescription d'un travail sur l'apparence afin de la rendre attirante et la tendance contemporaine à l'érotisation du corps des jeunes filles[66] s'inscrivent clairement à l'encontre des recommandations parentales de discrétion. Les travaux s'étant intéressés au point de vue des jeunes filles ont montré qu'elles pouvaient être conscientes de l'existence de cette double contrainte[67], un certain nombre d'entre elles tentant d'ailleurs de mettre en œuvre des « ruses[68] » pour contourner le contrôle parental. Faut-il en conclure que la tendance contemporaine à l'érotisation du corps des jeunes filles participe à la production d'inégalités genrées d'accès à la ville ? Ces dernières, lorsqu'elles cherchent à s'inscrire dans les normes de la féminité dominante, voient en tout

---

[62] BEAUVOIR (de), *op. cit.*
[63] BOURDIEU, *La domination masculine*, *op. cit.*
[64] MARDON Aurélia, « Sociabilités et travail de l'apparence au collège », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, 2010, p. 39-48
[65] LIOTARD Philippe et JAMAIN-SAMSON Sandrine, « La "Lolita" et la "sex bomb", figures de socialisation des jeunes filles. L'hypersexualisation en question », *Sociologie et sociétés*, vol. 43, n° 1, 2011, p. 45-71
[66] Tendance qui a récemment suscité un vif débat en France autour de l'« hypersexualisation » des enfants, thème auquel la sénatrice Chantal Jouanno (UMP) a consacré un rapport publié le 5 mars 2012. Voir notamment *Le Monde*, « Un rapport s'inquiète de l'hypersexualisation des enfants », 5 mars 2012. Le rapport parlementaire de Chantal Jouanno peut être consulté en ligne : http://www.social-sante.gouv.fr/documentation-publications,49/rapports,1975/famille-et-enfance,1988/protection-des-enfants-et-des,2054/rapport-sur-l-hypersexualisation,14557.html (Consulté le 5 novembre 2013).
[67] CAHILL Caitlin, « Street literacy: urban teenagers' strategies for negotiating their neighbourhood », *Journal of Youth Studies*, vol. 3, n° 3, 2000, p. 251-277
[68] MARDON Aurélia, « La génération Lolita. Stratégies de contrôle et de contournement », *Réseaux*, n° 168-169, 2011, p. 111-132

cas leur mobilité davantage encadrée, dans la mesure où leur apparence renforce alors les craintes parentales. L'entretien réalisé avec Bianca est à ce titre éclairant : alors que cette chercheuse en urbanisme se présente comme s'étant « toujours » donné pour objectif de prodiguer une éducation non genrée à ses enfants, en particulier du point de vue ce qu'elle leur demande en termes de participation aux tâches domestiques, elle se sent contrainte par les goûts et les demandes vestimentaires de sa fille à contrôler son habillement, ce qu'elle ne fait jamais pour son fils, décrit comme la plupart des garçons comme bien moins exigeant à ce sujet.

> J'ai toujours cherché à élever mes enfants exactement de la même manière, naturellement. Même si je me suis rapidement rendue compte qu'une application un peu idéologique de ce projet se heurte au fait que non seulement chaque enfant est unique au sein de son propre genre, mais aussi qu'il y a de grandes différences entre garçons et filles. Sur certaines choses, par exemple les tâches ménagères, il ne doit y avoir aucune différence, c'est quelque chose qu'on ne peut même pas discuter. Sur tout un ensemble de sujets, ils sont élevés exactement de la même manière tous les deux. Mais sur d'autres c'est plus compliqué parce que ce sont eux-mêmes… Par exemple mon fils n'accorde aucune importance à la façon dont il est habillé. Vraiment aucune. Ma fille, en revanche, ça fait un moment que tous les jours son habillement fait l'objet de discussions… Elle veut imiter ses amies et les mannequins qu'elle voit à la télévision, et moi je trouve que même si elle est encore petite, ça devient facilement un peu provoquant, je ne sais pas comment le dire, mais ça t'oblige à faire un peu attention. Et en réalité ce sont eux qui t'obligent à faire attention, même si tu as envie de dire : « Pour moi vous êtes égaux, je ne fais aucune différence ». Tu fais un peu plus attention parce que, par exemple, ma fille – nous n'avons pas la télévision, donc elle n'a pas directement l'occasion de la regarder mais ces modèles arrivent très vite dans toutes les maisons, parce que ses amies regardent les chanteuses, etc. – et donc quelquefois j'ai l'impression que c'est un habillement un peu trop… Un peu limite. Tant qu'elle a dix ans personne ne s'en rend compte, mais quand elle en aura quatorze… J'y penserai à deux fois avant de la laisser sortir habillée comme ça. Et donc, même si tu pars avec en tête l'idée de les traiter de la même manière, leurs demandes sont si différentes qu'ensuite tu dois construire des réponses un peu différentes.
>
> *Bianca, Chercheuse à l'université, Milan. Une fille de 10 ans, un fils de 9 ans*

Le caractère genré des goûts et des désirs des enfants sous-tend donc en partie la supervision de l'habillement, qui s'avère transversale aux milieux sociaux. Le contrôle semble certes plus systématique dans les familles les plus favorisées, observation qui tend à corroborer la description fine opérée par Aurélia Mardon du caractère socialement clivé du contrôle parental des pratiques vestimentaires[69]. Notons toutefois que l'attitude des parents des

[69] *Ibidem.*

catégories populaires ne saurait être résumée au soutien des filles dans leur désir de porter des « vêtements issus du vestiaire féminin adulte » dans le cadre d'une démarche de soutien à leur intégration au sein des groupes de pairs[70]. Plusieurs mères de condition modeste ont ainsi insisté sur leur volonté que leur fille ne « fasse pas Lolita », en exprimant clairement l'idée qu'une présentation de soi sexualisée constitue potentiellement une source de danger physique dans les lieux publics. On peut faire l'hypothèse que le fait que l'enquête de Mardon était principalement centrée sur le cadre scolaire a pu conduire les parents de milieu populaire à moins développer cet aspect que dans le cadre de nos propres entretiens. Les propos ambivalents de Sophie montrent ainsi à la fois qu'elle s'opposerait sans doute moins aux goûts vestimentaires de sa fille si cette dernière était moins « ronde », et donc mieux mise en valeur par des habits proches du corps, mais aussi son refus que celle-ci n'expose ce dernier plus qu'il ne convient (le débardeur ne doit pas être « trop » échancré, ni la jupe « trop » courte).

> Il ne faut pas que ça fasse Lolita, moi ce que j'appelle Lolita c'est le débardeur trop échancré devant, ou le short ou la jupe trop courte, voilà, les choses comme ça. Devenir une petite femme avant l'heure, c'est vrai que moi je n'accepterais pas, c'est sûr. C'est sûr que la tenue vestimentaire, moi je lui dis, en plus elle est assez ronde donc… Je sais qu'elle veut faire comme toutes les petites filles, mais il y a des choses qui ne lui vont pas, et moi je lui dis « Tu ne peux pas… Il ne faut pas paraître ridicule, il y a des choses qui ne te vont pas, c'est peut-être beau à voir mais sur toi c'est pas ça… ». Et puis l'essentiel c'est de s'habiller à l'aise. Donc voilà. (*silence*) Mais le garçon, un survêtement, une paire de baskets, c'est parti, hein !
>
> *Sophia, Éboueuse, Paris. Un fils de 12 ans, une fille de 11 ans*

La mobilité autonome se trouve donc souvent conditionnée par la mise en œuvre par les parents (ou parfois par les sœurs et surtout les frères aînés) d'une entreprise de neutralisation, ou tout du moins d'atténuation, de formes de présentation de soi perçues comme trop féminines, c'est-à-dire comme les exposant plus que de raison. Cet enjeu des relations entre les parents et leurs filles se trouve redoublé par les difficultés plus grande rencontrées par celles-ci que par les garçons à se déplacer sans escorte une fois la nuit tombée.

---

[70] *Ibidem.*

C / La tombée de la nuit comme entrave à la mobilité des filles

L'expérience des mères n'est de toute évidence pas le seul élément sur lequel s'appuie la différenciation genrée de l'encadrement parental. L'idée selon laquelle la rue constitue un espace où les femmes non accompagnées peuvent plus particulièrement se trouver en danger dans certaines circonstances fait ainsi partie du sens commun : le ministère de l'Intérieur français ne suggérait-il d'ailleurs pas lui-même jusqu'à récemment aux femmes d'« éviter les lieux déserts, les voies mal éclairées, les endroits sombres où un éventuel agresseur peut se dissimuler[71] » lorsqu'elles sortent ? En particulier, la nuit tend à être caractérisée comme un espace social masculin, la perception de la prédominance numérique des hommes et de l'exposition à leurs sollicitations se trouvant encore accentuée. Ce caractère masculin de la rue nocturne, espace de rapports sociaux virils et potentiellement violents[72], érige l'obscurité en obstacle à la mobilité des filles.

L'association de la nuit à l'idée de danger pour les femmes peut en effet conduire à la mise en œuvre de trois types de mesures : tout d'abord des pratiques d'évitement pur et simple, articulées autour d'interdictions de sortir ou d'horaires de retour à respecter. Ensuite, un contrôle renforcé de l'habillement, en particulier dans le cadre des sorties festives, souvent associées à des vêtements plus sexualisés que de coutume (talons, maquillage, décolletés, etc.). Enfin, l'escorte par les parents, d'autres adultes ou des pairs enfantins. Les propos de Clotilde et de Giovanna illustrent bien le fait que ne pas laisser se déplacer une fille seule le soir constitue une norme partagée par la plupart des parents : relevons en outre que les filles dont il est ici question sont respectivement âgées de dix-sept et de seize ans, ce qui suggère que la différence de traitement des enfants des deux sexes se poursuit au-delà des dernières années de la phase d'âge à laquelle s'intéresse plus spécifiquement notre enquête.

---

[71] Consultés pour la dernière fois par nos soins le 10 juillet 2013 (à l'adresse http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Ma-famille/Conseils-aux-femmes), ces « conseils aux femmes » ont été remplacés le 17 octobre 2013 par une page consacrée à la « lutte contre les violences faites aux femmes », à la suite d'une polémique relative à leur contenu. Voir notamment *Streetpress*, « Les conseils sexistes du ministère de l'Intérieur », mis en ligne le 17 octobre 2013, consulté le 5 novembre 2013. URL : http://www.streetpress.com/sujet/111570-les-conseils-sexistes-du-ministere-de-l-interieur

[72] Dans le contexte états-unien, Melbin Murray a dressé un parallèle intéressant entre les représentations de la vie nocturne des espaces publics et l'imaginaire de la « frontière ». Voir MELBIN Murray, « Night as frontier », *American Sociological Review*, vol. 43, n° 1, 1978, p. 3-22

> Par exemple, au moment de Noël, ma fille aînée a aidé une de ses amies dont les parents ont un commerce un peu plus haut sur via Padova. Ça finissait vers 19 heures, 19 heures 30, et ils l'ont toujours raccompagnée ici, pour des questions de sécurité. Ma fille se sentait plus rassurée comme ça, la maman de son amie aussi. J'avais dit à ma fille que si personne ne pouvait la raccompagner je pouvais envoyer un de ses frères à sa rencontre, sachant qu'après tout il ne s'agit que de quelques centaines de mètres. […] Mais la mère de son amie a toujours tenu à la raccompagner.

Clotilde, Femme au foyer (Conjoint consultant), Milan. Trois fils de 22, 19 et 9 ans, deux filles de 17 et 9 ans

> Depuis quelque temps Orianna fait un peu de baby-sitting. Elle travaille pour trois familles, souvent le soir. Et les parents la raccompagnent toujours ici à la fin. Elle y va toute seule, et un des parents la reconduit à la maison. On ne l'a jamais demandé, mais c'est une comme une habitude ici dans le quartier, quand on a recours à une baby-sitter, la plupart du temps ce sont des filles, et elles sont raccompagnées chez elles.

Giovanna, Institutrice, Milan. Deux filles de 16 et 14 ans, un fils de 10 ans

La prise autonome des transports en commun le soir revêt notamment un caractère genré très prononcé : le convoyage des trajets par l'un des parents s'y observe de manière bien plus fréquente pour les filles, dont on va jusqu'à aller à la rencontre dans le métro afin qu'elles ne terminent pas le trajet seules. Cette volonté récurrente d'encadrer leur retour au domicile rend leurs sorties nocturnes plus difficiles à négocier, dans la mesure où elles exigent la disponibilité de parents (de l'enfant concerné ou de l'un de ses amis) pour les escorter, ou occasionnent davantage de dépenses (on pense en particulier au coût du taxi).

Elle sait très bien qu'elle est libre, parce que désormais il est clair qu'elle peut sortir avec des amis, mais elle sait aussi qu'après une certaine heure… Voilà, après une certaine heure, elle ne peut plus prendre les transports en communs. Nous ne le souhaitons pas.
À partir de quelle heure ?
Et bien… Disons qu'à partir de vingt heures nous préférons qu'elle ne prenne pas le métro. […] Il peut arriver qu'ils sortent en groupe le samedi soir, ils se retrouvent pour aller manger une pizza, dans ce cas ils peuvent prendre tous ensemble le métro pour y aller, il n'y a pas de problème. Mais ensuite, si le lieu où ils sortent est proche, pas de problème non plus, mais s'il ne l'est pas… Comme ils n'ont pas encore dix-huit ans, il y a rarement quelqu'un qui a le permis de conduire parmi eux. Et donc, ou ils prennent un taxi, ou il faut que l'on aille les chercher. On y va à tour de rôle, par exemple quand ils vont en discothèque et qu'ils sortent à deux heures et demie du matin, on s'organise avec d'autres parents pour aller les chercher.
Même aussi tard ?
Ah oui, mon mari a redécouvert la vie nocturne de Milan (*elle sourit*). En général moi je les emmène s'il y a besoin, et lui vers deux heures, deux heures et demie du matin, il va les chercher. Et si pour une raison ou pour une autre personne ne peut venir les chercher, ma fille sait qu'elle doit appeler un taxi. Parce qu'à cette heure-là les transports en commun, s'il y en a encore, sincèrement…. Après une certaine heure, non. Je sais qu'elle a des amis, mais je crois que ce sont tous des garçons, qui prennent le bus même à cette heure-là. Mais à elle, sincèrement, je dis non.

Benedetta, Employée dans une compagnie d'assurances, Milan. 2 filles de 17 et 9 ans

Ainsi que le suggèrent les derniers propos de Benedetta, mais aussi ceux à suivre d'Hélène et de Marta, l'emprunt des transports en commun le soir par les garçons suscite moins d'appréhensions que dans le cas des filles. Ces dernières voient leur accès à la ville partiellement restreint par l'inquiétude plus élevée qui se manifeste à leur sujet une fois la nuit tombée : il est ainsi possible d'affirmer en paraphrasant Marylène Lieber[73] que la participation à la vie nocturne a un sexe, et que celui-ci est masculin.

Donc on se donnait des fois rendez-vous à la Gare du Nord, pour finir le trajet en métro ensemble, des choses comme ça.
Vous alliez l'attendre au métro ?
Oui, ça s'est trouvé, ça. Parce qu'elle remontait en général en RER, donc je lui disais : « Si tu veux je viens à ta rencontre ». […]
Donc la nuit ça vous inquiète toujours un peu ?
Oui quand même, oui. Ben parce que c'est des filles aussi. Enfin, je veux dire… Antoine ne rentre pas encore la nuit tout seul, mais voilà, quoi, c'est…

Hélène, Médecin salarié, Paris. Deux filles de 19 et 16 ans, un fils de 11 ans

[73] Pour qui « la participation à la vie civile à un sexe ». LIEBER, *op. cit.*, p. 97

> **Et donc pour elle ce sera un peu plus tard ?** [*à propos des sorties nocturnes*]
> Euh… Pour elle un peu plus tard, oui. Enfin non, ça pourra aussi être quand elle sera au lycée, mais elle devra être raccompagnée à la maison. Elle ne pourra pas rentrer toute seule. Il y a clairement cette exigence supplémentaire pour les filles, malheureusement. Objectivement, c'est vrai qu'un garçon peut rentrer seul chez lui le soir, à mon avis. Mais pas une fille.
>
> *Marta, Institutrice. Un fils de 11 ans et une fille de 5 ans*

L'enseignement de normes de comportement spécifiques aux filles, le contrôle bien plus fréquent et poussé de leur habillement et la restriction de leur mobilité par l'obscurité permettent de considérer qu'elles font l'objet d'un traitement distinct de celui des garçons dans le cadre de la mise en œuvre de l'encadrement parental. Le processus de socialisation urbaine des filles et des garçons revêt ainsi un caractère doublement distinct, dans la mesure où les premières se voient conférer une attention particulière de la part de leurs parents, tout en faisant l'expérience d'interactions spécifiques dans les espaces publics, auxquelles leurs parents tâchent de les préparer. Cette différenciation des processus de socialisation urbaine apporte un éclairage nouveau sur la genèse des précautions prises par les femmes dans le cadre de leurs pratiques urbaines, qui recoupent largement celles mises en œuvre par les parents pour leurs filles : évitement de lieux, recherche d'une escorte et contrôle de l'habillement et de manière plus générale de la présentation de soi.

Alors que le sens commun tend à attribuer une part de responsabilité aux femmes dans leur victimation, celles qui se comportent « comme il faut » étant censées être moins exposées au risque d'agression[74], l'encadrement parental participe donc à la (re)production de normes de comportement genrées dans les espaces publics. Ce processus de normalisation des comportements s'articule principalement autour d'une exigence de discrétion et d'un rappel récurrent aux filles de leur vulnérabilité, qui contribue à créer des formes de dépendance à autrui pour pouvoir fréquenter des espaces en théorie ouverts à tous, en particulier le soir. La forte prégnance de formes de prévention traditionnelle, qui visent avant tout à limiter ou encadrer la mobilité des femmes contraste avec l'absence totale de discours s'inscrivant dans une perspective d'*empowerment*, par exemple par l'intermédiaire de l'apprentissage de l'auto-défense. Un tel constat ne manque pas d'étonner dans la mesure où l'on observe dans le

[74] SRIVASTAVA Sanjay, « Masculinity and its role in gender-based violence in public spaces », in PRABHU Lora (ed.), *Fear that Stalks: Gender Based violence in Public Spaces*, Zubaan, 2012, Delhi, p. 13-50

même temps que les parents sont moins inquiets pour les filles jugées capables de courir vite ou même de se défendre, du fait de leur morphologie ou de certaines de leurs expériences extra-scolaires : la « peur sexuée » tend logiquement à s'atténuer avec la moindre vulnérabilité perçue, les filles étant alors traitées d'une manière proche de celle des garçons. Le contrôle parental de l'habillement représente dans cette perspective un effort de neutralisation de l'identité féminine en vue de sécuriser la mobilité autonome. Cette logique de neutralisation, qui n'est donc pas à l'œuvre dans les seules cités d'habitat social[75], montre bien la profonde inégalité de genre dans l'accès à la mobilité autonome, dans la mesure où les attributs de la féminité y constituent une entrave.

Les garçons sont pour leur part largement exonérés des restrictions en vigueur pour les filles, en grande partie car le « code sexuel[76] » perçu comme dominant dans la rue est celui de l'hétérosexualité masculine : l'ensemble des parents considèrent ainsi les espaces publics comme des arènes où les filles vont nécessairement davantage attirer l'attention, et pour un certain nombre qu'il convient de les préparer à cet état de fait. Une telle position pourrait être qualifiée de « réaliste », dans la mesure où il s'agit à la fois d'enseigner l'existant et de mettre en œuvre des pratiques de protection ; elle n'en demeure pas moins fondamentalement conservatrice, dans la mesure où elle tend à reproduire l'ordre sexué et la dépendance féminine. L'absence de discours volontaristes visant à l'*empowerment* des filles est à ce titre particulièrement frappante, d'autant que plus des deux tiers des parents rencontrés dans le cadre des entretiens sont des femmes[77]. Héritage d'une division traditionnelle du travail social qui assigne aux hommes le rôle de se tenir prêts à devoir se défendre ou à attaquer[78], cette transmission de normes genrées d'utilisation des espaces publics semble pouvoir être considérée comme la clé de voûte de la vulnérabilité perçue et ressentie des femmes dans les espaces publics urbains.

---

[75] Voir notamment CLAIR Isabelle, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, 2008, Paris, 303 p. et LAPEYRONNIE Didier, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Robert Laffont, 2008, Paris, 624 p.
[76] WHYTE William Foote, « A slum sex code », *American Journal of Sociology*, vol. 49, n° 1, 1943, p. 24-31
[77] 61 sur 88.
[78] GOFFMAN, *L'arrangement des sexes*, *op. cit.*

Conclusion

L'analyse des entretiens montre que l'encadrement parental participe de la (re)production d'une « version masculine » et d'une « version féminine » de la réalité, pour reprendre la formule de Peter Berger et de Thomas Luckmann[79]. La forte prégnance de la représentation d'espaces publics à dominante masculine et hétéronormée conduit en effet les parents à le mettre en œuvre de façon distincte selon le sexe des enfants : alors que les filles voient leur mobilité davantage surveillée et sujette à recommandations, des normes d'usage profondément genrées des espaces publics urbains émergent du contenu des enseignements transmis par les parents. Un tel constat constitue une contribution aux études de genre, dans la mesure où il suggère que les pratiques urbaines et leur encadrement participent des processus d'incorporation des normes de genre par les enfants, au même titre que les activités culturelles, sportives et ludiques, ou encore que la socialisation pré-scolaire[80].

Il ne s'agit toutefois pas seulement ici de relever que les pratiques urbaines doivent être considérées comme partie intégrante du « laboratoire du genre[81] » qu'est l'enfance, leur encadrement contribuant à en définir et à en imposer les normes (on pourrait écrire en s'inspirant de l'anglais *gendering* qu'il « en-genre ») : leur caractère incontournable et transversal aux milieux sociaux les constitue en effet en modalité particulièrement saillante du processus de « différenciation sociale des enfants[82] ». L'encadrement parental contribue de fait à distinguer les conditions dans lesquelles filles et garçons peuvent explorer leur environnement plus ou moins proche : s'opérant sur la base d'une perception différenciée des risques auxquels ils se trouvent confrontés dans les espaces publics urbains, cette distinction du champ des possibles laisse augurer de l'acquisition d'attitudes différenciées et d'un rapport distinct à la vie urbaine selon le sexe des individus. L'encadrement parental participe ainsi à

---

[79] BERGER et LUCKMANN, *op. cit.*

[80] Voir notamment MARTIN Karin, « Becoming a gendered body: practices of preschools », *American Sociological Review*, vol. 63, 1998, p. 494-511 ; PASQUIER Dominique, « Culture sentimentale et jeux vidéo : le renforcement des identités de sexe », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, 2010, p. 93-100 et MENNESSON Christine, VISENTIN Sylvia, CLEMENT Jean-Paul, « L'incorporation du genre en gymnastique rythmique », *Ethnologie Française*, vol. 42, n° 3, 2012, p. 591-600

[81] CROMER Sylvie, DAUPHIN Sandrine et NAUDIER Delphine, « L'enfance, laboratoire du genre », *Cahiers du Genre*, n° 49, 2010, p. 5-14

[82] LIGNIER Wilfried, LOMBA Cédric et RENAHY Nicolas, « La différenciation sociale des enfants », *Politix*, n° 99, 2012, p. 9-21

la production continue du masculin et du féminin, dans la mesure où il contribue à la transmission de représentations du monde genrées, mais aussi probablement à l'acquisition d'habitudes et de compétences urbaines différenciées.

S'il conviendrait d'interroger directement les enfants en vue de vérifier dans quelle mesure leur expérience des espaces publics se distingue en fonction de leur sexe, la mise au jour du caractère genré de l'encadrement parental permet de mieux « comprendre les peurs féminines[83] ». En avoir au moins partiellement ouvert la boîte noire dans ce chapitre en constitue la troisième contribution : alors que la naturalisation des différences produites par les processus de socialisation genrée s'explique en grande partie par le fait qu'ils débutent dès le plus jeune âge[84], l'approche compréhensive de l'encadrement parental permet d'interroger la genèse de la vulnérabilité perçue des femmes dans les espaces publics. En tâchant de nous situer au plus près des processus de socialisation, on a montré les caractéristiques et la spécificité de l'expérience urbaine des jeunes filles, tiraillées entre les consignes de discrétion et de prudence dictées par leurs parents et les normes de présentation de soi dominantes au sein de leurs groupes de pairs. Alors que les espaces publics se définissent avant tout par leur libre accessibilité (*voir chapitre I*), celle-ci diffère selon le sexe des citadins, comme le montre clairement le *double bind* dans lequel les filles se trouvent empêtrées lorsqu'elles veulent s'habiller « à la mode ». L'adhésion aux codes de comportement et de présentation de soi féminins constitue dans cette perspective une entrave à la mobilité, rendue plus onéreuse ou plus complexe à organiser. Cette entrave est sans doute redoublée par l'intériorisation de craintes spécifiques par les filles elles-mêmes, alors même que l'on sait que l'éventualité d'une agression à caractère sexuel produit des formes d'auto-censure chez leurs aînées. L'enquête par entretiens auprès des parents ne permet bien entendu pas d'apprécier l'empreinte de ces normes genrées sur les enfants concernés au moment de l'enquête, et encore moins à l'avenir : une approche longitudinale de leur rapport aux espaces publics constituerait dans cette perspective une solution séduisante. Notons toutefois que la littérature

[83] CONDON *et al.*, art. cit.
[84] MARTIN, art. cit.

suggère clairement que filles et garçons n'intériorisent pas les mêmes représentations et ne mettent pas en œuvre les mêmes pratiques de protection[85].

Interrogée dans le chapitre précédent, la différenciation de l'encadrement selon les propriétés sociales des familles est en partie remise en cause par l'approche des pratiques dans une perspective de genre. Si les parents des catégories populaires aspirent certes avant tout à « protéger » leurs filles sur le registre de la naturalisation de la différence, tandis que « stratèges » et « préparateurs » tendent plutôt à mettre en avant leur volonté d'anticiper l'asymétrie des rapports de genre dans les espaces publics et à y préparer leurs filles, on constate en effet que les manifestations concrètes de la nette différenciation de l'encadrement selon le sexe des enfants diffèrent fort peu entre les familles.

Une pièce manquante vient en quelque sorte d'être ajoutée au puzzle : en contribuant à distinguer les filles et les garçons, le processus de socialisation urbaine participe de la production du genre. Mais en contribuant à l'acquisition d'un rapport différencié à la présence dans les espaces publics et en dernière analyse à la mobilité, il participe également à la différenciation de l'expérience urbaine des unes et des autres, reproduisant l'association entre espaces publics, féminité et danger. L'encadrement parental, qui doit dès lors être saisi en tant que vecteur d'inégalités de genre, semble en particulier favoriser la dépendance des femmes à une escorte pour sortir le soir. Difficile à justifier dans un contexte d'égalité formelle entre les citoyens, la différenciation de l'accès aux espaces publics selon le sexe les constitue en révélateurs d'une forme d'inégalité entre hommes et femmes, dont les restrictions aux pratiques urbaines ne sont pas symétriques.

Pour reprendre la typologie d'Albert Hirschman[86], les filles sont socialisées à l'évitement (*exit*) et à la discrétion (*loyalty*), et non à la remise en cause des normes de genre (*voice*). Si le caractère discriminatoire[87] de ce processus peut être discuté, dans la mesure où il ne s'opère

---

[85] Voir notamment O'BRIEN Margaret, JONES Deborah, SLOAN David et RUSKIN David, « Children's independent spatial mobility in the urban public realm », *Childhood*, n° 7, 2000, p. 257-277

[86] HIRSCHMAN Albert, *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations and States*, Harvard University Press, 1970, Cambridge (MA), 162 p.

[87] LIEBER, *op. cit.*

pas toujours sur un mode conscient[88], il n'en produit pas moins des inégalités objectives, qui tendent par ailleurs à être naturalisées.

Concluons en relevant le caractère auto-réalisateur des pratiques d'évitement féminines, qui contribuent chaque jour à produire le caractère masculin des espaces publics par un effet d'agrégation[89]. Alors qu'il n'est guère risqué d'écrire que les femmes se sentiraient davantage à leur aise dans les espaces publics si elles y étaient plus nombreuses, espérons que ce chapitre pourra dans une mesure modeste contribuer à dénaturaliser la « peur sexuée » en montrant le rôle que jouent les parents, et notamment les mères elles-mêmes[90], dans sa genèse.

---

[88] Par exemple dans le cadre d'une distinction entre inégalités et discriminations opérée à l'aune de du caractère *intentionnel* du traitement défavorable. Voir OBERTI Marco, *L'école dans la ville. Ségrégation-mixité-carte scolaire*, Presses de Sciences Po, 2007, Paris, 302 p.

[89] SCHELLING Thomas, *La tyrannie des petites décisions*, Presses Universitaires de France, 1980 (éd. or. 1978), Paris, 247 p. ; BOUDON Raymond, « Action individuelle, effets d'agrégation et changement social », in *La place du désordre : critique des théories du changement social*, Presses Universitaires de France, 1984, Paris, p. 39-71

[90] Dans le cadre de son ethnographie du monde ouvrier, Olivier Schwartz a finement montré le rôle joué par les mères dans la reproduction des rôles sexués, notamment du point de vue de la forte différenciation des autorisations de sortie entre garçons et filles. SCHWARTZ Olivier, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Presses Universitaires de France, 2009 (1re éd. 1990), Paris, 531 p.

Chapitre VIII - Le rôle structurant du contexte socio-spatial de résidence

L'altrove è uno specchio in negativo. Il viaggiatore riconosce il poco che è suo, scoprendo il molto che non ha avuto e che non avrà[1].

Italo Calvino, *Le città invisibili*

L'interrogation du regard rétrospectif des parents sur leur propre expérience enfantine a déjà largement suggéré le rôle joué par le contexte socio-spatial de résidence dans la structuration de l'encadrement parental. L'ancrage résidentiel plus prononcé des enquêtés milanais a en effet permis de mettre en lumière l'impact des transformations de l'espace local sur la façon dont les parents régulent les pratiques urbaines des enfants : parmi d'autres évolutions, la baisse sensible du taux de natalité en Italie et à Milan au cours du dernier demi-siècle apporte un éclairage singulier sur le déclin de la présence des enfants dans les espaces publics (*voir chapitre V*). Mais si les variations diachroniques des cadres de la socialisation urbaine font de l'encadrement parental une pratique sociale historiquement située, celle-ci est également située dans l'espace urbain. Alors que nous avons jusqu'ici mobilisé à de nombreuses reprises le concept d'« espace local », le huitième et dernier chapitre de cette thèse se donne pour objectif d'interroger la façon dont ses propriétés structurent les pratiques parentales.

Notre revue de la recherche sur les pratiques urbaines des enfants invitait à interroger deux dimensions partiellement imbriquées : on a qualifié la première de « morphologique », la densité du bâti et de la population participant du cadre dans lequel prend place le processus de prise d'autonomie, et la deuxième de « sociale », les caractéristiques de la population majoritaire dans l'espace local imprimant des normes enfantines d'usage des espaces publics. Cette hypothèse du caractère localisé de la socialisation urbaine a fondé le choix d'une approche localisée et comparée de l'encadrement parental, qui permet simultanément de contrôler et d'interroger le rôle joué par le contexte de résidence : les terrains d'enquête

[1] « L'ailleurs est un miroir inversé. Le voyageur y reconnaît le peu qui est sien, découvrant tout ce qu'il n'a pas eu et qu'il n'aura jamais » [Notre traduction].

correspondent alors à deux laboratoires pour l'étude de la différenciation sociale des pratiques, tandis que leur comparaison permet d'en étudier la structuration par leurs caractéristiques respectives (*voir chapitre II*). La façon dont l'encadrement parental se décline de manière spécifique selon les types de contextes socio-spatiaux sera donc abordée dans deux perspectives complémentaires. Tout d'abord, il s'agira de mettre au jour la spécificité des espaces retenus pour l'enquête, en interrogeant les craintes et les bénéfices auxquels les parents les associent pour leurs enfants, mais aussi les effets de la mixité sociale sur les pratiques qu'ils mettent en œuvre. Les traits communs aux deux terrains ne doivent toutefois pas masquer des différences liées à leur inscription dans deux sociétés urbaines et nationales distinctes, qui éclairent les contrastes relevés dans l'expérience des parents parisiens et milanais.

I - Encadrement parental et mixité socio-spatiale

Les observations formulées dans cette thèse doivent être inscrites dans un type de contexte urbain spécifique du point de vue de sa situation (péricentrale) et de la composition de sa population (forte hétérogénéité sociale et culturelle) : les espaces où le matériau de recherche a été collecté se distinguent par exemple fortement des « quartiers de refondation » étudiés par Bruno Cousin, situés dans les mêmes aires métropolitaines mais à l'extérieur de la ville-centre et principalement peuplés de cadres d'entreprise[2]. Après avoir présenté les craintes et les bénéfices que les parents associent pour leurs enfants aux espaces étudiés, nous nous intéresserons à la façon dont la mixité, embrassée dans ses deux dimensions[3] culturelle (origine nationale et ethnique, religion) et sociale (position professionnelle, niveau de revenu), contribue à définir les pratiques d'encadrement qu'ils mettent en œuvre.

---

[2] COUSIN Bruno, *Cadres d'entreprise et quartiers de refondation à Paris et à Milan. Contribution à l'analyse différenciée du rapport des classes supérieures à la mixité socio-spatiale et aux dynamiques d'auto-ségrégation*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris et Università degli studi di Milano-Bicocca, 2008, 463 p.

[3] GRAFMEYER Yves, « La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transaction », *Recherches Sociologiques*, vol. 30, n° 1, 1999, p. 157-176

A / Craintes et bénéfices associés au type de contexte urbain étudié

Les espaces publics étant par définition ouverts à tous, la composition de la population de l'espace de résidence fait l'objet d'une attention particulière dans l'exercice de l'encadrement parental. L'analyse des entretiens permet dans cette perspective de saisir la façon dont les enquêtés se rapportent à la mixité sociale du point de vue de ce qu'elle peut apporter aux enfants : plus ou moins redoutée ou appréciée, elle peut aussi être instrumentalisée en vue de leur réussite scolaire et sociale.

1. La mixité redoutée

Tout comme la perception de la « diversité » peut varier selon les types de contextes urbains dans un même pays[4], la discussion des enjeux soulevés par le mélange des populations et des enfants ne s'opère pas dans les mêmes termes dans le triangle Monza-Padova et dans le quadrilatère Villette-Belleville. Tandis que l'origine étrangère et la catégorie sociale sont fortement imbriquées dans les propos des parents parisiens, la première prédomine largement à Milan, où une part non négligeable des enquêtés partage la vision de l'immigration relayée par les discours publics qui l'associent au désordre et à la criminalité, de manière particulièrement récurrente au sujet du triangle Monza-Padova (*voir encadré n° 3*). Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de cette thèse, la présence visible d'« étrangers » (*stranieri*) tend alors à être perçue comme une menace directe pour les enfants, mais aussi à réduire la confiance exprimée dans le contrôle social collectif informel de l'espace local.

Si cette perception menaçante des « étrangers » est plutôt le fait de parents dont le niveau d'études est relativement faible, le cas de l'aversion aux Roms (plus souvent appelés *zingari*) a pour spécificité d'être également exprimée par des parents par ailleurs ouverts à l'immigration et à haut niveau de diplôme[5].

---

[4] BYRNE Bridget et DE TONA Carla, « Multicultural desires? Parental negotiation of multiculture and difference in choosing secondary schools for their children », *The Sociological Review*, 2013. Mis en ligne le 18 septembre, consulté le 20 novembre 2013. URL : http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1467-954X.12076/pdf

[5] Si le rejet des immigrés tend à décroître avec le niveau d'éducation dans l'Italie urbaine contemporaine, une corrélation inverse peut être observée dans le cas des Roms. Voir VITALE Tommaso et CLAPS Enrico, « Not always the same old story: spatial segregation and feelings of dislike towards Roma and Sinti in large cities and

J'ai peur des Roms par exemple. Sans raison particulière parce qu'ils ne m'ont jamais rien fait. C'est vraiment quelque chose… d'instinctif. Je ne sais pas, j'ai la sensation… La sensation qu'ils sont plus méchants. S'il y a quelqu'un qui peut être méchant, c'est eux. Je n'ai pas peur des personnes qui viennent d'Afrique, et d'ailleurs en général je n'ai pas peur… Mais si j'entends parler slave (*elle simule un frisson*), je me raidis.

Anna, Chercheuse en biologie, Milan. Deux fils de 12 et 9 ans

Surtout, je leur dis de faire attention aux Tsiganes [NdT : *zingari*], ça oui, eux ils ne me plaisent pas. Quand ils étaient petits je leur disais : « Restez bien près de moi », surtout dans les supermarchés. « Ne courez pas, restez près de Maman, il peut y avoir des Tsiganes qui vous emporteront ». Parce que ce sont des choses qui sont déjà arrivées.

Michela, Comptable dans une entreprise privée, Milan. Deux fils de 12 et 9 ans

Encadré n° 3 – Via Padova au prisme inquiétant des discours publics[6]

La description qu'offrent les médias de via Padova et de ses alentours tend à se focaliser sur l'importante population immigrée qui y réside ou y travaille. Le quartier est ainsi tour à tour qualifié d'« étranger » (*Corriere della Sera*, 10 juin 2009), de « multiethnique » (*Corriere della Sera*, 18 mars 2010), c'est « le quartier des immigrés » (*Repubblica*, 15 septembre 2010), « un quartier où les Lombards se font toujours plus rares » (*Corriere della Sera*, 10 juin 2009). Véritable « Babel » (*CronacaQui.it*, 26 janvier 2010), via Padova ferait de cet espace le « quartier multiethnique par excellence » (*Il Giornale*, 5 mars 2010), le « plus multiethnique de la ville » (*Libero*, 15 février 2010) voire même le « cœur de la ville africaine » (*Corriere della Sera*, 10 juin 2009) : « ici s'arrêtent Milan et l'Italie » (*Corriere della Sera*, 29 octobre 2009). Pour décrire les troubles (saccage de commerces latino-américains, voitures renversées et brûlées, affrontements avec la police) survenus suite à la mort d'un jeune Égyptien lors d'une rixe l'opposant à deux Péruviens en février 2010, on évoquera une « guérilla entre immigrés » (*Corriere della Sera*, 14 février 2010), une « révolte ethnique » (*Il Giornale*, 17 mai 2011) et même une « émeute d'immigrés » (*Repubblica*, 10 mai 2010).

Cette association constante du quartier à l'immigration se double d'une seconde mise en équivalence qui en découle directement, entre le quartier et la criminalité. Point de rencontre des « gangs » de jeunes latino-américains (*crocevia delle nuove pandillas - Repubblica Milano*,

Medium-size towns in Italy », in STEWART Michael et RÖVID Márton (eds), *Multi-disciplinary approaches to Romany studies*, Central European University Press, 2011, Budapest, p. 228-253

[6] Liste des articles cités dans l'encadré, par ordre chronologique de parution : *Corriere della Sera*, 10 juin 2009, « Da via Padova a Sarpi, effetto-immigrati sul voto » ; *Corriere della Sera*, 15 octobre 2009, « Messa in piega con il tricolore : la sfida del coiffeur alla concorrenza cinese » ; *Corriere della Sera*, 29 octobre 2009, « Integrazione al metro. Da quartiere casbah a strada multietnica » ; *Corriere della Sera*, 14 février 2010, « Guerriglia tra immigrati, devastata via Padova » ; *Libero*, 15 février 2010, « Nel quartiere più multietnico della città la calma è ancora lontana dall'essere ristabilita » ; *Il Giornale*, 5 mars 2010, « La sfida. Una sede del carroccio in via Padova » ; *Corriere della Sera*, 15 mars 2010, « Via Padova : nei palazzi-favelas del quartiere più blindato della città » ; *Corriere della Sera*, 18 mars 2010, « Affitti e orari di chiusura, firmate le due ordinanze per via Padova » ; *Repubblica*, 10 mai 2010, « Moratti : "Clandestini senza lavoro delinquono". E Maroni avverte : "In Italia rischio banlieue" » ; *Repubblica Milano*, 15 septembre 2010, « I divieti nei quartieri multietnici dove è straniero un abitante su tre » ; *Repubblica Milano*, 18 septembre 2010, « Coltelli, bottiglie e rapine le gang dei latinos sono rinate » ; *Il Giornale*, 17 mai 2011, « Il voto delle amministrative ».

18 septembre 2010), il devient le symbole des difficultés consubstantielles à la cohabitation avec les « étrangers » (*zona simbolo della convivenza difficile con gli stranieri - Repubblica Milano*, 19 août 2010), la « peur de la microcriminalité, du trafic, de la prostitution s'insinu(ant) dans les logements sociaux » de cette « enclave (située) à deux pas du centre » (*Corriere della Sera*, 15 octobre 2009). Dans le quartier « le plus blindé de la ville », certains immeubles rappelleraient les *favelas* brésiliennes (*Corriere della Sera*, 15 mars 2010). « Impossible de sortir le soir » le long de ces « quatre kilomètres faits de *call center*, kebab et restaurants étrangers » (*ibid.*), où les résidants ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour survivre à un environnement arriéré et sauvage (*Manca solo la scritta : Hic sunt leones - Corriere della Sera*, 29 octobre 2009).

À l'école, les pratiques d'évitement des établissements publics locaux s'articulent principalement autour de l'entrave pour l'apprentissage que constituerait la présence de nombreux enfants « étrangers » en classe, du fait notamment de la faiblesse perçue de leur niveau d'italien. Ici ce n'est plus l'intégrité physique des enfants qui est constituée en enjeu, mais leur réussite scolaire et en dernière analyse professionnelle et sociale.

> Mon fils va dans une école privée tout près d'ici. […] J'ai fait ce choix parce que je pense que les premières années d'école sont importantes. Je pense que c'est la base d'une personne, et malheureusement dans l'école publique il y a trop d'étrangers. Ce n'est pas que je sois contre les étrangers, mais s'ils ne parlent pas l'italien… […] Ce n'est pas de la faute des petits extracommunautaires, mais je dis que s'ils ne parlent pas bien notre langue, les professeurs ne peuvent pas boucler le programme, et donc moi je préfère les envoyer dans une école un peu plus… Où ils pourront finir le programme.
>
> *Natalia, Femme au foyer (Conjoint conducteur de travaux), Milan. Un fils de 12 ans*

Le terrain parisien se distingue pour sa part par la critique récurrente de la forte visibilité d'enfants et surtout d'adolescents des catégories populaires dans les espaces communs. Le processus de stigmatisation à l'œuvre ne concerne dès lors pas les « étrangers », terme du reste extrêmement rarement employé dans les entretiens, mais les « jeunes » : désignant de manière euphémisée les jeunes hommes dont l'intense sociabilité d'extérieur rappelle celle des quartiers périphériques d'habitat social [7], cette catégorie les associe cependant implicitement à une origine étrangère plus ou moins lointaine. Les « jeunes » peuvent tout d'abord être considérés comme une source de danger physique pour les enfants : les parents pensent alors à des risques d'agression ou de racket, mais aussi à leur conduite de véhicules

[7] Voir notamment LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, 1997, Paris, 459 p.

motorisés, jugée dangereuse et méprisante des règles de la circulation qu'ils essaient d'inculquer à leurs enfants.

> Il y a une certaine tension. Oui. Ça, oui. Depuis quelques années clairement. Il y a une tension, et une vie nocturne qui n'est pas forcément celle qu'on souhaite.
> **C'est-à-dire des problèmes de bruit ?**
> Non, de bruit pas tellement. De bruit non. On est… C'est pas propre à ce quartier mais on est dans des… Disons qu'au niveau des services publics il y a peu de choses qui sont offertes aux jeunes. Dans le quartier il y a quelques associations qui sont actives, mais l'espace public il y en a très peu. Donc les jeunes sont un peu désœuvrés. Donc zonent, quoi, en gros, zonent dans le quartier, oui. Et ça c'est un peu embêtant.
>
> *François, Consultant en informatique, Paris. Une fille de 12 ans et deux fils de 9 ans*

> Je suis énervée par ces jeunes, qui garent leur bagnole sur la place des Fêtes, qui foncent avec leur scooter, déjà, énervée parce qu'ils risquent leur vie, ils sont sans casque et ils foncent, et que des fois ils foncent la journée à travers les enfants, quoi. Ils sont vraiment cons, enfin c'est des abrutis.
>
> *Céline, Chargée de projet dans une association, Paris. Une fille de 11 ans*

Alors que ces inquiétudes pour l'intégrité physique des enfants sont surtout mentionnées par les parents des catégories moyennes-supérieures, les enquêtés des couches populaires font part de craintes qui s'articulent davantage autour du devenir de leurs propres enfants. Décrits dans les entretiens comme irrespectueux, décalés par rapport à la société salariale (ce décalage étant perçu comme manifeste du fait de leur présence tardive et bruyante dans les espaces communs, sans souci pour le sommeil d'autrui) et entretenant un rapport conflictuel aux institutions et notamment à la police, les « jeunes » incarnent l'antithèse des modèles de réussite désirés et, en dernière analyse, une source de danger social. La crainte des « jeunes » qui « traînent » s'articule donc autour de deux registres fondamentalement distincts : quand les parents des couches moyennes-supérieures considèrent surtout que leurs enfants peuvent en être les victimes occasionnelles, ceux des catégories populaires redoutent qu'ils n'en suivent la trace, en particulier dans le cas des garçons. Le spectre de l'implication plus ou moins directe dans des activités illégales hante ainsi les propos d'un certain nombre d'entre eux, quand il s'agit d'un impensé total pour les parents des catégories moyennes-supérieures : sans doute l'intense effort de maîtrise des fréquentations et des activités qu'ils mettent en œuvre (*voir chapitre VI*) explique-t-il en partie ce contraste.

> Ils traînent dans la rue, ils gueulent toute la nuit, ils ne pensent pas aux gens qui travaillent, même dans le quartier à ma mère, dans le 18e, ils sont tout un groupe comme ça, ils ne travaillent pas, ils dorment toute la journée, ils se retrouvent le soir et puis ils gueulent, ils font du boucan, ils ne pensent pas aux gens qui bossent !
>
> *Morgane, Aide-soignante, Paris. Deux fils de 13 et 9 ans*

> Je ne les laisse pas descendre là où j'habite, il y a un petit… J'habite dans une cité, donc en fait on habite avec des noirs (*elle baisse le ton*)… Je sais pas, ils disent des gros mots, et puis mon fils il répète tout ce qu'il entend, même si je lui dis : « Non, c'est pas bon ». […] J'ai peur aussi pour plus tard. Parce que… Parce que dans cette cité il y a des drogues.
>
> *Jamila, Allocataire du RMI, Paris. 2 fils de 8 et 6 ans*

> Ce qui me plaît moins, c'est les jeunes qui sont dans les cages d'escalier (*elle baisse la voix*), qui sont devant les portails, qui crachent partout, ça m'énerve ça par contre. […] Alors ce que je crains, c'est que mon fils grandisse et qu'on lui dise : « Tiens ça, cache ! », parce que la police arrive, quoi. Voilà, ça c'est ma crainte quotidienne. Parce qu'il y a une dame, une amie, elle a son fils bien protégé, mais maintenant il est ado, il sort avec les copains, il vient sur la place, et un jour elle était assise là, et les jeunes étaient en groupe. Comme la police arrivait, et ben ils lui ont filé quelque chose, et ils lui ont demandé de le cacher. Sa mère a eu à peine le temps de voir son fils cacher la chose. Vous voyez ? Et si la police l'embarquait ? Il en prenait pour… Voilà, c'est la pauvre femme qui aurait eu des soucis. Parce que les autres sont en train d'entraîner les gamins. […] On a beau protéger nos enfants, on a peur qu'ils aient des mauvaises fréquentations. Parce que parfois ces jeunes-là, c'est pas parce qu'ils le veulent, mais ils sont contraints.
>
> *Pauline, En recherche d'emploi (employée de maison), Paris. Deux fils de 8 et 1 an*

La présence nombreuse et visible d'« étrangers » à Milan et les pratiques de sociabilité d'extérieur des « jeunes » à Paris font l'objet de critiques articulées autour d'une double crainte pour l'intégrité physique des enfants, mais aussi pour leur réussite scolaire et sociale. Ces ressorts communs ne doivent cependant pas masquer une différence fondamentale entre les deux contextes, les peurs se focalisant sur les primo-arrivants à Milan quand c'est une fraction de ceux qui sont assimilés à leurs descendants qui suscite l'inquiétude dans le quadrilatère Villette-Belleville.

2. La mixité comme valeur et comme ressource

L'hétérogénéité sociale et culturelle de leur espace de résidence est dans le même temps fortement valorisée par un certain nombre de parents. Ceux-ci insistent sur le caractère enrichissant de la vie dans un quartier mélangé, et notamment sur la chance que représente la possibilité d'échanger avec des personnes qui présentent des origines et des profils sociaux

variés. Cette « richesse » – terme très récurrent – est appréciée pour eux-mêmes mais aussi pour leurs enfants, et se trouve par ailleurs souvent envisagée du point de vue plus collectif de ses conséquences bénéfiques en termes de cohésion sociale. La valorisation de la mixité revêt ainsi fréquemment une tonalité politique : souvent accompagnée d'une distance critique au traitement médiatique de l'actualité, elle s'articule autour d'un désir de mélange pour la société, envisagé comme permettant d'améliorer la condition des minoritaires et/ou des moins favorisés. Grandir dans un espace hétérogène rendrait par ailleurs les enfants « plus ouverts », « plus respectueux », et c'est la « normalité » de l'existence de l'altérité sociale, culturelle et religieuse que les parents souhaitent qu'ils perçoivent, puis intègrent, par le biais de leur expérience quotidienne. Ce rapport à la mixité revêt un caractère normatif très prononcé : il serait « bon » et « sain » de vivre mélangés, par opposition plus ou moins explicite à des territoires plus homogènes, au sein desquels les enfants ne seraient pas en mesure de se forger la même ouverture d'esprit. Vivre avec des autres « différents de soi[8] » devrait à l'inverse leur permettre de contribuer à l'édification d'une société plus juste et fraternelle, à la fois *colorblind* et consciente des inégalités sociales qui la traversent.

> Moi je suis très contente, parce que la meilleure amie de ma fille, quand on est arrivés ici à Paris en CE1, elle était… Ben c'est toujours sa meilleure copine, elle est africaine, et mon fils a plein de copains, il ne fait pas de différences en fait, entre un petit gamin qui va être black, ou un petit gamin qui va être maghrébin, voilà, il ne fait aucune différence, et je trouve ça très bien, parce que nos parents qui ne sont pas habitués parce qu'ils habitent dans un endroit où il n'y a pas d'africains, ils sont toujours un peu… Un peu surpris et puis un peu oppressés, quoi, parce qu'ils n'ont pas l'habitude. Je trouve que pour les enfants c'est bien, là au moins ils sont habitués (*rires*). C'est plus sain, quoi. Comme relation avec les autres.
>
> *Brigitte, Médecin spécialiste, Paris. Deux filles de 14 et 10 ans, un fils de 5 ans*

> Pour moi c'est très important de transmettre ça à ma fille, être avec des gens de tous horizons familiaux, et qui ne me ressemblent pas, qui ne sont pas de la même… Du même milieu que moi. Moi je… Je n'aime pas ça, tu vois, je ne conçois pas d'être qu'avec des gens qui me ressemblent. J'aime bien me mélanger avec des gens… Je dis pas que c'est toujours simple, hein, mais j'aime bien me mélanger avec des gens d'autres catégories socio-professionnelles.
>
> *Céline, Chargée de projet dans une association, Paris. Une fille de 11 ans*

Vivre en contexte de mixité est dépeint comme une opportunité de prendre conscience des conditions de vie des plus modestes, et de manière plus générale de l'existence de réalités

[8] ZANTEN (van) Agnès, « Le choix des autres. Jugements, stratégies et ségrégations scolaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, 2009, p. 25-35

matérielles distinctes de celles de sa propre famille. Rosanna (Architecte, Milan) résume bien la pensée de nombreux enquêtés : « Ça t'oblige à vivre les yeux ouverts ». Mais côtoyer, voire fréquenter sur une base régulière, des personnes présentant des profils différents du sien n'est pas simplement perçu comme une garantie d'ouverture d'esprit. Comme le montrent bien les propos de Maud, la mixité se trouve également considérée comme une richesse car elle permet aux enfants de se « préparer » à la vie en société. Valorisée, elle est aussi instrumentalisée, dans la mesure où elle peut constituer un « avantage » pour ceux-ci.

> Et puis il ne faut pas vivre dans des ghettos, quoi, enfin il ne faut pas… Je pense que ça fait du bien de sortir un peu de son univers. C'est pas forcément très bon d'être élevé dans du coton. Enfin dans un truc trop… C'est pas ça le monde, quoi ! Donc je pense que c'est bien que les enfants… J'espère que ça peut donner aux enfants l'envie d'aller un peu partout, d'être moins… Sectaires, c'est un peu fort, je ne sais pas quel terme utiliser, mais j'espère que ça leur donnera le… Que ça leur fera prendre conscience qu'en fait on est tous égaux, c'est joliment dit mais… Qu'il n'y a pas… Je voudrais quand même que grâce au 19e ils se sentent faire partie du… Oui, de l'espèce humaine, avec une égalité pour tous. […] Je pense que le 19e est plutôt bénéfique, en ce sens où les enfants sont… Sont préparés à cette mixité, et la vivent très naturellement, ils ne sont pas surpris par ça, ils sont habitués à voir des gens de toutes origines, plein de religions, et au contraire, je pense que c'est même plutôt un avantage. Parce que le monde est comme ça.
>
> *Maud, Expert-comptable, Paris. Deux filles de 13 et 10 ans, un fils de 7 ans*

Vivre dans un espace mélangé est alors perçu comme propice à l'acquisition de compétences d'interaction et à la construction d'un rapport plus conscient au monde social et aux inégalités qui le traversent. La mixité constitue aux yeux de ces parents une préparation aux épreuves que les enfants devront surmonter au cours de leur carrière scolaire et surtout professionnelle : ils partagent en quelque sorte l'observation de Jules Naudet selon laquelle « l'expérience des différences de classe est […] fortement liée au type de quartier dans lequel on réside », et se félicitent que leur espace de résidence familiarise leurs enfants aux « situations d'interaction avec des personnes issues d'autres classes sociales[9] ». Cadre dans le secteur privé, Monique se réjouit ainsi de la conscience qu'a sa fille de l'existence d'inégalités sociales, et de la lucidité dont elle fait preuve au sujet de son milieu d'origine. Scolarisée dans un collège privé très élitiste du centre de Paris, le fait qu'elle ait été amenée à découvrir des langues et des conditions de vie diverses lorsqu'elle était encore scolarisée dans le

[9] NAUDET Jules, « Par-delà les spécificités nationales : comprendre les expériences de mobilité sociale en France, aux États-Unis et en Inde », *Sociologie du travail*, vol. 55, n° 2, 2013, p. 172-190

quadrilatère Villette-Belleville constitue à ses yeux un « vrai plus », qui l'a rendue plus apte à savoir que « les autres ne fonctionnent pas pareil ». Grandir en contexte de mixité sociale est dans cette perspective investi comme une expérience socialisatrice rentable pour l'enfant, reconvertible sur le marché professionnel et dont il pourra quoi qu'il en soit tirer un certain bénéfice dans la conduite quotidienne de son existence. Du point de vue des pratiques urbaines, cette expérience permettrait d'acquérir une meilleure capacité de réaction à l'imprévu dans les espaces publics, c'est-à-dire de développer des compétences d'interaction, mais aussi de limiter l'autocensure des enfants concernant la fréquentation d'espaces moins favorisés, perçus par certains comme dangereux avant même de les avoir explorés. Nombre de parents insistent ainsi sur le fait que les enfants qui grandissent dans des espaces résidentiels plus homogènes ne bénéficient pas de cette préparation à l'interaction sociale et à la découverte de la ville, l'ouest de la capitale étant notamment fréquemment évoqué à Paris.

> Je pense que c'est bien d'être dans le 19e parce que ça leur donne cette aisance avec tous, et ça me paraît plutôt bien. Donc je pense que ça les arme plus qu'autre chose en fait. Ils n'auront jamais peur, de traverser Paris, de venir de l'Ouest à l'Est (*rires*).
>
> *Maud, Expert-comptable, Paris. Deux filles de 13 et 10 ans, un fils de 7 ans*

> Déjà elles ont une facilité que d'autres n'auront pas. Elles ont déjà l'environnement, qui est assez important, et qui fait qu'elles n'auront pas peur. Elles n'auront pas peur d'un noir, elles n'auront pas peur d'un jaune, elles n'auront pas peur d'un… Parce qu'elles ont vécu dans cet environnement. Alors ça c'est déjà positif ! (*sa femme acquiesce*) Maintenant de toute façons quand elles seront à l'université, il vaut mieux qu'il y ait pas justement trop de problèmes à ce niveau. Parce qu'une gosse qui a été élevée toute sa vie à Neuilly et qui se retrouve à l'université, elle a pas forcément des facilités, hein ! (*petit rire*)
>
> *Michel, Représentant de commerce en retraite, Paris. Deux filles de 9 et 8 ans*

> Quand elle aura vingt ans, s'il y en a un qui la siffle dans la rue, elle sera habituée, elle réagira mieux qu'une fille qui aura grandi à Milano Due [*quartier de cadres d'entreprise et d'entrepreneurs situé à la périphérie de Milan, où Tommaso a lui-même grandi*] et qui n'aura jamais vu de ses yeux un travesti, etc. Je pense que ça les rend plus solides.
>
> *Tommaso, Journaliste free-lance, Milan. Deux filles de 8 et 5 ans*

Au-delà d'un jugement d'ordre politique sur l'importance du mélange des populations s'affirme donc l'idée que les espaces résidentiels homogènes, et notamment les espaces supérieurs, peuvent avoir pour effet de rendre les enfants moins compétents, moins aptes à négocier la diversité sociale et culturelle au sein des espaces publics, mais aussi de manière plus générale au cours de leur carrière scolaire puis professionnelle. Sur les deux terrains, la

découverte dès la tendre enfance de l'existence d'autres pays et de différentes manières de manger, d'écrire ou de parler peut ainsi être envisagée comme une préparation gratuite et de premier choix à l'évolution dans un monde social global et métissé. Complémentaire à la « socialisation par le voyage » caractéristique des enfances favorisées[10], cette forme de socialisation au cosmopolitisme et aux inégalités sociales par le lieu de résidence érige l'expérience de la mixité en atout dans un environnement social compétitif, comme le suggère la comparaison opérée par Tommaso avec une scolarité à Oxford.

> Une des choses que j'attends de ce quartier, c'est que pour mes filles la diversité devienne la normalité. Et ce n'est pas une diversité qu'elles côtoieront en partant à l'étranger étudier… À Oxford, pour te donner un exemple un peu exagéré, où il y a des jeunes du monde entier, mais dans leur quartier, une diversité authentique. Celle d'Oxford l'est aussi, mais là elle est à toi, ce sont tes racines. […] Elles auront certainement moins de problèmes que d'autres à comprendre comment fonctionne le monde. Et ce n'est pas seulement ma vision de gauche, honnêtement le monde va dans cette direction, et donc plus tu y entres tôt mieux c'est.
>
> *Tommaso, Journaliste free-lance, Milan. Deux filles de 8 et 5 ans*

> Et ça entraîne une grande curiosité pour les pays lointains. Par exemple mes enfants sont très compétents sur les Philippines, le Cameroun, l'Équateur, pays au sujet desquels nous ne savions pratiquement même pas qu'ils existaient à leur âge. Eux ils savent quelles langues on y parle, comment le pays est fait, c'est vraiment quelque chose de précieux.
>
> *Bianca, Chercheuse à l'université, Milan. Une fille de 10 ans, un fils de 9 ans*

La récurrence du recours à la métaphore du « voyage » pour décrire l'expérience résidentielle semble ainsi exprimer davantage qu'une simple consommation d'un décor exotique. Dans le cadre d'une lecture téléologique du mélange des populations, les espaces de mixité permettraient aux parents et surtout à leurs enfants d'avoir un pas d'avance sur le temps, le métissage étant perçu comme inéluctable à plus ou moins long-terme, au moins dans les grandes villes. Autant grandir dès lors dans un espace mélangé, et acquérir des compétences culturelles et d'interaction qui permettront de réussir son insertion sociale et professionnelle dans la société de demain. La préparation à cette évolution perçue comme inexorable n'est d'ailleurs pas toujours vécue sur un registre enchanté : quoique la regrettant, les parents mettent alors en avant leur pragmatisme. Lucia regrette ainsi à demi-mots la transformation brutale de la société italienne et la présence nombreuse d'immigrés à Milan,

---

[10] REAU Bertrand, « Voyages et jeunesse "favorisée". Usages éducatifs de la mobilité », *Agora débats/jeunesses*, n° 53, 2009, p. 73-84

mais considère nécessaire de s'adapter à cette évolution. Le fait de vivre en contexte de mixité est alors vécu de manière ambigüe, entre résignation à un changement peu apprécié et consolation de pouvoir préparer au mieux son enfant à l'avenir.

> J'ai beaucoup d'amies qui ont fait le choix d'inscrire leurs enfants dans des écoles privées parce qu'il y a moins d'extracommunautaires. Moi je n'ai jamais voulu faire ça, parce que… Parce que désormais c'est ainsi. (*d'un ton las*) Dans la classe de ma fille il y a huit étrangers, mais c'est… C'est comme ça maintenant. Plus on va avancer et plus ce sera comme ça. Et donc, quand ils sortiront de ces écoles privées, que vont faire ces enfants ? Ils se retrouveront quand même dans la société, qui sera comme ça [*mélangée*]. Où aller ? Déménager ? Mais où ? C'est comme ça partout maintenant.
>
> *Lucia, Vendeuse, Milan. Deux filles de 12 et 8 ans*

La mise à distance des autres groupes par les choix résidentiels ou scolaires est dans ces deux cas de figure vivement critiquée comme ne prenant pas en considération le véritable intérêt de l'enfant. On observe dans cet esprit l'existence de stratégies d'exposition maîtrisée à l'altérité, qui mettent au jour de manière très révélatrice le rapport instrumental entretenu par certains parents à la mixité sociale. Réticente à l'idée d'inscrire son fils dans l'enseignement public, de peur que la présence de nombreux enfants d'immigrés ne nuise à son apprentissage, Marta se réjouit ainsi que celui-ci, scolarisé dans le privé, soit « en contact avec cette réalité » dans le cadre de sa fréquentation régulière du patronage paroissial (*oratorio*), « où tout le monde va ». Résider dans un espace mélangé lui permet ainsi de concilier les bénéfices attendus de l'exposition régulière à l'altérité sociale et une expérience scolaire plus protégée des « coûts » perçus comme potentiellement entraînés par la mixité.

> Ici, à l'*oratorio*, ça ne me dérange absolument pas. Au contraire, ça me fait plaisir qu'il connaisse des enfants qui proviennent d'autres réalités, d'autres pays, etc. (*elle réfléchit*). En effet, comme il va à l'école privée, nous sommes très contents qu'il fréquente l'*oratorio*, qu'il y fasse du foot, là où tout le monde (*elle insiste*) va en somme. Il est en contact avec tous… Tout le monde, tous ceux qui habitent dans ce quartier, qui sont la réalité. Et c'est très certainement une richesse. Mais du point de vue de l'école, je pense que s'ils sont majoritaires cela se fait aux dépens de l'instruction. […] Et donc c'est juste et beau qu'il ait l'opportunité de connaître d'autres types d'enfants, mais plutôt en dehors de l'école.
>
> *Marta, Institutrice, Milan. Un fils de 11 ans et une fille de 5 ans*

Selon des modalités distinctes et de manière plus ou moins affirmée, l'exposition des enfants à l'altérité culturelle et sociale est donc susceptible d'être valorisée par les parents. Cette mixophilie s'appuie notamment sur la perception de sa rentabilité sociale et

professionnelle, liée à l'acquisition de connaissances et de compétences d'interaction. Sa mise en avant plus ou moins consciente par certains parents, qui font souvent partie de ceux qui incluent la présence visible des « jeunes » ou des « étrangers » parmi les facteurs de sécurisation de l'espace local (*voir chapitres IV et V*), permet de mieux comprendre la spécificité de ceux que nous avons qualifié de « stratèges » dans notre typologie des manières d'encadrer (*voir chapitre VI*). Leurs valeurs politiques (mixité comme valeur) et l'intérêt qu'ils trouvent à la mixité (mixité comme ressource) les conduit à privilégier l'investissement dans l'espace local pour tenter de concilier performance scolaire et acquisition de compétences d'interaction, d'autant qu'ils tendent à se sentir – et sont la plupart du temps objectivement – en mesure de suivre et de servir d'appui solide à la scolarité de leurs enfants. La mixité sociale de l'espace de résidence est dès lors perçue comme une ressource à valoriser (et dans une certaine mesure à encadrer) par le biais de l'investissement dans l'action collective au niveau local.

S'ils peuvent être séduits par l'acquisition de compétences d'interaction mais aussi de connaissances sur le monde social et les autres régions du monde, les « préparateurs » sont en revanche davantage obnubilés par la carrière scolaire de leur enfant, et tendent à privilégier plus tôt la scolarisation dans un établissement privé ou dans un établissement public situé en dehors de l'espace local (*voir infra*). Les parents « protecteurs » se trouvent quant à eux plutôt du côté de la mixité redoutée, les « étrangers » et les « jeunes » tendant à incarner la menace que constitue pour les enfants le monde extérieur, source de danger physique mais aussi social dans le cas des derniers cités.

B / Les effets de la mixité sur l'encadrement parental

Distinguer les craintes et les bénéfices associés au type de contexte urbain étudié permet de mieux saisir les effets de la mixité sur les pratiques d'encadrement parental. Nous voudrions ici insister sur deux observations transversales à nos terrains d'enquête, qui gagneraient à être interrogées de manière plus fine dans le cadre de comparaisons d'espaces socialement différenciés : la spécificité probable de l'attention marquée des parents des catégories moyennes-supérieures pour la présentation de soi de leurs enfants dans les espaces publics, et

surtout une forme de convergence des pratiques parentales liée à la mixité résidentielle des espaces étudiés.

1. Une attention renforcée pour la présentation de soi des enfants des catégories moyennes-supérieures

Si elles ne sont pas spécifiques aux deux contextes urbains étudiés, les menaces perçues pour les enfants que sont les « jeunes » à Paris et les « étrangers » à Milan leur sont fortement associées, le 19e arrondissement étant l'arrondissement de Paris dont le taux de logements sociaux est le plus élevé et le triangle Monza-Padova l'une des principales aires d'installation de migrants à Milan depuis deux décennies (*voir chapitre III*). Décrit dans un chapitre précédent, le souci de sobriété dans la présentation de soi des enfants des catégories moyennes-supérieures lorsqu'ils fréquentent les espaces communs doit ainsi être inscrit dans un territoire au sein duquel la menace pour leur intégrité physique et leurs effets personnels est perçue comme élevée, davantage que dans des contextes résidentiels où les écarts de revenus et de niveau de vie sont moins accusés. La mixité semble en ce sens participer de la production du rapport ascétique aux espaces communs des parents favorisés, réticents vis-à-vis de pratiques d'habillement ostentatoires, mais aussi de l'exhibition – voire de la simple possession – d'appareils téléphoniques ou électroniques, considérés comme autant d'amplificateurs du risque d'agression (*voir chapitre VI*).

> Et depuis deux ans, et plus particulièrement sur les six derniers mois, des gens qui travaillent ou qui vivent dans le quartier se font agresser, oui.
> **Y compris des enfants ?**
> Y compris des enfants. Vols de portables par exemple. C'est pour ça que les miens n'ont pas de portable.
> **Parce que ça peut être un prétexte à…**
> (*il coupe*) Oui. Aucune… Il faut, quand on vit dans ce genre de quartier un peu chaud, être le plus lisse possible.
> **Vous pensez que beaucoup d'habitants choisissent volontairement d'être sobres dans leur présentation pour avoir moins de problèmes ?**
> Je ne sais pas, enfin moi c'est notre approche par rapport aux enfants, hein. Donc un portable, sur un gamin, c'est tentant, un gamin ça se défend moins facilement qu'un adulte, donc ce n'est pas la peine de donner le bâton pour se faire battre.
>
> *Yves, Cadre de banque, Paris. 2 fils de 14 et 12 ans, une fille de 10 ans*

Oui, voilà, et puis de faire gaffe à son… À son portable, parce qu'il y a quand même beaucoup de vols de portables dans le quartier.
Justement, il y a des parents qui sont contre le portable pour cette raison…
(*elle coupe*) Oui, je pense que c'est une source de… Alors nous on a acheté un modèle pas du tout attrayant pour les voleurs de portable, je pense pas qu'ils... Qui a pas une grosse, grosse valeur et tout ça, mais bien sûr, ses copains, il a déjà un copain ou deux qui se sont fait piquer des portables, arrachés, quoi. Donc… Dans le quartier c'est quand même, oui, il y a quand même un risque.

Catherine, Maître de conférences à l'université, Paris. Deux fils de 13 et 1 an, une fille de 9 ans

Il est difficile de dépasser le stade de l'hypothèse sans enquête *ad hoc*, mais il n'en est pas moins probable que l'attention marquée des parents des catégories moyennes-supérieures pour la présentation de soi des enfants dans les espaces publics soit mise en œuvre de manière plus souple dans des contextes plus homogènes, à catégories sociales comparables. C'est sans doute particulièrement vrai dans le cas du téléphone portable : apprécié par de nombreux parents, son caractère rassurant se trouve en effet ici en remis en cause par les risques d'agression qui sont associés à sa possession.

2. Mixité sociale et convergence des pratiques

La mixité sociale semble par ailleurs atténuer le clivage décrit par Annette Lareau au sujet des pratiques éducatives[11]. L'opposition qu'elle opère entre *concerted cultivation* et *natural growth* (*voir encadré n° 1*) y semble en effet dans une certaine mesure moins heuristique que dans le contexte états-unien, où elle a mené l'enquête. Ainsi que le suggèrent les souvenirs d'enfance des parents milanais, les enfants des familles populaires participent tout d'abord plus souvent à des activités organisées que dans le modèle de Lareau (*voir chapitre V*). Alors que Lia Karsten a elle aussi relevé une intensification de l'implication des parents dans l'organisation de la vie extrascolaire des enfants à Amsterdam au cours des dernières décennies[12], l'hypothèse d'une transformation des pratiques éducatives sur le modèle de la diffusion verticale des goûts[13], favorisée par des niveaux de ségrégation socio-résidentielle

[11] LAREAU Annette, *Unequal Childhoods. Class, Race, and Family Life*, University of California Press, 2003, Berkeley et Los Angeles, 331 p.
[12] KARSTEN Lia, « Children's social capital in the segregated context of Amsterdam: an historical-geographical approach », *Urban Studies*, vol. 48, n° 8, 2011, p. 1651-1666
[13] BESNARD Philippe, « Pour une étude empirique du phénomène de mode dans la consommation des biens symboliques : le cas des prénoms », *Archives européennes de sociologie*, n° 20, 1979, p. 343-351

moins élevés que dans le contexte états-unien, paraît séduisante. À propriétés sociales comparables, les manières d'encadrer le temps extrascolaire ne seraient pas les mêmes en fonction du type de contexte résidentiel, en lien avec l'offre locale d'activités mais aussi avec les normes locales d'éducation des enfants, sensibles à la composition de la population.

Mais l'hypothèse d'une certaine porosité des pratiques éducatives ne fonctionne pas que dans le sens de leur diffusion des catégories moyennes-supérieures vers les catégories populaires. Le côtoiement d'enfants des couches populaires semble ainsi constituer une forme d'accélérateur de l'autonomie pour les enfants des catégories moyennes-supérieures. La relative précocité des pratiques urbaines autonomes dans l'espace local des premiers montre en effet aux parents plus réticents, ou qui n'y avaient même jamais pensé, que celles-ci sont *possibles* : si elle peut conduire à la formulation de condamnations morales, elle offre des repères aux parents, absents d'autres contextes urbains et sur lesquels les enfants désireux d'affirmer leur autonomie peuvent s'appuyer pour négocier de nouveaux droits. Ce spectacle de l'autonomie précoce peut conduire les parents à interroger leurs propres pratiques, et plus largement le regard qu'ils portent sur l'aptitude à l'autonomie de leurs enfants. Constater de ses propres yeux celle d'enfants du même âge ou plus jeunes que les siens peut mettre en doute certaines conceptions de l'enfance, et activer la confiance des parents les moins prisonniers des normes dominantes au sein de leurs propres réseaux de sociabilité. L'autonomie précoce de certains enfants des catégories populaires tend en outre à favoriser la mobilité à plusieurs, dans la mesure où ceux-ci passent pour expérimentés et donc relativement plus fiables que les enfants davantage « couvés ».

> Alors depuis cette année, elle en a très envie, donc une fois par semaine depuis quelques semaines, ça fait pas longtemps, elle rentre un jour par semaine toute seule. Je suis un peu anxieuse comme mère donc… (*elle réfléchit*) Non, mais là je reconnais qu'en fait il n'y a pas de danger […]
> **Vous disiez qu'elle en a envie, pourquoi est-ce qu'elle en a envie ?**
> Ben je pense qu'elle a envie de se prouver qu'elle peut faire ça toute seule. Elle voit que ses copines le font aussi, parce qu'il y a beaucoup d'enfants qui le font plus tôt dans le quartier, même parfois en CP donc… Je sais pas, par exemple les enfants asiatiques sont très, très autonomes très tôt, ils prennent le métro tout seuls très petits, enfin, donc du coup ça lui… Oui oui, elle était très motivée.

Catherine, Maître de conférences à l'université, Paris. Deux fils de 13 et 1 an, une fille de 9 ans

Et donc ces parents étrangers, moi ça m'a servi. À la fois je trouve que c'était pas forcément une chance pour leurs enfants, mais de voir que des petits… Que des enfants pouvaient gérer toute leur soirée tout seuls, et grandir relativement harmonieusement quand même, ça m'a ouvert les yeux.

C'est-à-dire qu'en fait les autres parents servent aussi un peu de points de repères ?

Oui. Ça c'est l'avantage de l'école publique et du quartier mélangé. Parce que ces parents chinois travaillent beaucoup (*elle insiste*), et donc les enfants sont souvent livrés à eux-mêmes. Et donc ils savent prendre le métro avec changement dès six ans, faire à manger, gérer leurs soirées tout seuls. […] Et donc oui, ça l'a tirée vers l'autonomie, elle a vu comment ça se passait dans les autres familles et c'était pas du tout comme à la maison.

Aliénor, Femme au foyer (Conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans

S'appuyant sur une enquête menée dans le quartier parisien des Batignolles, lui aussi caractérisé par l'hétérogénéité de la composition de sa population, Jean-Yves Authier et Sonia Lehman-Frisch suggèrent également que le côtoiement d'enfants de différents milieux sociaux conduit à des formes de convergence de leurs pratiques urbaines[14]. Étudier ces dernières dans des espaces caractérisés par un niveau de ségrégation résidentielle moindre que dans le contexte états-unien conduit ainsi à nuancer le modèle de Lareau, dont l'apport heuristique est fondamental mais qui ne permet pas de saisir l'importance du rôle joué par le contexte de résidence dans la structuration des pratiques éducatives. Il apparaît dès lors réducteur de n'envisager la cohabitation de groupes sociaux qui présentent des caractéristiques distinctes qu'à l'aune de la recherche d'un « effet paysage » des plus favorisés d'entre eux[15] : le fait de vivre en contexte de mixité sociale peut être associé à un projet socialisateur très explicite, qui s'appuie sur la perception de bénéfices que les enfants pourront en retirer. Des craintes liées aux risques particuliers que la mixité fait peser sur leurs épaules peuvent également être exprimées : celles-ci sont comme nous l'avons vu partiellement distinctes sur les deux terrains, invitant à approfondir l'étude de la structuration de l'encadrement parental par le contexte local dans une perspective comparée.

---

[14] AUTHIER Jean-Yves et LEHMAN-FRISCH Sonia, « Il était une fois... des enfants dans des quartiers gentrifiés à Paris et à San Francisco », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 195, 2012, p. 58-73. Voir également AUTHIER Jean-Yves et LEHMAN-FRISCH Sonia, « La mixité dans les quartiers gentrifiés : un jeu d'enfants ? », *Métropolitiques*, mis en ligne le 2 octobre 2013, consulté le 14 novembre 2013. URL : http://www.metropolitiques.eu/La-mixite-dans-les-quartiers.html

[15] Les populations moins favorisées et surtout d'origine étrangère sont dans une telle perspective envisagées avec bienveillance, mais maintenues à distance par les usages quotidiens de l'espace local. Voir SIMON Patrick, « La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation, Belleville, Paris XX° », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 98, 1995, p. 161-190

II - Encadrement parental et sociétés urbaines

La distinction des populations associées par les parents aux risques liés au fait de vivre en contexte de mixité sociale est révélatrice de contrastes structurels entre les deux sociétés urbaines dans lesquelles sont situés les terrains d'enquête. Parallèlement à cette construction différenciée des figures du danger, liée à des histoires coloniales et migratoires distinctes et décalées dans le temps, l'action publique à destination des familles (ou son absence) et les hiérarchies produites par le système scolaire structurent également les pratiques d'encadrement parental. Ces dernières reflètent ainsi d'un côté le rôle central joué par la famille élargie dans la prise en charge quotidienne des enfants à Milan, de l'autre celui de l'école dans la fabrique de la séparation des enfants à Paris. Reflet de la crainte sourde des immigrés à Milan et d'une hiérarchisation plus marquée des espaces urbains à Paris, on observe par ailleurs un net contraste au sujet des peurs ressenties pour les filles entre les deux terrains, la mixité semblant dans une certaine mesure plus favorable à leurs pratiques urbaines autonomes dans le quadrilatère Villette-Belleville.

A / Monza-Padova, un miroir du welfare à la milanaise

Les pratiques d'encadrement mises en œuvre dans le triangle Monza-Padova reflètent dans une certaine mesure l'action publique à destination des familles dans le contexte milanais, ou plutôt son absence. Le fait que la plupart des mères se sentent en permanence débordées et la tendance à l'organisation familiale de l'encadrement par le biais du recours aux grands-parents ne peuvent ainsi être compris qu'au regard de l'organisation locale du *welfare*, dans laquelle les institutions publiques tendent à jouer un rôle d'appoint. Dans un tel contexte, les institutions de sociabilité catholiques implantées dans l'espace local assurent une sorte de service para-public de garde et d'occupation des enfants.

1. Des femmes pressées

Opérer un retour réflexif sur l'enquête de terrain permet d'« accéder à une meilleure connaissance du groupe étudié[16] », la relation d'enquête constituant dans cette perspective un authentique « matériau de recherche[17] ». Comme l'a également observé Simone Ghezzi dans un autre quartier de Milan[18], le thème du temps compté des mères a régulièrement émergé au cours de l'enquête : « débordées », « pressées[19] », nombre d'entre elles ont décliné les invitations à y participer, arguant de la rareté de leur temps disponible. Ainsi que le relève Ghezzi, si elles en manquaient déjà pour faire face au déroulement quotidien de leur vie, comment pouvaient-elles en consacrer à un entretien ? L'enquêteur s'est dès lors fréquemment retrouvé « casé » avec plus ou moins de bonheur dans des emplois du temps chargés, ce qui explique sans doute en partie la durée plus courte des entretiens menés à Milan (en moyenne 60 minutes contre 88 à Paris). Nombre d'entre eux ont de manière révélatrice été réalisés pendant le déroulement d'une activité extrascolaire, temps qui correspond souvent à un angle mort de la journée, à du temps « perdu » pour reprendre les propos de plusieurs mères. L'entretien mené avec Federica est révélateur de cet ajustement de la situation d'entretien à la rareté du temps disponible :

> L'entretien se termine brusquement, Federica [*nom attribué à l'enquêtée*] se rendant compte que l'activité de sa fille est terminée. Je coupe immédiatement mon dictaphone afin de pouvoir noter en vitesse les informations dont j'ai besoin pour compléter son profil, avant qu'elle ne parte en courant retrouver sa plus jeune fille, qui sort de son cours de gymnastique et qu'elle semblait avoir complètement oubliée.
>
> *Journal de terrain, 20 janvier 2010.*

Les entretiens ont souvent été repoussés, certains annulés :

---

[16] LE RENARD Amélie, « Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien », *Genèses*, n° 81, 2010, p. 128-141

[17] BONNET François, « La distance sociale dans le travail de terrain : compétence stratégique et compétence culturelle dans l'interaction d'enquête », *Genèses*, n° 73, 2008, p. 57-74

[18] GHEZZI Simone, « Parenthood and the structuring of time among urban households in northern Italy », *Ethnologie française*, vol. 42, n° 1, 2012, p. 37-44

[19] NdT : « *Sono di corsa* », « *Faccio in fretta* »…

> Il faudra absolument proposer dans le retour sur le travail de terrain un développement sur la plus grande difficulté à obtenir du temps de la part des parents à Milan. En témoigne l'entretien que je devais réaliser aujourd'hui avec « Sole » et une autre maman, déjà repoussé une fois à leur demande alors que le rendez-vous avait été fixé avec une échéance de deux semaines. Tandis qu'il devait finalement se dérouler hier à quinze heures, elles le repoussent encore au lendemain (aujourd'hui) à la même heure. Finalement je reçois un SMS m'indiquant que la deuxième maman n'est pas disponible, et seule « Sole » vient après que je lui ai répondu que cela m'intéresserait tout de même de discuter avec elle. Après un entretien conclu au bout de 45 minutes du fait de la sortie des classes, j'accompagne « Sole » sur le chemin de l'école, au cours duquel elle monologue sur la multiplicité des tâches que les mères milanaises doivent assumer. Elle souligne également le coût induit par le fait d'avoir des enfants : pas grand-chose n'est fait selon elle pour aider les familles milanaises, à son grand regret. Alors que nous arrivons devant le pavillon où ont lieu les cours de son fils à l'intérieur du Trotter, nous retrouvons la seconde maman, qui s'excuse de n'avoir pu venir. Je lui indique ne pas lui en tenir rigueur, mais lui demande si elle serait disponible à un autre moment. Je vois qu'elle ne semble pas opposée à l'idée dans l'absolu, mais qu'elle n'est pas non plus très heureuse d'avoir à trouver un moment pour un entretien. Comme plusieurs autres mères que j'ai déjà rencontrées, « Sole » et elle-même notent dans un agenda toutes les activités de leurs enfants, et disent en avoir grand besoin.
>
> *Journal de terrain, 27 novembre 2009.*

Issues de l'enquête de terrain, ces observations traduisent les emplois du temps très serrés des mères milanaises, en particulier lorsqu'elles exercent dans le même temps une activité professionnelle. Comme l'indique une formule efficace de Maria (Administratrice de biens immobiliers), « Milan est une ville qui ne pardonne pas » : les causes de ce manque récurrent de temps libre sont en effet pour une large part structurelles.

2. Les causes structurelles de l'organisation familiale de l'encadrement

L'encadrement parental semble de manière générale être davantage pris en charge par les mères à Milan qu'à Paris, la vie des pères tendant à être encore plus centrée sur la sphère professionnelle dans la capitale lombarde. Dans un pays où plus de 75 % des tâches associées à la vie familiale sont assumées par les femmes au sein des couples hétérosexuels[20], leur moindre implication dans son exercice quotidien n'a d'ailleurs jamais été remise en cause par les parents interrogés, la plupart tendant à les considérer comme relevant d'un ensemble de tâches dont la prise en charge revient avant tout à la mère. Souvent décrites comme

[20] Ces tâches regroupent les tâches domestiques et le temps consacré à l'éducation des enfants. À la fin des années 2000, dans les couples comptant une femme âgée de 25 à 44 ans et travaillant, ces dernières y consacraient en moyenne 4h40 par jour, contre 1h54 pour les hommes avec qui elles vivaient. Voir ISTAT, « La divisione dei ruoli nelle coppie. Anno 2008-2009 », *Statistiche in breve*, 10 novembre 2010, 13 p.

faiblement ancrées dans l'espace local en dehors du cas particulier des commerçants, les expériences paternelles se caractérisent à l'inverse par une attention particulière aux enfants le week-end, qui comme nous l'avons vu peut par ailleurs correspondre à des sorties de l'espace de résidence.

> Mon mari n'est jamais là, il s'en va tôt le matin et il rentre le soir. Et donc il ne fréquente que très peu le quartier ou les commerces du quartier, il n'a pas le temps.
>
> *Lucia, Vendeuse, Milan. Deux filles de 12 et 8 ans*

> Disons que mon mari vit moins le quartier, parce qu'il rentre tard du travail le soir, et donc… Il ne vit pas vraiment le quartier. De temps en temps il vient au Trotter avec les enfants, le samedi ou le dimanche, c'est vrai, mais pour le reste… C'est beaucoup plus mes deux plus jeunes et moi qui vivons le quartier.
>
> *Letizia, Ex- vendeuse dans une boulangerie / en formation, Milan. Deux filles de 17 et 9 ans, un fils de 6 ans*

> **Vos enfants et votre mari se plaisent dans la zone ?**
> (*elle inspire profondément*) Mon mari part le matin à six heures et demie du matin, et il rentre à la maison le soir entre huit heures et demie et neuf heures. Chapitre clos ! (*elle rit*) […] Il n'est vraiment là que le dimanche, et encore le dimanche on ne reste pas toujours dans le coin.
>
> *Sole, Employée à temps partiel dans un service après-vente, Milan. Une fille de 14 ans, un fils de 9 ans*

Un tel déséquilibre a pour effet de laisser une plus grande latitude aux mères milanaises dans la mise en œuvre quotidienne de l'encadrement, dans lequel les pères semblent avoir davantage de difficultés à intervenir qu'à Paris.

> **Ce sont des choses dont vous avez déjà parlé avec votre mari ?**
> De quand il sera plus grand, non, parce que pour l'instant ça nous paraît encore loin. Du fait de rentrer seul de l'école à la maison par contre oui, dans le sens où cela devrait arriver bientôt.
> **Etes-vous d'accord en général ?**
> Oui, oui, nous sommes d'accord. Bon, après, en réalité, c'est principalement moi qui décide (*elle rit*), parce que c'est moi qui suis toujours avec mes enfants.
>
> *Hedda, Femme au foyer (Conjoint commercial), Milan. Deux fils de 11 et 9 ans*

Dans un contexte où la durée de la prise en charge hebdomadaire par l'institution scolaire est plus courte qu'à Paris, et dans une aire urbaine où la participation des femmes au marché

du travail est l'une des plus élevées d'Italie[21], la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle s'avère particulièrement exigeante pour celles-ci. Cela d'autant plus qu'au temps consacré aux enfants se superposent souvent les soins qu'elles apportent à leurs propres parents, voire beaux-parents : assignées à une « culture de la responsabilité[22] », les femmes assument souvent des obligations morales lourdes associées au rôle de mère, pivot entre deux générations dans un contexte où l'espérance de vie tend par ailleurs à s'allonger. Surtout, l'Italie est un État dont les politiques soutiennent relativement peu les familles dans l'organisation de leur vie quotidienne : la famille élargie joue dès lors souvent le rôle d'« amortisseur social », produisant des services « davantage assurés dans d'autres pays par le secteur public ou le marché[23] ».

> Je pense que dans les villes d'Europe du nord les services aux familles et les aides aux citoyens sont beaucoup plus développés, beaucoup plus présents dans la vie quotidienne. C'est sûr. Mais je pense aussi aux services sociaux en France, je pense qu'ils sont beaucoup plus développés que les nôtres. Les écoles, les crèches… Rien que le fait que l'école soit fermée pendant trois mois l'été ! Du 8 juin au 8 septembre, environ. C'est vraiment du délire !
>
> *Monica, Cadre de banque, Milan. Deux fils de 12 et 8 ans*

Bénéficiant de l'attention et parfois des soins de leurs filles ou belles-filles, les grands-parents se trouvent bien plus fréquemment impliqués dans la vie quotidienne des enfants – et notamment dans l'encadrement de leurs pratiques urbaines – qu'à Paris, au point de constituer une ressource dont beaucoup d'enquêtés auraient du mal à se passer.

> Il y a énormément de gens qui habitent ce quartier parce que leurs propres parents y habitent, et donc ils sont restés près d'eux. […]
> **C'est une aide pour s'occuper des enfants ?**
> Oui. Oui, oui, oui. Moi je l'ai vu très vite, dès que mon fils est né ma mère m'a aidée, et comme elle ne conduit pas on ne pouvait pas partir trop loin, parce qu'elle nous aidait, et que nous on pouvait l'aider en cas de problème. Et la mère de mon mari habite aussi près d'ici.
>
> *Marta, Institutrice, Milan. Un fils de 11 ans et une fille de 5 ans*

---

[21] CAVALCA Guido, « Transizione post-industriale e cambiamento delle disuguaglianze sociali nelle principali aree urbane d'Italia », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. 51, n° 3, 2010, p. 367-398
[22] GHEZZI, art. cit.
[23] OBERTI Marco, « La protection sociale entre la famille, le marché et l'État-providence », in LAZAR Marc (dir.), *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*, Fayard, 2009, Paris, p. 315-326

Vous me disiez que vous avez de bonnes relations avec vos parents ?
M : Oui ! Oui, oui.
S : Si les grands-parents n'étaient pas là…
Votre fils va de temps en temps chez eux ?
M : Disons qu'ils vont le chercher à tour de rôle à l'école, puis l'accompagnent à la natation [*leur fils pratique ce sport en compétition et se rend presque tous les jours à la piscine*].
C'est toujours eux qui vont le chercher à l'école ?
Oui.
Et qui l'emmènent à la natation ?
Oui. Le plus souvent, oui.

Maurizio et Sabrina, Commercial/Employée dans une entreprise d'évènementiel, Milan. Un fils de 10 ans

L'enquête confirme le rôle « crucial[24] » que jouent les grands-parents dans la prise en charge quotidienne des enfants à Milan. Allégeant le fardeau qui pèse sur les épaules des mères, leur implication permet à celles-ci de travailler ou *a minima* d'apporter un complément de revenu au ménage. L'encadrement des pratiques urbaines des enfants s'avère ainsi dans une certaine mesure plus « familial » que « parental » dans le triangle Monza-Padova, mais aussi probablement de manière plus générale en Italie : d'après l'ISTAT, deux tiers des enfants de moins de treize ans étaient ainsi en compagnie de leurs grands-parents lorsqu'ils ne se trouvaient ni à l'école ni avec leurs parents en 2011[25]. Le terrain d'enquête et plus largement Milan et l'Italie urbaine constituent ainsi un bon contre-exemple à l'affaiblissement des liens de parenté en milieu urbain postulé par Louis Wirth puis Talcott Parsons[26]. Il s'approche davantage du Bethnal Green étudié par Michael Young et Peter Willmott, quartier ouvrier de Londres où les réseaux d'entraide familiale jouaient un rôle central dans l'organisation de la vie quotidienne de ses habitants[27].

Mais si la famille élargie joue un rôle plus important dans la mise en œuvre de l'encadrement des pratiques urbaines des enfants à Milan qu'à Paris, c'est également le cas de l'Église catholique. Reflet de la faiblesse des politiques publiques de soutien aux familles,

---

[24] GHEZZI, art. cit.
[25] ISTAT, « Infanzia e vita quotidiana. Anno 2011 », *Statistiche report*, 2011, 25 p.
[26] WIRTH Louis, « Le phénomène urbain comme mode de vie » (éd. or. 1938), in GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004 (1re éd. 1979), Paris, p. 255-281 ; PARSONS Talcott, « Le système de parenté dans les États-Unis d'aujourd'hui », in *Éléments pour une sociologie de l'action*, Plon, 1955 (éd. or. 1943), Paris, p. 129-150
[27] YOUNG Michael et WILLMOTT Peter, *Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'Est londonien*, Presses Universitaires de France, 2010 (éd. or. 1957), Paris, 188 p.

cette dernière joue un rôle incontournable de fournisseur d'occupations extrascolaires dans le triangle Monza-Padova.

3. Le patronage paroissial comme substitut à l'action publique ?

Ne trouvant pas d'équivalent sur le terrain parisien[28], plusieurs patronages paroissiaux accueillent les enfants du triangle Monza-Padova tout au long de l'année, leur proposant un ensemble d'activités sportives (football, basketball, tennis de table, etc.) et culturelles, gratuites ou presque. Si certains parents disent avant tout y envoyer leur(s) enfant(s) en vue de leur édification religieuse et de la transmission de certaines valeurs, ces espaces présentent également l'avantage d'être très régulés par la présence d'adultes, qu'il s'agisse de religieux, de laïcs investis dans la vie de la paroisse ou simplement d'autres parents. Ils bénéficient en outre du prestige moral dont jouit encore l'Église en tant qu'institution morale perçue comme bienveillante et protectrice, conduisant la plupart des enquêtés à exprimer une confiance élevée dans la qualité et le sérieux de l'encadrement proposé.

> Évidemment derrière ce choix de lui faire fréquenter l'*oratorio*, de le faire entrer en contact avec une certaine réalité, avec un certain message, il est clair qu'il y a nos choix, nos préférences, les valeurs de vie que nous partageons. […] Il est clair que c'est un endroit qui s'inscrit dans une matrice catholique.
>
> *Tiziana, Enseignante dans un lycée public, Milan. Un fils de 11 ans*

> **Lui est-il déjà arrivé de retrouver ses amis sans toi dans le quartier ?**
> À l'*oratorio*. À l'*oratorio*, parce que… Je fais du bénévolat en partie pour ça. Pour donner… Alors, j'aime bien faire du bénévolat à l'*oratorio*, mais c'est aussi un moyen… S'il grandit à l'*oratorio*, je me sentirai plus tranquille. C'est un environnement que je connais.
> **Tu préfères qu'il soit là plutôt que dehors ?**
> Oui ! Je sais que quand il vient ici il joue au foot. Alors que s'il part se balader, qu'est-ce qu'il va faire ? Une promenade, oui, ça peut se faire une fois, mais je ne pense pas que ce soit une bonne chose de traîner dans les rues. Et donc je préfère l'*oratorio*.
>
> *Natalia, Femme au foyer (Conjoint conducteur de travaux), Milan. Un fils de 12 ans*

[28] Si nous n'avons pu en retrouver la trace, le 19e arrondissement a pu compter un ou plusieurs patronages paroissiaux par le passé. Rose-Marie de Casabianca indique par exemple que 400 enfants âgés de six à quatorze ans fréquentaient un patronage catholique dans le quartier de Notre-Dame de Lorette à la fin des années 1950. Voir CASABIANCA (de) Rose-Marie, *Enfants sans air. Étude sociologique des enfants d'un quartier urbain*, Fleurus, 1959, Paris, 370 p.

Tandis que dans le 19e arrondissement plusieurs « centres d'animation » municipaux proposent une large palette d'activités à prix abordables à tous les enfants, cette offre publique est considérablement plus réduite dans le triangle Monza-Padova. Accessibles à tous et diffus sur le territoire, les patronages paroissiaux remédient dès lors en quelque sorte à la faiblesse de l'action publique en direction des familles et des enfants, et jouent un rôle incontournable dans les sociabilités enfantines.

> S'ils sont grands ils peuvent rester seuls à la maison, mais quand ils sont à l'école primaire c'est plus difficile, et donc soit ils sont confiés à leurs grands-parents, soit ils sont inscrits à des activités payantes qui peuvent coûter très cher. Par exemple, au Trotter, il y a une école d'anglais, tu y passes toute la journée mais pour une semaine ça coûte 200, 250 euros. Pour un mois ça représente presque autant que le salaire d'un parent ! À la base l'*oratorio estivo* [*l'ouverture estivale de l'oratorio*] n'a pas vocation à servir de parking, c'est une proposition d'un moment de vie collective, qui offre la possibilité de vivre certaines valeurs. Mais moi je suis très impliquée pour permettre à cette proposition d'exister, et je peux te dire qu'il y a aussi des enfants musulmans, juifs, mais aussi d'autres religions qui en profitent. Et je peux te dire aussi qu'il y a beaucoup d'Italiens qui en profitent pour caser leurs enfants à bas prix. Et rien de plus. Mais bon… C'est comme ça. Comme ça coûte 15 euros par semaine, et que l'enfant est accueilli de sept heures du matin à cinq heures de l'après-midi, vas-y, peu importe ce que tu y fais, en gros. Quoi qu'il en soit je sais que c'est un endroit où mon enfant va être bien. Je veux dire, les parents ne sont pas nombreux à venir demander ce qu'on fait avec les enfants. Mais bon… Disons que comme service éducatif l'*oratorio* présente certaines garanties, et aussi une certaine sécurité, et donc mon enfant sera forcément bien là-bas.
>
> *Giovanna, Institutrice, Milan. Deux filles de 16 et 14 ans, un fils de 10 ans*

> C'est une aide très précieuse, surtout en été. L'*oratorio* te permet de les occuper l'été pendant que tu vas travailler. Ou même la semaine, c'est toujours ouvert, et donc les enfants, en grandissant, commencent à venir ici tout seuls, et toi tu peux aller faire une course ou aller rendre visite à quelqu'un ailleurs. Il y a toujours cette possibilité qui est là.
>
> *Valentina, Infirmière, Milan. Un fils de 11 ans*

Si les parents se décrivant comme non croyants et attachés à des valeurs politiques de gauche tendent à privilégier l'investissement dans l'univers associatif du Parco Trotter, organisant somme toute une sorte d'*oratorio* laïc géant à l'intérieur du parc, il serait impossible de comprendre l'organisation du temps extrascolaire des enfants dans le triangle Monza-Padova sans prendre en compte l'activité des patronages paroissiaux. Ceux-ci sont particulièrement appréciés par les parents des catégories populaires et intermédiaires, y compris immigrés et adeptes d'autres religions, rassurés par la figure morale du prêtre et par le fort niveau d'interconnaissance et de contrôle social qui y règne. L'Église catholique se

substitue donc dans une certaine mesure aux acteurs publics pour fournir aux parents des activités susceptibles d'occuper le temps extrascolaire de leurs enfants, rendant plus facile pour les mères de travailler et de faire face à l'ensemble des responsabilités qui leur incombent, dans la mesure où elles savent que leur enfant se trouve dans l'un des plus sûrs des « espaces protégés » (*voir chapitre IV*). Alors que près d'un quart des enfants âgés de trois à dix ans fréquentaient de manière régulière l'*oratorio* dans le nord-ouest de l'Italie en 2011[29], cette forme de service para-public n'est pas sans faire écho au rôle joué par les ONG catholiques dans la fourniture de services d'assistance sociale et même dans la sécurisation de la gare de Milan[30].

Davantage soutenu par la famille élargie et par les institutions de sociabilité catholique dans le triangle Monza-Padova que dans le quadrilatère Villette-Belleville, où l'action publique offre aux parents plus d'opportunités d'occupation du temps extrascolaire des enfants, l'encadrement parental entretient des liens serrés avec les arrangements locaux de fourniture d'aide aux familles. Un tel constat permet de mieux comprendre l'ancrage local plus marqué des enquêtés milanais (*voir chapitre V*), dans la mesure où il leur est plus coûteux de changer de quartier qu'aux parents parisiens ; il éclaire par ailleurs la baisse du taux de natalité observée à Milan au cours des dernières décennies, les femmes payant un prix élevé à la conciliation de la maternité et de l'emploi salarié[31]. En lien avec des modèles distincts d'État-providence dans les deux pays, la défamilialisation plus prononcée de la prise en charge des enfants dans le contexte français[32] permet aussi de mieux comprendre le rôle plus important joué par l'institution scolaire dans la différenciation des expériences enfantines sur le terrain parisien.

---

[29] Contre moins de 10 % dans le sud du pays. Voir ISTAT, « Infanzia e vita quotidiana », art. cit.

[30] Voir respectivement MINGIONE Enzo et OBERTI Marco, « The struggle against social exclusion at the local level. Diversity and convergence in European cities", *European Journal of Spatial Development*, n° 1, 2001, URL : http://www.nordregio.se/EJSD/ et BONNET François, « Managing marginality in railway stations: beyond the Welfare and social control debate », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 33, n° 4, 2009, p. 1029-1044

[31] TORRI Rossana, « Coesione sociale e sviluppo economico », in RANCI Costanzo et TORRI Rossana (dir.), *Milano tra coesione sociale e sviluppo*, Bruno Mondadori, 2007, Milan, p. 19-34

[32] OBERTI Marco, « Relations et dépendances familiales. Regards croisés sur les étudiants français et italiens », *Revue de l'OFCE*, n° 73, 2000, p. 259-276

B / Le tri social par l'école dans le 19e arrondissement

La carrière scolaire contribue bien davantage à différencier les pratiques urbaines des enfants et leur encadrement dans le quadrilatère Villette-Belleville que dans le triangle Monza-Padova. Rappelons que l'école tend à représenter un enjeu plus important dans le contexte français, où elle tend à être perçue comme une ressource déterminante pour le destin social des enfants[33]. Le diplôme y constitue de fait une protection en contexte de déclassement social[34], et la mise en œuvre des choix scolaires tend à s'opérer dans un cadre où le temps de la jeunesse est pensé comme un « investissement à vie[35] ». Mais ce sont surtout les modalités de mise en œuvre des choix scolaires qui contribuent à distinguer les deux sociétés urbaines qui nous intéressent, dont les marchés scolaires présentent une différence fondamentale : les stratégies scolaires des parents comportent de fait une dimension spatiale bien plus prononcée à Paris, où la sectorisation de l'instruction publique se combine à une distribution inégale de l'offre scolaire dans l'espace urbain[36]. Tandis que l'on relève de fortes disparités du point de vue de la composition sociale et ethnique des effectifs des établissements[37], les choix scolaires impliquent souvent d'inscrire l'enfant dans un établissement situé en dehors de l'espace local. Dans le cas milanais en revanche, ces choix tendent plutôt à s'articuler autour de l'arbitrage entre une scolarisation dans l'enseignement public ou privé *dans l'espace local*, en lien avec l'organisation familiale de la prise en charge quotidienne des enfants à l'instant décrite, très enracinée dans l'espace de résidence. Le fait que l'alternative à l'établissement public de proximité corresponde souvent à l'école privée locale n'a pas les mêmes conséquences, du point de vue de la socialisation urbaine de l'enfant, qu'une scolarisation en dehors de l'espace de résidence.

---

[33] Comme le montre notamment l'intense frustration éprouvée par un certain nombre des parents dont les demandes de dérogation sont rejetées. Voir OBERTI Marco, PRETECEILLE Edmond et RIVIERE Clément, *Les effets de l'assouplissement de la carte scolaire dans la banlieue parisienne*, Rapport pour la HALDE-DEPP, Sciences Po-OSC, 2012, chapitre IV.

[34] PEUGNY Camille, *Le déclassement*, Grasset, 2009, Paris, 173 p.

[35] VAN DE VELDE Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses Universitaires de France, 2008, Paris, 278 p.

[36] OBERTI Marco, « Différenciation sociale et scolaire du territoire : inégalités et configurations locales », *Sociétés contemporaines*, n° 59-60, 2005, p. 13-42

[37] Voir notamment FELOUZIS Georges, LIOT Françoise et PERROTON Joëlle, *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Seuil, 2005, Paris, 236 p.

Les choix scolaires tendent ainsi à davantage engager l'insertion de l'enfant dans l'espace local dans le 19e arrondissement, où le marché scolaire incite les parents à éloigner les élèves de leur quartier de résidence. Arène de construction de l'interconnaissance locale (*voir chapitre IV*), l'école constitue donc dans le même temps un facteur d'éviction du quartier, en particulier pour les enfants dont les parents s'inscrivent le plus dans la logique de performance scolaire. Il convient ici de prendre en considération les hiérarchies scolaires internes à la capitale française, d'autant plus ressenties par les parents du quadrilatère Villette-Belleville que les établissements plus centraux et mieux cotés sont relativement faciles d'accès par les transports en commun, ce qui est moins vrai dans le cas des enfants qui grandissent en dehors de Paris. Avivant un fort « désir d'accès à des contextes éducatifs équivalents, offrant les mêmes chances de réussite à leurs enfants[38] », cette accessibilité aiguise la perception du caractère inégalitaire de l'offre scolaire, dont la frustration de Maud est révélatrice :

> C'est vrai que quand c'est votre enfant, les belles idées de mixité, machin, que tout le monde s'aime et qu'on va tous vivre ensemble dans le meilleur des mondes, c'est très joli sur le papier mais quand c'est votre propre enfant vous… (*elle se frappe les mains*) Vous ne raisonnez pas tout à fait pareil, quoi. […] Les écoles c'est un vrai problème. Pour tous les quartiers sans doute, mais il y a des quartiers qui sont plus privilégiés, qui ont quand même un choix public, enfin il y a quand même des arrondissements qui ont un choix dans le public… Excellent, enfin… C'est pas difficile de laisser son enfant dans le public quand c'est dans des… Henri IV ou je ne sais pas quoi, évidemment le public c'est très bien dans ces cas-là !
>
> *Maud, Expert-comptable, Paris. Deux filles de 13 et 10 ans, un fils de 7 ans*

Les parents ne sont pas dupes de la différenciation socio-spatiale de l'offre scolaire, la perception que tous les établissements ne se valent pas reposant notamment sur la composition sociale et ethnique des classes que leurs enfants fréquentent. Ce doute sur le caractère égalitaire et méritocratique du système scolaire public peut se combiner à des expériences vécues comme traumatisantes, liées à des violences entre pairs au sein de l'école mais aussi aux conditions de vie parfois très difficiles des camarades de classe des enfants, qui peuvent avoir des répercussions sur la vie scolaire et conduire à reconsidérer le bien-fondé de la scolarisation de l'enfant dans l'établissement public local. La rhétorique de

[38] OBERTI Marco, *L'école dans la ville. Ségrégation-mixité-carte scolaire*, Presses de Sciences Po, 2007, Paris, 302 p.

l'« obligation » de sortir du quartier pour la scolarité des enfants est ainsi sans doute propre au type d'espace étudié dans le cadre de cette enquête, la mixité sociale et culturelle de la population scolaire locale et la relative accessibilité d'établissements publics – mais aussi privés[39] – mieux cotés s'associant pour aviver la tentation de l'exil des parents des catégories moyennes-supérieures. Le marché scolaire parisien peut dans cette perspective être envisagé comme un accélérateur de la prise d'autonomie urbaine de leurs enfants, notamment du point de vue de la prise des transports en commun.

> **Mais maintenant au collège elles ne sont plus scolarisées dans le quartier ?**
> Non, non. Ben c'est l'un des dossiers qu'on évoquait, donc maintenant elles vont dans le 10e arrondissement, donc elles sont obligées de prendre le métro. Ce qui n'est pas très pratique. Parce que la 6e c'est un peu jeune pour démarrer le métro, je trouve.
>
> *Maud, Expert-comptable, Paris. Deux filles de 13 et 10 ans, un fils de 7 ans*

Il s'agit dans ce contexte pour les parents d'arbitrer entre les bénéfices associés à l'exposition à l'altérité sociale et culturelle (*voir supra*) et un parcours scolaire plus protégé, voire élitiste, à la fois d'un point de vue scolaire et social. Illustrant l'existence de stratégies de panachage des expériences scolaires et des fréquentations, le cas de la fille aînée de Viviane est particulièrement intéressant : après avoir été scolarisée dans les établissements publics de la place des Fêtes, en vue notamment de favoriser son insertion et de sécuriser ses déplacements dans l'espace local (*voir chapitre IV*), sa mère a fait le choix de l'inscrire dans un établissement public plus central afin qu'elle développe des compétences d'interaction propres au milieu social au sein duquel elle-même a grandi. Au moment de l'entretien, sa fille cadette était sur le point d'emprunter le même parcours.

[39] Si la ville de Paris est particulièrement bien dotée du point de vue de l'offre d'enseignement privée, celle-ci concerne principalement des établissements de confession juive dans le quadrilatère Villette-Belleville, peu attractifs pour les parents non juifs. Pour un aperçu de la différenciation de l'offre scolaire entre départements à l'échelle de l'Île-de-France, voir OBERTI Marco, « Politique d'"ouverture sociale", ségrégation et inégalités urbaines : le cas de Sciences Po en Île-de-France », *Sociologie*, vol. 4, n° 3, 2013, p. 269-289

> Et donc on n'a pas regretté [*de les inscrire dans l'établissement public local*]. Par contre elles sont… L'aînée est partie en 4e pour faire de l'italien, donc elle a changé de collège, et du coup…
> **Cette fois hors de l'arrondissement ?**
> On a choisi un collège, qui est effectivement, du coup, en italien deuxième langue il y avait soit le collège qui est près du canal, je ne sais plus comment il s'appelle, dans le 19e arrondissement, ou soit hors-secteur. Donc nous on a demandé, parce qu'on avait notre voisine qui avait son fils qui était, lui il faisait partie d'une bande dans le quartier, donc ça se passait très mal, ils l'ont sorti de cette bande, et donc sorti du quartier, et il est allé à François Couperin, c'est un collège direct en métro à Hôtel de Ville, où il faisait italien. Donc on s'est dit que c'était un bon… Une bonne façon de… D'aller voir un autre milieu en fait. C'est vrai que là-bas c'est plus le milieu duquel je viens, moi. Mais en même temps ce n'est pas le milieu dans lequel je me sens bien. Ça c'est sûr ! (*elle rit*) Alors après, euh… En même temps je pense que c'est bien de voir un peu partout pour se faire aussi ses armes et apprendre des codes différents. Parce que chaque société n'a pas les mêmes codes. Et c'est bien d'évoluer, pour pouvoir être à l'aise dans tous les… Un peu partout, quoi.
>
> *Viviane, Conteuse, Paris. Trois filles de 15, 13 et 10 ans*

La plupart des enfants des catégories moyennes-supérieures finissent de fait par quitter l'espace local pour rejoindre des établissements scolaires plus centraux, et c'est avant tout le moment de leur départ qui différencie les parents les plus inscrits dans la logique « préparatrice » et ceux les plus inscrits dans la logique « stratège » (les « protecteurs » étant comme nous l'avons vu moins enclins à scolariser leurs enfants en dehors du quartier). Plus soucieux de l'enracinement de leur enfant dans l'espace local, ces derniers tendent par ailleurs à davantage prendre en compte les conséquences collectives du départ des enfants les plus favorisés des établissements publics locaux.

> Mais à la fois je trouve qu'il y a aussi un enjeu à vivre dans les quartiers, à vivre cette école publique.
> **C'est ce que j'allais vous demander, pourquoi faites-vous le choix de mettre vos enfants à l'école publique ?**
> Parce que justement, je pense que s'il n'y a pas… Si les classes privilégiées ne restent pas dans les quartiers comme ça et envoient leurs enfants ailleurs, on a une ghettoïsation du quartier et un enclavement encore plus grave.
>
> *Odile, Chargée de mission handicap en recherche d'emploi, Paris. Deux filles de 14 et 11 ans, un fils de 12 ans*

Le contraste des points de vue d'Eloisa, qui n'a aucune intention de scolariser ses enfants hors de l'arrondissement et ironise sur les « familles blanches bien-pensantes », et de Gabrielle, qui se sent de plus en plus contrainte à l'évitement des établissements locaux par le mal-être scolaire de sa fille et par son opposition d'ordre idéologique à l'enseignement privé,

est très révélateur des mécanismes d'éviction de l'espace local d'une fraction non négligeable des enfants des catégories moyennes-supérieures.

> **« Bien-pensantes » ? Ça veut dire quoi ?**
> Ben c'est-à-dire, c'est… Les petits cadres moyens qui veulent que leur enfant soit mixé avec la population, donc ils acceptent que leur enfant aille à l'école publique du CP jusqu'au CM2, mais dès qu'il s'agit de les mettre au collège, ils vont essayer par tous les moyens, dérogation, lieu de travail, de les mettre dans des collèges huppés, un peu plus… De plus haut niveau, plus réputés pour faire après un bon lycée, une bonne prépa, etc. Voilà. Moi, tel que je le ressens, c'est comme ça.
>
> *Eloisa, Encadrant courrier à La Poste, Paris. Deux fils de 13 et 11 ans, une fille de 8 ans*

> Par rapport à la façon dont j'élève ma fille, et ce qu'elle reçoit à l'école, il y a un gouffre. Et ça pose problème.
> **À elle ?**
> (*vivement*) Ah, ça lui pose problème très spécifiquement à elle, ça pose problème à plein de parents, dans le sens où il y a une fuite énorme… Moi j'ai été élevée dans l'école laïque publique et obligatoire, dans l'Ouest, c'est très, très fort, donc le coût… Imaginer aller mettre mon enfant dans le privé, pour moi c'est pas possible, et là je sais que le collège est bientôt là. Donc j'ai plein d'amis qui sont parents d'élèves, délégués au collège place des Fêtes, qui a une très, très mauvaise réputation. Moi j'y vais, je vais au forum des métiers, tout ça, c'est pas… Je trouve pas ça catastrophique, c'est juste l'école primaire en plus grand. Avec encore moins d'enfants blancs.
> **Parce que les autres partent ?**
> Voilà, il y a une fuite importante. Vers le privé ou vers ceux qui arrivent à avoir des dérogations, diverses et variées.
>
> *Gabrielle, Journaliste free-lance, Paris. Une fille de 9 ans, un fils de 3 ans.*

Cette éviction de l'espace local n'est pas sans conséquences sur la fabrique de la mixité, à l'école mais aussi en dehors de celle-ci du fait de l'inscription dans des réseaux de sociabilité distincts et délocalisés qui en découle. L'institution scolaire joue dès lors un rôle non négligeable dans la fabrique de la séparation des enfants dans le quadrilatère Villette-Belleville, éclairant à l'échelle locale l'observation selon laquelle la ségrégation résidentielle est moins forte que la ségrégation scolaire au niveau du collège en Île-de-France[40]. Elle contribue dans le même temps à la différenciation sociale des expériences de socialisation urbaine, dans la mesure où il s'agit de franchir plus ou moins fréquemment les frontières de l'espace local. L'école ne se contente donc pas de refléter la hiérarchisation sociale des espaces urbains à Paris, mais contribue également à la (re)produire par le biais de leur

[40] OBERTI *et al.*, Rapport cité.

association à des niveaux distincts de qualité de l'enseignement public. Très présentes en filigrane des propos des enquêtés, ces hiérarchies urbaines et scolaires sont nettement moins prégnantes dans le contexte milanais : congruente avec de précédentes recherches[41], cette observation tend à être confirmée par la différenciation des principes de construction des peurs féminines sur les deux terrains.

C / Des principes distincts de construction des peurs féminines ?

Deux logiques distinctes de construction des peurs féminines prédominent sur les deux terrains : dans un quartier comptant beaucoup d'immigrés et dans un contexte où l'immigration fait l'objet d'une forte stigmatisation à l'échelle à la fois locale et nationale, la menace qui pèse sur les femmes est principalement associée aux « étrangers » à Milan, tandis que leur vulnérabilité ne se trouve pas aussi clairement confondue à une catégorie d'hommes à Paris, où ressort davantage la hiérarchisation des espaces urbains à l'instant évoquée. C'est ainsi plutôt la peur des espaces vides qui se dégage des propos des habitantes du quadrilatère Villette-Belleville, érigeant les quartiers favorisés en espaces inquiétants et invitant à approfondir l'étude du rôle joué par la socialisation résidentielle dans la construction des peurs féminines.

1. La centralité de la figure du prédateur étranger à Milan

Suscitant certes l'inquiétude au-delà du seul cas des filles, les « étrangers » (*stranieri*) sont associés de manière systématique à leur sur-sollicitation dans les espaces publics sur le terrain milanais. Un consensus assez large se dégage de la description d'une pratique des espaces publics qui leur serait spécifique : décrite sur le registre de la différence culturelle, leur manière d'être dans la rue est notamment fortement associée au commentaire de rue (sifflements, compliments, invites de toutes sortes). Nombre de mères se disent ainsi mal à l'aise lorsqu'elles croisent des groupes d'hommes étrangers, assemblés par exemple autour d'un banc ou d'un commerce, et tendent à éviter les espaces ou les moments où elles anticipent qu'ils seront nombreux.

---

[41] COUSIN Bruno, « Ségrégation résidentielle et quartiers refondés. Usages de la comparaison entre Paris et Milan », *Sociologie du travail*, vol. 55, n° 2, 2013, p. 214-236

C'est vraiment la présence… Pas tellement d'étrangers, mais plutôt d'hommes (*elle insiste*) étrangers, souvent la bouteille à la main, qui quand ils passent t'envoient des baisers…
Ils essaient de vous draguer ?
Je ne sais pas vraiment, aucune idée… Mais… Ils me mettent mal à l'aise, voilà. C'est une chose que je… Je ne me sens pas à l'aise, et donc si je peux j'évite, je passe en bicyclette ou en mobylette et je file tout droit.

Rosanna, Architecte, Milan. Deux fils de 9 et 2 ans, une fille de 6 ans

Laisser sortir le soir ma fille ainée, qui a dix-sept ans, honnêtement… Quand je dis le soir, je veux dire pas forcément après dîner, quand il fait noir, mais je ne sais pas, vers six heures, quand un de ses petits frères sort du catéchisme, j'ai toujours un peu d'hésitation à l'envoyer les chercher. Parce que tu sais, une jeune fille seule, surtout vers via Padova… Je n'ai rien contre les immigrés, il y a des bons et des méchants parmi toutes les races, mais bon, les regards, parfois insistants…

Clotilde, Femme au foyer (Conjoint consultant), Milan. Trois fils de 22, 19 et 9 ans, deux filles de 17 et 9 ans

C'est un retour à la période des méridionaux, qui se comportaient plus ou moins de la même façon. Si tu vas faire un tour habillée d'une certaine manière, avec les cheveux détachés par exemple, tu vois que ça peut créer une certaine attraction sexuelle, c'est lié à la culture.

Odette, Femme au foyer (Conjoint magasinier), Milan. Trois filles de 13, 11 et 1 an, un fils de 7 ans

Récurrente, la comparaison avec les manières d'être des « méridionaux », arrivés en nombre à partir des années 1950 dans le triangle Monza-Padova, implique souvent l'idée d'une certaine arriération. Les immigrés sont alors perçus comme autant de représentants de cultures rétrogrades, qui confèrent une place subalterne aux femmes et l'expriment dans les espaces communs. Cette position est notamment illustrée par les propos de Maria, pourtant longuement harcelée par un voisin italien durant sa propre enfance. C'est également celle de certains des immigrés interrogés, à chaque fois des mères : arrivée du Maroc en 1999, Nejla estime ainsi que les parents sont contraints d'accorder davantage d'attention à l'encadrement des pratiques urbaines des filles car la zone est « trop pleine d'étrangers ».

J'ai plus peur pour mes filles parce que… Autrefois il n'y avait que des Italiens par ici, mais maintenant il y a aussi ces clandestins qui viennent d'autres cultures, et qui pensent que toutes les filles italiennes, ou françaises, ou anglaises, sont toutes des filles faciles, parce que… Peut-être qu'elles ont un petit copain, ou qu'elles ont des rapports sexuels avant de se marier. Mais ils ne comprennent pas qu'ils ont une vision déformée de la réalité.

Maria, Administratrice de biens immobiliers, Milan. Une fille de 12 ans, deux fils de 12 et 9 ans

> Je ne me sens pas encore assez en confiance pour laisser ma fille seule parce que… Je n'ai rien contre personne, mais ces Arabes, il leur est déjà arrivé plusieurs fois de la regarder alors qu'elle était avec moi, ils essayaient de lui parler... Elle est encore petite et elle ne sait pas se défendre de ces gens-là. Alors je lui dis toujours de ne pas faire attention à eux. J'ai peur, c'est une fille.
>
> *Chora, Aide-soignante arrivée de Bolivie en 1997, Milan. Une fille de 10 ans*

Cette association des hommes immigrés à la sur-sollicitation des filles peut également s'appuyer sur l'expérience de ces dernières, à qui il arrive de faire part de leur conscience que leur expérience des espaces publics est distincte de celle des garçons de leur âge :

> **Et vous, est-ce que le quartier vous plaît ?** (*aux deux aînées qui sont assises autour de la table avec nous*)
> L'aînée : Oui et non.
> **Et à toi ?** (*à la cadette*)
> La cadette : Non
> **Pourquoi ?**
> La cadette : Je n'aime pas les gens qui vivent ici [*elle sous-entend : les immigrés, dont ses parents viennent de parler longuement en termes peu amènes*].
> **C'est vrai ?**
> La cadette : Oui, ils ont… De mauvaises manières [NdT *: brutti modi di fare*]
> **C'est parce qu'ils te parlent, ils te font peur ?** (*ton compréhensif*)
> La cadette : Non… Ils te regardent. Ils t'observent, ils t'appellent de différentes manières… Ce ne sont pas des gens bien.
> **Parce que tu es une fille ou c'est vrai aussi pour les garçons ?**
> L'aînée : Non, plus pour les filles. C'est surtout les filles qui se plaignent. Je veux dire, les garçons de notre âge n'ont pas de problèmes avec ces gens-là.
>
> *Entretien avec Odette et Pietro, Femme au foyer/Magasinier, Milan. Trois filles de 13, 11 et 1 an, un fils de 7 ans*

L'association des immigrés à des manières spécifiques de se comporter dans les espaces publics conduit un nombre important de parents à concentrer sur cette population les craintes qu'ils ressentent pour leur(s) fille(s). Si les parents les mieux dotés en capital culturel tendent à moins s'en alarmer et à préparer les filles à ces types spécifiques d'interaction, l'association récurrente du danger qu'elles encourent aux hommes « étrangers » révèle la prégnance d'une représentation des immigrés comme ayant une plus forte propension à se livrer à la violence de genre. Bien que la population la plus visible dans les espaces publics y soit également jeune et masculine, on ne retrouve pas cette focalisation des craintes des femmes et pour les femmes autour d'un groupe particulier dans le quadrilatère Villette-Belleville.

2. La territorialisation des peurs féminines à Paris

Le cas parisien se distingue par l'absence d'association des peurs genrées à une catégorie spécifique d'habitants, la figure du danger semblant moins définie. Assez inattendu, dans la mesure où une précédente approche par entretiens des peurs féminines dans le contexte francilien suggérait que les hommes d'origine immigrée y représentent l'une des deux principales menaces perçues[42], ce constat est éclairé par le vif consensus qui se dégage des propos des mères rencontrées au sujet du caractère rassurant de la densité de la fréquentation des espaces publics du quartier, y compris la nuit. L'obscurité semble ainsi constituer un paramètre qui contraint relativement moins les déplacements des habitantes du quadrilatère Villette-Belleville que dans le triangle Monza-Padova. Ce caractère rassurant de l'occupation dense des espaces publics dans le nord-est parisien a souvent été valorisé par opposition explicite aux espaces vides, décrits comme accentuant le sentiment de vulnérabilité des femmes, qui s'y sentent encore davantage exposées qu'à l'habitude. Alors que les travaux consacrés par les chercheurs français au caractère genré des pratiques urbaines se sont principalement intéressés aux quartiers populaires, l'analyse des entretiens dessine un statut spécifique des « beaux quartiers[43] », fortement associés au vide dans l'image que s'en font nombre de parents. Dépeints comme déserts, ils font figure de repoussoir pour les femmes, notamment le 16e arrondissement. Il ressort des entretiens la conviction que personne n'interviendra pour les défendre dans ces espaces feutrés, moins fréquentés mais également perçus comme davantage individualistes ; c'est d'ailleurs souvent dans ce type d'espaces que les mères rencontrées disent avoir connu leurs expériences les plus alarmantes. Un tel constat n'a somme toute rien d'illogique, dans la mesure où les espaces habités par la bourgeoisie traditionnelle se caractérisent par une tendance à la privatisation collective sans usage des espaces publics[44], par ailleurs souvent relativement vastes.

---

[42] L'autre stéréotype associé aux agresseurs étant celui de l' « homme anormal », du « fou ». Voir LIEBER Marylène, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, 2008, Paris, 324 p.

[43] PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, 1989, Paris, 254 p.

[44] PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, *Les Ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Seuil, 2007, Paris, 294 p.

> Je peux rentrer chez moi à n'importe quelle heure, je n'ai jamais eu peur. Et c'est pas dans ce quartier que j'ai été emmerdée, c'est dans d'autres quartiers. Dans le 16e, plusieurs fois, et puis dans le 14e aussi.
>
> *Monique, Cadre dans le secteur privé (RH), Paris. Une fille de 14 ans*

> À mon avis, il y a plus d'agressions. Je ne sais pas ? Tu as regardé les chiffres ? Il y a plus d'agressions dans les rues du 16e, je pense. […] Parce qu'en grandissant là-bas, je… On se faisait, moi je me suis, bon, il y a la vieillesse aussi qui joue peut-être, mais je me suis fait beaucoup plus embêter dans la rue. Et puis c'est vrai qu'on a peur quand il n'y a personne. Ah oui, adolescente je me suis plusieurs fois fait suivre, je dirais même régulièrement, dans le 16e.
>
> *Aliénor, Femme au foyer (Conjoint chef d'entreprise), Paris. Deux filles de 13 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans*

Particulièrement appréciée par les mères, l'occupation dense des espaces publics dans le 19e arrondissement est opposée à l'absence – ou tout du moins à la faiblesse – de leur sécurisation diffuse par les « yeux de la rue[45] » dans les quartiers chics. Les avenues « toutes désertes » (Maud) les inquiètent ainsi bien davantage que la présence de jeunes hommes des catégories populaires, progressivement apprivoisée y compris par celles qui la craignaient à leur arrivée dans l'arrondissement.

> C'est mieux de mélanger les gens, la preuve c'est que, voilà, enfin je n'ai pas l'impression qu'on ne s'entende pas. On se balade tranquilles dans le 19e. Je sais pas, vous avez des soucis ? Moi je n'ai pas plus peur de rentrer chez moi dans le 19e que quand j'habitais dans le 16e, le 16e ça craint parce qu'il n'y a personne. Les gens sont tous chez eux, il n'y a pas de vie la nuit, enfin la nuit il n'y a pas de vie non plus ici, mais on trouve toujours des bars ouverts, pas dans le 16e, pas dans certains quartiers. Et là ça peut être effectivement dangereux parce qu'il n'y a pas de témoins. Donc j'avais plus peur quand j'habitais dans le 16e finalement que maintenant ici. Parce qu'il y a toujours quelqu'un.
>
> *Isabelle, Hôtesse d'accueil, Paris. Deux fils de 14 et 10 ans*

Ces observations font écho aux propos d'un père de famille résidant à la limite de Boulogne-Billancourt et du 16e arrondissement, rencontré au cours d'une précédente recherche[46]. Dans le cadre d'une discussion portant sur la destruction puis la reconstruction du stade dans lequel l'équipe de rugby du Stade Français dispute ses rencontres, il mobilise lui

---

[45] JACOBS Jane, *The Death and Life of Great American Cities. The Failure of Town Planning*, Random House, 1961, New York, 459 p.

[46] RIVIERE Clément, *"Ici c'est Paris !". Les supporters du Paris-Saint-Germain et les riverains du Parc des Princes : éléments d'étude d'une co-présence périodique en milieu urbain*. Mémoire pour l'obtention du Master de recherche en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris, 2007, 132 p.

aussi l'image du « désert » pour qualifier son espace de résidence, très favorisé du point de vue de la composition de sa population. Quand à Milan ce sont avant tout les étrangers qui inquiètent, cette autre forme d'imaginaire exotique structure davantage les peurs féminines à Paris.

> Si à Jean-Bouin il s'agit juste de vendre des maillots de rugby, ça reste un peu limité comme intérêt, mais par contre je ne serais pas opposé à quelques implantations commerciales. C'est un no man's land ici. La rue qui passe entre Jean-Bouin et le Parc des Princes, la nuit, c'est terrifiant. Il n'y a rien ! Moi je sais que mes filles passent par là quand elles rentrent en bus, et bien je trouve ça limite pas rassurant. Il ne s'est jamais rien passé, mais c'est un désert, c'est vraiment un désert.
>
> *Éditeur et scénariste, Boulogne-Billancourt. Deux filles de 20 et 16 ans (mai 2007)*

Ce point de vue d'un de leurs habitants invite à penser que l'association des espaces favorisés à la « peur sexuée[47] » n'est pas seulement due à un mécanisme de retournement du stigmate par les habitants d'espaces moins prestigieux dans le cadre de la situation d'entretien. L' « occupation populaire de la rue » des arrondissements du nord-est de Paris pourrait ainsi ne pas seulement devoir être envisagée en tant que « frein à la gentrification[48] », dans la mesure où elle semble à l'inverse favoriser l'appropriation féminine de l'espace local, dans le cadre d'un processus d'apprivoisement des populations les plus inscrites dans des sociabilités d'extérieur (« ils savent que j'habite là »). L'insistance sur le malaise ressenti dans les quartiers bourgeois renvoie dès lors à la prégnance dans les représentations d'une hiérarchisation fine des espaces parisiens, mais aussi à la spécificité du contexte urbain au sein duquel l'enquête a été menée. Couplé à celui de l'association de la menace aux « étrangers » dans le triangle Monza-Padova, ce constat invite à poursuivre et à approfondir l'étude du rôle joué par les contextes socio-spatiaux de résidence dans la définition et l'incorporation des peurs des femmes et pour les femmes.

Conclusion

Ce chapitre avait pour objectif d'inscrire avec davantage de finesse l'encadrement parental dans les contextes urbains étudiés. Il s'agissait ainsi d'interroger les effets sur les pratiques

---

[47] LIEBER, *op. cit.*

[48] CLERVAL Anne, « L'occupation populaire de la rue : un frein à la gentrification ? L'exemple de Paris *intra-muros* », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, 2011, p. 55-71

mises en œuvre par les parents de l'hétérogénéité sociale et culturelle de leur population, de leur situation péricentrale et des caractéristiques des deux sociétés urbaines que sont Paris et Milan.

La présentation des craintes et des bénéfices associés par les enquêtés au fait que leurs enfants grandissent en contexte de mixité sociale permet tout d'abord de montrer que la mixité ne constitue pas un vecteur automatique de tensions[49]. Le fait de grandir en contexte de mixité peut en effet être envisagé comme une expérience socialisatrice rentable pour l'enfant, reconvertible notamment sur le marché de l'emploi à moyen-terme, et dont il pourra quoi qu'il en soit tirer profit dans la conduite de son existence. Complémentaire de la « socialisation par le voyage » caractéristique des enfances favorisées[50], cette socialisation au cosmopolitisme et aux inégalités sociales par le lieu de résidence est perçue comme une préparation au monde de demain, envisagé comme inéluctablement plus métissé : on retrouve dans une certaine mesure ici le rapport anticipateur au temps caractéristique des catégories moyennes-supérieures (*voir chapitre VI*). Du point de vue des pratiques urbaines, l'expérience de la mixité est alors envisagée comme permettant d'acquérir une meilleure capacité de réaction à l'imprévu dans les espaces publics, mais aussi comme favorable à la limitation de l'autocensure des enfants concernant la fréquentation d'espaces urbains moins favorisés. L'acquisition de ces compétences d'interaction et d'un rapport ouvert et riche à la ville est jugée plus difficile lorsque les enfants grandissent dans des espaces plus homogènes, où ils ne seraient pas en mesure de se forger la même ouverture d'esprit.

La mixophilie s'inscrit dès lors souvent dans le cadre d'un projet socialisateur très explicite, qui remet en cause les descriptions de la mixité sociale qui la réduisent à une toile de fond de l'entre-soi des différents groupes. L'enquête suggère d'ailleurs des formes de convergence des pratiques d'encadrement, liées à l'expérience du côtoiement dans l'espace local : si elle demeure particulièrement heuristique pour l'étude des contrastes entre familles populaires et aisées (*voir chapitre VI*), la description dichotomique des pratiques éducatives construite par

---

[49] Comme le suggère pourtant la lecture dominante de l'étude classique de CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, p. 3-33

[50] REAU, art. cit.

Annette Lareau entre *natural growth* et *concerted cultivation* doit ainsi être nuancée sur les deux terrains, où l'on observe un certain nombre de traits propres à la *concerted cultivation* dans les pratiques des familles populaires, et à l'inverse une influence désinhibante des modes d'encadrement populaires sur les pratiques des parents plus aisés. Tandis que la démarche de Lareau ne permet pas complètement de saisir le rôle joué par le contexte de résidence, un tel constat pourrait s'expliquer par un mécanisme de diffusion verticale des pratiques en contexte de mixité sociale. Le côtoiement d'enfants des couches populaires semble par ailleurs constituer une forme d'accélérateur de l'autonomie des enfants des catégories moyennes-supérieures : offrant des repères aux parents, absents d'autres contextes urbains et sur lesquels les enfants désireux d'affirmer leur autonomie peuvent s'appuyer, le spectacle de l'autonomie précoce tend à transformer le regard qu'ils portent sur l'aptitude à l'autonomie des enfants.

Pouvant être valorisée et instrumentalisée, la mixité peut néanmoins aussi être redoutée par les parents, qui expriment des craintes liées aux risques particuliers qu'elle ferait peser sur les épaules des enfants. Si les « jeunes » peuvent également être considérés comme une source de danger social pour l'enfant dans le quadrilatère Villette-Belleville, principalement par les parents de catégories populaires, c'est avant tout leur intégrité physique qui est considérée comme menacée sur les deux terrains. Le contrôle marqué de la présentation de soi dans les espaces publics des enfants des catégories moyennes-supérieures pourrait ainsi être en grande partie associé au type de contexte urbain étudié.

Mais si la mixité contribue à définir les pratiques d'encadrement, plusieurs contrastes entre les deux terrains permettent d'entrevoir la façon dont l'inscription dans une société urbaine plus large structure également les pratiques. On a ainsi relevé que l'organisation de l'encadrement est souvent plus « familiale » que « parentale » dans le triangle Monza-Padova, où la famille élargie et notamment les grands-parents participent bien plus souvent à la prise en charge des enfants que sur le terrain parisien. Le rôle incontournable du patronage paroissial dans les sociabilités enfantines, qui l'érige dans une certaine mesure en service para-public de prise en charge du temps extrascolaire des enfants, constitue un autre reflet de la faiblesse de l'action publique en direction des familles dans le contexte milanais, celles-ci – et notamment les mères – devant se retourner vers d'autres acteurs pour faire face à la prise en charge quotidienne de leurs enfants.

Les entretiens invitent par ailleurs à prendre en considération le rôle structurant des marchés scolaires, notamment du point de vue de leur incitation différenciée à l'évitement des établissements scolaires de proximité. L'école semble de fait constituer un facteur d'éviction de l'espace local d'une partie des enfants dans le 19e arrondissement : ceux-ci appartenant très largement aux catégories moyennes-supérieures, c'est la fabrique de la mixité qui est remise en cause. La différenciation des parcours scolaires, dans une certaine mesure encouragée par des politiques de mise en concurrence des établissements qui légitiment l'*exit*[51], contribue également à la différenciation sociale des expériences de socialisation urbaine : le marché scolaire peut en effet être considéré comme un accélérateur de la prise d'autonomie des enfants des catégories moyennes-supérieures, notamment du point de vue de l'emprunt des transports en communs. L'institution scolaire ne constitue dans cette perspective pas simplement un reflet de la hiérarchisation sociale des espaces urbains à Paris, mais contribue à la (re)produire par le biais de leur association à des niveaux de qualité distincts de l'enseignement public.

Enfin, et alors que d'autres recherches ont montré l'importance de la prise en compte des contextes nationaux et locaux dans le façonnement des normes de genre[52], ce chapitre invite à approfondir l'étude du rôle joué par la socialisation résidentielle dans la construction des peurs féminines dans les espaces publics. Fortement articulées autour de la figure de l' « étranger » dans le triangle Monza-Padova, celles-ci ne font pas l'objet d'une association à une population précise dans le quadrilatère Villette-Belleville. Un processus d'apprivoisement des « jeunes » qui occupent les espaces publics semble plutôt contribuer à renforcer la crainte des espaces vides, et notamment des quartiers bourgeois, où ils constituent en dernière analyse une ressource de protection absente. Ce résultat inattendu, dans la mesure où la restriction de la liberté de mouvement des femmes est souvent associée dans le contexte français aux espaces populaires, et plus ou moins implicitement aux hommes d'origine étrangère qui y habitent[53], demande à être vérifié par de nouvelles recherches. Il n'en demeure

---

[51] OBERTI *et al.*, Rapport cité.

[52] Voir en particulier LE RENARD Amélie, *Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite*, Dalloz, Nouvelle bibliothèque de thèses – Science Politique, 2011, Paris, 352 p.

[53] CLAIR Isabelle, « Dedans/dehors. La sexualité, une ligne de démarcation ? », *Genre, sexualité & société*, n° 7, 2012, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 20 novembre 2013. URL : http://gss.revues.org/2386

pas moins que la mixité sociale semble plus favorable aux pratiques urbaines féminines autonomes à Paris qu'à Milan, reflet entremêlé d'une crainte plus sourde de l'immigration dans le contexte milanais et d'un rapport à la ville nettement plus hiérarchisé dans la capitale française.

Conclusion générale

Encadrement parental, socialisation et reproduction sociale

Les mots qui s'appliquent à un enfant, lors de sa première sortie dans un restaurant, valent sans doute pour tout un chacun et en tout temps.

Erving Goffman, *Comment se conduire dans les lieux publics*

Si Erving Goffman a été critiqué pour son attention insuffisante aux rapports de pouvoir entre les membres de différents groupes sociaux[1], son intérêt très relatif pour les processus de socialisation nous paraît constituer une limite plus évidente de son approche des comportements en public. Son œuvre suggère certes que l'acquisition des normes se fait par le biais des exigences correctives de l'entourage, « les enfants (devant) constamment réaccomplir leurs actions[2] », ou encore que la famille constitue le « cadre idéal de différenciation des rôles[3] », mais les modalités de la socialisation y demeurent dans l'ensemble largement implicites.

C'est autour de cette insatisfaction que s'est construit ce travail, qui vise dans le cadre du projet plus général d'une sociologie de l'anticipation des circonstances à enrichir et compléter la description goffmanienne des comportements en public, en l'associant à une approche dispositionnaliste de la socialisation urbaine. Dans cette perspective, l'étude de l'encadrement par leurs parents de la présence des enfants dans les espaces publics urbains constituait une entrée propice à l'étude de la transmission de compétences interactionnelles et de mobilité, mais aussi de normes d'appropriation des espaces ouverts à tous, permettant d'informer la genèse des pratiques urbaines et leur éventuelle différenciation. En s'intéressant aux anticipations des parents, qui tentent de maîtriser l'incertitude consubstantielle à l'expérience

[1] Voir notamment BOLTANSKI Luc, « Erving Goffman et le temps du soupçon : à propos de la publication en français de *La représentation de soi dans la vie quotidienne* », *Social Science Information*, n° 12, 1973, p. 127-147. Pour une discussion critique de cette critique, voir CEFAI Daniel, « L'espace public. Micropolitique de Goffman », Postface à GOFFMAN Erving, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, Economica, 2013 (éd. or. 1963), Paris, p. 209-290

[2] GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Minuit, 1973 (éd. or. 1971), Paris, p. 154

[3] GOFFMAN Erving, *L'arrangement des sexes*, La Dispute, 2002 (éd. or. 1977), Paris, 116 p.

de la fréquentation de ce « monde d'étrangers[4] », elle permet par ailleurs d'interroger les représentations de la coprésence en milieu urbain.

Entrouvrir ainsi la boîte noire des comportements en public dans deux grandes villes européennes du début du XXIe siècle a permis de dégager quatre grands ensembles de résultats, que cette conclusion se donne pour objectif de rappeler et de discuter. Après avoir montré le caractère ordinaire du processus de socialisation urbaine, nous présenterons les principes de la différenciation de l'encadrement parental, puis le lien que celui-ci entretient avec la production et la reproduction de l'ordre social. Nous verrons enfin que sa structuration par le contexte socio-spatial dans lequel il est mis en œuvre invite à la poursuite de l'approche comparée de la socialisation urbaine.

I - Un processus de socialisation ordinaire

Cette thèse apporte tout d'abord un éclairage sur le processus de socialisation urbaine[5]. Elle a ainsi permis d'en mettre à jour la pluralité des instances, en en distinguant six d'entre elles : l'institution scolaire, les pairs parentaux, les pairs enfantins, la famille élargie, les médias et bien entendu les parents.

Si les initiatives du type « permis piéton » qu'il lui arrive d'organiser jouent sans doute un rôle assez anecdotique à l'échelle de l'ensemble du processus de socialisation urbaine, l'*institution scolaire* le structure en revanche fortement de manière plus générale. La position dans la carrière scolaire semble ainsi davantage définir l'évolution des pratiques urbaines des enfants que leur âge biologique, l'entrée dans l'enseignement secondaire marquant en particulier une rupture. Les choix scolaires des parents, et notamment la scolarisation en dehors de l'espace local, contribuent par ailleurs à la différenciation des expériences, par le biais d'un ensemble de répercussions sur la prise d'autonomie (en lien notamment avec la prise régulière des transports en commun) et le rapport à l'espace local (en lien notamment avec l'inscription dans des réseaux de sociabilité délocalisés). Ce travail enrichit dans cette perspective le regard porté par la recherche en sciences sociales sur les choix scolaires : si ces

[4] LOFLAND Lyn, *A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space*, Basic Books, 1973, New York, 223 p.
[5] Défini en introduction comme l'ensemble des processus qui façonnent le rapport à la ville des individus.

derniers contribuent à structurer les pratiques urbaines des enfants, des considérations relatives à ces pratiques et à leur encadrement peuvent également intervenir dans la prise de décision des parents. Alors que les écoles jouent un rôle central dans la production de l'interconnaissance locale, la fréquentation de l'établissement de proximité tend notamment à renforcer la confiance exprimée par les parents dans la supervision collective des pratiques urbaines de leurs propres enfants dans l'espace local.

Parallèlement à ce rôle de *street watchers*[6], les *autres parents* jouent un rôle d'étalon et de juges dans la mise en œuvre des pratiques d'encadrement, ce qui tend à favoriser leur alignement au sein des groupes de pairs parentaux. Cette observation invite à faire preuve de méfiance vis-à-vis d'une conception trop individualisante de l'exercice de l'encadrement, qui s'appuie également en partie sur les *autres enfants*.

La mobilité effectuée « à plusieurs » rassure en effet fortement les parents, au point que l'interrogation de leurs souvenirs d'enfance invite à considérer que la baisse de la natalité permet de mieux comprendre la tendance au retrait des enfants des espaces publics dans le contexte milanais. Les groupes de pairs enfantins tendent par ailleurs à exercer une pression favorable à l'autonomisation des pratiques urbaines : de la même manière que l'accès à certains types de vêtements[7], la marge d'autonomie dont les enfants jouissent représente un enjeu de prestige, en particulier à partir de l'entrée dans l'enseignement secondaire.

La *famille élargie*, et notamment les grands-parents et les cousins, peut également jouer un rôle non négligeable dans l'encadrement des pratiques urbaines des enfants, surtout lorsque l'offre publique de prise en charge des enfants est réduite (*voir infra*).

Il convient par ailleurs d'intégrer les discours produits par les *médias* à l'étude de la socialisation urbaine, les enfants pouvant y être exposés volontairement en vue de les sensibiliser à diverses menaces censées peser sur eux. L'exposition intensive à ces messages ne laisse pas non plus les parents insensibles, indépendamment de leurs convictions quant à la réalité du danger. Ce récit envahissant et inquiétant, y compris lorsque l'on s'en méfie,

---

[6] JACOBS Jane, *The Death and Life of Great American Cities. The Failure of Town Planning*, Random House, 1961, New York, 459 p.
[7] MARDON Aurélia, « Sociabilités et travail de l'apparence au collège », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, 2010, p. 39-48

constitue une dimension importante de l'expérience parentale, du fait de projections mimétiques plus ou moins conscientes dans les situations rapportées.

Enfin, les *parents* jouent bien entendu un rôle central dans le processus de socialisation urbaine. Si l'étude de l'encadrement parental n'en propose donc qu'une approche partielle, la formulation d'un certain nombre d'observations au sujet de l'action des parents représente une contribution significative à la connaissance de ce processus.

Relevons tout d'abord que l'encadrement parental s'exerce à la fois dans le cadre de l'action éducative et de manière diffuse, le long d'un continuum d'expériences allant de la « transmission explicite et expresse par prescription et préceptes » à l' « apprentissage par familiarisation[8] ». Il combine ainsi l'enseignement conscient de normes et de compétences et une socialisation par imprégnation, inscrite dans le cadre de la fréquentation ordinaire des espaces publics. L'éducation routière ou la préparation à la prise autonome des transports en commun débutent par exemple bien en amont des premières expériences de mobilité autonome, notamment au cours des déplacements réalisés en compagnie des parents, qui constituent une référence par les consignes qu'ils donnent mais aussi par leur simple exemple. Caractéristique de l'ensemble des processus de socialisation[9], cette double dimension de l'encadrement parental invite à distinguer la différenciation de la socialisation urbaine par le biais de l'action éducative et les effets de l'imprégnation inconsciente (le rapport à l'espace local des enfants constituant ici une bonne illustration, tant il est à la fois produit par des choix réfléchis et par des pratiques routinières ou peu investies à des fins éducatives).

Notons également le caractère progressif de l'encadrement parental : du domicile à la grande ville, la prise d'autonomie urbaine des enfants se déroule par étapes, ce qui permet de l'envisager comme une « carrière[10] ». Celle-ci s'effectue le long d'une gradation d'espaces perçus comme protégés, où la circulation motorisée est interdite et où s'exercent des formes de régulation collective des comportements des enfants, mais aussi des tiers. En grande partie assurée par d'autres parents, cette surveillance constitue l'espace local en scène centrale du

---

[8] BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, Minuit, 1980, Paris, p. 126
[9] DARMON Muriel, *La socialisation*, Armand Colin, 2006, Paris, 128 p.
[10] BECKER Howard, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985 (éd. or. 1963), Paris, 247 p.

processus de prise d'autonomie urbaine. Celui-ci se voit de fait attribuer un caractère spécifique par les parents, en lien avec leur perception d'un niveau d'interconnaissance relativement élevé, ce qui nous a conduit à proposer une définition compréhensive du quartier vécu, dont les limites correspondraient à celles de la sphère d'interconnaissance locale. Une telle définition permet de mieux comprendre la récurrence de la figure du « village » dans la description qu'en donnent les citadins, mais aussi de mieux saisir le changement du rapport au quartier impliqué par la parentalité[11].

L'encadrement des pratiques urbaines des enfants doit de fait également être envisagé comme participant de la « carrière parentale[12] », dans la mesure où son exercice est socialisant pour les parents eux-mêmes. Au-delà du changement du rapport au quartier, produit notamment par l'inscription dans de nouveaux réseaux liés à la scolarité et aux activités des enfants[13], sa mise en œuvre et les différentes étapes qui le scandent participent de la prise de conscience du passage du temps, vécu sur un registre plus ou moins heureux ou inquiet.

L'encadrement parental s'exerce par ailleurs dans un cadre normatif très structuré. L'interprétation dominante du rôle d'encadrant tend ainsi à définir comme de « mauvais » parents ceux qui se désintéressent des faits et gestes de leurs enfants dans les espaces publics. Souvent accolée à ceux qui y laissent une marge importante d'autonomie à leurs enfants, cette image érige en miroir l'accompagnement des enfants comme une forme de devoir parental, en tout cas pour les plus jeunes de la phase d'âge étudiée. La crainte transversale de l'enlèvement, et en toile de fond celles de violences à caractère pédophile, conduit à opérer un parallèle avec la peur diffuse du viol qui plane sur les pratiques urbaines des femmes[14], alors même que l'on sait que la menace la plus sérieuse est dans les deux cas constituée par les

---

[11] Sur ce dernier point, voir AUTHIER Jean-Yves, « Les rapports au quartier », in AUTHIER Jean-Yves (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Economica, 2001, Paris, p. 133-169

[12] LE PAPE Marie-Clémence, *La famille à l'épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris, 2009, 582 p.

[13] Les enfants constituent dans cette perspective des agents actifs du développement et de l'entretien du capital social de leurs parents. Voir WELLER Susie et BRUEGEL Irene, « Children's "place" in the development of neighbourhood social capital », *Urban Studies*, vol. 46, n° 3, 2009, p. 629-643

[14] Voir notamment WARR Mark, « Fear or rape among urban women », *Social Problems*, vol. 32, n° 3, 1985, p. 238-250

proches[15]. Combinée à la peur du prédateur mâle inconnu, l'idée que la nuit met les enfants en danger (comme les femmes là encore) est révélatrice de la représentation largement dominante d'une enfance vulnérable[16]. Dans un tel contexte, les parents s'efforcent de trouver un équilibre entre la méfiance et la politesse dont il convient de faire preuve envers les inconnus : ils tâchent de transmettre à cette fin un guide pour l'interaction assez proche de la posture de « réserve » décrite par Simmel, combinaison d'indifférence et d'aversion[17].

Les souvenirs que les parents gardent de leur propre expérience enfantine suggèrent d'ailleurs une évolution de l'interprétation du rôle d'encadrant assuré par les parents en milieu urbain. Leurs récits dessinent de fait une transformation des standards éducatifs, davantage d'attentes et de responsabilités pesant désormais sur les épaules des parents. Ceux-ci seraient notamment plus impliqués dans l'éducation de leurs enfants, dans un contexte où ces derniers sont par ailleurs perçus comme plus exposés aux risques de l'accident de la circulation (du fait de l'augmentation du nombre de véhicules en circulation), mais aussi de l'enlèvement (du fait d'une exposition intense aux faits divers et de la nouveauté perçue du risque pédophile). Dans un tel contexte, la nostalgie qu'ils expriment se trouve en partie liée à leur impression que l'exercice de l'encadrement parental est plus exigeant aujourd'hui qu'au moment de leur enfance[18].

Enfin, ce travail suggère la singularité de chaque processus de socialisation urbaine. Si celle-ci découle logiquement de la multiplicité des instances qui le composent (*voir supra*), l'expérience de chaque enfant semble singulière, y compris lorsque l'on place la focale au niveau de la seule action des parents. Le cadre familial n'offre de fait pas des conditions de socialisation identique à chaque enfant, en lien avec la position occupée au sein de la fratrie,

---

[15] JENKS Chris, *Childhood*, Routledge, 1996, Londres et New York, 146 p. ; LIEBER Marylène, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, 2008, Paris, 324 p.

[16] Frank Furedi décrit ce trait comme l'une des caractéristiques des sociétés occidentales contemporaines. Voir FUREDI Frank, *Politics of fear*, Continuum Books, 2005, Londres, 197 p.

[17] SIMMEL Georg, « Métropoles et mentalité » (éd. or. 1903), in GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004 (1re éd. 1979), Paris, p. 61-77

[18] Un parallèle intéressant peut être opéré avec les doutes et les angoisses exprimés par les parents d'élèves au sujet des parcours scolaires de leurs enfants dans le contexte francilien. Voir OBERTI Marco, PRETECEILLE Edmond et RIVIERE Clément, *Les effets de l'assouplissement de la carte scolaire dans la banlieue parisienne*, Rapport pour la HALDE-DEPP, Sciences Po-OSC, 2012, chapitre IV.

mais aussi avec la tendance marquée à la personnalisation de l'encadrement selon leurs traits de caractère perçus.

L'encadrement parental est donc un processus polymorphe, progressif, normé, historiquement situé et singulier : il constitue en cela un processus de socialisation ordinaire, dont témoigne également sa différenciation sociale. La description des principes de cette dernière mérite un développement spécifique, dans la mesure où elle permet d'en esquisser une sociologie.

II - Les principes de différenciation de l'encadrement parental

Le deuxième grand résultat de cette thèse est la confirmation qu'elle apporte de la différenciation sociale de l'encadrement parental, déjà largement étayée ou suggérée par la littérature. L'apport de ce travail repose toutefois sur ce qu'il montre de manière plus fine des modalités de cette différenciation.

Celle-ci s'opère tout d'abord en lien avec les propriétés sociales des parents, les pratiques urbaines des enfants s'encastrant dans des logiques éducatives et des conditions matérielles contrastées. Trois « manières d'encadrer » ont été distinguées : plutôt caractéristique des familles des catégories populaires, l'encadrement que nous avons qualifié de « protecteur » associe une faible anticipation de la prise d'autonomie de l'enfant, un intérêt relativement réduit pour la transmission de compétences de mobilité, une forte inscription dans l'espace local et un rapport d'appropriation aux espaces communs proches du logement. Plutôt caractéristique de la fraction la mieux dotée en capital économique des familles des catégories intermédiaires et surtout moyennes-supérieures, mais aussi plus généralement de celles qui s'inscrivent fortement dans une perspective de mobilité sociale ascendante, l'encadrement « préparateur » se distingue à l'inverse par une forte anticipation de la prise d'autonomie urbaine, articulée autour d'un idéal d'acquisition continue d'expérience et de compétences. L'ancrage dans l'espace local est relativement négligé, dans la mesure où la réussite scolaire (et en dernière analyse sociale) des enfants tend à primer sur toute autre considération, leur présence autonome dans les espaces publics étant dans l'ensemble assez résiduelle. Enfin, l'encadrement « stratège », plutôt caractéristique de la fraction la mieux dotée en capital culturel des catégories intermédiaires et surtout moyennes-supérieures, tente de combiner

l'idéal de la préparation à celui de la protection par le localisme. Une forte attention pour l'acquisition de compétences urbaines et la réalisation d'expériences d'autonomie se trouve alors associée à une valorisation du local en tant qu'espace assurant à la fois bien-être et sécurité à l'enfant, ce qui conduit les stratèges à mettre en œuvre des pratiques de « colonisation » des espaces publics assez proches de celles observées par Agnès van Zanten en milieu scolaire[19]. Bien que mobilisant différents leviers, ces trois manières d'encadrer ont en commun de tenter de maîtriser l'incertitude liée à la fréquentation des espaces publics : par la sensibilisation aux dangers du monde extérieur et la préférence pour la proximité dans le cas de l'encadrement protecteur, par une préparation poussée à la mobilité dans la ville dans le cas de l'encadrement préparateur, par une tentative d'alliance des idéaux de la proximité et de la préparation et par une quête d'accumulation de capital social local dans le cas de l'encadrement stratège.

La prédominance du capital économique dans la structure des capitaux détenus par la famille tend ainsi à être associée à un encadrement dans lequel les parents attendent une forme de rentabilité à moyen-terme de l'action éducative. À l'inverse, la prédominance du capital culturel tend à favoriser un encadrement plus hédoniste et moins centré sur la cellule familiale. Tout comme l'encadrement protecteur, l'encadrement stratège invite de fait à relever l'importance du capital social dans l'exercice de l'encadrement, l'interconnaissance locale jouant notamment un rôle décisif dans la sécurisation perçue des mobilités enfantines. Son accumulation et son entretien font cependant l'objet d'un investissement bien plus marqué dans le cas des stratèges, souvent arrivés dans l'espace local peu de temps avant ou après la naissance de leur premier enfant.

La construction d'une typologie ternaire permet dans cette perspective de mieux saisir le rôle joué par le rapport à l'espace local dans la différenciation sociale de l'action éducative que lorsque deux logiques seulement sont distinguées[20]. Alors que le souci pour l'implantation

---

[19] ZANTEN (van) Agnès, *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, 2009, Presses Universitaires de France, 283 p.

[20] On pense ici au travail séminal d'Annette Lareau, mais aussi à la thèse de Marie-Clémence Le Pape ou encore au livre de François de Singly sur les « adonaissants ». Voir respectivement LAREAU Annette, *Unequal Childhoods. Class, Race, and Family Life*, University of California Press, 2003, Berkeley et Los Angeles, 331 p. ; LE PAPE, Thèse citée ; SINGLY (de) François, *Les adonaissants*, Armand Colin, Paris, 2006, Paris, 399 p.

dans l'espace de résidence constitue l'un des principaux traits qui distingue les préparateurs des stratèges, il semble ainsi problématique d'associer de manière mécanique les gentrifieurs à l' « évitement scolaire généralisé[21] », la difficulté plus grande de l'accumulation de capital social local lorsque l'enfant est scolarisé hors de l'espace de résidence tendant à freiner les pratiques d'évitement d'un certain nombre de parents des catégories moyennes-supérieures. Gravitant autour du secteur public et des univers de l'information, de la culture et de la recherche, leur profil professionnel permet difficilement de ne pas les considérer comme des gentrifieurs, dont ils semblent constituer une autre composante que les parents « préparateurs », plus proches du secteur privé et tendanciellement moins attachés à la scolarisation dans l'espace local.

Ce travail confirme par ailleurs que l'encadrement parental s'exerce de manière différenciée selon le sexe de l'enfant, les filles voyant leur mobilité davantage surveillée et sujette à recommandations que les garçons. Des normes d'usage des espaces publics profondément genrées se dégagent du contenu des enseignements transmis par les parents, en lien avec une représentation hégémonique d'espaces publics masculins et hétéronormés, au sein desquels les filles feraient l'objet de sollicitations plus fréquentes. La figure du pédophile et celle du violeur n'ont-elles pas en commun le fait de se référer implicitement à des hommes violents ? La crainte de l'agression sexuelle des filles n'émerge toutefois qu'avec la puberté, les garçons tendant même à faire l'objet de davantage d'inquiétudes au cours des premières années de la phase d'âge étudiée : elle marque leur accès au statut de (jeunes) femmes, qui inclut un certain nombre de restrictions relatives à la fréquentation autonome des espaces publics urbains.

L'encadrement parental distingue donc les conditions dans lesquelles filles et garçons peuvent explorer leur environnement. Les parents peuvent certes exprimer des conceptions contrastées de la vulnérabilité du corps des femmes dans les espaces publics : majoritaire, la tendance à la naturalisation de la différenciation des expériences s'oppose à un regard plus constructiviste, plutôt caractéristique des parents dont le niveau d'éducation est le plus élevé. Bien que questionnant la division sexuelle des tâches et des rôles sociaux, ces derniers n'en mettent toutefois pas moins en œuvre des pratiques d'encadrement spécifiques pour leurs

[21] CLERVAL Anne, « Les anciennes cours réhabilitées des faubourgs : une forme de gentrification à Paris », *Espaces et sociétés*, n° 132-133, 2008, p. 91-106

filles, articulées autour de l'anticipation de l'asymétrie des rapports de genre et de la nécessité de les y préparer. La substance du message transmis aux filles et surtout les pratiques de protection se distinguent en dernière analyse assez peu selon les familles. Un tel constat confirme l'intérêt qu'il y aurait à davantage intégrer les pratiques urbaines quotidiennes à l'étude des choix et des parcours scolaires, dans la mesure où leur intégration pourrait éventuellement permettre de mieux en comprendre la différenciation entre filles et garçons.

La régulation parentale du processus de socialisation urbaine se déroule donc de façon distincte selon les propriétés sociales des parents, mais aussi selon le sexe des enfants de manière transversale à celles-ci. On regrette en revanche de ne pas avoir pu approfondir l'étude des effets des « configurations familiales[22] » sur les pratiques mises en œuvre, dans la mesure où celles-ci semblent également participer de leur différenciation. Le temps que les parents peuvent consacrer à ce volet de l'action éducative joue en effet un rôle décisif, qui se donne à voir de manière particulièrement évidente en situation de monoparentalité. Dépourvus de partenaire sur qui compter pour partager la charge qu'il représente, les parents veufs, séparés ou divorcés sont condamnés à l'exercice solitaire de l'encadrement, souvent plus lâche que lorsqu'il est assuré en duo du fait de l'impossibilité de la répartition des tâches et des rôles. L'exemple du téléphone portable montre bien la spécificité de l'encadrement monoparental : alors que le recours à cet outil dans la supervision des mobilités est fortement clivé socialement, ce clivage tend à s'atténuer dans le cas des parents seuls, à qui il permet d'atteindre une forme d'ubiquité en rendant possible d' « organiser les activités familiales alors que le corps est absent[23] ».

III - Encadrement parental et (re)production de l'ordre social

Cette thèse apporte également un éclairage sur les effets que l'encadrement parental est susceptible d'exercer de manière diffuse sur les enfants. Le constat de la différenciation des pratiques éducatives doit de fait conduire à penser la transmission d' « avantages

---

[22] LAHIRE Bernard, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Seuil, 2012 (1re éd. 1995), Paris, 434 p.
[23] *Ibidem.*

différentiels[24] » aux enfants, vecteurs d'inégalités. Dans le cadre de notre dispositif d'enquête, principalement articulé autour d'entretiens réalisés auprès des parents, l'identification de ces effets relève bien entendu dans une certaine mesure de la spéculation, mais trois pistes d'analyse semblent particulièrement solides.

La différenciation sociale de l'encadrement parental invite tout d'abord à prendre en considération sa contribution à la fabrique quotidienne de la ségrégation urbaine, envisagée dans un souci de ne pas la réduire à sa seule composante résidentielle comme l'inégale distribution des groupes sociaux dans l'espace urbain et l'ensemble des processus et des actions qui conduisent à leur séparation. L'encadrement parental semble en particulier davantage cantonner les enfants des catégories populaires dans leur espace de résidence, et à l'inverse favoriser le développement de réseaux de sociabilité plus diffus dans la ville pour les enfants des catégories moyennes-supérieures. Dans le même temps, si les niveaux de ségrégation résidentielle des hommes et des femmes ne sont à notre connaissance guère distincts, la présence des filles dans les espaces ouverts à tous paraît moins fréquente et durer moins longtemps, notamment le soir et en particulier après la puberté.

Ce travail conduit par ailleurs à suggérer l'existence de processus d'incorporation de rapports socialement différenciés à la ville. On est ainsi en droit de penser que l'encadrement parental maintient une empreinte à plus long-terme sur le rapport qu'entretiennent les enfants à leur espace de résidence et à la ville, par le biais de l'acquisition de compétences différenciées et l'intériorisation de dispositions distinctes. Il contribue ainsi sans doute à la fabrique d'un rapport plus ou moins « dominé » ou « dominant » à l'espace urbain : on pense en particulier au fait de savoir s'orienter seul, emprunter les transports en commun en autonomie, faire face à l'imprévu ou encore savoir demander son chemin aux inconnus dans différents types de contextes urbains et sociaux. Cette confiance de l'enfant dans sa capacité de maîtrise et d'adaptation aux évènements[25] pourrait s'opposer à des formes d'autocensure produites par la forte tendance au localisme de certains parents, en particulier en milieu

---

[24] LAREAU, *op. cit.*

[25] Peut-être y aurait t-il ici un parallèle à approfondir avec l' « aisance » bourgeoise à laquelle peuvent se sentir confrontées les personnes d'origine populaire en forte mobilité ascendante dans le contexte très stratifié de la société française. Voir NAUDET Jules, *Entrer dans l'élite. Parcours de réussite en France, aux États-Unis et en Inde*, Presses Universitaires de France, 2012, Paris, chapitre V.

populaire. Tous les enfants ne sont pas autant habitués à sortir de leur espace de résidence, et n'ont pas la même expérience de la mobilité et de la géographie de la ville, voire de l'aire métropolitaine. Relevons toutefois que l'encadrement protecteur, le plus localiste des trois types distingués, est loin de ne développer aucune disposition à l'autonomie, les enfants tendant notamment à faire plus tôt l'expérience de pratiques urbaines non supervisées par des adultes dans l'espace local. Il favorise ainsi probablement le développement de formes de « débrouille » et une intense interconnaissance localisée, quand l'expérience sociale locale d'autres enfants paraît confiner au néant. Ce sont dans une certaine mesure les enfants des catégories populaires qui donnent le ton dans l'espace local, et l'on pourrait sans doute parler d'un « rapport dominant au quartier » ; c'est d'ailleurs tout l'enjeu de la démarche des stratèges que de parvenir à concilier une socialisation au rapport dominant à la ville et une insertion effective dans les réseaux de sociabilité locaux.

On retrouve probablement cette différenciation des manières de se projeter dans l'espace urbain entre garçons et filles. L'encadrement parental participe de fait vraisemblablement à l'acquisition d'habitudes et de compétences urbaines différenciées, et en dernière analyse à l'intériorisation d'un rapport distinct à la vie urbaine selon le sexe des individus. Son caractère genré permet dans cette perspective de mieux « comprendre les peurs féminines[26] » en suggérant la genèse de la vulnérabilité perçue des femmes dans les espaces publics. Les recommandations qui ne sont adressées qu'à elles, et auxquelles peuvent donner sens des expériences d'interactions auxquelles elles se trouvent davantage exposées que les garçons, contribuent ainsi probablement à l'intériorisation de craintes spécifiques aux filles, ce que les recherches directement réalisées auprès d'enfants montrent d'ailleurs clairement[27]. La régulation parentale des pratiques urbaines contribue ainsi sans doute à reproduire l'association entre espaces publics, féminité et danger, fabriquant de manière subtile un rapport différencié des filles et des garçons aux espaces publics et plus largement à l'espace urbain.

---

[26] CONDON Stéphanie, LIEBER Marylène et MAILLOCHON Florence, « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, vol. 46, n° 2, 2005, p. 265-294

[27] Voir notamment GOODEY Jo, « Boys don't cry. Masculinities, fear of crime, and fearlessness », *British Journal of Criminology*, vol. 37, n° 3, 1997, p. 401-418 et O'BRIEN Margaret, JONES Deborah, SLOAN David et RUSKIN David, « Children's independent spatial mobility in the urban public realm », *Childhood*, n° 7, 2000, p. 257-277

Au-delà du seul rapport à la ville, ce travail invite à envisager l'encadrement parental comme un dispositif qui contribue à la formation des *habitus*. Les observations qui précèdent conduisent de fait à formuler l'hypothèse de l'intériorisation de dispositions spatiales et sociales non dénuées de conséquences du point de vue de la genèse des « goûts » exprimés tout au long de la carrière scolaire, puis professionnelle et résidentielle. En distinguant les filles et les garçons, l'encadrement parental participe par ailleurs à la (re)production d'une « version masculine » et d'une « version féminine » de la réalité[28] : wa contribution à l'intériorisation d'un ensemble de dispositions genrées ne fait guère de doute, invitant à considérer les pratiques urbaines comme partie intégrante du « laboratoire du genre[29] » qu'est l'enfance. Socialisées à l'évitement des interactions et à la discrétion, les filles ne le sont pas à la remise en cause des normes de genre, et ce de manière transversale aux familles rencontrées.

S'il conviendrait bien entendu de mettre à l'épreuve du terrain ces grandes trois pistes de réflexion par le biais de nouvelles recherches, et s'il montre avant tout que les parents opèrent comme des agents de la reproduction sociale, ce travail ne représente donc pas seulement une contribution à l'étude de la différenciation sociale des pratiques éducatives, mais aussi à celle de la différenciation sociale des enfants[30]. Suggérer que l'encadrement parental participe du travail de (re)production de l'ordre social, sur un mode largement non-conscient, correspond à un résultat de recherche important, dans la mesure où il aide à ne pas « placer du côté de la nature ce qui peut être pensé comme le produit d'une intériorisation par petites touches insensibles, répétées, parfois volontaires et parfois involontaires[31] ». Tandis que le processus de socialisation aux normes de genre débute dès le berceau[32], il permet notamment de mieux comprendre la tendance à la « naturalisation » de la vulnérabilité des femmes dans les espaces

---

[28] BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2006 (éd. or. 1966), Paris, 357 p.
[29] CROMER Sylvie, DAUPHIN Sandrine et NAUDIER Delphine, « L'enfance, laboratoire du genre », *Cahiers du Genre*, n° 49, 2010, p. 5-14
[30] LIGNIER Wilfried, LOMBA Cédric et RENAHY Nicolas, « La différenciation sociale des enfants », *Politix*, n° 99, 2012, p. 9-21
[31] LAHIRE Bernard, « Prédispositions naturelles ou dispositions sociales ? Quelques raisons de résister à la naturalisation de l'esprit », in *L'esprit sociologique*, La Découverte, 2007 (1re éd. 2005), Paris, p. 261-307
[32] Voir par exemple MARTIN Karin, « Becoming a gendered body: practices of preschools », *American Sociological Review*, vol. 63, 1998, p. 494-511

publics[33]. L'encadrement parental ne participe dans une telle perspective pas seulement à la construction du capital de mobilité[34], mais aussi à la production d'un rapport plus large au monde social.

IV - Contexte local et comparaison

Le quatrième résultat du travail présenté dans ce mémoire est la confirmation du rôle structurant du contexte local dans la mise en œuvre de l'encadrement parental, et de manière plus générale dans la socialisation urbaine des enfants.

Notre choix de l'étudier dans une perspective comparée a tout d'abord permis de montrer l'inscription de l'encadrement parental dans les sociétés urbaines et nationales dans lesquelles il est mis en œuvre. Un tel constat représente un apport important de la thèse, dans la mesure où peu de travaux se sont à notre connaissance intéressés aux pratiques urbaines des enfants dans le cadre de comparaisons internationales[35].

Ce choix de la comparaison a ainsi conduit à relever la nécessité de prendre en compte les arrangements locaux entre trois grandes institutions que sont le marché, l'État et la famille[36]. La campagne d'entretiens menée à Milan a de fait permis d'observer la structuration des pratiques par l'organisation locale de la fourniture de *welfare*, qui repose largement sur les familles et le tiers-secteur, et notamment sa composante catholique. L'organisation de l'encadrement est souvent plus « familiale » que « parentale » dans le triangle Monza-Padova, où la famille élargie et notamment les grands-parents sont bien plus souvent impliqués dans la prise en charge des enfants que dans le quadrilatère Villette-Belleville. Autre conséquence de l'appui sur les mères de tout un ensemble de tâches davantage soutenues par l'action publique dans le contexte français, le faible taux de natalité tend à enrayer la mobilité à plusieurs et à

---

[33] LIEBER, *op. cit.*

[34] KAUFMANN Vincent et WIDMER Éric, « L'acquisition de la motilité au sein des familles. État de la question et hypothèses de recherche », *Espaces et Sociétés*, n° 120-121, 2005, p. 199-217

[35] C'est par exemple le cas de la récente enquête collective menée à Paris, Londres et San Francisco par Sonia Lehman-Frisch, Jean-Yves Authier et Frédéric Dufaux. Voir LEHMAN-FRISCH Sonia (dir.), AUTHIER Jean-Yves et DUFAUX Frédéric, *Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco*, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Dossier d'études n° 153, 2012, 184 p.

[36] OBERTI Marco, « La protection sociale entre la famille, le marché et l'État-providence », in LAZAR Marc (dir.), *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*, Fayard, 2009, Paris, p. 315-326

transformer les perceptions parentales de l'espace local. La faiblesse de l'action publique en direction des familles se reflète également dans le rôle incontournable joué par les patronages paroissiaux dans les sociabilités enfantines. Ceux-ci assurent une forme de service para-public de prise en charge du temps extrascolaire des enfants, davantage assurée par les services municipaux à Paris, ce qui confirme la forte délégation de l'action sociale aux organisations catholiques dans le contexte milanais[37].

La perspective comparée conduit également à insister sur le rôle des marchés scolaires, dont les caractéristiques contribuent à structurer la socialisation urbaine. Les deux terrains d'enquête se distinguent en effet du point de vue de la façon dont les choix scolaires des parents peuvent contribuer à la différenciation des expériences enfantines. Un tel contraste s'explique en partie par l'impact plus décisif des titres scolaires sur les parcours sociaux dans le contexte français[38], mais aussi par la forte hiérarchisation du système scolaire et par l'incitation implicite à l'évitement perçue par les parents dans un espace tel que le 19e arrondissement. Ils n'y bénéficient de fait pas du *school spatial match* dont tirent parti les habitants d'espaces plus centraux, ou tout du moins « mieux » dotés du point de vue de l'offre scolaire[39]. L'école constitue dans ces conditions un facteur d'éviction de l'espace local d'une partie des enfants, ce qui remet en cause la mixité dans la mesure où leurs parents appartiennent très largement aux catégories moyennes-supérieures. Dans une certaine mesure encouragée par des politiques de mise en concurrence des établissements qui légitiment l'*exit*[40], la différenciation des parcours scolaires contribue ainsi à la différenciation sociale des expériences de socialisation urbaine : le marché scolaire constitue dans cette perspective un accélérateur de la prise d'autonomie des enfants des catégories moyennes-supérieures, notamment du point de vue de la prise autonome des transports en commun. À Milan à l'inverse, l'évitement de l'établissement public de proximité tend à s'opérer par le biais des écoles privées catholiques dans l'espace local.

---

[37] Voir notamment MINGIONE Enzo et OBERTI Marco, « The struggle against social exclusion at the local level. Diversity and convergence in European cities", *European Journal of Spatial Development*, n° 1, 2001, URL : http://www.nordregio.se/EJSD/

[38] Voir notamment VAN DE VELDE Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses Universitaires de France, 2008, Paris, 278 p.

[39] OBERTI Marco, « Politique "d'ouverture sociale", ségrégation et inégalités urbaines : le cas de Sciences Po en Île-de-France », *Sociologie*, vol. 4, n° 3, 2013, p. 269-289

[40] OBERTI *et al.*, Rapport cité.

Ce travail invite enfin à approfondir l'étude du rôle joué par la socialisation résidentielle dans la construction des peurs féminines dans les espaces publics. Fortement articulées autour de la figure de l' « étranger » sur le terrain milanais, celles-ci ne font pas l'objet d'une association à une population précise sur le terrain parisien. Un processus d'apprivoisement des « jeunes », c'est-à-dire des jeunes hommes des catégories populaires fortement visibles dans les espaces publics, semble plutôt renforcer la crainte des espaces vides, et notamment des « beaux quartiers[41] » où ils constituent en dernière analyse une ressource de protection absente. Assez inattendu, dans la mesure où la restriction de la liberté de mouvement des femmes tend à être associée aux espaces populaires dans le contexte français[42], ce résultat demande à être vérifié par de nouvelles recherches. La mixité n'en demeure pas moins sembler plus favorable aux pratiques urbaines autonomes des femmes à Paris qu'à Milan, reflet entremêlé d'une crainte plus sourde du rapport à l'immigration dans le contexte milanais et d'un rapport à la ville nettement plus hiérarchisé dans la capitale française.

Le choix d'une approche localisée en contexte de mixité sociale a d'ailleurs permis d'observer que celle-ci ne constitue pas toujours un vecteur de tensions, contrairement à ce que suggère l'interprétation dominante de l'étude classique de Jean-Claude Chamboredon et de Madeleine Lemaire[43]. Le fait de grandir dans ce type d'espaces tend ainsi à être envisagé par certains parents, et notamment par les « préparateurs », comme une expérience socialisatrice rentable pour l'enfant, reconvertible notamment sur le marché de l'emploi à moyen-terme. Complémentaire de la « socialisation par le voyage » caractéristique des enfances favorisées[44], cette socialisation au cosmopolitisme et aux inégalités sociales par le lieu de résidence peut être perçue comme une préparation au monde de demain. Du point de vue des pratiques urbaines, l'expérience de la mixité est alors envisagée comme permettant d'acquérir une meilleure capacité de réaction à l'imprévu, mais aussi comme favorable à la limitation de l'autocensure des enfants concernant la fréquentation d'espaces urbains

[41] PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, 1989, Paris, 254 p.
[42] Et de manière implicite aux hommes d'origine étrangère qui y vivent. Au sujet de cette association, voir CLAIR Isabelle, « Dedans/dehors. La sexualité, une ligne de démarcation ? », *Genre, sexualité & société*, n° 7, 2012, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 20 novembre 2013. URL : http://gss.revues.org/2386
[43] CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, p. 3-33
[44] REAU Bertrand, « Voyages et jeunesse "favorisée". Usages éducatifs de la mobilité », *Agora débats/jeunesses*, n° 53, 2009, p. 73-84

défavorisés. L'acquisition de ces compétences d'interaction et d'un rapport ouvert et riche à la ville est jugée plus difficile quand les enfants grandissent dans des espaces plus homogènes, où ils ne seraient pas en mesure de se forger la même ouverture d'esprit. La mixophilie s'inscrit dès lors souvent dans le cadre d'un projet socialisateur explicite, qui remet en cause les descriptions de la mixité sociale qui la réduisent à une toile de fond de l'entre-soi des différents groupes présents dans l'espace local. Ce travail suggère d'ailleurs des formes de convergence des pratiques d'encadrement, en lien avec l'expérience du côtoiement. La description dichotomique des pratiques éducatives proposée par Annette Lareau semble ainsi devoir être nuancée, dans la mesure où l'on observe sur les deux terrains un certain nombre de traits propres à la *concerted cultivation* dans les pratiques des familles populaires, et dans le même temps une influence désinhibante des modes d'encadrement populaires sur les pratiques des parents les plus aisés. Réalisées dans un contexte plus ségrégé, les observations de Lareau ne semblent dans cette perspective pas assez prendre en compte le rôle joué par le contexte de résidence dans la structuration des pratiques[45].

La mixité peut cependant aussi être redoutée, notamment par les parents « protecteurs » qui peuvent exprimer des craintes liées aux risques particuliers qu'elle ferait peser sur les épaules des enfants. La quête de discrétion des parents des catégories moyennes-supérieures, relative à la présentation de soi de leur progéniture dans les espaces publics, semble ainsi fortement associée au type de contexte urbain étudié. Il n'en demeure pas moins que ce travail confirme que la recherche de l'entre-soi ne peut être généralisée à tous les groupes sociaux[46], les parents que nous avons qualifiés de « stratèges » constituant un remarquable exemple de perception de la mixité comme une ressource.

De même que les contrastes observés entre les deux terrains, cette mise en lumière du rôle structurant du contexte local par les conséquences observées de la mixité invite à approfondir l'étude de l'encadrement parental – et plus largement de la socialisation urbaine – dans

---

[45] Ce constat de la (relative) convergence des pratiques entre enfants de différents milieux a également été formulé à propos d'un autre espace parisien dont la population présente une hétérogénéité importante. Voir AUTHIER Jean-Yves et LEHMAN-FRISCH Sonia, « Il était une fois... des enfants dans des quartiers gentrifiés à Paris et à San Francisco », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 195, 2012, p. 58-73

[46] Comme le proclament pourtant des thèses à succès comme celle du « séparatisme social » généralisé. Voir MAURIN Éric, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Seuil, 2004, Paris, 95 p.

d'autres types d'espaces. Il serait notamment intéressant de comparer des contextes distincts au sein d'une même société urbaine, afin de pouvoir observer de manière relativement contrôlée la façon dont les caractéristiques de l'espace de résidence définissent les pratiques mises en œuvre, et éventuellement des variations à propriétés sociales des parents similaires. La mise en œuvre d'une comparaison à l'échelle d'une société urbaine permettrait de mieux comprendre comment le caractère genré des pratiques urbaines est défini par le contexte local, mais aussi comment le marché scolaire ou le capital social structurent de manière différenciée les pratiques selon les types d'espaces. Une telle démarche représenterait une contribution de premier ordre à la connaissance des processus de socialisation, dans la mesure où elle permettrait d'approcher de manière fine la façon dont les processus de transmission et d'incorporation sont en partie définis par l'environnement local. La mise au jour des liens entre le contexte de résidence et la différenciation sociale des enfances, mais aussi des expériences parentales, conférerait dans le même temps davantage de profondeur aux travaux menés sur la ségrégation résidentielle, en permettant d'en mieux saisir les effets.

BIBLIOGRAPHIE ET ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

AGUSTONI Alfredo et ALIETTI Alfredo, *Società urbane e convivenza interetnica. Vita quotidiana e rappresentazioni in un quartiere di Milano*, Franco Angeli, 2009, Milan, 126 p.

AIROLDI Angela et ZUCCHETTI Eugenio, « Le trasformazioni della Milano fisica », in ZUCCHETTI Eugenio (dir.), *Milano 2005. Rapporto sulla città*, Franco Angeli, 2005, Milan, p. 49-66

ALASIA Franco et MONTALDI Danilo, *Milano, Corea. Inchiesta sugli immigrati*, Feltrinelli, 1960, Milan, 328 p.

ALBERTINI Marco, KOHLI Martin et VOGEL Claudia, « Intergenerational transfers of time and money in European families: common patterns - different regimes? », *Journal of European Social Policy*, n° 17, 2007, p. 319-334

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, « Un siècle de pédophilie dans la presse (1880-2000) : accusation, plaidoirie, condamnation », *Le Temps des médias*, n° 1, 2003, p. 31-41

AMBROSINI Maurizio, *Un'altra globalizzazione. La sfida delle migrazioni transnazionali*, Il Mulino, 2008, Bologne, 247 p.

ANDREO Christophe, « Surveillance et contrôle des jeunes des quartiers populaires sur une plage marseillaise à la fin des années 1990 », *Genèses*, n° 67, 2007, p. 89-108

ANDREOTTI Alberta et LE GALES Patrick (dir.), *Les cadres supérieurs et la globalisation. Mobilité, ancrage, exit partiel et ségrégation sociale dans les villes européennes. Une enquête exploratoire*, Rapport final au Plan urbanisme construction architecture, 2008, Paris, 298 p.

APUR (Paris), *Base de données sociales sur Paris. Fiches d'identité sociale des 20 arrondissements – 2011*, Juin 2012, 48 p.

_ « Les chiffres du logement social à Paris. Début 2012 », *Note de 4 pages*, n° 55, Juin 2012, 4 p.

_ *Avoir 17 ans à Paris. Une exploitation des résultats de l'enquête Escapad Paris 2010*, Juin 2013, 24 p.

ARIES Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Seuil, 1973 (1re éd. 1960), Paris, 316 p.

ARRIGONI Paola, « Via Padova. Tra *cosmopolis* e ordine pubblico », in BRICARDI Massimo et SAVOLDI Paola (dir.), *Milano Downtown. Azione pubblica e luoghi dell'abitare*, Et al., 2010, Milan, p. 163-189

_ *Terre di nessuno. Come nasce la paura metropolitana*, Melampo, 2011, Milan, 212 p.

ARRIGONI Paola et VITALE Tommaso, « Quale legalità ? Rom e gagi a confronto », *Aggiornamenti Sociali*, n° 3, 2008, p. 182-194

ASTURIAS Miguel Ángel, *Monsieur le Président*, Albin Michel, 1977 (éd. or. *El señor Presidente*, 1946), Paris, 340 p.

AUGE Marc, *Un ethnologue dans le métro*, Hachette Littératures, 1986, Paris, 121 p.

AUGUSTIN Jean-Pierre, « Par les chemins et les plages », *Revue Urbanisme*, n° 346, 2006, p. 46-49

AUTHIER Jean-Yves, « Formes et processus de ségrégation dans les quartiers anciens centraux réhabilités », *Sociétés Contemporaines*, n° 22-23, 1995, p. 107-126

_ « Les rapports au quartier », in AUTHIER Jean-Yves (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Economica, 2001, Paris, p. 133-169

_ « La question des "effets de quartier" en France. Variations contextuelles et processus de socialisation », in AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène et GUERIN-PACE France (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte, 2007, Paris, p. 206-216

_ « Les citadins et leur quartier. Enquêtes auprès d'habitants des quartiers anciens en France », *L'Année sociologique*, vol. 58, n° 1, 2008, p. 21-46

AUTHIER Jean-Yves (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Economica, 2001, Paris, 214 p.

_ *État des lieux sur les trajectoires résidentielles*, 2010, PUCA, 85 p.

AUTHIER Jean-Yves et LEHMAN-FRISCH Sonia, « Il était une fois... des enfants dans des quartiers gentrifiés à Paris et à San Francisco », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 195, 2012, p. 58-73

_ « La mixité dans les quartiers gentrifiés : un jeu d'enfants ? », *Métropolitiques*, mis en ligne le 2 octobre 2013, consulté le 14 novembre 2013. URL : http://www.metropolitiques.eu/La-mixite-dans-les-quartiers.html

AZRIA Régine, *Le judaïsme*, La Découverte, 2003 (1re éd. 1996), Paris, 122 p.

BACKOUCHE Isabelle, « Mesurer le changement urbain à la périphérie parisienne. Les usages du Bassin de La Villette au XIXe siècle », *Histoire & mesure*, vol. 25, n° 1, 2010, p. 47-86

BAEDEKER'S, *Paris and its environs*, Karl Baedeker, 1900 (14e éd.), Leipzig, 420 p.

BAGNASCO Arnaldo, *Società fuori squadra. Come cambia l'organizzazione sociale*, Il Mulino, 2003, Bologne, 159 p.

BALL Stephen et VINCENT Carol, « "I heard it on the grapevine": hot knowledge and school choice », *British Journal of Sociology of Education*, vol. 19, n° 3, 1998, p. 377–400

BARALDI Claudio, « Children's citizenships: limitations and possibilities of childhood sociology in Italy », *Current Sociology*, vol. 58, n° 2, 2010, p. 272-291

BARRA Dino (dir.), *1925-2005. Casa del Sole, la città dell'infanzia a Milano*, Associazione La Città del Sole - Amici del Parco Trotter, 2005, Milan, 162 p.

BEAUD Stéphane, « Un temps élastique. Étudiants des "cités" et examens universitaires », *Terrain*, n° 29, 1997, p. 43-58

BEAUD Stéphane et PIALOUX Michel, *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Fayard, 2003, Paris, 426 p.

BEAUVOIR (de) Simone, *Le deuxième sexe. II L'expérience vécue*, Gallimard, 1976 (1re éd. 1949), Paris, 654 p.

BECKER Howard, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985 (éd. or. *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, 1963), Paris, 247 p.

BELOTTI Samantha et PENNATI Daniele, « Economie emergenti ai margini di Milano », in TORRI Rossana et VITALE Tommaso (dir.), *Ai margini dello sviluppo urbano. Uno studio su Quarto Oggiaro*, Bruno Mondadori, 2009, Milan-Turin, p. 78-104

BELOTTI Valerio et MORETTI Enrico, *L'Italia "minore". Mappe di indicatori sulla condizione e le disuguaglianze nel benessere dei bambini e dei ragazzi*, Questioni e Documenti n° 51, Quaderni del Centro nazionale di documentazione e analisi per l'infanzia e l'adolescenza, 2011, Florence, 174 p.

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2006 (éd. or. *The Social Construction of Reality*, 1966), Paris, 357 p.

BERNARD Jessie, « The neighborhood behavior of school children in relation to age and socioeconomic status », *American Sociological Review*, vol. 4, n° 5, 1939, p. 652-662

BESNARD Philippe, « Pour une étude empirique du phénomène de mode dans la consommation des biens symboliques : le cas des prénoms », *Archives européennes de sociologie*, n° 20, 1979, p. 343-351

BEST Joël « Rhetoric in claims-making: constructing the missing children problem », *Social Problems*, vol. 34, n° 2, 1987, p. 101-121

BEST Joël et HORIUCHI Gerald, « The razor blade in the apple: the social construction of urban legends », *Social Problems*, vol. 32, n° 5, 1985, p. 488-499

BIDOU Catherine et POLTORAK Jean-François, « Le "travail" de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire », *Espaces et sociétés*, n° 132, 2008, p. 107-124

BIGOT Régis et HOIBIAN Sandra, « La crise du logement entretient le sentiment de déclassement social », *Consommation et modes de vie*, n° 226, février 2010, 4 p.

BIZEUL Daniel, « Le récit des conditions d'enquête, exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 4, p. 751-787

BLANC Maurice et BIDOU-ZACHARIASEN Catherine, « Éditorial », *Espaces et sociétés*, n° 140-141, 2010, p. 7-20

BLANCHET Alain et GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, 2001 (1re éd. 1992), Paris, 128 p.

BLONDIAUX Loïc, « Ce que les sondages font à l'opinion publique », *Politix*, vol. 10, n° 37, 1997, p. 117-136

BOISSONADE Jérôme, « Une urbanité de confrontation. Regroupements de jeunes et gestionnaires de l'espace urbain », *Espaces et sociétés*, n° 126, 2006, p. 35-52

BOLTANSKI Luc, « Erving Goffman et le temps du soupçon : à propos de la publication en français de *La représentation de soi dans la vie quotidienne* », *Social Science Information*, n°12, 1973, p. 127-147

BONNET François, *La production organisée de l'ordre. Contrôler des gares et des centres commerciaux à Lyon et à Milan***,** Thèse de doctorat en sociologie**,** Institut d'Études Politiques de Paris et Università degli studi di Milano-Bicocca, 2006, 374 p.

_ « La distance sociale dans le travail de terrain : compétence stratégique et compétence culturelle dans l'interaction d'enquête », *Genèses*, n° 73, 2008, p. 57-74

_ « Managing marginality in railway stations: beyond the Welfare and social control debate », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 33, n° 4, 2009, p. 1029-1044

_ « Contrôler des populations par l'espace ? Prévention situationnelle et vidéosurveillance dans les gares et les centres commerciaux », *Politix*, n° 97, 2012, p. 25-46

BONVALET Catherine et LELIEVRE Eva, « Les lieux de la famille », *Espaces et sociétés*, n° 120-121, 2005, p. 99-122

BORLINI Barbara et MEMO Francesco, *Il quartiere nella città contemporanea*, Bruno Mondadori, 2008, Milan, 119 p.

_ « L'insediamento degli immigrati nello spazio urbano. Un'analisi esplorativa sulla concentrazione degli alunni di origine straniera a Milano », *Sociologia urbana e rurale*, n° 90, 2009, p. 89-112

BORREL Catherine et LHOMMEAU Bertrand, « Être né en France d'un parent immigré », *Insee Première*, n° 1287, Mars 2010, 4 p.

BOUDON Raymond, « Action individuelle, effets d'agrégation et changement social », in *La place du désordre : critique des théories du changement social*, Presses Universitaires de France, 1984, Paris, p. 39-71

BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, 1979, Paris, 670 p.

_ *Le sens pratique*, Minuit, 1980, Paris, 474 p.

_ « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, p. 2-3

_ « L'opinion publique n'existe pas », in BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Minuit, 2002 (1re éd. 1984), Paris, p. 222-235

_ « La "jeunesse" n'est qu'un mot », in BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Minuit, 2002 (1re éd. 1984), Paris, p. 143-154

_ « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, 1986, p. 69-72

_ « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100, 1993, p. 31-36

_ « Comprendre », in BOURDIEU Pierre (dir.), *La misère du monde*, Seuil, Paris, 1993, p. 1389-1447

_ *La domination masculine*, Seuil, 2002 (1re éd. 1998), Paris, 177 p.

BOWLES Paul, *La maison de l'araignée* (éd. or. *The spider's house*, 1955), Le livre de poche, 1995, Paris, 474 p.

BOZON Michel et VILLENEUVE-GOKALP Catherine, « Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence », *Population*, vol. 49, n° 6, 1994, p. 1527-1555

BRICCHETTI Edo, *Terre di confine… I borghi milanesi di Turro Gorla Precotto Crescenzago*, Associazione « Gorla Domani », s.d., Milan, 120 p.

BRUN Jacques et RHEIN Catherine (dir.), *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, L'Harmattan, 1994, Paris, 258 p.

BUFFET Laurence, « De l'appropriation du quartier à la découverte de la grande ville. L'influence des bornes de la ville sur les usages spatiaux », in BONNET Michel et AUBERTEL Patrice (dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Presses Universitaires de France, 2006, Paris, p. 143-152

BUTLER Tim, « Living in the bubble: gentrification and its "others" in North London », *Urban Studies*, vol. 40, n° 12, 2003, p. 2469-2486

BUTLER Tim, HAMNETT Chris, RAMSDEN Mark et WEBBER Richard, « The best, the worst and the average: secondary school choice and education performance in East London », *Journal of Education Policy*, vol. 22, n° 1, p. 7-29

BUZZI Carlo, « Quelle culture adolescente ? », in CAVALLI Alessandro, CICCHELLI Vincenzo et GALLAND Olivier, *Deux pays, deux jeunesses ? La condition juvénile en France et en Italie*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, Rennes, p. 217-224

BYRNE Bridget et DE TONA Carla, « Multicultural desires? Parental negotiation of multiculture and difference in choosing secondary schools for their children », *The Sociological Review*, 2013. Mis en ligne le 18 septembre, consulté le 20 novembre 2013. URL : http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1467-954X.12076/pdf

CAHILL Caitlin, « Street literacy: urban teenagers' strategies for negotiating their neighbourhood », *Journal of Youth Studies*, vol. 3, n° 3, 2000, p. 251-277

CAHILL Spencer, « Childhood and public life: reaffirming biographical divisions », *Social Problems*, vol. 37, n° 3, 1990, p. 390-402

CALVINO Italo, *Le città invisibili*, Oscar Mondadori, 2011 (1re éd. 1993), Milan, 166 p.

CAPRON Guénola, « Les centres commerciaux à Buenos Aires. Les nouveaux espaces publics de la ville de la fin du XXe siècle », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 78, 1997, p. 55-63

CARITAS-MIGRANTES, *Immigrazione, dossier statistico 2009*, Scheda di sintesi. URL : http://www.caritasitaliana.it/materiali/Pubblicazioni/libri_2009/dossier_immigrazione2009/scheda.pdf (Consulté le 5 novembre 2013).

_ *Dossier Statistico Immigrazione 2012. 22° Rapporto*, Scheda di sintesi. URL : http://www.dossierimmigrazione.it/docnews/file/2012_Dossier_Scheda.pdf (Consulté le 5 novembre 2013).

CARPENTIER-DAUBRESSE Marine, « MK2 à la conquête de l'est parisien », *Métropolitiques*, mis en ligne le 25 février 2013, consulté le 20 novembre 2013. URL : http://www.metropolitiques.eu/MK2-a-la-conquete-de-l-est.html

CARTIER Marie, COUTANT Isabelle, MASCLET Olivier et SIBLOT Yasmine, *La France des « petits- moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonaire*, La Découverte, 2008, Paris, 319 p.

_ « “Jeunes des pavillons”. Entre-soi dans les lotissements et avenir social incertain », *Agora débats/jeunesses*, n° 53, 2009, p. 85-97

CASABIANCA (de) Rose-Marie, *Enfants sans air. Étude sociologique des enfants d’un quartier urbain*, Fleurus, 1959, Paris, 370 p.

CASTEL Robert, *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*, Seuil, 2007, Paris, 136 p.

CAVALCA Guido, « Transizione post-industriale e cambiamento delle disuguaglianze sociali nelle principali aree urbane d’Italia », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. 51, n° 3, 2010, p. 367-398

CEFAI Daniel, « L’espace public. Micropolitique de Goffman », Postface à GOFFMAN Erving, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l’organisation sociale des rassemblements*, Economica, 2013 (éd. or., 1963), Paris, p. 209-290

CERETTI Adolfo et NATALI Lorenzo, « La violenza tra sfere simboliche e mondi sociali. Ronde e dominio del territorio », in CARITAS AMBROSIANA, *Giustizia e sicurezza. Politiche urbaine, sociali e penali*, Carocci, 2010, Rome, p. 27-34

CERTEAU (de) Michel, *L’invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Gallimard, 1990 (1re éd. 1980), Paris, 349 p.

CERTEAU (de) Michel et GIARD Luce, « Espaces privés », in CERTEAU (de) Michel, GIARD Luce et MAYOL Pierre, *L’invention du quotidien. 2. Habiter, cuisiner*, Gallimard, 1994 (1re éd. 1980), Paris, p. 205-210

CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, 1970, p. 3-33

CHAMBOREDON Jean-Claude et PREVOT Jean, « Le “métier d'enfant” : définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle », *Revue française de sociologie*, vol. 14, n° 13, 1973, p. 298-335

CHAMBOREDON Hélène, PAVIS Fabienne, SURDEZ Muriel et WILLEMEZ Laurent, « S’imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l’usage de l’entretien », *Genèses*, n° 16, 1994, p. 114-132

CHARMES Éric, « Le retour à la rue comme support de la gentrification », *Espaces et sociétés*, n° 122, 2005, p. 115-135

_ « Les *Gated Communities* : des ghettos de riches ? », *La Vie des idées*, publié le 29 mars 2011, consulté le 5 novembre 2013. URL : http://www.laviedesidees.fr/Les-Gated-Communities-des-ghettos.html?lang=fr

CHAULET Johann, « Les usages adolescents des TIC, entre autonomie et dépendance », *Empan*, n° 76, 2009, p. 57-65

CHAWLA Louise et MALONE Karen, « Neighbourhood quality in children’s eyes », in CHRISTENSEN Pia et O’BRIEN Margaret (eds), *Children in the City: Home, Neighbourhood and Community*, Routledge, 2003, Londres, p. 118-141

CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*, Perrin, 2007 (1re éd. 1958), Paris, 566 p.

CHILDHOOD, « Editorial. Children's places and spaces in the world », vol. 7, n° 1, 2000, p. 5-9

CLAIR Isabelle, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, 2008, Paris, 303 p.

_ « Dedans/dehors. La sexualité, une ligne de démarcation ? », *Genre, sexualité & société*, n° 7, 2012, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 20 novembre 2013. URL : http://gss.revues.org/2386

CLAUSEWITZ (von) Carl, *De la guerre*, Payot & Rivages (éd. abrégée), 2006 (éd. or. *Vom Kriege*, 1831), Paris, 364 p.

CLAVAL Paul, « Clisthène, Habermas, Rawls et la privatisation de la ville », in GHORRA-GOBIN Cynthia (dir.), *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, L'Harmattan, 2001, Paris, p. 23-31

CLERVAL Anne, « Les anciennes cours réhabilitées des faubourgs : une forme de gentrification à Paris », *Espaces et sociétés*, n° 132-133, 2008, p. 91-106

_ « L'occupation populaire de la rue : un frein à la gentrification ? L'exemple de Paris *intra-muros* », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, 2011, p. 55-71

CLOUTIER Marie-Soleil et TORRES Juan, « L'enfant et la ville : notes introductoires », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. i-xv

COGNETTI Francesca, « I nuovi confini della città : equilibri tra reti di prossimità e flussi », in RANCI Costanzo et TORRI Rossana (dir.), *Milano tra coesione sociale e sviluppo*, Bruno Mondadori, 2007, Milan, p. 61-87

COLLET Anaïs, « Montreuil, "le 21e arrondissement de Paris" ? La gentrification ou la fabrication d'un quartier ancien de centre-ville », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 195, 2012, p. 12-37

COMBEAU Yvan, *Histoire de Paris*, Presses Universitaires de France, 2008 (1re éd. 1999), Paris, 127 p.

CONDON Stéphanie, LIEBER Marylène et MAILLOCHON Florence, « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, vol. 46, n° 2, 2005, p. 265-294

COUSIN Bruno, *Cadres d'entreprise et quartiers de refondation à Paris et à Milan. Contribution à l'analyse différenciée du rapport des classes supérieures à la mixité socio-spatiale et aux dynamiques d'auto-ségrégation*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris et Università degli studi di Milano-Bicocca, 2008, 463 p.

_ « La stratification sociale en Italie et les paradoxes de la modernisation conservatrice », in LAZAR Marc (dir.), *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*, Fayard, 2009, Paris, p. 303-313

_ « Ségrégation résidentielle et quartiers refondés. Usages de la comparaison entre Paris et Milan », *Sociologie du travail*, vol. 55, n° 2, 2013, p. 214-236

COUSIN Bruno et PRETECEILLE Edmond, « La division sociale de l'espace milanais. Comparaison avec le cas parisien », *Mélanges de l'École Française de Rome, Italie et Méditerrannée*, vol. 120, n° 1, 2008, p. 315-333

COUSIN Bruno et CHAUVIN Sébastien, « L'économie symbolique du capital social. Notes pour un programme de recherche », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 193, 2012, p. 96-103

CRAINZ Guido, « Les transformations de la société italienne », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 100, 2008, p. 103-113

CROMER Sylvie, DAUPHIN Sandrine et NAUDIER Delphine, « L'enfance, laboratoire du genre », *Cahiers du Genre*, n° 49, 2010, p. 5-14

CSERGO Julia, « Parties de campagne. Loisirs périurbains et représentations de la banlieue parisienne, fin XVIIIe-XIXe siècles», *Sociétés & Représentations*, n° 17, 2004, p. 15-50

CUZZOCREA Valentina et MANDICH Giuliana, « Mentre i bambini giocano : forme di socialità ed emersione di sfere pubbliche discorsive », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. 52, n° 1, 2011, p. 63-86

DAL LAGO Alessandro, *Non-Persone, L'esclusione dei migranti in una società globale*, Feltrinelli, 1999, Milan, 267 p.

_ « La tautologia della paura », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. 40, n° 1, 1999, p. 5-41

DARMON Muriel, « La socialisation, entre famille et école. Observation d'une classe de première année de maternelle », *Sociétés & Représentations*, 2001, n° 11, p. 515-538

_ *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, La Découverte, 2003, Paris, 349 p.

_ *La socialisation*, Armand Colin, 2006, Paris, 128 p.

_ *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, La Découverte, 2013, Paris, 324 p.

DECHAUX Jean-Hugues, « Travail parental et parenté : parlons-nous de la même chose ? », *Informations sociales*, n° 154, 2009, p. 14-20

DELALANDE Julie, *La cour de récréation. Pour une anthropologie de l'enfance*, Presses Universitaires de Rennes, 2001, Rennes, 278 p.

_ « Saisir les représentations et les expériences des enfants à l'école. L'exemple du passage au collège », *Agora débats/jeunesses*, n° 55, 2010, p. 67-82

DELCROIX Catherine, « Les parents des cités : la prévention familiale des risques encourus par les enfants », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 83-84, 1999, p. 97-107

DEN BESTEN Olga, « Local belonging and "geographies of emotions": immigrant children's experience of their neighbourhoods in Paris and Berlin », *Childhood*, vol. 17, n° 2, 2010, p. 181-195

_ « Negotiating children's outdoor spatial freedom. Portraits of three Parisian families », in HOLT Louise (ed.), *Geographies of Children, Youth and Families. An International Perspective*, Routledge, 2011, Londres, p. 136-149

DEPEAU Sandrine, *L'enfant en ville : autonomie de déplacement et accessibilité environnementale*, Thèse de doctorat en psychologie, 2003, Université Descartes-Paris 5.

_ « Radioscopie des territoires de la mobilité des enfants en milieu urbain. Comparaison entre Paris *intra-muros* et banlieue parisienne », *Enfances, Familles*, Générations, n° 8, 2008, URL : http://id.erudit.org/iderudit/018489ar (Consulté le 5 novembre 2013).

DE VISSCHER Sven et BOUVERNE-DE BIE Maria, « Recognizing urban public space as a co-educator: children's socialization in Ghent », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 32, n° 3, 2008, p. 604-616

DI MAGGIO Paul et POWELL Walter, « The iron cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields », *American Sociological Review*, vol. 48, 1983, p. 147-160

DRIS Nassima, « Les arrangements de visibilité dans les cheminements urbains. Du quartier proche au lointain dans la ville », in BREVIGLIERI Marc et CICCHELLI Vincenzo (dir.), *Adolescences méditerranéeennes. L'espace public à petits pas*, L'Harmattan, 2007, Paris, p. 63-76

DURKHEIM Émile, *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, 2007 (1re éd. 1893), Paris, 416 p.

_ *Les règles de la méthode sociologique*, Presses Universitaires de France, 1992 (1re éd. 1895), Paris, 149 p.

_ *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses Universitaires de France, 2008 (1re éd. 1912), Paris, 647 p.

EINAUDI Luca, « Programmation de quotas, régularisations et travail au noir : les politiques de l'immigration en Italie et Espagne (1973-2003) », in BLANC-CHALEARD Marie-Claude, DUFOIX Stéphane et WEIL Patrick (dir.), *L'étranger en questions, du Moyen-Âge à l'an 2000*, Manuscrit Université, 2005, Paris, p. 459-513

ELIAS Norbert et SCOTSON John, *Logiques de l'exclusion : enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Fayard, 1997 (éd. or. *The established and the outsiders*, 1965), Paris, 278 p.

ENDELSTEIN Lucine, « Le judaïsme dans un quartier parisien populaire », *Hommes et migrations*, n° 1250, 2004, p. 49-60

_ *Une géographie du renouveau religieux. Judaïsme et expérience urbaine en quartier cosmopolite. Paris, 19e arrondissement*, Thèse de doctorat en géographie, 2008, Université de Poitiers, 410 p.

_ « Les lieux de la revitalisation du judaïsme aujourd'hui », *Archives Juives*, vol. 42, n° 2, 2009, p. 98-111

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC ET DE LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (Paris), *Rapport d'activité 2009*, 72 p.

FARGE Arlette, *Vivre dans la rue à Paris au XVIIIe siècle*, Gallimard, 1992 (1re éd. 1979), Paris, 252 p.

_ *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIIIe siècle*, Seuil, 1992, Paris, 317 p.

FAUCONNET Paul et MAUSS Marcel, « Sociologie », in *La Grande Encyclopédie*, n° 30, 1901, p. 165-176

FAURE Alain, « Un faubourg, des banlieues, ou la déclinaison du rejet », *Genèses*, n° 51, 2003, p. 48-69

FELOUZIS Georges, LIOT Françoise et PERROTON Joëlle, *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Seuil, 2005, Paris, 236 p.

FELOUZIS Georges et PERROTON Joëlle, « Grandir entre pairs à l'école. Ségrégation ethnique et reproduction sociale dans le système éducatif français », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, 2009, p. 92-101

FERRARO Kenneth, « Women's fear of victimization: shadow of sexual assault? », *Social Forces*, vol. 75, n° 2, 1996, p. 667-690

FIJALKOW Yankel, *Sociologie des villes*, La Découverte, 2007 (1re éd. 2001), Paris, 125 p.

FISCHER Claude, « The public and private worlds of city life », *American Sociological Review*, vol. 46, n° 3, 1981, p. 306-316

FOOT John, *Milano dopo il miracolo. Biografia di una città*, Feltrinelli, 2003 (éd. or. *Milan since the Miracle: City, Culture and Identity*, 2001), Milan, 286 p.

_ « La Piccola Mela : Milano città di immigrazione », in LUMLEY Robert et FOOT John (dir.), *Le città visibili. Spazi urbani in Italia, culture e trasformazioni dal dopoguerra a oggi*, Il saggiatore, 2007 (éd. or. *Italian Cityscapes: Culture and Urban Change in Contemporary Italy*, 2004), Milan, p. 56-73

_ « Micro-history of a house: memory and place in a Milanese neighbourhood, 1890-2000 », *Urban history*, n° 34, 2007, p. 431-452

FOTEL Trine et UTH THOMSEN Thyra, « The surveillance of children's mobility », *Surveillance & Society*, vol. 1, n° 4, 2003, p. 535-554

FUREDI Frank, *Politics of fear*, Continuum Books, 2005, Londres, 197 p.

GABACCIA Donna, *Emigranti. Le diaspore degli italiani dal Medioevo a oggi*, Einaudi, 2003 (éd. or. *Italy's Many Diasporas*, 2000), Turin, 312 p.

GALSTER George, « On the nature of neighborhood », *Urban Studies*, vol. 38, n° 12, 2001, p. 2111-2124

GARDNER Carol Brooks, « Passing by: street remarks, address rights, and the urban female », *Sociological Inquiry*, vol. 50, n° 3-4, 1980, p. 328-356

_ « Safe conduct: women, crime, and self in public places », *Social Problems*, vol. 37, n° 3, 1990, p. 311-328

GARY Romain, *La promesse de l'aube*, Gallimard, 1960, Paris, 400 p.

GASTAUT Yvan, « Le sport comme révélateur des ambiguïtés du processus d'intégration des populations immigrées. Le cas du match de football France-Algérie », *Sociétés Contemporaines*, n° 69, 2008, p. 49-72

GASTER Sanford, « Public places of childhood, 1915-30 », *The Oral History Review*, vol. 22, n° 2, 1995, p. 1-31

GAYET-VIAUD Carole, « De l'innocuité sociale aux degrés d'humanité. Les types du petit-vieux et du bébé », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 100, 2006, p. 59-67

_ « Les disputes de politesse dans l'espace urbain : quand la politesse tourne à la violence », in MOÏSE Christina et SCHULTZ-ROMAIN Claudine (dir.), *De l'impolitesse à la violence verbale*, L'Harmattan, 2008, Paris, p. 147-181

_ « Les jeunes et les péripéties de la civilité dans les espaces urbains. Entre maladresse et forfanterie, la vigilance catégorielle », in *Jeunes, dynamique identitaire et frontières culturelles*, UNICEF, 2008, Tunis, p. 84-96

_ « La femme autonome et l'homme galant. Intransigeances du respect et acrobaties de l'égard dans la civilité urbaine » in JOUAN Marlène et LAUGIER Sandra (dir.), *Penser l'autonomie*, Presses Universitaires de France, 2009, Paris, p. 389-406

GENESTIER Philippe, « La mixité : mot d'ordre, vœu pieux ou simple argument ? », *Espaces et sociétés*, n° 140-141, 2010, p. 21-35

GHEZZI Simone, « Parenthood and the structuring of time among urban households in northern Italy », *Ethnologie française*, vol. 42, n° 1, 2012, p. 37-44

GHORRA-GOBIN Cynthia, « Los Angeles. Réinventer les espaces publics », *Revue Urbanisme*, n° 346, 2006, p. 50-53

GILBERT Pierre, « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités HLM », *Sociologie*, vol. 3, n° 1, 2012, p. 61-74

GILLI Frédéric et OFFNER Jean-Marc, *Paris, métropole hors les murs. Aménager et gouverner un Grand Paris*, Presses de Sciences Po, 2008, Paris, 186 p.

GINSBORG Paul, *Storia d'Italia dal dopoguerra a oggi*, Einaudi, 2006 (1re éd. 1989), Turin, 622 p.

_ *L'Italia del tempo presente*, Einaudi, 2007 (1re éd. 1998), Turin, 627 p.

GIRAUD Colin, « Structurer la comparaison par l'expérience de l'écriture », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 19, n° 1, 2012, p. 95-113

GLEVAREC Hervé, « Les trois âges de la "culture de la chambre" », *Ethnologie française*, vol. 40, 2010, p. 19-30

GOFFMAN Erving, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des* rassemblements, Economica, 2013 (éd. or. *Behavior in Public Places: Notes on the Social Organization of Gatherings*, 1963), Paris, 306 p.

_ *Stigmate*, Minuit, 1975 (éd. or. *Stigma. Notes on the Management of Spoiled Identity*, 1963), Paris, 175 p.

_ *Les rites d'interaction*, Minuit, 1974 (éd. or. *Interaction Ritual: Essays on Face-to-Face Behavior*, 1967), Paris, 230 p.

_ *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Minuit, 1973 (éd. or. *Relations in Public: Microstudies of the Public Order*, 1971), Paris, 371 p.

_ *L'arrangement des sexes*, La Dispute, 2002 (éd. or. *The Arrangement between the Sexes*, 1977), Paris, 116 p.

GOODEY Jo, « Boys don't cry. Masculinities, fear of crime, and fearlessness », *British Journal of Criminology*, vol. 37, n° 3, 1997, p. 401-418

GOULET Vincent, *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, Ina, 2010, Paris, 336 p.

GRAFMEYER Yves, *Habiter Lyon. Milieux et quartiers du centre-ville*, 1991, Presses Universitaires de Lyon, 219 p.

_ « Regards sociologiques sur la ségrégation », in BRUN Jacques et RHEIN Catherine (dir.), *La ségrégation dans la ville. Concepts et mesures*, L'Harmattan, 1994, Paris, p. 85-117

_ « La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transaction », *Recherches Sociologiques*, vol. 30, n° 1, 1999, p. 157-176

_ « Les sociabilités liées au logement », in AUTHIER Jean-Yves (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Economica, 2001, Paris, p. 103-131

_« Conclusion », in AUTHIER Jean-Yves (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Economica, 2001, Paris, p. 171-188

_ « Le quartier des sociologues », in AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène et GUERIN-PACE France (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte, 2007, Paris, p. 21-31

GRANIE Marie-Axelle, « Socialisation au risque et construction sociale des comportements de l'enfant piéton : éléments de réflexion pour l'éducation routière », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. 88-110

GRANOVETTER Mark, « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, 1973, p. 1360-1380

GRAVEREAU André, *Chère Villette. Histoire d'un quartier de Paris*, s.n., 1977, Paris, 172 p.

GRELET Stanislas, « Une pierre dans le jardin : ce que les NIMBYs nous apprennent de l'hospitalité », *Vacarme*, n° 38, 2007. URL : http://www.vacarme.org/article1234.html (Consulté le 20 novembre 2013).

GUENIN Didier-Marie, *L'enfant de la distance*, Presses Universitaires de France, 2008, Paris, 310 p.

GUILLOT Caroline et DELAHAYE Hélène, « Trois formes de "routines" au cœur de la (re)synchronisation des temps sociaux », in MASSOT Marie-Hélène (dir.), *Mobilités & modes de vie métropolitains. Les intelligences du quotidien*, L'Œil d'Or, 2010, Paris, p. 263-277

HABERMAS Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1978, Paris, 324 p.

HALL Edward T., *La dimension cachée*, Seuil, 1971 (éd. or. *The Hidden Dimension*, 1966), Paris, 254 p.

HAMON Françoise, *Historique du Parc des Buttes-Chaumont*, s. n., 2001, Paris, 12 p. Accessible en ligne : http://www.grunig-tribel.com/Divers/butch_historique2.pdf (Consulté le 10 janvier 2014).

HANNERZ Ulf, *Explorer la ville*, Minuit, 1983 (éd. or. *Exploring the City. Inquiries Towards an Urban Anthropology*, 1980), Paris, 418 p.

HARDEN Jeni, « There's no place like home: the public/private distinction in children's theorizing of risk and safety », *Childhood*, vol. 7, n° 1, 2000, p. 43-59

HASS Catherine et HERARD Marianne, « Les Halles, lieu d'une seule jeunesse. Un monde commun de styles différenciés », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 105, 2008, p. 47-54

HÄUSSERMANN Hartmut et HAILA Anna, « The European City: a conceptual framework and normative project », in KAZEPOV Yuri (ed.), *Cities of Europe: Changing Contexts, Local Arrangements, and the Challenge to Social Cohesion*, Blackwell, 2005, Malden (MA), p. 43-63

HERAN François, « Cinq idées reçues sur l'immigration », *Populations et Sociétés*, n° 397, 2004, p. 1-4

HIRSCHMAN Albert, *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations and States*, Harvard University Press, 1970, Cambridge (MA), 162 p.

HOLLOWAY Sarah et VALENTINE Gill, « Spatiality and the new social studies of childhood », *Sociology*, vol. 34, n° 4, 2000, p. 763-783

HUGUENIN-RICHARD Florence, « La mobilité des enfants à l'épreuve de la rue : impacts de l'aménagement de zones 30 sur leurs comportements », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. 66-87

INSEE Île-de-France (Paris), « À Paris, les ménages les plus aisés voisins des plus modestes », *Île-de-France à la page*, n° 240, Août 2004, 6 p.

ISTAT (Roma), « L'abitazione delle famiglie residenti in Italia. Anno 2008 », *Statistiche in breve*, 26 février 2010, 13 p.

_ « La divisione dei ruoli nelle coppie. Anno 2008-2009 », *Statistiche in breve*, 10 novembre 2010, 13 p.

_ *Italia in cifre 2011*, 34 p.

_ « Infanzia e vita quotidiana. Anno 2011 », *Statistiche report*, 2011, 25 p.

JACOBS Jane, *The Death and Life of Great American Cities. The Failure of Town Planning*, Random House, 1961, New York, 459 p.

JAILLET Marie-Christine, « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ? », *Esprit*, n° 258, 1999, p. 145-167

JENKS Chris, *Childhood*, Routledge, 1996, Londres et New York, 146 p.

JOLE Michèle, « Le destin festif du canal St-Martin », *Pouvoirs*, n° 116, 2006, p. 117-130

JOSEPH Isaac, *La ville sans qualités*, L'Aube, 1998, La Tour d'Aigues, 209 p.

_ *Erving Goffman et la microsociologie*, Presses Universitaires de France, 2003 (1re éd. 1998), Paris, 126 p.

KALIFA Dominique, « Les lieux du crime. Topographie criminelle et imaginaire social à Paris au XIXe siècle », *Sociétés & Représentations*, n° 17, 2004, p. 131-150

KARSTEN Lia, « Growing up in Amsterdam: differentiation and segregation in children's daily lives », *Urban Studies*, vol. 35, n° 3, 1998, p. 565-581

_ « Family gentrifiers: challenging the city as a place simultaneously to build a career and to raise children », *Urban Studies*, vol. 40, n° 12, 2003, p. 2573-2584

_ « It all used to be better? Different generations on continuity and change in urban children daily use of space », *Children's Geographies*, vol. 3, n° 3, 2005, p. 275-290

_ « Children's social capital in the segregated context of Amsterdam: an historical-geographical approach », *Urban Studies*, vol. 48, n° 8, 2011, p. 1651-1666

KARSTEN Lia et VAN VLIET Willem, « Children in the city: reclaiming the street », *Children, Youth and Environments*, vol. 16, n° 1, 2006, p. 151-167

KAUFMANN Vincent et WIDMER Éric, « L'acquisition de la motilité au sein des familles. État de la question et hypothèses de recherche », *Espaces et Sociétés*, n° 120-121, 2005, p. 199-217

KELLERHALS Jean, TROUTOT Pierre-Yves et LAZEGA Emmanuel, *Microsociologie de la famille*, Presses Universitaires de France, 1984, Paris, 127 p.

KEROUAC Jack, *Le vagabond américain en voie de disparition*, Gallimard, 2002 (éd. or. *The Vanishing American Hobo*, 1960), Paris, 96 p.

KOKOREFF Michel, « La dimension spatiale des modes de vie des jeunes. Le cas d'une cité de la banlieue parisienne », *Sociétés Contemporaines*, n° 17, 1994, p. 29-49

_ « Jeunes et espaces urbains. Bilan des recherches en France, 1977-1994 », *Sociologie et sociétés*, vol. 28, n° 1, 1996, p. 159-176

_ *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Payot, 2003, Paris, 344 p.

KORSU Emre, « L'évitement scolaire par déménagement », *Ville-école-intégration Diversité*, n° 139, 2004, p. 107-118

LAGRANGE Hugues, « La peur à la recherche du crime », *Déviance et Société*, vol. 17, n° 4, 1993, p. 385-417

_ *Demandes de sécurité. France, Europe, États-Unis*, Seuil, 2003, Paris, 109 p.

LAHIRE Bernard, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Seuil, 2012 (1re éd. 1995), Paris, 434 p.

_ *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Armand Colin/Nathan, 2001, Paris, 392 p.

_ « Logiques pratiques : le “faire” et le “dire sur le faire” », in *L’esprit sociologique*, La Découverte, 2007 (1re éd. 2005), Paris, p. 141-160

_ « Prédispositions naturelles ou dispositions sociales ? Quelques raisons de résister à la naturalisation de l’esprit », in *L’esprit sociologique*, La Découverte, 2007 (1re éd. 2005), Paris, p. 261-307

LAMBERT Anne, *« Tous propriétaires ! » Politiques urbaines et parcours d’accédants dans les lotissements périurbains (1970-2010)*, Thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2012, 593 p.

LANDAU Bernard, « Espaces publics urbains : refonder une discipline », in GHORRA-GOBIN Cynthia (dir.), *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l’heure globale*, L’Harmattan, 2001, Paris, p. 67-75

LANDAUER Paul, *L’architecte, la ville et la sécurité*, Presses Universitaires de France, 2009, Paris, 101 p.

LAPEYRONNIE Didier, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd’hui*, Robert Laffont, 2008, Paris, 624 p.

LAREAU Annette, *Unequal Childhoods. Class, Race, and Family Life*, University of California Press, 2003, Berkeley et Los Angeles, 331 p.

LAZUECH Gilles, « L'argent des enfants ou l'accord en question », *Terrains & travaux*, n° 21, 2012, p. 199-216

LEE John et WATSON Rodney, « Regards et habitudes des passants. Les arrangements de visibilité de la locomotion », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, décembre 1992 – mars 1993, p. 100-109

LEHMAN-FRISCH Sonia, *Daily Life in Great American Cities. Expériences citadines de la ségrégation et de la gentrification*, Habilitation à diriger des recherches présentée le 15 février 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, vol. 1, 189 p. URL : http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00804620/ (Consulté le 5 novembre 2013).

LEHMAN-FRISCH Sonia (dir.), AUTHIER Jean-Yves et DUFAUX Frédéric, *Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco*, Caisse Nationale d’Allocations Familiales, Dossier d’études n° 153, 2012, 184 p.

LEHMAN-FRISCH Sonia et VIVET Jeanne, « Géographies des enfants et des jeunes », *Carnets de géographes*, n° 3, décembre 2011, consulté le 5 novembre 2013. URL : http://www.carnetsdegeographes.org/carnets_debats/debat_03_01_Lehman_Frisch_Vivet.php

LE PAPE Marie-Clémence, *La famille à l’épreuve des risques. Logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d’Études Politiques de Paris, 2009, 582 p.

LEPOUTRE David, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Odile Jacob, 1997, Paris, 459 p.

LE RENARD Amélie, « Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien », *Genèses*, n° 81, 2010, p. 128-141

_ *Femmes et espaces publics en Arabie Saoudite*, Dalloz, Nouvelle bibliothèque de thèses – Science Politique, 2011, Paris, 352 p.

LEROY Stéphane, « “Bats-toi ma sœur”. Appropriation de l’espace public urbain et contestation de la norme par les homosexuels », *Métropoles*, n° 8, 2010, mis en ligne le 07 mars 2011, consulté le 5 novembre 2013. URL : http://metropoles.revues.org/4367

LEWIS Paul et TORRES Juan, « Les parents et les déplacements entre la maison et l’école primaire : quelle place pour l’enfant dans la ville ? », *Enfances, Familles, Générations*, n° 12, 2010, p. 44-65

LE WITA Béatrix, *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Maison des Sciences de l’Homme, 1988, Paris, 200 p.

LIEBER Marylène, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, 2008, Paris, 324 p.

_ « Ce qui compte et ce qui ne compte pas : usages des statistiques et violences faites aux femmes », *Cahiers du Genre*, HS n° 2, 2011, p. 157-177

LIGNIER Wilfried, « La barrière de l’âge. Conditions de l’observation participante avec des enfants », *Genèses*, n° 73, 2008, p. 20-36

LIGNIER Wilfried, LOMBA Cédric et RENAHY Nicolas, « La différenciation sociale des enfants », *Politix*, n° 99, 2012, p. 9-21

LING Richard, « L’impact du téléphone portable sur quatre institutions sociales », *Réseaux*, n° 112-113, 2002, p. 276-312

LIOTARD Philippe et JAMAIN-SAMSON Sandrine, « La “Lolita” et la “sex bomb”, figures de socialisation des jeunes filles. L’hypersexualisation en question », *Sociologie et sociétés*, vol. 43, n° 1, 2011, p. 45-71

LIVINGSTONE Sonia, « From family television to bedroom culture: young people’s media at home », in DEVEREUX Eoin (ed.), *Media Studies: Key Issues and Debates*, Sage, 2007, Londres, p. 302-321

LOFLAND Lyn, *A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space*, Basic Books, 1973, New York, 223 p.

_ *The Public Realm. Exploring the city’s Quintessential Social Territory*, Aldine De Gruyter, 1998, New York, 305 p.

MACE Éric, *Les imaginaires médiatiques. Une sociologie postcritique des médias*, Amsterdam, 2006, Paris, 167 p.

MANCERON Vanessa et SEGALEN Martine, « Entre solidarité résidentielle, sentiments et soutiens publics : les relations de parenté dans le Liberté à Nanterre », *Ethnologie française*, vol. 42, n° 1, 2012, p. 23-36

MARDON Aurélia, « Construire son identité de fille et de garçon : pratiques et styles vestimentaires au collège », *Cahiers du genre*, n° 49, 2010, p. 133-154

_ « Pour une analyse de la transition entre enfance et adolescence », *Agora débats/jeunesses*, n° 54, 2010, p. 13-26

_ « Sociabilités et travail de l’apparence au collège », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, 2010, p. 39-48

_ « La génération Lolita. Stratégies de contrôle et de contournement », *Réseaux*, n° 168-169, 2011, p. 111-132

MARTIN Karin, « Becoming a gendered body: practices of preschools », *American Sociological Review*, vol. 63, 1998, p. 494-511

MARTIN Leslie, « Protecting children in gentrifying communities », *City and Community*, vol. 7, n° 4, 2008, p. 331-346

MARTIN Olivier et SINGLY (de) François, « L'évasion amicale. L'usage du téléphone familial par les adolescents », *Réseaux*, 2000, vol. 18, n° 103, p. 91-118

MARZORATI Roberta, « "Non c'entrano niente con la via". Rappresentazioni della differenza e immaginari urbani nella trasformazione commerciale di due quartieri a Milano », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. 51, n° 3, 2010, p. 485-510

MASSEY Douglas et DENTON Nancy, *American apartheid*, Descartes & Cie, 1995 (éd. or., *American Apartheid*, 1993), Paris, 383 p.

MASSOT Marie-Hélène et ZAFFRAN Joël, « Auto-mobilité urbaine des adolescents franciliens », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 2007, p. 227-241

MAUGER Gérard, « Enquêter en milieu populaire », Genèses, n° 6, 1991, p. 125-143

MAURIN Éric, *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Seuil, 2004, Paris, 95 p.

MCMILLAN Tracy, « Urban form and a child's trip to school: the current literature and a framework for future research », *Journal of Planning Literature*, n° 19, 2005, p. 440-456.

MCMILLAN Tracy, DAY Kristen, BOARNET Marlon *et al.*, « Johnny walks to school - Does Jane? Sex differences in children's active travel to school », *Children, Youth and Environments*, vol. 16, n° 1, 2006, p. 75-89

MELBIN Murray, « Night as frontier », *American Sociological Review*, vol. 43, n° 1, 1978, p. 3-22

MELOSSI Dario, « Soliti noti », *Etnografia e Ricerca Qualitativa*, n° 3, 2010, p. 449-458

MENDRAS Henri, *L'Europe des européens. Sociologie de l'Europe occidentale*, Gallimard, 1997, Paris, 417 p.

MENNESSON Christine, VISENTIN Sylvia, CLEMENT Jean-Paul, « L'incorporation du genre en gymnastique rythmique », *Ethnologie Française*, vol. 42, n° 3, 2012, p. 591-600

METTON Céline, « L'autonomie relationnelle. Sms, "chat" et messagerie instantanée », *Ethnologie française*, vol. 50, n° 1, 2010, p. 101-107

MEYROWITZ Josua, « La télévision et l'intégration des enfants : la fin du secret des adultes », *Réseaux*, vol. 73, n° 74, 1995, p. 55-88

MINGIONE Enzo et OBERTI Marco, « The struggle against social exclusion at the local level. Diversity and convergence in European cities », *European Journal of Spatial Development*, n°1, 2001, URL : http://www.nordregio.se/EJSD/ (Consulté le 5 novembre 2013).

MINGIONE Enzo, BORLINI Barbara et VITALE Tommaso, « Immigrés à Milan : faible ségrégation mais fortes tensions », *Urbanisme*, n° 362, 2008, p. 83-86

MOREL-BROCHET Annabelle et MOTE-BAUMVOL Benjamin, « Les périurbains franciliens : stratégies résidentielles, tactiques du quotidien et résistance des modes d'habiter », in MASSOT Marie-Hélène (dir.), *Mobilités & modes de vie métropolitains. Les intelligences du quotidien*, L'Œil d'Or, 2010, Paris, p. 93-110

MOTTA Enzo, *Il naviglio della Martesana. Un viaggio di ieri, le immagini di oggi*, Associazione Studi Storici di Inzago e della Martesana, 2008, s.l., 205 p.

NAUDET Jules, *Entrer dans l'élite. Parcours de réussite en France, aux États-Unis et en Inde*, Presses Universitaires de France, 2012, Paris, 315 p.

_ « Par-delà les spécificités nationales : comprendre les expériences de mobilité sociale en France, aux États-Unis et en Inde », *Sociologie du travail*, vol. 55, n° 2, 2013, p. 172-190

NEVAREZ Julia, « Aux confins de Central Park et de Harlem. Trajets, regards et formes urbaines », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 83-84, 1999, p. 148-154

NOIRIEL Gérard, « L'histoire de l'immigration en France. Note sur un enjeu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 54, 1984, p. 72-76

_ *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIXe-XXe siècle*, Seuil, 2006 (1re éd. 1988), Paris, 447 p.

_ *À quoi sert « l'identité nationale »*, Agone, 2007, Marseille, 154 p.

OBERTI Marco, « Relations et dépendances familiales. Regards croisés sur les étudiants français et italiens », *Revue de l'OFCE*, n° 73, 2000, p. 259-276

_ « Différenciation sociale et scolaire du territoire : inégalités et configurations locales », *Sociétés contemporaines*, n° 59-60, 2005, p. 13-42

_ *L'école dans la ville. Ségrégation-mixité-carte scolaire*, Presses de Sciences Po, 2007, Paris, 302 p.

_ « La protection sociale entre la famille, le marché et l'État-providence », in LAZAR Marc (dir.), *L'Italie contemporaine de 1945 à nos jours*, Fayard, 2009, Paris, p. 315-326

_ « Politique "d'ouverture sociale", ségrégation et inégalités urbaines : le cas de Sciences Po en Île-de-France », *Sociologie*, vol. 4, n° 3, 2013, p. 269-289

OBERTI Marco, PRETECEILLE Edmond et RIVIERE Clément, *Les effets de l'assouplissement de la carte scolaire dans la banlieue parisienne*, Rapport pour la HALDE-DEPP, Sciences Po-OSC, 2012, 216 p.

O'BRIEN Margaret, JONES Deborah, SLOAN David et RUSKIN David, « Children's independent spatial mobility in the urban public realm », *Childhood*, n° 7, 2000, p. 257-277

OLSON Mancur, *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*, Harvard University Press, 1965, Cambridge (MA), 176 p.

OPPENCHAIM Nicolas, « Socialisation et mobilités quotidiennes des adolescents de zones urbaines sensibles », in MASSOT Marie-Hélène (dir.), *Mobilités & modes de vie métropolitains. Les intelligences du quotidien*, L'Œil d'Or, 2010, Paris, p. 173-190

ORSO VALLI Paul, *La « Reconquête de Paris ». Un exemple de rénovation urbaine : les ilôts voisins de la place des Fêtes*, Mémoire présenté à l'Institut d'Études Politiques de l'Université de Paris, sous la direction de Louis Chevalier, 1963, 110 p.

ORWELL George, *1984*, Gallimard, 1950 (éd. or. *Nineteen Eighty-Four*, 1949), Paris, 439 p.

PAHL Raymond, *Patterns of Urban Life*, Longmans, 1970, Londres, 152 p.

PAIN Rachel, « Paranoid parenting? Rematerializing risk and fear for children », *Social & Cultural Geography*, vol. 7, n° 2, 2006, p. 221-243

PAIN Rachel, GRUNDY Sue et GILL Sally, « "So long as I take my mobile": mobile phones, urban life and geographies of young people's safety », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 29, n° 4, 2005, p. 814-830

PALIDDA Salvatore, *Mobilità umane*, Raffaele Cortina, 2008, Milan, 211 p.

PAPERMAN Patricia, « Surveillance underground: the uniform as an interaction device », *Ethnography*, n° 3, 2003, p. 397-419

PAQUOT Thierry, *L'espace public*, La Découverte, 2009, Paris, 125 p.

PARK Mungo, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, La Découverte, 2009 (éd. or. *Travels in the Interior Districts of Africa*, 1799), Paris, 364 p.

PARK Robert Ezra, « La ville comme laboratoire social » (éd. or. *The City as a Social Laboratory*, 1929), in GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004 (1re éd. 1979), p. 167-183

PARREÑAS Rachel Salazar, *Servants of globalization. Women, migration and domestic work*, Stanford University Press, 2001, Stanford (CA), 309 p.

PARSONS Talcott, « Le système de parenté dans les États-Unis d'aujourd'hui », in *Éléments pour une sociologie de l'action*, Plon, 1955 (éd. or. 1943), Paris, p. 129-150

PASQUIER Dominique, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, 2005, Paris, 180 p.

_ « Culture sentimentale et jeux vidéo : le renforcement des identités de sexe », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 1, 2010, p. 93-100

PERETTI-WATEL Patrick, « L'inscription du sentiment d'insécurité dans le tissu urbain », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 39, 2000, p. 201-221

PEREZ LOPEZ Ruth, *Vivre et survivre à Mexico. Enfants et jeunes de la rue*, Karthala, 2009, Paris, 345 p.

PEUGNY Camille, *Le déclassement*, Grasset, 2009, Paris, 173 p.

PFOHL Stephen, « The "discovery" of child abuse », *Social Problems*, n° 24, 1977, p. 310-323

PIALOUX Michel et BEAUD Stéphane, « Notes de recherche sur les relations entre Français et immigrés à l'usine et dans le quartier », *Genèses*, vol. 30, n° 1, 1998, p. 101-121

PICON Antoine, « Nature et ingénierie : le parc des Buttes-Chaumont », *Romantisme. Revue du 19e siècle*, n° 150, 2010, p. 35-49

PINÇON Michel et PINÇON-CHARLOT Monique, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, 1989, Paris, 254 p.

_ « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie : distance sociale et conditions spécifiques de l'entretien semi-directif », *Genèses*, n° 3, 1991, p. 120-133

_ *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Presses Universitaires de France, 2002 (1re éd. 1997), Paris, 186 p.

_ *Les Ghettos du Gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Seuil, 2007, Paris, 294 p.

PLAN URBAIN, *Espaces publics*, La Documentation Française, 1988, Paris, 131 p.

POLANYI Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, 1983 (éd. or. *The Great Transformation*, 1944), Paris, 419 p.

POLITIX, « Différencier les enfants », *Politix*, n° 99, 2012, 274 p.

_ « Éditorial », *Politix*, n° 99, 2012, p. 5-8

PRETECEILLE Edmond, *La division sociale de l'espace francilien. Typologie professionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-99*, Observatoire Sociologique du Changement, 2003, 148 p.

_ « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés Contemporaines*, n° 62, 2006, p. 69-93

_ « La ségrégation contre la cohésion sociale : la métropole parisienne », in LAGRANGE Hugues (dir.), *L'épreuve des inégalités*, Presses Universitaires de France, 2006, Paris, p. 195-246

QUASSOLI Fabio, « Immigrazione uguale criminalità. Rappresentazioni di senso comune e pratiche organizzative degli operatori di diritto », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. 40, n° 1, 1999, p. 45-75

_ « Making the neighbourhood safer: social alarm, police practices and immigrant exclusion in Italy », *Journal of Ethnic and Migrations Studies*, vol. 30, n° 6, 2004, p. 1163-1181

RAINHORN Judith, « Production ou reproduction ? Les migrantes italiennes entre rôle maternel et intégration professionnelle : Paris (La Villette) et New York (East Harlem), années 1880-1920 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 49, n° 1, 2002, p. 138-155

RANCI Costanzo et TORRI Rossana (dir.), *Milano tra coesione sociale e sviluppo*, Bruno Mondadori, 2007, Milan, 181 p.

RASMUSSEN Kim et SMIDT Sören, « Children in the neighbourhood. The neighbourhood in the children », in CHRISTENSEN Pia et O'BRIEN Margaret (eds), *Children in the City: Home, Neighbourhood and Community*, Routledge, 2003, Londres, p. 82-100

RAYNER Hervé, *L'Italie en mutation*, La Documentation Française, 2007, Paris, 191 p.

REAU Bertrand, « Voyages et jeunesse “favorisée”. Usages éducatifs de la mobilité », *Agora débats/jeunesses*, n° 53, 2009, p. 73-84

REVUE URBANISME, « Espace(s) public(s) », *Revue Urbanisme*, n° 346, 2006, 98 p.

RITAINE Évelyne, « *Noi e gli altri*, l’enjeu migratoire, miroir de la crise politique italienne », *Pôle Sud*, n° 11, 1999, p. 55-69

RIVIERE Clément, *“Ici c’est Paris !”. Les supporters du Paris-Saint-Germain et les riverains du Parc des Princes : éléments d’étude d’une co-présence périodique en milieu urbain*. Mémoire pour l’obtention du Master de recherche en sociologie, Institut d’Études Politiques de Paris, 2007, 132 p.

_ « Le recours au téléphone mobile dans l’encadrement parental des pratiques urbaines des enfants », *RESET. Recherches en Sciences Sociales sur Internet*, à paraître

ROBERT Philippe et POTTIER Marie-Lys, « “On ne se sent plus en sécurité”. Délinquance et insécurité : une enquête sur deux décennies », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 6, 1997, p. 707-740

_ « Les préoccupations sécuritaires : une mutation ? », *Revue française de sociologie*, vol. 45, 2004, p. 211-241

ROULLEAU-BERGER Laurence, *La rue, miroir des peurs et des solidarités*, Presses Universitaires de France, 2004, Paris, 128 p.

RUGGIERO Vincenzo, « Les *centri sociali* à Milan. Des lieux-ressources autonomes pour les jeunes », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 83-84, 1999, p. 140-147

SAMPSON Robert, MORENOFF Jeffrey et EARLS Felton, « Beyond social capital: spatial dynamics of collective efficacy for children », *American Sociological Review*, vol. 64, n° 5, 1999, p. 633-660

SANSELME Franck, « Des riverains à l’épreuve de la prostitution. Fondements pratiques et symboliques de la morale publique », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 95, 1995, p. 111-117

SARZI AMADE Luca, *Milano in perifieria. Sagre, macchiette, tradizioni della periferia milanese di ieri (e dell’altro ieri)*, Mursia, 1991, Milan, 244 p.

SAUVADET Thomas et BACQUE Marie-Hélène, « Éditorial. Les pratiques populaires de l’espace », *Espaces et Sociétés*, n° 144-145, 2011, p. 7-13

SAYAD Abdelmalek, *La double absence*, Seuil, 1999, Paris, 437 p.

SCHELLING Thomas, *La tyrannie des petites décisions*, Presses Universitaires de France, 1980 (éd. or. *Micromotives and Macrobehvior*, 1978), Paris, 247 p.

SCHWARTZ Olivier, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Presses Universitaires de France, 2009 (1re éd. 1990), Paris, 531 p.

_ « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, publié le 13 septembre 2011, consulté le 5 novembre 2013. URL : http://www.laviedesidees.fr/Peut-on-parler-des-classes.html

SCOTTI Davide, « Alla frontiera dell’incontro : il caso della zona 2 di Milano », in PARRA SAIANI Paolo, DELLA QUEVA Stefania, CUPPONE Francesca *et al.*, *Per un’integrazione possibile. Processi migratori in sei aree urbane*, Franco Angeli, 2010, Milan, p. 139-189

SEGALEN Martine, *Nanterriens, les familles dans la ville. Une ethnologie de l'identité*, Presses Universitaires du Mirail, 1990, Toulouse, 200 p.

SELLALI Amina, « L'épopée de l'ouvrier propriétaire », in DE VILLANOVA Roselyne et DEBOULET Agnès (dir.), *Belleville, quartier populaire ?*, Créaphis, 2011, Paris, p. 19-30

SENNETT Richard, *La famille contre la ville. Les classes moyennes de Chicago à l'ère industrielle (1872-1890)*, Encres Recherches, 1980 (éd. or. *Families against the City. Middle Class Homes of Industrial Chicago, 1872-1890*, 1970), Paris, 233 p.

_ *La conscience de l'œil. Urbanisme et société*, Verdier, 2009 (éd. or. *The Conscience of the Eye: the Design and Social Life of Cities*, 1992), Lagrasse, 404 p.

SHELLER Mimi et URRY John, « The city and the car », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 24, n° 4, 2000, p. 737-757

SIMMEL Georg, « Métropoles et mentalité » (éd. or. *Die Großstadt und das Geistesleben*, 1903), in GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004 (1re éd. 1979), Paris, p. 61-77

_ « Excursus sur la sociologie des sens » (éd. or. *Exkurs über die Soziologie der Sinne*, 1908), in SIMMEL Georg, *Sociologie*, Presses Universitaires de France, 1992, Paris, p. 629-644

SIMON Patrick, « La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation, Belleville, Paris XX° », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 98, 1995, p. 161-190

SINGLY (de) François, *Les adonaissants*, Armand Colin, 2006, Paris, 399 p.

SINGLY (de) François et GIRAUD Christophe, *En famille à Paris*, Armand Colin, 2012, Paris, 211 p.

SIROTA Régine, « French childhood sociology: an unusual, minor topic or well-defined field? », *Current Sociology*, vol. 58, n° 2, 2010, p. 250-271

_ « L'enfance au regard des sciences sociales », *AnthropoChildren*, n° 1, 2012. URL : http://popups.ulg.ac.be/AnthropoChildren/document.php?id=921 (Consulté le 5 novembre 2013).

SMALL Mario Luis, « "How many cases do I need?" On science and the logic of case selection in field-based research », *Ethnography*, vol. 10, n° 1, 2009, p. 5-38

SOHN Anne-Marie, « Les "relations filles-garçons" : du chaperonnage à la mixité (1870-1970) », *Travail, genre et sociétés*, n° 9, 2003, p. 91-109

SPERONI, Matteo, *I diavoli di via Padova. Cronaca di un inferno annunciato*, Banda Larga, 2010, Rome, 157 p.

SRIVASTAVA Sanjay, « Masculinity and its role in gender-based violence in public spaces », in PRABHU Lora (ed.), *Fear that Stalks: Gender Based Violence in Public Spaces*, Zubaan, 2012, Delhi, p. 13-50

TEZEL Elçin, « Exploring parental concerns about children's interactions in gated communities: a case study in Istanbul », *Children's Geographies*, vol. 9, n° 3-4, 2011, p. 425-437

THERBORN Göran, *Les sociétés d'Europe du XXe* au *XXIe siècle. La fin de la modernité européenne ?*, Armand Colin, 2009, Paris, 374 p.

THIN Daniel, « Un travail parental sous tension : les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires », *Informations sociales*, n° 154, 2009, p. 70-76.

THROSSELL Katharine, « Tous les enfants de ma classe votent Ségolène », *Agora Débats/Jeunesses*, n° 51, 2009, p. 65-78

TISSOT Sylvie, « Une "discrimination informelle" ? Usages du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions de logements HLM », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 159, 2005, p. 54-69

_ *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Raisons d'agir, 2011, Paris, 313 p.

TISSOT Sylvie et POUPEAU Franck, « La spatialisation des problèmes sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 159, 2005, p. 4-9

TONNELAT Stéphane, « Keeping space public: Times Square (New York) and the Senegalese peddlers », *Cybergeo: European Journal of Geography*, article 367, mis en ligne le 09 mars 2007, consulté le 5 novembre 2013. URL : http://cybergeo.revues.org/4792

TORRI Rossana, « Coesione sociale e sviluppo economico », in RANCI Costanzo et TORRI Rossana (dir.), *Milano tra coesione sociale e sviluppo*, Bruno Mondadori, 2007, Milan, p. 19-34

TOSI CAMBINI Sabrina, *La zingara rapitrice. Racconti, denunce, sentenze (1986-2007)*, CISU, 2008, Rome, 140 p.

TREMOULINAS Alexis, « Enquêter dans un lieu public », *Genèses*, n° 66, 2007, p. 108-122

_ « La construction locale d'un ordre social. Négociations de parties de football », *L'Année sociologique*, vol. 58, 2008, p. 267-298

VALENTINE Gill, « "My son is a bit dizzy." "My wife is a bit soft": gender, children, and cultures of parenting », *Gender, place and culture*, vol. 4, n° 1, 1997, p. 37-62

_ « "Oh yes I can". "Oh no you can't": children and parents' understandings of kids' competence to negotiate public space safely », *Antipode*, vol. 29, n° 1, 1997, p. 65-89

_ « A safe place to grow up? Parenting, perceptions of rural safety and the rural idyll », *Journal of rural studies*, vol. 13, n° 2, 1997, p. 137-148

VALENTINE Gill et MC KENDRICK John, « Children's outdoor play: exploring parental concerns about children's safety and the changing nature of childhood », *Geoforum*, vol. 28, n° 2, 1997, p. 219-235

VALENTINE Gill et SKELTON Tracey, « Finding oneself, losing oneself: the lesbian and gay "scene" as a paradoxical place », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 27, n° 4, 2003, p. 849-866

VALLAT Colette, « Villes neuves de l'Italie fasciste : usage et limites d'un outil de propagande », *Histoire urbaine*, n° 4, 2001, p. 161-182

VAN DE VELDE Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses Universitaires de France, 2008, Paris, 278 p.

VEBLEN Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, Gallimard, 1978 (éd. or. *The Theory of the Leisure Class*, 1899), Paris, 278 p.

VERCESI Monica, *La mobilità autonoma dei bambini tra ricerca e interventi sul territorio*, Franco Angeli, 2008, Milan, 220 p.

_ « Promuovere la mobilità autonoma nei bambini della scuola primaria », *Ambiente società territorio*, vol. 54, n° 6, 2009, p. 37-41

VERMEERSCH Stéphanie, « Bien vivre au-delà du "périph" : les compromis des classes moyennes », *Sociétés contemporaines*, n° 83, 2011, p. 131-154

VIGOUR Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, La Découverte, 2005, Paris, 335 p.

VILLA PALLAVICINI , *Uno sguardo ravvicinato sulla Via Padova*, s.n., 2010, Milan, 128 p.

VITALE Tommaso, « Etnografia degli sgomberi di un insediamento rom a Milano. L'ipotesi di une politica locale eugenetica », *Mondi Migranti, Rivista di studi e ricerche sulle migrazioni internazionali*, n° 1, 2008, p. 59-74

VITALE Tommaso et CLAPS Enrico, « Not always the same old story: spatial segregation and feelings of dislike towards Roma and Sinti in large cities and Medium-size towns in Italy », in STEWART Michael et RÖVID Márton (eds), *Multi-disciplinary approaches to Romany studies*, Central European University Press, 2011, Budapest, p. 228-253

WACQUANT Loïc, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, État*, La Découverte, 2007, Paris, 331 p.

WARD THOMPSON Catharine, « Urban open space in the 21st century », *Landscape and urban planning*, n° 60, 2002, p. 59-72

WARR Mark, « Fear or rape among urban women », *Social Problems*, vol. 32, n° 3, 1985, p. 238-250

WEBER Florence, « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête, anthropologie, histoire, sociologie*, n° 1, 1995, p. 153-165

WEBER Max « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociale », in *Essais sur la théorie de la science*, Pocket, 1992 (éd. or. *Die Objektivität sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntinis*, 1904), Paris, p. 117-201

WEIL Patrick, *La République et sa diversité. Immigration, intégration, discriminations*, Seuil, 2005, Paris, 111 p.

WELLER Susie et BRUEGEL Irene, « Children's "place" in the development of neighbourhood social capital », *Urban Studies*, vol. 46, n° 3, 2009, p. 629-643

WHYTE William Foote, « A slum sex code », *American Journal of Sociology*, vol. 49, n° 1, 1943, p. 24-31

WILHELM Jacques, *La vie quotidienne des Parisiens au temps du Roi-Soleil. 1660-1715*, Hachette, 1977, Paris, 296 p.

WILSON Helen, « Collective life: parents, playground encounters and the multicultural city », *Social & Cultural Geography*, 2013. URL : http://dx.doi.org/10.1080/14649365.2013.800220 (Consulté le 12 novembre 2013).

WINKIN Yves, « Goffman et les femmes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 83, 1990, p. 57-61

WIRTH Louis, « Le phénomène urbain comme mode de vie » (éd. or. *Urbanism as a Way of Life*, 1938), in GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Flammarion, 2004 (1re éd. 1979), Paris, p. 255-281

WRIGHT MILLS Charles, *L'imagination sociologique*, La Découverte, 2006 (éd. or. *The Sociological Imagination*, 1959), Paris, 229 p.

YOUNG Michael et WILLMOTT Peter, *Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'Est londonien*, Presses Universitaires de France, 2010 (éd. or. *Family and Kinship in East London*, 1957), Paris, 188 p.

ZANTEN (van) Agnès, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Presses Universitaires de France, 2012 (1re éd. 2001), Paris, 440 p.

_ « Une discrimination banalisée ? L'évitement de la mixité sociale et raciale dans les établissements scolaires », in FASSIN Didier et FASSIN Éric, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, La Découverte, 2006, Paris, p. 195-210

_ *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, 2009, Presses Universitaires de France, 283 p.

_ « Le choix des autres. Jugements, stratégies et ségrégations scolaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180, 2009, p. 25-35

_ « Déménager ou coloniser le collège de quartier ? Les choix résidentiels des classes moyennes et supérieures dans la banlieue parisienne », in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine et LEVY Jean-Pierre (dir.), *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Presses Universitaires de Lyon, 2010, Lyon, p. 149-167

ZANTEN (van) Agnès et KOSUNEN Sonja, « School choice research in five European countries: the circulation of Stephen Ball's concepts and interpretations », *London Review of Education*, vol. 11, n° 3, 2013, p. 239-255

ZARCA Bernard, « Le sens social des enfants », *Sociétés Contemporaines*, n° 36, 1999, p. 67-101

ZAUBERMAN Renée, ROBERT Philippe, NEVANEN Sophie et BON David, « Victimation et insécurité en Île-de-France. Une analyse géosociale », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 1, 2013, p. 111-153

Annexe n° 1 - Portrait sociologique des enquêtés

La mobilisation des variables classiques de l'analyse sociologique permet de brosser à grands traits le portrait des enquêtés : le sexe, le statut matrimonial, la catégorie professionnelle, le niveau de diplôme, le statut d'occupation du logement et l'origine nationale (*se référer à l'annexe n° 2 pour une présentation individualisée du profil des parents interrogés*). Relevons tout d'abord que le souhait initial d'interroger autant de pères que de mères n'a pas été exaucé (*voir tableau n° 14*). Lié à la place tendanciellement plus importante tenue par les femmes dans l'activité quotidienne de prise en charge des enfants, le constat de la plus grande difficulté à rencontrer des pères dans le cadre de recherches sur les pratiques éducatives n'a rien d'inédit[1] : la proportion de pères interrogés (un peu moins d'un tiers) demeure toutefois relativement satisfaisante.

Tableau n° 14 - Sexe des enquêtés

	Milan	Paris	Ensemble
Femmes	36 (*70,6 %*)	25 (*67,6 %*)	61 (*69,3 %*)
Hommes	15 (*29,4 %*)	12 (*32,4 %*)	27 (*30,7 %*)
Ensemble	51	37	88

Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

Si près des trois quart des ménages des enquêtés correspondaient au couple parental (*voir tableau n° 15*), la structure des foyers est plus homogène pour le volet milanais de l'enquête : trois enquêtés seulement s'y trouvaient en situation de monoparentalité (trois mères) contre dix à Paris (huit mères et deux pères), et seules deux familles étaient recomposées contre cinq dans le cas parisien. Nous n'avons par ailleurs rencontré aucune famille homoparentale à Milan, contre deux à Paris.

1 À ce sujet, voir notamment LEHMAN-FRISCH Sonia (dir.), AUTHIER Jean-Yves et DUFAUX Frédéric, *Les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco*, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Dossier d'études n° 153, 2012, 184 p.

Tableau n° 15 - Structure des ménages des enquêtés

	Milan	Paris	Ensemble
Couple parental (mariage ou concubinage)	38 (*88,4 %*)	18 (*51,4 %*)	56 (*71,8 %*)
- dont familles homoparentales	-	2 (*5,7 %*)	2 (*2,5 %*)
Situation de monoparentalité (veuvage ou séparation)	3 (*7 %*)	10 (*28,6 %*)	13 (*16,7 %*)
Famille recomposée	2 (*4,6 %*)	5 (*14,3 %*)	7 (*9 %*)
Ensemble	43	35	78

Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

S'appuyant sur la liste des catégories socioprofessionnelles agrégées en huit postes de l'Insee (Niveau 1), le tableau n° 16 présente la catégorie professionnelle des enquêtés[2], la conversion des professions des parents milanais ayant été facilitée par la liste des correspondances en termes de CSP des catégories de l'ISTAT (*Istituto Nazionale di Statistica*) établie par Bruno Cousin[3].

Tableau n° 16 - Catégorie socioprofessionnelle des enquêtés (CSP agrégées en 8 postes)

	Milan	Paris	Ensemble
CS 2 - Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6 (*11,8 %*)	2 (*5,4 %*)	8 (*9,1 %*)
CS 3 - Cadres, professions intellectuelles supérieures	12 (*23,5 %*)	16 (*43,3 %*)	28 (*31,8 %*)
CS 4 - Professions intermédiaires	14 (*27,45 %*)	9 (*24,3 %*)	23 (*26,1 %*)
CS 5 – Employés	14 (*27,45 %*)	5 (*13,5 %*)	19 (*21,6 %*)
CS 6 – Ouvriers	4 (*7,8 %*)	3 (*8,1 %*)	7 (*8 %*)
CS 7 – Retraités	-	1 (*2,7 %*)	1 (*1,1 %*)
CS 8 - Autres personnes sans activité professionnelle	1 (*2 %*)	1 (*2,7 %*)	2 (*2,3 %*)
Ensemble	51	37	88

Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

Le corpus est composé d'un peu moins d'un tiers de cadres et professions intellectuelles supérieures, d'un peu plus d'un quart de professions intermédiaires, d'un cinquième d'employés, et d'un peu moins de 10 % d'ouvriers d'une part, d'artisans, commerçants et

[2] La profession du conjoint a été prise en compte dans les neuf cas où une enquêtée se présentait en tant que femme au foyer : l'entretien s'est déroulé en l'absence du conjoint dans l'ensemble des cas concernés, ce qui a évité que ne se pose le problème d'un double décompte.

[3] COUSIN Bruno, *Cadres d'entreprise et quartiers de refondation à Paris et à Milan. Contribution à l'analyse différenciée du rapport des classes supérieures à la mixité socio-spatiale et aux dynamiques d'auto-ségrégation*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'Études Politiques de Paris et Università degli studi di Milano-Bicocca, 2008, 463 p.

chefs d'entreprise de l'autre. Près de deux fois plus de parents cadres et professions intellectuelles supérieures ont été interrogés à Paris qu'à Milan, et de façon symétrique près de deux fois plus d'indépendants et d'employés l'ont été à Milan qu'à Paris, ce qui reflète dans une certaine mesure la structure sociale contrastée des deux métropoles[4]. Une part relativement similaire d'ouvriers et de membres des professions intermédiaires a en revanche été rencontrée dans les deux villes.

Sans surprise au regard de ces contrastes en termes de catégories socioprofessionnelles, le niveau de diplôme des enquêtés parisiens est sensiblement plus élevé que celui des parents rencontrés à Milan. Alors qu'environ un tiers de ceux-ci sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, c'est le cas d'environ trois parents sur cinq dans le cas parisien, l'écart étant encore plus prononcé si l'on compare le nombre de parents titulaires d'un diplôme validant au moins quatre années d'études supérieures (*voir tableau n° 17*). Si l'on considère l'ensemble du corpus, environ un cinquième des enquêtés n'ont pas terminé leurs études secondaires, un tiers d'entre eux ont obtenu l'équivalent du baccalauréat, et plus de deux sur cinq sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Tableau n° 17 - Niveau de diplôme des enquêtés

	Milan	Paris	Ensemble
Niveau collège	7 (*13,7 %*)	3 (*8,1 %*)	10 (*11,3 %*)
Niveau lycée	4 (*7,8 %*)	3 (*8,1 %*)	7 (*8 %*)
Baccalauréat ou équivalent (toutes séries)	23 (*45,1 %*)	7 (*18,9 %*)	30 (*34,1 %*)
Diplôme validant 2 ou 3 années d'études supérieures	13 (*25,5 %*)	3 (*8,1 %*)	16 (*18,2 %*)
Diplôme validant 4 ou 5 années d'études supérieures	2 (*3,9 %*)	15 (*40,6 %*)	17 (*19,3 %*)
Doctorat	1 (*2 %*)	4 (*10,8 %*)	5 (*5,7 %*)
Information manquante	1 (*2 %*)	2 (*5,4 %*)	3 (*3,4 %*)
Total	51	37	88

Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

Du point de vue du statut d'occupation de leur logement, plus de trois ménages sur cinq en sont propriétaires parmi les enquêtés ; un peu plus d'un sur dix sont locataires sur le marché

[4] Voir COUSIN Bruno et PRETECEILLE Edmond, « La division sociale de l'espace milanais. Comparaison avec le cas parisien », *Mélanges de l'École Française de Rome, Italie et Méditerrannée*, vol. 120, n° 1, 2008, p. 315-333

privé, et un peu moins d'un quart d'entre eux bénéficie d'un logement social à divers titres (*voir tableau n° 18*). Ces chiffres ne doivent pas masquer de forts contrastes entre les deux terrains, près de huit ménages sur dix se déclarant propriétaires de leur logement à Milan contre seulement un peu plus de quatre sur dix à Paris. Ce taux de propriété presque double à Milan correspond *grosso modo* à la moyenne nationale italienne si l'on précise que parmi ces « propriétaires » se trouvent plusieurs cas de parents logés à titre gratuit par leurs propres parents ou beaux-parents[5]. Il s'explique en partie par des prix immobiliers nettement plus élevés sur le terrain parisien, ainsi que par de forts contrastes dans la structure de l'offre de logements sociaux ou aidés sur les deux terrains (*voir chapitre III*).

Tableau n° 18 - Statut d'occupation du logement des enquêtés

	Milan	Paris	Ensemble
Propriété du logement	34 (*79,1 %*)	15 (*42,85 %*)	49 (*62,8 %*)
Location (marché privé)	6 (*14 %*)	3 (*8,6 %*)	9 (*11,5 %*)
Location (logement social ou aidé)	2 (*4,6 %*)	16 (*45,7 %*)	18 (*23,1 %*)
Logement de fonction	1 (*2,3 %*)	1 (*2,85 %*)	2 (*2,6 %*)
Ensemble	43	35	78

Pourcentages arrondis à 0,1 % près.

Enfin, l'objectif établi en début d'enquête de rencontrer environ un quart de parents étrangers ou d'origine étrangère a presque été atteint, dans la mesure où plus d'un cinquième d'entre eux sont originaires ou ressortissants de quatorze pays différents[6] (*voir tableau n° 19*).

Tableau n° 19 - Origine nationale des enquêtés

	Milan	Paris	Ensemble
Nés italiens/français de parents italiens/français	42 (*82,4 %*)	27 (*73 %*)	69 (*78,4 %*)
Nés italiens/français de parents étrangers	-	2 (*5,4 %*)	2 (*2,3 %*)
Nationalité italienne/française acquise	2 (*3,9 %*)	5 (*13,5 %*)	7 (*8 %*)
Étrangers	7 (*13,7 %*)	3 (*8,1 %*)	10 (*11,3 %*)
Ensemble	51	37	88
Total étrangers ou d'origine étrangère	*9*	*10*	*19*

[5] D'après l'ISTAT, 68,5 % des familles italiennes étaient propriétaires de leur logement en 2008, 12,6 % l'occupant par ailleurs à titre gratuit. ISTAT, « L'abitazione delle famiglie residenti in Italia. Anno 2008 », *Statistiche in breve*, 26 février 2010, 13 p.

[6] D'Algérie, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, d'Espagne, du Mali, du Maroc, du Portugal ou de Tunisie sur le terrain parisien ; du Bengladesh, de Bolivie, du Brésil, d'Égypte, du Maroc, des Pays-Bas et du Sri Lanka sur le terrain milanais.

Annexe n° 2 - Profil des enquêtés

Les tableaux qui composent cette annexe ont pour objet de permettre au lecteur de consulter le profil des quatre-vingt huit parents interviewés dans le cadre de l'enquête. Présentés par ordre chronologique de réalisation des entretiens à Paris puis Milan, chacun d'entre eux restitue leur âge, sexe, lieu de naissance, statut matrimonial, profession, niveau d'études, type d'habitation, le statut d'occupation de leur logement, leur nombre d'enfants et l'âge de ceux-ci, ainsi que la date, le lieu et la durée de l'entretien. Le lieu de résidence des enquêtés au sein des deux espaces étudiés n'est en revanche pas précisé, dans un souci de protection de leur anonymat.

PARIS

35 entretiens réalisés entre le 23 mars 2009 et le 4 avril 2012

Entretien n° 1	**Alexandre**
Age	40 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Paris
Statut matrimonial	Divorcé
Enfants et âge	Un fils de 9 ans et une fille de 7 ans
Profession	« Chasseur de têtes » pour un cabinet de recrutement dans le secteur informatique
Niveau d'études	DEA (Sociologie)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataire
Date et lieu de l'entretien	23 mars 2009 / Lieu de travail (3e arrondissement)
Durée de l'entretien	1h15

Entretien n° 2	**Thérèse**
Age	38 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Paris
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Trois fils de 13, 11 et 7 ans
Profession	Conseillère de vente pour un organisme de voyage (travail à temps-partiel)
Niveau d'études	Maîtrise (Langues étrangères)
Type d'habitation	Ateliers rénovés (semi-collectif)
Statut d'occupation du logement	Locataires
Date et lieu de l'entretien	7 mai 2009 / Domicile
Durée de l'entretien	1h50

Entretien n° 3	**Morgane**
Age	33 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Paris
Statut matrimonial	Séparée
Enfants et âge	Deux fils de 13 et 9 ans
Profession	Aide-soignante
Niveau d'études	Terminale
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataire
Date et lieu de l'entretien	26 mai 2009 / Un café de la place Gambetta
Durée de l'entretien	1h20

Entretien n° 4	**Jamila**
Age	44 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Alger (Algérie)
Statut matrimonial	Veuve
Enfants et âge	Deux fils de 8 et 6 ans
Profession	Sans profession – RMI
Niveau d'études	Dernière année de collège en Algérie
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataire (logement social)
Date et lieu de l'entretien	17 juin 2009 / Centre social Espace Ardennes
Durée de l'entretien	1h05

Entretien n° 5	**Odile**
Age	38 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Carcassonne
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux filles de 14 et 11 ans, un fils de 12 ans
Profession	En recherche d'emploi (ex-chargée de mission handicap)
Niveau d'études	DEA (Psychologie)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	19 juin 2009 / Un café de l'avenue de Flandre
Durée de l'entretien	2h30

Entretien n° 6	**Brigitte**
Age	40 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Verdun
Statut matrimonial	Divorcée – Remariée
Enfants et âge	Deux filles de 14 ans et 10 ans, un fils de 5 ans
Profession	Angiologue
Niveau d'études	Docteur en médecine
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	23 juin 2009 / Lieu de travail (19e arrondissement)
Durée de l'entretien	1h15

Entretien n° 7	**Amine**
Age	50 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Oran (Algérie)
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Deux fils de 10 et 7 ans, une fille de 8 ans
Profession	En recherche d'emploi (électricien)
Niveau d'études	Terminale
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires (logement social)
Date et lieu de l'entretien	2 juillet 2009 / Domicile
Durée de l'entretien	1h40

Entretien n° 8	**Yves**
Age	45 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Paris
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Deux fils de 14 et 12 ans, une fille de 10 ans
Profession	Cadre supérieur (secteur bancaire)
Niveau d'études	Diplômé d'une école de commerce
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	3 juillet 2009 / Lieu de travail (La Défense)
Durée de l'entretien	50 minutes

Entretien n° 9	**Isabelle**
Age	43 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Niort
Statut matrimonial	En concubinage
Enfants et âge	Deux fils de 14 et 10 ans
Profession	Hôtesse d'accueil
Niveau d'études	Baccaulauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	15 juillet 2009 / Un café proche du bassin de La Villette
Durée de l'entretien	1h10

Entretien n° 10	**Monique**
Age	43 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Vire (Calvados)
Statut matrimonial	Divorcée
Enfants et âge	Une fille de 14 ans
Profession	Cadre supérieur (Ressources Humaines)
Niveau d'études	Maîtrise (sociologie)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaire
Date et lieu de l'entretien	19 juillet 2009 / Domicile
Durée de l'entretien	2h

Entretien n° 11	**François**
Age	49 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Paris
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Une fille de 12 ans, deux fils de 9 ans
Profession	Consultant en informatique
Niveau d'études	Diplômé d'une école d'ingénieurs
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	20 juillet 2009 / Lieu de travail (La Défense)
Durée de l'entretien	1h05

Entretien n° 12	**Joseph**
Age	45 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Côte d'Ivoire
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Une fille de 8 ans, un fils de 4 ans
Profession	Assistant du directeur d'un institut de recherche
Niveau d'études	2e année de licence de droit
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires (logement social)
Date et lieu de l'entretien	6 septembre 2009 / Un square du 19e arrondissement
Durée de l'entretien	1h45

Entretien n° 13	**Maud**
Age	46 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Toulon
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux filles de 13 et 10 ans, un fils de 7 ans
Profession	Comptable dans une entreprise privée
Niveau d'études	3e cycle de gestion comptable
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires (logement social avec atelier d'artiste)
Date et lieu de l'entretien	11 septembre 2009 / Domicile
Durée de l'entretien	2h05

Entretien n° 14	**Patrick**
Age	47 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Saint-Étienne
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Un fils de 16 ans, une fille de 12 ans
Profession	Cadre supérieur (Assurances)
Niveau d'études	Diplômé d'une école d'ingénieurs
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	17 octobre 2009 / Un café de l'avenue Jean-Jaurès
Durée de l'entretien	1h30

Entretien n° 15	**Marie-Jo**
Age	49 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Paris - Née espagnole
Statut matrimonial	Divorcée - En concubinage
Enfants et âge	Une fille de 13 ans et deux filles « majeures »
Profession	Traductrice – interprète indépendante
Niveau d'études	Baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires (logement social)
Date et lieu de l'entretien	20 octobre 2009 / Un café de l'avenue Jean-Jaurès
Durée de l'entretien	1h35

Entretien n° 16	**Judith**
Age	44 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Argenteuil
Statut matrimonial	Séparée – En concubinage
Enfants et âge	Deux fils de 12 et 6 ans
Profession	Maître de conférences à l'université
Niveau d'études	Doctorat (Économie)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	22 mars 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h20

Entretien n° 17	**Viviane**
Age	51 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Paris
Statut matrimonial	En concubinage
Enfants et âge	Trois filles de 15, 13 et 10 ans
Profession	Conteuse
Niveau d'études	BTS (édition)
Type d'habitation	Maison individuelle
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	9 avril 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h10

Entretien n° 18	**Fanta**
Age	38 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Bamako
Statut matrimonial	Séparée
Enfants et âge	Deux fils de 10 et 9 ans
Profession	Agent de propreté (travail à temps-partiel)
Niveau d'études	-
Type d'habitation	Hôtel
Statut d'occupation du logement	Logée par la Ville de Paris et la CAF
Date et lieu de l'entretien	23 avril 2010 / Un café de la rue de Belleville
Durée de l'entretien	45 minutes

Entretien n° 19	**Sophia**
Age	33 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Paris
Statut matrimonial	Séparée
Enfants et âge	Un fils de 12 ans et une fille de 9 ans
Profession	Éboueuse
Niveau d'études	BEP (Comptabilité)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Logée par sa mère (logement social)
Date et lieu de l'entretien	27 avril 2010 / Parc de la Butte-Rouge
Durée de l'entretien	1h15

Entretien n° 20	**Eloisa**
Age	44 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Pyrénées-Atlantiques
Statut matrimonial	Séparée
Enfants et âge	Deux fils de 13 et 11 ans, une fille de 8 ans
Profession	Encadrant courrier à La Poste
Niveau d'études	2e année de licence d'espagnol
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataire (logement social)
Date et lieu de l'entretien	9 juin 2010 / Un café de l'avenue Jean-Jaurès
Durée de l'entretien	1h40

Entretien n° 21	**Gabrielle**
Age	43 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Nantes
Statut matrimonial	En concubinage
Enfants et âge	Une fille de 9 ans et un fils de 3 ans
Profession	Journaliste *free-lance*
Niveau d'études	Diplôme d'architecte et DEA (Urbanisme)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires (logement social)
Date et lieu de l'entretien	18 juin 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h20

Entretien n° 22	**Pauline**
Age	35 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Abidjan
Statut matrimonial	Divorcée – En concubinage
Enfants et âge	Deux fils de 8 ans et 1 an
Profession	En recherche d'emploi (employée de maison)
Niveau d'études	Fin de collège (Côte d'Ivoire)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires (logement social)
Date et lieu de l'entretien	2 juillet 2010 / Un square du 19e arrondissement
Durée de l'entretien	45 minutes

Entretien n° 23	**Chantal**
Age	49 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Casablanca (née française)
Statut matrimonial	Divorcée
Enfants et âge	Un fils de 9 ans
Profession	Ingénieur d'études dans un organisme de recherche publique
Niveau d'études	DESS et DEA
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires (logement social)
Date et lieu de l'entretien	6 juillet 2010 / Une brasserie du 5e arrondissement
Durée de l'entretien	1h20

Entretien n° 24	**Éric**
Age	48 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Val d'Oise
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Deux fils de 10 et 3 ans
Profession	Cadre supérieur (finance)
Niveau d'études	DEA
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	21 juillet 2010 / Un café du bassin de La Villette
Durée de l'entretien	1h15

Entretien n° 25	**Marianne**
Age	53 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Montreuil
Statut matrimonial	En concubinage
Enfants et âge	Deux filles de 14 ans
Profession	Conférencière dans un musée parisien
Niveau d'études	Maîtrise
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires (logement social)
Date et lieu de l'entretien	15 septembre 2010 / Un café de la rue de Belleville
Durée de l'entretien	1h15

Entretien n° 26	**Fernanda**
Age	38 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Portugal
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Un fils de 10 ans, deux filles de 3 ans et 1 an
Profession	Gardienne d'immeubles pour un organisme de logement social
Niveau d'études	Baccalauréat (Portugal)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Logement de fonction
Date et lieu de l'entretien	27 septembre 2010 / Sa loge de gardienne
Durée de l'entretien	40 minutes

Entretien n° 27	**Moïse**
Age	57 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Paris
Statut matrimonial	Divorcé – Remarié
Enfants et âge	Deux fils de 32 et 7 ans, deux filles de 9 et 7 ans
Profession	Enseignant dans une école privée juive
Niveau d'études	-
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires (logement social)
Date et lieu de l'entretien	22 octobre 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	2h45

Entretien n° 28	**Léonard**
Age	57 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Paris
Statut matrimonial	Séparé
Enfants et âge	Deux filles de 25 et 12 ans
Profession	Conseiller à Pôle Emploi
Niveau d'études	Baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaire
Date et lieu de l'entretien	8 décembre 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h35

Entretien n° 29	**Aliénor**
Age	46 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Boulogne-Billancourt
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux filles de 12 et 3 ans, deux fils de 11 et 8 ans
Profession	Femme au foyer / Conjoint : chef d'entreprise
Niveau d'études	École d'art appliqué
Type d'habitation	Maison individuelle
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	13 décembre 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	2h05

Entretien n° 30	**Hélène**
Age	53 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	St-Germain-en-Laye
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux filles de 19 et 16 ans, un fils de 11 ans
Profession	Médecin salarié
Niveau d'études	DESS (Santé Publique)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	26 janvier 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h30

Entretien n° 31	**Nicolas**
Age	40 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Paris
Statut matrimonial	En concubinage
Enfants et âge	Une fille de 12 ans, un fils de 8 ans
Profession	Professeur des universités
Niveau d'études	Doctorat (Chimie)
Type d'habitation	Maison individuelle
Statut d'occupation du logement	Locataires (logement social)
Date et lieu de l'entretien	7 février 2010 / Lieu de travail
Durée de l'entretien	1h25

Entretien n° 32	**Michel et Ihsane**
Age	70 ans / 46 ans
Sexe	H / F
Lieu de naissance	Rouen / Kenitra (Maroc)
Statut matrimonial	Mariés
Enfants et âge	Deux filles de 9 et 8 ans
Profession	Représentant de commerce en retraite Secrétaire consulaire
Niveau d'études	Certificat d'études / Licence (Lettres)
Type d'habitation	Maison individuelle
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	26 février 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h30

Entretien n° 33	**Franck et Sonia**
Age	39 ans / 41 ans
Sexe	H / F
Lieu de naissance	Paris / -
Statut matrimonial	Mariés
Enfants et âge	Une fille de 10 ans
Profession	Technicien son et lumière (intermittent du spectacle) Technicienne de laboratoire
Niveau d'études	Baccalauréat / Bac + 2
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires (logement social)
Date et lieu de l'entretien	20 juin 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	2h10

Entretien n° 34	**Catherine**
Age	43 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Lyon
Statut matrimonial	Mariés
Enfants et âge	Deux fils de 13 ans et 1 an, une fille de 9 ans
Profession	Maître de conférences à l'université
Niveau d'études	Doctorat (Allemand)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	17 novembre 2011 / Domicile
Durée de l'entretien	1h40

Entretien n° 35	**Céline**
Age	43 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Hauts-de-Seine
Statut matrimonial	Séparée
Enfants et âge	Une fille de 11 ans
Profession	Chargée de projet dans une association culturelle
Niveau d'études	Maîtrise (Lettres modernes)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataire (logement social)
Date et lieu de l'entretien	4 avril 2012 / Un café proche des Buttes-Chaumont
Durée de l'entretien	1h05

MILAN

43 entretiens réalisés entre le 15 octobre 2009 et le 20 décembre 2010

Entretien n° 1	**Luisa**
Age	50 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan (Née d'un père égyptien et d'une mère grecque)
Statut matrimonial	Veuve
Enfants et âge	Une fille de 12 ans
Profession	Traductrice et couturière
Niveau d'études	Lycée
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaire
Date et lieu de l'entretien	15 octobre 2009 / Parco Trotter
Durée de l'entretien	55 minutes

Entretien n° 2	**Monica**
Age	42 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux fils de 12 et 8 ans
Profession	Cadre de banque
Niveau d'études	2e année de *laurea* (Sciences Politiques)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	27 octobre 2009 / *Oratorio* n° 1
Durée de l'entretien	1h05

Entretien n° 3	**Rosanna**
Age	40 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux fils de 9 et 2 ans, une fille de 6 ans
Profession	Architecte
Niveau d'études	Diplôme d'architecte
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	28 octobre 2009 / Centre sportif C.
Durée de l'entretien	50 minutes

Entretien n° 4	**Letizia**
Age	38 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	En concubinage
Enfants et âge	Deux filles de 17 et 9 ans, un fils de 6 ans
Profession	Au chômage depuis un mois En formation de garde d'enfants à domicile
Niveau d'études	Lycée
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	29 octobre 2009 / Un café Via Padova
Durée de l'entretien	1h05

Entretien n° 5	**Barbara**
Age	42 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux filles de 13 et 8 ans
Profession	Cadre dans une ONG
Niveau d'études	*Laurea* (Sciences Politiques)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	1er novembre 2009 / *Oratorio* n° 1
Durée de l'entretien	1h

Entretien n° 6	**Maria**
Age	49 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux filles de 12 et 9 ans, un fils de 9 ans
Profession	Administratrice de biens immobiliers
Niveau d'études	*Laurea* (Littérature étrangère)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	2 novembre 2009 / Domicile
Durée de l'entretien	1h15

Entretien n° 7	**Fabrizio et Sonia**
Age	38 ans / 46 ans
Sexe	H/ F
Lieu de naissance	Angleterre (né italien) / Milan
Statut matrimonial	Mariés
Enfants et âge	Un fils de 10 ans, une fille de 9 ans
Profession	En recherche d'emploi (barman) / Femme de ménage
Niveau d'études	Fin collège / Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires
Date et lieu de l'entretien	3 novembre 2009 / *Oratorio* n° 1
Durée de l'entretien	50 minutes

Entretien n° 8	**Pietro et Odette**
Age	45 ans / 44 ans
Sexe	H/ F
Lieu de naissance	-
Statut matrimonial	Mariés
Enfants et âge	Trois filles de 13, 11 et 1 an, un fils de 7 ans
Profession	Magasinier / Femme au foyer
Niveau d'études	Collège / Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	4 novembre 2009 / Domicile
Durée de l'entretien	1h10

Entretien n° 9	**Silvia**
Age	42 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Un fils de 8 ans, une fille de 6 ans
Profession	Employée
Niveau d'études	Collège / Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires
Date et lieu de l'entretien	5 novembre 2009 / *Oratorio* n° 1
Durée de l'entretien	55 minutes

Entretien n° 10	**Luca**
Age	50 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Une fille de 14 ans
Profession	Boulanger (salarié)
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	24 novembre 2009 / *Oratorio* n° 1
Durée de l'entretien	50 minutes

Entretien n° 11	**Sole**
Age	44 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	En concubinage
Enfants et âge	Une fille de 14 ans, un fils de 9 ans
Profession	Cadre intermédiaire dans une FMN
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	27 novembre 2009 / Un café via Rovereto
Durée de l'entretien	45 minutes

Entretien n° 12	**Hedda**
Age	42 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Toscane
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux fils de 11 et 9 ans
Profession	Femme au foyer / Conjoint : commercial
Niveau d'études	*Laurea* (Langues)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	1er décembre 2009 / Un café via Rovereto
Durée de l'entretien	45 minutes

Entretien n° 13	**Roberto**
Age	52 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Pouilles
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Deux filles de 14 et 9 ans
Profession	Enseignant dans un lycée public (Philosophie et Histoire)
Niveau d'études	*Laurea* (Philosophie)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	9 décembre 2009 / Domicile
Durée de l'entretien	1h20

Entretien n° 14	**Anna**
Age	41 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux fils de 12 et 9 ans
Profession	Chercheuse en biologie (Recherche publique)
Niveau d'études	*Laurea* (Biologie)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	9 décembre 2009 / Parco Trotter
Durée de l'entretien	1h10

Entretien n° 15	**Marike**
Age	42 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Pays-Bas
Statut matrimonial	En concubinage
Enfants et âge	Un fils de 14 ans, deux filles de 12 et 8 ans
Profession	Femme au foyer / Conjoint : chef d'entreprise
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires
Date et lieu de l'entretien	11 janvier 2010 / Un café via Chavez
Durée de l'entretien	55 minutes

Entretien n° 16	**Irene et Libero**
Age	37 ans / 44 ans
Sexe	F / H
Lieu de naissance	Milan / Sicile
Statut matrimonial	En concubinage
Enfants et âge	Un fils de 9 ans, une fille de 7 ans
Profession	Fonctionnaires municipaux
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat / *Laurea* (Droit)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	12 janvier 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h15

Entretien n° 17	**Benedetta**
Age	43 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Gênes
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux filles de 19 et 9 ans
Profession	Employée dans une compagnie d'assurance
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	13 janvier 2010 / *Oratorio* n° 2
Durée de l'entretien	45 minutes

Entretien n° 18	**Hugo**
Age	42 ans
Sexe	M
Lieu de naissance	Potosí (Bolivie)
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Un fils de 9 ans
Profession	Auxiliaire de vie
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	14 janvier 2010 / Un café Via Padova
Durée de l'entretien	1h

Entretien n° 19	**Clotilde**
Age	45 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Trois fils de 22, 19 et 11 ans, deux filles de 17 et 9 ans
Profession	Femme au foyer / Conjoint : Consultant
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	15 janvier 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h30

Entretien n° 20	**Leonardo**
Age	44 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Deux fils de 13 et 8 ans
Profession	Cadre supérieur dans une entreprise de télécommunications
Niveau d'études	*Laurea* (Ingénierie)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	18 janvier 2010 / Un café via Russo
Durée de l'entretien	1h

Entretien n° 21	**Federica**
Age	42 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Pouilles
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux filles de 12 et 9 ans
Profession	Cadre d'entreprise
Niveau d'études	*Laurea* (Économie)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	20 janvier 2010 / Centre sportif C.
Durée de l'entretien	50 minutes

Entretien n° 22	**Paola**
Age	40 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Lecco (Lombardie)
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Trois fils de 16, 13 et 8 ans
Profession	Femme au foyer / Conjoint : Chef d'entreprise
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	21 janvier 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	50 minutes

Entretien n° 23	**Giovanna**
Age	41 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Trois fils de 16, 13 et 8 ans
Profession	Institutrice
Niveau d'études	Diplôme para-universitaire (trois ans d'études)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	22 janvier 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h30

Entretien n° 24	**Chiara et Lorenzo**
Age	46 ans / 47 ans
Sexe	F / H
Lieu de naissance	Province de Lecco
Statut matrimonial	Mariés
Enfants et âge	Deux fils de 15 et 14 ans
Profession	Chercheuse en informatique (Recherche publique) Commercial
Niveau d'études	*Laurea* (Informatique) / Fin collège
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	23 janvier 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	2h

Entretien n° 25	**Lucia**
Age	43 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux filles de 12 et 8 ans
Profession	Vendeuse
Niveau d'études	Fin collège
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	26 janvier 2010 / *Oratorio* n° 2
Durée de l'entretien	45 minutes

Entretien n° 26	**Gianluca**
Age	40 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Campanie
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Deux filles de 9 et 3 ans
Profession	Chercheur dans une agence privée de recherche sociale
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires
Date et lieu de l'entretien	27 janvier 2010 / Lieu de travail
Durée de l'entretien	55 minutes

Entretien n° 27	**Tommaso**
Age	43 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Deux filles de 8 et 5 ans
Profession	Journaliste free-lance
Niveau d'études	Troisième année de *laurea* (Sciences Politiques)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	5 février 2010 / Un café via Rovereto
Durée de l'entretien	1h10

Entretien n° 28	**Maurizio et Sabrina**
Age	48 ans (x2)
Sexe	F / H
Lieu de naissance	Milan (x2)
Statut matrimonial	Mariés
Enfants et âge	Un fils de 10 ans
Profession	Employée dans une entreprise d'évènementiel Commercial
Niveau d'études	Diplôme para-universitaire (Trois années d'études) Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	7 février 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h35

Entretien n° 29	**Cristina**
Age	28 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	État de Minais Gerais (Brésil)
Statut matrimonial	Divorcée
Enfants et âge	Un fils de 8 ans
Profession	Femme de ménage
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires
Date et lieu de l'entretien	19 février 2010 / Un café via Della Torre
Durée de l'entretien	1h15

Entretien n° 30	**Begom**
Age	36 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Bengladesh
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Un fils de 11 ans
Profession	Agent de nettoyage dans une école publique
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Locataires
Date et lieu de l'entretien	27 février 2010 / Un café via Crespi
Durée de l'entretien	45 minutes

Entretien n° 31	**Michela**
Age	44 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux fils de 12 et 9 ans
Profession	Comptable dans une entreprise privée
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	27 février 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h

Entretien n° 32	**Davide et Rosa**
Age	47 ans (x2)
Sexe	H / F
Lieu de naissance	Venise / Milan
Statut matrimonial	En concubinage
Enfants et âge	Deux fils de 12 et 10 ans
Profession	Cadre moyen dans une entreprise publique Employée de banque
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat *Laurea* (Informatique)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	2 mars 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h30

Entretien n° 33	**Bianca**
Age	40 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Une fille de 10 ans, un fils de 9 ans
Profession	Chercheuse à l'université
Niveau d'études	Doctorat (Urbanisme)
Type d'habitation	Maison individuelle
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	20 mai 2010 / Un café de via Rovereto
Durée de l'entretien	1h10

Entretien n° 34	**Nicola et Lisa**
Age	45 ans / 44 ans
Sexe	H / F
Lieu de naissance	Milan (x2)
Statut matrimonial	Mariés
Enfants et âge	Un fils de 8 ans
Profession	Ingénieur en mécanique Fonctionnaire municipale
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat / *Laurea* (Pédagogie)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	30 août 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	1h10

Entretien n° 35	**Nejla**
Age	31 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Maroc
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux filles de 9 et 5 ans
Profession	Femme au foyer / Conjoint : Maçon (salarié)
Niveau d'études	Collège (Maroc)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Logement social
Date et lieu de l'entretien	31 août 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	30 minutes

Entretien n° 36	**Salima**
Age	33 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Casablanca (Maroc)
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Deux filles de 12 et 5 ans, un fils de 9 ans
Profession	Femme au foyer Conjoint : Chauffeur-livreur (salarié)
Niveau d'études	Collège (Maroc)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Logement social
Date et lieu de l'entretien	31 août 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	30 minutes

Entretien n° 37	**Chora**
Age	47 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Cochabamba (Bolivie)
Statut matrimonial	Divorcée
Enfants et âge	Une fille de 10 ans
Profession	Aide-soignante
Niveau d'études	Licence d'économie (Bolivie)
Type d'habitation	Maison individuelle
Statut d'occupation du logement	Co-propriétaire
Date et lieu de l'entretien	31 août 2010 / *Oratorio* n° 2
Durée de l'entretien	30 minutes

Entretien n° 38	**Natalia**
Age	43 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Province de Salerne
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Un fils de 12 ans
Profession	Femme au foyer Conjoint : Conducteur de travaux (salarié)
Niveau d'études	Fin collège / Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	1er septembre 2010 / *Oratorio* n° 3
Durée de l'entretien	45 minutes

Entretien n° 39	**Luigi et Valentina**
Age	53 ans / 40 ans
Sexe	H / F
Lieu de naissance	Milan / Naples
Statut matrimonial	Mariés
Enfants et âge	Un fils de 11 ans
Profession	Chauffeur de taxi (indépendant) / Infirmière
Niveau d'études	Fin collège / Équivalent du baccalauréat
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	1er septembre 2010 / *Oratorio* n° 3
Durée de l'entretien	50 minutes

Entretien n° 40	**Yoga**
Age	56 ans
Sexe	H
Lieu de naissance	Sri Lanka
Statut matrimonial	Marié
Enfants et âge	Deux filles de 18 et 15 ans, un fils de 9 ans
Profession	Gardien d'immeuble
Niveau d'études	Lycée (Sri Lanka)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Logement de fonction
Date et lieu de l'entretien	2 septembre 2010 / Sa loge de gardien
Durée de l'entretien	30 minutes

Entretien n° 41	**Marta**
Age	40 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Suisse (Double nationalité italo-suisse)
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Un fils de 11 ans, une fille de 5 ans
Profession	Institutrice (école privée)
Niveau d'études	*Laurea* (langues)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	2 septembre 2010 / *Oratorio* n° 3
Durée de l'entretien	55 minutes

Entretien n° 42	**Tiziana**
Age	53 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Un fils de 11 ans
Profession	Enseignante (lycée public)
Niveau d'études	*Laurea* (langues)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	3 septembre 2010 / *Oratorio* n° 3
Durée de l'entretien	1h05

Entretien n° 43	**Nicoletta**
Age	46 ans
Sexe	F
Lieu de naissance	Milan
Statut matrimonial	Mariée
Enfants et âge	Un fils de 14 ans, une fille de 11 ans
Profession	Femme au foyer Conjoint : Gérant d'une boutique de vêtements
Niveau d'études	Équivalent du baccalauréat (x2)
Type d'habitation	Appartement
Statut d'occupation du logement	Propriétaires
Date et lieu de l'entretien	20 décembre 2010 / Domicile
Durée de l'entretien	45 minutes

Annexe n° 3 - Guide d'entretien en français

Première partie : Parcours résidentiel et vie de quartier

Motifs et conditions d'arrivée dans le quartier

Depuis combien de temps habitez-vous la ville, votre logement actuel ?

Où habitiez-vous avant ? (Type d'habitat, statut d'occupation…)

Quelles sont les raisons qui vous ont amené à venir habiter ici ? *Relances :* travail, famille, amis, prix, cadre résidentiel attrayant (écoles, espaces verts, population…)

Ce choix a-t-il eu un rapport avec le fait d'avoir des enfants ?

Perception du lieu de résidence

Avez-vous l'impression de vivre dans un quartier ? *Définition/délimitation du quartier*

Le connaissiez-vous avant de vous y installer ? Quelle image en aviez-vous ?

Comment avez-vous choisi votre logement actuel ? Avez-vous cherché à obtenir des informations ? *Relances :* Écoles, population du quartier, transports…

Des choses ont-elles changé depuis votre arrivée ?

Cadre de vie

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre espace de résidence/votre quartier ? *Relances* : logement, population, écoles, espaces verts, services, commerces, transports…

Qu'est-ce qui vous déplaît ?

Qu'en pensent votre conjoint et vos enfants ?

Les habitants du quartier

Des membres de votre famille habitent-ils près de chez vous ?

Qui sont les gens qui vivent dans votre quartier ? *Saisir la perception du profil social et « ethnique »*

Vous sentez-vous appartenir à un groupe ?

Implication dans la vie locale et rapport aux institutions

Vous intéressez-vous à la vie associative locale ? Etes-vous membre d'une (ou de plusieurs) association(s) ?

Vous arrive-t-il de vous rendre au conseil de quartier ?

Vos préoccupations sont-elles bien prises en compte par la municipalité ?

Que pensez-vous de l'action des forces de l'ordre dans le quartier ?

Aspirations, projet résidentiel

À long-terme, envisagez-vous de rester ici ?

Pour quelles raisons principales souhaiteriez-vous vivre ailleurs ? *Si désir de partir* : Où souhaiteriez-vous aller ?

Votre conjoint pense-t-il la même chose que vous ?

Deuxième partie : Les pratiques urbaines des enfants

Si nécessaire : Pourriez-vous me rappeler combien vous avez d'enfants et l'âge de chacun ?

Les enfants et le quartier

Quels espaces publics vous arrive-t-il de fréquenter avec vos enfants ? À quelle fréquence ? *Relances :* pratiques de loisirs, promenade, scolarité, activités des enfants, pratiques de consommation (courses, marché), lieux de culte

Quels espaces fréquentent-ils avec votre conjoint ? Avec leurs grands-parents ?

Leur arrive-t-il de sortir seuls ? Dans quelles circonstances ? *Relances :* courses, activités sportives et culturelles, trajet pour et depuis l'école…

Avez-vous commencé par les laisser seuls à la maison ?

Que font-ils le soir après l'école ?

Leur arrive-t-il de retrouver d'autres enfants en dehors de chez vous ? Pourquoi faire ? Savez-vous qui ils fréquentent à ces occasions ? *Relance : membres de la fratrie*

Se déplacent-ils autrement qu'à pied ? (rollers, trottinette, vélo, mobylette…)

Les pratiques d'encadrement

Leur donnez-vous des consignes (*horaires de retour, endroits à éviter, choses à faire et à ne pas faire*) ? Votre conjoint ? Arrive-t-il que vous soyez en désaccord à ce sujet ?

Avez-vous appris à vos enfants à prendre les transports en commun ? Comment ?

Avez-vous déjà eu l'idée de leur apprendre à se défendre ?

Sont-ils équipés d'un téléphone portable ? Pourquoi ? Quel(s) usage(s) en faites-vous ?

Avec le temps, notez-vous des évolutions dans vos pratiques d'accompagnement ? Sont-elles identiques pour chacun de vos enfants ?

Les enfants et la ville

Vous arrive-t-il de fréquenter des espaces publics extérieurs au quartier avec vos enfants ? *Relances possibles* : pratiques de loisirs, promenade, scolarité, activités des enfants, pratiques de consommation (centres commerciaux), lieux de culte

Leur arrive-t-il de se déplacer seuls ou avec des amis dans la ville ? Dans quelles circonstances ?

Dans ce cas leur donnez-vous des consignes spécifiques ?

A partir de quel âge peut-on raisonnablement laisser ses enfants sortir tard le soir ? *(tenter de saisir si dimension de genre)*

Ont-ils déjà vécu une *expérience déplaisante* ? *Cela a-t-il eu des* conséquences, *sur eux et/ou sur vous ?*

Le point de vue parental

Avez-vous le souvenir d'avoir fréquenté les espaces publics à leur âge ? Quel souvenir en gardez-vous ? Pensez-vous que des choses ont changé depuis ?

Vous arrive-t-il de dépasser vos craintes dans l'idée de favoriser la prise d'autonomie de vos enfants ? Est-ce important pour leur avenir ?

Laissez-vous davantage d'autonomie à vos enfants quand vous êtes sur un lieu de vacances ?

Avez-vous déjà parlé de ces sujets avec votre conjoint ? Avec d'autres parents ?

Troisième partie : Le rapport des parents à la ville et aux espaces publics

Quels sont les moyens de transport que vous utilisez pour vos déplacements urbains ? Dans quelles circonstances ?

Vous-mêmes, avez-vous déjà vécu des expériences déplaisantes dans votre quartier ? Dans la ville ? Ailleurs ? Cela a-t-il eu un effet sur vos pratiques ?

Votre conjoint ?

Y'a t-il des espaces où vous vous sentez moins à l'aise que d'autres ? Pourquoi ?

Conceptions de la surveillance des espaces publics

Que pensez-vous du développement de la vidéosurveillance dans les espaces publics ?

Certains pensent que les habitants d'un quartier doivent organiser des « rondes » de surveillance pour assurer leur sécurité. Qu'en pensez-vous ?

Que pensez-vous de la présence de militaires dans les espaces publics ?

Il arrive que des personnes soient en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiants sur la voie publique. Qu'en pensez-vous ?

Les médias

Vous intéressez-vous à l'actualité ? Quelles sont vos sources d'information ? *(Recueil détaillé : TV, presse écrite, radio, Internet, autres…)* À quelle fréquence les consultez-vous ?

Que pensez-vous de l'image que les médias donnent du 19e arrondissement ?

Fin de l'entretien : Auriez-vous quelque chose à ajouter au sujet des thèmes que nous avons abordés ?

Annexe n° 4 - Guide d'entretien en italien

Prima parte : Percorso residenziale e vita di quartiere

Motivi e condizioni di arrivo nel quartiere

Da quando abita in città ? Nell'alloggio attuale ?

Dove abitava prima ? (tipo d'alloggio, stato d'occupazione…)

Quali sono le ragioni che l'hanno portata ad abitare qua ? *Esempi :* lavoro, famiglia, amici, prezzo, quadro residenziale atrattivo (scuole, spazi verdi, residenti…)

Il fatto di avere bambini è entrato nella scelta della zona ?

Percezioni del luogo di residenza

Ha l'impressione di vivere in un quartiere ? Quali ne sarebbero i confini ? *Definizione/delimitazione del quartiere*

Conosceva il quartiere prima di arrivarci ? Che immagine ne aveva ?

Come ha scelto il suo alloggio attuale ? Ha provato a raccogliere informazioni ? *Esempi :* Scuole, abitanti del quartiere, trasporti…

Sono cambiate delle cose da quando è arrivata ?

Quadro di vita

Cosa le piace nella zona ? *Esempi* : alloggio, popolazione, scuole, spazi verdi, servizi, negozi, trasporti…

Cosa non le piace ?

Che ne pensano i suoi familiari (figli, coniuge) ?

Gli abitanti del quartiere

Ci sono altri membri della sua famiglia che risiedono vicino a Lei ?

Chi sono le persone che abitano nel suo quartiere ? *Provare a raccogliere l'impressione del profilo sociale ed « etnico »*

Lei pensa di far parte di un gruppo in zona?

Coinvolgimento nella vita locale e rapporto alle istituzioni

Lei ha interesse per la vita associativa locale ? Fa parte di una (o più) associazione(i) ?

Ha mai fatto parte di un comitato di cittadini in zona ?

Le sue preoccupazioni vanno tenute in conto dal Comune ?

Cosa pensa delle forze dell'ordine nel quartiere ?

Aspirazioni, progetto residenziale

A lungo termine, pensa di rimanere nel quartiere ?

Per quali motivi principali vorebbe abitare altrove ? *Se c'è un desiderio di andare via* : Dove vorebbe andare ?

Il suo coniuge la pensa come Lei ?

Seconda parte : Le pratiche urbane dei figli

Se bisogna : Mi puo ricordare quanti figli ha e la loro età ?

I bambini e il quartiere

Quali spazi pubblici frequenta con i suoi figli ? Con che frequenza ? *Esempi :* tempo libero, passeggiate, scolarità, attività dei bambini, pratiche di consumo (spese, mercato), luoghi di culto

Quali spazi frequentano con il suo coniuge ? *Con i loro nonni ?*

Capita che escano da soli ? In quale circostanze ? Esempi : spese, attività sportive e culturali, andare e tornare a/da scuola…

Sono stati lasciati da soli in casa prima ?

Cosa fanno alla sera dopo scuola ?

Capita che incontrino altri ragazzi fuori di casa vostra ? Caso fanno ? Lei sa chi sono i ragazzi che frequentano in questi momenti ? Esempio : fratelli e sorelle

Si spostano in altro modo oltre che a piedi ? (rollers, monopattino, bici, motorino…)

Le pratiche d'inquadramento

Lei dà racommandazioni e regole ai suoi figli quando escono ? (orari di ritono, luoghi da evitare, cose da fare e da non fare) Il suo coniuge ? Capita che siate in disaccordo nel riguardo ?

Ha insegnato ai suoi figli come prendere i mezzi pubblici ? Come ?

Ha mai avuto l'idea di insegnargli come difendersi ?

I suoi bambini hanno a disposizione un telefonino ? Perché ? Che uso ne fate ?

Ha osservato delle evoluzioni col passare del tempo nelle sue pratiche di supervisione ? Sono state le stesse per ciascuno dei suoi figli ?

I bambini e la città

Vi capita di frequentare spazi pubblici esterni al quartiere con i figli ? *Esempi* : tempo libero, passeggiate, scolarità, attività dei bambini, pratiche di consumo (centri commerciali), luoghi di culto

Capita che si spostino *da soli* o con degli amici *nella città* ? In quali circostanze ?

In questo caso gli date delle raccommandazioni specifiche ?

A partire da quale età si puo ragionevolmente lasciare i figli uscire tardi la sera ? *(provare a cogliere eventuali differenze di genere)*

Hanno già vissuto una *brutta esperienza* ? *Ci sono stati degli effetti sul loro/suo rapporto col quartiere/la città ?*

Il punto di vista dei genitori

Lei ricorda di aver frequentato gli spazi pubblici alla loro età ? Pensa che delle cose sono cambiate oggi ?

Le capita di lasciare da parte le sue paure per favorire la presa d'autonomia dei suoi figli ? È una cosa importante secondo Lei ?

Pensa di lasciare più autonomia ai suoi figli quando siete *in vacanze* o comunque *fuori città* ?

Ha mai parlato di questi temi col suo coniuge ? Con altri genitori ?

Terza parte : Il rapporto dei genitori alla città e agli spazi pubblici

Quali sono i mezzi di trasporto che usa per spostarsi nella città ? In quali circostanze ?

Ha già vissuto delle brutte esperienze nel quartiere o nella città ? Il suo coniuge ?

Ci sono dei luogi in cui se sente meno al suo agio rispetto ad altri ? Perché ?

Rappresentazioni della sorveglianza degli spazi pubblici

Cosa pensa dello sviluppo della videosorveglianza negli spazi pubblici ?

Alcuni pensano che gli abitanti di un quartiere debbano organizzare delle « ronde » di sorveglianza per assicurare la loro sicurezza. Cosa ne pensa ?

Cosa pensa della presenza di militari negli spazi pubblici ?

Capita che delle persone siano in stato di ebbrezza o sotto influenza di stupefacenti negli spazi pubblici. Cosa ne pensa ?

I media

Si interessa all'attualità ? Quali sono le sue fonti d'informazione ? *(Raccolta dettagliata : TV, stampa, radio, Internet, altri…)* Con che frequenza li consulta ?

Cosa pensa dell'immagine che viene data del suo quartiere dai media ?

***Fine dell'intervista** : Vuole aggiungere qualcosa riguardo ai temi di cui abbiamo parlato ?*

Annexe n° 5 - Liste des articles de presse cités

Corriere della Sera, 10 juin 2009, « Da via Padova a Sarpi, effetto-immigrati sul voto ».

Corriere della Sera, 15 octobre 2009, « Messa in piega con il tricolore : la sfida del coiffeur alla concorrenza cinese ».

Corriere della Sera, 29 octobre 2009, « Integrazione al metro. Da quartiere casbah a strada multietnica ».

Le Monde, 27 novembre 2009, « À Nice, un couvre-feu pour les moins de 13 ans ».

Corriere della Sera, 14 février 2010, « Guerriglia tra immigrati, devastata via Padova ».

Libero, 15 février 2010, « Nel quartiere più multietnico della città la calma è ancora lontana dall'essere ristabilita ».

Il Giornale, 5 mars 2010, « La sfida. Una sede del carroccio in via Padova ».

Corriere della Sera, 15 mars 2010, « Via Padova : nei palazzi-favelas del quartiere più blindato della città ».

Corriere della Sera, 18 mars 2010, « Affitti e orari di chiusura, firmate le due ordinanze per via Padova ».

Repubblica, 10 mai 2010, « Moratti : "Clandestini senza lavoro delinquono". E Maroni avverte : "In Italia rischio banlieue" ».

Repubblica, 12 septembre 2010, « Il flop delle ronde padane. Dopo un anno ce n'è una sola ».

Repubblica Milano, 15 septembre 2010, « I divieti nei quartieri multietnici dove è straniero un abitante su tre ».

Repubblica Milano, 18 septembre 2010, « Coltelli, bottiglie e rapine le gang dei latinos sono rinate ».

Corriere della Sera, 22 février 2011, « Smog, a Milano i bambini più malati ».

Il Giornale, 17 mai 2011, « Il voto delle amministrative ».

Il Giornale, 20 août 2011, « Via Padova al primo posto per imprese straniere ».

Le Journal du Dimanche, 27 novembre 2011, « Les Buttes-Chaumont, retour aux sources ».

Corriere della Sera, 2 décembre 2011, « La rabbia delle mamme antismog. "Pisapia deve avere più coraggio" ».

LaVieImmo.com, 8 mars 2012, « Des prix très disparates mais qui se tassent dans le 19ème ».

Repubblica, 11 juin 2012, « Cameron dimentica la figlia in un pub. La stampa inglese scatenata sul premier ».

Corriere della Sera, 8 juillet 2012, « A 4 anni esce di casa e sale su un autobus. Due vigilesse lo riportano a casa ».

Le Monde, « Harcèlement : la rue ne doit plus être un espace où les hommes font leur loi », 7 août 2012.

Repubblica, 17 septembre 2012, « Il Comune riapre i cortili ai bambini. “Da oggi non è più vietato giocare” ».

Le Monde, « La rue, fief des mâles », 4 octobre 2012.

Streetpress, 17 octobre 2013, « Les conseils sexistes du ministère de l’Intérieur ».